This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

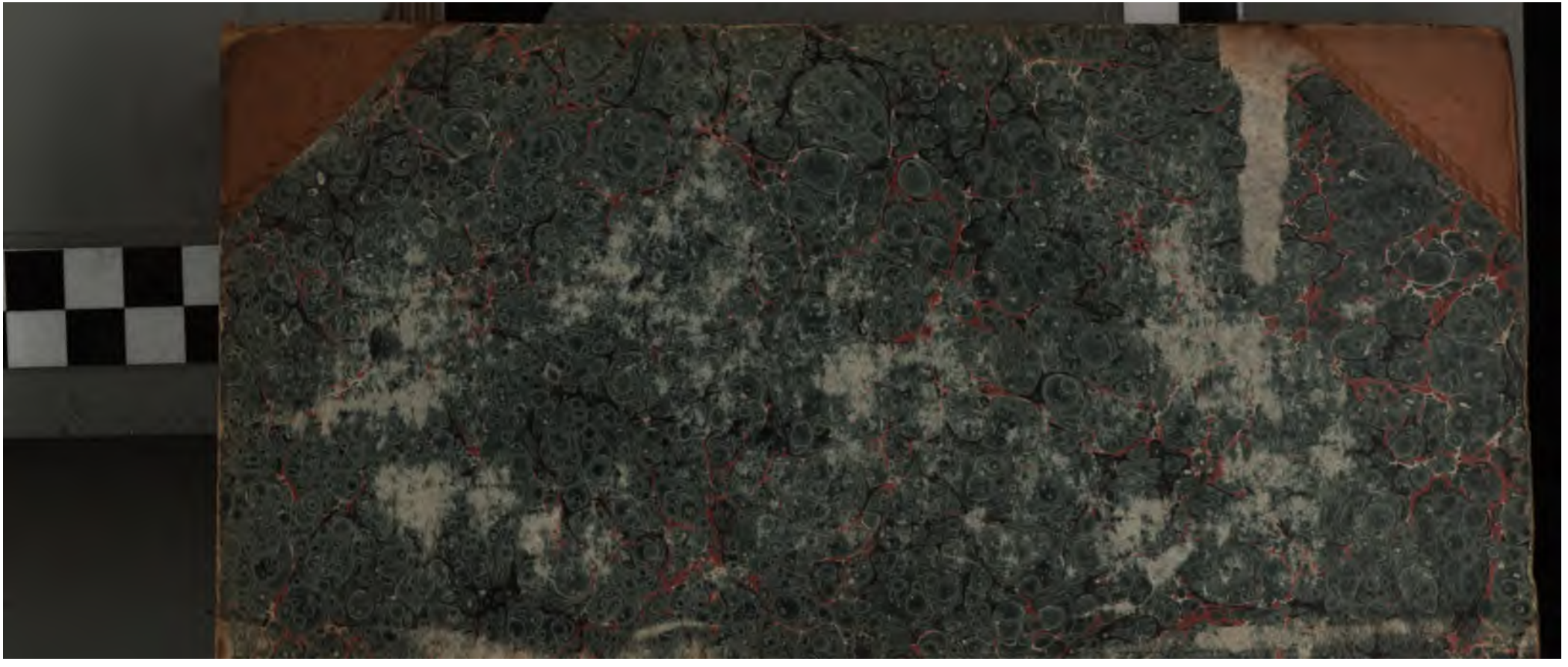

MÉMOIRES

DU

DUC DE ROVIGO,

(M. SAVARY,)

ÉCRITS DE SA MAIN,

POUR SERVIR À

L'HISTOIRE DE L'EMPEREUR NAPOLÉON.

TOME III.

PREMIÈRE ET SECONDE PARTIE.

PARIS:

ET LONDRES CHEZ COLBURN,

NEW BURLINGTON STREET;

ET BOSSANGE, BARTHÉS ET LOWELL,

14, GREAT MARLBOROUGH STREET.

1828.

512.

LONDRES :
DE L'IMPRIMERIE DE G. SCHULZE,
13, POLAND STREET.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS CE TROISIÈME VOLUME.

PREMIERE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.—Détails sur les exilés, page 1.—Madame de Chevreuse, 2.—Menace de la révision du procès du maréchal d'Ancre, 3.—Madame de Staël, *ibid.*—Motifs de sa disgrâce, *ibid.*—Ruse qu'elle imagine, 4.—Madame Récamier, *ibid.*—Pourquoi elle habite la province, 5.—Motifs secrets pour lesquels elle veut aller en Suisse, *ibid.*—M. de Duras, 7.—M. de la Salle, *ibid.*—Les gens de lettres, 8.—Tactique de M. Fouché, 9.

CHAPITRE II.—M. Esménard, 10.—Les académiciens, 11.—M. de Châteaubriand, *ibid.*—M. Etienne, 12.—M. Jay, *ibid.*—M. Michaud, 13.—M. Tissot, *ibid.*—Service que lui rend l'empereur, 14.—Comment M. Tissot en prouve sa reconnaissance, *ibid.*—Il succède à Delille, 15.

CHAPITRE III.—Bal de la garde impériale, 16.—Fête du prince Schwarzemberg, 17.—Incendie de la salle de bal, *ibid.*—L'empereur, *ibid.*—Impression que fait cet accident, 19.—Composition du cabinet, 20.—Intrigues diverses, 21.—M. Ferrand, *ibid.*—Le chambellan, 23.—Coteries, faux rapports, 24.—Manière dont je les déjoue, *ibid.*

CHAPITRE IV.—Esprit public en France, 26.—Ses fluctuations, *ibid.*—Peu de confiance dans les communications officielles, 28.—Courriers des ambassadeurs, 29.—Ligne de correspondance avec l'Angleterre, 31.—Agent de la reine d'Etrurie, 34.—Papiers trouvés sur lui, *ibid.*—La reine d'Etrurie envoyée à Rome, 35.—Modération de l'empereur, 36.

CHAPITRE V.—Je fais explorer les bains de Bohême, d'Italie, 37.—M. Martin, 38.—Evasion des prisonniers de guerre, 39.—Moyens d'informations en Angleterre, *ibid.*—Parti que je tire du commerce, 40.—Le prince d'Orange, 42.—Voie détournée que prend l'Autriche, 43.—Les débris de la guerre civile, 44.

CHAPITRE VI.—La vieille reine de Naples, 45.—Projet de renouveler les vêpres siciliennes, 46.—La reine demande l'appui de la France, *ibid.*—Indignation de l'empereur, *ibid.*—Opérations de l'armée de Portugal, 47.—Le général Brenier, 49.—Levée du siége de Badajoz, 52.

CHAPITRE VII.—Suite des affaires papales, 53.—Opinion de Pie VI sur Pie VII, 54.—Enlèvement du Saint-Père, 55.—Députation de Savone, *ibid.*—La petite église, 57.—Le soldat missionnaire, 58.—L'abbé d'Astros, 59.—Ses aveux, 60.—Consultation sur la croix haute, 62.—Le cardinal di Pietro, *ibid.*—Les petits prêtres romains, 64.

CHAPITRE VIII.—Arrivée à Paris d'un jeune Saxon, 65.—Son dessein d'assassiner l'empereur, 66.—Décision remarquable de ce prince, 67.—Livre de M. Daunou, 68.—Ce qu'eût pu devenir la France, *ibid.*

CHAPITRE IX.—Fâcheuse situation du commerce, 70.—L'empereur vient à son secours, 71.—M. Laffitte, *ibid.*—Ses idées sur le système continental, 72.—Embarras de M. de Talleyrand, 79.—Vente de son hôtel, *ibid.*—Comment il meuble celui qu'il habite aujourd'hui, *ib.*—Dépôt du duc d'Otrante, 80.

CHAPITRE X.—Czernitchef, 81.—Ses tentatives de séduction, 82.—Le maître de mathématiques, *ibid.*—Réflexions sur l'espionnage, 83.—Article du *Journal de l'Empire*, 87.—Vive réprimande, *ibid.*—Retraite du duc de Cadore, 88.—M. de Bassano, *ibid.*—Réflections sur les hommes nouveaux, 89.

CHAPITRE XI. — Réunion des villes anséatiques, 91.—Protestation de la Russie, 93.—Mesures prohibitives de cette puissance, *ibid.*—M. de Czernitchef, 94.—Notions qu'il transmet à son souverain, 95.—Influence de cet événement, *ibid.*—Grossesse de l'impératrice, *ibid.*—Espérances de la nation, 96.—Naissance du roi de Rome, 97.—Ivresse générale, *ibid.*

CHAPITRE XII.—Affaires du Pape, 99.—L'empereur convoque les évêques, *ibid.*—Etat fâcheux de la prélature, 100.—La malveillance tourne contre l'empereur une mesure qui devait remédier aux maux de l'église, 102.—Les meneurs sont dénoncés par leurs confrères, 103.—Comment on s'assure de leurs dispositions, 104.—Quatre d'entre eux sont envoyés à Vincennes, *ibid.*—Péchés érotiques de l'évêque de Tournai, 106.—Dissolution du concile, 107.—Les évêques reconnaissent individuellement ce qu'ils ont refusé de sanctionner en corps, *ibid.*

CHAPITRE XIII.—Intrigues diplomatiques, 109.—Agence napolitaine, 110.—Murat, *ibid.*—Ses lettres doivent encore être aux archives, 111.—Voyage en Hollande, *ibid.*—Sentimens qui agitent les diverses classes de la nation, 112.—Affaires d'Espagne, 113.—Affluence des courriers napolitains, 115.—Enlèvement de l'un d'entre eux, *ibid.*

CHAPITRE XIV.—La reine de Naples vient à Paris, 117.—Réception que lui fait l'empereur, *ibid.*—Anecdote de la Malmaison, 118.—Approche de la disette, *ibid.*—Mesures pour la prévenir, *ibid.*—L'empereur ouvre le canal de Saint-Maur, 119.—Il fait occuper les ouvriers, 120.—Projet de remettre les approvisionnemens de Paris à l'entreprise, 121.

CHAPITRE XV.—Le prince de Bénévent et ses ennemis, 123.—Supercherie, *ibid.*—Madame Auguste Talleyrand a recours à l'empereur, 125.—Décision de ce prince, *ibid.*

CHAPITRE XVI.—La mésintelligence éclate entre la France et la Russie, 126.—Rappel de M. de Caulaincourt, 127.—La guerre paraît inévitable, *ibid.*—Considérations générales sur la position respective des deux Etats, *ibid.*

CHAPITRE XVII.—Mesures de prévoyance que prend l'empereur, 132.—Schwarzemberg, 133.—Le général Jomini, 134.—Tentatives de Czernitchef, 135.—Ses artifices, 136.—Les relations extérieures, 137.—Le préfet de police, *ibid.*—Malice, 138.—Découverte du système de corruption organisé dans les bureaux, 139.—Michel, 140.—Moyens qu'il emploie pour se procurer les états de situation qu'il livre à Czernitchef, 141.

CHAPITRE XVIII.—Baptême du roi de Rome, 143.—Fête donnée par la ville de Paris, *ibid.*—L'impératrice, 144.—L'empereur *nettoie* son cabinet, 145.—Instructions particulières que me donne l'empereur avant son départ, 146.—Mesures prises pour connaître l'état de l'opinion publique, *ibid.*—Un ministre de la police doit avoir la main légère, 147.—Sous quel point de vue l'empereur envisage la guerre, *ibid.*

CHAPITRE XIX.—Préparatifs pour la campagne de Russie, 148.—M. de Talleyrand, 149.—Spéculations, *ibid.*—Conseil extraordinaire, 150.—Départ de l'empereur, *ibid.*—Dresde, 151.—Le roi de Prusse, *ibid.*—Opérations des armées d'Espagne, 152.—Fâcheuses conséquences de l'indépendance des généraux, 155 et suivantes.

CHAPITRE XX.—Force et composition de l'armée, 172.—Passage du Niémen, 173.—Les Russes se mettent partout en retraite, *ibid.*—Bagration nous échappe, 174.—L'empereur devait-il s'arrêter sur la Dwina ? 175.—Considérations à ce sujet, 176.

CHAPITRE XXI.—Smolensk est sur le point d'être enlevé, 178.—Inaction de Junot, 179.—Opérations de l'armée de Portugal, *ibid.*—Bataille de Salamanque, 184.—Le Pape vient en France, 185.—Accident qui lui survient au Mont-Cenis, 186.—Désolation de l'officier, *ibid.*—Le Saint-Père continue sa route, *ibid.*

CHAPITRE XXII.—Fâcheux effet que produit sur l'opinion la perte de la bataille de Salamanque, 188.—Etat de l'opinion, *ibid.*—Anxiété publique sur l'état des affaires dans le nord, 189.—Paix de Bucharest, 190.—L'armée du Danube se porte sur nos derrières, 191.—Bernadotte, *ibid.*—Réflexions sur la conduite de ce prince, 193.

CHAPITRE XXIII.—Influence de l'entourage de l'empereur, 194.—Illusion de Murat, 195.—On veut aller à Moscou parce qu'on ne peut venir à Paris, *ibid.*—Bruits qui circulent, 196.—Bataille de la Moskowa, 197.—Effet que produit sur l'opinion l'incendie de Moscou, 198.

AFFAIRES DU CONCILE, 203 et suiv.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DE LA PREMIÈRE PARTIE.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LA SECONDE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.—Singulière coincidence de date, 3.—Les portes de mon appartement sont enfoncées, 4.—Le général Lahorie, *ibid.*—Le sergent, 5.—Colloque avec les troupes, *ibid.*—J'ai l'épée nue sur la poitrine, 7.—Le général Guidal, *ibid.*—Mon secrétaire, 8.

CHAPITRE II.—On me conduit à la Force, 9.—Tentative d'évasion, *ibid.*—M. Pasquier et M. Desmarets, *ibid.*—Ma détention ne dure qu'une demi-heure, *ibid.*—Le général Lahorie dans mon cabinet, 10.—Il est arrêté, 11.—Paris ne voit que le côté ridicule, *ibid.*—Considérations, 12.

CHAPITRE III.—Le général Mallet, 13.—Ses liaisons avec Lahorie et Guidal, 14.—Pourquoi ces deux généraux étaient à la Force, *ibid* et 15.—Plans de Mallet, *ibid.*—Il fait des décrets et des nominations, 16.—Le colonel Soulier, *ibid.*—L'abbé Lafond, *ibid.*—Le général Mallet s'échappe de la maison de santé, 17.

CHAPITRE IV.—Le général Mallet à la caserne de Popincourt, 18.—Il se fait passer pour le général Lamotte, 19.—La 10ème cohorte prend les armes, *ibid.*—Mallet délivre Lahorie et Guidal, 20.—Le préfet de police me fait prévenir, *ibid.*—Dispositions que prend le général Mallet, 21.—L'adjudant-général Doucet, 22.—Mallet est arrêté, 24.—Le général Hullin, *ibid.*

CHAPITRE V.—Mésintelligence entre le ministre de la guerre et moi, 25.—Je prends la défense du général Lamotte, 26.—Confrontations, *ibid.*—Ce qui eût pu arriver, 27.—M. Frochot, 28.—Conduite du ministre de la guerre, 30.—Il envoie un exprès à l'empereur, *ibid.*—Je n'envoie personne, *ibid.*—On me croit perdu, *ibid.*—Belle occasion de connaître mes amis, 31.

CHAPITRE VI.—Les Russes ne veulent entendre à aucune proposition, 32.—Anxiété de la capitale, *ibid.*—Retraite simultanée des armées russe et française à Mojaisk, 34.—Départ de l'empereur, *ibid.*—Considérations qui le déterminent, *ibid.*—Arrivée à Paris, 35.—Audience des ministres, *ibid.*—Attitude des courtisans à mon égard, 36.—L'empereur prend une idée juste de la tentative de Mallet, *ibid.*—Mon crédit est assuré, 37.—Mes amis me reviennent, 38.

CHAPITRE VII.—Impôts, 40.—Ressources à créer, *ibid.*—Nouvelle armée, 41.—Mouvement national, 42.—Députations des départemens, *ibid.*—Murat retourne à Naples, *ibid.*—Défection de la Prusse, 43.—Conseil privé, *ibid.*—Opinions qui y sont émises, 44.—Négociations par l'intermédiaire de l'Autriche, 45.—M. de Bubna, 46.

CHAPITRE VIII.—Quelques mots sur les affaires d'Espagne, 48.—Visite de l'empereur au pape, 49.—La culotte du pape, *ibid.*—Générosité de l'empereur avec ses maréchaux, 50.—M. de Narbonne nommé à l'ambassade de Vienne, *ibid.*—Gardes d'honneur, 51.—Motifs de cette institution, *ibid.*—Insurrection d'un de ces régimens à Tours, 53.—Le colonel de Ségur, *ibid.*—M. de Nétumière, *ibid.*—L'impératrice est nommée régente, 54.—Confiance de l'empereur dans M. de Menneval, 55.—Vive apostrophe du ministre de la guerre, *ibid.*

CHAPITRE IX.—L'affaire de la capitulation de Baylen devant un conseil de guerre, 56.—Comment elle finit, 57.—Vengeance que je tire du ministre de la guerre, 58.—Quelques indices de troubles dans la Vendée, 59.—Grand zèle du duc de Feltre, 60.—La montagne accouche d'une souris, 61.

CHAPITRE X.—L'empereur quitte Paris, 62.—Position de l'armée, 63.—Manœuvres de l'empereur, 64.—Bataille de Lutzen, *ibid.*—Mort de Bessières, 65.—Réflexions sur la conduite de l'Autriche, 66.—Le général Thielmann, 67.

CHAPITRE XI.—Les ennemis se rapprochent des frontières de Bohême, 69.—Armistice, 70.—Duroc blessé à mort, *ibid.*—Il refuse les secours de l'art, *ibid.*—Ses derniers momens, 71.—Détails sur ce maréchal, *ibid.*—Etat des choses après la conclusion de l'armistice, 72.

CHAPITRE XII.—Congrès de Prague, 77.—Politique de l'Autriche, *ibid.*—L'empereur après ses victoires, 78.—M. de Metternich, 79.—Résultat des conférences, 81.

CHAPITRE XIII.—Prétentions des alliés, 82.—Mesures que prend l'empereur, 83.—Le roi de Naples revient à l'armée, *ibid.*—M. Fouché à Dresde, 84.—Conduite de l'impératrice régente, 85.—Sa recommandation au sujet des cas non graciables, *ibid.*

CHAPITRE XIV.—Manœuvres de l'armée anglaise, 88.—Bataille de Vittoria, *ibid.*—Pertes immenses de matériel, 89.—Retraite, *ibid.*—L'empereur reçoit cette nouvelle à Dresde, 90.—Le général Moreau, 91.—Bernadotte, 92.—Madame de Staël, *ibid.*

CHAPITRE XV.—Le maréchal Soult va prendre le commandement de l'armée d'Espagne, 97.—L'impératrice se rend près de l'empereur à Mayence, *ibid.*—Je demande à l'accompagner, 98.—Mes motifs, *ibid.*—Réponse de l'empereur, 99.—M. de Cazes, *ibid.*—Reprise des hostilités, 100.—Le général Jomini, 101.

CHAPITRE XVI.—Bataille de Dresde, 105.—Mort du général Moreau, *ibid.*—Retraite des alliés, 106.—Echec du corps de Vandamme, 107.—Ce général est fait prisonnier, *ibid.*—Revers, 108.—L'empereur est forcé de changer ses premières combinaisons, 109.—La fortune cesse de nous être favorable, *ibid.*

CHAPITRE XVII.—Marche du maréchal Augereau, 112.—Défection de la Bavière, 113.—Irruption des alliés en Saxe, *ibid.*—Mouvement de l'empereur, 117.—Bataille de Leipzig, *ibid.*—Défection des Saxons, 119.—Passage de l'Elster, 120.—Mort du prince Poniatowski, 121.

CHAPITRE XVIII.—Position du roi de Saxe, 121.—Part que Bernadotte prend à la défection des Saxons, 122.—Etat de l'opinion, *ibid.*—Mesures diverses, 123.—Murat, ses intrigues et son départ, *ibid.*—Bataille de Hanau, 124.—Irruption des cosaques à Cassel, 126.—Le général de Wrede, 127.—Arrivée de nos troupes à Mayence, 128.—Déplorable état des choses et de l'opinion, *ibid.*

CHAPITRE XIX.—Mesures de défense, 130.—L'impératrice au sénat, *ibid.*—Ouvertures des alliés, 133.—Artifice de Metternich, *ibid.*—Le maréchal Soult, 138.—Beau mouvement, *ibid.*—Comment il échoue, *ibid.*

CHAPITRE XX.—Alexandre refuse de passer le Rhin, 144.—Communication qui le décide, 145.—Artifices des alliés, *ibid.*—Défaut des ressources, 146.—Le corps législatif, *ibid.*—Disposition des esprits, 147.—L'histoire jugera, *ibid.*—Insurrection de la Hollande, 148.—Encore le roi de Naples, 149.

CHAPITRE XXI.—Considérations que je présente à l'empereur, 150.—Elles paraissent faire impression, 151.—M. de Talleyrand est sur le point de rentrer au ministère, *ibid.*—Condition qu'y met l'empereur, 152.—Wellington doit aspirer à la couronne d'Angleterre, *ibid.*—Il faut appuyer ses prétentions, 153.—Réponse de l'empereur, *ibid.*—Changement de ministère, *ibid.*—Le duc de Vicence aux relations extérieures, *ibid.*

CHAPITRE XXII.—L'empereur ne désespère pas, 155.—Activité avec laquelle il pousse ses préparatifs, *ibid.*—Manie des délations, 157.—Les flatteurs, *ibid.*—L'empereur se décide à négocier avec Valancey, 158.—Intrigues de ce château, *ibid.*—Passion subite de Ferdinand pour le cheval, *ibid.*—Comment je réussis à la calmer, *ibid.*

CHAPITRE XXIII.—Conventions de Valancey, 160.—Elles ne s'exécutent pas, 161.—Parti qu'il eût fallu prendre au sujet du pont de Bâle, 162.—Je propose que les fonctionnaires restent à leurs postes, *ibid.*—Mes motifs, *ibid.*—Envoi de commissaires extraordinaires, 164.—Etat de l'opinion, 165.—Artifices des alliés, *ibid.*—Ouverture du corps législatif, 166.

CHAPITRE XXIV.—Intrigues pour s'interposer entre le gouvernement et le corps législatif, 167.—Prétentions qu'on inspire à l'empereur, 168.—Communications diplomatiques, *ibid.*—L'assemblée montre de l'indépendance dans le choix de la commission, 169.—Inconvenance du rapport, *ibid.*—M. Lainé, *ibid.*—Conseil privé pour aviser aux moyens qu'exige la circonstance, 170.—Avis divers, *ibid.*—Le corps législatif est ajourné, 172.—Combien il eût été facile de tirer parti de cette assemblée, 173.

CHAPITRE XXV.—Opinion de l'archi-chancelier sur le renvoi du corps législatif, 177.—Ce que Fouché pensait des corps délibérans, 178.—Violation du territoire helvétique, *ibid.*—Les armées alliées pénètrent en France, 180.—Genève, *ibid.*—Marche générale de l'invasion, 181.—Il manque deux mois à l'empereur, 182.

CHAPITRE XXVI.—Le duc de Vicence est refusé aux avant-postes ennemis, 188.—Des plénipotentiaires se réunissent à Châtillon-sur-Seine, 189.—Murat, 190.—Opinion de Napoléon sur ce prince ; il ne peut croire à sa défection, *ibid.*—M. de la Vauguyon, 191.—M. de La Harpe, 192.—Conversation sur son élève, *ibid.*—Organisation de la garde nationale, 193.

CHAPITRE XXVII.—M. de Talleyrand, 196.—L'empereur refuse de le faire enfermer, *ibid.*—Propos qu'on lui attribue, *ibid.*—Présentation des officiers de la garde, 198.—Le roi de Rome, *ibid.*—Allocution de l'empereur aux officiers de la garde nationale, *ibid.*—Effet qu'elle produit, 199.

CHAPITRE XXVIII.—Arrivée de l'empereur à l'armée, 202.—Affaire de Brienne, de Champeaubert, etc., 203.—Prise de La Fère, de Soissons, 204.—Nouvelle députation des traîtres à l'empereur Alexandre, 205.—Le maréchal Victor, *ibid.*—Conséquences de son inaction, 206.—Situation de Paris, 207.

CHAPITRE XXIX.—Etat de la capitale, 211.—Contes divers, *ibid.*—Comités, 212.—Complot contre la vie de l'empereur, *ibid.*—Le secrétaire de M. d'Alberg, 213.—M. de Vitrolle, 214.—Calcul de M. Anglès, *ibid.*—L'empereur Alexandre et le général Reynier, 216.

CHAPITRE XXX.—Le marquis de Rivière, 220.—Comment on avait songé à lui, *ibid.*—Joseph, ses communications avec Bernadotte, 221.—Folies qui remplissent la tête des frères de l'empereur, *ibid* et 222.—Intrigue qui empêche l'armée d'Espagne d'accourir, 224.—M. de la Besnardière, 225.—M. de Talleyrand, ses menées, ses insinuations, 227.

CHAPITRE XXXI.—Rupture des conférences de Lusigny, 229.—Proclamation de Louis XVIII, 230.—Les intrigues de l'époque n'avaient rien de royaliste, *ibid.*—M. Fouché, son expédient pour en finir, 231.—Opérations de l'empereur, 232.—Il se jette sur les derrières des alliés, 233.—Sa lettre à l'impératrice est interceptée, 234.—Angoisses de cette princesse, 235.

CHAPITRE XXXII.—Conseil de régence, 240.—L'impératrice doit-elle ou non quitter Paris? 241.—M. Boulay de la Meurthe propose de l'installer à l'Hôtel-de-Ville, 242.—Le conseil adopte cette opinion, *ibid.*—Le duc de Feltre, 243.—Joseph se range à son avis, *ibid.*—Le départ est arrêté, 244.—On me propose d'insurger Paris, 245.—Motifs qui m'arrêtent, *ibid.*—Les intrigues dont j'étais l'objet m'inspirent de la circonspection, 247.—Encore M. de Talleyrand, 249.

PIÈCES JUSTIFICATIVES, 251.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DE LA SECONDE PARTIE.

MÉMOIRES

DU

DUC DE ROVIGO.

CHAPITRE PREMIER.

Détails sur les exilés.—Madame de Chevreuse.—Menace de la révision du procès du maréchal d'Ancre.—Madame de Staël.—Motifs de sa disgrâce.—Ruse qu'elle imagine.—Madame Récamier.—Pourquoi elle habite la province.—Motifs secrets pour lesquels elle veut aller en Suisse.—M. de Duras.—M. de la Salle.—Les gens de lettres.—Tactique de M. Fouché.

C'est maintenant le cas de parler des motifs d'exil de mesdames de Chevreuse et autres que j'ai nommées.

Madame de Chevreuse avait été portée une des premières sur la liste qui fut envoyée de Paris à l'empereur, lorsqu'il était encore à l'armée après la bataille d'Austerlitz; elle aurait par conséquent été exilée comme toutes les personnes qui étaient sur la même liste, sans le secours de quelques amis de sa famille.

M. de Talleyrand était à Vienne, et fort lié avec madame de Luynes, belle-mère de madame de Chevreuse. Elle l'employa à détourner le coup qui menaçait sa belle-fille. M. de Talleyrand se servit de l'estime que l'empereur avait eue pour feu M. le duc de Luynes, qui était mort sénateur, et fit mettre sans peine sur le compte de l'étourderie toutes les légèretés de madame de Chevreuse. Non-seulement il la

fit rayer de la liste d'exil proposée par la police, mais il la fit nommer dame du palais de l'impératrice.

Sans doute, il fut obligé de lui faire quelque peur pour la décider à accepter, mais c'était là une affaire entre elle et lui, car l'empereur n'attachait aucune importance à ce que madame de Chevreuse fût ou ne fût pas dans sa maison. M. de Talleyrand au contraire y en mettait beaucoup ; il considérait la nomination de cette dame comme le seul moyen de la préserver des tracasseries que la police pourrait lui susciter, et afin de vaincre ses répugnances, il convint sans doute avec madame de Luynes de l'effrayer, en lui disant que l'empereur voulait qu'elle devînt dame du palais, comme il aura dit à l'empereur que la famille de Luynes le désirait. On abusait souvent ainsi de son nom. Madame de Chevreuse se résigna, mais elle vint toujours avec mauvaise grâce dans un cercle où on ne lui fit que des politesses ; elle n'eut pas l'air de s'en apercevoir. Elle ne parut qu'en femme impolie et souvent mal élevée dans une cour où on ne l'avait admise que sur les instances de ses amis. On la souffrait, mais personne ne la voyait avec plaisir.

A l'époque de l'arrivée en France de la reine d'Espagne, l'empereur nomma de Bayonne des dames du palais pour tenir compagnie à cette princesse, qui allait se trouver un peu délaissée à Compiègne. Madame de Chevreuse, qui était alors dans une terre près de Paris, fut du nombre ; toutes les convenances étaient observées dans le choix, tant en ce qui pouvait être agréable à la reine d'Espagne qu'en ce qui pouvait flatter madame de Chevreuse. Madame de Larochefoucauld, qui était dame d'honneur, fit part à celle-ci de la destination qu'elle avait reçue, en la prévenant du jour de l'arrivée de la reine à Compiègne, où elle l'invitait à se rendre.

On était loin de s'attendre à la manière dont cette jeune dame accueillerait le message ; elle répondit net qu'elle n'irait point, et qu'elle n'était pas faite pour être geôlière. Tout le

monde blâma cette manière de refuser ; mais cette désapprobation ne suffisait pas. On fut obligé de rendre compte du fait à l'empereur, qui fit retirer la nomination de madame de Chevreuse, et l'envoya demeurer à quarante lieues de Paris.

J'ai été sollicité pendant trois ans pour demander son rappel, et j'avoue que je ne concevais pas que l'on mît tant de bassesse à le demander après s'être conduit avec tant d'insolence.

L'empereur disait quelquefois en parlant de cette famille : " Qu'elle prenne garde, je lui ferai voir la différence que je " mets entre une généalogie d'épée et une généalogie de va- " lets ; si elle m'échauffe la bile, je ferai réviser la confisca- " tion des biens du maréchal d'Ancre, qui a été odieusement " assassiné, et si on la réhabilite, il ne manquera pas d'héri- " tiers pour venir réclamer ses dépouilles à la famille de " Luynes, qui n'a été enrichie que par cet odieux attentat."*

Madame de Staël avait été, non pas exilée, mais éloignée par suite d'une intrigue dans laquelle des rivaux la compromirent. Une femme d'une aussi grande célébrité est souvent exposée à voir mettre plus d'une épître à son adresse.

Lorsque j'entrai au ministère, elle était déjà dans cette situation. On lui a sans doute dit que c'était l'empereur qui avait spontanément ordonné son exil; rien cependant n'est plus faux. J'ai su comment elle avait été atteinte, et je puis certifier que ce n'est qu'à force d'obsessions, de rapports fâcheux, qu'il l'arracha à ses goûts pour le monde, et l'obligea à se retirer à la campagne. Cependant il ne pouvait pas la souffrir ; il a même attaché trop d'importance à celle qu'elle donnait à sa personne et à son livre sur l'Allemagne. On essaya d'abord de la rendre plus circonspecte, mais toutes les tentatives furent vaines ; on ne put la faire taire ni l'empê-

* Le maréchal d'Ancre fut tué en 1617, sur le pont levis du Louvre par l'Hôpital de Vitry, et sa femme fut décapitée et brûlée comme sorcière. La maison de Luynes fut enrichie de ses dépouilles.

cher de se mêler de tout, de fronder tout ; elle voulait conseiller, prévoir, administrer ; l'empereur, de son côté, croyait pouvoir suffire à sa tâche. Il se fatigua de recevoir les lettres directes de madame de Staël, celles qu'elle écrivait à ses amis, qui les renvoyaient exactement au cabinet. L'empereur, lassé de voir venir les mêmes vues par tant de voies différentes, l'envoya distribuer ses conseils plus loin de lui.

Elle ne tarda pas à regretter la capitale, m'écrivit plusieurs fois pour y revenir ; tantôt elle alléguait un prétexte, tantôt un autre ; enfin elle imagina de feindre la résolution de passer en Amérique, mais elle était trahie par un de ses amis à qui elle avait fait part de son dessein. Je savais qu'elle se proposait d'abord de venir à Paris, que, quant au voyage d'Amérique, elle verrait après, c'est-à-dire qu'elle prendrait le temps de la réflexion.

Personnellement, j'étais plutôt porté à consentir à la demande qu'à la refuser ; je n'avais aucune raison de m'y opposer, parce que madame de Staël ne pouvait qu'être bien aise de ne pas être brouillée avec le ministre de la police. L'arrangement aurait donc pu nous convenir à tous deux, mais pour me faire une amie, encore la chose n'était-elle pas sûre, il fallait commencer par me faire, parmi les siens, dix ennemis que je n'étais pas en mesure de combattre ; elle n'eût rien gagné au marché, et je ne pouvais qu'y perdre. Je n'osai pas risquer d'améliorer sa situation ; je la plaignois d'avoir inspiré de la jalousie à nos beaux esprits, mais je m'en tins à son égard au passeport qu'elle avait demandé pour l'Amérique, prenant garde de ne pas être sa dupe, c'est-à-dire qu'elle ne me mît pas dans le cas d'avoir recours à des moyens qui me répugnaient.

On a aussi beaucoup crié contre l'exil de madame Récamier. En général, on parle de tout à tort et à travers sans trop savoir ce que l'on dit. Tout le monde avait connu les mauvaises affaires de la maison Récamier, à la suite, des-

quelles madame Récamier avait été vivre en province ; cela était fort honorable, mais il ne fallait pas s'y faire passer pour une victime de la tyrannie et écrire à tout le monde des balivernes de ce genre. Il aurait été plus juste de leur dire tout net que l'on avait perdu sa fortune par de fausses spéculations que d'en accuser l'empereur. Madame Récamier demeurait en province par raison, et elle disait à ses admirateurs, qui la sollicitaient de rentrer à Paris, que cela ne dépendait pas d'elle, voulant par là donner à penser que c'était l'empereur qui l'en empêchait, lorsqu'il ne pensait pas à elle. Cela fit qu'il ordonna que, si elle y revenait, on ne lui laissât plus former ce cercle de frondeurs au milieu duquel elle répandait avec affectation sa douleur ; et pour parler plus franchement, je lui écrivis que je désirais qu'il n'entrât pas dans ses projets de venir à Paris si tôt, etc., etc. Elle n'avait aucunement celui d'y rentrer, mais elle fut fort aise d'avoir été exilée, cela la mettait à son aise pour répondre à une foule de solliciteurs vis-à-vis desquels cela lui donnait une position. Il y a encore un motif qui me détermina, et cela par intérêt pour elle-même ; je voulus lui éviter les désagrémens qui auraient été la conséquence naturelle du voyage *qu'elle allait entreprendre en Suisse.* Si elle me lit, elle saura ce que je veux dire, et si un jour j'ai le plaisir de lui faire ma cour, je lui apprendrai, en lui demandant grâce, comment j'ai su si bien ce qui la concernait, et elle me saura gré de l'avoir engagée à rester à Lyon. J'ai eu la preuve que j'avais été bien informé, en voyant, dans les salons d'un prince d'Allemagne,* le beau tableau que M. Gérard a fait de cette gracieuse dame, qui a voulu mettre son portait à la place de sa personne dans ce palais.

Au reste, la haine que madame Récamier portait à l'empereur date, pour ainsi dire, des premiers jours du consulat.

* Le prince Auguste, fils du prince Ferdinand, frère du grand Frédéric.

Voici quels en sont les motifs, on verra s'ils sont bien légitimes.

Lucien, pendant son ambassade d'Espagne, eut occasion d'envoyer en courrier à Paris un de ses amis qui l'avait accompagné en Espagne. Celui-ci, en passant à Dax, s'arrêta chez M. Méchin, préfet du département des Landes, et parmi les renseignemens que celui-ci le chargea de transmettre au premier consul sur la position de son département, il lui fit connaître toutes les peines qu'il se donnait inutilement pour découvrir d'où partait un journal rempli d'injures dégoûtantes contre le gouvernement, le premier consul et les membres de sa famille. Ce journal arrivait régulièrement, et était porté mystérieusement à domicile. M. Méchin en remit sept numéros au courrier, qui partit de suite pour Bordeaux. Le commissaire de police de cette ville était dans le même cas que M. Méchin, se plaignait du même journal, et en remit quatre autres numéros au courrier, qui arriva à Paris chez le premier consul avec onze de ces numéros, qui furent envoyés au ministre de la police, alors M. Fouché. Les informations qu'il prit lui apprirent bientôt que ce journal était rédigé à Paris, par un certain abbé Guyot, qui profitait de ses liaisons d'amitié avec M. Bernard, père de madame Récamier, l'un des administrateurs de la poste aux lettres, pour faire parvenir ce journal dans tous les lieux où il avait des connaissances, qui se chargeaient de le répandre.

L'arrestation de M. Bernard fut la suite de cette découverte. Au bout de quelque temps, il fut amené au ministère de la police pour y être interrogé. Cela avait lieu précisément le jour même où madame Récamier venait au ministère de la police pour connaître les motifs de l'arrestation de son père, en protestant de son innocence et sollicitant la permission de le voir. On ne la fit pas attendre. Elle le vit à l'hôtel du ministère, apprit les motifs de son arrestation et n'osa

plus récriminer. Elle était alarmée sur les suites qu'aurait cette affaire ; elle proposa de les prévenir par la démission de son père, M. Bernard, qui la donna sur-le-champ, et qui fut acceptée.

Le premier consul n'en entendit plus parler, et ordonna de mettre M. Bernard en liberté ; madame Récamier, ne voulant pas reconnaître cet acte d'une généreuse justice, préféra conserver son aigreur, qu'elle fit partager à tous ses nombreux admirateurs.

Les exils de dames se réduisaient donc à ces trois-là ; ceux d'hommes consistaient en très-peu d'individus que cette mesure avait obligés de vivre hors de leurs habitudes ; car, pour ceux qui, sans cela, passaient leur vie dans leurs terres, en quoi pouvait-elle les contrarier ?

Il n'y avait guère que M. de Duras qui avait d'abord été exilé assez loin ; mais qui petit à petit s'était rapproché si bien, qu'il venait assez fréquemment à Paris, où on ne l'inquiétait en aucune façon. On faisait du bruit lorsqu'il était reparti, afin qu'il ne s'accoutumât pas trop à ces visites, mais c'était tout ; tant qu'il n'avait pas repris le chemin de son département, on ne l'apercevait pas.

M. de la Salle était réputé homme de mouvement, capable de se porter à quelque coup d'éclat ; on le tenta en Bourgogne, où il a justifié l'opinion que l'on avait de son caractère, car il n'attendit pas que les événemens du mois d'avril 1814 fussent arrivés pour prendre le parti de se prononcer.

Il y avait encore M. de Montrond, qui était exilé à Anvers ; je lui ai dit à lui-même à qui il avait obligation de sa disgrâce ; quant à l'empereur, il n'a fait qu'approuver la mesure qu'on lui a proposée.

Voilà en quoi consistaient, au mois de juillet 1810, tous ces exils contre lesquels on a tant crié ; cela ferait rire de pitié, si de grands malheurs n'avaient été la suite, et, pour ainsi dire, la conséquence de cette altération journalière que

l'on portait à la considération et au respect dû au gouvernement.

Une réflexion peut se placer ici : au moment de la grande puissance de l'empereur, c'est-à-dire après son mariage, il pouvait donner un libre cours à ce prétendu despotisme, à ce goût pour l'arbitraire qu'on lui a attribué. Cependant c'est à cette époque qu'il a accordé le plus de grâces et de faveurs. Je m'apercevais qu'on avait fait croire aux hommes de lettres qu'il les regardait comme ses ennemis, et déjà je commençais à avoir une opinion formée sur toutes les pratiques qui avaient été mises en œuvre pour lui en aliéner beaucoup.

Comme il m'avait particulièrement recommandé de les bien traiter, je cherchai une occasion de faire connaissance avec eux : elle arriva tout naturellement. On avait adressé à l'empereur une foule de productions poétiques à l'occasion de son mariage, il m'écrivit de lui donner des renseignemens à cet égard ; il s'agissait, comme on peut le croire, des écrivains et non de leurs productions, car, pour les vers, je distinguais bien ce que j'éprouvais en les lisant ou en les entendant réciter, mais en discuter le mérite était tout-à fait au-dessus de mes forces.

Je fis réunir toutes ces productions littéraires, et me fis indiquer celles qui avaient réuni le plus de suffrages ; je me fis en même temps représenter tout ce qui avait été composé dans de semblables circonstances depuis Louis XIV, et avait été jugé assez bon pour être conservé jusqu'à nous ; on ne put me désigner que l'ode intitulée *la Nymphe de la Seine*, que Racine avait composée dans sa jeunesse à l'occasion du mariage de la dauphine. Elle est moins longue et me parut moins belle que la plupart de celles que le mariage de l'empereur avait fait éclore.

J'eus ainsi occasion, en exécutant les ordres qu'il m'avait donnés, de l'entretenir de chaque auteur en particulier, et de lui faire connaître que ces vers dont ils chargeaient les

colonnes des journaux leur avaient été commandés par mon prédécesseur. L'empereur fut indigné, et me répondit : " On me l'avait dit, mais je ne voulais pas le croire ; voilà comment il faisait de tout ; ainsi je passe pour avoir fait faire mon éloge." Cette conduite l'avait blessé, il m'envoya l'ordre de lui proposer une répartition de cent mille francs aux différentes personnes qui avaient fait remarquer leur talent dans cette circonstance. Il ajouta que c'était le servir bien mal que de ne pas récompenser des auteurs qu'on avait mis en œuvre. En effet, s'il n'eût pensé à eux, ces messieurs n'auraient jamais entendu parler de la gratification que je leur ai remise de sa part, et auraient été autorisés à se plaindre de lui, qui pourtant était étranger à l'oubli comme à la commande.

J'appris par là que c'était encore un des moyens de police pour acquérir de la fortune que de faire faire des vers ; mais au moins lorsqu'on l'a si utilement employé pour son propre intérêt, il ne faut pas avoir l'impudence de venir imprimer à la face du monde que celui des libéralités duquel on s'enrichissait, et devant lequel on brûlait un encens qu'il ne demandait pas, était un tyran que l'on cherchait à détruire. En distribuant cette somme à toutes les personnes auxquelles elle était destinée, j'eus occasion de les voir l'une après l'autre, et j'avais soin de lire immédiatement après la pièce de poésie de celui avec lequel je venais de converser, lorsque j'étais encore plein de la curiosité de le connaître, et rarement on n'aperçoit pas quelque côté du caractère de l'auteur entre sa physionomie et une production qui avait dû nécessairement partir d'un mouvement de son âme.

CHAPITRE II.

M. Esménard.—Les académiciens.—M. de Châteaubriand.—M. Etienne.—M. Jay.—M. Michaud.—M. Tissot.—Service que lui rend l'empereur.—Comment M. Tissot en prouve sa reconnaissance.—Il succède à Delille.

C'EST à cette occasion-là que j'ai connu particulièrement M. Esménard ; j'avais lu son poème de la Navigation, et je ne concevais pas qu'un homme qui avait fait une aussi belle chose pût mériter d'être abreuvé de la calomnie dont il était couvert. Lorsque je me l'attachai, j'entrepris de le secourir ; j'avais des moyens de faire des générosités, tant par la fortune que l'empereur m'avait donnée que par les avantages de mon emploi. J'aidai M. Esménard, et en débarrassant son esprit de tout ce qui le tourmentait, j'eus un homme entièrement dévoué et d'un talent supérieur, qu'il me consacra tout entier ainsi que son temps. Il m'a servi fidèlement ; il aimait l'empereur avec sincérité, et n'a jamais craint de me dire la vérité ; il m'a fait faute plus d'une fois, j'ai eu lieu de regretter sa mort. C'est par lui que j'ai connu les hommes de lettres, tant sous le rapport du talent que dans ce qui leur était personnel ; j'étais préparé à ce qu'il me dirait beaucoup de mal, ayant autant d'ennemis, et j'en eus encore une bonne opinion, parce qu'il ne décriait même pas ceux qui le déchiraient sans pitié. Je ne parle de lui ici que dans les relations que j'ai eues avec lui. Cet homme de talent me coûta bien des soins, car la jalousie qu'il inspirait ameuta tout le Parnasse contre son protecteur.

A mesure que je faisais connaissance avec tous nos académiciens, je voyais que cette savante société était do-

minée par une coterie qui épiait toutes les places qui venaient à y vaquer pour y faire nommer quelques-uns de ses amis; et que hors d'un certain cercle, il n'y avait point d'espérance d'y être admis, quelque mérite qu'on eût eu.

Je me mis dans la tête de faire mettre quelques-uns des miens sur les rangs, non pas par amour-propre, mais pour avoir les moyens de repousser les attaques qui me seraient venues de ce côté, car je voyais bien qu'elles seraient fréquentes et surtout dangereuses, parce que la partie de littérature que j'aurais pu négliger serait précisément devenue une arme puissante à employer pour nuire au ministre de la police; j'étais d'ailleurs effrayé de la quantité de livres que l'on portait chez moi dans une semaine, et si je n'avais pas eu vingt personnes pour les faire lire et y apercevoir le côté répréhensible, aussitôt que la méchanceté aurait pu le faire, mon temps aurait été employé à croiser le fer avec des intrigues qui auraient pris à tâche de se jouer de moi.

Je formai ainsi le projet de faire entrer M. Esménard à l'académie, et m'employai si bien, que je lui fis donner une majorité de suffrages sans laquelle il aurait infailliblement été rejeté.

Je fus aidé en cela par des hommes en place qui faisaient partie de la classe des belles-lettres.

Ce petit triomphe m'enhardit; peu de temps après Chénier vint à mourir, et je voulus y faire entrer M. de Châteaubriand; je réussis à le faire nommer, et quand je n'aurais fait que cela pour les lettres, je croirais avoir bien mérité d'elles. Mais quant à sa réception, elle souffrit des difficultés, et on ne put obtenir de lui de les vaincre; il avait pu justement se trouver offensé d'une mesure à laquelle la classe académique crut devoir le soumettre.

MINISTÈRE DE LA POLICE.

MM. Étienne, Jay, Tissot, Michaud.

J'éprouvais le besoin de former autour de moi une petite réunion d'hommes d'esprit autant que sages et éclairés. Je connaissais M. Étienne pour l'avoir vu souvent à l'armée, et je savais qu'il était agréable à l'empereur, qui l'estimait beaucoup ; mais M. Étienne avait une répugnance insurmontable à entrer en contact avec le ministre de la police générale. Ce ne fut qu'à la mort de M. Esménard que je parvins, par l'intermédiaire de M. Arnault, membre de l'Institut, digne de la plus grande estime, à déterminer M. Étienne à accepter la division vacante, et qui n'avait pas le plus léger rapport avec le reste du ministère. L'empereur approuva ce choix, et j'eus beaucoup à m'applaudir de l'avoir fait, tant je trouvai de loyauté, de raison dans M. Étienne. J'aurais de bien nobles traits à citer de cet homme, d'un esprit si brillant et d'un cœur si droit.

Je ne connaissais M. Jay que pour en avoir entendu parler comme d'un homme de beaucoup d'esprit et d'instruction. Après avoir suivi en Italie M. le duc d'Otrante, qui lui avait confié l'éducation littéraire de ses enfans, il avait quitté ce ministre lorsqu'il s'était embarqué à Livourne pour se rendre en Amérique, et venait de rentrer à Paris. M. Jay appréhendait beaucoup les préventions qu'il me supposait contre toutes les personnes qui avaient appartenu au duc d'Otrante. Je ne le laissai pas beaucoup dans l'incertitude. Je l'appelai près de moi, et je fus si content de sa personne, de ses sentimens politiques, qu'il ne prit aucun soin de cacher, et de la modération de son esprit, que je résolus de l'attacher à mon cabinet, au titre qui lui conviendrait le mieux. Je lui confiai la fonction de traduire et d'analyser les productions anglaises,

qui abondaient au ministère de la police, par l'entremise des commissaires de Boulogne. M. Jay accompagnait les rapports qu'il me faisait sur ces ouvrages d'observations sur la direction politique de ces publications. Son travail était envoyé directement à l'empereur, qui m'a chargé plusieurs fois d'en témoigner sa satisfaction à l'auteur. Quelque temps après, il m'ordonna de le charger de la direction du journal de Paris.

On m'avait parlé de M. Michaud sous les rapports les plus avantageux; il s'occupait alors de son bel ouvrage sur les croisades. Je saisis toutes les occasions de l'attirer chez moi, et j'eus lieu d'être aussi satisfait de son dévoûment que tout le monde l'était de son esprit: il s'était rallié de bonne foi au gouvernement impérial. Meilleur juge que moi du caractère et des dispositions des hommes, et connaissant les sentimens de M. Michaud, comme son talent, l'empereur m'ordonna de le placer sur la liste des bénéfices, lors de la répartition des actions de la Gazette de France. Depuis, l'empereur ne l'oublia jamais dans toutes les circonstances où il voulut accorder quelques récompenses aux gens de lettres. Je n'eus jamais qu'à me louer de mes rapports avec M. Michaud, qui, de son côté, n'eut jamais à se plaindre de mes procédés envers lui; je crois qu'il ne me refuserait pas cette justice.

J'avais entendu parler de M. Tissot comme auteur de plusieurs productions littéraires. Je savais encore qu'il devait à l'empereur de n'avoir pas été la victime des plus lâches ressentimens d'ennemis implacables, qui avaient voulu le faire comprendre dans les déportations qui eurent lieu après l'affaire du 3 nivose. Sur les représentations de MM. Monge, Bertholet, Cambacérès et de madame Bonaparte, qui le connaissaient depuis long-temps, le premier consul le raya lui-même de la liste fatale; mais comme on insistait encore pour l'éloigner au moins de Paris, le pre-

mier consul ordonna l'examen le plus sévère de la conduite de M. Tissot pendant la révolution, et comme on ne trouva aucun fait à sa charge, le général Bonaparte jugea combien les passions étaient en jeu dans cette circonstance, et le rendit à sa famille. Depuis cette époque, deux hommes, exaltés par l'esprit de parti, vinrent lui confier le dessein qu'ils avaient conçu d'attenter aux jours du premier consul; le sacrifice qu'ils avaient fait de leur vie pouvait assurer le succès de leur criminelle entreprise; ils y renoncèrent à la voix de M. Tissot. Cette bonne action était restée ensevelie dans le silence pendant plusieurs années. Je l'appris par hasard, et je m'empressai de la faire connaître à l'empereur. Il en fut touché, et c'est alors qu'il me raconta lui-même en détail comment il avait sauvé M. Tissot du plus grand des dangers, dans un moment où chacun voulait satisfaire ses haines particulières à la faveur d'une circonstance aussi terrible que l'attentat du 3 nivose.

Je ne révélai point, et je ne devais point révéler cette circonstance à M. Tissot, et jusqu'à la lecture de mon ouvrage il l'ignorera. Elle me donna l'envie de le connaître personnellement. Il vivait alors dans la retraite, ne s'occupant que des lettres et d'un emploi dans les droits-réunis, dont le chef, M. François de Nantes, un des hommes les plus spirituels de France, avait beaucoup d'amitié pour lui. Nous eûmes ensemble une entrevue pleine de franchise. Je n'avais en ce moment à lui offrir dans mon ministère aucune fonction qu'il pût accepter; je me bornai à lui demander s'il voulait se charger de me signaler les ouvrages de littérature et d'art qui méritaient l'attention publique, et de m'indiquer les jeunes talens qu'il fallait encourager: j'attachais la plus haute importance au bonheur de contribuer à favoriser son choix. M. Tissot accepta ce genre de travail et s'en acquitta avec autant de zèle que de bienveillance. Plus d'une personne lui a dû, sans le savoir,

d'honorables récompenses de l'empereur. Les jeunes gens surtout avaient en lui un ami et un avocat plein d'ardeur. Plus tard, l'empereur me donna l'ordre de confier la rédaction de la Gazette de France à M. Tissot.

A la mort de l'abbé Delille, qui l'avait choisi pour suppléant dans sa chaire de poésie latine, le premier mouvement de l'empereur fut de penser à M. Tissot; il vit avec plaisir les suffrages du collége de France et de l'Institut le lui proposer pour successeur de l'abbé Delille; M. Tissot fut donc nommé professeur en titre.

L'empereur a toujours fait un cas particulier de la droiture et du jugement de cet écrivain; je l'ai vu une fois le faire appeler près de lui pendant les cent jours.

Avec ce petit aréopage, je me crus en état de prévenir les effets de la prévention, de paralyser la malveillance qui me supposait des intentions hostiles et des sentimens qui étaient loin de ma pensée; je jugeais, au contraire, dès mon entrée au ministère, que, pour bien servir l'empereur, il fallait me tenir dans la ligne de la modération, et n'écouter aucune haine personnelle. Je voulais surtout agréer aux gens de lettres, en marquant leurs succès et leur noble attitude dans la littérature et dans la politique. Les hommes estimables que j'avais choisis me secondèrent admirablement par leur bienveillance et leur zèle pour tous les talens. Quant à mon influence sur ces écrivains, les personnes qui possèdent les journaux de l'époque peuvent se convaincre qu'ils n'ont pas craint de professer hautement alors des principes qui plusieurs fois, depuis la restauration, les auraient conduits à la police correctionnelle. Mais le gouvernement était fort, sa théorie nationale; il avait rallié tous les esprits et tous les partis. On aurait regardé comme un fou celui qui aurait prêché la discorde, nous ne nous inquiétions pas de la liberté de telle ou telle opinion. J'adjure ces messieurs de déclarer dans quelles circonstances j'aurais pu les inviter ou les autoriser

à employer le subterfuge et la ruse pour donner telle ou telle direction à l'esprit public. Fort de mon innocence à cet égard, je reste convaincu, de mon côté, qu'ils ne se seraient prêtés à aucune lâche complaisance, car ils avaient beaucoup d'indépendance, et jamais peut-être l'empereur n'a entendu, sur certaines matières, des vérités aussi fortes que celles que j'ai puisées quelquefois dans leurs conversations, les plus libres peut-être qui aient eu lieu dans Paris, et dont aucun d'eux ne craignait jamais les conséquences. La liberté de ces entretiens fut même rapportée à l'empereur par des personnes dont le zèle officieux est toujours prêt à nuire.

Je commençais à prendre racine dans des fonctions dont je n'avais aucune idée quelques mois auparavant, et j'avais déjà moins peur du contact dans lequel j'étais obligé d'entrer avec toutes les imperfections humaines.

CHAPITRE III.

Bal de la garde impériale.—Fête du prince Schwarzemberg.—Incendie de la salle de bal.—L'empereur.—Impression que fait cet accident.—Composition du cabinet.—Intrigues diverses.—M. Ferrand.—Le chambellan.—Coteries, faux rapports.—Manière dont je les déjoue.

Ce fut au mois de juillet ou d'août de cette année 1810 qu'arriva l'horrible événement de l'incendie de la salle du bal à l'hôtel du prince Schwarzemberg.

Il donnait ce jour-là un bal à l'occasion du mariage de l'empereur avec la fille de son souverain. Je crois que celui que donna la garde impériale à la même occasion n'eut lieu que quelque temps après; toute la ville de Paris fut à cette fête, qui eut lieu à l'Ecole-Militaire, où il ne

se passa pas le moindre accident. Mais il n'en fut pas de même chez l'ambassadeur d'Autriche.

L'on avait construit, à côté de l'appartement principal de son hôtel, une vaste salle de bal, en charpente extrêmement légère. La tenture était en toile, recouverte d'étoffe brillante. En général, l'élégance et la grâce étaient tout ce que l'architecte chargé de cette construction avait cherché. Cette vaste salle, magnifiquement décorée, était éclairée par une grande quantité de lustres qui étaient suspendus à sa voûte.

On y arrivait par une galerie décorée de la même manière.

Les personnes invitées eurent bientôt rempli la salle ainsi que tous ses dégagemens. L'empereur avec l'impératrice, la reine de Westphalie, la vice-reine d'Italie étaient arrivés, et le bal était dans sa plus grande vivacité, lorsqu'une bougie mit le feu en s'inclinant à une des guirlandes de fleurs artificielles qui décoraient le pourtour de la galerie. Le courant d'air étendit le feu avec la rapidité de l'éclair et le porta jusqu'à la salle du bal, qui fut enflammée dans un clin d'œil.

L'empereur était au milieu de la salle; il attendait le secours des pompiers, et fut fort mécontent de leur lenteur. Le danger devenant imminent, il emmena l'impératrice, la reconduisit aux Tuileries, et revint chez le prince de Schwarzemberg pour voir ce qui s'y passait; il avait déjà jugé que cet horrible accident serait accompagné de quelques malheurs. Aussitôt qu'il fut sorti avec l'impératrice, la peur s'était saisie de tout le monde; chacun avait fui par toutes les issues et cherchait à s'échapper.

Il y avait quelques degrés pour descendre de cette salle dans le jardin, l'ambassadeur de Russie, le prince Kourakin, ne les voyant pas, tomba, et fut foulé aux pieds de tout le monde. Comme il tardait à se relever, la flamme le saisit

dans cette position et le mit dans un état qui fit craindre long-temps pour sa vie.

Les pièces de bois principales de cette légère architecture furent consumées en un instant, et sa vaste entrée avec tous les lustres tomba sur les personnes qui n'avaient pas encore pu sortir. Les pompiers ne firent pas preuve de vigilance dans cette occasion : à la vérité ils n'eussent pu, dans aucun cas, sauver la salle ; mais s'ils avaient été en mesure, ils auraient retardé les progrès de l'incendie de manière à donner à tout le monde le temps de l'évacuer.

Ils n'avaient même pas d'eau dans leurs pompes ; il s'était passé plus d'une demi-heure avant qu'ils fussent en état d'agir. L'empereur était présent et ne se retira que quand le feu fut tout-à-fait éteint. Il prenait part à l'affliction du prince de Schwarzemberg, à qui il disait des choses rassurantes. Il envoya chercher le préfet de police, auquel il témoigna beaucoup de mécontentement, et je crois que c'est de ce jour qu'il résolut de le changer aussitôt qu'il aurait trouvé quelqu'un pour le remplacer. La place exigeait un homme particulièrement propre aux détails sans nombre qui en dépendent, et il y en a peu qui soient en état de la bien remplir. Lorsque le feu fut éteint, l'empereur retourna à Saint-Cloud, et me fit dire de venir le lendemain de bonne heure lui rendre compte des résultats de cet événement. Ce ne fut qu'au jour que l'on retrouva sous les restes des bois brûlés de la salle le corps de la princesse Schwarzemberg, femme du frère aîné de l'ambassadeur ; sortie heureusement de la salle, elle était rentrée pour chercher ses enfans qu'elle n'avait pas vus sortir. A peine était-elle sous cette voûte enflammée, que la charpente s'écroula, et la consuma au point qu'on ne put la reconnaître qu'à quelques débris de bijoux.

La comtesse de la Leyen mourut quelques jours après de

ses brûlures, ainsi que la femme du consul-général de Russie, et madame Touzard, femme d'un officier-général du génie ; beaucoup d'autres furent grièvement blessées et souffrirent long-temps des suites de cet horrible événement, qui fut pendant long-temps le sujet des conversations de toute la France. Je reçus, dans ce temps-là, une correspondance bien extraordinaire. On y rappelait l'événement arrivé au mariage de la dauphine, la feue reine de France. Tout le monde en parlait ; on faisait des rapprochemens, et on allait même jusqu'à conjecturer des choses qui auraient paru ridicules à l'homme le moins sensé, et qui pourtant se sont, en grande partie, vérifiées. Ce n'est point exagérer que de dire que l'on fut frappé de l'idée qu'il y avait une mauvaise destinée inséparable de nos alliances avec l'Autriche. Cette opinion s'établissait, et j'eus à surmonter beaucoup de difficultés pour en détruire les fâcheuses conséquences.

J'ai dit plus haut qu'après avoir divisé la surveillance que j'observais dans Paris, je n'y trouvai rien de bien important, et que je l'envisageai ensuite sous un autre rapport. Voici ce que j'ai voulu dire.

Je ne voyais que le mal qui était produit, et pendant que j'en cherchais les causes, il en arrivait d'un autre côté ; ensuite je reconnaissais déjà que la facilité avec laquelle on abordait l'empereur fournissait à la méchanceté beaucoup d'occasions de débiter des contes qui lui étaient rapportés comme des propos de telle ou telle classe de la société, ou comme venant d'hommes à spéculations qui cherchaient à faire baisser les fonds pour favoriser quelques opérations. J'avais remarqué que, la plupart du temps, ces contes n'étaient que le résultat de l'imagination de quelques cerveaux creux ou oisifs, qui abusaient de l'accès qu'ils avaient près du souverain, pour prendre tout à la fois une apparence de zèle pour son service, et favoriser en même temps des projets d'ambition particulière ; la confiance exclu-

sive de l'empereur paraissait être disputée entre quelques individus qui épiaient toutes les occasions de pousser à des places dans son intimité leurs amis et leurs obligés, afin de l'entourer d'une atmosphère tout à leur dévotion. Je voyais conduire de front des intrigues de laquais pour faire entrer des protégés dans toutes les différentes parties du service de la maison de l'empereur ; depuis celui du grand-maréchal, du grand écuyer, du grand chambellan, on avait songé à pénétrer jusqu'au cabinet de l'empereur.

Ce cabinet était organisé ainsi. Ce que l'on appelait le cabinet particulier n'avait qu'un seul secrétaire dit *du portefeuille*, qui était M. de Menneval ; il en fut ainsi jusqu'au retour de Russie, que l'état de la santé de ce dernier obligea l'empereur de le remplacer, après l'avoir toutefois placé près de l'impératrice comme secrétaire des commandemens, lors de l'institution de la régence, et avec mission de lui écrire tous les jours pendant qu'il était absent.

M. Fain, archiviste, occupait un cabinet séparé avec les archives, où les papiers du cabinet particulier ne devaient être déposés qu'après la consommation des affaires auxquelles ils se rapportaient ; il n'entrait au cabinet de l'empereur que lorsqu'il y était appelé, et pour l'instant où l'empereur en avait besoin.

MM. Mounier et Desponthons, secrétaires du cabinet, occupaient un bureau commun séparé. Le premier était chargé de la traduction des gazettes étrangères et s'était associé pour ce travail des traducteurs de son choix, il recevait pour ce service 50,000 francs par an, et cependant je ne manquais pas d'envoyer exactement les gazettes anglaises toutes traduites à l'empereur, parce que je les recevais le premier. M. Desponthons était chargé du travail relatif au génie, et il était par là même moins employé. M. Dalbe était chargé du travail relatif aux cartes et avait avec lui deux ingénieurs géographes avec lesquels il occupait un

cabinet séparé. Par cette division, l'intrigue ne put se donner d'accès au cabinet particulier ni dans les bureaux : aussi chercha-t-elle à mieux réussir près de l'impératrice en voulant y pousser ses créatures. Le premier essai fut de placer M. de Narbonne grand-maître de sa maison, et, quoique l'empereur goûtât assez M. de Narbonne, il refusa cette nomination, que, de son côté, l'impératrice repoussait encore plus fortement que lui. M. de S*** se donna beaucoup de mouvement pour faire nommer comme secrétaire des commandemens de l'impératrice, d'abord un M. de Gillevoisin, sa créature, ensuite M. Ferrand, le même qui a été célèbre en 1814, par l'occupation des postes. Mais l'empereur avait un contrôle invisible qui lui fit repousser toutes ces insinuations ; il ne voulut mettre près de l'impératrice que quelqu'un d'incorruptible : c'est pourquoi il s'imposa plus tard le sacrifice de M. de Menneval, qui lui était cependant si nécessaire.

J'ai été un des premiers à voir où ce malheureux tripotage nous mènerait à cause de la facilité avec laquelle on faisait retentir par cent bouches, un propos lancé avec intention contre quelqu'un qu'on voulait perdre.

J'ai eu le courage de dire là-dessus à l'empereur même ce que je voyais et ce que l'on me disait ; je ne lui ai rien caché, et l'expérience n'a que trop prouvé combien peu étaient dignes de son estime et de son affection ceux qui se disputaient ses faveurs, en regardant comme un tort personnel qu'on leur faisait, les marques de bienveillance qu'il accordait à ses plus anciens serviteurs.

L'empereur, que l'on a long-temps voulu faire passer pour un homme sombre, méfiant, était bon jusqu'à l'excès et confiant dans tout ce qui ne l'avait jamais trompé ; il croyait un bien plutôt qu'un mal, jusqu'à ce qu'il eût pris, comme il le disait, *la main dans le sac*. Il fallait beaucoup d'adresse pour perdre quelqu'un dans son esprit ; je n'ai re-

marqué, de ce côté-là, qu'une chose qu'on puisse lui reprocher, c'est que, lorsqu'il s'apercevait qu'il avait été trompé, il ne témoignait pas son mécontentement avec assez de force aux calomniateurs, qui retombaient quelque temps après dans les mêmes ornières.

Il se serait évité bien des embarras, s'il avait fait une justice éclatante de la première calomnie qui lui a été rapportée.

J'ai dit qu'il était confiant dans tout ce qui l'entourait d'habitude; je vais en citer un exemple entre cent qu'il me serait facile de rapporter.

Je l'accompagnais comme son aide-de-camp dans une revue qu'il fit à Vienne du 7ème régiment de hussards, après la bataille de Wagram. Il nommait aux emplois vacans, et donnait des récompenses aux officiers et soldats qui avaient été blessés pendant la campagne. Le colonel du 4ème régiment lui demanda la destitution d'un officier qui n'était pas présent à la revue, et qui vivait à Vienne dans la plus dégoûtante débauche, de laquelle on n'avait pas pu le tirer, même pour se trouver à son devoir d'honneur le jour de la bataille de Wagram.

L'empereur non seulement le destitua sur-le-champ, mais ordonna qu'il en fût fait un exemple, et dit au prince de Neuchâtel, qui en prit note, de faire arrêter cet officier et de le mettre à un conseil de guerre. Avant de quitter la revue, l'empereur nomma à son emploi un des sous-officiers du régiment. La coutume était de faire signer le même soir à l'empereur le décret définitif de toutes les nominations qu'il avait faites en passant la revue d'un corps. Le prince de Neuchâtel le servait avec un zèle qui ne contribuait pas peu à le faire tant chérir des soldats. Ils savaient que toute chose qui les intéressait était aussitôt expédiée par lui qu'elle avait été ordonnée par l'empereur.

Lorsqu'il avait signé un travail quelconque, on le ren-

voyait de son cabinet à la secrétairerie d'Etat, qui, après l'avoir minuté, le faisait passer aux différens ministères dans les attributions desquels il devait être classé.

Le décret de destitution de cet officier de hussards et celui de nomination à son emploi furent donc envoyés à ce bureau. Il n'y eut pas moyen d'empêcher son exécution; mais on fit si bien près du prince de Neuchâtel, que le conseil de guerre n'eut pas lieu; l'officier destitué reprit le chemin de Paris, où, deux mois après le retour de l'empereur, les mêmes protecteurs le firent comprendre dans une nomination de chambellans. On se garda bien de laisser soupçonner à l'empereur que cet individu qu'on faisait entrer dans sa maison était ce même officier de hussards chassé deux mois auparavant. On alla plus loin: on fit rétablir ce gentilhomme sur les contrôles; on le vit en moins de deux ans chef d'escadron et membre de la Légion-d'Honneur. Je ne connaissais pas ce chambellan pour être l'officier de hussards que j'avais vu dénoncer par son régiment; ce ne fut que long-temps après que j'en parlai à l'empereur, pour lui démontrer combien l'intrigue était astucieuse pour jeter dans son intérieur des hommes qui n'avaient d'autre mérite que de bien rapporter ce qui s'y passait.

On mettait le même soin à introduire dans les maisons des membres de sa famille tout ce que l'on trouvait de bon à être employé de cette manière, pour nuire aux personnes qui y exerçaient déjà des emplois.

L'empereur fut fort mécontent de ce qu'on l'avait trompé ainsi; mais nous étions déjà trop engagés dans de mauvaises circonstances pour pouvoir rien changer à la marche que l'on suivait depuis long-temps.

Tout ce que je voyais de ce côté-là me dégoûtait des fonctions du ministère de la police; il aurait fallu, ou tromper l'empereur à la journée en se rendant le complice de

toutes ces misérables intrigues, ou s'exposer à mille tracasseries en voulant les croiser ; je ne pouvais cependant pas y rester indifférent. Je composais avec celles qui étaient de nature à avoir quelques fâcheux résultats ; je prévenais les principaux acteurs que je n'étais pas le seul qui eût les yeux ouverts sur les imperfections de ce monde, que je désirais de tout mon cœur qu'il n'y eût jamais que moi pour contrarier leurs petites allures, mais que je les avertissais que, s'il était jamais question d'eux, je ne mentirais pas d'une syllabe pour les préserver de ce qui devait leur arriver.

J'ai tenu exactement parole ; malgré cela, quelques-uns et quelques-unes ont eu à se plaindre, ils m'ont soupçonné, même accusé ; ils avaient d'autant plus tort, que je n'ignorais rien, absolument rien de ce qui les concernait, et que, loin de leur nuire, j'ai quelquefois arrêté l'orage en détournant les regards de l'observateur. J'ai plus d'un ennemi en ce moment qui me doit de la reconnaissance sous ce rapport ; il me serait facile d'en administrer les preuves. En général, ces vilaines tracasseries de société étaient sans fondemens réels ; elles étaient pour moi le signal de quelque dénouement d'intrigues préparées de longue main, et en même temps le masque que prenait la méchanceté, lorsqu'elle voulait porter atteinte à quelqu'un. Je pris le parti de chercher à tromper moi-même cette sorte de monde, plutôt que d'être sans cesse occupé à rompre ses intrigues.

Je fis fabriquer des histoires, et je parvins bientôt à les inoculer si bien à la crédulité de nos agréables, qu'on venait me les rapporter pour nouvelles. Comme il y en avait quelques-unes de mordantes, et que quelquefois même elles atteignaient des personnes qui étaient dans mon intimité, je distinguais la méchanceté avec laquelle on attribuait les plus piquantes aux personnes pour lesquelles on aurait voulu que je fusse mal disposé, et les avantageuses, on les attribuait

à celles pour lesquelles on voulait que je fusse bien. J'avais l'air de croire tout, je récompensais même le zèle du conteur, qui pourtant ne me rapportait que ce qui était sorti de chez moi; mais il l'avait brodé, corrigé et augmenté à n'y presque plus rien connaître. Ce moyen me réussit quelque temps, mais tout s'use, particulièrement à Paris.

Plus j'allais en avant, et moins je concevais qu'un grand Etat eût besoin d'une administration dont je sentais toute la faiblesse, pour ne pas dire la nullité; je voyais bien l'état de l'horizon, mais je n'en apercevais pas les causes.

Je pouvais bien, ainsi que cela s'était déjà pratiqué, faire du bruit pour l'apaiser ensuite: cela peut être utile quelquefois; je l'ai fait aussi lorsque je voulais que l'on me crût loin d'une chose que j'allais saisir, et dont un regard pouvait m'éloigner. Tout cela ne me satisfaisait pas, et ne concernait d'ailleurs que des opérations particulières. Je n'avais pas plus tôt réussi à une chose qu'elle ne m'occupait plus; c'était la besogne à faire, et ce que je n'apercevais pas qui me tourmentait.

Il y avait telle partie de ma volumineuse correspondance que je dévorais; je ne gardais pour me reposer que celle qui était relative au monde.

Je voyais, par la première, que Paris exerçait une influence énorme sur les départemens, et que cette ville elle-même était soumise à l'influence qu'elle recevait tant du gouvernement que des étrangers.

Celle qui s'exerçait par le gouvernement se faisait sentir par tout ce qui lui était attaché, ou qui vivait par lui. Quoique cela composât un personnel fort nombreux, néanmoins il aurait été difficile de s'en servir pour former l'opinion contre quelques événemens qui auraient lésé trop d'intérêts.

CHAPITRE IV.

Esprit public en France.—Ses fluctuations.—Peu de confiance dans les communications officielles.—Courriers des ambassadeurs.—Ligne de correspondance avec l'Angleterre.—Agent de la reine d'Etrurie.—Papiers trouvés sur lui.—La reine d'Etrurie envoyée à Rome.—Modération de l'empereur.

L'OPINION en France a toujours été comme l'atmosphère, et proportionnée à l'harmonie qui régnait entre nos affaires et celles des autres puissances de l'Europe.

Dans une guerre, lorsque l'on gagnait des batailles qui devaient amener la paix, tout allait au mieux ; y en avait-il une de douteuse, tout était au pire. Etait-on en temps de paix, on observait les actes du gouvernement et ses opérations de finances, qui devenaient aussitôt le régulateur des entreprises de chacun de ceux qui avaient besoin de la tranquillité pour se livrer à des spéculations. Les ennemis du gouvernement personnellement suivaient cette fluctuation ; ils reprenaient ou perdaient courage selon que l'état des affaires politiques leur rendait ou enlevait des espérances de succès. Une bataille perdue sur l'Elbe se faisait sentir un mois après sur les bords de la Loire.

Une bataille gagnée dans les mêmes parages semblait assurer des années de tranquillité ; quand ce n'était plus le temps des batailles, on avait un autre thermomètre : comme l'espérance est la consolation des malheureux, alors on se traînait dans l'intrigue, en attendant qu'une circonstance heureuse vînt faire prendre une autre attitude.

C'est au milieu de tous les inconvéniens résultant de cet état de choses que j'ai dû vivre pendant tout le temps de mon administration ; il fallait que je fusse préparé pour

toutes les hypothèses, et il n'y a que des insensés, ou des sots, qui prennent les Français pour tels, en se persuadant qu'on leur en impose sur un événement qu'ils ont autant d'intérêt à connaître que celui qui voudrait les abuser en aurait à les tromper.

J'ai reconnu tout de suite cette vérité, et je ne me suis jamais inquiété que de porter remède aux suites d'un fâcheux événement, et jamais je ne l'ai dénaturé.

Les personnes qui m'en faisaient un reproche près de l'empereur, en mettant cela sur le compte de la malhabileté, étaient des sots qui trompaient l'empereur, et ne trompaient que lui, en persistant dans le système de silence qui laissait à la malveillance le droit d'exagérer le mal et d'atténuer le bien. On disait ensuite qu'il fallait éclairer l'opinion, empêcher qu'on ne tînt de mauvais propos, et on profitait de ce que l'on ne pouvait pas faire, pour parler mal de tout ce que l'on voulait perdre. On n'abuse point l'opinion sur des faits dont l'Europe est imbue ; les Français ne sont point des Hottentots : malheur à celui qui croira les duper impunément ! Ils sont patiens, ils souffrent, mais ils se vengent quand l'occasion s'en présente, et les malheureux qui, en rapportant tout à leur vanité, ont attiré sur celui qu'ils voulaient servir un moment d'humeur de la part de la nation, méritent d'être livrés à toute son indignation en réparation des maux qu'ils ont attirés sur elle.

C'était donc le plus souvent lorsque l'on aurait dû faire agir l'influence administrative sur l'opinion, qu'elle se montrait rebelle, méfiante dans tout ce qui lui paraissait officiel ; ceux qui voulaient persuader le contraire cherchaient à s'en faire accroire, pour avoir au moins un air de bonne foi en induisant en erreur celui qui devait connaître toute la profondeur du mal, lorsqu'il dépendait encore de lui d'y apporter du remède.

L'influence étrangère s'exerçait sur Paris par le besoin que tout le monde avait de la paix.

Tous ceux qui avaient des fortunes nouvelles à transférer depuis les extrémités de la Pologne jusqu'au midi de la France ; tous ceux dont les spéculations ou la conservation des emplois lucratifs ne pouvaient avoir de solidité que par la consolidation des institutions de l'empire, lesquelles ne pouvaient en prendre que par la durée de son pouvoir, et celui-ci paraissait chancelant à chaque renouvellement de campagne ; en un mot, chacun voyait qu'une lutte ou une bataille perdue perdrait mille familles, dont les destinées étaient toutes écrites au revers de la même médaille. C'est cette conviction qui rendait les esprits aussi inquiets et susceptibles d'être promptement altérés. Un succès les remettait comme un coup de soleil remet le temps après un orage, mais cela ne rendait pas la sécurité.

Le peu de confiance que l'on avait dans les communications officielles, qui étaient les seules que l'on donnait à la curiosité publique, avait dirigé celle de toute la société vers des informations étrangères. C'est dès-lors que les emplois diplomatiques ont été très-recherchés, et que quelques-uns de ces messieurs ont eu ce qu'on appelait tout-à-fait un crédit sur la bonne foi publique. Ils donnaient des nouvelles en retour de celles qu'ils se faisaient rapporter ; c'est de cette manière que l'influence étrangère s'exerçait sur Paris, et ce n'était pas en se renfermant dans un silence absolu qu'on pouvait arrêter ses ravages. Or, qui est-ce qui pouvait parler ? C'était le ministère. Je n'ai pas le projet de dire s'il fit bien ou mal, je ne veux que raconter les calamités qui furent la suite de la marche que l'on avait cru devoir prendre.

Lorsque je me suis aperçu de cette pente vers les informations étrangères, j'ai dû observer de quel côté nous venaient les bonnes et les mauvaises, et ce ne fut que de cette

époque que je jetai mes regards autour du cercle d'un ambassadeur. Le lendemain du jour où il avait reçu un courrier, je faisais aborder le courrier afin d'apprendre quel air on respirait au moment de son départ dans le pays d'où il avait été expédié. S'il n'en savait rien, celui qui le suivait en savait ordinairement davantage. On trouve parmi les messagers des hommes fort intelligens, et qui écrivent le journal de leur voyage aussi bien que pourrait le faire un bon officier d'état-major.

Lorsque plusieurs courriers arrivaient coup sur coup aux envoyés des grandes puissances, c'était moins chez eux que l'on trouvait ce qu'il y avait d'important à apprendre que chez les envoyés des petites puissances, dont l'intérêt à être bien informés est immense pour eux, parce que c'est un moyen de crédit dans leurs cours.

Chacun des envoyés de ces petites puissances gravite autour de celui d'une grande ; il lui paie un tribut d'hommages, et lui donne les informations qui sait se procurer, pour obtenir que ses courriers se chargent de ses dépêches, parce que l'on ne lui a pas alloué assez d'argent pour en expédier directement lui-même.

En même temps, il profite du patronage qui s'est établi par ces communications pour demander des nouvelles de sa cour, que le dernier courrier a apportées. L'ambassadeur ne dit jamais grand'chose, mais aussi il y en a peu qui fassent eux-mêmes leur besogne ; ils ont des sous-ordres qui, le plus souvent, en sont chargés. Toute l'adresse consiste à connaître quel est celui qui est le mieux placé pour approfondir ce que l'on a intérêt de savoir ; et comme cela ne paraît couvrir aucun projet, personne ne fait de difficulté de le dire, et cela une fois connu, il est bien plus facile encore d'être informé des habitudes de ces subalternes, qui la plupart fréquentent beaucoup plus ce que l'on appelle la demi-société que la bonne compagnie.

Lorsque l'on connaît les goûts particuliers et les habitudes d'un homme, il est à celui qui sait les satisfaire. J'ai connu des agens tellement adroits dans cette corruption, qu'ils rendaient joueur celui qui leur résistait, lui gagnaient tout son argent, lui en gagnaient même à crédit, et lorsqu'ils l'avaient mis dans cet état, ils composaient avec lui, et il faut avouer, à la honte des hommes, qu'ils réussissaient presque toujours. Ceux pour lesquels le jeu n'avait pas d'attraits étaient ordinairement accessibles par les femmes, et parmi elles il y en a plusieurs qui ont réuni tant de genres d'expériences, qu'elles rencontraient bien peu de choses impossibles.

Il arrivait très peu de courriers étrangers à Paris, que l'on ne sût, peu de jours après, ce qu'ils avaient apporté, et les mêmes moyens d'informations me donnaient également un abrégé des réponses qu'on leur avait données à rapporter à leur cabinet; j'ai eu quelquefois des copies entières de dépêches.

Il semblait à tout le monde que, depuis le mariage de l'empereur, les idées de guerre allaient être abandonnées, et c'est au contraire presque aussitôt que le langage se refroidit entre les principales puissances : j'entends parler de la France et de la Russie. Quant à l'Angleterre, il était le même depuis bien des années.

Tout ce qui nous revenait des nouvelles particulières de ces deux pays ne tarda pas à inquiéter de nouveau notre tranquillité ; on y remarquait une grande curiosité sur notre situation intérieure, que l'on considérait comme le thermomètre des efforts que nous pourrions déployer en cas d'une nouvelle guerre. Les petites puissances confédérées du Rhin ne furent pas les dernières à s'apercevoir que l'horizon politique ne tarderait pas à se charger, et comme elles étaient devenues très intéressées à la continuation de la prépondérance de la France, qui avait presque doublé leur puissance,

elles ne négligèrent rien pour être informées de tout ce qui concernait des intérêts qui étaient devenus les leurs. Aussi leurs ministres dans les cours étrangères s'occupaient-ils avec le plus grand soin de ce qui s'y passait, tandis que ceux qu'elles avaient à Paris y puisaient à toutes les sources des nouvelles d'Espagne, aux affaires de laquelle ils mesuraient les probabilités de paix ou de guerre. Ils ne pouvaient se procurer les dernières d'une manière assurée que dans la correspondance anglaise, à laquelle ils accordaient d'autant plus de confiance, qu'ils avaient eu plusieurs fois occasions de remarquer la différence qu'il y avait entre les publications anglaises et françaises sur la guerre d'Espagne.

La correspondance avec l'Angleterre était resserrée au dernier point, moins à cause de cet inconvénient que pour des motifs particuliers.

Je ne croyais pas à la certitude que l'on me donnait sur l'exécution des ordres qui avaient été prescrits à cet égard. Je faisais observer ce qui allait et venait, tout me paraissait en ordre, lorsqu'un sentiment secret m'avertit qu'il devait y avoir des moyens de communications clandestines que je m'attachai à découvrir. Je fis jeter dans le monde que je ne serais pas trop sévère pour accorder la permission d'aller en Angleterre à quelqu'un de connu pour incapable de se mêler d'affaires politiques, et surtout à condition qu'il n'ébruiterait pas son départ, parce que je ne voulais pas être dans le cas d'en accorder beaucoup, ni d'en refuser à ceux qui croiraient pouvoir me déterminer par des sollicitations. Cela devait produire son effet : on vint me demander une ou deux permissions, je les promis dans quelques jours sous divers prétextes; mais dans le fait pour prendre mes précautions, et effectivement, je sus bientôt que l'on faisait ses lettres dans quelques maisons du faubourg Saint-Germain. Moi, je fis aussi les miennes à mon commissaire-général à Boulogne, qui, à l'arrivée du messager, le faisait dévaliser, quoique muni de mes

passeports, et lui enlevait toutes ses lettres, parce qu'il était convenu avant son départ (c'était la condition du passeport), qu'il ne se rendrait porteur d'aucune. C'est comme cela que j'ai acquis la conviction qu'on entretenait une correspondance continuelle avec l'Angleterre, puisque la plupart de ces lettres n'étaient que des réponses à celles précédemment reçues.

Je connus alors les correspondans des deux rives, et en même temps j'y trouvai de quoi les défendre en cas de calomnie dirigée contre eux, parce que je voyais dans ces lettres la preuve évidente que des personnes que l'on me peignait sans cesse comme des agitateurs ne pensaient nullement à se donner le moindre mouvement, quelles que fussent les circonstances qui auraient pu survenir.

Je laissai parvenir toutes ces lettres, et tendis des filets dans les canaux qui y étaient indiqués pour faire parvenir les réponses. Ce petit succès me suggéra l'idée de favoriser le passage de ces lettres, au lieu de l'entraver, mais de profiter à la fois de ce que je pouvais y trouver d'avantageux.

J'aurais cherché en vain sur la côte, depuis Dieppe jusqu'à Blankenberg, ce que je voulais découvrir; tout s'y cachait trop bien, et je m'avisai d'un autre moyen pour y réussir.

J'envoyai deux agens bien adroits et de bonne mine faire un tour à la côte d'Angleterre, d'où ils chercheraient ensuite à se rembarquer pour aborder en France furtivement. Deux hommes, sous ce masque, n'inspiraient aucune méfiance sur la côte d'Angleterre. Effectivement on les accueillit, on les aida; ils avaient chacun un petit paquet de contrebande qui leur faisait encore un peu plus d'amis, et enfin on mit celui qui s'embarquait à *Gravesend* en rapport avec les pêcheurs d'Ostende et des environs qui faisaient le petit trafic. Il les vit arriver à la côte anglaise, y débarquer leurs passagers, dont pas un n'était en règle, remettre les lettres dont ils étaient porteurs, et il fit avec un d'eux son accord pour le passer en France et le déposer en mains sûres pour venir jus-

qu'en Belgique. Il revint ainsi à Ostende, et fut conduit de là de station en station jusqu'au dépôt des prisonniers anglais à Valenciennes, qui prenaient cette même route pour venir s'embarquer, lorsqu'ils parvenaient à s'échapper. Je fis dans cette occasion d'une pierre deux coups, parce que je fis déranger cette ligne de communications, qui me donna ensuite l'idée d'en établir une pour tirer nos prisonniers d'Angleterre; mais la découverte du bateau qui allait clandestinement de la côte à Gravesend devint par la suite une mine à exploiter.

Je fis prendre des arrangemens avec le patron, lui promettant de ne jamais l'arrêter et de le laisser passer et repasser tant qu'il aurait l'adresse de se bien cacher, mais à condition que, quand il aurait passé des Français, il viendrait en rendre compte, soit qu'ils fussent à une rive ou à l'autre. Ceux qui, en Angleterre, lui voyaient amener des passagers de cette espèce ne faisaient eux-mêmes aucune difficulté de s'embarquer avec lui, et on prenait ceux qu'il avait conduits en Angleterre à leur retour seulement, parce qu'ils avaient ordinairement beaucoup de lettres portant des adresses, tandis qu'en partant pour l'Angleterre ils n'avaient la plupart du temps que des lettres sans signature, et ne savaient pas de qui elles venaient. Lorsqu'on arrêtait quelqu'un dans ce cas, on donnait cours à ses lettres, après avoir pris copie de leur contenu et de leur adresse. Il s'établit bientôt par ce point une correspondance régulière, parce qu'au moyen d'un agent qui avait répandu dans la Belgique qu'il connaissait un moyen sûr pour envoyer ce que l'on voudrait en Angleterre, tout le monde lui remettait ses lettres et autres commissions; cet agent se faisait un revenu, me servait bien, et était utile aux gens du pays. J'y gagnai même que ce patron de bateaux, ne voulant pas souffrir la concurrence des autres fraudeurs comme lui, dénonçait tout ce qu'il rencontrait à Gravesend, de bateaux venus de Blanckenbourg ou de la Hollande, et c'est par lui que j'ai découvert une ligne de communications depuis

Longwy jusqu'à Blanckenbourg, où l'on conduisait les prisonniers anglais par les Ardennes, Liége et la Belgique. Il me fit aussi découvrir jusqu'à l'évidence que mes propres agens me jouaient quelquefois, mais comme cela n'était que pour leurs petits profits, je me laissai attrapper. Je fis sur cette côte une bonne chasse ; il y avait plusieurs années que ce trafic-là existait, il semblait cependant assez important au service public de le traverser ; on cria à la tyrannie tant que l'on voulut, mais je fus obéi.

L'autre de mes agens, qui revint par la côte de Picardie, m'apporta des communications non moins importantes ; il alla attacher à Londres même des moyens de correspondance qui étaient si bien soignés par mes agens supérieurs à la côte, qu'ils me donnaient régulièrement des nouvelles de Londres en soixante et douze heures, et chaque fois qu'il y avait un conseil extraordinaire de cabinet ou une nouvelle importante d'Espagne, l'on m'envoyait un courrier extraordinaire, et l'empereur en avait des nouvelles plus tôt qu'il n'en recevait de Mayence.

C'est dans les lettres que je faisais examiner à Ostende que je trouvai celles que l'ex-reine d'Etrurie, qui était retirée à Nice, écrivait au prince régent d'Angleterre, et c'est par là que j'eus connaissance que cette princesse avait envoyé, depuis plusieurs mois, un Toscan, comme son fondé de pouvoirs près du gouvernement anglais, mais que, faute de lui avoir donné suffisamment d'argent pour faire son voyage, il avait dû rester à Amsterdam, où il attendait encore des réponses aux sollicitations pressantes qu'il avait adressées à Nice à l'ex-reine.

Je le fis arrêter à Amsterdam et amener à Paris ; il avait sur lui son pouvoir comme chargé d'affaires de l'ex-reine d'Etrurie, son ordre pour se rendre en Angleterre, des lettres de cette princesse pour le prince régent. Elle avait même fait écrire par son fils à ce prince ; l'écriture de cet enfant était

celle d'un écolier qui n'écrit encore qu'en gros caractères sur du papier ligné au crayon.

Avec toutes ces pièces, ce fondé de pouvoirs avait une quantité d'autre papiers appartenant à la princesse, et qui la compromettaient à un point extraordinaire. Elle l'avait chargé de montrer tout ce fatras au gouvernement anglais, pour lui démontrer qu'elle pouvait lui être utile, en ce qu'elle réunissait encore l'attachement des Espagnols, et qu'il dépendait d'elle de faire beaucoup de mal aux Français, en soulevant les dépôts de prisonniers espagnols qui se trouvaient en Languedoc. Il y avait effectivement parmi ces papiers plusieurs lettres d'officiers espagnols qu'elle paraissait avoir fait pratiquer depuis assez long-temps, et qu'elle avait entretenus de l'idée d'une révolte en leur disant qu'elle irait se mettre à leur tête pour retourner en Espagne. Toutes ces lettres établissaient d'une manière évidente qu'elle leur avait écrit pour les déterminer à ce parti, et qu'ils lui avaient tout promis. C'était une véritable folie, qui n'eût mené à rien qu'à faire périr ces malheureux; l'ex-reine le savait bien : aussi je crois qu'elle n'avait fait tout cela que pour se donner un peu plus d'importance vis-à-vis du gouvernement anglais, duquel elle voulait obtenir quelque secours.

Toute cette affaire fut informée avec une grande exactitude; l'empereur fit grâce au fondé de pouvoirs de l'ex-reine; mais quant à elle, il la fit conduire à Rome dans le même couvent où était retirée sa parente, la princesse de Parme. Il ordonna d'envoyer par des exprès porter à la connaissance du roi Charles IV, son père, qui était à Marseille, ainsi qu'à la connaissance des princes d'Espagne, qui étaient à Valençay, tous les documens qui l'avaient déterminé à ce parti, et ses ordres furent exécutés. L'ex-reine voyagea avec un train de deux ou trois voitures, et fut défrayée jusqu'à Rome. On lui avait ôté son fils, que l'on avait envoyé chez le roi Charles IV, son grand-père.

C'est par respect pour le monarque que l'on ne donna aucune publicité à cette circonstance, et je demande à l'homme raisonnable ce qu'il aurait pensé s'il avait vu imprimés dans le même cahier tous les papiers pris sur le fondé de pouvoir de l'ex-reine d'Etrurie avec les lettres qu'elle avait écrites, de l'intérieur même du palais de Madrid, au grand-duc de Berg, pour lui rendre compte plusieurs fois par jour des faits et gestes de son frère, aujourd'hui Ferdinand VII. On se rappellera que le grand-duc de Berg les avait envoyées à l'empereur. C'est cette conduite qui avait indisposé contre elle; l'empereur aima mieux laisser crier contre lui au despotisme que d'ajouter aux chagrins du roi Charles IV l'obligation de mépriser sa fille. Voilà comme, en cherchant sur les côtes de la Belgique les traces des communications clandestines avec l'Angleterre, j'ai été ramené sur celles de la Méditerranée et dans les dépôts de prisonniers de guerre à Carcassonne, Tournon et autres lieux, où l'on resta persuadé que j'avais une troupe d'espions. C'est en m'établissant ainsi le facteur de la communication clandestine avec l'Angleterre que je devenais petit à petit le confident de tout ce qui venait des pays étrangers, c'est-à-dire de l'Allemagne pour l'Angleterre, et réciproquement, parce que la vieille habitude d'écrire par Bruxelles avait été conservée dans presque toute l'Autriche.

Beaucoup de ce qui était adressé à Londres par la Hollande vint aussi se fondre avec ce qui passait par la côte d'Ostende, en sorte qu'en peu de temps j'étais devenu riche en adresses pour tous les pays. Comme il y avait parmi ces lettres beaucoup de duplicata, on en gardait une pour avoir de l'auteur jusqu'à ce qu'on eût connu la personne qui écrivait.

C'est de cette manière que, sans sortir de mon cabinet, je me trouvai quelquefois en tiers dans des entretiens qui se tenaient de Vienne à Londres, et particulièrement des petites

cours d'Allemagne avec Londres ; beaucoup de monde cherchaient les espions dont ils se croyaient entourés, lorsque ce n'était que par ce moyen que j'étais informé de ce qui les concernait.

CHAPITRE V.

Je fais explorer les bains de Bohême, d'Italie.—Moyens et motifs.—M. Martin.—Evasions des prisonniers de guerre.—Moyens d'informations en Angleterre.—Parti que je tire du commerce.—Le prince d'Orange.—Voie détournée que prend l'Autriche.—Les débris de la guerre civile.

J'AVAIS fini par bien connaître les différentes routes de Londres avec les lieux les plus éloignés du continent, et conséquemment par connaître quelques agens officiels du gouvernement anglais, lesquels, sans caractère public reconnu, n'en allaient pas moins dans tous les sens, faisant les affaires dont ils étaient chargés.

C'est aussi en fouillant toutes ces correspondances clandestines, que je voyais les parties qui se formaient pour aller aux eaux de Bohême, d'Italie, de Bade, d'Aix-la-Chapelle. Souvent avant que la société y fût assemblée, je savais quelles seraient la plupart des personnes qui la composeraient, et selon que je jugeais qu'il pourrait y avoir de quoi piquer ma curiosité, je choisissais quelques-uns de nos agréables, qui ne demandaient pas mieux que d'aller s'y divertir, ce que les amateurs de jeux et de plaisirs sont toujours prêts à faire.

J'en ai vu de si adroits, qu'ils se faisaient défrayer par une dupe, de la voiture et des gens de laquelle ils se servaient. Ils se faisaient ensuite ramener par quelque femme, et rentraient à Paris sans avoir délié les cordons de leur bourse,

ayant même gagné de l'argent, et s'étant fait chérir de ceux qu'ils avaient ruinés.

Dans deux ou trois voyages comme cela, on connaissait la coutume de tout un pays entier, et il n'y avait pas de meilleurs lieux d'informations que les réunions des bains, où rien ne respire la contrainte, où les journées sont longues, où l'on a besoin de parler.

J'avais mis de l'importance à tout cela, parce que c'était la fumée des pays étrangers qui venait quelquefois obscurcir l'atmosphère du nôtre, et puis lorsque j'avais lu une nouvelle dans une lettre, soit de Londres ou d'ailleurs, et que je la voyais courir le monde, je n'avais pas besoin de chercher d'où elle venait. On a cru que je voulais me mêler de politique, on avait tort, il n'y a qu'un faible jugement qui ne fasse pas de différence entre être informé ou faire parler.

J'avais d'autant plus d'intérêt d'être promptement averti, et par plusieurs canaux, que c'étaient toujours les dispositions que l'on reconnaissait à l'extérieur qui tranquillisaient ou alarmaient notre intérieur.

Je commençais à faire explorer les universités d'Allemagne, lorsqu'il m'arriva un événement qui ne me prouva que trop combien cela était nécessaire. J'en parlerai plus bas, mais finissons auparavant ce qui regarde l'Angleterre.

Le commissaire de Boulogne, M. Martin, était un homme qui, à des formes très polies, joignait de très grands moyens, il était surtout incapable de manquer à ses devoirs envers son pays ; c'est moi qui l'avais fait mettre dans ce poste, et je n'eus qu'à m'applaudir de ce choix, et qu'à me louer de ses procédés envers moi dans des temps plus malheureux.

Il avait si bien étudié l'esprit des feuilles périodiques anglaises, qu'il en avait tiré, indépendamment des informations qu'elles contenaient, des conséquences qui lui servaient de direction pour ce qu'il avait besoin d'apprendre. Il était parvenu à se faire un tel patronage sur toute cette côte, que

rien ne lui était devenu impossible ; il avait multiplié l'évasion des prisonniers français à un point extrême, en vertu des ordres que je lui avais donnés. Il en a envoyé chercher à cinquante lieues dans les terres. Je ne savais pas comment il s'y prenait, mais il aurait envoyé fouiller à la poche d'un roi, si cela lui était devenu nécessaire, et ce qu'il avait de bon par-dessus tout, c'était de savoir faire agir et de se retirer quand il le fallait.

Cette facilité des communications à la côte de Boulogne ne pouvait pas manquer de se savoir à Londres et d'y produire le même effet que produisaient chez nous les communications que tout le monde croyait clandestines. En conséquence, le commerce anglais s'en approcha, en essaya, y prit confiance, et finit par y envoyer ses lettres aussi ; on n'en retenait pas une seule, mais on ne leur faisait pas grâce de l'examen, et jusqu'à ce que le petit manége fût connu, on découvrait toujours quelque chose d'important, non par les lettres de commerce, mais par d'autres qui s'y trouvaient renfermées de temps à autre.

Après les lettres, vinrent quelques voyageurs, et enfin quelques retours ; on en était venu au point d'avoir ouvert les communications qu'il fallait justement avoir avec l'Angleterre pour connaître celles qu'elle avait avec nous. Sans ce moyen, il aurait fallu tracasser tout le monde pour chercher quelquefois ce qui n'existait pas, parce que, lorsqu'on ne sait pas, et que l'on ne voit pas, on doit prudemment prendre grande précaution à tout.

Pendant que j'étais occupé de la côte de Flandre et de Picardie, il s'établissait une correspondance plus coupable entre Bordeaux et Lisbonne. Je ne tardai pas à en avoir les preuves ; mais les événemens sont arrivés trop vite pour que je pusse y donner suite, d'autant qu'elle regardait de hauts personnages que je ne croyais pas capables d'un fait qu'on qualifiera. Au moyen de licences, ils chargeaient

dans la Garonne des vins, eaux-de-vie, farine qui allaient ensuite approvisionner l'armée anglaise à Lisbonne.

On a cru que j'avais continuellement des agens près de la résidence des princes de la maison de Bourbon ; on était dans une grande erreur. J'ai connu, une fois pour toutes, l'intérieur du château qu'ils habitaient par de vieux serviteurs qui rentraient en France, et jamais je n'y ai envoyé quelqu'un avec commission spéciale. D'abord cela n'était pas nécessaire : tant que nous pouvions nous faire craindre d'un bout de l'Europe à l'autre, le château d'Hartwell n'était pas bien à redouter, et lorsque nous n'étions plus obéis à Paris, il n'était plus temps de s'en occuper ; ensuite je crois que l'empereur lui-même aurait trouvé fort mauvais que l'on n'eût pas su employer d'autre moyen, si l'on eût eu quelques motifs de porter des regards observateurs sur ce château. D'ailleurs les feuilles anglaises disaient assez ce qui pouvait nous être utile d'apprendre sans que l'on eût besoin de faire des démarches particulières. J'étais bien servi par le zèle de mes subordonnés, je les rémunérais bien, mais comme tout se lasse, que plus la corde a été tendue, plus vite elle se détend, je cherchai à affermir mes communications par l'intérêt même des étrangers, afin de pouvoir compter sur leur régularité dans toutes les circonstances.

Pour cela, je protégeai d'une manière spéciale et presque exclusive ceux qui faisaient le commerce des guinées, et au moyen de ce que j'avais abattu la concurrence qui existait entre plusieurs Anglais, j'avais fini par faire gagner tant d'argent à mes protégés, que, loin de me refuser un service, ils allaient au-devant de ce que je pouvais désirer. Comme eux-mêmes étaient intéressés à être promptement informés de tous les événemens politiques qui agissaient sur le cours des effets publics, je pouvais m'en rapporter à eux, de même que leur intérêt les portait aussi à m'en informer le premier ; et lorsque la publication arrivait, et que je voyais qu'ils

avaient mis de la négligence à me faire avertir, je faisais arrêter leurs lettres seulement pendant quelques heures. On ne se doute pas dans le monde de ce qu'est, pour un faiseur d'affaires, l'avantage de recevoir ses lettres de Londres avant l'ouverture d'une bourse. Pour ceux qui m'envoyaient de bonnes nouvelles, je permettais que le même courrier qui me les apportait apportât aussi leurs lettres de commerce. Il y avait des hommes simples qui allaient disant dans le monde qu'il fallait qu'il y eût quelques communications particulières avec l'Angleterre; il n'y avait pas bien de la malice à deviner cela, mais c'était pour en savoir davantage qu'ils se tourmentaient.

Le prince de Neuchâtel m'a dit que, pendant tout le temps que le maréchal Masséna avait été sous Lisbonne, et que l'on était privé de communications avec lui, ce n'avait été que sur les rapports que je me procurais de cette manière que l'empereur avait été informé de la situation de ses affaires en Portugal, et avait pu ordonner ce qu'il avait jugé à propos de faire faire.

D'un autre côté, je donnai quelques ordres à Londres pour que l'on y prît de nouvelles informations. Je voyais, par les moyens dont j'ai parlé, une quantité de lettres à l'adresse de la même maison à Londres; je sus bientôt que c'était la meilleure maison garnie de cette capitale, ce que nous appelons en France une bonne auberge, et que c'était là où descendaient d'ordinaire les étrangers; je ne manquai pas de recommander que l'on me procurât les noms de tous les voyageurs qui y arrivaient.

Un registre d'auberge est la chose la plus facile à former quand il n'y en a pas, et à se procurer quand il y en a. Celui-là comparé avec celui de Gravesend, où l'*allien office* en tenait un de tous les étrangers qui y arrivaient, et l'un et l'autre confrontés avec les rapports des bateliers d'Ostende, je voyais s'il y avait encore un moyen de communi-

quer avec l'Angleterre qui ne me fût pas connu ; il était rare que je ne finisse pas par le saisir. J'étais parvenu à faire remonter sur la trace d'un voyageur, en partant de Londres jusqu'à son premier point de départ. C'est ainsi que je fus informé du voyage qu'avait fait un officier du prince d'Orange (qui demeurait à Berlin), jusque près du prince héréditaire de cette famille, qui servait dans l'armée anglaise en Portugal ; il était facile de se persuader qu'il devait être question de bien grands intérêts pour cette famille, puisque l'on avait envoyé de si loin un officier à ce jeune prince.

Je le fis guetter son retour, j'en donnai avis, et il fut arrêté à Hambourg avec toutes ses lettres. On avait traité la chose avec trop de sévérité à Hambourg, avant de savoir s'il y avait un motif d'intrigue politique dans ce voyage.

Je fis ce que je pus pour adoucir la mauvaise fortune qui devenait la récompense de la fidélité de cet honnête officier, qui avait supporté ce rigoureux traitement avec beaucoup de résignation. Sa femme, tout effrayée, accourut de Berlin pour le voir ; je lui accordai toutes les facilités qu'elle pouvait désirer pour cela, et je mis ensuite le mari en liberté.

Il paraissait n'avoir été envoyé près du prince d'Orange, par le propre père de ce prince, que pour des affaires particulières de famille de peu d'intérêt, excepté cependant que les lettres du prince à son père étaient des réponses aux conseils qu'il lui avait envoyés, de rechercher la main de la princesse royale d'Angleterre, ce dont le jeune prince ne se souciait pas. Il en donnait pour raisons qu'il craignait de ne pas trouver dans cette union le bonheur que l'on cherche lorsqu'on se marie, et sans l'assurance duquel il ne voulait pas y songer ; en un mot, il disait tout net qu'il craignait de ne pouvoir s'accoutumer à une domination sous laquelle il croyait que serait obligé de plier celui qui l'épouserait.

Il ne faisait pas l'éloge de la princesse d'Angleterre, et ne paraissait pas avoir encore la philosophie formée sur le

caractère des femmes; il aurait voulu que la princesse Charlotte ne fût que princesse d'Orange et lui prince d'Angleterre.

C'était par cette maison de Londres que je découvrais tout ce qui y venait des villes anséatiques, de la Prusse, de la Saxe, et même de l'Autriche, qui, comme on le verra plus bas, nous demandait de faire passer des courriers par Calais,* pour que l'on n'aperçût pas ceux qu'elle envoyait par le nord. A la vérité, ils m'échappaient, parce qu'ils allaient par la Saxe, la Prusse, le Danemarck, quelquefois par Heligoland et Londres, où mon homme les voyait arriver. Si nos malheurs ne fussent venus, j'aurais fini par les avoir aussi, non pas pour les empêcher de passer ni même pour les retarder, mais pour jeter les yeux dans ce qu'ils portaient, et qui, à coup sûr, ne devait pas ressembler à ce que le cabinet de ce pays envoyait par Calais.

Il aurait fini par en résulter que les courriers, que l'on ne croyait pas dans le cas d'être visités, l'auraient été, et que ceux que l'on aurait cru visités ne l'auraient pas été.

Je connaissais déjà la route qu'ils tenaient, et infailliblement entre Vienne et le Danemarck, j'aurais trouvé un moyen de réussir à découvrir la vérité. Toutes ces cachotteries me faisaient faire de bien tristes réflexions, en même temps qu'elles me forçaient de convenir que nous n'avancions pas vers la tranquillité, et que, si la partie ne se liait pas encore contre nous, au moins tous les sentimens étaient d'accords, et qu'il ne faudrait qu'un revers pour tout perdre.

Plus nous gênions les relations de l'Angleterre avec l'Eu-

* Depuis le mariage de l'empereur, l'Autriche avait à Londres un chargé d'affaires (M. Weissemberg), et elle avait demandé à la France de pouvoir communiquer avec lui par Calais.

rope, plus, de tous les points, on cherchait à s'en rapprocher, et nous restions chargés des épithètes odieuses que nous donnaient tous ceux que nos mesures contrariaient.

Le remède à tout cela était dans la paix, il la fallait; on aurait pu la faire sans toutes les intrigues et les ambitions particulières et étrangères, qui se réunirent pour tromper l'empereur. Ses ennemis voyaient bien que sa puissance serait indestructible dans la paix; ils résolurent de l'user par la guerre, et ils furent encore assez habiles pour persuader aux Français que c'était lui qui la voulait, et ils le crurent.

Avant de revenir à cette matière, je veux encore dire comment j'explorais les débris de la guerre civile de l'Ouest, qui habitaient l'Angleterre.

Cette partie du travail de la police était dans des mains très habiles, et l'on y avait fait une bonne statistique de tous les hommes qui avaient marqué dans les différens partis qui avaient successivement désolé les contrées de l'Ouest.

On tenait à Londres un homme qui n'avait pas d'autre commission que de les visiter tous les quinze jours, en faire, pour ainsi dire, la revue; et lorsque quelques-uns s'absentaient, il en donnait avis, et on les cherchait en France, dans la contrée où ils avaient servi pendant les troubles civils, avant d'aller en Angleterre. Rarement on manquait d'y obtenir de leurs nouvelles, quand on ne les y trouvait pas eux-mêmes, parce que le premier besoin d'un homme qui est jeté ainsi à la côte est de venir prendre langue près des anciennes connaissances qu'il a laissées dans le pays.

Presque pas un de ceux qui ont été expédiés d'Angleterre de cette manière n'a manqué d'être pris. Il y en avait quelques-uns qui donnaient ensuite des informations sur d'autres, et c'est ainsi que l'on connut toutes les routes par lesquelles on envoyait ces malheureux à une mort certaine, parce que les servantes de curés, les curés et les autres affidés une fois

connus, ils aimèrent mieux prévenir de tout ce qui leur arrivait que de s'exposer à des malheurs.

On voit que je connaissais déjà assez bien mon échiquier, tant au dehors que dans l'intérieur.

CHAPITRE VI.

La vieille reine de Naples.—Projet de renouveler les vêpres siciliennes.—La reine demande l'appui de la France.—Indignation de l'empereur.—Opérations de l'armée de Portugal.—Le général Brenier.—Levée du siége de Badajoz.

Nous étions au commencement de l'automne de 1810 : l'empereur avait alors les affaires du pape à arranger, la campagne de Portugal à diriger. L'on était entré en Andalousie, et on s'était même porté sur Cadix ; on conduisait avec activité les siéges de Catalogne ; on organisait l'administration des provinces illyriennes en gouvernement séparé, c'est-à-dire qu'elles avaient leur budget de recette et de dépense particulier, qu'elles ne confondaient pas leurs ressources ni leurs besoins avec ceux des autres provinces, ce qui était une preuve qu'elles n'étaient pas destinées à nous rester, et que l'on n'attendait qu'une occasion de les négocier avantageusement.

C'était le maréchal Marmont qui gouvernait ce petit état, dont le chef-lieu était Leybach.

Il lui arriva une anecdote qui paraîtrait invraisemblable, si lui ainsi que moi ne pouvions la certifier.

Un brick de guerre sicilien vint, sous prétexte d'éviter la côte napolitaine, où il craignait d'être trahi, aborder dans un des petits ports de la Dalmatie, où il mit à terre un officier attaché au corps de la marine sicilienne, et spécialement employé par la feue reine de Naples et de Sicile ; elle

l'envoyait officiellement près du général en chef français, pour lequel elle lui avait donné la plus étrange de toutes les missions.

Le maréchal Marmont me l'envoya; je l'interrogeai moi-même, et reçus sa déclaration signée de lui. Elle portait que la reine de Sicile, qui ne pouvait plus résister au désir de secouer le joug des Anglais, avait résolu d'entreprendre de s'en affranchir en renouvelant les vêpres siciliennes contre eux, aussitôt qu'elle serait assurée qu'en cas d'insuccès, elle pouvait compter sur un asile, non pas dans le royaume de Naples, mais dans une partie de l'Italie soumise à la domination française.

Cet officier ajoutait que tout était prêt pour l'exécution de ce projet, qui devait être entrepris aussitôt qu'il serait de retour; il faisait connaître tous les moyens que la reine avait pour réussir, et dans le fait, si elle n'avait pas complètement réussi, cette coupable entreprise eût coûté la vie à bien des malheureux.

Après avoir reçu la déclaration de l'officier sicilien, je dus en rendre compte à l'empereur. Il lut toute cette proposition d'un bout à l'autre, et se souleva d'indignation qu'on eût osé compter sur son appui pour une aussi lâche extermination. Il m'ordonna de retenir indéfiniment, c'est-à-dire jusqu'à la paix, l'officier sicilien, qui fut mis à Vincennes, où il était encore lorsque les alliés entrèrent à Paris. Il est mort depuis. Il se nommait Amélia; son nom doit être encore dans les registres du greffe de ce donjon, où l'on pourra le vérifier.

Peu de mois après cette anecdote, les journaux étrangers parlèrent de la découverte qu'avaient faite les Anglais en Sicile d'un projet de les assassiner, et ils firent plusieurs arrestations qui furent suivies d'un procès et de l'application de la peine capitale. Sans doute que si je n'avais pas retenu l'officier sicilien, il aurait pu arriver près de la reine et lui

faire exécuter son projet deux mois plus tôt, c'est-à-dire avant que les Anglais fussent informés de rien.

On est généralement disposé à croire que tous moyens de détruire des Anglais étaient agréables à l'empereur; voilà cependant un fait qui lui est particulier, et qui est encore inconnu en France, car il m'avait défendu d'en parler.

J'ai dit que l'empereur avait envoyé le maréchal Masséna prendre le commandement de l'armée qui combattait sur le Duero. Elle pénétra en Portugal, arriva à la suite des Anglais à Busaco, et ne put les attaquer à temps. Elle se concentra, marcha à eux, mais eux-mêmes s'étaient réunis et occupaient en force toutes les hauteurs; elle ne put les débusquer. Heureusement elle découvrit une route qu'ils avaient négligé de défendre. Elle continua son mouvement, fit une marche de flanc des plus hardies sans cependant que l'ennemi osât la troubler. Mais comme tout se compense dans ce monde, elle se trouva bientôt devant des obstacles qu'elle ne soupçonnait pas. Elle arriva devant les lignes de Torrès-Vedras, que les Anglo-Portugais avaient longuement préparées, et ne tarda pas à être aux prises avec tous les genres de privations.

Pendant qu'elle s'avançait ainsi à travers mille difficultés, le corps que commandait le maréchal Bessières en Castille était dans l'inaction. Si l'empereur eût commandé l'invasion, il l'eût emmené; le maréchal Masséna ne put le faire, et ces troupes, qui lui auraient été si utiles pendant qu'il était sous Lisbonne, où l'on fut obligé de laisser l'armée anglaise se retrancher, restèrent inactives; si même elles avaient été portées jusqu'à Coïmbre, elles auraient dispensé l'armée du maréchal Masséna de se diviser en une multitude de détachemens qui étaient obligés d'aller aux subsistances pour ceux des soldats qui restaient au camp. C'est ainsi que cette armée avait la moitié de son monde employée, et que le pillage s'y organisa sous prétexte d'y organiser les subsis-

tances. Elle fut bientôt hors d'état de rien entreprendre contre l'armée anglaise, qui devenait plus forte tous les jours, et qui était dans l'abondance de tout.

Les deux armées passèrent ainsi la mauvaise saison, l'une manquant des choses les plus nécessaires, et l'autre regorgeant de tout.

L'armée du maréchal Masséna fut enveloppée comme dans un tombeau ; on n'en entendait plus parler, tant l'insurrection avait rendu les communications difficiles. On n'eut des nouvelles que par les rapports que je tirais de Londres, où on les copiait sur ceux que lord Wellington y envoyait. C'est par là que nous sûmes que les Anglais étaient venus enlever et avaient fait conduire en Angleterre tout ce que Masséna avait laissé à Coïmbre ; c'est aussi par cette voie que l'empereur fut averti de la retraite de ce maréchal, et put faire marcher Bessières pour l'appuyer. Sans cette source d'informations, l'armée anglaise aurait poursuivi Masséna jusque dans les cantonnemens de Bessières, qui n'avait pas été informé assez tôt pour assembler la sienne. L'empereur blâma Masséna de s'être ainsi aventuré sur Lisbonne sans avoir les moyens de l'enlever. Il aurait préféré qu'il organisât la guerre autour de Coïmbre, d'où il aurait tellement harcelé l'armée anglaise qu'elle se serait rembarquée. Sans doute, il pouvait rester dans cette ville ; mais s'il l'eût fait, on n'aurait pas manqué de dire qu'il avait eu tort, et que, s'il avait marché sans s'arrêter jusqu'à Lisbonne, il n'aurait pas laissé aux Anglais le temps de se reconnaître, et serait entré pêle-mêle avec eux dans la ville.

Au fait on aurait pu le croire, et pour peu que la méchanceté ou l'envie fût venue s'en mêler, le maréchal Masséna aurait été tracassé.

La vérité est que si l'armée du maréchal Bessières avait suivi celle de Masséna, le succès n'était pas douteux ; et, l'armée anglaise une fois rembarquée, cela suffisait peut-être

pour faire tomber Cadix et changer la situation des affaires d'Espagne, qui n'avaient de force que celle qu'elles empruntaient de la présence des troupes anglaises.

A la fin de la mauvaise saison, l'armée du maréchal Masséna avait épuisé les ressources du pays sans être plus en état de battre l'armée anglaise; il se retira, et fut suivi de très près par celle-ci, qui le harcela jusqu'à la frontière d'Espagne; il laissa une garnison dans Alméida, sous les ordres du général Brenier; il trouva les troupes du maréchal Bessières prêtes à l'appuyer*, mais il n'en eut pas besoin; il ramena son armée saine et sauve en Espagne, et vint à Salamanque, d'où il voulut faire marcher le corps du maréchal Ney sur Rodrigo. Celui-ci refusa d'obéir, et Masséna lui retira le commandement de ses troupes et le renvoya à Paris. Ney fut un peu grondé par l'empereur, mais ce prince pardonnait tout à sa bravoure.

Le maréchal Masséna voulut ensuite faire un mouvement avec toute son armée pour jeter des vivres dans Alméida; un concours de fâcheuses circonstances et de mauvaise volonté aurait rendu ce mouvement dangereux. On se disposait néanmoins à l'exécuter lorsque le général Brenier lui-même arriva à la tête de sa garnison, après avoir fait sauter les poudres de la place et avoir bravé la poursuite de toutes les troupes qui le bloquaient. Ce fait d'armes lui fit beaucoup d'honneur.

L'arrivée de la garnison d'Alméida rendait le mouvement qu'on avait ordonné à l'armée sans objet; en conséquence, on le contremanda. Ainsi la campagne de Portugal, qui paraissait d'abord devoir être définitive, ne produisit que des pertes et des embarras.

* L'armée d'Andalousie avait fait un mouvement dans la vallée de Guadiana, avait pris Badajoz et Elvas. Elle entrait en Portugal, mais elle se retira lorsque le maréchal Masséna commença sa retraite.

L'armée était exténuée; l'empereur jugea qu'elle avait besoin de repos, et la fit établir sur le Donoro; il rappela le maréchal Masséna lui-même, qui était fatigué et hors d'état de se donner les peines qu'exigeait le rétablissement de ses troupes.

Il choisit le maréchal Marmont (qui gouvernait en Illyrie) pour lui succéder dans le commandement, et fit remplacer celui-ci par le général Bertrand, aujourd'hui si connu par sa noble constance à suivre le sort de l'empereur.

L'année 1810 se termina ainsi pour les opérations militaires importantes. L'empereur s'était décidé à envoyer Marmont en Espagne, parce qu'il avait confiance en lui, que cet officier-général était jeune et tourmenté d'ambition; il était en outre bon organisateur, sévère, ennemi du pillage, ce qui en Espagne nous aliénait plus de cœurs que la guerre elle-même. Il y avait dans le poste que venait occuper le maréchal Marmont toutes sortes de moyens de se faire beaucoup d'honneur: vraisemblablement il y arriva avec les meilleures intentions du monde. Je suis en particulier convaincu que, si la fortune avait couronné ses premiers efforts, comme il avait beaucoup de mérite personnel, il serait devenu en peu de temps, l'homme qu'il falloit à l'empereur en Espagne, et c'était tout, car on peut dire qu'il ne manquait à cette armée qu'un homme, et qu'elle en avait beaucoup d'autres de trop.

Un mauvais sort semblait s'attacher à ceux qui étaient destinés à aller dans ce pays. Tous y étaient conduits par le zèle du service de l'empereur; c'était à lui qu'on voulait plaire, c'étaient ses faveurs que l'on ambitionnait, et à peine avait-on en main quelques moyens d'acquérir de la gloire, d'obtenir même tout ce que l'on avait le plus désiré, que de suite on faisait des calculs tout différens. L'envie, la jalousie étaient entrées dans les cœurs; les rivalités empêchaient des combinaisons de mouvemens qui auraient exigé la réunion de quelques troupes, qu'il aurait fallu tirer des différens corps d'armée.

Wellington, revêtu d'une autorité absolue, était, au milieu de toutes ces mésintelligences, avec une armée soumise, qu'il conduisait tantôt sur l'un et tantôt sur l'autre de nos corps d'armée, bien persuadé qu'il n'avait pas à craindre d'être dérangé par le général dont il allait battre le voisin. Il faisait ses mouvemens avec une telle hardiesse, qu'il fallait qu'il connût bien toute la puissance de ses motifs de sécurité.

Le maréchal Marmont arriva en Espagne, et prit le commandement des troupes que le maréchal Masséna avait ramenées de Portugal. Elles étaient dans une situation déplorable; elles avaient séjourné quatre mois devant les lignes de Torrès-Vedras, manquant de toutes, réduit aux plus rudes privations. Elles n'avaient subsisté, pendant ce long espace de temps, qu'au moyen de réquisitions forcées, faites et enlevées par des détachemens de corps organisés pour la maraude. Ces détachemens, fort souvent du tiers et de la moitié de chaque régiment, allaient à des distances de quinze à vingt lieues, et ne pouvaient remplir leur mission qu'au moyen des plus grandes violences : de là une désorganisation dont rien ne peut donner une idée, et une confusion, une indiscipline, qui rendaient l'armée incapable de combattre. Elle était arrivée sous Rodrigo, n'ayant presque plus de cavalerie, d'attelages pour son artillerie, et un matériel dans le plus grand désordre. Enfin, le dégoût le plus grand, le mécontentement le plus prononcé descendaient des généraux aux officiers et de ceux-ci aux soldats, et avaient remplacé chez tous le respect pour le devoir et l'amour de la gloire. Le duc de Raguse triompha promptement de ces fâcheuses dispositions, et releva bientôt le courage abattu de ses soldats.

Il renvoya en France tous les généraux fatigués et mécontens, rompit l'organisation des corps d'armée, et forma l'armée en six divisions d'infanterie et une de cavalerie, fit réparer le matériel, et soigner et augmenter les attelages, forma des réserves de vivres, et en moins de trois semaines, cette armée

se trouva réorganisée, rendue à la discipline, animée d'un bon esprit et en état d'agir. L'empereur était loin de s'attendre à un résultat si prompt ; il recommandait au duc de Raguse de n'entreprendre aucune opération avant d'avoir des moyens complets, soixante pièces de canon attelées et approvisionnées : mais les circonstances devinrent urgentes et commandèrent d'en agir autrement. Le siége de Badajoz par les Anglais, conduit avec vigueur, tirait à sa fin : l'armée du midi de l'Espagne, commandée par le maréchal Soult, avait été complètement battue sur l'Albuern et ne pouvait plus rien entreprendre ; Badajoz ne pouvait plus être sauvé que par l'armée de Portugal en agissant avec promptitude.

Le duc de Raguse, qui le sentit, et que les demandes réitérées du duc de Dalmatie appelaient dans le midi, se mit en marche dans les premiers jours de juin avec 30,000 hommes d'infanterie, 1,500 chevaux et 36 pièces de canon. Il se porta de sa personne à Rodrigo avec une division d'infanterie et sa cavalerie, culbuta l'avant-garde anglaise, qui était à portée de lui, et fit courir le bruit qu'il reprenait l'offensive. Pendant ce temps, les cinq autres divisions, couvertes par ce mouvement, se portèrent à marches forcées sur le Tage par le col de Banios, et quand le mouvement fut en pleine exécution, les troupes qui étaient sur Rodrigo firent l'arrière-garde de l'armée et la rejoignirent pendant qu'elle exécutait son passage à Almarux, sur un pont qui avait été établi. Une fois en Estramadure, l'armée se pelotonna et marcha d'une manière compacte sur Mérida, toujours en mesure de combattre la portion de l'armée anglaise qui aurait pu se porter sur son flanc. Ce mouvement, fait avec décision et promptitude, déconcerta tous les projets de l'ennemi, qui leva le siége de Badajoz au moment où la jonction des deux armées s'opéra.

Cette opération fut louée et appréciée. On n'était pas accoutumé en Espagne à voir les généraux français se soutenir et venir au secours de leurs voisins, et, loin de profiter des

instructions qui subordonnaient les mouvemens à une force déterminée que l'on n'avait pu atteindre, prendre au contraire la responsabilité d'une offensive prématurée, pour venir se mettre sous les ordres d'un de ses égaux. Il faut le reconnaître, dans cette circonstance, la gloire des armes, le bien public furent le mobile de la conduite du duc de Raguse. Cette expérience aurait dû être une bonne leçon pour nos généraux pendant le reste de la guerre en Espagne; mais l'amour-propre reprit bientôt son empire, et on perdit la péninsule.

Les maréchaux Marmont et Soult convinrent d'opérations ultérieures, et retournèrent chacun dans leurs quartiers avec leurs troupes.

CHAPITRE VII.

Suite des affaires papales.—Opinion de Pie VI sur Pie VII.—Enlèvement du St. Père.—Députation de Savone.—La petite église.—Le soldat missionnaire.—L'abbé d'Astros.—Ses aveux.—Consultation sur la croix haute.—Le cardinal di Pietro.—Les petits prêtres romains.

Pendant que l'empereur faisait faire la campagne de Portugal, il ne négligeait pas ses affaires intérieures. Ses démêlés avec Rome l'occupaient particulièrement. Il fit consulter là-dessus tout ce qu'il y avait à Paris de théologiens et d'ecclésiastiques distingués. Tous se déclarèrent franchement contre le pape, qu'ils accusaient de faire usage de son pouvoir spirituel dans une affaire toute temporelle et étrangère à l'église.

Les difficultés survenues avec la cour de Rome avaient, comme nous l'avons dit, amené l'occupation de Civita-Vec-

chia et d'Ancone. Le pape, qui prétendait que son temporel était aussi infaillible que son spirituel, protesta contre cette occupation, qui n'avait pourtant été ordonnée qu'après de longues représentations. L'on avait déjà vu des insurrections en Italie, notamment à Rome; on savait de combien de scènes sanglantes elles étaient accompagnées, et le caractère de pape ne rassurait pas.* Cette obstination obligea de recourir aux partis extrêmes. On porta des troupes dans Rome même, afin que cette grande ville ne donnât point aux campagnes le signal et l'exemple d'une révolte que, selon toute apparence, on chercherait à y exciter.

Le pape, furieux, entouré de prêtres peu éclairés, lança, contre l'empereur, sa bulle d'excommunication, qu'il envoya en Italie, en France, en Belgique et en Espagne.

Quoique l'empereur se souciât peu de cette excommunication, il ne laissa pas d'être inquiet de tous les embarras qu'elle pourrait lui causer, surtout en le mettant dans l'obligation de sévir contre des malheureux qui pouvaient être égarés par quelques prêtres fanatiques dont l'influence sur les campagnes, où la population est peu éclairée, est toujours considérable. Ces idées se présentèrent à son esprit sous des couleurs d'autant plus noires, qu'il était alors à Vienne, en-

* On connaissait l'opinion qu'en avait son prédécesseur. Pie VI aimait le monde, et ne parlait point volontiers d'affaires après dîner. Un jour, on annonça un évêque de la ban-lieue de Rome, qui venait l'entretenir; il gronda de ce que l'on n'avait pas su lui éviter la visite de ce prélat, que l'on savait, aussi bien que lui, être un homme difficultueux et très-opiniâtre: mais comme on ne pouvait pas le renvoyer, le pape le fit entrer. C'était effectivement une difficulté, qu'il avait avec la daterie sur quelques portions de son fisc, qui l'avait amené en réclamation près du St. Père; pour avoir le repos, on lui accorda ce qu'il demandait, et comme il sortait du salon, le pape dit aux cardinaux qui étaient présens: Messieurs, si jamais celui-là vient à la tête de l'église, on verra de belles choses. Cet évêque devint précisément le pape Pie VII. Il est même vraisemblable que le conclave ne le choisit qu'à cause de ce caractère qui convenait aux difficultés de toute espèce dont l'église allait être entourée.

gagé dans une guerre qui pouvait aller mal d'un instant à l'autre. Si cela était arrivé, et que le pape eût été à Rome, il est bien présumable que les révoltes qui auraient eu lieu en Italie, où elles avaient déjà commencé, auraient rendu la position de l'empereur plus difficile à Vienne, où il eût été peut-être obligé de faire une paix moins avantageuse que celle qui fut conclue. Malheureusement il n'avait pas le temps de s'occuper du pape, et n'avait personne près de lui, dans ce moment-là, qu'il pût charger de ces sortes d'affaires ; il ne songea donc qu'à se préserver des suites que pourrait avoir une humeur aigrie au dernier point, et qui ferait jouer tous les ressorts de sa puissance à la première occasion favorable. C'est pourquoi il le fit enlever* et conduire à Savone, où il lui avait donné un état de maison extrêmement convenable. Les choses étaient dans cette situation, lorsqu'on les reprit après le mariage de l'empereur, auquel les cardinaux romains crurent devoir ne pas assister ; ils furent blâmés par tout le monde et condamnés même par la faculté de théologie.

L'empereur avait pris un soin extrême de mettre le bon droit et les formes de son côté, et il se flattait qu'il pourrait éclairer l'esprit du pape.

Il lui envoya une députation composée d'abord de quatre prélats, qui étaient l'évêque de Nantes (l'abbé Duvoisin), l'archevêque de Tours (M. Barral), l'archevêque de Bourges (M. de Beaumont), et l'évêque de Trèves.

Les quatre prélats se rendirent à Savone, où ils restèrent près d'un mois ; ils avaient sans doute de quoi répondre à tous les argumens qu'on pourrait leur opposer, mais ils

* J'ai déjà dit que l'empereur ne l'avait pas ordonné ; il se contenta d'en écrire au roi de Naples, que la tranquillité de l'Italie intéressait aussi, en prévoyant le cas où l'application de cette mesure deviendrait urgente. Je ne sais si c'est celui-ci qui a pris de suite la chose au pire, ou l'agent qui commandait à Rome.

étaient surtout chargés de régler définitivement quelques points de discipline ecclésiastique, qui étaient le sujet de tracasseries continuelles en France.

Le pape ne voulait pas, par exemple, dans sa mauvaise humeur, donner de bulles aux évêques que l'empereur nommait aux siéges qui devenaient vacans; il en résultait que les vicaires capitulaires étaient les véritables évêques, et qu'ils étaient presque tous en opposition de principes avec l'évêque qu'on leur avait envoyé.

La désorganisation se mettait petit à petit dans les maisons religieuses, et commençait à gagner celles d'éducation; dans beaucoup de paroisses, on ne craignait pas de refuser de chanter, après la messe, le cantique *Domine salvum*.

Je n'ai pas connu les détails des conférences de Savone, mais j'ai su d'un des respectables prélats qui avaient fait partie de la députation, que le pape n'était pas sorti de son idée fixe. Il voulait retourner à Rome, et pour toute réponse aux observations qu'on lui faisait il se bornait à répéter : *A Roma, à Roma;* c'est-à-dire qu'il fallait d'abord lui rendre la puissance temporelle, après quoi il verrait. On avait beau lui parler de l'intérêt des fidèles, du repos de l'Etat, son refrain était toujours le même : *A Roma;* il ne sortait pas de là.

Il observa cependant qu'il ne pouvait répondre à rien sans son conseil, sans les cardinaux dont je viens de parler; mais nous avions avec ceux-là un bien autre compte. Avant d'y venir, je veux terminer ce qui est relatif à Savone.

Les prélats, ne pouvant rien obtenir, prirent congé du pape, et revinrent à Paris.

Une chose remarquable, c'est que dans une circonstance où l'esprit le plus fort pouvait faillir, et dans laquelle la meilleure mémoire pouvait manquer, dans une circonstance qui avait mis en recherches tous les plus doctes théologiens, et fait compulser tant de livres depuis six mois; une chose remarqua-

ble, dis-je, c'est que le pape n'ouvrit pas autre chose que son bréviaire, ne dit pas autre chose que son chapelet. Il ne touchait pas un livre, et l'on verra plus bas comment il passait son temps.

Le retour des évêques à Paris contraria l'empereur; il médita et consulta de nouveau pour arrêter la matière d'un second message qui fut envoyé au Pape dans l'hiver. Il fut porté par les mêmes évêques, auxquels on en adjoignit deux autres, qui furent M. l'archevêque de Malines, et, je crois, M. d'Osmond, qui était évêque de Nancy ou archevêque de Florence; je ne me rappelle pas lequel des deux siéges il occupait.

Cette affaire du Pape, dans laquelle on a été méchamment injuste envers l'empereur, est, selon moi, une des circonstances où il a montré le plus de patience. Si le Pape avait eu affaire à un roi d'Angleterre ou à un empereur russe, il n'eût pas seulement été question de lui; mais l'animosité et le déchaînement étaient tels, que les athées même défendaient le saint père aussi vivement que les dévots.

On va voir jusqu'à quel point l'empereur poussa la patience, et ce qu'il savait déjà des menées des prêtres romains, lorsqu'il envoya son second message à Savone.

C'est à cette occasion que je me mêlai, pour la première fois, des prêtres. J'étais déjà à peu près certain de réussir dans ce que je cherchais; j'avais envoyé des prêtres à moi voyager dans plusieurs contrées de la France, et presque tous m'avaient rapporté que ce que l'on appelait la petite église avait un avantage d'opinion presque dans tout le pays. On appelait la petite église celle qui était desservie par des prêtres qui ne reconnaissaient pas l'autorité du Pape, et qui prêchaient cependant dans le sens de la bulle d'excommunication. Il y avait de ces prêtres qui, depuis la guerre civile, circulaient par toute la France, administrant le baptême, confessant, donnant la communion, faisant des mariages et célébrant l'office divin dans des maisons particulières où leurs

ouailles se rendaient en portant chacune leur petite rétribution, et c'était là le principal, car tout en abusant de la crédulité des gens de la campagne, ces fanatiques ne négligeaient pas de prélever un impôt sur eux.

M. le duc d'Otrante avait tout-à-fait négligé cette source de discorde, qui avait déjà causé des ravages lorsque je m'en occupai.

J'étais parvenu à faire arrêter plusieurs de ces prêtres, qui, depuis 1793, avaient été envoyés dans l'Ouest par le comité des évêques établi à Londres, et qui, depuis cette époque, faisaient dans le pays le contraire de ce qu'ils auraient dû faire.

Je fis venir ces prêtres, qui n'étaient que de véritables idiots, décidés à se faire martyriser pour des sottises ; je ne pus en tirer aucun aveu, sinon sur tout ce qu'ils avaient fait personnellement, c'est-à-dire qu'ils rebaptisaient, reconfessaient, remariaient, etc., tout ce qui l'avait été dans le pays par d'autres prêtres, c'est-à-dire par ceux qui avaient reconnu le concordat. En cherchant après ces prêtres, on arrêta un soldat qui, ayant vu la stupidité des gens des environs, avait imaginé de se donner pour prêtre ; il avait voyagé, reçu de l'éducation ; il s'était mis à confesser, à baptiser et à dire la messe, parce que cela lui rapportait plus que son métier de soldat.

Il fut mis en prison ; on ne lui fit aucun mal, mais le bruit de cette aventure fit tort aux vrais prêtres de la petite église, parce que tout le monde eut peur d'aller à la messe d'un grenadier. Je fus particulièrement content de cette aventure en ce que j'en eus tout l'avantage.

L'empereur m'avait souvent parlé de la petite église, et m'avait poussé avec force dans ces recherches ; il fut satisfait de ce commencement de succès que j'ai mis ici avant l'affaire que je vais raconter, quoiqu'il n'en soit que la suite.

L'empereur avait un tact extraordinaire pour sentir d'où partait une mauvaise influence ; lorsqu'il suivait sa propre

impulsion, il se trompait rarement. Depuis plus de deux ou trois mois, il me faisait rechercher une bulle ou instruction que le Pape devait avoir envoyée à tout le clergé de France.

On avait la preuve morale qu'elle existait, on en voyait même mettre les dispositions en pratique; mais comment mettre la main dessus? C'était là la difficulté. Les prêtres ont la plupart des physionomies sur lesquelles il est facile de se tromper; j'y aurais échoué sans un cas fortuit qui survint et me fit tout découvrir.

Nous étions arrivés au 1er janvier, où les corps constitués venaient faire leur visite à l'empereur.

Le clergé de Paris y vint. Le siége de cette métropole avait été occupé depuis la mort du cardinal Dubelloy par le cardinal Fesch, qui avait ensuite donné sa démission et avait été remplacé par le cardinal Maury; mais ce prélat n'ayant pas de bulle, c'étaient les vicaires capitulaires du chapitre qui faisaient toutes les affaires du diocèse. C'était donc près d'eux que l'on devait chercher ce que l'on voulait avoir; il n'était pas en effet vraisemblable qu'un agent de la cour de Rome se fût adressé à l'abbé Maury, qui était d'une opinion différente. Il y avait parmi les vicaires capitulaires de Paris l'abbé d'Astros *, qui était le principal agent du chapitre métropolitain; il était présent avec le clergé du diocèse, et porta lui-même la parole de félicitation à l'empereur, qui lui laissa dire son compliment, et qui ensuite, sans s'échauffer, lui parla des dissensions du clergé.

L'empereur avait-il déjà des informations? je n'en sais rien. S'il en avait, elles ne venaient pas de moi; dans tous les cas il avait mis le doigt sur la plaie.

Dans la conversation, il poussa M. d'Astros, qui ne concevait pas pourquoi c'était précisément à lui que l'em-

* Il avait été placé au diocèse de Paris par le respectable M. Portalis père.

pereur s'adressait ; il se crut trahi et se déconcerta, sans cependant dire un mot qui pût le compromettre.

L'empereur rentra, après l'audience qui finit presque aussitôt, dans son cabinet, où il m'ordonna de le suivre, et après m'avoir fait connaître ce qui venait de se passer avec cet abbé, et m'avoir parlé de ses pressentimens, il me dit de donner suite à cette affaire. Il n'y avait pas un moment à perdre ; on commençait à sortir du château, lorsqu'il me vint dans la pensée de faire dire au cardinal Maury que j'avais à l'entretenir, et que je le priais de passer chez moi en sortant des Tuileries, et de faire en sorte d'y amener l'abbé d'Astros.

Je me rendis chez moi, et j'envoyai un agent fort adroit chez M. d'Astros, en lui recommandant de ne pas perdre de temps, de visiter tout son appartement, et de bien examiner tout ce qui serait de capacité à contenir une feuille de papier.

Pendant que l'on exécutait mon ordre, le cardinal Maury et M. d'Astros arrivèrent ; ce dernier était encore effrayé des questions que lui avait faites l'empereur. Je pris le ton d'un homme qui était déjà informé, tandis que je ne savais rien ; je dis à M. d'Astros que je lui donnais une demi-heure pour se décider à me dire d'où il avait reçu les papiers qui venaient d'être trouvés chez lui, et quel usage il comptait en faire. Il crut trouver une porte de salut en me répondant qu'il ne voulait en faire aucun usage, et qu'il ne connaissait pas la personne qui les lui avait apportés. Il me mit bien à mon aise, car je ne savais pas encore qu'il en avait ; je profitai de la veine et lui fis dire à qui il les avait communiqués. Il ne voulait nommer personne, lorsqu'on lui observa de prendre garde qu'il n'était amené dans cette position que par quelqu'un qui avait connaissance de tout, et qu'il devait bien voir qu'il fallait qu'il eût parlé pour que l'on sût où prendre ce que l'on cherchait. C'est alors qu'il nomma un autre

vicaire capitulaire comme lui, et M. Portalis *, ce qui indisposa fort l'empereur contre ce conseiller d'Etat, qui, confident d'une chose tendant à bouleverser l'empire, n'en avait rien dit. Il en éprouva de la peine, se souvenant des services de son père, et s'il fit un exemple aussi sévère du fils, en le renvoyant du conseil d'Etat, c'était bien plus pour l'exemple que pour la faute.

M. d'Astros ne voulut pas parler davantage. On m'apporta alors le résultat de la visite qui avait été faite chez lui, où on avait effectivement trouvé des choses extraordinaires; je les fis toutes reconnaître à M. d'Astros, qui ne sut pas que je n'en étais point encore en possession lorsque je l'appelai chez moi.

Il y avait dans ses papiers plusieures lettres particulières, dont je l'obligeai de me nommer les auteurs; cela fini, je lui déclarai qu'il avait perdu sa liberté jusqu'à ce que je fusse tout-à-fait informé.

Ces papiers, quoique assez volumineux, avaient été trouvés cachés, partie dans les poches d'une vieille soutane qui était suspendue dans sa garde-robe, partie dans une boîte à manchon. Ils se composaient, 1° de la fameuse bulle; 2° d'une longue instruction d'un légat du pape. Nous apprîmes par là qu'en quittant Rome, le Pape avait donné ses pouvoirs à un prêtre qui ordonnait dans toute la chrétienté, et d'après les ordres duquel tout se faisait. L'existence de ce chef invisible nous expliqua pourquoi on rencontrait partout une conformité d'opposition et de malveillance sur certains points de discipline et de dogme.

M. d'Astros ne voulut jamais dire de qui était cette instruction qui n'était pas signée; mais il y avait avec elle des minutes de lettres écrites de sa main, et qui établissaient la preuve qu'il avait été lui-même dans le cas de consulter un

* Le ministre actuel.

chef sur différens points de discipline ecclésiastique, sans doute pour mettre sa responsabilité à couvert.

Malheureusement pour lui, il avait écrit à ce chef quatre jours auparavant pour lui demander s'il pouvait conduire le chapitre chez l'empereur avec la croix haute, c'est-à-dire la croix que l'on porte en avant de toutes les processions.

Il avait insisté pour une prompte réponse, parce que le cardinal Maury, qui y allait franchement, avait ordonné qu'on la portât, et M. d'Astros, qui craignait d'être blâmé, avait voulu consulter son chef, avant d'y consentir. La réponse du chef était aussi dans les papiers saisis ; elle avait même été suivie d'une explication qui avait dû être précédée de demandes et de réponses si rapprochées, qu'il était évident que le chef ne pouvait pas être éloigné, que de plus il était Italien, parce que son écriture et son style le décelaient. M. d'Astros ne voulut jamais le nommer.

J'eus recours à un stratagème pour le découvrir.

Comme ces lettres n'avaient que deux ou trois jours de date, je sus par le domestique de M. d'Astros, qu'il les avait portées à un certain P. Fontana, Italien, qui, depuis l'expulsion des cardinaux, s'était retiré dans un couvent de religieuses à Paris. J'envoyai chercher ce religieux, qui m'en nomma un atre de sa nation (je crois qu'il s'appelait Antonio,) qui, depuis la même époque, vivait aussi chez des religieuses de la communauté desquelles j'ai oublié le nom.

Le P. Fontana reconnut les lettres que M. d'Astros lui avait écrites, dont je lui représentai les copies, ainsi que les réponses qu'il y avait faites, et qui y étaient jointes.

Enfin, pour éviter des détails ennuyeux pour le lecteur, il résultait des aveux de ces prêtres que, depuis que les cardinaux avaient été éloignés de Paris, c'étaieent eux qui

avaient résolu tous les cas difficultueux de l'église, d'après une instruction semblable à celle qui était dans les papiers de M. d'Astros. Ils dirent qu'ils l'avaient reçue depuis que le Pape était à Savone, mais que ce n'était pas lui qui la leur avait envoyée.

Ces prêtres excitaient ma curiosité et ne la satisfaisaient pas, lorsque je m'avisai de leur demander comment ils auraient agi, s'il s'était présenté un cas non prévu par l'instruction, et qui fût de dogme au lieu d'être de discipline; ils répondirent qu'ils en auraient référé au collége des cardinaux, et enfin ils avouèrent que cela était déjà arrivé, et qu'ils en avaient écrit au cardinal di Pietro.

Le cardinal di Pietro était le premier ministre du pape; c'était à lui que le pape avait remis ses pouvoirs en quittant Rome, et c'était lui qui, à Paris, avait empêché les autres cardinaux d'assister à la cérémonie du mariage de l'empereur.

Il avait été comme les autres renvoyé de Paris, et se trouvait à Sémur en Bourgogne, où je l'envoyai chercher; il fut vivement pressé par M. Réal, que l'empereur m'avait ordonné de charger de la suite de cette affaire. Le cardinal di Pietro fut obligé de s'avouer vaincu; c'était lui qui faisait le pape, et qui en quittant Paris avait donné ses instructions à ces deux prêtres italiens et à M. d'Astros.

C'était ainsi que les ministres d'un Dieu de paix s'enveloppaient de leur ministère pour troubler l'état et l'intérieur de chaque famille, en alarmant la conscience de l'homme de bien, et en encourageant le chancelant agitateur. Dans tout autre pays qu'en France, le gouvernement eût puni ces prêtres comme des ennemis du repos public, mais on se contenta de les enfermer comme des fous dangereux. La suite de cette affaire conduisit à découvrir une ligne de correspondance entre Paris et Savone, ce qui fit encore mettre en

prison quelques prêtres qui en étaient les messagers,* et qui portaient jusqu'au fond de la Belgique les instructions démagogiques du cardinal di Pietro.

Cette découverte me donna l'idée de faire la recherche de tous les petits prêtres romains qui étaient venus à Paris avec les cardinaux, et je les trouvai pour la plupart, sous l'habit séculier, maîtres de latin, d'italien, ou de musique ; les dévotes se les étaient partagés comme autant de morceaux de la vraie croix.

Je les fis observer, et je ne tardai pas à reconnaître combien ces malheureux étaient corrompus, et de quel danger il était pour les familles d'y laisser des hommes aussi pervers, qui profitaient de l'accès qu'ils y avaient pour y introduire un genre de corruption jusqu'alors inconnu en France. Il y avait cependant quelques familles qui n'auraient pas eu le droit de se plaindre, car, par esprit de parti, elles avaient été au-devant du mal.

Néanmoins, sans faire aucun éclat, je réunis les lettres coupables que quelques uns de ces hypocrites avaient écrites à des jeunes gens, et en fis donner connaissance aux parens ; cette précaution suffit pour les voir bientôt, à quelques-uns près, congédiés, et dès-lors ils ne furent plus dangereux. Cette affaire de prêtres fit un grand bien à l'administration en général, parce que le mal que l'on connaît devient toujours moins dangereux que celui qu'on ne connaît pas. On trouva le moyen d'en arrêter les conséquences, et si depuis un an que cette intrigue criminelle était tramée on l'avait interrompue, elle n'eût pas fait en France autant de progrès, qui, dans nos revers, sont devenus un mal capital.

On a donné une couleur d'oppression à la répression de

* M. Franchet, ex-directeur de la police, fut arrêté comme ayant été un de ces messagers. Il était à cette époque-là employé dans un bureau d'administration à Lyon, et augmentait ses émolumens du produit de ses voyages.

cette intrigue ; je demande ce que l'on ferait en Angleterre à un évêque catholique romain qui, en vertu de pouvoirs secrets du pape, abuserait de son ministère pour entretenir dans le royaume des intrigues tendantes à bouleverser l'Etat ?

CHAPITRE VIII.

Arrivée à Paris d'un jeune Saxon.—Son dessein d'assassiner l'empereur.—Décision remarquable de ce prince.—Livre de M. Daunou.—Ce qu'eût pu devenir la France.

L'EMPEREUR a toujours été trop bon, même envers ses ennemis personnels : je vais en citer un exemple dont j'ai été témoin, et qui est arrivé précisément à la suite de cette affaire de prêtres.

Je fus informé, dans le courant de l'hiver, qu'une famille de qualité de Dresde était fort inquiète des résolutions d'un jeune homme de vingt ans qui lui appartenait, lequel était parti tout d'un coup de l'université de Halle ou de Leipsick, où il faisait ses études, et avait pris un passeport pour Francfort-sur-le-Mein, d'où probablement il pousserait jusqu'en France.

Je fus informé aussi que ce jeune homme avait un cerveau faible, et qu'il avait quitté la religion luthérienne pour embrasser le catholicisme.

Le temps était court, et les renseignemens bien vagues ; je n'eusse rien trouvé, si un de mes agens à Francfort ne m'avait écrit par le même courrier, pour me prévenir du passage par cette ville d'un jeune Saxon qui s'appelait Wonder-

sale, et qui se rendait à Paris. Il ajoutait qu'il avait pris à Francfort une lettre de crédit sur Paris.

Je voyais bien qu'il estropiait le nom du jeune homme; néanmoins, d'après le calcul que je faisais, il devait être arrivé à Paris depuis deux jours, et je le fis chercher, tant par la préfecture que par le ministère de la police.

J'en donnai l'ordre un dimanche à dix heures du matin, et je fis demander, dans les maisons de banque qui étaient reconnues pour avoir particulièrement des relations avec l'Allemagne, les noms des personnes à l'adresse desquelles étaient les crédits qu'elles avaient eu commission d'ouvrir depuis cinq ou six jours.

J'eus de suite une liste de noms, dans laquelle je remarquai le nom allemand de Won der Sulhn, qui avait un crédit de Francfort de tel jour, et qui demeurait à tel hôtel, dans telle rue.

On l'y trouva effectivement vers les cinq heures du soir; il avait quatre paires de pistolets, un poignard, s'était confessé, et avait même communié.

Lorsqu'il entra chez moi, j'étais plus disposé à lui parler de bals et de plaisirs, en voyant sa bonne mine et sa jeunesse, qu'à lui parler de choses plus sérieuses.

Je n'avais d'ailleurs aucune preuve ; je plaidai le faux pour savoir le vrai : je fis de la morale au jeune homme, je lui parlai de la honte irréparable d'une mauvaise action, qui déshonorait plus particulièrement un homme de sa naissance. Il devint rouge, fut embarrassé, et enfin, avec la candeur d'une âme qui n'était point encore souillée, il m'avoua quelle était son intention en venant à Paris, qu'il avait résolu de tuer l'empereur pour attacher son nom au sien. Je lui demandai comment il ne s'était pas laissé arrêter par les difficultés qu'il devait prévoir qu'il rencontrerait, qu'il en voyait l'exemple. Il me répliqua froidement qu'il

savait bien qu'il devait mourir, soit qu'il manquât ou qu'il réussît ; qu'il s'était mis en règle pour répondre à Dieu, et que, s'il avait manqué son coup, un autre aurait suivi son exemple, et profité de l'expérience qu'il n'avait pas, pour éviter ce qui aurait pu l'empêcher de réussir.

Il ajoutait que Henri IV avait été manqué vingt-deux fois, et que la vingt-troisième avait réussi ; que l'empereur n'avait encore été manqué que trois ou quatre fois, mais que cela n'arrêtait pas un homme de courage, qui ne comptait sa vie pour quelque chose qu'autant qu'elle était utile, et qu'il trouverait la sienne suffisamment bien employée, puisqu'elle avancerait d'une chance les probabilités de succès pour ceux qui voudraient l'imiter.

Il était difficile de porter plus loin que ne l'avait fait ce jeune homme le dévoûment de sa personne pour l'exécution d'un crime.

Je fis à l'empereur un rapport écrit de tout ce qui avait précédé et suivi l'arrestation de ce jeune Saxon, dont les projets ne pouvaient pas être mis en doute.

L'empereur écrivit en marge de mon rapport (c'est-à-dire par la main de son secrétaire) : " Il ne faut point ébruiter " cette affaire, afin de n'être point obligé de la finir avec " éclat. L'âge du jeune homme est son excuse ; on n'est " pas criminel d'aussi bonne heure, lorsqu'on n'est pas né " dans le crime. Dans quelques années, il pensera autrement, " et on serait aux regrets d'avoir immolé un étourdi et " plongé une famille estimable dans un deuil qui aurait tou- " jours quelque chose de déshonorant.

" Mettez-le à Vincennes, faites-lui donner les soins dont " il paraît que sa tête a besoin, donnez-lui des livres, faites " écrire à sa famille et laissez faire le temps ; parlez de cela " avec l'archi-chancelier, qui est un bon conseil."

En conséquence de ces ordres, le jeune Won der Sulhn fut mis à Vincennes, où il était encore lors de l'arrivée des alliés à Paris.

Ce que l'empereur était forcé de reconnaître dans la conduite des prêtres romains ne le disposait pas à se relâcher du projet qu'il avait de secouer le joug des papes ; c'est à cette occasion qu'il fit composer par M. Daunou* un ouvrage qui a pour titre : *Recherches historiques sur les anticipations et la puissance temporelle des papes.* Il disait en parlant d'eux : " Moi, j'aimerais mieux me faire luthérien demain, que de " mettre la France de nouveau en feu, en y rétablissant le " monstrueux pouvoir de ces hypocrites."

L'empereur avait malheureusement trop de petites affaires, dont on avait pris l'habitude de l'entretenir. Son ministère travaillait moins qu'auparavant ; dans ces sortes de choses, on venait à lui pour des bagatelles ; on le dérangeait souvent d'occupations sérieuses pour lui parler de minuties dont on n'aurait dû lui parler qu'après qu'elles auraient été faites, en sorte que les grandes étaient privées du soin que leur importance réclamait, et que les petites devenaient importantes.

Si l'empereur n'avait pas été jeté dans des affaires qui l'absorbaient en entier, il aurait fini cette affaire des papes, qui aurait été mise au nombre des travaux utiles qui ont signalé son gouvernement ; mais faute d'avoir été achevée, elle a été représentée comme une entreprise simplement tyrannique, tandis que tous les Etats catholiques lui en eussent voué de la reconnaissance, si elle avait réussi. Combien il était encore à regretter qu'une suite continuelle de grandes guerres amenât toujours des embarras qui se succédaient et jetaient l'empereur hors des occupations auxquelles il avait si bien pris goût !

* M. Daunou était membre de l'Institut et chef des archives.

Depuis la paix de Lunéville jusqu'à la rupture du traité d'Amiens, il a été une époque où le budget des recettes de l'Etat dépassait celui des dépenses de plus de quarante à cinquante millions, et où l'empereur avait indépendamment, dans ses coffres, une économie, provenant des contributions étrangères et de ses épargnes, qui ne s'élevait pas à moins de deux cent cinquante ou trois cents millions.

Si l'on eût eu la paix avec cela, il avait de quoi rendre la France un muséum de tout ce que le génie, l'art et l'esprit humain sont susceptibles d'imaginer pour la gloire et le bien-être des hommes. On se perdrait en réflexions tristes, qui ne sont pas l'objet de cet ouvrage, si l'on ouvrait le chapitre de ce que l'on a fait et qu'on n'aurait pas dû faire, comme de ce que l'on n'a pas fait et que l'on aurait dû faire.

Pendant que la police expliquait à Paris cette mauvaise machination des prêtres, l'empereur faisait partir son second message près du Pape; il n'eut pas plus de succès que le premier, et l'on peut avancer hardiment que, sous tous les rapports, le Pape était d'une portée d'esprit au-dessous de la situation dans laquelle les progrès de la raison avaient jeté les affaires de l'église. Il ne voyait que sa situation personnelle; il s'obstinait à ne pas la séparer de la question spirituelle. Les événemens sont venus à son aide; le conclave le canonisera peut-être, mais l'histoire le jugera.

CHAPITRE IX.

Fâcheuse situation du commerce.—L'empereur vient à son secours.—Embarras de M. de Talleyrand.—Vente de son hôtel.—Comment il meuble celui qu'il habite aujourd'hui.—Dépôt du duc d'Otrante.—M. Laffitte.—Ses idées sur le système continental.

C'est au commencement de l'hiver de cette année que plusieurs maisons de banque et de commerce éprouvèrent des embarras qui n'étaient que la conséquence de ceux de leurs correspondans, dont les affaires avaient souffert par suite d'une résistance de leur part aux mesures dont on voulait frapper le commerce anglais. En Hollande, les maisons les plus considérables faisaient leur liquidation et renonçaient aux affaires ; en Belgique, on avait découvert une fraude importante qui avait pris le caractère d'un commerce permis : non-seulement on l'avait arrêté, mais on était revenu à l'examen des livres de toutes les maisons qui l'avaient fait, et on les avait frappées de tous les droits qu'elles avaient évité de payer. Quelques-unes en furent ruinées, parce qu'elles avaient vendu leurs marchandises en raison des facilités qu'elles trouvaient à les introduire, et cela ne porta aucune atteinte aux maisons anglaises, qui étaient déjà remboursées de ce qui leur était dû.

Toutes ces mesures avaient frappé d'épouvante ; chacun resserrait ses affaires ; les capitalistes retiraient leurs fonds, et il y eut un moment où des maisons fort respectables eurent besoin d'argent, quoiqu'ayant leurs magasins pleins de marchandises qu'ils ne pouvaient pas écouler.

L'empereur se fit faire plusieurs rapports sur ces sortes d'affaires, et tous concluaient que la plupart des négocians

qui étaient dans cette situation n'y étaient pas tous tombés par suite de la retraite des capitaux qui leur avaient été confiés, mais pour avoir donné à leurs opérations une extension disproportionnée à ceux qu'ils pouvaient avoir, ce qui les avait obligés de les augmenter en créant un papier de circulation, lequel papier s'était trouvé sans hypothèque dans leur liquidation, et avait causé leurs embarras. Néanmoins il vint au secours des uns et des autres, et ouvrit ses coffres ; il leur avança jusqu'à six à sept millions de son économie, pour préserver le commerce de Paris et celui de plusieurs autres villes d'une catastrophe.

C'est à cette occasion que je suis entré pour la première fois en rapport avec M. Laffitte, que je ne connaissais pas auparavant, et qui depuis long-temps dirigeait la maison de banque de M. Perregaux, particulièrement depuis la maladie qui l'a conduit au tombeau.

L'empereur avait souvent parlé devant moi de la crise du commerce ; cela avait même été la matière d'une discussion du conseil, et il m'était facile de voir que l'empereur parlait d'après des rapports qu'on lui avait remis de divers endroits sans qu'aucun l'eût convaincu. Je m'aperçus qu'en soutenant une discussion avec mon collègue Mollien (ministre du trésor, qui siégeait à côté de moi), il me regardait comme pour m'exciter ; il savait cependant bien que j'étais étranger à ces matières, et j'eus un moment la peur qu'il ne cherchât à inculquer à Mollien que j'étais l'auteur de ces rapports. Aussi je plaçai dans la discussion une lourde bêtise qui réhabilita ma réputation. Néanmoins le regard de l'empereur voulait dire quelque chose, et comme je savais depuis long-temps qu'il aimait mieux qu'on le devinât que de le faire parler, je me mis à l'œuvre tout en sortant du conseil.

J'étais resté en rapports d'amitié avec Bourrienne ; l'empereur le savait, et écoutait complaisamment tout ce que je

lui en disais quand je rencontrais l'occasion de lui parler de lui, ce qui me donnait l'espoir de le lui faire remployer d'une manière quelconque.

Bourrienne connaissait bien mieux que moi ce que signifiait un geste de l'empereur, et je crus un moment qu'il avait connaissance des rapports qui avaient occupé l'esprit de l'empereur. Après avoir causé avec Bourrienne, je me décidai à aller querir des lumières près de M. Laffitte, qui avait déjà dans le commerce une puissance d'opinion d'autant plus forte qu'elle reposait sur une indépendance absolue de caractère personnel, laquelle lui avait mérité une considération qui a été accrue et consolidée depuis par les événemens.

Une affaire d'arbitrage à laquelle je m'intéressais, et dans laquelle on désirait avoir l'opinion de M. Laffitte, vint fort à propos. Je le fis prier par Bourrienne de venir me voir.

J'avais à l'entretenir de trois choses, d'abord de la crise du commerce, de ses causes et de ses conséquences; ensuite du système continental et des licences.

En écoutant parler M. Laffitte, je revenais petit à petit à ses opinions, et s'il me lit, il jugera si je les ai bien retenues.

J'eus avec lui plusieurs entretiens dans lesquels il me développa son opinion, que je mets ici sous les yeux du lecteur.

" Une règle infaillible pour les gouvernemens pour bien juger de la marche des affaires et de l'état de l'opinion, me disait-il, c'est que tout ce qui est en opposition avec les intérêts est nécessairement en opposition avec les affections. L'arbitraire de l'administration tue la confiance et le crédit; le blocus ne produit aucun bien dans le présent, et son effet naturel est de détruire tous nos avantages commerciaux dans l'avenir. Le commerce est inoffensif de sa nature; il est gouvernemental, puisqu'il a besoin de protection: s'il est dans l'opposition, c'est qu'il se trouve lésé, ou qu'il

manque de garanties. Ceux qui ne prospèrent qu'avec l'ordre et la tranquillité ne veulent pas de révolutions.

" Le blocus continental est, au premier abord, une grande pensée. La théorie présente à l'esprit un résultat prompt et même admirable; mais l'imagination ne suffit pas dans les matières positives: ce qu'il faut voir avant tout, c'est la possibilité de l'exécution. Quelques fabricans peuvent s'applaudir de l'essor que cette mesure a donné à leur industrie; mais la masse des négocians ne peut que souffrir d'un commerce qui n'a lieu que par privilége, et les hommes d'Etat n'y voient qu'un abandon fait aux Anglais du commerce de l'univers.

" Il ne faut point s'abuser par de vaines paroles; les flagorneries peuvent plaire à des princes vulgaires, la vérité seule convient au génie de l'empereur. Ce qu'il faut lui dire donc, c'est que le blocus cerne le continent et non pas l'Angleterre; c'est au continent seul à qui il est défendu de mettre un vaisseau en mer.

" La question ainsi posée, qu'en résultera-t-il? L'Angleterre perdra la totalité des consommateurs du continent, et le monopole du reste du monde lui sera abandonné sans partage: le continent au contraire se suffira à lui-même, sans partage avec l'Angleterre, et tout échange d'ailleurs lui sera interdit avec le reste de l'univers. Or, le continent européen vaut-il, à lui seul, toutes les autres parties du monde? C'est ce qu'il y aurait à examiner, si le blocus était possible; mais les licences qu'on accorde prouvent qu'on a à s'occuper d'une autre solution.

" La France, pays manufacturier, gagnera par l'expulsion des Anglais des différens marchés de l'Europe; c'est là pour elle la seule compensation de ce qu'elle perdra par la cessation de tous ses autres rapports avec l'Amérique, l'Afrique et l'Inde; mais l'Espagne, l'Autriche, la Prusse et la Russie que gagneront-elles? Pour elles, tout est perte sans qu'il en

résulte le moindre avantage, et cet état forcé peut-il durer long-temps ?

" Les plaintes des sujets ne sont pas sans influence sur la conduite des gouvernemens, quand elles sont aussi légitimes : on cède momentanément à la nécessité ; mais les intérêts réagissent, et bientôt ces intérêts parlent si haut, qu'il faut enfin les écouter.

" Sous ce rapport, monseigneur, il n'y a pas une puissance qui, étant ostensiblement avec nous, ne soit en secret contre nous et de cœur avec l'Angleterre. Sans se parler, elles s'entendent entre elles, et à la première occasion elles ne manqueront pas d'éclater. La Russie surtout, la plus forte et la plus lésée, ne doit-elle pas le faire craindre par cela seul qu'elle ne peut pas tenir ce qu'elle a promis ? Quant à moi, je n'en doute point ; rien ne peut remplacer pour elle les factoreries anglaises. Les pertes sont énormes, et là elles retombent sur les grands et non sur le peuple. Les grands disposent de la cour et de l'armée, et un seul fait vous fera juger quelles doivent être leurs intentions. Avant le blocus, le *rouble* valait 3 francs, maintenant il se maintient à peine à 20 sous.

" Cette considération du moment fait jeter un coup-d'œil plus inquiet sur l'avenir. Le nord jusqu'à présent fournissait le bois, les chanvres, tous les objets les plus essentiels à la marine ; déjà les Anglais sont conduits à les aller chercher en Amérique, et des habitudes ainsi prises, on ne les change pas.

" Le génie lui-même, monseigneur, doit s'arrêter devant la force des choses : les *licences* déposent contre la vérité du système ; ce qui est violent ne dure pas. Ainsi déjà le *blocus* a été détruit par les *licences ;* les licences n'ont fait qu'établir le privilége dans le commerce, et ce privilége ne sert qu'à assurer le profit des Anglais. Maîtres de tous les marchés, eux seuls ont le droit d'acheter et de vendre ; ils

repoussent nos produits en nous livrant les denrées de l'Inde et de l'Amérique : les sucres, par exemple, nous les payons six francs, et ils ne les achètent tout au plus que huit à neuf sous !

" Ce qu'il y a d'évident, vous le voyez, c'est le bénéfice énorme de l'Angleterre. Quelques négocians privilégiés retirent quelque profit, par leur rôle intermédiaire ; mais ce profit, ils l'obtiennent sur le consommateur et non sur l'Angleterre, et ce qu'il ne faut pas oublier, c'est que le consommateur est Français.

" Ce système des licences ne peut tromper personne ; il porte atteinte à la respectabilité du commerce par les fraudes et les supercheries qui lui sont indispensables ; il mécontente les alliés et les nationaux en les obligeant à payer les denrées quatre à cinq fois leur valeur.

" Nos exportations ne diminuent pas, vous le savez, le tribut énorme que l'on paie ainsi à l'Angleterre : presque tous les objets qui les composent, ridiculement exagérés dans leurs prix, ne sont chargés sur nos bâtimens que pour être jetés à la mer. Mieux vaudrait encore les garder pour en vêtir les pauvres. Quoiqu'il en soit, pour en finir en deux mots, le blocus et les licences se réduisent à ceci : les Anglais vendent tout au continent et n'en achètent rien ; maîtres du prix d'achat ailleurs et de la vente chez nous, ils font sans concurrence un double profit. La France fabrique au contraire en pure perte, puisque ses produits se trouvent condamnés à la destruction : elle peut gagner quelque chose sur l'étranger par la revente des denrées, mais ces étrangers sont nos alliés, et le blocus pèse ainsi doublement sur eux. Ils perdent sur leurs produits, qu'ils ne vendent à personne ; ils perdent sur les denrées coloniales, qu'ils ne peuvent acheter que de nous.

" Un pareil état de choses ne saurait durer : la Prusse, l'Autriche, la Russie voudront accorder à leur tour des li-

cences ; les Anglais le savent, le cœur de nos alliés est pour eux, et ils ne reculeront pas ; l'humeur et les reproches ne tarderont pas d'éclater, le blocus ne sera plus rien, nos alliés se rapprocheront forcément de nos ennemis, et de nouvelles guerres mettront de nouveau peut-être notre avenir en question.

" Avec un ajournement aussi indéfini de la paix, il est bien difficile que le pays prospère et que la confiance s'établisse. La gloire ne suffit pas à une nation ; celle de l'empereur est immortelle, mais il faudrait voir au bout le bien-être et le repos.

" Pour les hommes d'Etat, le blocus est donc, comme je l'ai dit, un projet gigantesque, hardi, mais dont le succès est impossible. Les licences, dont l'idée première d'échanger des objets fabriqués dont nous regorgeons contre des matières premières dont nous manquons, étaient belles ; mais, par suite d'abus, elles sont devenues un honteux privilége, il n'y a que ceux qui les obtiennent qui ont intérêt à y applaudir.

" Mais il ne faut pas s'y tromper : ce n'est pas ce mal passager du blocus qui intimide et qui décourage. L'empereur a assez de génie et de savoir pour tout concilier. Le mal vient peut-être d'une prévention injuste qu'on lui a suggérée lors de ses premières campagnes. Jugeant le grand nombre par l'exception, peut-être confond-il le financier avec le traitant, le négociant avec certains fournisseurs. De là sans doute s'établit l'arbitraire de l'administration ; le manque aux promesses est opposé, par une espèce de représailles, aux actes de la fraude, et la bonne foi, qui donne la vie à tout, n'existe nulle part.

" Un fait humiliant et qui donne la clef de plusieurs autres, c'est l'état du crédit de la France et du crédit de l'Angleterre. La dette anglaise est de 18 à 19 milliards, la nôtre n'est que de 1,200 à 1,300 millions, et cependant les Anglais pourraient emprunter au besoin encore des sommes bien plus

considérables que celles que nous pourrions emprunter nous-mêmes, et surtout à un prix infiniment meilleur. Pourquoi cette différence ? pourquoi le crédit de l'Etat est-il plus bas en France que le crédit des premiers banquiers et des premiers négocians, tandis que la situation inverse est permanente en Angleterre ? Un mot suffit pour l'expliquer : pour refaire son crédit en Angleterre, il n'y a qu'à travailler avec le gouvernement ; pour perdre le sien en France, il n'y a qu'à ne pas s'en abstenir. L'Angleterre tout entière est, pour ainsi dire, une seule maison de commerce dont les ministres sont les gérans, les lois sont le contrat que le pouvoir lui-même ne peut enfreindre ; ici le conseil d'Etat usurpe la puissance des tribunaux, et j'oserais presque vous dire que rien d'utile ne se fait, parce qu'il n'y a rien qui soit véritablement garanti."

Ici M. Laffitte s'étendit longuement sur la cause et les effets de la crise qu'il ne voyait ni dans les effets du blocus ni dans quelques folles opérations de jeu. Appuyant les raisonnemens par les faits, il m'expliqua les mesures qu'il y avait à prendre pour que le gouvernement marchât dans sa force en mettant l'immensité de ses ressources à profit ; à mesure qu'il parlait, je me sentais entraîné par ses idées. Je ne chercherai pas à les rendre, parce que je les expliquerais mal peut-être, et qu'aujourd'hui il ne s'agit plus de leur application ; voulant m'en occuper cependant, et ne le pouvant pas au moment même, je me promis bien de le revoir plus tard, me bornant, d'après tout ce que j'avais appris, à disposer l'empereur de mon mieux à accorder les secours pressans qui étaient sollicités par plusieurs maisons.

Ces secours n'étaient regardés par M. Laffitte que comme des palliatifs, ne décidant rien sur le fond des choses. Il y applaudit néanmoins, et les avantages momentanés qu'il y voyait, et qu'il me développa, m'expliquèrent ce que voulaient dire une foule de rapports qui me parvenaient à la

journée, et qui s'enveloppaient dans le mystère des insinuations.

Mieux instruit par ces entretiens de la situation du moment, je priai M. Laffitte de me mettre ses idées par écrit : il se rendit à mes désirs ; je présentai cette note à l'empereur. Ce même jour, un de ses ministres lui faisant un rapport sur les mesures prohibitives, l'empereur prit de l'humeur et dit en plein conseil : Avec toutes vos mesures, vous mettez le commerce de France en liquidation.

L'empereur devint ensuite d'une facilité extrême pour accorder des secours aux maisons bien famées qui furent atteintes par la crise. Bientôt les demandes d'argent se multiplièrent au point de le rendre rêveur. Il jugea de la vérité des opinions de M. Laffitte, en voyant le fabricant M. Oberkam menacé de manquer ; il le fit venir et lui dit de prendre tout l'argent dont il aurait besoin pour éviter ce malheur et pour continuer à travailler, et cette maison fut soutenue par ses libéralités.

La première de Paris qui fut dans le cas d'y avoir recours fut la maison Tourton-Ravel. Il n'était assurément pas dans le droit de compter sur de la bienveillance de la part de l'empereur d'après sa conduite envers lui dans l'affaire du général Moreau, néanmoins il n'attendit pas vingt-quatre heures le secours qu'il avait sollicité ; il fut obligé par le prêt d'une somme énorme, pour le remboursement de laquelle il prit des arrangemens à sa convenance avec le ministre du trésor. C'est à moi que M. Tourton est venu confier son embarras en me remettant une lettre pour l'empereur, et si je le cite, c'est parce qu'il était encore débiteur d'une bonne partie de ce prêt, lorsqu'il s'est fait remarquer parmi ceux qui ont consommé sa perte à l'époque de la première occupation de Paris.

A la même époque, la maison Simon fit faillite ; elle

demanda des secours, mais on ne lui en accorda pas, parce qu'elle ne présentait pas de garanties morales suffisantes. Le désastre de cette maison engloutit (d'après ce qui m'a été rapporté à cette époque) quatorze cent mille francs à M. de Talleyrand. Il avait déjà des affaires en mauvais état, et son revenu suffisait à peine pour payer l'intérêt dû à ses créanciers ; il se vit réduit au traitement qu'il recevait de l'empereur, et il eut encore le désagrément de se voir pressé par des créanciers qui, ayant eux-mêmes besoin de leur argent, le menaçaient de l'actionner. Je dus employer mon intervention pour le préserver d'un éclat qui aurait été jusque-là sans exemple pour un homme de son rang. Il fut obligé d'emprunter cent mille écus à une maison de banque, qui elle-même manqua quelque temps après ; sa situation était réellement pénible : il vint m'en parler et me prier d'engager l'empereur à lui acheter sa maison, qui était l'ancien hôtel de Valentinois, situé rue de Varennes.

L'empereur n'était pas content de lui, on avait prêté beaucoup de mauvais propos à M. de Talleyrand contre ce prince. Ils pouvaient être faux, à la vérité ; mais s'il ne devait pas en porter la peine, il n'y avait pas non plus de motif pour venir à son secours.

Néanmoins l'empereur ne voulut pas qu'un homme qui l'avait servi fût dans une aussi affligeante position, et quoiqu'il n'eût que faire de l'hôtel de Valentinois, il l'envoya visiter et estimer par M. Fontaine, architecte des châteaux des Tuileries, du Louvre, de Saint-Cloud, etc. L'architecte de M. de Talleyrand opéra contradictoirement avec M. Fontaine, et sur leur rapport l'empereur acheta l'hôtel de Valentinois tout meublé, et le paya comptant deux millions cent mille francs.

M. de Talleyrand ne laissa cependant pas d'en emporter tous les meubles, qu'il put placer dans le nouvel hôtel qu'il avait acheté au coin de la rue Saint-Florentin ; il fit, dans

cette occasion, une affaire doublement bonne, en ce que ce nouvel hôtel appartenait à l'ancien ambassadeur d'Espagne, avec lequel M. de Talleyrand avait une liquidation à faire; il reçut l'hôtel en place d'une somme qu'il n'aurait peut-être pas eue avant qu'on eût pu le vendre.

Je cite cette anecdote, parce que l'on a accusé l'empereur de s'être emparé de l'hôtel de M. de Talleyrand après que celui-ci eut fini de l'arranger. Je demande à un homme raisonnable qui est-ce qui aurait pu payer deux millions cent mille francs une maison que M. de Talleyrand avait besoin de vendre, et si l'empereur, qui n'a su qu'en faire après l'avoir acquise, pouvait avoir un autre but que d'obliger M. de Talleyrand en l'en débarrassant.

A cette même époque, je fus témoin d'un autre fait d'obligeance de l'empereur envers un homme qui ne l'a sans doute pas su, parce qu'il m'a été défendu d'en parler. Je puis le faire aujourd'hui par plusieurs motifs. M. Fouché, en quittant le ministère de la police, avait des sommes considérables, et il rendait assez peu de justice à l'empereur pour craindre qu'on ne les lui saisît; il avait eu plus de confiance dans la bonne foi d'un simple employé du ministère de la police, nommé Dupont ou Dumont, qui était sa créature. Au moment où il partait pour l'Italie, il remit à cet employé une somme très considérable, de laquelle il ne tira aucune pièce qui pût en laisser trace; peu de temps après, cet employé mourut; il laissait une veuve et deux enfans dans l'indigence. Cette femme, qui ignorait ce qui s'était passé entre M. Fouché et son mari, pouvait naturellement attendre qu'on lui représentât le reçu qu'elle devait supposer que son mari avait fait de ce dépôt. Si elle avait agi ainsi, il eût été impossible de lui faire rendre cette somme, qu'elle trouva à la mort de son mari, d'autant plus que les réclamans voulaient éviter l'éclat.

Des amis de M. Fouché me prévinrent de cet événement.

J'eus une occasion d'en parler le même soir à l'empereur, qui m'ordonna d'intervenir de tous mes moyens pour que M. Fouché ne perdît pas un sou; je n'eus aucune peine pour l'obtenir, car la veuve était une vertueuse femme qui avait rendu le dépôt à la première réclamation. Néanmoins madame Fouché, qui n'avait pas suivi son mari en Italie, et qui était une femme d'un esprit juste, avait trop bien senti le danger qu'il avait couru, pour être insensible aux intentions que l'empereur avait manifestées dans cette circonstance; elle vint me prier de solliciter pour elle une audience de l'empereur, qui lui fut accordée, et dans laquelle elle le remercia.

CHAPITRE X.

Czernitchef.—Ses tentatives de séduction.—Le maître de mathématiques.—Réflexions sur l'espionnage.—Article du *Journal de l'Empire*.—Vive réprimande.—Retraite du duc de Cadore.—M. de Bassano.—Réflexions sur les hommes nouveaux.

Depuis plus d'une année, on ne voyait revenir de Russie en France que le même officier russe, que l'on renvoyait à Paris aussitôt qu'il avait apporté une réponse de Paris à Saint-Pétersbourg. Les plaisans disaient qu'il n'y avait probablement que lui qui fût en état d'en trouver le chemin; mais d'autres, avec plus de raison, observaient qu'il devait y avoir un motif particulier pour que ce fût toujours le même officier qui fît ce voyage. Effectivement, depuis le mois de mars 1808 jusqu'en février 1812, c'est-à-dire pendant quatre ans, il a fait le voyage de Russie à Paris dix ou douze fois, ce qui équivaut au tour du monde, qu'un vaisseau met trois

ans à accomplir. Vers la fin de 1810, un simple hasard me fournit la preuve que les retours aussi précipités de cet officier avaient une bien autre importance que les complimens et les protestations dont les lettres qu'il portait pouvaient être pleines. Il occupait ses loisirs, entre l'arrivée et le départ, par des études qui en imposaient à tout ce qui aurait pu vouloir donner un autre but à ses missions ; mais en cherchant un maître de mathématiques, il rencontra dans celui dont il fit choix ce que l'on appelle à la police un *observateur*. Celui-ci accepta, se trouvant fort heureux d'une rencontre qui allait lui fournir de quoi moissonner.

Au bout de quelque temps, l'officier russe chercha à connaître les moyens d'informations de son répétiteur, et lui demanda s'il connaissait quelque commis aux bureaux de la guerre.

Le maître de mathématiques répondit affirmativement, et la chose était vraie ; mais avant de se livrer davantage, l'officier russe lui promit, lorsqu'il aurait la preuve qu'il accusait vrai, de lui indiquer les moyens de gagner de l'argent.

Le maître de mathématiques me transmit la proposition ; je lui dis d'accepter et de faire tout ce qu'on lui demanderait, mais d'en rendre compte auparavant.

Il alla en conséquence voir les connaissances qu'il avait aux bureaux de la guerre, et s'y procura quelques états particuliers ou imprimés qui prouvaient qu'en effet il avait des moyens de parvenir au ministère ; il m'apporta les pièces, j'y fis changer quelques chiffres, et les lui rendis pour les communiquer à l'officier russe. La confiance de celui-ci fut établie. Il donna à son mathématicien une série de demandes écrites de sa main, ayant toutes pour but d'explorer les bureaux de la guerre, tant du personnel que du matériel de toutes armes.

Il me l'apporta aussitôt ; il n'y avait plus alors moyen

de douter du motif de la confiance qui était accordée à cet officier russe, et du rôle qu'il devait jouer à Paris.

J'en rendis compte à l'empereur, qui faisait difficulté de le croire, mais qui fut convaincu en voyant la série de demandes écrites de la main de cet officier russe. Il me recommanda de n'en pas parler, mais le lendemain ou jour suivant, il le fit repartir, en lui donnant une lettre pour l'empereur de Russie.

L'empereur était loin de la pensée que le séjour près de lui d'un aide-de-camp de l'empereur Alexandre, et qui à ce titre avait des accès de faveur partout, était une double mission d'observateur.

Il lui avait fourni des moyens d'autant plus faciles pour la bien remplir, qu'il était admis partout par suite des recommandations que l'empereur avait faites à toutes les maisons de la société pour qu'on lui fît beaucoup de politesses, en sorte que chacun s'empressait de répondre à une insinuation dans laquelle on entrevoyait un moyen de plaire au souverain, en faisant ce qui lui paraissait agréable.

Je me rappelle qu'au départ de cet officier, l'empereur recommanda que l'on écrivît à son ambassadeur pour qu'il mît des obstacles à son retour. Il paraît que cela n'avait pas été fait, comme on en jugera tout à l'heure.

C'était pendant le séjour d'automne à Fontainebleau que l'empereur prévint cet aide-de-camp de l'empereur de Russie qu'il allait le renvoyer à Saint-Pétersbourg, et qu'à cette occasion il lui donna une assez longue audience dans laquelle cet officier dit fort judicieusement à l'empereur que la meilleure commission dont il pouvait être chargé pour son maître était l'assurance qu'il ne lèverait point de conscription cette année : c'est lui-même qui me l'a rapporté.

Il avait raison ; mais l'empereur était-il payé pour avoir confiance dans les assurances de paix qu'on ne cessait de lui donner, lorsque les coups de canon de Wagram résonnaient

encore ? Ils avaient aussi été précédés des mêmes assurances, et on ne nous avait pas aidés. Le peu de grâce que l'on avait mis à accueillir la proposition d'une alliance de famille qui eût resserré celle des deux pays n'était pas fait pour entretenir l'harmonie qu'on était parvenu à rétablir entre eux ; il avait eu, au contraire, quelque chose de choquant, qui, même entre des particuliers, aurait blessé la dignité de celui qui aurait éprouvé un semblable refus. Ensuite, la presque totalité de l'armée qui avait fait la campagne de 1809 était passée en Espagne et en Hollande. Il ne restait dans les provinces du Hanovre, Fulde, Erfurth, etc., que les quatre divisions du corps du maréchal Davout.

La cavalerie était encore dans une situation beaucoup moins hostile, car, sauf les régimens de cuirassiers, tous les autres corps avaient été dédoublés pour aller compléter les cadres des régimens de cavalerie qui étaient en Espagne. Il résultait de tout cela que, si l'empereur avait encore été attaqué, on l'aurait trouvé dans la même position qu'en 1809 ; c'était ce que voulaient ses ennemis, mais il n'aurait pas été excusable, s'il s'était une seconde fois laissé surprendre par son trop de confiance, surtout ayant au midi une guerre qui, d'un moment à l'autre, pouvait lui demander trente mille hommes de plus. D'ailleurs pourquoi se mettre à la merci de ses ennemis ?

Il ne fallait pas chercher d'autres motifs aux armemens qui se faisaient en France ; ce n'est pas un état qui ait les ressources de population de la Russie, qui ne pouvait raisonnablement prendre ombrage d'une levée d'hommes comme celle qu'elle avait l'air de craindre. Cette levée effectivement eut lieu ; elle devait aller en Espagne presque toute entière, cependant elle fut envoyée en Allemagne ; d'autres troupes d'Espagne prirent aussi ce chemin. Comment ce malheur est-il arrivé ? On se l'expliquera peut-être par la suite de ces Mémoires.

L'aide-de-camp de l'empereur de Russie était à peine arrivé à Saint-Pétersbourg, qu'il fut renvoyé à Paris, comme s'il n'avait été en Russie que pour y changer de chevaux. Une telle opiniâtreté parut extraordinaire à tout le monde : on crut devoir observer les démarches de cet officier et mettre des entraves dans son chemin. Le bon sens seul disait qu'il n'était pas possible qu'il n'eût plusieurs rôles à jouer, mais sa fortune voulut qu'au lieu d'être contrarié, il fût servi par ceux qui auraient naturellement dû le circonvenir.

Il rentra à Paris au moment où on le croyait à peine arrivé en Russie, il apportait une lettre d'Alexandre pour l'empereur. C'étaient encore de nouvelles protestations de sincérité, etc., etc., toutes sortes de phrases dont on nous payait depuis près de deux ans, et qui, dans cette occasion même, étaient portées et répétées par un messager qui avait dans sa poche une instruction d'espionnage le plus monstrueusement organisé que l'on eût encore vu. Il aurait couvert l'administration française de ridicules, si elle n'était pas parvenue à le démasquer. Il datait déjà de six ans et n'avait pas cessé sous l'administration de M. Fouché. A quels sentimens devait-on ajouter foi ? Etait-ce à ceux exprimés dans la lettre dont l'aide-de-camp était porteur, ou à ceux qui avaient dicté l'instruction qu'il avait reçue, et qu'il a si bien suivie ?

Il y a des personnes qui trouvent naturel que les puissances fassent servir leurs relations à des observations prises d'un peu haut ; pour celles qu'elles obtiennent par le moyen des envoyés diplomatiques, à la bonne heure ! Ces messieurs sont des personnages officiels qui peuvent tout se permettre, parce qu'ils ont toujours un moyen de faire disparaître leur caractère, lorsque les circonstances l'exigent. Mais l'aide-de-camp d'un souverain envoyé directement par ce souverain près d'un autre monarque, porteur d'une lettre

autographe de son maître, est un personnage hors de l'étiquette, et qui doit d'autant moins se permettre de démarches équivoques, qu'on a pour lui toutes les déférences résultant de ce que l'on accorde d'estime particulière à la confiance dont il paraît jouir.

On manquerait à son maître de ne pas en agir ainsi envers celui qui est plutôt son envoyé personnel que le chargé des affaires publiques. Il est donc déloyal d'abuser des égards qu'obtient le caractère que l'on a affiché, et que l'on compromet par le personnage que l'on joue.

Les souverains peuvent proposer de pareilles missions à qui bon leur semble, mais ils n'ont jamais défendu de les refuser, et il faut se sentir la grâce d'état pour les accepter.

L'empereur ne témoigna pas qu'il fût contrarié par le retour de cet aide-de-camp ; il le reçut avec bonté, il lui parla même de la série de demandes qu'il avait remise au maître de mathémathiques ; il lui dit que ce rôle-là avait quelque chose de honteux, qui n'était pas fait pour lui, et l'engagea à y renoncer, sans quoi il ne pourrait pas le voir davantage.

L'aide-de-camp, feignant d'être touché de cet excès de bonté, promit tout, s'excusa sur la curiosité naturelle à laquelle il s'était laissé aller dans ses premiers voyages ; l'empereur le crut, et continua à l'accueillir dans son intérieur, comme il l'avait fait précédemment.

L'aide-de-camp, qui avait pour lui l'expérience des premiers voyages, profita habilement des accès qu'il avait dans le monde pour s'y plaindre de la couleur que l'on voulait donner à ses fréquentes missions à Paris. Il prétendit qu'il n'y avait que des méchans qui pussent ainsi chercher à lui nuire ; il ajouta même quelques réflexions qui ne lui étaient pas défavorables. Cela lui réussit, et il fit si bien, qu'il fut prôné, loué et défendu par le ministre qui aurait dû le tenir toujours au bout de son parquet, et qui, au lieu d'avoir les yeux sur la

conduite de cet aide-de-camp, l'enveloppa d'une protection et d'une sécurité qui portèrent bientôt sa hardiesse au comble.

Le hasard voulut que le jour même de l'arrivée de ce jeune officier à Paris, il parût dans les journaux un article un peu sanglant, qui portait directement sur lui, au sujet des missions qu'on lui voyait remplir.

L'article n'avait été inséré qu'après avoir passé à la censure diplomatique; néanmoins on se plaignit à l'empereur de l'inconvenance de la publication, du mauvais effet qu'elle avait produit. Il eut la faiblesse de le croire, sévit contre les journalistes et ne m'épargna pas davantage. " Comment! me dit-il, vous tolérez, vous faites faire des publications de cette espèce! vous qui, lorsque vous étiez chez eux, m'avez dix fois écrit pour vous plaindre d'écrits qui n'avaient pas, à beaucoup près, l'amertume de celui que vous avez lancé. Vous savez combien ils sont faciles à blesser; vous devez donc les ménager, vous le devez surtout, vous qui me parlez de paix toute la journée, ou bien auriez-vous changé? voudriez-vous me faire faire la guerre? mais vous savez que je ne la veux pas, que je n'ai rien de prêt pour la faire. Aidez-moi donc à l'éviter; toute autre manière de faire ne me servirait pas." Je voyais d'où me venait ce flot de colère, j'osai en dire ma façon de penser à l'empereur; mon observation ne servit qu'à m'attirer une réprimande encore plus vive: il semblait que c'était une inimitié personnelle, que je n'avais pas, qui la dictait. Je n'insistai pas. Avant cependant de lâcher prise, je crus de mon devoir d'appeler l'attention de l'empereur sur la conduite de M. Czernitchef: mais on lui avait déjà certifié que c'était l'homme le plus réservé, le plus sage, qu'il était embarrassé dans le monde du rôle qu'on avait voulu lui donner, que cela était cause qu'on ne le voyait plus guère. Je reçus l'ordre de le laisser aller, venir, voir, écouter; il n'y manquait que

celui de le faire informer moi-même. Je me le tins pour dit, ne fermai cependant qu'un œil, parce que j'étais assuré de mon fait, et de l'erreur dans laquelle on voulait envelopper l'empereur, qui ne tarderait pas à voir la méprise: c'est effectivement ce qui arriva quelques mois après.

J'avais été vivement réprimandé; M. de Champagny fut traité d'une manière encore plus sévère, et perdit son portefeuille, qui passa dans les mains de M. de Bassano. C'était assurément un homme de bien, obligeant, laborieux, mais moins propre aux nouvelles fonctions dont il venait d'être revêtu qu'un homme qui serait venu la veille du bout du monde.

L'empereur avait élevé des soldats de l'armée aux premières dignités militaires: on avait trouvé cela naturel; dans une armée qui faisait des choses si extraordinaires, on pouvait croire que le mérite était dans tous ses rangs, et ne pas s'étonner de voir sortir des maréchaux de France des compagnies de grenadiers.

Dans les affaires civiles, il n'en était pas de même; on était jugé par un plus grand nombre d'hommes éclairés, dont on avait été le collègue ou l'émule. Lorsque je fus élevé au ministère de la police, je fus moins scruté, parce que je sortais de l'armée, et que j'étais moins connu; l'on avait dit tant de mal de moi, que, pour peu que la dixième partie eût été vraie, on ne devait pas tarder à s'en apercevoir, et on attendait ce moment-là pour se prononcer. Ce qui me fit tolérer, c'est que l'on me rendait la justice de me croire invariable dans mes devoirs comme dans mes affections, et que je n'appartenais à aucun des différens partis de la révolution. On connaissait davantage M. de Bassano; il entrait sur un théâtre qu'une suite d'événemens avait rendu immense, et le premier point de départ de sa fortune était encore là. On ne mesurait plus la distance qu'avaient parcourue les hommes de l'armée qui s'étaient élevés au milieu des dangers; mais on comptait les

pas de ceux qui voulaient prendre de l'avance sur leurs collègues par des services administratifs.

On mesura donc dans tous les sens le chemin qu'avait parcouru M. de Bassano, et quoiqu'il eût très fidèlement servi, qu'il l'eût fait avec un zèle remarquable, on n'en eut pas plus d'indulgence pour lui.

C'est dès-lors que je vis de tous côtés s'élever des observations que j'aurais voulu ne pas entendre ; à la vérité, c'étaient des calomnies, des méchancetés, mais elles emportaient la pièce.

Ce n'était pas cependant la faute des nouvelles familles si, au lieu d'être les héritiers de la gloire de leurs aïeux, elles étaient les souches de l'illustration de leur postérité. Il n'y a de différence entre les unes et les autres que le temps. Dans mille ans, l'histoire les confondra, si même elle ne distingue pas les plus récentes; mais toujours était-il que, dans le temps, on comparait les nouveaux et les anciens nobles aux vieilles médailles, qu'on met au-dessus de celles qui sortent de dessous le poinçon.

Ces petits inconvéniens, qui n'étaient au fond que des misères, acquéraient une grande force lorsqu'on était parvenu à une position dans laquelle on a besoin de tous les genres de prestiges pour être en harmonie avec une classe de personnages qui tirent eux-mêmes leur force d'opinion de l'antiquité de leur illustration, et jamais il n'y eut un cas où l'on dut mieux appliquer le proverbe, que nul ne peut être prophète dans son pays.

M. le duc de Bassano était remarquable, à la secrétairerie d'Etat, par l'assiduité de son travail ; il avait accoutumé l'empereur à le surcharger d'occupations, jamais il n'en laissa en souffrance : il distinguait ce qui était urgent, pressé, ou qui pouvait attendre ; le tout était fait avec ordre et à point nommé.

Il avait nécessairement acquis une grande considération par son dévoûment à ses devoirs, et cette considération lui avait donné une très grande influence; mais l'une et l'autre étaient tout intérieures, et ne lui avaient rien donné de ce qu'il fallait pour en exercer une au dehors, qui exige de nombreux et anciens antécédens. Aussi ce ministère devint-il plutôt un bureau d'ordres pour les petites puissances, qu'il ne fut un moyen de conciliation entre les grandes.

Les événemens approchaient; il aurait fallu plus que jamais à la tête des relations extérieures un esprit déjà accoutumé à les diriger, au lieu d'un homme qui avait à les étudier.

Depuis fort long-temps, et même sous le ministère de M de Talleyrand, on était dans l'usage, aux relations extérieures, de soumettre à l'empereur la correspondance originale des agens de ce ministère. C'était lui-même qui faisait presque tout, jusqu'aux notes que les agens français devaient remettre aux cours près desquelles ils étaient accrédités. Comme cela se savait, il en résultait que c'était l'équivalent d'ordres précis que ces envoyés recevaient et qu'ils transmettaient de même, en sorte qu'ils se trouvèrent dispensés d'une responsabilité qu'ils auraient encourue, s'ils n'avaient reçu que des instructions ministérielles, dont le développement et le succès auraient été livrés à leur capacité ou à leur intelligence.

Cette manière de travailler eut encore un grave inconvénient: c'est que le ministère se réduisit à tenir en ordre des registres de correspondance, et n'apporta plus aucun secours à l'empereur; il était devenu officiel que l'on mettait le nom du souverain à tout, même aux choses dont il ne pouvait avoir aucune connaissance: aussi les envoyés des puissances les moins considérables furent-ils bientôt rebutés de communications dans lesquelles ils ne pouvaient pas même discuter. On prétendait que M. le duc de Cadore ne leur parlait pas assez, et ce fut bien pis, car à peine osèrent-ils parler.

Ils le regrettèrent tous, mais ils regrettèrent particulièrement M. de Talleyrand, qui avait l'excellente habitude de répondre à tout ce qu'on lui mandait, et qui n'entretenait l'empereur qu'officiellement, sans mêler son nom aux argumens dont ses lettres fourmillaient.

CHAPITRE XI.

Réunion des villes anséatiques.—Protestations de la Russie.—Mesures prohibitives de cette puissance.—M. de Czernitchef.—Notions qu'il transmet à son souverain.—Influence de cet événement.—Grossesse de l'impératrice.—Espérances de la nation.—Naissance du roi de Rome.—Ivresse générale.

Peu de temps après l'entrée de M. de Bassano aux relations extérieures, la réunion des villes anséatiques eût lieu, et avec elles celle du petit pays d'Oldembourg. Cette réunion excita des clameurs générales. On ne voulut pas voir qu'elle était commandée par la force des choses; que le système continental, pour lequel on avait déjà tant fait de sacrifices, devenait une mesure illusoire, si le commerce anglais pouvait verser ses produits dans ces contrées, et inonder l'Allemagne des tissus et denrées coloniales que repoussaient nos prohibitions. On aima mieux crier à l'ambition, à la manie d'étendre, d'agrandir un empire déjà trop vaste, comme si de telles réunions eussent pu être définitives, comme s'il n'eût pas sauté aux yeux qu'elles ne pouvaient être que des actes transitoires destinés à réduire l'industrie étrangère, à montrer à l'ennemi ce qu'il devait attendre, s'il ne renonçait aux injustes prétentions qu'il affichait, ou à mettre au plus de nouveaux objets négociables dans les mains de la France. Quant au pays d'Oldembourg, la Russie, qui favorisait ou-

vertement le commerce anglais, venait de prohiber nos productions ; elle était rentrée sous l'influence du cabinet de Saint-James, on connaissait désormais ses vues, ce n'était pas la peine de se prêter aux infractions du traité. L'empereur suivait le développement de ses nouveaux projets ; il était informé des accroissemens qu'elle avait donnés à ses armées, pour le moins aussi bien qu'elle pouvait l'être de ce que nous faisions en France.

Il disait, à cette occasion : " Voyez ce que l'empereur " Alexandre pouvait faire pour empêcher la guerre de 1809 ; " aujourd'hui qu'il pense devoir craindre pour lui, il trouve " bien des moyens." Effectivement, sous prétexte des besoins qu'exigeait la guerre de Turquie dans laquelle il était engagé, et qu'il était impatient de terminer, il avait petit à petit doublé son armée. Toute l'Allemagne savait cela comme nous, et observait les deux cabinets, parce que l'on voyait bien que les armemens des Russes excédaient les besoins de la guerre de Turquie. Il y avait déjà de l'inquiétude de part et d'autre.* L'empereur ne croyait pas que les Russes vinssent l'attaquer seuls ; mais il craignait encore une alliance semblable à celle de 1805, alliance qui aurait été plus dangereuse, en ce qu'il avait moins de moyens réunis, et qu'il aurait eu affaire avec plus d'ennemis, répandus sur un plus vaste théâtre : aussi ne précipita-t-il-rien ; il travailla à se mettre en mesure avec d'autant plus d'activité, qu'il avait besoin d'entretenir la confiance de ses alliés. C'est cet état rembruni de l'horizon politique qui le porta à

* Cette inquiétude m'a paru dater de l'époque du mariage : j'ai su en effet qu'il avait été dit, parmi beaucoup d'autres absurdités, que, si l'empereur avait épousé une princesse russe au lieu d'une autrichienne, l'empire d'Autriche aurait fini par être divisé, et qu'ayant épousé une princesse de cette maison, ce serait vraisemblablement la Russie qui le serait. De pareils contes ont trouvé à s'accréditer, et la malveillance s'est attachée à en pénétrer ceux qui pouvaient être le plus intéressés à approfondir la vérité.

faire passer en Espagne les troupes des princes confédérés d'Allemagne pour en retirer autant de troupes françaises et polonaises, dans lesquelles il avait une grande confiance.

La réunion des villes anséatiques et du pays d'Oldembourg touchait trop d'intérêts en Europe pour qu'elle y restât indifférente ; on n'avait point encore oublié celle de la Hollande lorsqu'on apprit celle de Hambourg, Lubeck et Brême ; il n'y eut qu'un cri contre nous : ce n'était que lorsque les Anglais nous prenaient quelque chose que l'on ne criait pas.

Cette conformité de sentimens réunis contre la France ne pouvait y rester ignoré, ni manquer d'y causer de vives inquiétudes. Tout cela sentait la guerre, et on en était horriblement fatigué.

Au milieu de cet état, on eut connaissance d'une protestation par laquelle les Russes déclaraient qu'ils n'avaient eu aucune part aux derniers accroissemens de puissance de la France, et notamment à la réunion des villes anséatiques et du duché d'Oldembourg, contre laquelle ils protestaient, déclarant que l'empereur de Russie n'y resterait pas indifférent.

Ce langage était clair, et signifiait, dans toutes les langues du monde, que l'on devait se préparer à la guerre, laquelle n'était plus qu'à la distance qu'il y a entre les coups d'épingles et les coups de canon, et lorsque l'aigreur s'en mêle on la parcourt vite.

Déjà même, comme je l'ai dit, avait paru un ukase (concernant le commerce,) qui défendait l'introduction en Russie de nos productions, tels que les vins de Champagne, de Bourgogne, de Bordeaux, les soieries, etc., etc., tandis que les produits anglais, qu'Alexandre s'était engagé à proscrire, avaient désormais plein accès dans ses ports.

Or, comme la Russie devait en faire autant vis-à-vis du commerce anglais, par suite de son alliance avec nous, il en

résultait nécessairement qu'elle se privait de tout commerce, ce qu'il était absurde de penser. La puissance d'un empereur de Russie ne pourra jamais aller jusqu'à imposer cette privation à son pays : ce serait ne pas le connaître que de croire le contraire. Aussi ne tarda-t-on pas à voir un autre ukase qui favorisait le commerce anglais. L'empereur Alexandre était bien persuadé de cette nécessité, et il en était au point qu'il fallait qu'il fermât les yeux sur l'inobservation de l'article de son traité d'alliance avec nous, par lequel il avait consenti à la fermeture de ses ports aux Anglais, qu'il laissa librement entrer et sortir de partout, ou bien qu'il se préparât personnellement aux plus grands malheurs.

Ainsi l'ukase contre le commerce français n'était que le signal d'un rapprochement certain entre l'Angleterre et lui, et par conséquent celui de la rupture de l'alliance entre nos deux pays. L'Angleterre avait bien jugé que son rapprochement de la Russie devait être la conséquence de l'alliance de la France et de l'Autriche.

Nous étions à la fin de février 1811 : tous les esprits apercevaient dans le lointain l'orage qui se formait, et chacun s'en attristait. Les affaires de commerce, qui étaient déjà réduites à peu de chose, devinrent tout-à-fait nulles.

La légation russe observait ce qui se passait dans toutes les directions ; en prenant un air pacifique, elle eut bientôt groupé autour d'elle tous ceux que la curiosité y attirait pour connaître le point où l'on en était, ainsi que ceux qui comptaient sur des revers, sans lesquels ils ne pouvaient pas espérer de voir leur état changer. L'aide-de-camp de l'empereur Alexandre, qui se trouvait à Paris, se mit en mouvement pour connaître les états de nos recrutemens et de nos armemens ; c'était un thermomètre d'après lequel on pouvait assigner l'époque d'un commencement d'opérations. Pour faire valoir son zèle et l'emploi de son temps, il supposa à

l'empereur Napoléon le projet de diriger vers la Pologne tout ce qui était destiné pour l'Espagne, et donna à sa correspondance avec son maître cette couleur ; il s'en était laissé imposer par ceux qui débitaient les contes de partage de l'empire russe ; il devint à Paris un instrument dont la malveillance s'empara, et auquel elle fit parvenir des informations ridicules qu'il rendit cependant en Russie comme des faits positifs. Il était naturel qu'il en résultât de la part des Russes des armemens proportionnés à ceux que l'empereur de Russie était informé que l'on faisait en France ; le contrecoup ne tardait pas à s'en faire sentir à Paris, où l'on apprenait par l'ambassadeur de France à Pétersbourg ce surcroît d'armemens de la part des Russes. La conséquence en était d'autres armemens qui avaient les mêmes suites. C'est ainsi que la présomptueuse vanité d'un ou deux jeunes Russes, au dessous du rôle qu'ils prenaient, conduisit pas à pas deux colosses énormes à s'entrechoquer : si le résultat avait mal tourné pour leur pays, ils auraient été livrés à l'animadversion de leurs compatriotes ; les choses ayant été décidées contre nous, ils ont des droits à une reconnaissance de leur part, proportionnée aux chances dans lesquelles ils les avaient engagés.

Je reviendrai sur ce sujet, après avoir raconté plusieurs faits qui arrivèrent à la même époque.

Nous étions dans le mois de mars 1811 ; la grossesse de l'impératrice approchait de sa fin ; les esprits étaient livrés à toutes sortes de calculs sur les conséquences dont serait suivie la naissance d'une princesse ou d'un prince ; on désirait celle de ce dernier avec une ardeur qui en comprimait l'espérance : on espère ce que l'on désire, et on craint de ne pas l'obtenir.

La naissance d'un prince fixait toutes les incertitudes ; on ne voyait plus de guerre, parce que l'on n'y voyait plus de but. On n'entrevoyait plus de secousses révolutionnaires,

parce que tous les intérêts restaient attachés à la même destinée, qui se trouvait assurée. On se livrait ainsi à toutes sortes de conjectures, lorsque, le 19 mars au soir, l'impératrice éprouva les premières douleurs de l'enfantement; on en fut bientôt informé dans tout Paris, parce qu'en même temps que l'on envoyait chercher l'archi-chancelier et M. Regnault de Saint-Jean-d'Angely, desquels on avait besoin pour dresser l'acte de naissance de l'enfant, on faisait appeler les hommes de l'art, tels que le docteur Corvisart et le chirurgien Dubois, en sorte qu'en moins d'une heure, les salons du rez-de-chaussée des Tuileries furent remplis de plus de deux cents personnes, hommes et femmes.

Il n'y avait dans la chambre à coucher de l'impératrice que l'empereur, l'archi-chancelier, les médecins, la dame d'honneur, avec d'autres dames de service. On passa toute la nuit dans l'attente; madame la duchesse de Montebello et madame de Montesquiou sortaient de temps à autre pour venir apporter des nouvelles de l'état dans lequel se trouvait l'impératrice, qui souffrait au point de donner de l'inquiétude à son accoucheur. Celui-ci était arrivé le premier d'entre ses collègues; il avait jugé presque aussitôt que le travail serait très laborieux, et était monté chez l'empereur pour l'en prévenir, le prier de descendre et d'envoyer au plus vite chercher M. Corvisart. L'empereur, qui ne se décontenançait jamais, répondit à M. Dubois: "Pourquoi voulez-vous que je des-"cende? Y a-t-il du danger?" M. Dubois répondit que non, mais qu'il désirait qu'il y fût. L'empereur vit bien que M. Dubois n'avait pas son assurance accoutumée; il prit le parti de descendre pour lui rendre la fermeté si nécessaire en pareil cas, mais auparavant il lui demanda si l'accident qu'il prévoyait était un cas inconnu jusqu'à présent. M. Dubois lui ayant répondu qu'il en avait vu mille de semblables: "Eh "bien! répondit l'empereur, comment avez-vous fait? je n'y

" étais pas ; faites dans celui-ci comme dans les autres : pre-
" nez votre courage à deux mains, et supposez que vous n'ac-
" couchez pas l'impératrice, mais une bourgeoise de la rue
" Saint-Denis."

Alors M. Dubois regardant un moment l'empereur, lui dit: " Ah bien ! puisque Votre Majesté le permet, je vais le " faire." Il descendit devant l'empereur, et, ayant ôté son habit, il travailla avec une assurance dont la plus grande habileté a toujours besoin ; il n'y a nul doute que ce ne soit à celle de M. Dubois que le fils de l'empereur doit la conservation de la vie. L'impératrice fut dans un état voisin de l'anéantissement, et ne put être délivrée qu'à huit heures du matin, c'est-à-dire qu'elle eut douze heures de souffrances inouïes.

La naissance du roi de Rome fut annoncée de suite au salon, et dans un instant les deux cents personnes qui y étaient coururent répandre la nouvelle partout. Depuis plusieurs jours, on avait publié que la naissance d'une princesse serait annoncée par vingt-un coups de canon, et celle d'un prince par cent. Dès la veille au soir, les pièces d'artillerie des Invalides étaient chargées, et les canonniers à leurs postes. Lorsqu'on leur envoya l'ordre de tirer, ils le firent d'abord lentement pour les vingt-un coups, et mettant un très-court intervale pour inquiéter, ils recommencèrent tout à coup un feu roulant de quatre-vingts coups de canon, que l'impatience publique accueillit par des millions de cris de *vive l'empereur !* Paris n'a jamais, dans ses grandes fêtes, offert un tableau d'allégresse plus générale : bien que ce fût un jour ouvrable, ce ne fut que fête partout ; un ballon s'éleva tout à coup, portant dans les nues une nacelle dans laquelle était la célèbre aéronaute madame Blanchard avec des milliers d'annonces de cette heureuse nouvelle, et, en suivant la direction du vent, elle les sema dans toute la campagne. Le

télégraphe l'annonça de même, et des courriers furent expédiés dans les directions où il n'y avait point de ligne télégraphique.

La fortune, qui nous avait été si constamment fidèle, semblait nous combler en ce jour du 20 mars 1811, en nous donnant un héritier d'un pouvoir que tant d'efforts avaient élevé, et qui, faute de cet enfant, ne nous laissait apercevoir de tous côtés que des abîmes. On espérait de bonne foi une paix profonde ; on n'admettait plus parmi les idées raisonnables aucune guerre, ni occupations de cette espèce.

Les mois d'avril et de mai se passèrent en félicitations et en réceptions d'apparat. Jamais enfant n'est venu au monde sous des auspices aussi heureux, et qui promettaient autant le concours de toutes les volontés pour conserver intact un héritage qui semblait ne pouvoir être divisé que faute de sa naissance.

Ceux qui depuis ont outragé son adolescence se montraient alors les plus ardens à offrir des vœux à son père, et lui renouvelaient des milliers de sermens, dont pas un n'a été à l'épreuve du malheur.

CHAPITRE XII.

Affaires du pape.—L'empereur convoque les évêques.—Etat fâcheux de la prélature.—La malveillance tourne contre l'empereur une mesure qui devait remédier aux maux de l'église.—Les meneurs sont dénoncés par leurs confrères.—Comment on s'assure de leurs dispositions.—Quatre d'entre eux sont envoyés à Vincennes.—Péchés érotiques de l'évêque de Tournai.—Dissolution du concile.—Les évêques reconnaissent individuellement ce qu'ils ont refusé de sanctionner en corps.

Ce fut dans l'été de 1811 que l'empereur voulut en finir avec le pape, près duquel le second message des évêques n'avait pas eu plus de succès que le premier. L'entêtement de ce chef de l'église était si extraordinaire, qu'on renonça à toute espèce de négociations avec lui; on songea à faire, par le moyen des évêques réunis, ce que l'on ne pouvait obtenir de leur chef. L'empereur fit consulter tous les théologiens fameux, et entretint les évêques les plus estimés de la position dans laquelle une question toute temporelle pouvait jeter les affaires spirituelles; il demanda aux uns et aux autres quels étaient les moyens à employer pour arrêter un schisme qui ne se faisait que trop sentir. Le clergé de France était bon assez généralement, ainsi que celui d'Italie; ce dernier a même toujours eu un peu d'animosité contre la cour de Rome. La commission des ecclésiastiques auxquels l'empereur avait soumis la question, lui conseilla d'assembler un concile national composé des évêques de l'un et l'autre pays, et, après lui avoir donné communication de l'état des choses et de leurs antécédens, de lui faire connaître les refus réitérés du saint père d'obtempérer à des questions de discipline ecclésiastique, de lui exposer ensuite les conséquences qui étaient déjà résultées d'un refus qui portait sur des choses

tout-à-fait étrangères aux discussions temporelles survenues entre l'empereur et lui. La commission lui conseilla enfin de faire connaître au concile qu'on ne l'avait réuni que pour lui demander d'apporter des remèdes aux effets fâcheux qui résulteraient de cette opiniâtreté du pape à vouloir confondre ce qui lui était particulier, comme souverain de Rome, avec ce que l'on avait le droit d'attendre du chef spirituel de l'église, en observant que cette même église était toujours, qu'elle ne pouvait jamais manquer, et que, puisque son chef persistait à ne pas pourvoir à ses besoins, il était urgent de passer outre, en lui donnant connaissance des motifs qui avaient déterminé à se passer de lui.

Indépendamment de ce que cette proposition, qui était conforme à l'opinion des évêques éclairés de France, était raisonnable, elle était encore le seul remède à apporter au mal qu'on ne pouvait plus vaincre; cette situation n'était d'ailleurs pas sans exemple dans l'histoire, qui nous apprend que l'on eut recours à ce moyen. L'empereur se décida donc à assembler un concile à Paris. Il fit expédier, par les deux ministères de France et d'Italie, des ordres de convocation à tous les évêques des deux pays, en leur indiquant le jour où ils devaient être rendus à Paris. Ils y vinrent tous, mais quelques-uns n'y apportèrent pas des dispositions conciliatoires. Cette réunion nous fournit l'occasion de reconnaître combien de siéges épiscopaux étaient occupés par des hommes médiocres, sans lumières et sans études; excepté quelques prélats qui restaient encore de l'ancien clergé de France, si distingué par ses connaissances, le reste n'était que de mauvais moines, parvenus à la prélature par des protections qui avaient suffi pour déterminer le choix du gouvernement lors de la restauration du culte, époque où l'on était bien éloigné de prévoir qu'un jour on serait dans le cas de leur faire jouer un aussi grand rôle.

Chaque homme en faveur faisait nommer son parent évêque plus facilement qu'autrefois il ne l'aurait fait nommer curé ; on ne demandait que des prêtres pacifiques. Pourvu qu'ils fussent de bonnes mœurs et de bons exemples, peu importait qu'ils fussent théologiens ou qu'ils ne sussent que lire leur bréviaire.

Cette imprévoyance sema l'ignorance partout, parce qu'un évêque atteint de ce mal ne souffrait pas dans son diocèse un prêtre qui eût fait un contraste avec la médiocrité de son supérieur ; aussi, lorsque fut arrivé le moment de tirer du fruit de ce que l'on avait ramené en France, malgré les opinions d'une masse considérable de personnes, on ne recueillit que ce que l'on avait semé.

Ce concile, que l'on avait convoqué pour s'occuper de la question spirituelle que le pape ne voulait pas séparer de la temporelle, prit une direction tout opposée à celle qu'on voulait lui faire prendre. Il n'y eut que les évêques italiens qui comprirent bien la proposition et qui se montrèrent indépendans du despotisme des papes ; mais les évêques de France, qui comptaient parmi eux plusieurs hommes d'un vrai mérite, furent si mal dirigés, qu'on ne se servit d'aucun de ceux-ci, au lieu qu'on aurait dû leur partager la portion des ignorans pour les éclairer et les préserver du travers dans lequel ils tombèrent faute d'un guide pour les conduire. Qu'arriva-t-il de là ? La malveillance, qui est toujours au guet, eut bientôt aperçu ce que l'on ne faisait pas ; elle sonda les esprits et dirigea dans la route de l'opposition des évêques qui n'étaient venus à Paris que pour prêter assistance à l'empereur, et sortir d'une situation dont eux-mêmes ressentaient plus particulièrement les inconvéniens. Depuis près de deux ans, ils ne cessaient d'accabler l'administration de plaintes sur l'état dans lequel ils voyaient tomber l'église ; on les avait appelés pour y remédier, et par une contradiction bizarre, ils achevèrent de la ruiner.

Les dévots et les dévotes se chargèrent de diriger les prélats ; ils ne s'adressèrent pas à ceux qui ne se conduisaient que par leurs lumières, mais ils se partagèrent les autres, dont on n'avait pris aucun soin. Hors le moment de la séance du concile, on était assuré de les trouver chez eux, où allaient les voir les messagers de la malveillance, qui se donnaient pour des anges envoyés du ciel, afin de leur montrer le précipice dans lequel ils allaient se jeter, et leur rappeler que le vicaire de Jésus-Christ était captif, qu'ils devaient s'en occuper et rendre à l'église en deuil son chef bien-aimé. Si l'on avait eu la précaution de publier tous les antécédens de la négociation avec Savone, on se serait donné un grand auxiliaire ; faute de l'avoir fait, des sottises de cette espèce, débitées à des esprits qui manquaient de moyens pour en apercevoir le ridicule, formèrent une croûte sur laquelle aucun raisonnement ne put trouver de prise, et qui donna le change à l'opinion sur le but que l'on s'était proposé en convoquant le concile. Cette assemblée aurait eu besoin d'avoir un président qui la dominât par un mérite transcendant. Elle fut abandonnée et livrée aux intrigues de ceux qui voulaient lui faire manquer son ouvrage.

Au lieu de chercher à séparer la personne du pape des affaires de l'église, dont elle devait s'occuper exclusivement, elle ne chercha au contraire qu'à confondre des choses aussi distinctes. Il n'y eut pas une discussion raisonnable dans cette réunion, qui comptait cependant plusieurs hommes d'instruction et d'esprit ; mais la médiocrité étant incomparablement plus nombreuse, ils durent s'abstenir de parler.

Les prélats italiens le pouvaient encore moins à cause de la différence de langage ; il résulta de cet état de choses qu'au lieu de s'être donné de la force contre l'opiniâtreté du pape, ce fut le pape qui se trouva en avoir acquis. Toutes ces tracasseries, suscitées par les superstitions dont on se plaignait dans toutes les parties de la France,

étaient ainsi sur le point de se renouveler; la discorde était près de recommencer dans les différentes classes de la société.

L'empereur ne pouvait, sans un grand danger, ne pas y mettre ordre. C'est seulement alors qu'il m'ordonna de tourner les regards de mon administration vers le concile, qu'il m'avait expressément recommandé de laisser à lui-même.

Ce n'est que de ce moment que je reconnus, parmi les évêques pris isolément, les meilleures intentions possibles pour le bien général; ils manifestaient même pour le pape une indifférence qu'on ne leur demandait pas. Je ne pouvais concevoir comment il se faisait que d'une si grande conformité de dispositions on ne pouvait pas faire sortir une résolution raisonnable. En en cherchant le motif, je le trouvai bientôt dans l'influence funeste qu'avaient prise sur tous leurs collègues trois ou quatre évêques, qui eux-mêmes étaient ou des artisans de discordes, ou des esprits faibles qui s'étaient laissé séduire.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils furent tous unanimement signalés par leurs propres collègues comme les moteurs de l'opposition. Cette circonstance est trop récente pour s'étendre davantage sur cette matière, sans exposer ceux qui ont eu le courage de faire connaître leurs petites menées.

On peut seulement fixer d'une manière générale les opinions des autres membres de cette assemblée, sur ce qui a déterminé à en frapper quatre d'entre eux, sur les douze qui étaient vivement dénoncés.

Il leur suffira de savoir que, depuis leur départ de leurs diocèses jusqu'à leur départ de Paris, ils n'avaient pas écrit une seule ligne à leurs grands-vicaires, qui n'eût été lue, quoique plusieurs eussent pris de fausses adresses pour plus de sûreté.

Il y en avait qui paraissaient avoir adopté un langage convenu. C'était alors par ce que l'on voyait faire dans leur diocèse après la réception de leurs instructions, que l'on jugeait définitivement de la direction qu'ils cherchaient à y faire prendre. Or, comme les diocèses de Gand, Tournai, Troyes et Toulouse étaient ceux d'où revenaient les plus mauvais rapports, ce furent les titulaires de ces siéges qui furent frappés. L'empereur était d'autant plus indisposé, que trois d'entre eux étaient des aumôniers de sa chapelle, qui recevaient annuellement douze mille francs de traitement de sa cassette, indépendamment de leurs revenus épiscopaux, et que l'évêque de Gand avait fait toutes sortes de démarches pour obtenir dans le temps la permission de rentrer en France (il était émigré et évêque de Posen, en Pologne), et avait été un des premiers à solliciter l'honneur de servir personnellement l'empereur, qui ne lui refusait rien de ce qu'il lui demandait pour tous ses parens proches ou éloignés. Il le traitait avec cette bonté par égard pour la mémoire de son père, qui était le vieux maréchal de Broglie, mort dans l'émigration.

L'empereur savait bien que la religion défendait à un prêtre de transiger avec sa conscience; mais il savait aussi qu'elle n'a jamais ordonné de reconnaître des bienfaits par des ingratitudes. Ces messieurs pouvaient bien s'en tenir à leur opinion dans le concile; mais c'était devenir des agitateurs, que d'user de leur ministère pour propager des erreurs.

Je reçus ordre de les mettre à Vincennes, et cela fut fait le même jour. Quelques-uns avaient des papiers dont l'examen n'apprenait pas grand'chose relativement aux affaires politiques, si ce n'est qu'ils avaient reçu, lu et fait connaître, la bulle et l'instruction papale qui avaient été la cause de l'arrestation de M. d'Astros et des cardinaux; cependant ces messieurs avaient, comme tous les évêques de France, prêté

sur l'Evangile, à la messe du dimanche où ils avaient été présentés à l'empereur, à l'époque de leur intronisation, le serment d'usage.

Ce serment se prononçait à genoux, dans la chapelle impériale et dans la tribune de l'empereur, en présence de tous les assistans à la messe, et au moment de l'Evangile. L'évêque était en habit d'église ; on approchait un carreau près de l'empereur, il s'y mettait à genoux, et la main étendue sur l'évangile, il prononçait à haute et intelligible voix : " Je jure et promets sur le saint Evangile obéissance aux " constitutions de l'empire et fidélité à l'empereur, de ne " point permettre dans l'étendue de mon diocèse l'enseigne- " ment d'aucune doctrine contraire à la politique de l'Etat, " de n'entretenir aucune intelligence, soit directe ou indi- " recte, avec les ennemis, soit au dedans ou au dehors ; " et si quelque chose parvenait à ma connaissance concer- " nant la tranquillité publique, je promets d'en faire part à " l'autorité."

Tel était à peu près le serment qu'avaient prêté tous les évêques. Malgré un engagement aussi positif, pas un ne fit parvenir la moindre chose sur les affaires dont M. d'Astros était le colporteur pour le diocèse de Paris, qui vraisemblablement n'était pas le seul où le Pape voulait établir sa puissance exclusive.

Non seulement ils ne donnèrent aucune communication, et laissèrent à la police le soin de trouver où était le mal, mais encore ils cherchèrent à le propager, craignant de ne pas faire assez en restant neutres.

Il est affligeant d'être obligé de reconnaître si peu d'élévation d'âme dans des hommes qui devaient l'exemple d'un noble dévoûment à la tranquillité de leurs diocésains. Ainsi se conduisaient des hommes qui, quelques années auparavant, étaient poursuivis, bannis, n'osaient pas même porter leurs habits d'ecclésiastiques ; telle était la manière dont ils recon-

naissaient la protection d'un souverain qui avait été obligé de faire usage de sa force et de son ascendant pour les réconcilier avec la nation. Il leur avait ouvert les portes de leur patrie ; il avait rétabli la célébration du culte, les avait recommandés à la considération publique ; enfin, après leur avoir rendu leur autorité spirituelle, il avait ajouté les dépenses de leur temporel aux charges de la nation, qui ne dissimulait pas l'inquiétude que cette bienveillance lui causait. Mais le clergé oublie vite ; aucun des évêques ne se rappelait plus à qui il devait l'autorité dont il faisait un si triste usage, vérifiant ainsi les prévisions de la multitude. " L'empereur, " disait-elle, lorsque ce prince les accablait de ses bienfaits, " verra ce que c'est que ces gens-là ; il les mesure à la gran- " deur de son âme, il y sera trompé."

Il fit demander leur démission à ces quatre évêques, et nomma à leurs diocèses des prêtres d'un meilleur esprit, qui trouvèrent mille difficultés en y arrivant, par suite des instructions que les premiers y avaient laissées. Si la perte de ces évêques eut des inconvéniens politiques, je dois avouer du moins que le siége de Tournai ne pouvait pas être occupé par quelqu'un de moins fait pour être revêtu de la prélature. Je suis encore à concevoir comment ce prêtre corrompu n'avait pas détruit des papiers comme ceux qui furent saisis chez lui ; il le devait même pour les personnes qu'il désignait et qui lui écrivaient. Ce n'est que par égard pour leurs familles et pour moi, que je ne les nomme pas, car des relations du genre de celles que cet évêque avait établies avec plusieurs personnes de qualité ne méritent aucun ménagement ; il n'était qu'un agent de corruption et de débauches, et les visites qu'il faisait dans l'étendue de son diocèse une série de saturnales.

Si, après la catastrophe de l'empereur, il s'est représenté comme une victime de la tyrannie, je suis bien aise de lui apprendre que le motif de son renvoi prenait sa source dans

les preuves de démoralisation qui furent trouvées dans son secrétaire (dans le tiroir même où étaient ses bulles), et entre autres quelques versets d'offices divins, mis en vers français à l'usage des grenadiers et des dragons de l'armée. (Quelques œuvres de Piron ne sont pas plus fortes.)

En voyant cet homme dans le monde, on lui aurait confié sa fille unique, et jamais monstre ne fut plus digne d'une punition céleste.

Après l'arrestation de ces quatre évêques, l'empereur, voyant que la réunion du concile, loin d'apporter un aplanissement aux difficultés qui existaient déjà, en préparait d'autres, résolut de le dissoudre, et de renvoyer les évêques chacun dans leur diocèse, déplorant toutefois qu'une assemblée composée de tous les princes de l'église n'eût pas mieux compris qu'il ne l'avait convoquée que pour ses propres intérêts. Quelques-uns d'entre eux, avant de partir, déposèrent entre les mains du ministre des cultes une déclaration par laquelle ils reconnaissaient que les propositions qui leur avaient été faites ne contenaient rien qui fût contraire aux canons et qu'ils s'y soumettaient pour tout ce qui les concernait ; la même déclaration fut successivement faite par tous les autres, et elle doit se trouver encore dans les archives du ministère des cultes. Cette déclaration de chacun des membres du concile pris isolément forme un acte bien plus fort que la détermination qu'ils auraient prise en assemblée générale, en ce qu'il n'est pas permis de douter que chacun d'eux n'ait réfléchi mûrement avant d'écrire et de signer son opinion.

Malgré cela, le pape n'en devint pas plus flexible, il ne donna point de bulles aux évêques nouvellement nommés, et continua, autant que cela lui fut possible, d'agiter les esprits. On le laissa cependant à Savone, en prenant, pour l'isoler, des mesures proportionnées aux dangers dont on

avait été menacé par les troubles qui avaient failli être excités plus tôt en son nom que par lui-même.

Avec ces précautions, on était assuré qu'aucune intrigue religieuse ne pouvait plus partir que de l'intérieur ; il devenait dès-lors plus facile de la comprimer.

A la suite de l'arrestation de l'évêque de Gand, il y eut plusieurs mesures semblables prises contre des desservans de paroisses, tant dans ce diocèse que dans celui de Tournai, et par contre-coup dans celui de Malines. L'archevêque qui le dirigeait était bien éloigné d'envisager les choses de la même manière que les deux premiers, mais leur voisinage avait tellement influé sur les curés et petits prêtres du diocèse de Malines, que la plupart étaient tout à la fois les ennemis de leur métropolitain et de l'empereur. Ils ne se servaient plus de leur ministère que pour alarmer les consciences et ébranler la fidélité des peuples des campagnes.

Mais toutes ces mesures furent prises administrativement et d'après des indications données par les autorités locales. L'archevêque de Malines m'a intercédé vingt fois en leur faveur, et ces insensés croyaient qu'il était l'auteur de leurs peines.

CHAPITRE XIII.

Intrigues diplomatiques.—Agence napolitaine.—Murat.—Ses lettres doivent encore être aux archives.—Voyage en Hollande.—Sentimens qui agitent les diverses classes de la nation.—Affaires d'Espagne. — Affluence des courriers napolitains.—Enlèvement de l'un d'entre eux.

La réunion du concile à Paris avait assez occupé les esprits pour fournir la matière de toutes les conversations, et par conséquent devenir le sujet d'un grand nombre de correspondances, particulièrement de la part des envoyés diplomatiques. On eut occasion de découvrir quelques intrigues plutôt dignes de pitié que d'attention ; mais celle qui devait surprendre le plus, c'était une petite agence de nouvelles que le roi de Naples avait cru utile à ses intérêts d'établir à Paris. Plus on y réfléchissait, moins on entrevoyait la nécessité que ce petit pays eût d'autres moyens de correspondances que ceux de sa légation, et moins on apercevait cette nécessité, plus on cherchait à en devenir le motif ; il se découvrit naturellement. L'empereur ordonna au ministre des relations extérieures de faire partir tous les officiers napolitains (nés français) qui, sous divers prétextes, étaient attachés à l'ambassade de ce pays, qu'il voulut voir réduite aux seuls employés napolitains qui la composaient primitivement. Il fit sans doute signifier cette disposition par les voies officielles, et elle fut exécutée malgré les nombreuses réclamations de tous ces jeunes gens qui ne voulaient pas quitter Paris. Il fallut en contraindre quelques-uns à obéir.

Pendant que cela s'exécutait, l'empereur, qui devinait

tout, avait reçu d'Espagne des réclamations d'après lesquelles il ordonna l'arrestation d'un chambellan du roi de Naples qui n'avait pas quitté Paris. Elle eut lieu, ainsi que l'examen de ses papiers dans lesquels on trouva dix-neuf lettres de la propre main du roi de Naples. Après la lecture de ces pièces il n'était plus permis de douter que, soit qu'il se le fût mis dans la tête, ou que cela fût sorti du cerveau de ceux qui travaillaient pour lui à Paris, ce prince n'eut sérieusement songé à succéder à l'empereur dans un cas donné, sa mort par exemple. L'empereur n'ayant pas d'enfans à cette époque, il ne voyait que ses neveux à éloigner de l'héritage, et il s'était abusé au point de croire que, dans un état de choses qu'il prévoyait, la nation se rangerait sans répugnance sous ses bannières.

Il recommandait à son chambellan, dans toutes ses lettres, de voir beaucoup M. Fouché ; de lui dire qu'il y avait longtemps qu'il le négligeait, et que cependant il n'était jamais plus content que lorsqu'il recevait de ses nouvelles. La plupart de ces lettres dataient de 1809 ; elles avaient été écrites pendant que l'empereur était à Vienne et que les Anglais occupaient Flessingue.

Je remis ces lettres à l'empereur, qui ne me dit pas tout ce qu'il en pensait, mais qui ordonna que le chambellan se retirât dans les terres qu'il avait en France, s'il ne voulait pas retourner à Naples.

Le style de cette correspondance ne fut point une énigme pour moi ; j'en eus la clef par toutes les recommandations dont elle était pleine, et demeurai convaincu plus que jamais que le projet de succéder à l'empereur était enraciné dans la tête du roi de Naples, et qu'il ne l'avait abandonné qu'à la naissance du roi de Rome. J'ai présumé que son opiniâtreté à vouloir tenir à Paris, près de son ambassadeur, une troupe de jeunes gens, tous militaires et braves, n'était qu'une précaution qu'il prenait pour être informé exactement des dis-

positions personnelles de chacun des hommes en place, du concours desquels il aurait eu besoin, si l'événement préalable était arrivé. Je me suis aussi expliqué pourquoi ma nomination au ministère de la police lui avait donné tant d'ombrage: c'est qu'il craignait que je ne découvrisse ce qu'il m'a forcé de reconnaître; car auparavant, quelle que fût à cet égard mon opinion, je ne m'en occupais pas.

Il avait peur que je n'eusse trouvé quelque chose dans les papiers de M. Fouché, et il est revenu à mon esprit que celui-ci n'avait brûlé son cabinet en partie que pour jeter toutes ces intrigues dans l'oubli.

Néanmoins l'empereur remarqua bien que M. Fouché ne lui avait jamais parlé de la correspondance du roi de Naples, ni de son objet, duquel il n'était pas permis de douter d'après le contenu des lettres de ce prince à son chambellan. En mettant le chambellan en liberté, j'ordonnai que l'on déposât aux archives de la police les dix-neuf lettres que le roi de Naples lui avait écrites. Si elles n'ont pas été brûlées au mois de février 1813, elles y sont probablement encore.

Cette découverte me donna l'explication d'une quantité de petites menées qui auparavant ne me paraissaient que du caquetage, mais qui depuis furent considérées plus sérieusement. Il n'y a point de bagatelles en surveillance: ce sont les moindres minuties qui conduisent aux plus grandes conséquences; lorsque les grands événemens sont amenés autrement qu'en commençant pas à pas, ils avortent toujours, à moins d'une absence totale de surveillance.

Tout ceci était à peine passé, que l'empereur entreprit de faire un voyage en Hollande; l'impératrice était bien rétablie, et l'accompagna.

Il alla de Paris à Anvers, ensuite à Amsterdam, Rotterdam, et revint par le bord du Rhin, lorsqu'il eut vu en Hollande

tout ce qui pouvait satisfaire son insatiable désir de connaître les choses par lui-même.

Ce voyage offrit à l'observateur beaucoup de choses dignes d'intérêt. Les Hollandais de la basse classe montraient de l'enthousiasme en le voyant ; les riches n'étaient pas extrêmement fâchés de leur réunion ; il n'y avait que le commerce qui était tout-à-fait dans l'abattement, et en Hollande, c'est bien quelque chose. Cette classe est indifférente à toutes les questions d'Etat ; pourvu qu'elles n'apportent point d'obstacles à ses opérations, peu lui importe qui règne, elle a toujours son bât à porter. Dans ce cas-ci, elle voyait bien que, tant que le système ne changerait pas, il fallait se résoudre à devenir étrangère à la navigation, ce qui était un sacrifice insupportable ; mais comme il n'y avait pas moyen de s'y soustraire, il fallait bien l'endurer, et encore ne pas le faire de mauvaise grâce.

Je ne pourrais que répéter sur ce chapitre ce que j'ai dit plus haut à l'occasion de la réunion de la Hollande.

Lorsque l'empereur faisait quelque voyage, il était toujours harangué par les chefs des autorités civiles des pays qu'il parcourait. Dans les premières années, tous les discours avaient un style et un ton naturel, conforme au respect que l'on devait au chef de l'Etat, et à la dignité du magistrat qui le prononçait. Mais comme on ne veut rien faire de semblable à ce que fait son voisin, on fut bientôt las de répéter les mêmes choses ; on chercha à élever son langage, on adopta des figures de rhétorique, on se jeta sur des citations d'histoire, enfin, on avait tellement épuisé toutes les ressources de l'art, que l'on eut recours à Paris : on y commandait les discours, en s'arrangeant de manière à les recevoir pour le jour où l'on devait les prononcer. L'empereur l'apprit, depuis lors il n'en laissa plus prononcer dans les voyages qu'il fit, ou il interrompait net l'orateur dès qu'il

s'apercevait qu'on lui tenait un langage apprêté; il ne se souciait pas de ce qui n'était pas franc et naturel. Les Hollandais, plus particulièrement que d'autres, avaient employé ces moyens, et n'en furent dupes que cette fois-là.

L'empereur avait emmené avec lui ses ministres de la marine, de l'intérieur et des finances, pour résoudre sur les lieux même toutes les difficultés qu'il prévoyait devoir résulter d'une foule de réclamations auxquelles il s'attendait. Ils revinrent directement d'Amsterdam à Paris; mais l'empereur remonta le Rhin jusqu'à Mayence. Pendant qu'il avait fait le voyage de Hollande, les communications diplomatiques avaient suivi leur marche ordinaire; on crut en France à une rupture prochaine, parce que l'empereur envoya de la Hollande ordre aux deux régimens de carabiniers qui étaient rentrés depuis peu de temps à leur quartier de Lunéville, de se rendre sur le Rhin, où il voulait les voir. Il les vit effectivement, et soit que cette revue n'eût été que le prétexte de leur marche, ou que cela eût réellement été le projet d'une rupture, ils ne rentrèrent pas à Lunéville. On les établit dans le pays de Berg, où ils vécurent à bon marché; cela était d'ailleurs nécessaire, parce qu'il venait d'y avoir un petit mouvement insurrectionnel dans ce pays, et puis, dans tout état de choses, c'était autant de chemin de fait, quoique ce né fût pas précisément dans la direction de la Pologne. Ce mouvement fut observé de Paris, il ne pouvait donc pas manquer de l'être à Saint-Pétersbourg.

On n'était déjà plus que sur un ton de politesse, et lorsqu'après avoir été ami, on se refroidit, on a bientôt rompu. Il n'en coûte que pour se mettre sur la pente de déclinaison; une fois que l'on y est, l'aigreur vient vite.

Il ne s'était rien passé d'extraordinaire nul part. En Espagne, les armées s'occupaient à faire de petits siéges, et à s'établir; c'était au mois de juin de cette année que Badajoz avait été débloqué, comme je l'ai dit plus haut.

L'armée d'Andalousie était devant Cadix; on occupait presque toute l'Espagne, mais on ne commandait et on n'était obéi que là où il y avait des troupes. Encore les ordres du roi y étaient-ils dédaignés; ce prince, fatigué d'entendre les plaintes des Espagnols, à la position desquels il ne pouvait pas apporter de soulagement, avait fini par ne se mêler de rien, en sorte que ce malheureux pays était divisé en autant de petites vice-royautés qu'il y avait de généraux commandant des arrondissemens particuliers; pour comble de malheur, il y en eut bien peu qui n'attirassent pas sur eux l'animadversion des Espagnols. Ce furent toutes ces vexations locales qui armèrent l'exaspération, et qui firent de cette guerre une suite de meurtres et de pillage.

Il n'y a qu'un très petit nombre de généraux qui, dans ces malheureuses campagnes, aient veillé à leur réputation, et plusieurs généraux espagnols insurgés m'ont dit que cela avait beaucoup contribué à ce que, de leur côté, on ne voulut plus entendre parler d'arrangement, parce que, lorsqu'ils entraient dans des lieux qui avaient été occupés par nos troupes, ils apprenaient que l'autorité du roi Joseph n'y était même pas citée, et que c'était tel général qui y ordonnait dans toutes les branches de l'administration, en sorte que, s'ils s'étaient soumis, ils auraient aussi été sous les ordres d'un général français. C'est pourquoi, disaient-ils, ils aimaient mieux rester dans leur situation.

Il a été bien funeste à la gloire de nos armes dans ce pays là que l'empereur n'ait pas pu y faire un voyage: on se serait remis à son devoir avant qu'il se fût seulement approché de cent lieues de la frontière; l'empereur le savait bien et se disposait à s'y rendre, mais les Anglais surent les pousser en Russie.

A Naples, il se passait quelque chose de singulier. Le roi avait témoigné beaucoup d'humeur de la mesure dont son chambellan ses officiers avaient été les objets, et comme il

n'osait pas s'en plaindre à l'empereur, il s'en prenait à ses ministres.

L'empereur était encore absent ; je voyais arriver à Paris autant de courriers napolitains que s'il avait été question d'une négociation importante, et ces courriers, la plupart français, faisaient des commissions dans tous les coins de Paris, après avoir remis leurs dépêches ministérielles à l'ambassadeur de Naples.

Je n'ignorais pas où ils allaient ni le sujet de leur exactitude ; mais je poussai ma curiosité plus loin. La mauvaise opinion que j'avais personnellement de l'arrière-pensée du roi, et l'absence de l'empereur m'autorisaient d'une part à la méfiance, et de l'autre motivaient un excès de prudence de ma part.

Je donnai ordre que l'on fît si bien qu'en ayant l'air de commettre une maladresse, en prenant un courrier napolitain pour un autre, on le mît à ma disposition pour deux heures.

Je pris sur moi cette hardiesse par un autre motif encore : c'est qu'il revenait de tous côtés que, dans un accès de mauvaise humeur, le gouvernement napolitain avait obligé tous les Français qui, sur ses instances, avaient quitté l'armée française pour entrer dans ses troupes, à se naturaliser sur-le-champ ou à rentrer en France ; presque tous l'abandonnèrent. Cet acte de gouvernement, qui annonçait de la démence ou de la vengeance, n'était pas à négliger.

Le premier courrier napolitain ne se fit pas attendre longtemps, et on exécuta si bien ce que j'avais ordonné, qu'il fut amené chez moi. Ceux qui l'y avaient conduit crurent qu'ils s'étaient réellement trompés, excepté un seul d'entre eux qui avait le secret de la mesure ; ils s'attendaient à être gourmandés, ils reçurent un témoignage de satisfaction. J'ouvris tout, même le paquet de l'ambassadeur, et le lui renvoyai si promptement, qu'il aurait pu douter de l'indiscrétion, s'il avait eu moins d'expérience.

Ces dépêches apprenaient que le roi de Naples était dans de grandes inquiétudes sur la manière dont l'empereur était à son égard, depuis qu'il ne pouvait plus ignorer qu'il avait lu beaucoup de choses fort peu honorables pour celui qui les avait écrites, et particulièrement depuis l'obligation imposée aux Français de se naturaliser ou de retourner en France.

Son esprit en était tellement tourmenté qu'il venait de faire partir la reine pour arranger une affaire qui n'en était pas une, car enfin un roi de Naples qui était sur le trône par la puissance de l'empereur n'avait qu'à se tenir tranquille, et ne pas chercher à faire plus de bruit en Europe que sa petite importance ne le lui permettait ; il n'eût jamais été atteint de la peur d'être renversé du trône par celui qui avait trouvé convenable de l'y établir. Ensuite si réellement le projet de la France avait été de faire descendre le roi du trône de Naples, pouvait-il raisonnablement songer à se défendre ? Une pareille entreprise eût achevé de le couvrir de ridicule.

Si donc il a cru nécessaire à ses intérêts d'engager la reine à venir voir l'empereur à Paris, c'est qu'il y avait lieu à se justifier, parce qu'il n'y a que des insensés qui essaieraient de nous persuader que, dans sa position, il redoutait les intrigues ; il ne voulait que savoir jusqu'où avaient été les informations que l'empereur avait acquises.

C'est ici le cas de dire que l'empereur avait déjà songé à séparer la couronne d'Italie de celle de France sur la tête de son successeur ; il n'attendit pour le déclarer que la naissance d'un second fils, qu'il espérait avoir, et qui aurait été roi de toute l'Italie. Il s'était quelquefois occupé de cette espérance avec ses amis ; et comme il traitait le roi de Naples en homme qu'il considérait comme inséparable de son système, il ne s'arrêta pas à l'idée qu'il songerait à traverser son projet, si le cas prévu arrivait. Ce fut cependant ce qui eut lieu.

CHAPITRE XIV.

La reine de Naples vient à Paris.—Réception que lui fait l'empereur.—Anecdote de la Malmaison.—Approche de la disette.—Mesures pour la prévenir.—L'empereur ouvre le canal de Saint-Maur.—Il fait occuper les ouvriers.—Projet de remettre les approvisionnemens de Paris à l'entreprise.

La reine de Naples arriva effectivement à Paris avant que l'empereur fût de retour de la Hollande ; son voyage tourna tout en agrémens pour elle et pour les personnes qui éprouvaient du plaisir à la revoir, mais il était inutile aux affaires du roi, que l'empereur connaissait trop bien pour concevoir la moindre inquiétude de tout ce qu'il ferait pour ou contre lui.

Cette circonstance me confirma encore dans l'opinion que la tête du roi de Naples était en travail continuel, et que peut-être il serait jeté, malgré lui, dans des directions dont il ne pouvait lui-même apercevoir le danger : c'est d'ordinaire ce qui arrive aux hommes qui ne veulent pas être naturels, ou qui, ayant une fois manqué, ont la conscience toujours mal à l'aise.

Lorsque l'empereur arriva à Paris, il fit un très aimable accueil à la reine de Naples, et s'occupa personnellement de tout ce qui la concernait. Je crois bien qu'il ne lui cacha pas son opinion sur la conduite du roi son mari, cependant il ne transpira rien à cet égard. L'empereur, que l'on a peint comme un homme vindicatif par caractère, ne s'est jamais vengé que par des bienfaits ; je pourrais citer maint exemples où il a même été prodigue envers des ingrats, je ne lui ai jamais vu méconnaître le moindre service. Il entrait quelquefois dans des détails sur l'intérieur et les affaires de ceux à qui il s'intéressait ; on ne manquait pas de dire que

c'était par manie de se mêler des ménages de tout le monde : on était dans l'erreur, c'est qu'il avait quelques projets de libéralités, et, lorsqu'on lui avait répondu franchement, il était rare que les effets ne suivissent pas la bonne intention. Jamais personne ne donna avec autant de plaisir, mais il ne pouvait souffrir qu'on le remerciât, comme aussi il aurait bien remarqué une faute d'ingratitude et ne l'aurait pas oubliée.

Je me rappelle que, pendant qu'il était encore consul, il donna un jour 30,000 francs à chacun de ses aides-de-camp ; nous étions huit, nous allâmes pour le remercier le soir, lorsqu'il fut seul dans son cabinet à la Malmaison. Il nous reçut comme des hommes qui faisaient une chose qui lui déplaisait ; il nous renvoya en nous disant : " Une autre fois, messieurs, " je ne m'exposerai plus à de pareilles visites ; je ne vous de- " mandais point de remercîmens, je savais bien que cela vous " ferait plaisir sans que vous prissiez le soin de me le dire." Et pour se raccommoder avec nous, il nous dit : " Allez " vous amuser, vous êtes des nigauds." Il ne nous a pas tenu parole, car il est tombé vis-à-vis de quelques-uns de nous dans la profusion.

Nous étions à la fin d'octobre, lorsque l'empereur et l'impératrice rentrèrent à Saint-Cloud, où le roi de Rome était resté pendant leur absence.

On commençait déjà à sentir les approches de la disette ; le blé était fort rare dans les provinces méridionales. C'est dans cette occasion que je vis déployer à l'empereur une activité d'esprit que je ne lui connaissais pas encore : il se faisait remettre les états des magasins à blé comme on lui aurait remis ceux de l'armée ; il tenait très fréquemment, tous les deux jours, par exemple, un conseil de subsistances où assistait tout ce qui était convoqué pour y apporter le tribut de ses lumières. L'empereur eut alors à regretter d'avoir congédié la compagnie des vivres ; le conseiller d'État

qu'il avait mis à la tête de cette administration (M. Maret, frère du ministre-secrétaire d'Etat) était un fort honnête homme ; mais il ne pouvait être que régulateur d'opérations, il n'était point capitaliste : il fallut que l'empereur lui donnât des sommes énormes pour tenir l'approvisionnement de Paris au complet. On avait fait la plus grande de toutes les fautes en se servant pour l'armée des farines de Paris, dont on avait laissé vider les magasins : si, dans un moment comme celui-là, l'empereur avait été absent, il y aurait infailliblement eu de très grands désordres, parce qu'en matière d'argent personne n'aurait osé prendre sur lui d'ordonner, et que, d'un autre côté, le ministre du trésor public n'aurait pas acquitté ce qui aurait été tiré sur lui sans l'autorisation de l'empereur. Ce fut donc encore l'empereur qui fit tous les métiers dans cette circonstance ; mais, quels que fussent les soins qu'il avait recommandé que l'on prît, et dont il donna l'exemple à tout le monde, il dut encore avancer des sommes énormes à l'approvisionnement de Paris pour tenir le prix du pain à un taux proportionné aux prix de la journée de l'ouvrier ; il dut faire ajouter jusqu'à 12 et 15 francs à chaque sac de blé pour que le pain restât à 16 sous les quatre livres. Il résulta de là que le pain se trouva à meilleur marché à Paris que dans les campagnes, en sorte que celles-ci vinrent de tous côtés en acheter à Paris pour le porter au-dehors et le vendre, ce qui augmentait la consommation de la capitale, et par conséquent les dépenses de l'administration, chargée de tenir le pain à un prix modique.

Tout cela donnait de l'humeur à l'empereur. Il faisait tout ce qui était en lui pour apporter au moins l'aisance dans cette classe de la population pour laquelle le pain est la première des dépenses, et l'on était forcé de reconnaître qu'il y avait absence de ressources : aussi nous passâmes un hiver cruel à Paris. Il y eut beaucoup de vols, et quoique l'on eût multiplié les fourneaux économiques, dans lesquels on

cuisait par jour une immense quantité de soupes qui se donnaient au prix le plus modique, on eut beaucoup de peine à éloigner le mal que donne à des malheureux la peur de mourir de faim.

En même temps que l'empereur faisait tous ses efforts pour maintenir les subsistances des pauvres au plus bas prix possible pour la circonstance, il leur fournissait les moyens de gagner un peu plus d'argent en les faisant travailler ; c'est à cette occasion qu'il fit ouvrir les travaux du canal de Saint-Maur près Paris. Ce canal devait joindre la Marne à la Seine, en évitant quatre ou cinq lieues de détours que cette première rivière fait avant d'arriver à Charenton. Il devait avoir une double utilité, en ce que l'on se proposait de construire dessus un grand nombre de moulins, qui, en accélérant la mouture, eussent diminué les frais de la boulangerie et par conséquent celui du pain à Paris.

Ces travaux s'exécutaient si près de la capitale, que les familles les plus indigentes pouvaient y aller travailler, et y subsister au moyen des fourneaux à la Rumfort que l'on avait fait établir sur les lieux.

De cette manière, un ouvrier avait vécu et se trouvait encore avoir une bonne partie du prix de sa journée de reste.

L'empereur fit activer les travaux des canaux de Saint-Denis et de l'Ourcq dans le même but. Son projet était, comme on le sait, de joindre par un canal de navigation le grand bassin de la Villette à celui que l'on construisait dans les anciens fossés de la Bastille, et de joindre le bassin de la Villette à la Seine par le canal de Saint-Martin. Ces travaux sont aujourd'hui achevés, et l'on sait quelle extension ils ont donnée au commerce de la capitale.

Un monarque dans l'esprit duquel entrent de semblables conceptions, dans il suit les détails avec une précision mathématique, mérite qu'on garde sa mémoire.

L'empereur ne s'en tint pas à faire travailler des terras-

siers ; il commanda de l'ébénisterie et de la menuiserie dans le faubourg Saint-Antoine, de même que dans tous les ateliers d'ouvriers de différentes professions ; il fit confectionner toute sorte d'objets nécessaires aux armées. Il donna dans cet hiver l'argent à pleines mains, et avec sa régularité sans pareille, il n'obéra point ses finances ; il supporta directement la dépense des objets de luxe qu'il avait commandés, et en embellit les palais et musées du gouvernement ; il en fit aussi des cadeaux à un grand nombre de personnes, et il fit supporter par les budgets des ministres dans les départemens desquels les objets confectionnés rentraient, les sommes qu'ils avaient coûtées, par exemple, celui de l'intérieur et celui de la guerre. De cette manière, il remplit ses magasins, soulagea l'indigence, et arriva sans incidens fâcheux à la fin d'une cruelle saison qui semblait nous annoncer de bien grands malheurs. J'ai vu le compte des sommes qu'il lui en coûta seulement pour payer la différence qu'il y avait entre le prix auquel il achetait le blé et celui auquel il avait ordonné que l'on tînt le pain. Ces sommes me paraissaient invraisemblables, elles passaient une dizaine de millions ; j'étais assez près de l'administration alors, pour être convaincu que, sans la prodigieuse activité de l'empereur, malgré ces grands secours, nous ne serions pas sortis d'embarras.

Il en était persuadé lui-même ; son mécontentement était extrême contre l'administration des vivres, qui n'avait que des comptes en règle et des magasins vides : aussi s'occupait-il lui-même de recréer l'ancienne compagnie des vivres, qu'il aurait établie à l'instar de la banque, de manière à pouvoir l'aider, dans le besoin, de tous les capitaux qui auraient été nécessaires, sans s'exposer à être encore dupe de quelque grand agiotage, comme il l'avait été en 1805. Ce projet ne fut point exécuté, parce qu'il fut encore entraîné à la guerre.

C'est une chose honteuse que de voir un pays comme la

France exposé à des disettes de blé. On ne les connaît pas dans les déserts, ni dans les pays où le blé est apporté d'un autre hémisphère. Il n'y a cependant qu'une seule observation à faire pour s'en garantir; mais il faut, pour qu'elle le soit d'une manière constante, qu'elle s'excerce par des intéressés, et non pas des administrateurs qui ne soignent jamais que leur responsabilité. L'empereur en était convaincu, et il allait s'en remettre à eux.

Une suite d'observations a prouvé que la disette arrivait en France tous les neuf ans, à des distances irrégulières, plus ou moins rapprochées, selon que de grands événemens avaient plus ou moins interrompu les communications. On en avait éprouvé une en 1802 ou 1803; on en éprouva une en 1811, et ce fléau s'est reproduit en 1817.

L'hiver fut assez triste; on ne vit aucun de ces événemens qui occupent toute une société; il se passa en dîners de représentation, et l'on n'eut que très peu de plaisirs.

CHAPITRE XV.

Le prince de Bénévent et ses ennemis.—Supercherie.—Madame Auguste Talleyrand a recours à l'empereur.—Décision de ce prince.

Ce fut dans cet hiver que le prince Poniatowski vint à Paris. L'empereur avait été si content de ses services pendant la campagne de 1809, qu'il lui fit toute sorte de bons accueils. Il recommanda même qu'on lui en fît partout, et lorsqu'il fut au moment de retourner en Pologne, il lui fit cadeau de cent mille écus.

Je crois qu'indépendamment de cet argent, il lui donna un autre domaine que celui qu'il lui avait déjà donné après la paix de Tilsitt.

Il traita moins bien M. de Talleyrand. Ce prince était depuis quelque temps l'objet d'attaques continuelles. Les unes étaient plus ou moins justes, les autres portaient évidemment à faux. C'était une lutte de jalousie et d'amour-propre; M. de Talleyrand savait user de ses avantages, il épiait l'occasion, et quand il avait saisi le défaut de la cuirasse, trois ou quatre bonnes saillies, qui pénétraient au vif et portaient bien leur adresse, faisaient justice de ceux qui s'attaquaient à lui. Ils s'emportaient davantage, Talleyrand riait de l'exaspération qu'il avait causée; l'irritation devenait plus vive, les propos se multipliaient: mais comme Talleyrand avait un salon que les envoyés diplomatiques avaient conservé l'habitude de fréquenter, il se trouvait en mesure de repousser les traits qu'on lui décochait avec un avantage foudroyant. Il fut pris à son tour, et donna à rire à ses ennemis. J'ignorais l'anecdote lorsque l'empereur me manda un dimanche matin, et me réprimanda vivement de lui avoir laissé ignorer une particularité qui concernait le diplomate. " Si ce qu'on m'a dit est vrai, ajouta-t-il, je lui ferai bien payer les trois cent mille francs qu'il a promis de donner."

Ce récit était une énigme pour moi. J'attendais qu'il m'en dît davantage, et j'appris qu'après la messe il devait recevoir madame Auguste Talleyrand, qui était arrivée la veille pour une réclamation, et avait demandé à lui être présentée.

Cette jeune femme était venue comme un courrier de Berne, où son mari était ambassadeur, demander justice à l'empereur contre une action infâme de M. de Talleyrand, et afin de ne pas être éconduite, elle s'était adressée à la femme du ministre de son mari.

L'empereur, qui n'avait entendu que la version de cette jeune femme, était singulièrement indisposé. Heureusement je connoissois toute l'aventure de cette prétendue dette de

M. de Talleyrand. Cette affaire, si elle n'était pas irrépréhensible, n'était du moins pas coupable comme madame Auguste l'entendait. Je me hâtai de rendre compte à l'empereur de la manière dont la chose s'était véritablement passée.

Lorsque M. Auguste de Talleyrand, ministre de France en Suisse, voulut se marier, il porta ses hommages à une jeune personne d'Orléans, qui était fort riche. Sa demande fut agréée, mais les parens exigèrent qu'il apportât cent mille écus au contrat, condition sans laquelle ils ne voulaient pas donner leur élève, qui était, je crois, leur nièce; cette précaution était sage de leur part; en se mariant, le mari devenait administrateur de sa fortune: il était prudent de lui faire donner des garanties de son administration.

M. Auguste de Talleyrand, n'ayant pas les cent mille écus, vint conter son embarras à M. de Talleyrand, alors ministre des relations extérieures. Il lui demanda de lui prêter cette somme sur son simple billet, observant qu'il était jeune, et qu'il faudrait qu'il fût bien malheureux pour ne pas gagner dans sa vie cent mille écus. Non seulement M. de Talleyrand lui prêta cette somme sur son simple billet, mais encore sans intérêt.

Ce billet resta entre ses mains jusqu'à ce que des pertes d'argent l'obligèrent à s'en dessaisir. Il avait un autre parent, que je ne nomme pas, parce que j'ai à me plaindre de lui personnellement; il était dans un extrême embarras, et ne pouvait se procurer des fonds, sa position était telle qu'il fallait qu'il en eût, ou qu'il éprouvât des désagrémens pénibles.

Il vint voir M. de Talleyrand, et lui raconta le cas dans lequel il se trouvait. Il le pria de considérer que le nom de leur famille pourrait éprouver une flétrissure, faute d'un secours qui lui était indispensable.

M. de Talleyrand était fort embarrassé. Il venait d'é-

prouver des faillites de tous côtés, et n'avait que le billet dont je viens de parler; il le montra au solliciteur, en lui disant qu'il ne lui restait que cela, que c'était la première fois que ce titre voyait le jour. Il lui observa qu'il n'en avait fait aucun usage au moment de ses embarras personnels, parce qu'il y aurait eu autant d'inconvéniens attachés à un affront fait à la signature du souscripteur qu'au sien. Il lui dit cependant de chercher un prêteur sur gages; que, s'il en trouvait un, il lui remettrait l'effet, mais qu'il fallait se réserver la faculté de le retirer aussitôt qu'il en aurait les moyens.

Le parent accepte. Il avait, disait-il, un prêteur tout prêt. M. de Talleyrand cède, mais le billet n'est pas hors de ses mains, qu'il est négocié sur la place, et présenté à l'échéance à M. Auguste de Talleyrand. Celui-ci ignorait toutes ces circonstances: il se crut joué, et soupçonna que M. de Talleyrand, des mauvaises affaires duquel il avait entendu parler, avait été réduit à l'accabler. D'un autre côté, madame Auguste de Talleyrand n'était plus un enfant, elle gouvernait ses affaires et voulut savoir ce que signifiait ce billet: il paraît que l'on se tira du mauvais pas en lui disant que c'était une somme donnée, que l'on avait promis de ne jamais réclamer, et que la mauvaise situation dans laquelle on disait qu'était M. de Talleyrand lui avait sans doute fait une nécessité de manquer à sa parole. Madame Auguste fut indignée; elle trouva étrange que ce prince se fût prêté à une supercherie comme celle dont elle était victime. Elle prit la poste, et accourut implorer la justice de l'empereur.

L'empereur eut de la peine à croire à une action semblable. Il se contint néanmoins, ne dit rien de désagréable à M. de Talleyrand lorsqu'il se présenta à l'audience ordinaire qui suivait la messe; mais il écrivit à M. l'archi-chancelier pour le charger de prendre connaissance de cette affaire, et

M. de Talleyrand porta la peine de la supercherie à laquelle il s'était prêté, il compta les cent mille écus, après quoi madame Auguste reprit la route de Bâle.

Il n'échappa pas à M. de Talleyrand que l'empereur n'avait pas paru disposé à le ménager ; il se garda bien d'avoir l'air de s'en apercevoir, et en devint beaucoup plus prudent encore.

CHAPITRE XVI.

La mésintelligence éclate entre la France et la Russie.—Rappel de M. de Caulaincourt.—La guerre paraît inévitable.—Considérations générales sur la position respective des deux Etats.

Il y avait de trop grands événemens à l'horizon pour que le monde s'occupât de bagatelles locales ; il était déjà à peu près reconnu qu'il devait y avoir incessamment une rupture entre la Russie et la France.

L'empereur avait rappelé M. de Caulaincourt, sur les instances que lui-même avait faites pour revenir à Paris ; il voyait sans doute ce qui se préparait, et ne voulait pas se trouver dans une situation à trahir ses devoirs ou à manquer à la reconnaissance que devaient lui inspirer les procédés délicats dont il avait été l'objet à la cour de Russie pendant près de quatre ans. L'empereur lui-même le concevait, quoique je lui aie entendu manifester que cette position de son ambassadeur, ainsi que le déplorable résultat de sa mission, était plutôt la conséquence de sa conduite person-

nellement que celle des événemens,* que la Russie avait pu faire tourner à son gré, tandis qu'un ambassadeur de France devait les diriger, s'il ne s'était pas laissé déchoir des avantages sur lesquels il se trouvait placé en arrivant à cette cour.

L'empereur envoya en Russie son aide-de-camp le général Lauriston, pour remplacer M. de Caulaincourt; ce choix devait plaire aux Russes, mais il était bien tard pour qu'un nouvel ambassadeur eût le temps d'étudier le passé et de détourner l'avenir.

Avant de commencer le récit de cette guerre, je dois dire comment on fut contraint de la faire, car pour la désirer et l'avoir recherchée, je pourrais déposer en faveur de l'opinion que l'empereur en a été contrarié au dernier point, si le sens commun le plus ordinaire ne réprouvait de lui-même le soupçon qu'il l'a provoquée, au milieu de tous les embarras qu'il avait déjà.

Les puissances de l'Europe ne faisaient plus à la France qu'une guerre d'extermination, et celle-ci ne combattait plus que pour sa défense: elle était sortie victorieuse de toutes les attaques dont elle avait été l'objet, mais l'empereur avait reconnu qu'il était nécessaire pour elle d'avoir une alliance étrangère imposante. Il avait cherché à s'allier avec la Russie malgré tous les inconvéniens que cette détermination pouvait avoir pour lui personnellement, puisque la grande duchesse Anne Paulowna n'avait alors que quinze ans: néanmoins il en faisait le sacrifice à l'intérêt général, et assurément il n'y a guère de particulier qui ne se serait pas

* Je l'ai vu, au retour de l'île d'Elbe, encore très irrité d'une lettre écrite par M. de Caulaincourt à l'empereur Alexandre, dans laquelle ce ministre se disculpait de toute participation à l'affaire du duc d'Enghien.

Cette lettre, publiée dans le *Journal des Débats*, m'a paru expliquer tout ce qui est arrivé, parce qu'elle avait dû mettre notre ambassadeur à la disposition d'Alexandre.

trouvé blessé de la réponse que l'empereur reçut dans cette occasion.

La demande en mariage de la princesse Anne Paulowna fut faite tout-à-fait entre les deux souverains, et rien n'aurait dû en transpirer, puisqu'il n'y eut point de demande officielle. Je crois même que la chose aurait pu s'arranger, parce que, dans la réponse d'Alexandre, si on y remarquait un peu de défiance, on y voyait aussi de la bonne foi au moins en apparence.

Pour que cette proposition ait transpiré, il faut que l'un des deux empereurs en ait parlé. Je n'ai pas pour objet d'expliquer pourquoi l'ouverture de l'empereur Napoléon ne réussit pas ; mais il venait de s'attacher à l'Autriche, la haute politique des grandes puissances dut nécessairement se ressentir de l'union qu'il avait contractée.

Le fait est qu'après avoir renoncé à des avantages de guerre immenses sur les Russes, uniquement pour avoir leur alliance, nous la perdîmes, même après leur avoir abandonné nos alliés naturels, les Turcs et les Suédois, et que nous nous unîmes aux Autrichiens, avec lesquels nous semblions irréconciliables. On ne se fût jamais attendu à un tel résultat, si le mariage de l'archiduchesse Marie-Louise n'eût semblé un gage de la disparition de tous les ressentimens, suite naturelle de malheurs qui étaient encore bien récens. L'alliance fut donc cimentée avec l'Autriche, et rompue avec la Russie : tant il est vrai qu'en politique il suffit d'un pas hors de la ligne naturelle pour être entraîné dans des difficultés inextricables.

L'empereur voulait la paix en Europe ; il ne pouvait pas la maintenir seul, à moins de tenir la nation continuellement sous les armes et d'obérer ses finances. D'ailleurs l'expérience avait prouvé que ce n'était même pas un moyen d'éviter la guerre ; que c'était au contraire un motif d'inquiétude pour la sécurité des Etats voisins, et conséquemment

les autoriser à recourir aux armes aussitôt qu'ils croiraient avoir trouvé une occasion favorable. La guerre de 1809 lui avait encore démontré que, malgré son alliance de Tilsitt, il ne pouvait pas compter sur la Russie pour maintenir la paix ; il résultait de là qu'il se trouvait n'y avoir non seulement rien gagné, mais que, de plus, il pouvait encore être attaqué par une coalition plus forte que les précédentes, pendant que lui-même ne pourrait plus se présenter dans l'arène avec des forces aussi imposantes que précédemment.

L'empereur avait, de son propre mouvement, saisi l'occasion de contracter avec la Russie le seul rapprochement qu'il avait été possible à la France d'établir ; il avait voulu le rendre plus intime, et, au lieu d'être accueilli, il avait rencontré du refroidissement. Quelle qu'en eût été la cause, le résultat était constant ; dès-lors l'empereur fut fondé à craindre que de tout ce qu'il croyait avoir immuablement fixé entre les Russes et lui, il n'y avait rien de solide. Il dut naturellement penser que si tels étaient les sentimens de la Russie à son égard, alors que lui-même cherchait à s'en rapprocher davantage, ces mêmes sentimens avaient dû prendre encore plus d'animosité depuis qu'il s'était allié à l'Autriche. De plus, il voyait bien que la Russie avait gagné sur lui un avantage considérable par la résistance qu'il éprouvait en Espagne, et qu'indubitablement elle deviendrait le pivot d'une nouvelle coalition dans une circonstance opportune, parce que rien ne s'opposait à un rapprochement entre les Russes et les Autrichiens, et particulièrement entre les Russes et les Prussiens. D'un autre côté, l'Angleterre était trop occupée de l'idée de se replacer sur le continent pour n'avoir pas aperçu ce moyen de s'y introduire de nouveau.

L'alliance de Tilsitt n'avait eu lieu que pour arriver à l'abaissement de l'Angleterre, c'est-à-dire à la pacification générale ; car le seul obstacle qui restait à la paix était l'Angleterre. La paix a toujours été le but de l'empereur Na-

poléon, car il était trop éclairé pour ne pas voir qu'il n'y avait de stabilité, de salut même pour lui que dans la paix.

L'Angleterre avait proclamé en plein parlement la guerre perpétuelle, elle n'a pas dévié de ce principe. La France, en s'attachant à la Russie, avait adopté le seul moyen d'atteindre à son but.

Le jour où la Russie se rapprochait de l'Angleterre, la base du système était frappée, et la situation devenait pire que jamais : aussi l'empereur regretta-t-il amèrement de voir que les affaires n'avaient pas été conduites avec plus d'habileté. Il fit tous les sacrifices et épuisa tous les moyens de conciliation qui étaient en son pouvoir, pour ramener la Russie aux vrais intérêts européens ; il échoua contre les séductions du cabinet anglais, contre les irrésistibles efforts d'une puissance qui combattait pour son existence, avec toutes les ressources que donnent les trésors, le commerce du monde et le génie des affaires.

L'empereur Napoléon, condamné à la guerre, dut s'y résoudre et laisser en souffrance les grands intérêts qu'il avait en Espagne ; il fallut la faire avec tous les désavantages d'une position si différente de celle où il se trouvait avant son alliance avec la Russie.

Il avait renoncé à tous les avantages que pouvait lui donner la bataille de Friedland ; il avait scrupuleusement rempli toutes les conditions auxquelles il s'était engagé, et la Russie manquait à celles qui seules avaient du prix pour lui,* qui seules l'avaient décidé à s'unir à elle, et sur l'observation desquelles il avait trop compté.

La Russie avait gagné à notre alliance une augmentation de puissance et des possessions précieuses autant par leur convenance que par leur étendue : elle s'était réparée pendant

* On vendait à Leipsick et même à Mayence du sucre et du café qui venaient de Riga.

que nous étions engagés dans les affaires d'Espagne, auxquelles on n'eût pas songé, si l'on avait cru être dans le cas de revenir dans le Nord. La Russie se déclarait contre nous, et nous trouvait avec tous nos embarras anciens et ceux d'Espagne par surcroît.*

La France, une fois obligée de se séparer des Russes, ne pouvait pas avoir d'autre projet raisonnable que celui de fonder une puissance qui, en étant son alliée naturelle, pût aussi être assez forte pour s'établir comme balance entre la Russie, l'Autriche et la Prusse, afin qu'en cas de coalition contre la France, cette puissance, dont l'existence aurait été inséparable de la sienne, pût faire cause commune avec elle, et lui apporter une masse de forces qui dispensât celle-ci de mettre encore sa population sous les armes ; avec l'élévation de cette puissance, on aurait pu compter sur de longues années de paix.

D'après tout ce qui paraissait vraisemblable, c'était la Pologne que la France voulait régénérer ; elle formait une nation nombreuse ; réunies déjà par une même langue, les mêmes habitudes et les mêmes souvenirs, ses troupes avaient acquis une gloire digne de la gloire militaire de toutes les autres armées ; de plus, elle avait toujours été l'alliée de la France, ainsi que de ses alliés.

Indépendamment de ces considérations, les portions que la Prusse et l'Autriche en avaient eues en partage étaient déjà réunies à peu de choses près, et il venait d'être stipulé avec cette dernière que, dans le cas où la Pologne serait régénérée, les provinces illyriennes lui seraient rendues en échange de la partie de la Gallicie qu'elle possédait encore.

* Je me rappelle qu'étant en 1808 en Russie, j'eus une discussion chez l'empereur Alexandre sur divers officiers de notre armée. L'empereur s'en mêla et répondit, en m'adressant la parole : " Vous avez raison, parce que votre " maître est incomparablement au-dessus de tout ce qui a commandé des ar- " mées ; mais après lui nous verrons."

Il n'y avait donc plus qu'à reprendre sur la Russie les provinces polonaises qu'ellè avait envahies.

Les Russes avaient à Paris un espionnage dont je vais parler tout à l'heure, et par le moyen duquel ils étaient parvenus à être informés de l'état des forces que la France allait déployer, si la campagne s'ouvrait. C'est alors seulement que l'empereur commença à reconnaître que tout ce que je lui avais dit dans le temps du motif du séjour à Paris de l'aide-de-camp de l'empereur de Russie était vrai, et qu'il m'ordonna de faire mon possible pour découvrir quels pouvaient être ses canaux d'intrigues et d'informations; il avisa en même temps aux moyens de parer au développement successif des forces de la Russie.

CHAPITRE XVII.

Mesures de prévoyance que prend l'empereur.—Schwarzemberg.—Le général Jomini.—Tentatives de Czernitchef.—Ses artifices.—Les relations extérieures.—Le préfet de police.—Malice.—Découverte du système de corruption organisé dans les bureaux.—Michel.—Moyens qu'il emploie pour se procurer les états de situation qu'il livre à Czernitchef.

L'on avait tiré de la France à peu près tout ce que l'on pouvait lui demander; on retira d'Espagne les troupes polonaises, qui furent envoyées dans le duché de Varsovie.

L'empereur appela tout ce qu'il put réunir depuis Naples jusqu'à Bayonne, et comme il laissait ainsi une immense quantité de pays sans défense, il songea à les préserver de toute invasion, en emmenant avec lui les troupes autrichiennes et prussiennes, les seules qui auraient pu lui donner de l'inquiétude s'il eût éprouvé un revers, comme cela lui était arrivé en 1807 à Eylau; en second lieu, il fallait prévoir qu'au

moment de couronner son œuvre à la fin de la campagne, il aurait pu surgir, des cabinets de ces puissances, des prétentions qui auraient remis tout en problême : elles auraient eu d'autant plus beau jeu, qu'elles se seraient trouvées avec des forces considérables sur les derrières de l'armée française, qui alors eût vraisemblablement été aux extrémités de la Pologne.

Ce sont ces puissantes considérations qui déterminèrent l'empereur à faire négocier avec l'Autriche la mise en campagne, comme auxiliaire de l'armée française, d'un corps de trente mille hommes, et avec la Prusse celle d'un corps de quinze mille. Ce dernier fut commandé par le général York, et le premier par le prince de Schwarzemberg, qui était alors ambassadeur d'Autriche à Paris. L'empereur lui avait fait proposer de faire la campagne, parce qu'il le connaissait déjà, et que ses habitudes de communications étaient établies avec lui ; il était estimé à Paris, et aimé de toute la société. Ce prince témoigna qu'il serait flatté de servir sous les ordres de l'empereur, et accepta avec empressement l'offre qui lui était faite. L'empereur fit alors connaître à l'empereur d'Autriche qu'il lui serait agréable de voir l'armée autrichienne commandée par le prince de Schwarzemberg ; François s'empressa d'adhérer à la demande, et Schwarzemberg alla se mettre à la tête du corps autrichien qui devait agir avec nous. Il réunit le titre de général en chef au caractère d'ambassadeur qu'il conserva, en laissant toutefois à Paris un chargé d'affaires.

Nous étions vers le milieu de février, les dernières dispositions de l'empereur se poussaient avec une très grande activité. Ce prince savait à jours comptés où se trouvait chaque corps de troupes qui marchait sur le Niémen.

Celles qui venaient d'Italie passaient par le Tyrol, la Bavière et la Saxe, pour se rendre sur la Vistule ; les autres marchaient de la Hollande et de Hambourg sur Berlin, et il

n'y avait pas de grande route qui ne fût couverte d'appareils de guerre.

La légation russe était toujours à Paris ainsi que l'aide-de-camp de l'empereur de Russie.

Je venais d'apprendre d'une manière non équivoque qu'il avait négocié l'émigration du général Jomini au service de Russie.

Ce général jouissait dans l'armée de la considération due à son talent d'historiographe ; il était, en cette qualité, attaché à l'état-major de l'empereur, qui en faisait un cas particulier.

Je fus d'autant plus surpris de cette proposition de l'aide-de-camp de l'empereur Alexandre, que je ne croyais pas que le général Jomini eût aucun sujet d'être mécontent de sa position ; cependant le fait était si constant, que je me décidai à en parler moi-même à cet officier. Il ne m'avoua pas positivement le fait ; il ne le nia pas non plus, en sorte que je vis bien qu'on lui en avait effectivement parlé. Je lui glissai quelques mots de la manière de penser des Russes sur les transfuges, il repoussa loin de lui la seule pensée d'une lâche désertion. L'aide-de-camp d'Alexandre ne s'en était pas tenu là, il avait poussé l'impudence jusqu'à se rapprocher d'un des premiers secrétaires du prince de Neuchâtel, qui, comme l'on sait, était major-général de l'armée ; ses secrétaires étaient conséquemment placés de manière à procurer les informations les plus importantes. L'officier russe ne craignit pas de lui offrir des gains énormes, s'il consentait à entrer en communication avec lui pendant le courant de la campagne, l'assurant qu'il ne courait aucun danger, parce qu'on aurait soin de ne jamais le mettre dans le cas d'expédier des messagers, on lui en enverrait au contraire sur lesquels il pourrait compter.

Le secrétaire refusa, et voulut bien ne pas nuire à l'officier russe en divulgant cette proposition, qui l'eût perdu de considération à Paris ; mais il en fit prévenir le prince de Neu-

châtel, qui en fit part à l'empereur le jour même où je lui rendis compte des particularités que je viens de rapporter. L'empereur vit clairement que le séjour de ce jeune officier à Paris n'avait pas un autre but que d'organiser la corruption parmi tout ce qui l'entourait. Il témoigna quelque mécontentement qu'on eût affecté de lui en parler avec tant d'intérêt, qu'il avait fait dire partout qu'il verrait avec plaisir qu'on le traitât bien. Il y a toujours un mouvement de dépit qui est inséparable de la conviction d'avoir été dupe.

Dans cette occasion, le jeune officier russe avait si bien mis à profit la bienveillance du ministère dont il dépendait, qu'il était devenu une petite puissance à laquelle il était maladroit de déplaire.

L'empereur leva les épaules de pitié, qu'on lui eût fait accorder tant de bienveillance à un homme qui en méritait si peu, et ordonna qu'on le fît partir pour Saint-Pétersbourg. Je viens de dire que l'aide-de-camp russe avait su se faire un crédit qu'il était dangereux d'attaquer. On aura une juste idée du point où cela était poussé par l'anecdote suivante. Quoique l'empereur eût défendu dans le temps que l'on observât aucune des démarches de Czernitchef, je n'avais point discontinué de le recommander à la surveillance de son quartier. Le commissaire, pressé par les ordres qu'il avait reçus, essaya de placer, comme locataire, dans l'hôtel garni où demeurait cet officier, un agent qu'il chargeait d'observer tout ce qui venait le voir. Soit qu'il s'y prît mal, ou qu'il fût trahi, l'aide-de-camp de l'empereur de Russie fit grand bruit de ce manque d'égards; il courut au plus vite chez son protecteur pour s'en plaindre, celui-ci d'en venir parler à l'empereur, qui me gronda de main de maître, en me disant : " Laissez-" le là, M. Maret l'observe; il a eu le talent de mettre chez " lui un observateur; on verra bien. Laissez faire Maret."

Ceci se passait très peu de jours avant que j'eusse reçu l'ordre de pénétrer les occupations de cet étranger.

Plus je voyais de persistance à me barrer le chemin, plus j'étais persuadé que tout le monde était dupe de ce jeune homme, qu'à tout prix je voulais dévoiler.

L'observateur placé chez l'officier russe n'y voyait jamais entrer personne, et cependant les débats du procès criminel qui a suivi cette découverte d'espionnage ont prouvé que le malheureux qui y a laissé la tête allait tous les jours à la même heure, non-seulement chez Czernitchef, mais même chez l'ambassadeur, le prince Kourakin. J'avais un secret pressentiment que la surveillance se faisait mal, et la chose était si grave, que je persistai à la tirer à clair.

Je savais que l'aide-de-camp de l'empereur Alexandre allait partir, et que tout le monde faisait ses dépêches. A Paris, on rencontre des hommes de toute espèce ; depuis quelque temps, j'en avais un qui trouvait les combinaisons de la fermeture des cadenas à lettres (on les appelle cadenas à la Reynier). Si M. l'aide-de-camp ne fût pas parti, je serais probablement devenu le confident de tout ce que contenait l'armoire incrustée dans le mur à côté de la cheminée.

Je réussis enfin, par ces moyens qu'il est inutile de dévoiler, à me rendre possesseur de tout ce qui composait la dépêche de l'officier russe, qui était à la date du 21 février, 1812. Je tirai de son portefeuille le rapport qu'il adressait à l'empereur de Russie, avec la lettre qui l'accompagnait, la copie des instructions que l'empereur avait données l'avant-veille au ministre-directeur de l'administration de la guerre sur des envois d'équipages militaires à l'armée ; enfin un état sommaire de l'organisation de la grande armée, par corps d'armée, d'après des ordres donnés au ministre de la guerre duc de Feltre. Je résolus d'abord de m'assurer si je n'étais pas moi-même dupe de quelques piéges qu'on m'aurait tendus. J'allai à l'empereur, qui convint qu'il avait justement donné la veille les ordres dont il s'agissait. On semblait en avoir copié les originaux mot pour mot. Je n'hésitai plus alors : j'ordonnai

à la police de Paris de franchir toute espèce d'obstacles* qui l'empêcheraient d'arriver à l'appartement de l'aide-de-camp, aussitôt qu'il serait monté en voiture pour se rendre en Russie. Je lui recommandai de s'emparer de tous papiers, vieux ou neufs, qui présenteraient la forme d'une lettre ou tout autre caractère analogue, et de ne pas craindre d'examiner partout; je lui enjoignis de m'apporter ce qu'elle aurait trouvé aussitôt qu'elle en serait saisie.

Le jour du départ de l'officier russe, je m'avisai d'aller faire une visite au préfet de police, que j'aimais d'amitié. Je le trouvai fermant une lettre pour moi, dans laquelle il m'envoyait les copies de tout ce que l'on avait trouvé de papiers écrits dans la chambre de l'aide-de-camp de l'empereur de Russie : les originaux étaient sur la table prêts à être envoyés à M. le duc de Bassano, ministre des relations extérieures, qui les avait demandés. Quoique je dusse me trouver blessé de ce que le hasard me faisait découvrir, je n'en fus pas surpris. Je ne laissai cependant envoyer que les copies et gardai les originaux. Ceci avait lieu un jeudi ; il y avait un petit spectacle à l'Elysée ;† je m'y rendis un des premiers avec le pro-

* Parce qu'ordinairement on repousse les agens de police de toutes les maisons où ils se présentent.

† Depuis l'arrivée en France de l'impératrice Marie-Louise, l'empereur avait établi ces petits spectacles tous les jeudis, afin qu'elle pût juger du talent de tous les bons acteurs de la capitale.

Il y avait peu de personnes invitées à ces représentations, qui étaient suivies de quelques parties de jeux.

L'empereur aimait beaucoup la musique, particulièrement le chant italien ; il disait que la musique le reposait, et changeait la situation de son cerveau.

La conversation d'un grand artiste l'intéressait ; je l'ai vu causer souvent et long-temps avec le célèbre Paësiello, avec Lesueur, et a ec Lays, premier chanteur de l'Opéra. En s'entretenant de leur art avec eux, il portait autant d'attention à la conversation que lorsqu'il causait avec MM. de Laplace, Fontancs, Chaptal, Monges ou Bertholet.

jet d'entretenir l'empereur avant la représentation : il n'avait pas même dîné lorsque j'arrivai, et venait de me faire demander, en sorte que je n'attendis pas. Il me dit en me remettant des papiers : " Tenez, M. le ministre de la police, voyez " cela ; vous n'eussiez pas trouvé la cachoterie de cet officier " russe, les relations extérieures ne l'ont pas manqué."

J'ouvris le paquet en sa présence, et je reconnus toutes les copies que deux heures auparavant j'avais vues chez le préfet de police, et dont j'avais pris les originaux. Seulement les copies avaient encore été retranscrites, sans doute parce que l'on prévoyait que l'empereur me les renverrait, et que je reconnaîtrais l'écriture de la préfecture de police. On n'aurait pas mis tant de soins à cette petite supercherie, si l'on n'avait pas craint que l'empereur n'apprît comment on était devenu possesseur de ces papiers : on voulait qu'il crût que c'était par d'autres moyens que ceux de la police de Paris que l'on avait fait cette découverte.

La lettre du ministre des relations y était jointe : il se hâtait d'envoyer à l'empereur la copie de tout ce qui avait été trouvé par ses agens chez l'officier russe. Cela devait infailliblement mener à découvrir le traître, et, pour ne pas perdre de temps, l'on n'avait pas envoyé les originaux.

La lettre était conçue de manière à laisser croire que tout avait été découvert par le zèle des relations extérieures, sans cependant le dire positivement.

Je surpris bien l'empereur lorsque je lui montrai les origi-

Il aimait de même à causer avec Talma, qui avait la permission de venir à son déjeuné ; ce célèbre acteur y manquait rarement le lendemain d'un jour où il avait joué un des grands rôles tragiques dans lesquels il est resté sans pareil.

L'empereur aimait passionnément la tragédie, ainsi que tout ce qui parle à l'âme.

Il était d'une grande générosité envers les personnes de talens, et jamais, sous Louis XIV, les artistes ne furent rémunérés avec autant de magnificence que sous son règne.

naux de ces copies, et que je lui expliquai comment et par qui cela avait été découvert. Je ne lui cachai pas le tour que j'avais joué aux relations extérieures, en faisant envoyer les copies au lieu des originaux qu'il demandait.

Je lui appris ce qu'au reste j'apprenais moi-même dans le moment, c'est que cette prétendue surveillance des relations extérieures n'était rien autre qu'une petite complaisance de la préfecture de police, complaisance dont je défendis la continuation.

Un homme du talent de M. Maret était fait pour trouver d'autres moyens de crédit, et ce crédit eût pu devenir immense, avec un esprit comme le sien, qui était de force à embrasser tout ce que l'avenir nous amenait à grands pas.

Parmi les papiers saisis dans la chambre de l'aide-de-camp de l'empereur de Russie, se trouvait une lettre à son adresse, par laquelle on lui mandait d'être chez lui le lendemain à huit heures du matin, qu'on lui porterait quelque chose d'intéressant ; c'était un état général de l'armée, corps par corps, avec leur force et le détail de chaque espèce d'armes.

Cette lettre, quoique écrite rapidement, était d'une écriture qui ne paraissait pas contrefaite. Elle avait été trouvée sous le tapis de pied à l'entrée de la cheminée. L'on ne put concevoir comment elle était restée là.

Après avoir long-temps cherché, je trouvai, dans les bureaux de la guerre, un employé qui en reconnut l'écriture, et me dit le nom et la profession de celui qui l'avait écrite. C'était un autre employé attaché au ministère de l'administration de la guerre. Je l'envoyai chercher ; je lui présentai la lettre qu'il avait adressée à l'officier russe, il la reconnut, avoua tous ses rapports avec lui, et dressa une déclaration de toutes les sollicitations et promesses qu'il lui avait faites pour le déterminer à se rapprocher de quelques camarades qu'il avait au bureau du mouvement des troupes, au ministère de la

guerre. Il avait succombé à la séduction de l'aide-de-camp de l'empereur de Russie, et lui avait livré la copie de tous les ordres que l'empereur donnait à ce ministère.*

Le bureau du mouvement est celui d'où partent tous les ordres des marches des troupes, des généraux et officiers, celui enfin dans lequel viennent se fondre les travaux des autres bureaux.

Tous les quinze jours, le bureau faisait pour l'empereur un état général de l'armée avec les mutations qui étaient survenues. Cet état formait un gros volume in-quarto, qu'on était dans l'usage de faire relier avant de le remettre. Comme la sévérité la plus rigoureuse se relâche toujours tôt ou tard, on avait fini, au ministère de la guerre, par charger un garçon de bureau, ancien soldat, de porter ce cahier chez le relieur, où il devait attendre que celui-ci eût fini pour le rapporter.

L'employé qui servait les Russes mit la circonstance à profit. Il posta un de ses camarades sur la route que suivait le vieux soldat. La rencontre avait l'air d'être due au hasard, on faisait entrer le garçon de bureau au cabaret, on l'enivrait, on lui prenait son cahier, composé de feuilles réunies, mais non assemblées ; on le passait dans une pièce voisine où se trouvaient un ou deux commis qui avaient du papier ligné tout préparé, sur lequel il n'y avait plus qu'à mettre les chiffres. Cette besogne était d'autant plus tôt faite, que c'était du papier de même format et disposé comme celui des états originaux du cahier.

C'est par un moyen aussi simple que la légation russe se procurait les états de notre armée, pendant que le ministre de la guerre croyait les tenir bien secrets, parce qu'il avait dans sa poche la clef de la double serrure du secrétaire dans

* Cet employé était entré pour la première fois en rapport avec l'officier russe sous prétexte de prendre des leçons d'écriture, il donnait effectivement quelques leçons en ville.

lequel il avait coutume de les renfermer. Ce malheureux employé n'était pas le seul qui servait la légation russe, quoiqu'il explorât pour elle les cabinets des deux ministres de la guerre. Il y avait encore d'autres traîtres qui étaient dévoués à cette perfidie. Celui-ci paya de sa tête la trahison dont il s'était rendu coupable ; le tribunal criminel du département de la Seine le condamna à la peine de mort.

Il n'y a nul doute que, sans les tracasseries ridicules qui me furent faites, j'aurais découvert cette corruption six mois auparavant, et peut-être que la Russie n'eût pas armé autant de monde qu'elle l'a fait, en voyant ce que nous armions de notre côté. Mais telle était la fatalité de ce temps-là, que le ministre des relations extérieures voulait faire celui de la police.

Cette découverte me fit plus de peine que de plaisir, parce que j'en prévoyais toutes les conséquences, et qu'en second lieu, elle me laissait une opinion bien faible de la discrétion avec laquelle l'on conservait les choses les plus importantes. Je ne pus me défendre de la pensée que, si on avait mis la même importance à pénétrer les pratiques des ennemis, on y serait parvenu.

Les débats du procès prouvèrent que cette corruption des bureaux de la guerre, au bénéfice de la légation russe, avait été organisée avant la campagne de 1805, et s'était maintenue à travers les guerres qui étaient survenues depuis cette époque.

Cela valait cependant bien la peine d'être observé.

L'empereur fut fort mécontent de l'infidélité de ses bureaux, et me dit à cette occasion, en me parlant de l'aide-de-camp de l'empereur de Russie : " J'avais prévenu ce " jeune homme que ce rôle m'empêcherait de l'admettre chez " moi, et il m'avait donné sa parole de ne plus s'occuper de " pareilles recherches ; il fallait, ou que je le crusse ou que " je ne le visse pas. Au reste, il n'a pas vu dans les états

" des choses bien rassurantes" (voulant dire qu'ils montaient haut.)

Lorsque cette découverte eut lieu, l'aide-de-camp russe n'était pas encore hors de la frontière ; on pouvait, au moyen du télégraphe, le faire arrêter à Mayence ; mais c'eût été l'exposer à trop d'humiliations, parce que le tribunal criminel l'aurait infailliblement appelé dans la cause des employés du ministère de la guerre, et son caractère en eût souffert.

L'empereur approuva que l'on eût agi ainsi ; mais le jeune officier n'en a su aucun gré : il a même exprimé là-dessus des sentimens propres à donner des regrets de l'avoir préservé d'être mis en spectacle aux yeux de ses compatriotes d'une manière à nuire au reste de sa carrière.

CHAPITRE XVIII.

Baptême du roi de Rome.—Fête donnée par la ville de Paris.—L'impératrice.—L'empereur *nettoie* son cabinet.—Instructions particulières que me donne l'empereur avant son départ.—Mesures prises pour connaître l'état de l'opinion publique.—Un ministre de la police doit avoir la main légère.—Sous quel point de vue l'empereur envisage la guerre.

Les faits dont je viens de rendre compte eurent lieu au mois de mars 1812. L'empereur avait été s'établir à Compiègne ; il en aimait le séjour à cause de la facilité qu'il offre pour prendre de l'exercice. Une autre raison encore qui lui faisait aimer les résidences éloignées de Paris, c'est qu'il s'y trouvait plus souvent seul, ce qui lui était commode pour le travail.

Je crois que ce fut dans le mois de mars qu'il fit son plan d'opérations, car ce fut pendant son séjour à Compiègne qu'il reçut de Berlin la confirmation de l'alliance des Prussiens

avec lui. Les Russes furent surpris de ce traité ; ils avaient compté sur la Prusse, mais non sur l'Autriche, qui venait à peine de s'allier avec nous.

Par toutes ces alliances, l'empereur se trouvait à la tête d'une innombrable armée, qui comprenait tous les Etats militaires de l'Europe, hors l'Angleterre, car il y avait des troupes espagnoles et portugaises. Certainement, s'il y a eu une circonstance dans le cours de sa vie où il ait eu besoin d'appuyer par la force les inspirations d'une haute prévoyance, il ne pouvait le faire dans une occasion plus opportune : il n'était donc pas trop déraisonnable d'en profiter pour opérer en Europe les changemens qu'elle réclamait.

Si l'entreprise avait réussi, on aurait mis l'empereur au-dessus de l'espèce humaine, parce qu'on n'aurait rien vu dans l'histoire qui approche d'une aussi immense opération. Tous ceux qui plus tard sont devenus ses ennemis eussent été ses plus humbles flatteurs ; la fortune lui a été infidèle, et l'on a accablé celui qui peu auparavant était l'objet de tant d'admiration.

Avant de partir de Paris pour faire cette campagne, l'empereur fit baptiser son fils, qui avait déjà environ treize mois. Il quitta Compiègne pour venir à Paris assister à cette cérémonie, qui fut célébrée dans l'église de Notre-Dame, vers la fin d'avril 1812.

Elle fut très brillante ; l'empereur et l'impératrice s'y rendirent en grande pompe, accompagnés du cortége d'usage dans les cérémonies, et furent reçus au parvis de la métropole par l'archevêque, accompagné de tout son clergé.

La cathédrale était remplie d'assistans qui ne cessèrent de faire retentir ce vaste édifice des cris de *vive l'empereur ! vive l'impératrice !* depuis leur entrée jusqu'à leur sortie de l'église. LL. MM. vinrent de là à l'Hôtel-de-Ville, où la ville de Paris leur donna à dîner, suivant un usage fort ancien,

et qui a été observé exactement à l'occasion du baptême des héritiers du trône.

La ville de Paris se distingua dans cette fête par la magnificence qu'elle y déploya, par la somptuosité du service, et par la profusion de toutes choses : ce fut un jour de régal universel ; la ville avait fait distribuer des comestibles au peuple.

On chargea les fontaines de vin, et l'on dansa toute la nuit. Ce jour-là, on avait fait une seule salle de la grande cour de l'Hôtel-de-Ville, au moyen d'une charpente très forte. Cette construction soutenait un plancher à la hauteur des fenêtres du premier étage, que l'on avait transformées en portes pour communiquer avec les appartemens latéraux.

Il aurait été difficile de rassembler une compagnie aussi brillante que celle qu'offrait la réunion de tant de citoyens. L'empereur aimait particulièrement tout ce qui lui fournissait des occasions de s'entretenir avec eux. L'impératrice, quoique fort jeune encore, supporta cette grande représentation sans perdre de sa bonne grâce ; elle eut besoin de beaucoup de patience, car, en faisant le tour de cette immense réunion, elle dut répéter plus d'un millier de fois, d'une manière différente, la petite phrase de cour qui sert à tout ; elle sut y ajouter quelques paroles finales qui entraînaient vers elle tout ce qui aurait pu être moins disposé à se laisser persuader par un air de froideur, qui tenait à la timidité de son âge et à une grande modestie.

Toutes les fois qu'elle parlait, elle entraînait ; ses succès en France furent son ouvrage, car je le déclare sur l'honneur : dans aucune occasion l'administration n'employa des moyens particuliers pour la faire accueillir du public. Lorsqu'elle devait y paraître, soit au cortége ou au spectacle, la surveillance exercée par l'administration se réduisait à veiller à ce qu'il ne se commît rien de contraire aux plus rigoureuses

bienséances ; c'est là la seule espèce de surveillance dont je me sois jamais permis de l'entourer. Par exemple, lorsque je savais qu'elle se proposait d'aller à un théâtre, j'avais soin de louer toutes les loges qui étaient en face de la sienne, ainsi que celles d'où elle ne pouvait éviter l'importunité des regards. J'avais ensuite la précaution d'envoyer les billets de ces loges à des familles respectables qui étaient bien aises d'aller les remplir. C'était ainsi que je composais la galerie qui assistait au spectacle les jours où l'impératrice y allait.

Quant à des précautions pour qu'elle fût accueillie du parterre, je n'en ai jamais pris aucune. L'impératrice Marie-Louise avait l'habitude de faire, en entrant en public, trois révérences si gracieuses, que l'on n'attendait jamais la troisième pour faire partir des millions d'applaudissemens : c'était elle-même qui me dispensait de faire aucun frais à cet égard.

Après la cérémonie du baptême du roi de Rome, l'empereur alla s'établir à Saint-Cloud ; il y passa le reste du temps qui précéda son départ pour la campagne de 1812.

Avant de quitter la France, il termina toutes les affaires qui ne pouvaient se résoudre sans sa présence ; il avait cette habitude toutes les fois qu'il allait faire un voyage : ordinairement il prenait chaque ministre à part pour lui donner une instruction particulière, lorsqu'il voulait qu'il fît quelque chose qui ne devait pas devenir le sujet d'une correspondance. Il était soigneux de toutes les plus petites affaires ; il n'en trouvait pas qui ne fussent dignes de l'occuper, et lorsqu'il était à la dernière semaine de son séjour, il répondait à tout ce que les ministres avaient d'affaires encore tenantes : il appelait cela *nettoyer son cabinet*, parce qu'il donnait des solutions à une quantité de propositions qui lui avaient été adressées depuis long-temps, et sur lesquelles on était resté sans réponse.

A l'occasion de son départ, il m'entretint de tout ce qu'il

voulait que je fisse pendant son absence: c'était une instruction générale qu'il me donnait, et qui était bien loin d'être aussi sévère que le supposaient les hommes qui ont passé leur vie à le peindre comme un tyran qui n'avait ni justice ni bonté dans le cœur ; c'était précisément les deux qualités dont il était inépuisable ; il savait un gré infini à celui qui lui fournissait une occasion de rendre justice, et l'on ne pouvait pas craindre de le solliciter, car il n'était jamais las d'accorder.

Je ne veux cependant pas disconvenir qu'il n'y ait eu beaucoup d'actes de son administration qui ont été vexatoires pour des particuliers, et même ruineux pour quelques familles. Il n'y en a presque pas sur lesquels je ne pusse le justifier, car toutes les mesures acerbes qu'il a prises dans certaines circonstances étaient d'avance sollicitées par des rapports officiels qui lui étaient adressés par ceux qu'il avait chargés de l'instruire de la vérité et de lui proposer le remède à ce dont on se plaignait. C'était en particulier le soin du conseil d'Etat, auquel il renvoyait tout ce qui était de législation, d'administration ou de droit public. Indépendamment de cela, il avait permis à quelques personnes * de lui écrire confidentiellement sur l'état de l'opinion publique en général, et sur celle que l'on avait des actes particuliers de son gouvernement. On ne pouvait pas avoir pris plus de précautions pour éviter tout ce qui pouvait lui donner un air tyrannique, et il est à croire que, si un généreux dévoûment avait animé ceux qui étaient honorés de cette confiance, personne n'aurait eu à se plaindre de la moindre lésion à son égard.

Mais il n'est que trop commun de rencontrer des hommes qui craignent de dire des choses qui déplaisent, ou qui ne savent dire des vérités pénibles que d'une manière désagréable ; c'est ainsi que, manquant le but pour lequel ils avaient été mis en communication avec le chef du gouvernement, ils

* Je les ai toutes connues.

ne l'ont, le plus souvent, entretenu que de métaphysique, au lieu de lui parler de tout ce qui avait l'air d'être aperçu par tout le monde. Ils ont méconnu que, lorsque l'empereur appelait des informations, il fallait courageusement fouler aux pieds l'intrigue, l'envie, les courtisans et toute la flatterie, pour faire parvenir la vérité au fond des palais où elle semble ne devoir jamais arriver. L'empereur l'avait probablement reconnu lui-même, lorsqu'il mettait tant de soins pour l'attirer jusqu'à lui, et je suis particulièrement de l'opinion que, si une malheureuse influence n'avait pas éloigné tout ce qui pouvait le servir, il n'eût pas cessé d'être entouré de tout ce que la France avait d'hommes éclairés, hommes qu'on lui a peints continuellement comme ses ennemis, et dont on est parvenu à le détacher. Cette fatale influence avait écarté tout ce qui pouvait lui offrir des vues utiles ; et je dois dire à la face du monde, que l'empereur n'a jamais eu une mauvaise intention pour ces personnes-là, sans qu'elle lui ait été suscitée par un rapport mensonger, en sorte que c'est moins à lui qu'il faut s'en prendre qu'à l'auteur du faux rapport.

Dans l'instruction que l'empereur me donna avant son départ, il ne cessa de me recommander de ne pas être dur, de ménager tout le monde. Il m'observa qu'on ne gagnait jamais rien à se faire des ennemis, et que, dans le ministère de la police surtout, il fallait avoir la main légère ; il me recommanda dix fois de ne faire arrêter personne arbitrairement, et d'avoir grand soin de mettre toujours le bon droit de mon côté.

C'est dans cette conversation qu'il me parla de la guerre qu'il était encore forcé d'entreprendre : il se plaignit d'avoir été mal servi, et de se trouver obligé à faire la guerre à la Russie seul cette année, pour n'avoir pas l'Autriche et la Prusse contre lui l'année suivante ; il me dit que dans ce moment, il avait une armée nombreuse, suffisante pour cette entreprise, tandis

qu'elle pourrait devenir inférieure, si l'année suivante il avait des ennemis de plus à combattre. Il regrettait vivement d'avoir eu confiance dans les sentimens qui l'avaient décidé à faire la paix à Tilsitt, et répétait souvent : " Celui qui " m'aurait évité cette guerre m'aurait rendu un grand service ; " mais enfin la voilà, il faut s'en tirer."

Il espérait n'employer les efforts de son armée que pendant la première campagne, et faire la seconde avec une armée polonaise qu'il aurait fait lever en parcourant les vastes provinces de ce pays.

CHAPITRE XIX.

Préparatifs pour la campagne de Russie.—M. de Talleyrand.—Spéculations.—Conseil extraordinaire.—Départ de l'empereur.—Dresde.—Le roi de Prusse.—Opérations des armées d'Espagne.—Fâcheuses conséquences de l'indépendance des généraux.

L'EMPEREUR avait, ainsi qu'il l'avait fait en 1807, le projet d'imprimer un grand mouvement national à la Pologne, vers laquelle il avait fait diriger toutes les ressources des arsenaux de France, qui restèrent vides, sans que cette immense quantité d'objets de guerre eussent été utiles au salut de notre malheureux pays : les ordres de l'empereur furent exécutés avec bien peu d'intelligence ; tout ce qu'il avait amassé à grands frais fut gaspillé en quelques semaines. L'exécution de toutes ses vastes conceptions étaient confiée à des hommes qui croyaient avoir tout fait en écrivant une lettre à quelqu'un qui en écrivait une à un autre, et ainsi de suite.

C'était au centre de la Pologne qu'il voulait établir la puissance qu'il allait déployer dans cette campagne ; il avait

prévu tout ce dont son armée manquerait, aussi avait-il fait faire des achats immenses de denrées et de boissons qui devaient être transportées dans ces contrées. Les mêmes soins avaient été pris pour l'habillement et la chaussure du soldat.

Comme général en chef, il n'avait rien omis ; si l'on avait exécuté la moitié des dispositions qu'il avait prescrites, l'armée aurait trouvé à chaque vingt lieues des soulagemens et même l'abondance, au lieu d'éprouver les privations qu'elle a endurées.

Pour donner ce grand mouvement à la Pologne, l'empereur voulait emmener M. de Talleyrand ; il se rappelait la manière dont ce diplomate avait servi à Varsovie en 1806 et 1807, c'était encore le même rôle qu'il lui réservait ; il lui en avait parlé, et M. de Talleyrand avait accepté. L'empereur, qui prévoyait peut-être quelque intrigue, lui avait défendu d'en parler, et dans le fait il n'en parla à personne ; mais il donna à des banquiers de Vienne des ordres que ceux-ci laissèrent transpirer. Ces ordres, qui pouvaient ne concerner que des soins domestiques, furent présentés dans le monde comme un commencement d'agiotage et signalés comme tels par le ministre que nous avions à Vienne. L'empereur fut outré de cette manie de spéculations ; il m'en parla, me dit qu'il ne concevait rien à cette avidité d'argent, qu'il ne comprenait pas surtout que le diplomate eût parlé d'une chose sur laquelle il lui avait expressément recommandé le secret, qu'il ne pouvait plus se confier à lui et renonçait à l'employer. Cette résolution, indépendamment des motifs assez graves qui l'avaient dictée, pouvait bien ne pas avoir été combattue par le ministre des relations extérieures. Ces deux hommes d'Etat vivaient en assez mauvaise intelligence. M. de Bassano avait même déclaré que, si M. de Talleyrand était employé, il fallait que lui-même renonçât à suivre l'empereur, persuadé qu'il était que l'on ne négligerait rien pour faire manquer toutes les mesures qu'il croirait devoir prendre :

conviction qui n'était pas dénuée de fondement, car M. de Talleyrand n'avait pas la réputation d'applaudir aux succès de ses anciens amis.

L'empereur, ayant réglé, par un ordre de service, la manière dont il voulait que l'on conduisît les affaires du gouvernement pendant son absence, assembla un conseil extraordinaire des ministres, auquel assistèrent M. l'archi-chancelier et M. de Talleyrand. C'était dans les premiers jours de mai. Il déclara qu'il partirait la nuit même pour cette entreprise, qui eut une issue d'autant plus déplorable qu'elle aurait été sans exemple dans l'histoire, si elle avait réussi.

C'est à ce même conseil que l'empereur parla des inquiétudes qu'il avait que, pendant son éloignement, les Anglais ne vinssent enlever le pape à Savone et le conduire à Rome pour occasionner un mouvement en Italie. Il témoigna l'intention de le faire venir à Paris ; mais les membres du conseil, dont il prit l'avis, pensèrent qu'il fallait l'éloigner de Savone, mais ne pas l'amener à Paris, en sorte que l'empereur se détermina à le faire venir à Fontainebleau, ajoutant qu'il donnerait des ordres à ce sujet, mais que j'eusse à faire mes dispositions pour faire voyager commodément le St. Père, et éviter le fracas d'un voyage qui serait la matière de toute sorte de conjectures.

Il s'entretint peu de son entreprise : il dit seulement qu'elle était grande et présentait beaucoup de difficultés qu'il espérait cependant surmonter. Il garda le conseil assez longtemps, et partit dans la nuit pour Dresde. L'impératrice l'y accompagna, ayant témoigné le désir de revoir son père. Il vint à Dresde ainsi que le roi de Prusse, qui y amena le prince royal, son fils aîné.

Il y eut dans cette capitale de la Saxe une seconde représentation de la réunion d'Erfurth ; chacun des hôtes s'empressa de donner à l'empereur des témoignages d'affection et de cordialité qui n'avaient pas l'air d'être des adieux.

L'empereur resta à Dresde quinze jours, qu'il prit sur ceux du beau temps, déjà trop court pour sa campagne ; il crut devoir témoigner ainsi son empressement à répondre aux politesses de ses alliés. Il n'y en avait pas un qui ne sût bien dans quel but l'empereur ouvrait cette campagne, et il n'y en eut pas un qui pensât à autre chose qu'à s'attacher à sa fortune. Après ce délai, l'empereur partit pour les bords de la Basse-Vistule, qu'il passa à Thorn, de là il vint visiter Dantzick, et rejoignit son armée, qui marchait sur le Niémen.

Avant de quitter Dresde, il avait nommé M. l'archevêque de Malines, qui le suivait en qualité d'aumônier, son ambassadeur près du gouvernement polonais résidant à Varsovie, où le prélat se rendit avec les pouvoirs de l'empereur, et comme l'organe de tout ce qu'il serait dans le cas de demander à ce gouvernement pendant la campagne. Ce fut donc lui qui fut chargé, à Varsovie, du rôle qui était d'abord destiné à M. de Talleyrand, que l'empereur avait laissé à Paris. M. de Bassano le suivit en qualité de ministre des relations extérieures, ainsi que M. Daru en qualité de ministre secrétaire d'Etat.

L'impératrice quitta Dresde, et pour jouir quelque temps de plus du plaisir d'être avec son père, elle alla à Prague, où elle resta une quinzaine avant de revenir à Paris.

Je reprends le récit des affaires d'Espagne.

Après la levée du siége de Badajoz, l'armée de Portugal protégea le réapprovisionnement de cette place et les réparations dont ses fortifications avaient besoin. Ce but rempli, elle s'établit dans la vallée du Tage, son quartier-général à Naval-Méral, prête à se porter soit sur Badajoz, soit sur Rodrigo, selon le point d'attaque que choisirait l'ennemi. Rodrigo appartint dès-lors à l'armée du nord de l'Espagne qui occupa Salamanque avec une division. L'armée de Portugal se trouva ainsi entre l'armée du nord et celle du

midi prête à lier ses opérations avec elles suivant les circonstances.

Vers le mois d'août, l'armée anglaise passa le Tage, ne laissant sur la frontière de l'Alemtejo que la deuxième division commandée par le général Hill ; elle vint s'établir aux environs d'Alméida et de Rodrigo, la division légère au-delà de l'Aguéda. Des bruits circulèrent que le duc de Wellington avait l'intention de faire le siége de Rodrigo, et que des approvisionnemens se formaient pour cet objet. Marmont porta des troupes sur le col de Baños et cantonna une grande partie de l'armée entre ce col et le Tage ; il établit son quartier-général à Placentia, afin d'être à portée d'être instruit et d'agir avec célérité. Le mois d'août et une grande partie de septembre se passèrent ainsi. Rodrigo manquait de vivres, et l'armée du nord de l'Espagne faisait ses dispositions pour y conduire un grand convoi. Elle allait le faire soutenir par douze mille hommes, mais ces troupes étaient trop peu nombreuses pour oser approcher de l'armée anglaise avec un tel embarras. Le concours de l'armée de Portugal était donc nécessaire. Marmont la mit en mouvement pour appuyer cette marche et le ravitaillement. Les mouvemens furent combinés ; l'armée de Portugal déboucha du col de Baños et se porta sur Rodrigo par Tamamès et Tembron, tandis que le convoi de l'armée du nord passa par Saumuños.

Tout le corps d'armée du nord marchait avec le convoi ; l'ennemi n'ayant point présenté de forces, l'infanterie de l'armée de Portugal resta échelonnée sur la route qu'elle avait prise, sa cavalerie seule se porta sur Rodrigo. Le but de l'opération effectué, il y en avait un autre à remplir, c'était de reconnaître si l'ennemi avait fait des préparatifs pour le siége de Rodrigo. L'armée ennemie n'était pas rassemblée, on pouvait, en faisant une forte reconnaissance, nettoyer les environs et chercher à pénétrer ses projets. La cavalerie de

l'armée du nord fut chargée d'agir sur le chemin d'Alméida à Spéja, et celle de Portugal marcha sur El-Bodon. L'infanterie de l'armée du nord étant venue jusqu'à Rodrigo, Marmont demanda au général Dorsenne de faire appuyer sa cavalerie par une de ses divisions. A peine sorti de Rodrigo, on aperçut une brigade de cavalerie anglaise sur les hauteurs d'El-Bodon, et peu après deux brigades d'infanterie, mais séparées entr'elles et ne pouvant se réunir. Marmont donna l'ordre au général Montbrun de les culbuter et de s'emparer de toutes les hauteurs avec sa cavalerie, ce qui fut exécuté en un moment. Des charges furent vainement exécutées sur l'infanterie : elle se retira en ordre, résista à tous les efforts qui furent tentés à diverses reprises, et les deux brigades parvinrent à se réunir à Fuente-Guinaldo, où quelques retranchemens avaient été préparés. La division d'infanterie de l'armée du nord était restée à une assez grande distance, et n'avait pas exécuté ou reçu les ordres qui devaient lui être donnés par le général Dorsenne : elle manqua sur le terrain au moment où, soutenue par la cavalerie de Marmont, elle aurait donné les moyens de s'emparer de Fuente-Guinaldo, lieu de rassemblement indiqué pour l'armée anglaise. La nuit arriva, et empêcha de profiter de la position très critique dans laquelle celle-ci était placée. L'ayant trouvée ainsi décousue, Marmont appela à lui toutes ses troupes, elles ne purent être réunies que le lendemain au soir ; mais, l'armée anglaise, de son côté, avait appelé ses divisions et pris une position respectable. Marmont voulait profiter de la circonstance où il avait le renfort de l'armée du nord, pour combattre l'armée anglaise ; mais dans la nuit elle opéra sa retraite sur Sabugal. Le lendemain matin, il ne lui resta plus qu'à la poursuivre pendant plusieurs lieues : mais elle se trouvait hors d'atteinte des troupes. L'objet de la réunion avait été rempli, un plus long séjour sur ce point n'avait plus de but ; les deux armées, après avoir mis Rodrigo dans le meilleur

état de défense, rentrèrent dans leurs cantonnemens. Le duc de Raguse, tranquille sur le sort de Rodrigo, et forcé, pour pouvoir vivre, de changer sa position, enfonça ses troupes dans la vallée du Tage, mit son quartier-général à Talaveira, et occupa Tolède, qui lui fut cédé par le roi d'Espagne sur l'ordre de l'empereur. Mais tel était dans ces temps malheureux l'esprit de vertige des individus les plus intéressés aux opérations de l'armée, que le roi Joseph, avant de remèttre cette province à Marmont, et quand l'armée qui la défendait et sans laquelle il ne pouvait demeurer tranquille à Madrid, mourait de faim, fit vendre les magasins de subsistances qui y avaient été rassemblés à grande peine.

Les troupes de l'armée de Portugal étaient à peine rentrées de leur expédition sur Rodrigo et établies dans leurs nouveaux cantonnemens, que le duc de Raguse reçut l'ordre de faire un fort détachement pour soutenir au besoin le maréchal Suchet, qui faisait ses dispositions pour attaquer Valence: ce détachement devait se mettre en communication avec l'armée d'Aragon et la joindre, s'il était nécessaire. L'ordre était ainsi conçu :

Paris, le 21 novembre 1811.

" L'empereur me charge de vous faire connaître, monsieur le maréchal, que l'objet le plus important en ce moment est a prise de Valence. L'empereur ordonne que vous fassiez partir un corps de troupes qui, réuni aux forces que le roi détachera de l'armée du centre, se dirige sur Valence pour appuyer l'armée du maréchal Suchet jusqu'à ce qu'on soit maître de cette place.

" Faites exécuter sans délai cette disposition de concert avec S. M. le roi d'Espagne, et instruisez-moi de ce que vous aurez fait à cet égard. Nous sommes instruits que les Anglais ont vingt mille malades, et qu'ils n'ont pas vingt mille hommes sous les armes, en sorte qu'ils ne peuvent rien en-

treprendre ; l'intention de l'empereur est donc que douze mille hommes, infanterie, cavalerie et sapeurs, marchent de suite sur Valence, que vous détachiez même trois à quatre mille hommes sur les derrières, et que vous, monsieur le maréchal, soyez en mesure de soutenir la prise de Valence. Cette place prise, le Portugal sera près de sa chute, parce qu'alors, dans la bonne saison, l'armée de Portugal sera augmentée de vingt-cinq mille hommes de l'armée du midi et de quinze mille du corps du général Reille, de manière à réunir plus de quatre-vingt mille hommes. Dans cette situation, vous recevriez l'ordre de vous porter sur Elvas, et de vous emparer de tout l'Alemtejo dans le même temps que l'armée du nord se porterait sur la Coa avec une armée de quarante mille hommes. L'équipage de pont qui existe à Badajoz servirait à jeter des ponts sur le Tage ; l'ennemi serait hors d'état de rien opposer à une pareille force, qui offre toutes les chances de succès sans présenter aucun danger. C'est donc Valence qu'il faut prendre. Le 6 novembre, nous étions maîtres d'un faubourg ; il y a lieu d'espérer que la place sera prise en décembre, ce qui vous mettrait, monsieur le duc, à portée de vous trouver devant Elvas dans le courant de janvier. Envoyez-moi votre avis sur ce plan d'opérations, afin qu'après avoir reçu l'avis de la prise de Valence, l'empereur puisse vous donner des ordres positifs.

"Le prince de Wagram et de Neuchâtel, major-général."

"*Signé :* ALEXANDRE."

On ne peut s'empêcher de remarquer que cette lettre du 21 novembre n'a pu arriver à Marmont qu'en décembre. Berthier comptait sur la prise de Valence en décembre ; alors à quoi bon le détachement ordonné à Marmont ? Il eut la conséquence qu'il devait avoir : il fut inutile à Suchet, affai-

blit Marmont, et compromit Rodrigo. J'ai entendu l'empereur maudire la pensée de ce détachement.

L'ordre était positif, le duc de Raguse envoya deux divisions d'infanterie et une de cavalerie, sous les ordres du général Montbrun, pour remplir cet objet; mais la nullité de la résistance de Black rendit ce secours superflu, et l'opération du général Montbrun se réduisit à une course qu'il poussa jusqu'à Alicante, et à son retour sur Tolède. C'est au commencement de décembre que ce mouvement avait commencé.

Le 13 décembre 1811, l'empereur fit connaître au duc de Raguse les nouvelles dispositions qu'il avait arrêtées, et dont l'objet principal était d'être à même de retirer des troupes d'Espagne, et principalement toute la garde, qui était dans le gouvernement du nord. D'après ces nouveaux arrangemens, le maréchal devait porter toutes ses troupes dans la vallée de la Tormès, et son quartier-général à Valladolid ou à Salamanque. Les provinces de Talaveira, d'Avila, Valladolid, Léon, les Asturies, Benavente, Astorga, etc., devaient faire partie de l'arrondissement de l'armée. Les mouvemens devaient s'exécuter sans retard, et son armée devait être augmentée de la 7ème division, qui était à Salamanque, et de la 8ème, qui était dans les Asturies.

Le 5 janvier 1812, Marmont donna l'ordre de mouvement à toutes les divisions de l'armée de Portugal pour se rendre dans les provinces respectives qu'elles devaient occuper, et les troupes marchèrent chacune dans la direction qui leur était propre, tout le matériel et l'artillerie par le Guadarama; le détachement du général Montbrun était en pleine opération dans la Manche.

Il arriva le 8 janvier à Valladolid; il s'occupa des soins d'administration que le nouveau système rendait nécessaires et à préparer le ravitaillement de la place de Rodrigo ainsi

que le relèvement de la garnison, qui devait avoir lieu aussitôt que l'armée serait réunie.

Le 15, il reçut une lettre de Salamanque, datée du 13, qui lui annonçait que l'armée ennemie avait pris position en avant de l'Agueda, bloquait Rodrigo et se disposait à en faire le siége.

Il envoya sur-le-champ dans toutes les directions à la rencontre des diverses colonnes, afin de les faire converger des points où elles se trouvaient pour se rendre à Salamanque; il calcula que la majeure partie de l'armée y serait réunie le 25, et que par conséquent il pourrait livrer bataille à l'armée anglaise sous Rodrigo le 29. Il partit de Valladolid de sa personne le 18. Le 20, il arriva à Fuente-el-Famo, où il reçut la nouvelle de la prise de Rodrigo, enlevée par l'armée anglaise le 18. Ainsi cette place, qui s'était défendue pendant cinq semaines contre l'armée française, qui était en bon état de défense, et dont la force avait été augmentée par une lunette qui devait prolonger de huit jours sa défense, avait succombé en cinq jours de temps à dater de celui de l'investissement. Cette circonstance changeait toutes les combinaisons: il ne restait plus à Marmont qu'à prendre une disposition défensive qui le mît à même de réunir ses troupes à la première apparence d'offensive de l'ennemi.

Les troupes appuyées sur la rive gauche du Tage, ayant action sur la rive droite par les fortifications d'Almaraz et le fort de Miravets, qui assurait les moyens de déboucher sur le plateau et barrait la route, empêchaient que l'ennemi pût amener du canon sur Almaraz. La masse des troupes était d'Avila à Valladolid et à Zamora; Astorga était occupé, et une division était au débouché des Asturies, dans la province de Léon. Le duc de Raguse s'occupa sans relâche d'élever des fortifications permanentes à Salamanque, au moyen de trois grands couvens qui formaient trois bons forts, et qui, par le système adopté, forçaient à une attaque

régulière de plusieurs jours. Ces fortifications se trouvaient être la tête de la position de l'armée de Portugal et protégeaient ses magasins et ses dépôts.

Les choses étaient dans cet état lorsque les Anglais résolurent de continuer leur offensive et de se porter sur Badajoz. En conséquence, après avoir mis en état de défense Rodrigo, ils firent un mouvement au-delà du Tage et laissèrent seulement deux divisions sur l'Agueda. Marmont se flattait de les arrêter, à l'aide de la position qu'il avait prise. Il avait action sur la rive gauche du Tage, ses moyens de passage étaient prêts, ses approvisionnemens rassemblés sur un point; il espérait pouvoir déboucher à temps pour faire sa jonction avec l'armée du midi, et empêcher le siége de Badajoz, ou le faire lever, s'il était commencé. L'empereur jugea ce système trop timide; il donna les ordres les plus impératifs pour faire une diversion dans le nord du Portugal, afin d'y rappeler les principales forces de l'armée anglaise. La dépêche transmise par le major-général était ainsi conçue :

Paris, le 15 février 1812.

" Sa Majesté n'est pas satisfaite de la direction que vous donnez à la guerre. Vous avez la supériorité sur l'ennemi, et au lieu de prendre l'initiative, vous ne cessez de la recevoir. Quand le général Hill marche sur l'armée du midi avec quinze mille hommes, c'est ce qui peut vous arriver de plus heureux; cette armée est assez forte et assez bien organisée pour ne rien craindre de l'armée anglaise, aurait-elle quatre ou cinq divisions réunies.

" Aujourd'hui l'ennemi suppose que vous allez faire le siége de Rodrigo; il approche le général Hill de sa droite afin de pouvoir le faire venir à lui à grandes marches, et vous livrer bataille réunis, si vous voulez reprendre Rodrigo. C'est donc au duc de Dalmatie à tenir vingt mille hommes pour le contenir et l'empêcher de faire ce mouvement, et si

le général Hill passe le Tage, de se porter à sa suite ou dans l'Alemtejo. Vous avez le double de la lettre que l'empereur m'a ordonné d'écrire au duc de Dalmatie le 10 de ce mois, en réponse à la demande qu'il vous avait faite de porter des troupes dans le midi; c'est vous, monsieur le maréchal, qui deviez lui écrire pour lui demander de porter un grand corps de troupes vers la Guadiana, pour maintenir le général Hill dans le midi et l'empêcher de se réunir à lord Wellington... Les Anglais connaissent assez l'honneur français pour comprendre que ce succès (la prise de Rodrigo) peut devenir un affront pour eux, et qu'au lieu d'améliorer leur position, l'occupation de Ciudad-Rodrigo les met dans l'obligation de défendre cette place. Ils nous rendent maîtres du choix du champ de bataille, puisque vous les forcez à venir au secours de cette place et à combattre dans une position si loin de la mer...Je ne puis que vous répéter les ordres de l'empereur. Prenez votre quartier-général à Salamanque, travaillez avec activité à fortifier cette ville, réunissez-y un nouvel équipage de siége pour servir à armer la ville, formez-y des approvisionnemens, faites faire tous les jours le coup de fusil avec les Anglais, placez deux fortes avant-gardes qui menacent, l'une Rodrigo, et l'autre Alméida; menacez les autres directions sur la frontière de Portugal, envoyez des partis qui ravagent quelques villages, enfin employez tout ce qui peut tenir l'ennemi sur le qui-vive. Faites réparer les routes de Porto et d'Alméida. Tenez votre armée vers Toro, Benavente. La province d'Avila a même de bonnes parties où l'on trouverait des ressources. Dans cette situation qui est aussi simple que formidable, vous reposez vos troupes, vous formez des magasins, et avec de simples démonstrations bien combinées, qui mettent vos avant-postes à même de tirer journellement des coups de fusil avec l'ennemi, vous aurez barre sur les Anglais, qui ne pourront vous observer....Ce n'est donc pas à vous, monsieur le duc, à vous disséminer

en faveur de l'armée du midi. Lorsque vous avez été prendre le commandement de votre armée, elle venait d'éprouver un échec par sa retraite de Portugal; ce pays était ravagé, les hôpitaux et les magasins de l'ennemi étaient à Lisbonne; vos troupes étaient fatiguées, dégoûtées par les marches forcées, sans artillerie, sans train d'équipages. Badajoz était attaqué depuis long-temps; une bataille dans le midi n'avait pu faire lever le siége de cette place. Que deviez-vous faire alors? Vous porter sur Alméida pour menacer Lisbonne? Non, parce que votre armée n'avait pas d'artillerie, pas de train d'équipages, et qu'elle était fatiguée. L'ennemi, dans cette position, n'aurait pas cru à cette menace; il aurait laissé approcher jusqu'à Coïmbre, aurait pris Badajoz, et ensuite serait venu sur vous. Vous avez donc fait à cette époque ce qu'il fallait faire: vous avez marché rapidement au secours de Badajoz; l'ennemi avait barre sur vous, et l'art de la guerre était de vous y commettre. Le siége a été levé, et l'ennemi est rentré en Portugal; c'est ce qu'il y avait à faire.....Dans ce moment, monsieur le duc, votre position est simple et claire, et ne demande pas de combinaisons d'esprit. Placez vos troupes de manière qu'en quatre marches elles puissent se réunir et se grouper sur Salamanque; ayez-y votre quartier-général; que vos ordres, vos dispositions annoncent à l'ennemi que la grosse artillerie arrive à Salamanque, que vous y formez des magasins....Si Wellington se dirige sur Badajoz, laissez-le aller; réunissez aussitôt votre armée et marchez droit sur Alméida; poussez des partis sur Coïmbre, et soyez persuadé que Wellington reviendra bien vite sur vous.

" Ecrivez au duc de Dalmatie et sollicitez le roi de lui écrire également, pour qu'il exécute les ordres impératifs que je lui donne, de porter un corps de vingt mille hommes pour forcer le général Hill à rester sur la rive gauche du Tage. Ne pensez donc plus, monsieur le maréchal, à aller dans le

midi et marchez droit sur le Portugal, si lord Wellington fait la faute de se porter sur la rive gauche du Tage.... Profitez du moment où vos troupes se réunissent pour bien organiser et mettre de l'ordre dans le nord. Qu'on travaille jour et nuit à fortifier Salamanque; qu'on y fasse venir de grosses pièces, qu'on refasse l'équipage de siége; enfin qu'on forme des magasins de subsistances. Vous sentirez, monsieur le maréchal, qu'en suivant ces directions et en mettant pour les exécuter toute l'activité convenable, vous tiendrez l'ennemi en échec.... En recevant l'initiative au lieu de la donner, en ne songeant qu'à l'armée du midi, qui n'a pas besoin de vous, puisqu'elle est forte de quatre-vingt mille hommes des meilleures troupes de l'Europe, en ayant des sollicitudes pour les pays qui ne sont pas sous votre commandement et abandonnant les Asturies et les provinces qui vous regardent, un combat que vous éprouveriez serait une calamité qui se ferait sentir dans toute l'Espagne. Un échec de l'armée du midi la conduirait sur Madrid ou sur Valence, et ne serait pas de même nature.

" Je vous le répète, vous êtes le maître de conserver barre sur lord Wellington, en plaçant votre quartier-général à Salamanque, en occupant en force cette position, et poussant de fortes reconnaissances sur les débouchés. Je ne pourrais que vous redire ce que je vous ai déjà expliqué ci-dessus. Si Badajoz était cerné seulement par deux ou trois divisions anglaises, le duc de Dalmatie le débloquerait; mais alors lord Wellington, affaibli, vous mettrait à même de vous porter dans l'intérieur du Portugal, ce qui secourrait plus efficacement Badajoz que toute autre opération.... Je donne l'ordre que tout ce qu'il sera possible de fournir vous soit fourni pour compléter votre artillerie et pour armer Salamanque. Vingt-quatre heures après la réception de cette lettre, l'empereur pense que vous partirez pour Salamanque, à moins d'événemens inattendus; que vous chargerez une avant-garde

d'occuper les débouchés sur Rodrigo, et une autre sur Alméida ; que vous aurez dans la main au moins la valeur d'une division ; que vous ferez revenir la cavalerie et l'artillerie qui sont à la division du Tage.... Réunissez surtout votre cavalerie, dont vous n'avez pas de trop, et dont vous avez tant de besoin....."

Le maréchal Marmont avait des idées tout opposées sur la manière dont la guerre devait être conduite. Il les transmettait au major-général à peu près en même temps que celui-ci lui expédiait la dépêche qu'on vient de parcourir. Je reproduis sa lettre parce qu'elle fait connaître au vrai l'état des affaires dans la péninsule.

Valladolid, le 23 février 1812.

Au Prince de Neuchâtel.

" MONSEIGNEUR,

" J'ignore si Sa Majesté aura daigné accueillir d'une manière favorable la demande que j'ai eu l'honneur d'adresser à Votre Altesse pour supplier l'empereur de me permettre de faire sous ses yeux la campagne qui va s'ouvrir ; mais quelle que soit sa décision, je regarde comme mon devoir de lui faire connaître, au moment où il semble prêt à s'éloigner, la situation des choses dans cette partie de l'Espagne.

" D'après les derniers arrangemens arrêtés par Sa Majesté, l'armée de Portugal n'a plus le moyen de remplir la tâche qui lui est imposée, et je serais coupable, si, en ce moment, je cachais la vérité.

" La frontière se trouve très affaiblie par le départ des troupes qui ont été rappelées par la prise de Rodrigo, qui met l'ennemi à même d'entrer dans le cœur de la Castille en commençant un mouvement offensif ; ensuite par l'immense étendue de pays que l'armée est dans le devoir d'occuper, ce

qui rend toujours son rassemblement lent et difficile, tandis qu'il y a peu de temps elle était toute réunie et disponible.*

" Les sept divisions qui la composent s'éleveront, lorsqu'elles auront reçu les régimens de marche annoncés, à quarante-quatre mille hommes d'infanterie environ ; il faut au moins cinq mille hommes pour occuper les points fortifiés et les communications qui ne peuvent être abandonnés ; il faut à peu près pareille force pour observer l'Esla et la couvrir contre l'armée de Galice, qui, évidemment, dans le cas d'un mouvement offensif des Anglais, se porterait à Bénavente et à Astorga. Ainsi, à supposer que toute l'armée soit réunie entre le Duero et la Tormès, sa force ne peut s'élever qu'à trente-trois ou trente-quatre mille hommes, tandis que l'ennemi peut présenter aujourd'hui une masse de plus de soixante mille hommes, dont plus de moitié Anglais, bien outillés et bien pourvus de toutes choses ; et cependant que de chances pour que les divisions du Tage se trouvent en arrière! Qu'elles n'aient pu être ralliées promptement, et soient séparées de l'armée pendant les momens les plus importans de la campagne ; alors la masse de nos forces réunies ne s'éleverait pas à plus de vingt-cinq mille hommes.

" Sa Majesté suppose, il est vrai, que, dans ce cas, l'armée du nord soutiendrait celle de Portugal par deux divisions; mais l'empereur peut-il être persuadé que, dans l'ordre de choses actuel, ces troupes arriveront promptement et à temps?

" L'ennemi paraît en offensive : celui qui doit le combattre prépare ses moyens ; celui qui doit agir hypothétiquement attend sans inquiétude, et laisse écouler en pure perte un temps précieux ; l'ennemi marche à moi, je réunis mes troupes d'une manière méthodique et précise, je sais, à un jour près, le moment où le plus grand nombre au moins sera en ligne, à quelle époque les autres seront en liaison avec moi,

* L'empereur avait divisé le commandement par suite de ce qui s'était passé en Portugal en 1809.

et, d'après cet état de choses, je me détermine à agir ou à temporiser ; mais ces calculs, je ne puis les faire que pour des troupes qui sont purement et simplement à mes ordres. Pour celles qui n'y sont pas, que de lenteurs ! que d'incertitudes et de temps perdu ! J'annonce la marche de l'ennemi et je demande des secours, on me répond par des observations ; ma lettre n'est parvenue que lentement, parce que les communications sont difficiles dans ce pays ; la réponse et ma réplique iront de même, et l'ennemi sera sur moi. Mais comment pourrai-je, même d'avance, faire des calculs raisonnables sur les mouvemens de troupes dont je ne connais ni la force ni l'emplacement ? Lorsque je ne sais rien de la situation du pays, ni des besoins de troupes qu'on y éprouve ? Je ne puis raisonner que sur ce qui est à mes ordres, et puisque les troupes qui n'y sont pas me sont cependant nécessaires pour combattre, et sont comptées comme partie de la force que je dois opposer à l'ennemi, je suis en fausse position, et je n'ai les moyens de rien faire méthodiquement et avec connaissance de cause.

" Si l'on considère combien il faut de prévoyance pour exécuter le plus petit mouvement en Espagne, on doit se convaincre de la nécessité qu'il y a de donner d'avance mille ordres préparatoires sans lesquels les mouvemens rapides sont impossibles. Ainsi les troupes du nord m'étant étrangères habituellement, et m'étant cependant indispensables pour combattre, le succès de toutes mes opérations est dépendant du plus ou du moins de prévoyance et d'activité d'un autre chef : je ne puis donc pas être responsable des événemens.

" Mais il ne faut pas seulement considérer l'état des choses pour la défensive du nord, il faut la considérer pour celle du midi. Si lord Wellington porte six divisions sur la rive gauche du Tage, le duc de Dalmatie a besoin d'un puissant secours ; si, dans ce cas, l'armée du nord ne fournit pas de troupes pour relever une partie de l'armée de Portugal dans

quelques-uns des postes qu'elle doit évacuer alors momentanément, mais qu'il est important de tenir, et pour la sûreté du pays et pour maintenir la Galice et observer les deux divisions ennemies qui seraient sur l'Agueda, et qui feraient sans doute quelques démonstrations offensives; si, dis-je, l'armée du nord ne vient pas à son aide, l'armée de Portugal, trop faible, ne pourra pas faire un détachement d'une force convenable, et Badajoz tombera. Certes, il faut des ordres pour obtenir de l'armée du nord un mouvement dans cette hypothèse, et le temps utile pour agir; si on s'en tenait à des propositions et à des négociations, ce temps, qu'on ne pourrait remplacer, serait perdu en vaines discussions. Je suis autorisé à croire ce résultat.

" L'armée de Portugal est en ce moment la principale armée d'Espagne; c'est à elle à couvrir l'Espagne contre les entreprises des Anglais; pour pouvoir manœuvrer, il faut qu'elle ait des points d'appui, des places, des forts, des têtes de pont, etc. Il faut pour cela du matériel d'artillerie, et je n'ai ni canons ni munitions à y appliquer, tandis que les établissemens de l'armée du nord en sont tout remplis; j'en demanderai, on m'en promettra, mais en résultat je n'obtiendrai rien.

" Après avoir discuté la question militaire, je dirai un mot de l'administration. Le pays donné à l'armée de Portugal a des produits présumés le tiers de ceux des cinq gouvernemens. L'armée de Portugal est beaucoup plus nombreuse que l'armée du nord; le pays qu'elle occupe est insoumis; on n'arrache rien qu'avec la force, et les troupes de l'armée du nord ont semblé prendre à tâche, en l'évacuant, d'en enlever toutes les ressources. Les autres gouvernemens, malgré les guérillas, sont encore dans la soumission, et acquittent les contributions sans qu'il soit besoin de contrainte. D'après cela, il y a une immense différence dans le sort de

l'une et de l'autre armée, et comme tout doit tendre au même but, que partout ce sont les soldats de l'empereur, que tous les efforts doivent avoir pour objet le succès des opérations, ne serait-il pas juste que les ressources de tous ces pays fussent partagées proportionnellement aux besoins de chacun; et comment y parvenir sans une autorité unique ?

" Je crois avoir démontré que, pour une bonne défensive du nord, le général de l'armée de Portugal doit avoir toujours à ses ordres les troupes et le territoire de l'armée du nord, puisque ces troupes sont appelées à combattre avec les siennes, et que les ressources de ce territoire doivent être en partie consacrées à les entretenir.

" Je passe maintenant à ce qui regarde le midi de l'Espagne.

" Une des tâches de l'armée de Portugal est de soutenir l'armée du midi, d'avoir l'œil sur Badajoz et de couvrir Madrid; et pour cela, il faut qu'un corps assez nombreux occupe la vallée du Tage ; mais ce corps ne pourra subsister et ne pourra préparer des ressources pour d'autres troupes qui s'y rendraient pour le soutenir, s'il n'a pas un territoire productif, et ce territoire, quel autre peut-il être que l'arrondissement de l'armée du centre ? Quelle ville peut offrir des ressources et des moyens dans la vallée du Tage si ce n'est Madrid ? Cependant aujourd'hui l'armée de Portugal ne possède, sur le bord du Tage, qu'un désert qui ne lui offre aucune espèce de moyens, ni pour les hommes ni pour les chevaux, et elle ne rencontre, de la part des autorités de Madrid, que haine, qu'animosité. L'armée du centre, qui n'est rien, possède à elle seule un territoire plus fertile, plus étendu que celui qui est accordé pour toute l'armée de Portugal; cette vallée ne peut s'exploiter faute de troupes, et tout le monde s'oppose à ce que nous en tirions des ressources. Cependant si les bords du Tage étaient évacués

par suite de la disette, personne à Madrid ne voudrait en apprécier la véritable raison, et tout le monde accuserait l'armée de Portugal de découvrir cette ville.

" Il existe, il faut le dire, une haine, une animosité envers les Français, qu'il est impossible d'exprimer, dans le gouvernement espagnol. Il existe un désordre à Madrid qui présente le spectacle le plus révoltant. Si les subsistances employées en de fausses consommations dans cette ville eussent été consacrées à former un magasin de ressources pour l'armée de Portugal, les troupes qui sont sur le Tage seraient dans l'abondance et pourvues pour long-temps; on consomme 22 mille rations par jour à Madrid, et il n'y a pas 3,000 hommes: c'est qu'on donne et laisse prendre à tout le monde, excepté à ceux qui servent. Mais bien plus, je le répète, c'est un crime que d'aller prendre ce que l'armée du centre ne peut elle-même ramasser. Il est vrai qu'il paraît assez conséquent que ceux qui, depuis deux ans, trompent le roi, habillent et arment chaque jour des soldats qui, au bout de deux jours, vont se joindre à nos ennemis, et semblent en vérité avoir ainsi consacré un mode régulier de recrutement des bandes que nous avons sur les bras, s'occupent de leur réserver des moyens de subsistances à nos dépens.

" La seule communication carrossable entre la gauche et le reste de l'armée de Portugal est par la province de Ségovie, et le mouvement des troupes et des convois ne peut avoir lieu avec facilité, parce que, quoique ce pays soit excellent et plein de ressources, les autorités de l'armée du centre refusent de prendre aucune disposition pour assurer leurs subsistances.

" Si l'armée de Portugal peut être affranchie du devoir de secourir le midi, de couvrir Madrid, elle peut se concentrer dans la Vieille-Castille, et elle s'en trouvera bien; alors tout lui devient facile; mais si elle doit au contraire remplir cette double tâche, elle ne le peut qu'en occupant la vallée du

Tage, et dans cette vallée elle ne peut avoir les ressources nécessaires pour y vivre, pour y manœuvrer, pour y préparer des moyens suffisans pour toutes les troupes qu'il faudra y envoyer, qu'en possédant tout l'arrondissement de l'armée du centre et Madrid. Ce territoire doit conserver les troupes qui l'occupent à présent, afin qu'en marchant à l'ennemi, l'armée ne soit obligée de laisser personne en arrière, mais qu'au contraire elle en tire quelque secours pour sa communication. Elle a besoin surtout d'être délivrée des obstacles que fait naître sans cesse un gouvernement véritablement ennemi des armes françaises ; quelles que soient les bonnes intentions du roi, il paraît qu'il ne peut rien contre l'intérêt et les passions de ceux qui l'environnent ; il semble également que jusqu'à présent il n'a rien pu contre les désordres qui ont lieu à Madrid, contre l'anarchie qui règne à l'armée du centre. Il peut y avoir de grandes raisons en politique pour que le roi réside à Madrid, mais il y a mille raisons positives et de sûreté pour les armes françaises, qui sembleraient devoir lui faire choisir un autre séjour. Et en effet, ou le roi est général et commandant des armées, et dans ce cas il doit être au milieu des troupes, voir leurs besoins, pourvoir à tout et être responsable ; ou il est étranger à toutes les opérations, et alors, autant pour sa tranquillité personnelle que pour laisser plus de liberté dans les opérations, il doit s'éloigner du pays qui en est le théâtre et des lieux qui servent de points d'appui aux mouvemens de l'armée.

" La guerre d'Espagne est difficile dans son essence, mais cette difficulté est augmentée de beaucoup par la division des commandemens et par la grande diminution des troupes, que cette division rend encore plus funeste. Si cette division a déjà fait tant de mal, lorsque l'empereur, étant à Paris, s'occupant sans cesse de ses armées de la péninsule, pouvait en partie remédier à tout, on doit frémir du résultat infaillible

de ce système, suivi avec diminution de moyens, lorsque l'empereur s'éloigne de trois cents lieues.

" Monseigneur, je vous ai exposé toutes les raisons qui me semblent démontrer jusqu'à l'évidence la nécessité de réunir sous la même autorité toutes les troupes et tout le pays, depuis Bayonne jusques et y compris Madrid et la Manche; en cela, je n'ai été guidé que par mon amour ardent pour la gloire de nos armes et par ma conscience. Si l'empereur ne trouvait pas convenable d'adopter ce système, j'ose le supplier de me donner un successeur dans le commandement qu'il m'avait confié. J'ai la confiance et le sentiment de pouvoir faire autant qu'un autre, mais tout restant dans la situation actuelle la charge est au-dessus de mes forces. De quelques difficultés que soit le commandement général, quelqu'imposante que soit la responsabilité qui l'accompagne, elles me paraissent beaucoup moindres que celles que ma position entraîne en ce moment.

" Quelque flatteur que soit un grand commandement, il n'a de prix à mes yeux que lorsqu'il est accompagné des moyens de bien faire : lorsque ceux-ci me sont enlevés, alors tout me paraît préférable, et mon ambition se réduit à servir en soldat. Je donnerai ma vie sans regret, mais je ne puis rester dans la cruelle position de n'avoir pour résultat de mes efforts et de mes soins de tous les momens, que la triste perspective d'attacher mon nom à des événemens fâcheux et peu dignes de la gloire de nos armes.

" *Signé*, le Maréchal Duc DE RAGUSE."

Ces observations ne furent pas accueillies, l'ordre était positif; le duc de Raguse n'eut plus qu'à obéir. Il rappela les troupes qu'il avait sur le Tage, et se porta sur l'Agueda avec quatre divisions, seules forces dont il pût disposer sans découvrir toute la frontière de la Galice, qui était menacée par une armée espagnole, et abandonner ses communications avec

flexion, on s'est beaucoup élevé contre cette résolution de l'empereur, qui cependant me semble facile à justifier.

Car il faut d'abord considérer que l'empereur avait une armée immense, dont la réunion seule ne pouvait se faire sans beaucoup de temps et d'exactitude dans l'exécution de ses combinaisons. Ensuite, une grande portion de cette armée n'avait pas le même intérêt que nous à nos succès ; quelques-uns des corps dont elle se composait auraient bien pu nous manquer plus tard.

On ne sait pas tout ce qu'il en coûtait de petits soins à l'empereur, pour retenir tant de moyens étrangers, qui auraient été employés contre lui presque aussitôt qu'ils auraient été hors de sa main. Il avait besoin de leur concours pour l'exécution de ses projets, et ne devait pas mettre à de trop rudes épreuves la patience de ceux qui ne marchaient qu'avec regret sous ses drapeaux. Le but de la première partie de son plan d'opérations était manqué ; l'armée russe se trouvait rassemblée ainsi que la nôtre ; que ne pouvait-il pas arriver, si nous avions pris des quartiers d'hiver pour protéger un soulèvement de la Pologne ? Vraisemblablement le gouvernement russe, dont on aurait ainsi déchiré les entrailles, ne pouvant rien perdre de plus, aurait à tout prix tenu son armée en masse, et l'eût fait tomber sur la nôtre, qui, de son côté, n'avait pas de position militaire naturelle dont elle pût se couvrir après sa dislocation ; l'ennemi se serait trouvé le plus fort sur tous les points où il se serait porté, pour empêcher la réunion de nos corps d'armée, que l'on aurait été obligé d'éparpiller pour les faire vivre. D'ailleurs l'on n'était encore qu'au mois de juillet ; dans cette situation, il n'aurait pas fallu songer à voir la Pologne répondre au mouvement qu'on cherchait à lui imprimer, car la nation, quoique courageuse, n'aurait pas pris son essor avant d'être convaincue qu'elle n'avait pas de retour à craindre. Alors que serait devenue cette prodigieuse quantité d'armes et

d'effets de tout genre que l'on avait fait venir de France pour armer et équiper les Polonais ?

Ne savons-nous pas de ce qui faillit nous arriver après la bataille d'Eylau ? c'eût été bien pis cette fois. D'ailleurs, si l'empereur avait mis son immense armée en quartiers d'hiver, elle aurait épuisé la Pologne. On aurait ainsi consommé la dernière ressource de ce pays, avant d'avoir commencé des opérations qui ne se seraient peut-être pas terminés dans la même campagne. Le gouvernement polonais pressait par cette seule raison, pour qu'on portât l'armée en avant. D'ailleurs il n'y a pas un général sensé qui imaginât de mettre son armée en quartiers d'hiver devant un ennemi aussi fort que lui, avant d'avoir décidé, par un événement de guerre important, la question de l'initiative des mouvemens ultérieurs ; car, s'il doit garder la défensive, il n'y a qu'une suspension d'armes qui puisse lui assurer du repos dans ses quartiers. Or, une suspension d'armes n'était pas une idée raisonnable dans la situation des choses. Les Russes ne pouvaient que perdre à l'accorder ; ils se seraient privés du seul allié qui pût leur être utile : c'était l'hiver.

L'empereur ne pouvait pas manquer de confiance dans les suites d'une bataille qu'il cherchait ; son armée était dans sa main ; il n'avait pu gagner d'avance sur les corps russes dans leur marche rétrograde, mais ils formaient une masse plus considérable, plus pesante, qui mettrait plus de lenteur dans l'exécution de ses mouvemens. Il n'était pas déraisonnable d'espérer de pouvoir la serrer d'assez près pour l'engager petit à petit, malgré elle, dans des combats partiels qui eussent infailliblement amené une action générale, à la suite de laquelle l'empereur aurait commencé la seconde partie de son plan d'opérations.

Certainement s'il avait dû mettre en ligne de compte toutes les fautes qui ont été commises dans l'exécution

de ses ordres, et qui l'ont empêché d'atteindre l'armée russe avant le 7 septembre, il n'eût pas songé à mener si loin, à une époque aussi avancée, une armée qui, après avoir été dans l'alternative de vaincre ou de mourir de besoins, se trouva, après avoir vaincu, dans celle d'être vaincue à son tour ou de mourir de froid.

CHAPITRE XXI.

Smolensk est sur le point d'être enlevé.—Bataille de Valontina.—Inaction de Junot.—Opérations de l'armée de Portugal.—Bataille de Salamanque.—Le pape vient en France.—Accident qui lui survient au Mont-Cenis.—Désolation de l'officier.—Le Saint-Père continue sa route.

Bagration avait échappé à nos colonnes; la jonction était faite, on ne pouvait plus l'empêcher. L'empereur voulut donner quelque relâche à ses troupes exténuées de fatigues et de privations. Il les distribua dans les villages qui sont en avant de Witepsk, les cantonna dans tous les lieux qui présentaient quelques ressources. Cette dispersion enhardit les Russes; ils se flattèrent de nous surprendre et revinrent sur leurs pas. L'empereur les laissa se développer, et tandis qu'ils s'avançaient par une rive du Dniéper, il se porta sur l'autre et arriva, par une marche rapide, à la vue de Smolensk, qu'il faillit enlever. Les Russes revinrent en toute hâte et réussirent à nous prévenir. L'action s'engagea; ils furent battus, obligés de nous abandonner la place, et se retirèrent partie par la route de Moscou, partie par celle de Pétersbourg. L'empereur les fit poursuivre, en même temps que le général Junot, chargé de longer la rive gauche, devait franchir

le fleuve et les couper. Si ces dispositions avaient été exécutées, l'ennemi était perdu, et la campagne décidée. Mais Junot ne marcha point, la route resta libre, et les Russes se retirèrent après une action meurtrière qui coûta la vie au général Gudin.

L'empereur fut fort mécontent de l'inaction du général Junot; mais le mal était fait.

L'armée russe échappa encore à sa ruine, et se retira en continuant de combattre quand l'occasion favorable se présentait.

Le but était de nouveau manqué; on se trouvait engagé, obligé de mener avec soi une immense quantité de consommateurs sur les traces désertes de l'armée russe, et, ce qu'il y a de plus étonnant, sans que l'administration eût rien fait avancer de tous les immenses approvisionnemens que l'empereur avait fait réunir sur les divers points de la Pologne. Cette faute sans excuse fut une des causes de la désorganisation à laquelle l'armée fut obligée de se livrer pour pourvoir à ses besoins.

Il aurait véritablement fallu que l'empereur pensât, exécutât pour tout le monde. On ne l'aidait pas de la moindre idée; on se bornait à l'écouter et à lui obéir, sans lui faire observer rien de ce qu'il était bien permis à quelqu'un aussi occupé que lui d'oublier.

Les affaires allaient d'une manière encore plus déplorable en Espagne. Je reprends le récit de ce qui se passait dans ce pays.

Après la prise de Ciudad-Rodrigo et de Badajoz, les Anglais s'étaient pelotonnés dans le nord, y avaient formé de grands magasins et avaient tout disposé pour une offensive sérieuse. Il était important, pour que l'armée de Portugal restât isolée lorsque les opérations seraient commencées, que le duc de Wellington, qui supposait des dispositions amies entre les armées françaises, et qui était

loin d'imaginer que les rivalités seules suffisaient pour produire cet effet, voulût préparer ses succès en détruisant les moyens de communication qui existaient entre le midi et le nord. En conséquence, il fit faire un coup de main sur Almaraz, qui réussit complètement.

Les fortifications d'Almaraz avaient pour objet d'assurer le passage du Tage en conservant son pont. Badajoz avait été sauvé l'année précédente au moyen du mouvement de l'armée de Portugal et sa jonction avec celle du midi; l'armée de Portugal pouvait, à son tour, recevoir un puissant secours de celle du midi.

Le 18 mars, la division du général Hill arriva inopinément devant le pont d'Almaraz. Elle évita celui de Miravets, et se porta sans canon devant les ouvrages de campagne de la rive droite, qui couvraient le pont sur le Tage la nuit suivante. Les forts étaient construits avec soin et avaient un réduit; les ouvrages étaient fraisés et palissadés. Les troupes anglaises, munies d'échelles, tentèrent l'escalade sans hésiter et réussirent dans leur entreprise. Un bataillon étranger, qui formait la partie principale de cette garnison, prit lâchement la fuite; le commandant Aubert, quoique officier de courage, perdit la tête et ne sut remédier à rien. L'ennemi, après avoir démoli les forts de la rive droite et détruit le pont, se retira en Estramadure, et le général Foy, venu d'Oropesa avec sa division, ne put arriver à temps. Si les forts se fussent défendus vingt-quatre heures, l'entreprise des Anglais tournait à leur honte.

Le duc de Wellington, tranquille sur les mouvemens de l'armée du midi de l'Espagne, passa l'Agueda le 13 juin, et marcha sur Salamanque. L'armée française était dispersée pour pouvoir subsister, mais tout avait été préparé pour le rassemblement des troupes à l'instant où il serait nécessaire. Les forts de Salamanque, au nombre de trois,

le fort Saint-Vincent, le fort Saint-Gaetano et celui du Collège-Royal, formaient un ensemble imposant et exigeaient quelque attention de la part de l'ennemi. Ils furent abandonnés à leurs propres forces, et l'armée de Portugal effectua son rassemblement à quelques lieues en arrière. Pendant ce temps, l'ennemi prit position sur les hauteurs de San-Cristoval, bloqua d'abord et assiégea ensuite les forts.

Les instructions de l'empereur avaient déterminé qu'en cas d'offensive de la part de l'armée anglaise sur l'armée de Portugal, deux divisions de l'armée du nord et presque toute son artillerie et sa cavalerie viendraient la joindre, tandis que celle du centre enverrait six mille hommes, et que, dans le cas où le général Hill passerait sur la rive droite du Tage, le cinquième corps le suivrait et viendrait se réunir à l'armée de Portugal. Le duc de Raguse se hâta de réclamer les secours promis ; il envoya des ordres au général Bonnet, qui commandait la huitième division, et qui était dans le royaume de Léon, d'arriver en toute hâte, et, après avoir rassemblé environ vingt-cinq mille hommes, il se porta en avant, et vint prendre position à une portée de canon de l'armée anglaise. Ce mouvement offensif fit suspendre le siége ; mais l'attaque ayant été ajournée jusqu'à la réunion des forces, le siége fut repris. Des attaques vives furent repoussées et coûtèrent à l'ennemi des pertes égales au triple des forces de la garnison. Mais un accident survint, un incendie détruisit les moyens de défense, et les forts se rendirent. L'armée, n'ayant plus d'objet à remplir avant d'avoir réuni les moyens de livrer bataille, se retira sur le Duero et marcha ainsi au-devant de ses renforts. Cette retraite se fit en présence de l'ennemi sans être inquiétée, et l'armée anglaise suivit l'armée française.

Arrivé dans cette position, le duc de Raguse appela

de nouveau à lui tous les contingens qui devaient le joindre : le général Cafarelli lui annonça, le 14 juin, qu'il se mettait en marche avec huit mille hommes d'infanterie, dix-huit cents chevaux et vingt-deux pièces de canon. De nouvelles lettres annoncèrent que des mouvemens de guérillas suspendaient cet envoi : plus tard que l'apparition de bâtimens anglais sur les côtes le retenait définitivement, et qu'enfin, à l'exception du premier de hussards, aucun renfort ne serait envoyé. Le duc de Raguse avait cependant promis au général Cafarelli de lui prêter autant de troupes qu'il voudrait pour rétablir l'ordre sur son territoire aussitôt que les Anglais auraient été battus ou éloignés ; mais le général ne tint compte de ces promesses.

Le roi d'Espagne fit écrire par le maréchal Jourdan au duc de Raguse,* qu'aucun secours ne lui serait envoyé

* Monsieur le maréchal, le roi m'a chargé de vous dire qu'il n'a pas reçu de vos nouvelles depuis la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 14 du courant. Depuis lors il a circulé ici des bruits de toute espèce ; mais ce qu'on a pu démêler au milieu de tous ces rapports contradictoires, c'est que l'armée anglaise est en position sur la Tormès, et que vous avez réuni la vôtre sur le Duero. Vous sentez, monsieur le maréchal, que Sa Majesté est fort impatiente de recevoir de vos nouvelles. On dit ici que l'armée ennemie est forte d'environ 50,000 hommes, parmi lesquels on ne compte que 18,000 Anglais. Le roi pense que, si cela est vrai, vous êtes en état de battre cette armée, et le roi désirerait bien connaître les motifs qui vous ont empêché d'agir. Il me charge donc de vous inviter à lui écrire par des exprès.

Le roi me charge en même temps de vous communiquer les nouvelles qu'il a reçues d'Andalousie. Les dernières lettres de M. le duc de Dalmatie sont du 16 courant, et la dernière lettre de M. le comte d'Erlon est du 18. A cette époque, le général Hill, qui est toujours resté sur la Guadiana avec un corps de 15,000 hommes et 3 à 4,000 Espagnols, s'était avancé sur la Zafra et même sur Herena.

Des troupes de l'armée du midi sont en marche pour se réunir au général Drouet, et ce général doit être en opération depuis le 20 contre le général Hill. Le roi a retiré au duc de Dalmatie l'ordre de diriger le

de l'armée du centre; il l'engageait à agir offensivement et sans retard contre l'armée anglaise. Cette lettre fut écrite le 30 juin, et arriva dans les premiers jours de juillet.

Que pouvait faire le duc de Raguse dans cet état de choses? Tous les secours lui manquaient à la fois, et l'avenir pouvait rendre sa position plus difficile. En effet, si le général Hill eût passé le Tage, l'armée anglaise aurait été renforcée de 12 à 15,000 hommes, et le 5ème corps (s'il eût été envoyé, ce qui était très-douteux) aurait dû faire sa marche par la Manche, pour exécuter le passage du Tage, et serait arrivé beaucoup plus tard que le général Hill, qui aurait passé à Alcantara, dont le pont avait été rétabli. Il y aurait eu 12 à 15,000 hommes de différence dans l'effectif des corps ennemis et des corps français. D'un autre côté, l'armée de Galice bloquait Astorga, et cette place n'avait de vivres que jusqu'au 1er août. Il était impossible de penser à la délivrer, de faire un détachement dans ce but, avant d'avoir battu ou rejeté l'armée anglaise en Portugal. L'offensive fut donc résolue par le duc de Raguse, et le moment n'en fut ajourné que jusqu'à l'arrivée de la 8ème division qui s'avançait de la frontière des Asturies.

général Drouet sur la vallée du Tage, si lord Wellington appelle à lui le général Hill; mais comme il serait possible, le cas arrivant, que cet ordre ne fût pas exécuté assez promptement, Sa Majesté désirerait que vous profitassiez du moment où lord Wellington n'a pas toutes ses forces réunies pour le combattre.

Le roi a aussi demandé des troupes au général Suchet, mais ces troupes n'arriveront pas. Ainsi tout ce que Sa Majesté a pu faire, c'est d'envoyer un renfort de troupes dans la province de Ségovie, et d'ordonner au général Estive, gouverneur de cette province, de secourir au besoin la garnison d'Avila et de lui envoyer des vivres.

Le maréchal de l'empire, chef de l'état-major de sa Majesté Catholique.

Signé, JOURDAN.

Madrid, le 30 juin 1812.

Le moment étant venu, des mouvemens s'opérèrent sur le Duero pour tromper l'ennemi. Le duc de Raguse avait choisi le pont de Tordésillas pour son passage. Indépendamment des localités qui sont favorables, ce point se trouvait sur la ligne la plus courte de Valladolid à Salamanque ; ainsi l'armée, en prenant l'offensive, ne pouvait risquer de perdre sa communication. Le passage réussit à merveille, l'ennemi trompé n'opposa à cette opération difficile aucun obstacle.

Le 18 juillet, l'armée en marche rencontra deux divisions anglaises. Elles se retirèrent promptement en éprouvant quelques pertes dans la poursuite. On arriva sur les bords de la Guarina, où toute l'armée anglaise était rassemblée. Le passage de cette faible rivière, dont les bords sont marécageux, présentait de grandes difficultés. Il fallait que l'armée française fît une marche de flanc devant un ennemi supérieur en forces et tout formé. Les mouvemens furent si bien calculés et exécutés avec tant de précision, qu'elle s'opéra avec un succès complet. Les deux armées marchèrent parallèlement, cherchant à se déborder et ayant des engagemens partiels qui semblaient préluder à la bataille. On arriva par suite de ces manœuvres jusque sur les hauteurs de San-Cristoval, près Salamanque, que les Anglais occupèrent ; l'armée française reprit la position qu'elle avait précédemment occupée sur les hauteurs d'Aldea-Rubia, dominant la Tormès.

Le 21 juillet, toute l'armée passa la Tormès et prit position à Calvaraza de Ariba. L'armée anglaise fit un mouvement parallèle et vint se porter en face de l'armée française.

Le 22 au matin, les positions respectives se dessinèrent avec plus de soin, et chaque armée occupa par son centre un des Arapilès, qui ne sont séparés que par un léger ravin et une distance de 150 toises.

Le duc de Wellington disposa tout pour une bataille, et à onze heures il mit ses colonnes d'attaque en mouvement ;

puis, mieux avisé, il s'arrêta, reconnut la forte position de l'armée française et renonça à l'attaquer. Dès-lors sa retraite fut résolue, et les choses furent établies pour l'exécuter. Renonçant à la bataille, le mouvement était indispensable, parce que le lendemain l'armée française, par suite du système qu'elle avait adopté, se serait trouvée sur sa communication. Le duc de Raguse n'attendait qu'une chose pour attaquer les Anglais, c'est que la plus grande partie de leurs forces se fût éloignée ; mais tout à coup le général Maucune, brave soldat, qui n'avait jamais vu l'ennemi sans éprouver un bouillonnement de sang, fut entraîné, descendit de sa position, poursuivit l'armée anglaise sans ordres et sans être soutenu. Ce mouvement intempestif compromettait tout, mettait tout en question, et faisait perdre le fruit de la sagesse et des bonnes dispositions de plusieurs mois. Le duc de Raguse, après avoir envoyé l'ordre de se rétablir dans l'ancienne position, crut plus convenable de s'y rendre, et c'est au moment où il partait pour y aller qu'il reçut, d'un coup de canon, une grave blessure qui le mit hors de combat. Cet événement funeste laissa le commandement incertain, mit de l'anarchie et causa les malheurs de la journée. Toutefois, d'après les rapports officiels et authentiques, l'ennemi perdit plus de monde que l'armée française. Ce fut dans la retraite que l'ennemi fit prisonniers un assez grand nombre de soldats, que le manque de vivres avait forcés à s'éparpiller.

Pendant que les divers événemens dont je viens de faire le récit avaient lieu, le pape se rendait en France. L'empereur, au moment de son départ de Dresde, avait vu dans les rapports de la marine l'établissement d'une croisière anglaise devant Gênes, et m'avait écrit de ne plus différer le voyage du pape : il me chargeait de faire venir le Saint-Père à Fontainebleau, me recommandait bien de ne rien négliger, tant de ce qui pourrait rendre le voyage commode, que de ce qui pourrait empêcher de l'ébruiter. Il m'envoya une

lettre pour le prince Borghèse, qui gouvernait en Piémont, afin qu'il fît venir à Turin un évêque d'Italie, que le pape affectionnait particulièrement, et qu'il serait sans doute bien aise de voir à son passage. L'empereur m'avait renouvelé l'ordre de ne rien employer qui pût donner une idée qu'il n'avait pas. Il ne voulait, en aucune façon, violenter le chef de l'Eglise ; il ne cherchait qu'à l'isoler d'une influence pernicieuse au repos de nos départemens.

Les ordres de l'empereur furent exécutés. J'écrivis dans ce sens une instruction à Savone et y envoyai tout ce qu'il fallait pour assurer le succès de l'opération dont j'étais chargé. Le pape ne fit aucune difficulté de se rendre à Fontainebleau. Il monta en voiture sans bruit, ne s'arrêta qu'à Turin pour voir l'évêque dont j'ai parlé, et continua sa route pour la France.

En passant le Mont-Cenis, il tomba malade à effrayer tout ce qui l'accompagnait. L'officier de gendarmerie qui dirigeait son voyage m'en fit le rapport par un courrier. Il craignait pour sa vie, et ce brave homme, effrayé de sa responsabilité, se désolait d'avoir été chargé d'une semblable mission.

La maladie du pape n'était autre chose qu'une rétention d'urine, qui avait pris un caractère d'inflammation par suite de la rapidité de son voyage. Il resta deux ou trois jours au couvent du Mont-Cenis, pendant lesquels on lui prodigua tant de soins, qu'il se trouva en état de continuer son voyage ; il arriva avec la rapidité d'un trait à Fontainebleau, où l'on avait fait préparer, pour le recevoir, l'appartement qu'il avait occupé dans le château, lorsqu'il était venu sacrer l'empereur.

On y avait envoyé des gens de tous les services domestiques de la maison de l'empereur, ainsi que des voitures et des chevaux de ses écuries. Ce prince écrivit de l'armée, pour que les ministres ainsi que toutes les personnes de sa maison

allassent visiter le Saint-Père, et chargea quelqu'un de lui rendre compte de la manière dont cet ordre serait exécuté. Je laisse là le pape, je reviendrai à lui tout à l'heure.

Les Anglais ne suivirent d'abord pas rapidement le succès qu'ils avaient obtenu à Salamanque ; au lieu de se porter sur les débris de notre armée, qui n'aurait pas pu se rallier, ils allèrent à Madrid, où le général en chef voulait cueillir les lauriers de sa victoire.

Le roi avait été obligé d'évacuer sa capitale ; il s'était retiré sur le corps d'armée du maréchal Suchet, qui était dans le royaume de Valence. Il donna de là l'ordre impératif et réitéré au maréchal Soult d'évacuer l'Andalousie et d'amener son armée contre les Anglais.

Lorsque le roi donna cet ordre, comme quand le maréchal Soult le reçut, le général anglais était à Madrid, en sorte que l'on ne regarda pas comme un parti prudent de faire repasser l'armée d'Andalousie par la Sierra-Morena. On pensait que les Anglais allaient s'établir dans la Manche. Le maréchal fit son mouvement par le royaume de Murcie, et rejoignit les troupes du maréchal Suchet, avec lesquelles il revint sur Madrid, où le roi rentra.

Pendant que tout ce mouvement s'opérait, l'armée anglaise avait marché sur Burgos avec le projet d'enlever le château. Heureusement il était commandé par un brave homme, qui résista vaillamment aux attaques des Anglais et les obligea de lâcher prise.

CHAPITRE XXII.

Fâcheux effet que produit sur l'opinion la perte de la bataille de Salamanque.—Etat de l'opinion.—Anxiété publique sur l'état des affaires dans le Nord.—Paix de Bucharest.—L'armée du Danube se porte sur nos derrières.—Bernadotte.—Réflexions sur la conduite de ce prince.

La perte de la bataille des Arapilès diminua de beaucoup l'effet que devaient produire à Paris les bulletins de la grande armée. On se mit à les commenter, et les plus confians remarquaient eux-mêmes que les combats isolés dont ils rendaient compte n'étaient point des événemens décisifs. C'était des faits d'armes particuliers, glorieux pour les troupes et les généraux qui y avaient pris part; mais qui n'étaient pas de nature à trancher la question. On calculait ce qu'il restait encore de beaux jours à l'armée ainsi que le chemin qu'elle avait à parcourir : on était loin d'être rassuré en pesant les chances qu'elle avait à courir.

Il y avait partout une avidité de nouvelles extrême et une sorte d'inquiétude qui portait naturellement à en chercher.

On désirait une bataille décisive entre l'armée russe et la nôtre; on voyait bien que l'empereur manœuvrait pour forcer l'ennemi à en venir aux mains; mais on ne regardait plus les rapports de tous ces combats particuliers que comme un dédommagement donné à l'opinion d'une nation, gâtée jusque-là par les victoires.

On ne s'attendait plus qu'à apprendre la conclusion d'un armistice et la mise des troupes en quartiers d'hiver.

L'on s'était arrêté pour faire reprendre haleine aux troupes; on remarquait que toutes avaient beaucoup marché, que la chaussure devait être en mauvais état, qu'aucun approvi-

sionnement n'avait suivi. Les bulletins rapportaient que des quantités de farine arrivaient, que des approvisionnemens se formaient ailleurs ; on en concluait qu'il n'y avait rien, qu'on ne donnait ces détails que pour rassurer l'opinion. On savait que l'armée éprouvait des besoins ; il n'y avait qu'à la nombrer pour s'en faire une juste idée.

On faisait d'autres réflexions qui n'étaient pas moins fâcheuses. On remarquait que jusqu'alors on n'avait encore pu réussir à engager l'armée russe, qu'elle avait échappé à Smolensk, qu'il n'y avait maintenant aucun calcul raisonnable à faire sur les résultats d'une marche en avant, car il n'y avait aucun moyen de mettre un terme à la retraite des Russes.

On se nourrissait de ces idées ; tout le monde soupirait après un armistice d'où l'habileté fait toujours sortir la paix.

On se repaissait de l'idée que l'empereur pousserait quelque temps les Russes et reviendrait prendre des quartiers d'hiver derrière la Dwina et le long du Dniéper. Il aurait ainsi, disait-on, tout le mois de septembre pour retrancher une position en avant de Smolensk, entre ces deux rivières, et faire approcher les provisions qu'il avait rassemblées sur les derrières de l'armée.

L'empereur fût venu à Wilna, d'où il eût remué la Pologne, et en eût tiré une armée pour la campagne suivante.

On était si persuadé que les choses devaient se passer ainsi, que déjà l'on parlait du départ de l'impératrice pour Wilna, où l'on supposait que l'empereur la ferait venir.

On prétendait aussi que ce prince avait donné ordre de faire reconnaître par les officiers du génie de l'armée une position militaire entre la Dwina et le Dniéper, susceptible d'être bien fortifiée et capable de contenir l'armée.

Quand on vit que ce beau plan de campagne ne s'exécutait pas, que l'empereur, au lieu de faire halte au milieu de la

belle saison, continuait son mouvement, l'anxiété redoubla, chacun s'épuisa en prévisions que l'expérience a malheureusement vérifiées. Sans doute l'entreprise était hardie, et je ne veux pas défendre ce que l'événement a condamné; mais pesons les considérations que l'on avait de ne pas craindre de se porter en avant, et celles qui ne permettaient pas de livrer une armée composée de tant d'élémens différens à un repos qui ne pouvait pas être de moins de six ou sept mois. Enfin, en ajoutant à ce tableau des réflexions sur la composition des entourages de l'empereur, du roi de Naples et du prince de Neuchâtel, on trouvera, je crois, plus que partout ailleurs la raison qui a porté à entreprendre de décider la campagne toute d'une haleine.

Avant d'entrer en Russie, l'empereur avait envoyé le général Andréossi à Constantinople comme ambassadeur. On devine aisément que ses instructions étaient de porter les Turcs à entreprendre de reconquérir les provinces qu'ils avaient perdues. Malheureusement on l'envoya six mois trop tard, il n'avait pas la première notion des intrigues de cette cour, lorsqu'on lui demandait déjà de lui faire faire ce qui aurait exigé une grande influence, qui ne peut s'obtenir qu'à la faveur de longs antécédens. Le malheur voulut que l'empereur, ayant toujours espéré qu'il ne serait pas obligé de commencer la guerre aussi promptement, avait craint d'envoyer trop tôt à Constantinople un ambassadeur qui aurait effrayé les Russes.

Il résulta de là que lorsque les Turcs le virent arriver, ils jugèrent ce qu'on allait leur demander; ils observèrent très bien que l'on n'avait pas mis autant d'empressement à leur envoyer cet ambassadeur, lorsque les Russes leur imposaient des conditions aussi dures que celles qu'ils n'avaient plus les moyens de rejeter. Ils se rappelèrent qu'à Tilsitt on les avait abandonnés après qu'ils ne s'étaient mis en campagne que pour nous; ils nous rendirent la pareille. Ils profitèrent de

l'embarras où nous avions jeté les Russes pour obtenir des conditions qui, quoique dures, auraient pu l'être davantage, si nous n'étions venus à propos pour attirer sur nous les efforts des Russes.

Les Turcs, au lieu de se rendre à nos instances, écoutèrent donc les propositions des Russes, qui firent aussitôt partir leur armée pour venir à travers la Pologne se porter sur nos derrières, en remontant le Dniéper.

C'est ici le cas de faire remarquer que l'empereur, tout en prenant ses mesures pour pousser vivement la guerre, avait cependant évité soigneusement ce qui pouvait lui donner l'air d'un agresseur; il voulait par là se réserver les moyens de négocier avec l'empereur Alexandre, qu'il voyait bien être rentré tout-à-fait sous l'influence dont on était parvenu à l'isoler à l'époque de Tilsit.

A la même époque de l'ouverture de la campagne, l'empereur avait fait faire des démarches près de la Suède, pour l'engager à saisir cette occasion de recouvrer la Finlande. Certainement on était loin de s'attendre à ce qu'un maréchal de France présenté au trône sur les pavois des soldats français, et appelé à devenir l'arbitre d'un peuple dont l'intérêt politique, les souvenirs de gloire et d'injustice excitaient l'animosité contre les Russes; il était, dis-je, difficile de penser que la haine, malheureuse faiblesse du cœur humain, ferait sacrifier à Bernadotte l'intérêt bien entendu des Suédois, dans lequel il devait avoir placé sa gloire, pour assouvir sa vengeance personnelle sur les corps inanimés de ces mêmes soldats que moins de trois ans auparavant il appelait ses enfans et dont le sang avait fait sa fortune.

Ce fut cependant lui qui entraîna la Suède dans le chemin qu'elle prit; son prédécesseur n'aurait pas fait pis. Lorsqu'il descendit du trône, il n'avait encore perdu que la Finlande, et Bernadotte, pour prix de son dévoûment, s'est vu enlever la Poméranie. A la vérité, il a eu un dédommage-

ment. Quoi qu'il en soit, non seulement Bernadotte n'accueillit pas la proposition d'attaquer la Finlande, mais il se laissa persuader par des entourages qui le rendirent accessible à d'autres propositions, dont l'histoire ne lui fera pas grâce.

Après la retraite de l'armée russe derrière la Dwina, l'empereur de Russie était revenu à Pétersbourg ; il fit assurément quelque chose de très heureux pour ses affaires, en terminant avec les Turcs et en subjuguant Bernadotte.

L'empereur Alexandre avait regardé comme si probable que les Suédois chercheraient à recouvrer la Finlande, et que Bernadotte saisirait cette occasion de se populariser en Suède, qu'il avait laissé deux divisions de troupes russes dans cette province autant pour la défendre que pour couvrir Saint-Pétersbourg.

Voyant que Bernadotte, non seulement ne répondait point aux instances de la France, mais qu'au contraire il manifestait de l'aigreur contre l'empereur Napoléon, il jugea qu'il ne compromettait rien en lui offrant son alliance. En conséquence, il lui envoya un de ses aides-de-camp pour lui proposer une entrevue.

La vanité de Bernadotte ne résista pas à cette invitation. Sans vouloir reconnaître le motif qui faisait rechercher son alliance, il courut comme un insensé river des fers qu'il pouvait rompre l'épée à la main. Il aima mieux recevoir son investiture au trône de la puissance qui pèse sur la Suède depuis un siècle, que de se rendre digne du choix qui avait été fait de lui, en vengeant les longs outrages que la Russie a faits à la Suède. Etait-ce pour les mettre à la disposition des Moscovites que les Suédois l'avaient appelé au trône ? Ils n'avaient que faire de lui pour cela ; ils n'avaient pas besoin de puiser dans les rangs de l'armée française pour achever leur sujétion : Gustave suffisait pour cela. Leur premier mouvement, lorsqu'ils eurent déposé ce prince, fut de se jeter dans les bras de la France. Celle-ci pouvait-elle supposer que, dans le

moment où elle était en guerre avec les ennemis les plus à craindre pour un prince appelé à régner sur la Suède, celui-ci irait se mettre à la discrétion des Russes, pour empêcher les Français de briser les fers qui lui sont réservés ?

Il n'y a qu'un insensé qui puisse se conduire ainsi, ou bien un homme haineux, pour lequel la vengeance est le premier besoin de l'âme ; et encore, vengeance de quoi, si ce n'est de tous les bienfaits de l'empereur et de l'indulgence dont il avait usé ? Après les affaires de l'Ouest, de Paris, d'Iéna, d'Eylau et d'Anvers, il eût dû le faire passer par un conseil de guerre ; au lieu de cela, il le combla de biens, il en a été noblement récompensé. Charmé de ce résultat inattendu, Alexandre fit embarquer, pendant que la saison le permettait encore, les deux divisions qu'il avait en Finlande pour venir en Courlande ; tout cela réparait et au-delà les pertes que son armée avait éprouvées, et la mettait en état de moins redouter un grand événement.

CHAPITRE XXIII.

Influence de l'entourage de l'empereur.—Illusion de Murat.—On veut aller à Moscou, parce qu'on ne peut revenir à Paris.—Bruits qui circulent.—Bataille de la Moskowa.—Effet que produit sur l'opinion l'incendie de Moscou.

La défection de Bernadotte, quelque fâcheuse qu'elle fût, occupait moins l'empereur que l'approche de la mauvaise saison et les obstacles qu'elle mettait à l'exécution de ses projets.

Il cherchait d'autant plus vivement à combattre l'armée russe, qu'il était probable que, s'il pouvait la forcer à une action avant l'arrivée du corps que le traité d'Abo avait rendu disponible, il obtiendrait, en employant bien ses avantages, des succès tellement décisifs, que l'arrivée des

troupes qui accouraient de la Finlande ne changerait presque rien à la suite des événemens dont il se serait trouvé le maître après une bataille gagnée ; mais il fallait que tout fût fini avant la mauvaise saison, dont l'arrivée est une époque fixe à laquelle on devait subordonner tout ce que l'on pouvait entreprendre. Si l'empereur n'eût pas été dominé par les circonstances, qu'il eût pu mettre ses troupes en cantonnemens, il fût venu à Wilna et il eût commencé l'ébranlement de la Pologne.

Il eût passé un hiver aussi laborieux que celui qu'il avait passé à Varsovie cinq ans auparavant, et aurait vraisemblablement doublé son armée par les levées qu'il eût faites, soit dans le grand duché, soit dans les provinces d'où il venait d'expulser les Russes ; mais d'une part, les événemens et la campagne ne le permettaient pas ; de l'autre, les principaux membres de la noblesse de Lithuanie ne se souciaient pas d'avoir toute cette immense armée à nourrir pendant l'hiver ; d'un autre côté, ils ne voyaient pas l'armée russe assez battue pour oser se compromettre et décider le soulèvement de leur pays.

Un autre inconvénient plus grand encore, était l'entourage de l'empereur ; chacun de ceux qui le composaient avait l'âme ouverte à tous les genres d'ambition. Si la tête de l'armée avait encore été composée de l'espèce d'hommes qui l'avaient formée dans les premières guerres de la révolution, il est vraisemblable que les choses se fussent passées autrement.

Mais depuis que le système du gouvernement avait consacré le retour des principes monarchiques, les anciennes familles nobles s'étaient rapprochées de lui ; toute la belliqueuse jeunesse qui en faisait partie avait sollicité la faveur de suivre la carrière des armes. Elle était entrée en foule dans l'armée où elle occupa bientôt, sinon les premières places, du moins celles de confiance ; il n'y avait plus un maréchal de France ni un général qui n'en eût parmi ses

aides-de camp et son état-major; la presque totalité des régimens de cavalerie de l'armée étaient commandés par des officiers appartenans à ces familles. Déjà ils commençaient à se faire remarquer dans l'infanterie. Toute cette jeune noblesse s'était franchement attachée à l'empereur, parce qu'elle se laissait facilement entraîner par la gloire. Elle aimait les dangers, courait aux batailles, mais n'avait pas moins d'ardeur pour les plaisirs, lorsqu'elle croyait avoir fait son devoir.

La jeunesse qui entourait l'empereur, le roi de Naples, le prince de Neuchâtel, ainsi que celle qui composait le populeux grand état-major de l'armée, était de la même espèce, avait les mêmes qualités et les mêmes défauts. Elle présenta dans cette occasion une conformité d'opinion qui avait l'air d'être celle de l'armée. Tous ces jeunes gens, voyant qu'il ne fallait pas espérer de venir passer l'hiver à Paris, ne virent pas de milieu entre Paris et Moscou. Ils avaient passé sur la Pologne comme des papillons sur des fleurs; et y aurait-il eu dix armées pour les empêcher d'arriver où ils s'étaient mis en tête d'aller, qu'ils n'y auraient pas renoncé. Moscou leur parut un lieu de délices; ils étaient déjà tous amoureux de ce qu'ils espéraient y rencontrer, et leur imagination s'égarait au milieu de l'enivrement des plaisirs qu'ils se flattaient de trouver dans la capitale de l'empire russe.

Le roi de Naples était particulièrement placé sous l'influence des jeunes officiers qui l'entouraient. Il était lui-même homme de plaisirs, et aimait à rencontrer des opinions favorables à ses désirs; il voulait aussi aller à Moscou.

Son illusion était extrême en tout ce qui dépendait du militaire. Par exemple, il était persuadé qu'il n'y avait pas encore eu dans l'armée un général de cavalerie tel que lui. A la vérité, c'était un homme d'une brillante bravoure, qualité qui peut tenir lieu de beaucoup d'autres choses, dont on ne peut guère se passer, lorsque l'on est parvenu au plus haut

degré d'élévation ; il était bon et généreux, et aimé de tous ceux qui l'approchaient. Je dois être d'autant moins suspect dans ce récit, que je n'ai jamais eu le moindre dessein de me rapprocher de lui ; que si j'admirais sa bouillante valeur, je me défiais de sa témérité, qui nous aurait été désastreuse, si l'empereur n'avait pas toujours eu une garde à carreau contre les folles entreprises d'un homme qui se trouvait si avant dans sa confiance.

Ce prince avait, pour le malheur de la France, été rappelé à l'armée de Pologne ; c'était (en sa qualité de général de la cavalerie) par lui que passaient les rapports et informations des troupes légères qui étaient sur les traces de l'armée russe. Ce n'était que par lui que l'empereur les recevait.

Le roi de Naples peignait l'armée russe comme abattue au moral, épuisée au physique, et ne pouvant se retirer que lentement et difficilement. Il prétendait que, si on la suivait vivement pendant quelques jours, elle ne pourrait pas éviter une bataille, et la bataille était une chose nécessaire.

L'empereur ne pouvait pas ne pas écouter les discours d'un homme qui s'entretenait tous les jours de la même manière, et qui était si connu pour ne pas se ménager sur le champ de bataille.

Le prince de Neuchâtel n'avait pas une opinion contraire à celle du roi de Naples ; d'ailleurs tout le monde préférait marcher sur Moscou plutôt que de revenir sur Wilna ou Witepsk, où l'on craignait de passer l'hiver.

A côté de ces instances, l'empereur considérait que ce qu'il avait ordonné que l'on fît en Pologne était à peine ébauché, ou même ne l'était pas de tout. On dansait à Wilna, on était ruiné à Varsovie, et l'on rejetait ce retard de l'exécution des dispositions qu'il avait prescrites sur le peu de confiance que montrait la nation polonaise, tant qu'il n'y aurait pas entre les deux armées une bataille qui fixât les destinées de la Pologne.

Il fut donc résolu que l'on marcherait à l'armée russe pour la combattre ; les mêmes motifs qui avaient fait appeler le corps diplomatique à Varsovie en 1806, le firent appeler à Wilna en 1812. L'impératrice elle-même, soit qu'elle connût ces dispositions ou qu'elle désirât faire ce voyage, en laissait parler autour d'elle. L'empereur mit l'armée en mouvement, moins avec le projet d'aller à Moscou, qu'avec celui de livrer très prochainement bataille à l'armée russe avant que l'arrivée de leurs divisions de Finlande et de leur armée de Moldavie ne l'obligeât à une autre combinaison. On était dans de vives inquiétudes à Paris ; quelque confiance que l'on était accoutumé à avoir dans l'armée, on ne supportait pas l'idée de la voir se porter aussi loin.

On se plaignait tout haut de l'absence totale de notre influence dans les cabinets étrangers ; elle était au point de n'avoir pas su où poser le levier pour ébranler la Suède et particulièrement Bernadotte. On disait : " Que n'a-t-on " cherché un plénipotentaire dans nos boudoirs ? La négo- " ciation eût été sûre."

On espérait cependant encore, mais on n'aurait pas été étonné d'apprendre la nouvelle d'un malheureux événement. Lorsqu'on reçut le bulletin de la célèbre bataille de la Moskowa, qui fut livrée le 7 septembre 1812, à peu près à vingt-cinq lieues de Moscou, il aurait fait un double plaisir, si l'événement dont il rendait compte ne s'était pas passé aussi loin ; il fallait qu'on y eût autant d'intérêt pour qu'on eût l'air de s'en occuper.

L'artillerie des Invalides tira cent coups de canon ; on chanta des *Te Deum* dans toutes les églises, la satisfaction était universelle, mais elle n'avait pas fait disparaître l'inquiétude dont tout le monde était atteint.

Tout était fort tranquille en France et en Italie, on n'entendait pas parler de la moindre agitation, particulière-

ment en France, où il semblait qu'on avait fait vœu d'être sage pendant tout le courant de cette année. L'empereur était dans l'habitude d'écrire tous les jours à Paris, et tous les jours on lui expédiait une estafette qui lui portait les rapports et la correspondance de chaque ministre.

Peu de jours après avoir reçu le bulletin de la bataille de la Moskowa, on apprit l'entrée de l'armée à Moscou. On revenait un peu à l'espérance, parce que l'on supposait que l'armée trouverait dans cette ville de quoi pourvoir à tous ses besoins, et surtout parce que l'on croyait que l'armée ennemie avait fait sa retraite par Twer pour couvrir Saint-Pétersbourg, puisque l'on apprenait que le roi de Naples, à la tête de toute la cavalerie, avait pris le chemin qui conduit à cette ville en sortant de Moscou.

L'illusion ne fut pas de longue durée, et fit place à une vive inquiétude. On ne tarda pas à apprendre l'incendie général de cette immense ville, ainsi que la marche de l'armée russe, qui avait dérobé son mouvement à la nôtre après la bataille, en faisant retirer un faible corps sur Moscou, pendant qu'elle-même prenait la route de Kalouga, Toula et Zaraisk. Elle se réunit dans ces positions ; ainsi placée sur notre flanc droit elle se trouvait beaucoup plus près de Smolensk que nous ; ce qui rendait la position de Moscou intenable, surtout depuis l'incendie qui avait dévoré toutes les ressources sur lesquelles on avait compté. Ce contre-temps arriva fort mal à propos ; on touchait au mois d'octobre, la mauvaise saison approchait ; la population avait fui, tout nous présageait malheur. D'un autre côté, Moscou était en cendres, l'armée russe accablée se réparait avec peine derrière la Nara. Il était naturel de penser qu'étourdi de ces désastres, Alexandre accepterait la paix. Tout ce qui parvenait de l'intérieur de l'empire portait à le croire. La terreur était à Pétersbourg. On s'attendait à

voir les Français s'avancer sur cette capitale ; on tremblait que Kutusoff, paralysé ou détruit, ne pût empêcher ce mouvement. Des apprêts d'évacuation étaient faits ; tout indiquait l'anxiété profonde de la nation et du gouvernement. Un tel état de choses ne permettait pas de se méprendre sur ce qu'il y avait à faire. Une marche rétrograde eût relevé les espérances, doublé les forces de l'ennemi ; il fallait faire bonne figure à mauvais jeu, donner un peu à la fortune et profiter de l'effroi qu'on avait répandu pour négocier. C'est à ce parti que s'arrêta l'empereur ; et, sans doute, il eût eu le succès qu'on devait en attendre, si dans ce pays le souverain, avec sa toute-puissance, n'était souvent le plus dépendant des hommes. Mais les murmures de la haute noblesse, les menaces des commissaires anglais qui ne craignaient pas de réveiller le souvenir d'une catastrophe récente, ne lui permirent pas de consulter les intérêts de ses Etats. Il fut obligé de repousser des ouvertures dont la situation du moment ne lui permettait pas de méconnaître les avantages. Ses généraux reçurent ordre de pousser la guerre, de réunir tous les moyens dont ils pouvaient disposer ; mais aussi prodigues de protestations généreuses qu'insensibles aux ravages qui désolaient leur pays, ils s'épuisaient en protestations pacifiques, ne parlaient que des maux de la guerre et de l'impatience qu'ils avaient de les voir finir. Ces propos répétés aux avant-postes comme au quartier général de Kutusoff, produisirent leur effet : Murat et Lauriston, dupes de l'astuce, transmirent leurs espérances à l'empereur. La situation des choses les rendait plausibles ; il y crut, prolongea son séjour dans l'attente d'une négociation qui ne s'ouvrit point. Ces retards, une surprise exécutée à la faveur de l'armistice l'éclairèrent enfin sur les projets, la bonne foi des Russes, et la retraite commença. On était loin de prévoir les malheurs qui devaient la suivre. Néanmoins

on commençait déjà à travailler l'opinion. Les prêtres supportaient avec peine la captivité de leur chef et ne cessaient, quoique sourdement, de miner l'affection que le peuple des campagnes portait à l'empereur. Cependant dans cette discussion fâcheuse il n'avait cherché que les intérêts de l'Eglise, provoqué aucune mesure qui n'eût été concertée avec les prélats. Les pièces qui suivent feront juger de sa circonspection dans des matières aussi délicates.

AFFAIRES DU CONCILE.

DEMANDES

ADRESSÉES A LA PREMIÈRE COMMISSION,

AVEC SES RÉPONSES.

PREMIÈRE SÉRIE.

QUESTIONS QUI INTÉRESSENT TOUTE LA CHRÉTIENTÉ.

Le gouvernement de l'église est-il arbitraire? Le pape peut-il, par des motifs d'affaires temporelles, refuser son intervention dans des affaires spirituelles ?

Il est hors de doute que, depuis un certain temps, la cour de Rome est resserrée dans un petit nombre de familles ; que les affaires de l'église y sont examinées et traitées par un petit nombre de prélats et de théologiens pris dans de petites localités des environs, et qui ne sont pas à portée de bien voir les grands intérêts de l'église universelle, ni d'en bien juger.

Dans cet état de choses, convient-il de réunir un concile ?

Ne faudrait-il pas que le consistoire, ou le conseil particulier du pape, fût composé de prélats de toutes les nations, pour éclairer Sa Sainteté ?

En supposant qu'il soit reconnu qu'il n'y a pas de nécessité de faire des changemens dans l'organisation actuelle, l'empereur ne réunit-il pas sur sa tête les droits qui étaient sur celles des rois de France, des ducs de Brabant et autres souverains des Pays Bas, des rois de Sardaigne, des ducs de Toscane, etc., soit pour la nomination des cardinaux, soit pour toute autre prérogative ?

DEUXIÈME SÉRIE.

QUESTIONS PARTICULIÈRES A LA FRANCE.

Sa Majesté l'empereur ou ses ministres ont-ils porté atteinte au concordat ?

L'état du clergé de France est-il en général amélioré ou empiré, depuis que le concordat est en vigueur ?

Si le gouvernement français n'a pas violé le concordat, le pape peut-il arbitrairement refuser l'institution aux archevêques et évêques nommés, et perdre la religion en France, comme il l'a perdue en Allemagne, qui, depuis dix ans, est sans évêques ?

Le gouvernement français n'ayant pas violé le concordat, si, de son côté, le pape refuse de l'exécuter, l'intention de Sa Majesté est de regarder ce concordat comme abrogé : mais, dans ce cas, que convient-il de faire pour le bien de la religion ? Sa Majesté adresse cette demande à des prélats distingués par leur savoir dans les matières ecclésiastiques, comme par leur attachement à sa personne.

TROISIÈME SÉRIE.

QUESTIONS SUR LA POSITION ACTUELLE.

La bulle d'excommunication ci-jointe a été affichée ; elle a été imprimée et répandue clandestinement dans toute l'Europe. Quel parti prendre pour que, dans des temps de trouble et de calamité, les papes ne se portent pas à des excès de pouvoir aussi contraires à la charité chrétienne qu'à l'indépendance et à l'honneur du trône ?

RÉPONSES

DU CONSEIL ECCLÉSIASTIQUE

AUX QUESTIONS PROPOSÉES PAR SA MAJESTÉ.

PREMIÈRE SÉRIE.

QUESTIONS QUI INTÉRESSENT TOUTE LA CHRÉTIENTÉ.

PREMIÈRE QUESTION.

" Le gouvernement de l'église est-il arbitraire ?"

RÉPONSE.

Pour répondre à cette question, nous croyons devoir présenter ici le tableau du gouvernement de l'église L'Ecriture sainte, la tradition et l'histoire de l'église seront les sources dans lesquelles nous puiserons tout ce que nous avons à dire sur cet objet important, et il en résultera clairement que ce gouvernement exclut toute idée d'arbitraire.

J. C., voulant former son église, choisit parmi ses disciples douze apôtres, et, parmi ceux-ci, il en choisit un à qui il donna le nom de Pierre, comme pour préparer, dit Bossuet, l'ouvrage qu'il méditait d'élever sur cette pierre, et lui donna, non seulement une primauté d'honneur, mais encore une primauté d'autorité et de juridiction dans toute l'église. Cette prérogative

accordée au chef des apôtres n'expira point avec lui; elle doit durer autant que l'église elle-même, elle passera pure et intacte à tous ses successeurs dans le siége où il s'est fixé.

Cependant les apôtres ne demeurèrent point étrangers aux pouvoirs que J. C. conféra à leur chef; il leur donna aussi immédiatement l'autorité de gouverner son église, mais avec subordination à la chaire de Pierre, qui toujours doit en être le centre commun. De là ces expressions si familières dans les SS. PP. parlant de la chaire romaine qu'ils appellent *la source de l'unité, l'église-mère qui tient en sa main la conduite de toutes les autres églises, le chef de l'épiscopat d'où part le rayon du gouvernement.*

Mais, quelque éminent que soit au-dessus des autres le premier siége de la catholicité, son autorité n'est point arbitraire; elle est réglée, dans son exercice, par les canons, c'est-à-dire par les lois communes de toute l'église.

" Vous avez la plénitude de la puissance, écrivait saint Bernard au pape " Eugène III; mais vous ne devez en user que selon les lois communes, que " le saint siége a faites siennes en les confirmant. Tel a été le sentiment de " tous les Papes, dès l'origine du christianisme."

" Qui doit observer plus exactement les décrets d'un concile universel que " l'évêque du premier siége ?" écrivait le pape Gelaze aux évêques de Dardanie. " Nous sommes, disait le Pape saint Martin à Jean, évêque de Phi- " ladelphie, les défenseurs et les dépositaires et non les transgresseurs des " saints canons." " C'est en les observant et les faisant observer aux autres, " ajoute Bossuet, que l'église de Rome s'élève éminemment sur toutes les " églises."

Il convenait sans doute à la sagesse du divin législateur, en fondant la société spirituelle de l'église, d'investir ceux qui la gouvernent de tout ce qui est nécessaire pour la maintenir et la perpétuer. Le pouvoir que J. C. a donné à saint Pierre principalement, et aux apôtres, a passé à leurs successeurs, et par une tradition continue, il durera jusqu'à la fin des siècles. C'est à eux qu'il appartient de statuer sur la doctrine, et de régler ce qui concerne le régime intérieur de l'église : mais en cela leur autorité est circonscrite dans des bornes qu'elle ne doit point franchir. En matière de foi, l'Ecriture sainte, la tradition et les conciles sont la règle dont ils ne peuvent s'écarter ; dans ce qui a rapport au régime intérieur, la discipline générale, approuvée et reçue dans l'église, fait loi pour eux tant qu'elle n'est point abrogée.

Les décisions de l'église les plus solennelles se font dans les conciles œcuméniques, où sont convoqués tous les évêques de la catholicité, représentant l'église universelle ; ils en ont l'infaillibilité, et, d'après les principes catholiques, leurs décrets sur la foi et les mœurs sont reçus comme dictés par le Saint Esprit. J. C. lui-même a promis que l'*erreur ne prévaudrait jamais contre son église.* Quant aux décisions des autres conciles, en matière de doc-

trine et de discipline générale, elles ne font pas loi dans l'église universelle, à moins qu'elle ne les ait adoptées.

Toutefois il est reçu que les usages dont sont en possession les églises particulières, et qui prennent leur source dans l'ancienne discipline, font loi pour ces églises : ils forment, en quelque sorte, leur droit commun, et ils doivent être respectés sous le régime de l'église qui ne respire que charité et condescendance. Saint Grégoire, parlant de l'église d'Afrique, dit que les usages qui ne nuisent point à la foi catholique doivent demeurer intacts. C'est là cette vraie liberté dont parle le concile d'Ephèse, et qu'il défend expressément de troubler. " Nous faisons consister notre liberté, dit Bossuet, " parlant de l'église gallicane, à marcher, autant qu'il se peut, dans le *droit* " *commun*, qui est le principe, ou plutôt le fondement de tout le bon ordre de " l'église, sous la puissance canonique des ordinaires, selon les conciles géné- " raux et les institutions des SS. PP."

Telle est la nature et la forme du gouvernement de l'église. J. C. lui-même en a posé les bases : il le destinait à être perpétué jusqu'à la fin du monde, à traverser les siècles au milieu des orages comme dans le calme, et dès-lors il entrait dans son plan de lui donner une forme fixe et immuable, indépendante des temps et des circonstances, et par là d'écarter tout arbitraire, car ce qui est versatile au gré des passions et des intérêts ne peut être de durée. Aussi voyons-nous l'église, pendant les persécutions des trois premiers siècles, parfaitement établie, parfaitement gouvernée. Rien ne prouve mieux combien tout est prévu, tout est bien coordonné. Depuis ce temps-là, Dieu a disposé en sa faveur le cœur des empereurs et des rois : leur protection lui est utile, elle lui est précieuse pour donner une force plus pressante à ses canons, un soutien plus sensible à sa discipline ; son gouvernement s'exerce avec plus de tranquillité, mais il n'en reste pas moins toujours le même, c'est-à-dire toujours éloigné des voies arbitraires, comme il est toujours au-dessus des vicissitudes humaines.

SECONDE QUESTION.

" Le pape peut-il, par des motifs d'affaires temporelles, refuser son intervention dans les affaires spirituelles ?"

RÉPONSE.

La primauté d'honneur et de juridiction dont le pape jouit de droit divin, est toute à l'avantage spirituel de l'église. Loin de vouloir affaiblir une autorité si essentielle à la constitution de l'église, nous croyons ici lui rendre hommage, en répondant à la question qui se présente, que si les affaires temporelles n'ont par elles-mêmes aucun rapport nécessaire avec le spirituel, si elles n'empêchent pas le chef de l'église de remplir librement et avec indépendance les fonctions du ministere apostolique, nous pensons que le pape ne peut pas,

par le seul motif des affaires temporelles, refuser son intervention dans les affaires spirituelles. La distance qui les sépare est du temps à l'éternité.

TROISIÈME ET QUATRIÈME QUESTION.

" Il est hors de doute que, depuis un certain temps, la cour de Rome est resserrée dans un petit nombre de familles; que les affaires de l'église y sont examinées par un petit nombre de prélats et théologiens pris dans de petites localités des environs, et qui ne sont pas à portée de bien voir les grands intérêts de l'église universelle, ni d'en bien juger.

" Dans cet état de choses, convient-il de réunir un concile? Ne faudrait-il pas que le consistoire, ou conseil particulier du pape, fût composé de prélats de toutes les nations pour éclairer Sa Sainteté?"

RÉPONSE.

" Le gouvernement de l'église, dit Fleury, est fondé sur la charité et tem-
" péré par l'humilité: c'est pourquoi, dès les premiers temps, l'évêque ne
" faisait rien sans l'avis des prêtres de son église." Il convenait que le siége de saint Pierre fût le modèle des autres dans cette forme de gouvernement.

Aussi voyons-nous que le clergé de Rome a formé, dans tous les temps, le conseil du pape: là se discutaient non seulement les affaires particulières à cette église, mais encore celles de toute la catholicité. Les lettres qu'écrivait le clergé de Rome, le siége vacant, à saint Cyprien et à son clergé, et celles de saint Cyprien au clergé de Rome, écrites dans la même circonstance, prouvent de quelle haute considération celui-ci jouissait dans l'église. Ce conseil n'a subi aucune modification essentielle, et l'église romaine conserve encore aujourd'hui tous ses anciens usages, vénérables monumens de l'ancienne discipline.

Il est connu aujourd'hui sous le nom de *sacré collége:* il a été spécialement l'objet des discussions du concile de Bâle; il fut décrété (§ 23) " que les cardinaux seraient pris de tous les Etats, avec ces clauses, entre autres, que le nombre n'en excéderait pas vingt-quatre, et qu'il n'y en aurait jamais plus d'un tiers du même royaume, ni plus du même diocèse." Différens obstacles s'opposèrent à l'exécution de ce décret. La même question fut présentée depuis au concile de Trente: les orateurs du roi de France y renouvelèrent les propositions que le concile de Bâle avait adoptées. Le concile se borna à décider (§ 54) que *le pape prendrait des cardinaux de toutes les nations, autant que cela pourrait se faire commodément, et selon qu'il les en trouverait dignes.* Il ne crut pas pouvoir aller plus loin: la raison qu'en donna M. de Pibrac, ambassadeur du roi au concile, dans sa lettre à Sa Majesté, est remarquable: " Les
" pères du concile, dit-il, ont pensé qu'on ne pouvait pas prescrire au pape ce
" qu'il devait faire dans le choix des cardinaux." *(Mémoire sur le concile de Trente.)*

Cet exposé nous fournit les réponses que nous pensons devoir faire aux deux questions ci-dessus. Et d'abord, nous ne croyons pas que la réunion d'un concile soit nécessaire, vu que le concile de Trente, le dernier de nos conciles généraux, s'est expressément occupé de l'objet en question. Au surplus, s'il s'agit ici d'un concile général, il ne pourrait se tenir sans le chef de l'église, autrement il ne représenterait pas l'église universelle. Fleury le dit expressément: "L'autorité du pape a toujours été nécessaire pour les conciles généraux." (*Quatrième Discours sur l'histoire ecclésiastique.*) S'il s'agit d'un concile national, son autorité serait insuffisante pour régler un objet qui intéresse la catholicité entière.

Quant à la question, s'il ne faudrait pas que le consistoire, ou conseil particulier du pape, fût composé de toutes les nations, nous croyons devoir ici nous borner à exprimer nos vœux pour l'exécution de la mesure, si modérée d'ailleurs, présentée à cet égard par le concile de Trente, et dans laquelle se renferme la demande faite par Sa Majesté.

CINQUIÈME QUESTION.

" En supposant qu'il soit reconnu qu'il n'y ait pas de nécessité de faire des changemens dans l'organisation actuelle, l'empereur ne réunit-il pas sur sa tête les droits qui étaient sur celles des rois de France, des ducs de Brabant et autres souverains des Pays-Bas, des rois de Sardaigne, des ducs de Toscane, etc., soit pour la nomination des cardinaux, soit pour toute autre prérogative ?"

RÉPONSE.

La prérogative dont jouissent les souverains catholiques de présenter des nominations de cardinaux, et les autres de ce genre, sont des témoignages de la reconnaissance de l'église pour la protection qui lui est accordée par les souverains. Ces prérogatives ont été consacrées par le temps, et elles ont passé avec les autres titres aux princes qui succédaient. D'après ces considérations, nous pensons que Sa Majesté est fondée à réclamer les prérogatives semblables qui se trouvaient attachées aux souverainetés des pays réunis, au moment où ils ont été incorporés à l'empire français.

DEUXIÈME SÉRIE

QUESTIONS PARTICULIÈRES A LA FRANCE.

PREMIÈRE QUESTION.

" S. M. l'empereur ou ses ministres ont-ils porté atteinte au concordat ?"

RÉPONSE.

Le concordat a toujours été observé par S. M. l'empereur et par ses ministres, et nous ne croyons pas que le pape puisse se plaindre d'aucune contraven-

tion essentielle. Il est vrai que, pendant son séjour à Paris, le pape remit à Sa Majesté des représentations sur un certain nombre des articles organiques ajoutés aux dispositions du concordat, et qu'il jugeait contraires au libre et entier exercice de la religion catholique ; mais plusieurs des articles dont se plaignait S. S. ne sont que des applications ou des conséquences des maximes ou des usages reçus dans l'église gallicane, dont ni l'empereur ni le clergé de France ne peuvent se départir.

Quelques autres, à la vérité, renferment des dispositions qui seraient très préjudiciables à l'église, s'ils étaient exécutés à la rigueur. On a tout lieu de croire qu'ils ont été ajoutés au concordat comme des réglemens de circonstances, comme des ménagemens jugés nécessaires pour aplanir la voie au rétablissement du culte catholique, et nous espérons de la justice et de la religion de S. M. qu'elle daignera les révoquer ou les modifier, de manière à dissiper les inquiétudes qu'ils ont fait naître.

C'est dans cette confiance que nous nous permettons de mettre sous les yeux de Sa Majesté les art. 1, 26 et 36 qui ont excité les plus fortes et les plus justes réclamations.

ART. Ier. " Aucune bulle, bref, rescrit, mandat, provision, signature servant " de provision, ni autres expéditions de la cour de Rome, même ne concernant " que les particuliers, ne pourront être reçus, publiés, imprimés ni aucune- " ment mis à exécution sans l'autorisation du gouvernement."

On aurait désiré que l'exception pour les brefs de la pénitencerie eût été prononcée. Cette exception, à la vérité, est de droit ; mais en vertu de cet art. 1er, elle pourrait être contestée. Les parlemens ne manquaient jamais de faire cette exception formelle, lorsqu'ils avaient à statuer sur les actes émanés de la cour de Rome.

ART. XXVI. " Les évêques ne pourront ordonner aucun ecclésiastique, s'il " ne justifie d'une propriété produisant au moins un revenu annuel de 300 " francs, et s'il n'a atteint l'âge de vingt-cinq ans, etc."

Les deux dispositions que renferme cet article sont très préjudiciables à la religion dans les circonstances actuelles, et tendent à lui enlever la plus grande partie des ministres indispensablement nécessaires à son culte et aux besoins des peuples.

1°. L'église de France n'offrant plus aux familles les espérances de fortune et d'avancement que présentait l'ancien clergé, la plupart des jeunes gens qui se consacrent au saint ministère appartiennent à la classe malaisée. Parmi les pères de famille en état d'assurer à leurs enfans un revenu annuel de 300 francs, ce qui suppose une propriété foncière de 10,000 francs au moins, il en est peu qui voulussent leur permettre d'embrasser un état qui impose des sacrifices et des devoirs pénibles, sans les compenser par aucun avantage temporel. La ressource que fournissait, avant la révolution, une multitude de titres de bénéfices très-modiques, admis par l'Eglise au défaut de titre patrimonial,

n'existe plus. Si jusqu'à présent Sa Majesté n'avait pas daigné déférer à nos demandes en faveur des jeunes clercs qui ne pouvaient constituer le titre prescrit par cet art. XXVI, la religion manquerait de ministres. Puisque cette loi exige des dispenses continuelles, ne conviendrait-il pas de la rapporter?

2o. Il résulte deux inconvéniens très graves de la disposition qui ne permet pas aux évêques d'ordonner aucun ecclésiastique avant l'âge de vingt-cinq ans. Le premier, c'est qu'il augmente considérablement la durée et les frais de l'éducation ecclésiastique. Le cours d'études nécessaire pour se préparer à la réception des ordres sacrés est, pour l'ordinaire, terminé avant cet âge, et l'intervalle qui s'écoule jusque-là expose les élèves, ou à perdre le goût et l'esprit de leur état, s'ils le passent dans le monde, ou à un surcroît de dépenses, s'ils le passent dans les séminaires. Le second inconvénient qui résulte de cet art. XXVI, c'est que les évêques, pressés par les besoins de leurs diocèses, se voient obligés de précipiter les ordinations sans pouvoir observer les intervalles ou interstices sagement prescrits par les canons entre les ordres du sous-diaconat et de la prêtrise. S. M. remédierait à ce double inconvénient, si elle permettait aux évêques de conférer les ordres à ceux qui ont atteint l'âge de vingt-deux ans, conformément à l'ancienne discipline. Il est de l'intérêt comme du devoir des évêques de n'admettre au sous-diaconat que ceux dont la vocation et la vertu leur paraissent éprouvées.

ART. XXXVI. " Les vicaires généraux des diocèses vacans continueront " leurs fonctions, même après la mort de l'évêque, jusqu'à remplacement."

Selon les principes du droit canonique, les vicaires généraux tiennent leurs pouvoirs de l'évêque; ils ne font avec lui qu'une seule et même personne: *una eademque persona.* Le droit de le représenter et les pouvoirs que ce droit établit expirent avec lui, bien entendu pourtant que, si l'évêque meurt hors de sa ville ou de son diocèse, les vicaires généraux administrent validement et légitimement jusqu'au moment où la mort de l'évêque est connue du chapitre de l'église cathédrale. Dès ce moment, le chapitre se trouve, de plein droit, investi de la juridiction épiscopale, et c'est à lui seul qu'il appartient de nommer des vicaires-généraux qui gouvernent pendant la vacance du siége. Ce principe est incontestable, et sans doute on n'a paru le méconnaître que parce qu'au moment où les lois organiques furent publiées, il n'y avait point encore de chapitres institués dans les églises cathédrales. Depuis leur institution, on leur a laissé le droit d'administrer les diocèses vacans par les vicaires-généraux qu'ils avaient nommés, en sorte que, dans le fait, cet art. XXXVI est en contradiction, non seulement avec le droit canonique, mais encore avec ce qui s'observe aujourd'hui.

Ces observations, que nous soumettons à la sagesse de Sa Majesté, ne nous empêchent pas de reconnaître et de déclarer, en réponse à la première question de cette seconde série, qu'il n'a été porté aucune atteinte essentielle au concordat, soit par S. M. l'empereur, soit par ses ministres.

DEUXIÈME QUESTION.

" L'état du clergé de France est-il, en général, amélioré ou empiré depuis que le concordat est en vigueur ?"

RÉPONSE.

Quand Sa Majesté se serait bornée à l'exécution rigoureuse du concordat, cette transaction mémorable, à laquelle nous devons la liberté et la publicité du culte *de la religion catholique, apostolique et romaine, qui est la religion de la grande majorité des citoyens français*, serait le plus grand bienfait que l'empereur eût pu accorder au clergé et aux peuples de son empire.

Mais Sa Majesté ne s'en est pas tenue aux obligations qu'elle s'était imposées par le concordat. Chaque année de son règne a été marquée par des concessions importantes, qui n'étaient point des conséquences nécessaires des engagemens qu'elle avait pris avec le souverain pontife, et qui n'ont pu être suggérées à Sa Majesté que par son respect pour la religion catholique et son amour pour ses peuples.

Il serait trop long de rapporter toutes ces concessions ; nous ne citerons que les principales.

Dotation des vicaires-généraux et des chapitres ; d'abord vingt-quatre mille, ensuite trente mille succursales pensionnées par l'Etat ; quatre cents bourses et huit cents demi-bourses fondées dans les divers diocèses en faveur des études ecclésiastiques ; édifices nationaux, ou sommes considérables accordées à un grand nombre d'évêques pour l'établissement de leur séminaire ; exemption provisoire de la conscription pour les étudians présentés par l'évêque, comme appelés à la prêtrise ; permission accordée aux ministres de la religion de porter en public l'habit de leur état ; invitation aux conseils-généraux des départemens de suppléer au traitement des évêques, des vicaires-généraux et des chapitres, et de pourvoir aux besoins du culte et de ses ministres ; décrets, tendans à restituer aux fabriques une partie des revenus qu'elles avaient perdus ; rétablissement des congrégations religieuses, vouées, par leur institut, à l'enseignement gratuit et au soulagement de la classe indigente ; décret qui donne à ces congrégations une auguste et puissante protectrice dans la personne de S. A. I. Madame Mère ; secours annuels qu'elles reçoivent du gouvernement, et espérance d'en recevoir de nouveaux ; une retraite honorable ouverte aux évêques par l'érection du chapitre de Saint-Denis, etc , etc. Tant de faveurs déjà reçues sont un gage de ce que nous pouvons attendre de l'attachement de Sa Majesté à la religion catholique, et prouve à toute l'Europe que, si, par le concordat, elle s'est engagée à rétablir dans la France la liberté et le publicité du culte de nos pères, elle a saisi depuis divers moyens et occasions de l'affermir, de le perpétuer, et de lui rendre de son antique splendeur autant que le permettent les circonstances.

Nous nous refuserions à l'évidence des faits, si nous ne déclarions pas que l'état du clergé de France est singulièrement amélioré depuis que le concordat est en vigueur : mais, après avoir offert à Sa Majesté l'hommage de notre vive reconnaissance, ne nous serait-il pas permis de déposer au pied de son trône les vœux qui nous restent à former pour un plus libre exercice de notre ministère ? Si Sa Majesté daignait le permettre, nous lui adresserions nos humbles remontrances sur divers objets que nous croyons intéresser la religion et la morale, et par conséquent le bien général de la société.

TROISIÈME QUESTION.

" Si le gouvernement français n'a point violé le concordat, le pape peut-il arbitrairement refuser l'institution aux archevêques et évêques nommés, et perdre la religion en France comme il l'a perdue en Allemagne, qui, depuis dix ans, est sans évêques ?"

RÉPONSE.

Le concordat est un contrat synallagmatique entre le chef de l'Etat et le chef de l'église, par lequel chacun d'eux s'oblige envers l'autre. C'est aussi un traité public qui intéresse essentiellement la nation française et l'église catholique. Par ce traité, chacune des augustes parties contractantes acquiert des droits et s'impose des obligations. Le concordat assure à Sa Majesté le droit de nommer aux archevêchés et évêchés, qu'exerçaient, avant elle, les rois de France, en vertu du concordat passé entre Léon X et François Ier. Il réserve au pape le droit d'accorder l'institution canonique aux archevêques et évêques nommés par Sa Majesté suivant les formes établies, par rapport à la France, avant le changement de gouvernement *(article IV du concordat.)*

Ainsi se concilient, se soutiennent et se forment mutuellement les droits du souverain qui ne peut être étranger aux choix des premiers pasteurs, à qui leur ministère donne une grande influence sur les peuples et les droits de l'église, de qui seule émane toute juridiction dans l'ordre spirituel.

Mais ce droit de donner l'institution canonique, réservé au pape par la discipline actuelle de l'église, ne doit pas être exercé arbitrairement. Indépendamment de la maxime générale et constante parmi nous, que le chef de l'église doit la gouverner selon les canons, c'est une des clauses expresses du concordat de 1516, que le pape est tenu d'accorder les bulles d'institution aux sujets nommés par le souverain, ou d'alléguer les motifs canoniques de son refus. Supposer que le pape pût refuser les bulles arbitrairement et sans cause, ce serait prétendre qu'il n'est pas lié par un traité qu'il a ratifié solennellement, et qu'il peut manquer à l'engagement sacré qu'il a pris envers l'empereur, envers la France, envers l'église entière, à qui le concordat assure la protection du souverain le plus puissant de l'univers.

Ces principes sont évidens : le pape sans doute ne les méconnaît pas, et ne

se croit pas autorisé à refuser les bulles d'institution arbitrairement et sans motifs. Sa Sainteté elle-même, dans une lettre adressée de Savone, le 28 août dernier, à S. Em. le cardinal Caprara, expose les motifs de son refus.

Dans une circonstance où l'église de France est en péril, des évêques consultés par l'empereur, qui en est le protecteur, s'écarteraient-ils du profond respect dont ils sont pénétrés pour la dignité suprême et pour la personne sacrée du chef de l'église universelle, en discutant ces motifs, et en mettant sous les yeux de l'empereur des réflexions qu'ils oseraient proposer à Sa Sainteté elle-même, s'ils étaient admis à l'honneur de conférer avec elle?

Les motifs allégués par le Saint-Père dans sa lettre citée se réduisent à trois chefs:

1° Le premier porte sur les innovations religieuses introduites en France depuis le concordat, contre lesquelles, dit le pape, nous avons si souvent et toujours inutilement réclamé.

Sa Sainteté n'entre dans aucuns détails sur les innovations dont elle se plaint. Pour nous, nous n'en connaissons aucune qui puisse être regardée comme une atteinte essentielle portée au concordat. Peut-être Sa Sainteté se reporte-t-elle aux représentations qu'elle adressa à l'empereur au commencement de 1805. Nous nous en référons à ce que nous avons dit en discutant la première question de la seconde série. On y a vu que la plupart des griefs énoncés dans ces représentations n'ont pour objet que des points de discipline, à l'égard desquels l'église gallicane conserve le droit de se gouverner par ses maximes et par ses usages, et qu'à l'égard des articles organiques moins favorables à la discipline ecclésiastique, l'empereur avait eu la condescendance de ne pas en presser l'exécution rigoureuse. Nous ajouterons que, depuis 1805, ces articles de discipline, que le pape présente aujourd'hui comme des innovations importantes et dangereuses, ont été constamment en vigueur, sans que, jusqu'à ces derniers temps, il s'en soit prévalu pour refuser des bulles aux évêques nommés par Sa Majesté.

2° Un second motif du refus des bulles allégué par le pape, dans sa lettre au cardinal Caprara, est fondé sur des événemens et des mesures politiques qui ne nous sont pas assez connus, et qu'il ne nous appartient pas de juger.

L'événement principal est le décret de 1809, portant réunion de l'Etat romain à l'empire français. Ce motif est-il canonique? est-il fondé sur les principes et sur l'esprit de la religion?

La religion nous apprend à ne pas confondre l'ordre spirituel et l'ordre temporel. La juridiction que le pape exerce, de droit divin, dans toute l'église, est purement spirituelle. C'est la seule que le prince des apôtres ait reçue de J. C., la seule qu'il ait pu transmettre à ses successeurs. La souveraineté temporelle n'est, pour les papes, qu'un accessoire étranger à leur ministère. La première a commencé avec l'église, et durera autant que l'église,

c'est-à-dire, autant que le monde. L'autre est d'institution humaine ; elle n'est point comprise dans les promesses que J. C. a faites à saint Pierre et à ses successeurs : elle peut leur être enlevée, comme elle leur a été donnée par les hommes et les événemens. C'est dans la puissance spirituelle que réside la véritable grandeur des souverains pontifes. Que le pape soit souverain, ou qu'il ne le soit pas, son autorité dans l'église universelle dont il est le chef, ses relations avec les églises particulières doivent être toujours les mêmes. Quelle que soit sa situation politique, il conserve tous les pouvoirs attachés au premier siége de la chrétienté ; mais ces pouvoirs, il ne les a reçus que pour l'avantage des fidèles et le gouvernement de l'église. Nous aimons à nous persuader que Sa Sainteté daignerait mettre un terme au refus qu'elle fait de les exercer, si elle était convaincue, comme nous qui voyons les choses de près, que ce refus ne peut être que très préjudiciable à l'église.

Si nous pouvions supposer que l'on regarde l'invasion de Rome comme un motif suffisant de refuser l'institution canonique aux évêques nouvellement nommés, les considérations suivantes résoudraient aisément la difficulté.

Le refus des bulles, ainsi motivé, ne saurait avoir quelque poids dans la discussion actuelle, qu'autant que l'on supposerait que cette invasion est une violation du concordat.

Le concordat n'a rien stipulé sur les intérêts politiques du saint siége. L'empereur n'y traite avec le pape que comme avec le chef de l'église. Tant que la juridiction spirituelle du pape sur l'église de France est reconnue et respectée, les liens qui attachent l'église de France à la chaire de Pierre, au centre de l'unité, ne sont point relâchés, et le concordat subsiste dans son intégrité.

Le concordat ne garantissait pas au pape la possession de l'Etat romain ; l'occupation de Rome n'est donc pas une infraction du concordat. C'est une affaire politique qui sort de l'ordre des choses réglées par le concordat, une affaire purement temporelle qui ne doit avoir aucune influence sur les affaires spirituelles, à moins qu'on ne veuille confondre ce que l'Evangile et toute la tradition des premiers siècles de l'église nous apprennent à séparer.

Dans sa lettre au cardinal Caprara, le pape reconnaît cette distinction entre le temporel et le spirituel ; mais il ajoute qu'il ne peut pas sacrifier la défense du patrimoine de l'église, sans manquer à ses devoirs et se rendre parjure.

Nous ne disons pas que le pape fût obligé de sacrifier la défense du patrimoine de l'église. En sa qualité de souverain temporel, il avait, comme tous les souverains, le droit incontestable de défendre ses possessions. Il pouvait, comme eux, employer à cet effet les moyens politiques que la Providence vait mis en son pouvoir, ou faire entendre ses réclamations ; mais son de-

voir ne consistait pas à les faire réussir : la loi de la nécessité l'aurait absous aux yeux de l'église et de la postérité.

Ajoutons que, dans la supposition même où l'occupation de Rome autoriserait le pape à déployer contre l'empereur l'exercice de la puissance spirituelle, le refus des bulles ne nous paraît pas une mesure adaptée au but que se proposerait Sa Sainteté.

En effet, qu'y a-t-il de commun entre les intérêts temporels du pape et les besoins spirituels de l'église de France? Si l'empereur exigeait des évêques nouvellement nommés quelque déclaration, quelque démarche contraire à la foi catholique ou à l'autorité du saint siége, le pape serait en droit de ne pas les admettre à sa communion et de leur refuser l'institution canonique ; mais il ne s'agit de rien de semblable. L'empereur a déclaré, de la manière la plus solennelle, qu'il ne voulait rien innover dans la religion ; et la demande faite en son nom des bulles d'institution prouve manifestement qu'il veut s'en tenir à l'exécution du concordat, et conserver au saint siége toute sa prérogative spirituelle. Le pape n'est donc pas autorisé à l'inexécution du concordat. Est-ce pour l'avantage particulier de l'empereur que le concordat a été conclu ? N'est-ce pas plutôt pour l'avantage de la religion catholique, menacée alors d'une extinction totale dans l'étendue de la république française ? Le chef de l'église voudrait-il jamais subordonner, sacrifier les intérêts de la religion et le salut des âmes à des intérêts temporels ?

Lorsque Rome fut prise d'assaut et saccagée par les troupes de Charles-Quint, qu'eût-on pensé de Clément VII, si, pour se venger de ce prince, il eût déclaré qu'il abandonnait toutes les églises de la monarchie autrichienne ? Pie VII, qui a si glorieusement concouru au rétablissement de la religion catholique, voudrait-il s'exposer à détruire son propre ouvrage ?

Si l'on nous opposait que le pape ayant révoqué, par son décret du 10 juin, tous les privilèges, grâces et indults apostoliques accordés par Sa Sainteté ou par ses prédécesseurs à toutes les personnes comprises dans la sentence d'excommunication, et qu'en conséquence l'empereur est déchu, au moins provisoirement, de tous les droits que lui attribue le concordat, il serait aisé de dissiper une pareille objection, en observant que la bulle ne fait aucune mention du concordat, et qu'en effet le concordat n'est ni un privilége, ni une faveur, ni un indult, mais un traité solennel dont la révocation ne peut se faire que par le consentement des parties dont il est l'ouvrage.

3° Le troisième motif du refus des bulles, allégué par le pape, est pris de sa situation actuelle. Nous ne pouvons pas mieux l'exposer qu'en transcrivant ce qu'il dit lui-même dans sa lettre à S. Em. le cardinal Caprara.

" Malgré un tel état de choses, Dieu sait si nous désirons ardemment de " donner aux églises de France vacantes leurs pasteurs, après les avoir com- " blées de tant d'autres témoignages de prédilection, et si nous désirons de " trouver un expédient pour le faire d'une manière convenable aux circons-

" tances, à notre ministère et à notre devoir ! Mais devons-nous agir dans " une affaire d'une si haute importance sans consulter nos conseillers-nés ? " Or, comment pourrions-nous les consulter, quand, séparé d'eux par la vio- " lence, on nous a ôté toute communication avec eux, et en outre, tous les " moyens nécessaires pour l'expédition de pareilles affaires, n'ayant pu " même, jusqu'à présent, obtenir d'avoir auprès de nous un seul de nos " secrétaires ?"

A ces dernières plaintes du pape, nous n'avons d'autre réponse à faire que de les mettre nous-mêmes sous les yeux de S. M., qui en sentira toute la force et toute la justice.

QUATRIÈME QUESTION.

" Le gouvernement français n'ayant point violé le concordat, si, de son côté, le pape refuse de l'exécuter, l'intention de Sa Majesté est de regarder ce concordat comme abrogé ; mais, dans ce cas, que convient-il de faire pour le bien de la religion ?"

RÉPONSE.

Si le pape persistait à se refuser à l'exécution du concordat, il est certain, rigoureusement parlant, que l'empereur ne serait plus tenu de l'observer, et qu'il pourrait le regarder comme abrogé.

Mais le concordat n'est pas une transaction purement personnelle entre l'empereur et le pape ; c'est un traité qui fait partie de notre droit public, puisqu'il renferme les principes fondamentaux et les règles du gouvernement de l'église gallicane ; et il importe d'en réclamer l'exécution, dans la supposition même où le souverain pontife persisterait à la refuser en ce qui le concerne.

Il est vrai que le concordat demeurera suspendu par le fait tant que le pape refusera des bulles aux évêques nommés par l'empereur ; mais en protestant contre ce refus illégal, en appelant, ou au pape mieux informé, ou à son successeur, l'empereur conservera tous les droits qui lui sont assurés par le concordat, et le temps amènera sans doute des moyens de le faire revivre et exécuter de part et d'autre.

Mais enfin, soit que le concordat soit regardé comme abrogé, soit qu'il demeure suspendu, on demande ce que, dans l'un ou l'autre cas, il convient de faire pour le bien de l'église ?

Puisque le ministère de la religion catholique ne peut exister sans l'épiscopat, la question proposée se réduit à demander quelles mesures on devrait prendre pour suppléer au défaut des bulles pontificales, et donner l'institution canonique aux évêques nommés par Sa Majesté.

Reconnaissons d'abord comme un principe établi dans l'Ecriture sainte, consacré par toute la tradition, expressément défini par le concile de Trente, et fondé sur la nature même des choses, que l'autorité et la juridiction des ministres de l'église ne peuvent émaner que de l'église elle-même. Tous leurs pouvoirs sont d'un ordre spirituel, et placés hors de la sphère de la puissance temporelle. C'est à l'église et à l'église seule, dans la personne des apôtres et des évêques leurs successeurs, que J. C. a confié le pouvoir d'enseigner, d'administrer les sacremens et de conduire les fidèles dans la voie du salut. Or, l'église ne pourrait ni enseigner ni gouverner, si elle n'avait pas le pouvoir et le droit exclusif de nommer et d'instituer ses docteurs et ses magistrats.

L'enseignement, l'administration des sacremens, la mission ou l'institution des ministres sont des points essentiels dans la constitution de l'église. L'église seule a le droit de prononcer sur le dogme et sur la morale ; elle seule doit régler les pratiques de son culte et prescrire les conditions nécessaires pour être admis aux sacremens ; elle seule peut conférer à ses ministres les pouvoirs d'ordre et de juridiction nécessaires pour valider ou pour légitimer l'exercice de leurs fonctions. L'église ne serait plus une société indépendante, catholique ou universelle, instituée pour tous les temps, pour tous les pays, propre à s'allier avec tous les gouvernemens, si elle n'était pas libre dans le choix de ses magistrats, ou si la mission et la juridiction de ses magistrats émanaient d'une puissance étrangère. " L'église catholique, dit " Bossuet, parle ainsi " au peuple chrétien : Vous êtes un peuple, un état et une so- " ciété ; mais Jésus-Christ, qui est votre roi, ne tient rien de vous, et son autorité " vient de plus haut. Vous n'avez naturellement pas plus de droit de lui donner " des ministres, que de l'instituer lui-même votre prince. Ainsi ses ministres, " qui sont vos pasteurs, viennent de plus haut, comme lui-même, et il faut " qu'ils viennent par un ordre qu'il ait établi. Le royaume de Jésus-Christ " n'est pas de ce monde, et la comparaison que vous pouvez faire entre ce " royaume et ceux de la terre est caduque. En un mot, la nature ne vous " donne rien qui ait rapport avec J. C. et son royaume, et vous n'avez aucun " droit que celui que vous trouverez dans les lois ou les coutumes immé- " moriales de votre société. Or, ces coutumes immémoriales, à commen- " cer par les temps apostoliques, sont que les pasteurs déjà établis établissent " les autres."

En effet, pendant trois siècles de persécutions, l'église a exercé, dans toute sa plénitude, le droit de nommer et d'instituer ses pasteurs, et la protection que lui ont accordée les princes chrétiens n'a pas dû le lui faire perdre. " Le " monde, dit Fénélon, en se soumettant à l'Eglise, n'a pas acquis le droit " de l'assujettir. Les princes, en devenant enfans de l'église, ne sont pas " devenus ses maîtres....L'église, sous les empereurs chrétiens, demeura " aussi libre qu'elle l'avait été sous les empereurs idolâtres et persécuteurs."

C'est donc un principe incontestable et fondamental, qu'à l'église seule il appartient de choisir ses pasteurs et ses magistrats, et de les investir des pouvoirs nécessaires pour exercer validement et légitimement les fonctions de leur ministère ; et puisqu'il s'agit ici particulièrement des évêques, qui ne peuvent administrer sans réunir le pouvoir de la juridiction au pouvoir de l'ordre, c'est à l'Eglise seule qu'il appartient de leur conférer cette juridiction qu'exigent nécessairement la plupart des fonctions de l'épiscopat.

Depuis les temps apostoliques jusqu'à nos jours, l'église n'a jamais reconnu d'évêques que ceux qu'elle avait institués ; mais la manière de conférer l'institution n'a pas toujours été la même. Sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, la discipline de l'église a subi des variations que demandait la diversité des circonstances.

Dans les premiers siècles de l'église, les évêques étaient nommés par les suffrages des évêques comprovinciaux, du clergé et du peuple de l'église qu'il fallait pourvoir, et l'élection était confirmée par le métropolitain, ou, s'il s'agissait du métropolitain, par le concile de la province. Dans la suite, les empereurs et les autres princes chrétiens eurent grande part à la nomination des évêques. Insensiblement le peuple et le clergé de la campagne cessèrent d'être appelés, et l'élection fut dévolue au chapitre de l'église cathédrale, mais toujours avec la nécessité du consentement du prince, et de la confirmation du métropolitain et du concile provincial. La désuétude de ces assemblées, les contestations fréquentes qui naissaient des élections, la difficulté de les terminer sur les lieux, l'avantage que trouvaient les princes à traiter immédiatement avec les papes, introduisirent l'usage de porter ces causes au saint siége, et peu à peu les souverains pontifes se virent en possession de confirmer le plus grand nombre des évêques.

Tel était l'état des choses lors du concile de Bâle, dont l'église de France adopta les décrets relatifs à la nomination et à la confirmation des évêques, dans la pragmatique-sanction publiée à Bourges en 1438. Les élections capitulaires y furent maintenues, et la confirmation ou l'institution laissée à qui de droit. Par le concordat passé en 1515 entre Léon X et François 1er, la nomination du roi fut substituée à l'élection du chapitre, et la confirmation ou l'institution canonique réservée au pape.

Au milieu de toutes ces variations introduites dans la discipline de l'église, relativement à l'institution des évêques, le principe de la nécessité d'une institution ecclésiastique est demeuré invariable. Ces divers changemens se sont toujours faits du consentement exprès ou tacite de l'église. C'est au nom de l'église et par son autorité, que les élections ont pris successivement différentes formes, que le droit de confirmer les évêques élus a passé des métropolitains et des conciles provinciaux aux souverains pontifes, et que les élections capitulaires ont été remplacées par la nomination du chef de l'Etat, en vertu des concordats faits avec Léon X et Pie VII ; et si jamais il devenait nécessaire

d'adopter un autre mode d'institution, il faudrait commencer par le faire approuver par l'église.

Nous disons plus : cette approbation serait encore indispensable, quand même on proposerait de revenir à l'une des méthodes adoptées dans les siècles précédens. Une loi abrogée n'est plus une loi, et ne peut en reprendre le caractère que de l'autorité qui l'a abrogée. L'église ne se gouvernerait plus elle-même, elle n'aurait plus le droit de faire des lois et des réglemens pour sa discipline intérieure, si quelque autre puissance pouvait la forcer à reprendre les lois et les réglemens qu'elle aurait abolis. C'était là un des vices capitaux de la constitution civile du clergé, décrétée par l'assemblée constituante. On ne voulait, disait-on, que ramener l'église de France à la discipline des premiers siècles, en rétablissant les élections ; mais outre que les élections décrétées par la constitution civile du clergé ne ressemblaient, en aucune manière, à celles des premiers siècles, l'assemblée constituante, qui n'avait que des pouvoirs politiques, était essentiellement incompétente pour rétablir, de sa seule autorité, et sans le concours et le consentement de l'église, un réglement de discipline que l'église avait aboli.

D'après ces principes, il est évident que, dans la supposition où, par la persévérance du refus des bulles, le concordat serait regardé comme suspendu ou comme abrogé, on ne serait pas autorisé à faire revivre la pragmatique-sanction, à moins que l'autorité ecclésiastique n'intervînt dans son rétablissement. Nous avons prouvé que cette entreprise serait irrégulière et infectée du plus grand de tous les vices, le défaut de pouvoirs. Nous pouvons ajouter qu'elle serait extrêmement dangereuse, et deviendrait la source de troubles semblables à ceux qu'a excités, dans toute la France, la constitution civile du clergé. On peut même assurer que la résistance des fidèles à toute nouvelle entreprise de la puissance séculière contre l'autorité de l'église serait encore plus vive et plus générale, parce qu'à la suite des contestations précédentes, la matière est plus éclaircie et les principes sont mieux connus. Des évêques institués au mépris des formes canoniques n'obtiendraient jamais la confiance du clergé et des peuples, et l'on verrait se renouveler, dans leurs diocèses, les scènes scandaleuses qui ont déshonoré le ministère du clergé constitutionnel.

Que conviendrait-il de faire pour le bien de la religion, si le pape persiste à refuser des bulles aux évêques nommés par l'empereur ?

Le conseil à qui Sa Majesté fait l'honneur de proposer cette importante question, n'a pas l'autorité nécessaire pour indiquer les mesures propres à remplacer l'intervention du pape dans la confirmation des évêques. Son avis, à cet égard, ne serait que celui d'un petit nombre de prélats, sans pouvoirs et sans caractère pour représenter, nous ne disons pas l'église universelle à qui cette question n'est point étrangère, mais même l'église gallicane qu'elle intéresse plus particulièrement. En conséquence, nous pensons que, dans une circonstance aussi délicate, où il est essentiel, et de ne point s'écarter des

principes consacrés par la religion, et de ne pas alarmer les consciences. Sa Majesté ne peut rien faire de plus sage et de plus conforme aux règles, que de convoquer un concile national, où le clergé de son empire examinerait la question qui nous est proposée, et indiquerait les moyens propres à prévenir les inconvéniens du refus des bulles pontificales. En 1688, à l'occasion d'un refus semblable fait par le pape Innocent XI aux évêques nommés par Louis XIV depuis 1682, le parlement de Paris, sur les conclusions du procureur-général du Harlay, rendit un arrêt portant que le roi serait supplié de convoquer les conciles provinciaux, ou même un concile national. Cet arrêt, dit d'Héricourt, est conforme à ce qui s'est pratiqué en France, en des occasions pareilles ; les exemples en sont rapportés dans les Preuves des libertés de l'église gallicane.

AVERTISSEMENT.

Lorsque cette dernière réponse du conseil ecclésiastique fut mise sous les yeux de l'empereur, il la regarda comme bonne, mais incomplète. Il manda M. Duvoisin, évêque de Nantes, lui dicta la note suivante, et lui donna l'ordre de la communiquer au conseil, pour qu'il y fût fait une réponse catégorique.

NOTE DICTÉE PAR L'EMPEREUR.

" L'empereur pensait que, le concordat tombant, la France rentrait de droit dans l'état qui existait avant le concordat. Les théologiens ou canonistes n'avaient plus qu'à reconnaître et à s'accorder pour savoir quel était cet état. Par la réponse des évêques, Sa Majesté voit que la question est autre, et partage cette opinion, c'est-à-dire que le concordat ayant abrogé la loi existante, elle ne peut plus être rétablie que par le pouvoir qui l'a abrogée. Mais Sa Majesté diffère des évêques, en ce qu'elle pense que l'église gallicane est suffisante. Et pour cela, je ne cherche pas si l'église gallicane est égale en autorité au pape, pas plus que si le pape est égal en autorité au concile général, le but étant de concilier et de marcher, et non de discuter.

" Mais je pars d'un autre principe, et je dis : L'église de France s'est révoltée contre le concordat de Léon X. Il a fallu tout le pouvoir du roi, et l'influence secrète (et étrangère aux canons) de la cour de Rome, pour l'obliger enfin à y adhérer. Ainsi, si je suis d'accord que l'autorité temporelle ne doit pas pouvoir rétablir de plein droit l'ancien droit, je crois que l'église de France, qui y est intéressée, serait suffisamment autorisée à discuter cette question, et à aviser aux moyens de l'institution canonique....Les faits ne me sont pas présens dans ce moment pour établir cette opinion....Je crois que l'on pourrait dire, comme suite nécessaire du droit qu'a l'église d établir sa législation,

que, si le concordat devenait nul par une raison quelconque, l'église aurait une lacune, si l'on ne pouvait pas rétablir de plein droit et *ipso facto* ce qui a pu exister.

" Il n'y aurait pas plus de raison d'établir ce qui a existé en 1500, que d'aller chercher ce qui a été fait en 900. Mais la législation de l'église se trouverait avoir une lacune, et cette lacune tenant à la transmission du pouvoir épiscopal, c'est-à-dire, à la source de la vie, il deviendrait indispensable de réunir un concile national, lequel pourrait en décider. En effet, si le concile national a eu...."

Ici finit la note dictée par l'empereur, ayant été interrompue par l'arrivée d'un des ministres qu'il avait mandé pour un travail particulier.

SUITE DE LA RÉPONSE DES ÉVÊQUES

A LA QUATRIÈME QUESTION DE LA SECONDE SÉRIE.

Cette quatrième question était ainsi posée: " Le gouvernement français " n'ayant point violé le concordat, si, d'un autre côté, le pape refuse de l'exé- " cuter, l'intention de Sa Majesté est de regarder le concordat comme abrogé ; " mais, dans ce cas, que convient-il de faire pour le bien de la religion ?"

Dans le mémoire que nous avons eu l'honneur de remettre à Sa Majesté, nous terminons notre réponse à cette importante question, en disant, que " Sa Majesté ne pouvait rien faire de plus sage et de plus conforme aux règles, " que de convoquer un concile national, où le clergé de son empire exa- " minerait la question qui nous est proposée, et indiquerait les moyens pro- " pres à prévenir les inconvéniens du refus des bulles pontificales."

Sa Majesté a jugé que cette réponse ne satisfaisait pas entièrement à la question, en ce qu'elle ne déterminait pas si le concile national avait en lui-même l'autorité nécessaire pour suppléer au défaut des bulles apostoliques, ou s'il faudrait encore recourir à une autorité supérieure à la sienne.

Nous n'avons pas cru devoir nous expliquer sur le degré d'autorité du concile national, parce que la question nous paraissait susceptible de difficultés, et qu'il ne nous appartient pas de prévenir et de préjuger la décision du concile. Nous persistons dans cette réserve, mais nous n'en sommes pas moins persuadés que la convocation d'un concile national est la seule voie canonique qui puisse nous conduire au but désiré, si les moyens de conciliation que la haute sagesse de Sa Majesté pourrait lui suggérer n'en prévenaient pas la nécessité. Voici, ce nous semble, quelle serait la marche que tiendrait le concile dans le cas où son intervention deviendrait indispensable.

1° Le concile commencerait par adresser au pape des remontrances respectueuses sur les obligations que le concordat impose à Sa Sainteté, sur les

suites terribles qu'entraînerait un refus plus long-temps prolongé, sur la nécessité où se trouveraient l'empereur et le clergé de pourvoir, par une autre voie, à la conservation de la religion et à la perpétuité de l'épiscopat. Il proposerait les moyens de conciliation que les circonstances pourraient indiquer, et nous sommes persuadés que ces démarches filiales ne seraient pas infructueuses auprès d'un pontife qui a donné à l'église gallicane des preuves si touchantes de sa sollicitude paternelle.

2° Si, contre notre attente, le pape se refusait aux prières et aux sollicitations du clergé de France assemblé, le concile examinerait la question que nous n'avons pas osé décider, savoir, s'il est compétent pour rétablir ou renouveler un mode d'institution canonique qui puisse remplacer le mode établi par le concordat. S'il se jugeait compétent, il arrêterait, sous le bon plaisir de S. M., un réglement de discipline sur cet objet, mais en déclarant que ce réglement n'est que provisoire, que l'église de France ne cessera point de demander l'observation du concordat, et qu'elle sera toujours prête à y revenir, aussitôt que le Pape ou ses successeurs consentiront à l'exécuter en ce qui les concerne.

3° Dans le cas où le concile national ne se jugerait pas compétent, il resterait le recours à un concile général, la seule autorité dans l'église qui soit au-dessus du pape ; mais il peut arriver que ce recours devienne impossible, soit parce que le pape refuserait de reconnaître le concile général, soit parce que des circonstances politiques ne permettraient pas de l'assembler. Alors la question proposée par Sa Majesté se présente de nouveau, et l'on demande encore ce qu'il conviendrait de faire pour le bien de la religion ?

4° Jusqu'à présent nous avons raisonné d'après les lois de la discipline ecclésiastique, et, dans l'état ordinaire des choses, il n'est jamais permis de s'en écarter. Mais un point de discipline établi pour le gouvernement et pour la conservation des églises particulières, cesse d'obliger, lorsqu'il est évident qu'on ne peut l'observer sans exposer une grande église aux plus grands dangers. Si le chef de l'église universelle paraît abandonner l'église de France, en refusant de concourir, comme il le doit, à l'institution de ses évêques, cette église si ancienne, qui occupe une place si considérable dans la catholicité, doit trouver en elle-même des moyens de se conserver et de se perpétuer ; elle est autorisée à recourir à l'ancien droit, lorsque, sans qu'il y ait eu faute de sa part l'exercice du droit nouveau est devenu impraticable à son égard.

5° En conséquence, nous pensons qu'après avoir protesté de son attachement inviolable au saint siége et à la personne du souverain pontife, après avoir réclamé l'observation de la discipline actuellement en vigueur, le concile pourrait déclarer qu'attendu l'impossibilité de recourir à un concile œcuménique, et vu le danger imminent dont l'église est menacée, l'institution donnée *conciliairement* par le métropolitain à l'égard de ses suffragans, ou par le plus ancien

des évêques de la province à l'égard du métropolitain, tiendra lieu des bulles pontificales, jusqu'à ce que le pape ou ses successeurs consentent à l'exécution du concordat.

Ce retour provisoire à une partie de l'ancien droit ecclésiastique serait justifié par la première de toutes les lois, la loi de la nécessité que notre S. P. le pape a lui-même reconnue, à laquelle il s'est soumis, lorsque, pour rétablir l'unité dans l'église de France, il s'est mis au-dessus de toutes les règles ordinaires, en supprimant, par un acte d'autorité sans exemple, toutes les anciennes églises de France pour en créer de nouvelles.

TROISIÈME SÉRIE.

QUESTION SUR LA POSITION ACTUELLE.

" La bulle d'excommunication du 10 juin 1809 étant contraire à la charité " chrétienne, ainsi qu'à l'indépendance et à l'honneur du trône, quel parti " prendre pour que, dans des temps de troubles et de calamités, les papes ne " se portent pas à de tels excès de pouvoir ?"

NOTE PRÉLIMINAIRE A LA RÉPONSE.

Le manuscrit de la réponse des évêques, que nous avons sous les yeux, est incomplet. Il n'en contient que le préambule et la conclusion. Nous avons eu recours à une autre copie, dont le dépositaire a bien voulu nous donner une communication; mais n'ayant trouvé aucun indice suffisant de son authenticité, et même de sa fidélité, nous n'avons pas cru devoir en faire usage pour remplir la grande lacune qu'offre notre exemplaire.

Nous nous bornerons à insérer ici un extrait de cette partie de la réponse des évêques, qui se trouve dans la copie qui nous a été communiquée, et dont nous ne sommes pas en état de garantir l'exactitude. Elle nous a paru se lier naturellement avec le préambule et la conclusion que nous publions, et indiquer assez clairement la filiation des idées.

RÉPONSE DES ÉVÊQUES.

Pour répondre à la question proposée par S. M., il nous a paru indispensable d'entrer dans un examen de la bulle qui en est l'objet; car si, d'un côté, le respect et l'obéissance que nous devons au souverain qui nous interroge nous obligent à lui répondre avec la franchise et la véracité de notre ministère, de l'autre, la vénération profonde et le dévoûment de tout évêque catholique à Sa Sainteté lui font un devoir non moins pressant de ne pas s'expliquer légèrement sur un acte émané d'elle, et dont les principes et les résultats sont d'une si haute importance.

Voici le précis de la bulle.

" Le pape commence par déclarer qu'il ne peut pas croire que des raisons " politiques, des mesures militaires, et son refus d'accéder à une partie des " demandes qui ont été faites par le gouvernement français, aient été les seuls " motifs de l'invasion de Rome et des provinces de l'Etat romain, qu'il at- " tribue aux vues les plus funestes à la religion.

" S. S rappelle ensuite son zèle et ses travaux pour le rétablissement du " culte en France ; mais continue le pape, à peine le concordat eut-il été pro- " mulgué, qu'il fut anéanti par la publication simultanée des articles orga- " niques, dont le S. P. porta ses plaintes au sacré collége, dans son allocution " du 24 mai 1802, où il les présenta comme subversifs de la liberté promise " à la religion catholique, et même quelques-uns comme indirectement con- " traires à la doctrine de l'Evangile.

" Le concordat italique ayant été violé de la même manière, ces deux " traités, loin d'avoir été salutaires à l'église, sont devenus pour elle de vrais " fléaux.

" Toutes les plaintes et les représentations du saint siége ont été éludées. " Les demandes que le gouvernement français ne cessa d'ajouter à ses pré- " tentions, mirent le pape dans l'alternative de trahir son ministère aposto- " lique, ou de s'exposer à une déclaration de guerre. Le S. P. prit alors la " résolution de ne pas livrer, même par un assentiment tacite, le domaine " temporel dont il était dépositaire, et de conserver l'indépendance nécessaire " au libre exercice de la puissance spirituelle.

" Le S. P. rappelle ensuite les persécutions par lesquelles on a tenté d'é- " branler sa constance.

" En regrettant de ne pouvoir apaiser l'orage par le sacrifice de sa propre " vie, et de se voir réduit à surmonter sa douceur naturelle pour faire usage " des armes spirituelles qui lui sont confiées, S. S. pense que l'invasion totale " de ses Etats l'oblige de lancer les anathèmes portés par les saints canons, " à l'exemple de ses prédécesseurs.

" La bulle déclare alors que tous les auteurs, fauteurs, conseillers et exé- " cuteurs de ces attentats ont encouru l'excommunication prononcée par " le droit canonique, surtout par le concile de Trente (session 22, chap. 11) ; " et, s'il en est besoin, le S. P. les excommunie et les anathématise de nou- " veau, sans nommer personne individuellement.

" S. S. défend d'attenter aux droits et prérogatives des personnes com- " prises dans cette censure, et termine son décret par les clauses du style."

D'après ce précis de la bulle du 10 juin 1809, l'attention se porte naturellement sur le mélange des motifs spirituels et temporels énoncés dans le préambule, et sur lesquels est fondée la sentence prononcée par le dispositif.

EXTRAIT.

Les propositions faites à S. S. de la part de l'empereur appartiennent, pour la plupart, à la haute politique. Parmi les réquisitions et marches militaires indiquées dans la bulle, on ne trouve aucune matière de spiritualité.

Les inculpations en matière de foi, énoncées dans la bulle, portent sur des intentions secrètes, sur lesquelles l'église s'abstient toujours de prononcer.

On ne peut pas raisonnablement attribuer des complots d'impiété au prince qui a replacé la religion catholique sur ses autels.

Les articles additionnels au concordat ne lui ont pas porté d'atteintes essentielles, et les plus affligeans pour l'église sont restés sans exécution. Il est permis d'espérer des modifications favorables.

Quoique le traitement des ministres inférieurs soit évidemment insuffisant, il n'en est pas moins vrai que l'empereur a fait pour le clergé, en général, bien plus qu'il n'avait promis par le concordat.

Dans les discussions politiques, et les guerres ou invasions qui s'ensuivent, de quelque côté que soient la justice ou les torts, les souverains temporels ne sont responsables qu'à celui-là seul qui donne et ôte les couronnes. Lorsque le pape Grégoire IX eut fait connaître à saint Louis qu'il avait excommunié l'empereur Frédéric, le saint roi répondit qu'il enverrait *des hommes probes* pour s'informer de quelle manière ce prince pensait sur la foi catholique, et que, s'il tenait une doctrine saine, il ne devait pas être molesté par l'excommunication. L'empereur répondit qu'il était chrétien, qu'il était catholique, et que sa croyance était pure sur tous les articles de la foi orthodoxe : *Se esse virum catholicum, christianum, sanè de omnibus orthodoxæ fidei articulis sentientem.* (Voir dans l'histoire les guerres, les schismes et les scandales qui furent la suite de tant de censures prodiguées pour des intérêts temporels ou d'un genre mixte.)

Le concile de Trente ne paraît pas applicable à l'espèce présente. Son décret, invoqué par la bulle, n'a point eu, et n'a pu avoir pour objet les différends entre les souverains, et les événemens qui en sont les résultats, lorsque la foi et la discipline essentielle de l'église n'y sont point compromises ; et dira-t-on que ces deux choses reposent essentiellement sur la souveraineté temporelle des papes ?

Lorsque, sous Louis XIV et Louis XV, Avignon fut occupé par les troupes françaises, les papes se sont abstenus de l'excommunication. Pie VI, qui s'est montré si justement sévère contre la constitution civile du clergé, parce qu'elle attaquait la discipline essentielle de l'église, n'a pas prononcé d'excommunication contre les spoliateurs de l'église gallicane. (Voir l'art. 13 du concordat de 1801.)

Exemples de la sage antiquité dans l'usage des censures.—L'église consi-

dérait que son ministère est tout entier *pour l'édification, et non pour la destruction.* Elle usait surtout d'une admirable circonspection, lorsqu'il s'agissait des rois et des empereurs, et même simplement de ceux qui avaient une grande influence sur les peuples. (Voir l'histoire des huit premiers siècles de l'église.)

Les bulles de Boniface VIII contre Philippe-le-Bel, de Jules II contre Louis XII, de Sixte-Quint contre Henri IV, n'ont jamais eu de force ni d'effet en France, parce que les évêques de France ont refusé de les reconnaître et de les publier. Par la même raison, la bulle *in Cœnâ Domini*, si long-temps et si solennellement publiée à Rome, a toujours été regardée parmi nous comme non avenue. Si la bulle du 10 juin dernier eût été adressée aux évêques de France, nous pensons qu'ils l'eussent déclarée contraire à la discipline de l'église gallicane, à l'autorité du souverain, et capable, contre l'intention du pape, de troubler la tranquillité publique.

FIN DE LA RÉPONSE DES EVÊQUES.

Nous avons montré, par les exemples de l'antiquité, que l'église a toujours évité de recourir à l'usage des censures envers les souverains, à cause des suites funestes qu'elles pouvaient avoir pour la religion. Heureusement nous n'avons aujourd'hui rien de semblable à redouter. Si nous sommes profondément affligés de l'interruption passagère de nos communications avec le souverain pontife, nous ne sommes point alarmés pour l'avenir. La déclaration publique et si souvent réitérée qu'a faite Sa Majesté, qu'elle ne romprait jamais le lien de l'unité, nous rassure. Nous savons que, si une force aveugle brise tout au gré de ses caprices et de ses passions, la force accompagnée de la sagesse connaît les bornes qu'elle doit respecter, et ne les dépasse jamais. La foi, la hiérarchie de l'église, tous les points essentiels de sa discipline ne recevront aucune atteinte. Les liens sacrés et indissolubles de la subordination catholique continueront à unir les brebis et les pasteurs au premier pasteur, au père commun de tous. Enfin, l'église gallicane, qui s'est distinguée dans tous les temps par la pureté de sa doctrine, par son zèle pour l'unité, par son attachement et son respect filial pour le successeur de saint Pierre et pour l'église de Rome, mère et maîtresse de toutes les églises, conservera précieusement ces sentimens, et sera toujours la première à les manifester.

Nous ne nous en écarterons pas en marchant sur les traces de nos prédécesseurs assemblés en 1510, avec les députés des chapitres et des universités du royaume. A leur exemple, et en empruntant, quoique dans une cause différente, le langage de nos pères assemblés à Chartres, en 1591, au sujet des lettres monitoriales du pape Grégoire XIV, " sans rien diminuer de " l'honneur et du respect dus à S. S., et après avoir conféré et mûrement dé-

" libéré sur le fait de la bulle, nous disons avoir reconnu, par l'autorité des " saints décrets, constitutions canoniques et exemples des saints pères, dont " l'antiquité est pleine, droits et libertés de l'église gallicane, desquelles nos " prédécesseurs évêques se sont toujours prévalus en pareilles entreprises, " à raison des inconvéniens infinis qui s'ensuivraient, au préjudice et à la " ruine de notre sainte religion :

" Que les censures et excommunications portées par ladite bulle sont nulles, " tant en la forme qu'en la matière, et qu'elles ne peuvent lier ni obliger " la conscience...., nous réservant de représenter et de faire entendre à " N. S. P. la justice de notre cause et saintes intentions, et rendre S. S. sa- " tisfaite, de laquelle nous devons nous promettre la même réponse que fit " le pape Alexandre, écrivant ces mots à l'archevêque de Ravenne : *Nous* " *porterons patiemment, quand vous n'obéirez pas à ce qui nous aura été, par* " *mauvaises impressions, suggéré et persuadé.*"

Cette déclaration est la réponse la plus précise que nous puissions faire à la question proposée par S. M. I., au sujet de la bulle du 10 juin 1809 ; car la déclaration authentique de la nullité de l'excommunication semble être le plus sûr moyen pour empêcher que les souverains pontifes ne se laissent aller aux fausses suggestions par lesquelles on tenterait de leur persuader d'en publier de semblables à l'avenir.

Que si la déclaration d'un petit nombre d'évêques n'était pas regardée comme suffisante, il resterait à la soumettre à l'examen d'une assemblée du clergé de France, ou même d'un concile national, pour y être renouvelée. Nous avons tout lieu de croire que cette assemblée, ou ce concile, après avoir établi les vrais principes, et déclaré quel est l'esprit de l'église dans l'application des censures à l'égard des souverains, et notamment des rois ou empereurs des Français, déclarerait la nullité et interjetterait appel au concile général, ou au pape mieux informé, tant de la bulle d'excommunication du 10 juin, que de toutes les bulles semblables qui pourraient être rendues par la suite. Ces formes d'appel sont depuis long-temps usitées en France. Elles l'ont toujours été dans l'église, quoique sous des noms différens, comme un recours légitime, dans certains cas extraordinaires, à l'autorité supérieure de l'église universelle ; et c'est ce qu'on peut voir développé par toute la suite de la tradition ecclésiastique, dans la défense de la déclaration du clergé de France, par le grand évêque de Meaux.

En prouvant que la bulle du 10 juin doit être regardée comme nulle et de nul effet, nous avons offert à Sa Majesté, contre ce décret et tout autre semblable qui pourrait émaner de la cour de Rome, une garantie suffisante ; et si, *dans des temps de troubles et de calamités, les papes se portaient à des excès de pouvoir aussi contraires à la charité chrétienne qu'à l'indépendance et à l'honneur du trône*, de pareils excès porteraient leur remède avec eux-mêmes, et les évêques de France en arrêteraient tout l'effet.

Mais l'ancienne et constante doctrine de l'église gallicane fournit une garantie encore plus solide, parce qu'elle soustrait les souverains, en ce qui concerne l'ordre politique et leurs droits temporels, non seulement à la juridiction du pape, mais encore à l'autorité de l'église elle-même.

Nous reconnaissons donc, et dans la circonstance présente, nous nous faisons un devoir de déclarer, avec la célèbre assemblée du clergé de 1682, " qu'à saint Pierre et à ses successeurs, vicaires de J. C., et à l'église, Dieu " a donné la puissance dans les choses spirituelles, et qui appartiennent au " salut; mais non dans les choses civiles et temporelles, le Seigneur ayant " dit: *Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu.* " C'est aussi le précepte de l'apôtre: *Que toute personne soit soumise aux* " *puissances supérieures; car il n'est aucune puissance qui ne vienne de Dieu.* " Les puissances qui existent, c'est Dieu qui les a ordonnées. C'est pourquoi " celui qui résiste à la puissance résiste à l'ordre que Dieu a établi. Donc " les rois et les princes, en ce qui concerne le temporel, ne sont soumis, par " l'institution divine, à aucune puissance ecclésiastique; ils ne peuvent être " déposés par l'autorité des clefs de l'église, ni directement, ni indirectement, " et leurs sujets ne peuvent être, ni dispensés de la foi et de l'obéissance " qu'ils leur doivent, ni déliés du serment de fidélité qu'ils leur ont prêté, " et qu'il faut s'attacher à cette doctrine comme nécessaire à la tranquillité " publique, comme non moins utile à l'église qu'à l'empire, comme entière- " ment conforme à la parole de Dieu, à la tradition des saints pères et aux " exemples des saints."

DEMANDES

ADRESSÉES A LA SECONDE COMMISSION,

AVEC SES RÉPONSES.

PREMIÈRE QUESTION.

" Toute communication entre le pape et les sujets de l'empereur étant in- " terrompue, quant à présent, à qui faut-il s'adresser pour obtenir les dis- " penses qu'accordait le saint siége?"

RÉPONSE DES ÉVÊQUES.

Honorés de la confiance du souverain qui nous réunit pour lui tracer, dans les circonstances actuelles, la marche la plus conforme aux conciles et aux

usages de l'église, nous ne consulterons, dans nos réponses, que notre amour pour la religion, notre zèle pour l'intérêt des peuples dont nous sommes les premiers pasteurs, et notre dévoûment à l'empereur.

La franchise et la sainte véracité de notre ministère ne nous permettent pas de déguiser la profonde douleur dont nous avons été pénétrés, en apprenant que toute communication entre le pape et les sujets de l'empereur venait d'être rompue.

Sujets fidèles et respectueux, nous oserons néanmoins dire à Sa Majesté que le saint siége étant le lien le plus fort, le lien nécessaire de l'unité ecclésiastique dont il est le centre, nous ne pouvons plus prévoir que des jours de deuil et d'affliction pour l'église, si les communications et les rapports demeurent long-temps suspendus entre les fidèles et le père commun que Dieu leur a donné dans la personne de N. S. P. le pape.

Nous la supplierons d'écouter avec bonté ce que proclamait, avant nous, l'illustre Marca, que, "selon notre sentiment et celui de tous les catholiques fran-" çais, le premier et le principal fondement de la liberté ecclésiastique est que " la primauté du siége apostolique obtienne toujours sa place."*

En tenant ce langage que nous ont transmis nos pères dans la foi, nous ne faisons que montrer de plus en plus notre attachement à la doctrine contenue dans la déclaration de 1682, et nous aimons à nous rassurer, au milieu de nos sollicitudes religieuses, sur la conservation des liens qui unissent la France au centre de l'unité catholique, par la promesse que Sa Majesté a daigné nous faire de maintenir cette déclaration dans son intégrité, tant pour ce qui concerne la primauté d'institution divine du saint siége apostolique, qu'à l'égard des règles canoniques suivant lesquelles elle doit être exercée.

Nous ne craindrons pas même de dire à Sa Majesté qu'en considérant attentivement les circonstances du temps présent, nous sommes portés à leur appliquer ce que le génie prévoyant de Bossuet lui faisait entrevoir dans un avenir éloigné. " La doctrine de la déclaration, disait ce grand évêque, relève " merveilleusement la dignité, la véritable autorité de l'église catholique et " des souverains pontifes....Et il peut venir un temps où les gens de bien la " croiront nécessaire pour eux-mêmes, pour l'église et pour le saint siége " apostolique."†

C'est ainsi, comme l'écrivaient à leurs collègues les évêques de l'assemblée de 1682, que, sans avoir outrepassé les bornes posées par nos pères, et énonçant modestement la doctrine des quatre articles comme un sentiment utile et vrai, " il arrivera que ces mêmes articles deviendront, par un heureux con-" cours, des canons invariables de l'église gallicane, que les fidèles recevront " avec respect." *Sic eveniet ut quos ad vos mittimus doctrinæ nostræ articuli,*

* De Concord., liv. I, ch. II, n°. 2.

† Déf. de la Décl., t. II, p. 407.

*fidelibus venerandi et nunquam intermorituri ecclesiæ gallicanæ canones evadant.**

Mais plus nous sommes persuadés de ces vérités, plus aussi nous sommes touchés de la résolution par laquelle Sa Majesté interrompt toute communication entre ses sujets et le pape. Nous répétons après saint Bernard, que Bossuet appelait l'*ange de la paix*, "qu'il n'y a rien de plus nécessaire en ce "temps que d'assembler les évêques." Et nous ajoutons, à l'exemple de ce saint abbé, dans la lettre respectueuse qu'il écrivait à un de nos rois, que, "s'il est sorti de l'autorité apostolique quelque chose dont Sa Majesté se "trouve offensée, ses fidèles sujets qui composeront cette assemblée travail-"leront à faire qu'elle soit adoucie ou révoquée, autant qu'il le faut pour "l'honneur et la dignité du trône."†

C'est dans le même esprit que, pour répondre directement à la première question qui nous est proposée par Sa Majesté, nous croyons devoir appliquer aux réserves dont le pape est en possession, ce que dit le savant P. Thomassin de l'exercice de quelques autres prérogatives du saint siége. "Cette réserve "n'a pas été la même dans tous les temps, et n'a pas eu la même extension "dans tous les lieux; et quoiqu'on ne puisse pas dire que ces pouvoirs, qui "n'ont éclaté qu'après plusieurs siècles, soient de droit divin, on ne peut "néanmoins nier qu'ils ne soient très convenables à la primauté du pape,"‡ que le grand évêque de Meaux, dans sa *Défense de la déclaration*, appelle *le principal exécuteur et interprète* des saints canons dans tout l'univers.

C'est principalement en vertu de ce titre vénérable de principal exécuteur et interprète des saints canons, que s'est formée une discipline universelle par laquelle la réserve de certaines dispenses a été partout attribuée au saint siége dans l'église d'Occident, et ces réserves, que de sages motifs ont fait établir, sont devenues un droit commun dont il n'est pas permis de s'écarter sans les raisons les plus graves. Telle est particulièrement la réserve des dispenses relatives à l'ordre et à la discipline générale du clergé, à l'âge requis pour l'épiscopat et les ordres majeurs, à la translation des évêques et autres du même genre.

D'autres réserves d'une moindre importance se sont introduites successivement, quoiqu'elles soient relatives aux besoins et à l'usage journalier des fidèles, telles que celles de certaines absolutions, dispenses de mariage; d'autres enfin qu'autorise l'indulgence de l'église, et que commande souvent une sorte de nécessité plus ou moins urgente.

Puisque ces réserves ne sont pas, de droit divin, attachées à la primauté du saint siége, il s'ensuit que les évêques dans leurs diocèses respectifs, et en

* Ep. Conventûs Eccl. Gall. ad. univers. Eccl. Gall. Præsules, 1682.

† Ep. S. Bern. ad. Lud. Reg. Francorum, CCLV.

‡ Anc. et Nouv. Disc. de l'Egl., tom. I, liv. I, ch. VI.

vertu de la juridiction épiscopale, ont inhérent en eux le pouvoir d'accorder aux fidèles les dispenses et absolutions qui s'y rapportent; c'est encore ce qu'établit le P. Thomassin, en nommant inaliénable la juridiction qui appartient aux évêques pour la concession de ces sortes de dispenses ou absolutions : *Incerta et concreta quodammodo episcopali jurisdictioni.**

Ce pouvoir est une suite de celui que l'apôtre saint Paul déclare qu'ils ont reçu du Saint-Esprit, de gouverner l'église de Dieu, et par conséquent de subvenir aux besoins spirituels des fidèles confiés à leur sollicitude pastorale. Ils l'ont exercé pendant les premiers siècles, soit dans les conciles, soit hors des conciles, et nous ne connaissons pas un seul règlement de l'église universelle, pas un seul canon des conciles généraux, pas même un seul décret émané du saint siége, qui les en ait privés.

Ce furent souvent les évêques eux-mêmes qui favorisèrent le recours à Rome, en y renvoyant les absolutions et les dispenses plus considérables, soit qu'il leur fût plus difficile qu'au saint siége de résister aux hommes puissans qui les sollicitaient, soit qu'ils craignissent que la discipline ne fût énervée et la loi même abrogée par la multitude des dispenses, soit qu'ils regardassent le recours au pape comme le seul moyen d'établir ou de conserver une sorte d'uniformité dans cette partie de la discipline de l'église; soit enfin qu'ayant, de jour à autre, plus de communication avec les papes, ils ne pussent s'empêcher d'honorer la prééminence du siége apostolique par cette réserve des affaires les plus importantes. On peut voir, siècle par siècle, la progression de ces changemens et de leurs causes dans l'auteur, déjà cité, de l'*Ancienne et Nouvelle Discipline de l'Eglise.*†

Ce serait vouloir démentir l'histoire que de ne pas avouer qu'une partie de ces changemens est due aux fausses idées de quelques ultramontains sur la nature et sur les droits de l'épiscopat. Ils ont dit que des évêques particuliers n'avaient pas l'autorité de dispenser des lois de l'église universelle; et ce langage serait juste, s'il signifiait seulement que des évêques particuliers ne peuvent pas abolir, même dans leur diocèse, une loi reçue dans toute l'église ou que leur territoire étant circonscrit pour l'exercice ordinaire de la juridiction, la leur ne s'étend pas, comme celle du pape, dans l'église universelle. Mais ce langage, pris dans sa généralité, est évidemment faux, puisque les évêques ont toujours accordé, quand le plus grand bien de la religion et des fidèles le voulait ainsi, les dispenses de plusieurs lois ou canons de l'église universelle, du jeûne, de l'abstinence, de certains vœux, de certains empêchemens de mariage.

Les mêmes ultramontains n'ont pas craint d'ajouter que les évêques

* Disc. de l'Egl., tom. II, liv. III, ch. XXVII.

† Tom. II, liv. III, ch. XXVII.

institués par J. C., successeurs des apôtres, revêtus de la plénitude du sacerdoce, n'étaient que de simples délégués ou vicaires du pape, et qu'ainsi l'exercice de leurs pouvoirs était absolument subordonné à la volonté du pape. Il suffit d'avoir exposé, et il n'est pas besoin de réfuter de tels principes, que le saint siége lui-même n'a jamais avoués, et qu'on ne peut établir qu'à l'aide de contradictions évidentes ou de paradoxes insoutenables.

Le pouvoir radical des évêques pour la concession des dispenses est donc à l'abri de toute attaque, et la possession exclusive, plus ou moins longue, plus ou moins générale du saint siége, ne repose sur aucune loi positive, sur aucun canon de l'église qui en ait dépouillé les évêques particuliers.

C'est dans un concile provincial de Tours, tenu en 1583, que se trouve le premier réglement ecclésiastique à ce sujet. Il interdit aux évêques de la métropole de Tours les dispenses de consanguinité et d'affinité, même au quatrième degré, et le concile provincial de Toulouse, tenu sept ans après, semble aussi supposer que le droit de les accorder appartient privativement au pape.

Mais ces deux conciles particuliers sont les seuls qui renferment de semblables dispositions. Les autres conciles provinciaux tenus en France, depuis le milieu du seizième et pendant le cours du dix-septième siècle, à Aix, à Bourges, à Bordeaux, à Cambrai, à Narbonne, à Reims ; l'assemblée de Melun, qui s'est occupée, comme eux, des empêchemens de mariage et des dispenses dont ils étaient susceptibles, se sont bien gardés de toucher au droit imprescriptible des évêques, pour augmenter, en limitant son exercice, les prérogatives du saint siége.

Il y a plus : quoique l'interdiction faite aux évêques de la province de Tours, par le réglement de 1583, soit bien précise et sans exception, il est de fait que plusieurs évêques de cette métropole, notamment ceux de Nantes, de Rennes, d'Angers et du Mans, accordent les dispenses de mariage dans plusieurs degrés que le réglement du concile leur interdit expressément ; ce qui prouve le peu d'autorité qu'il conserve, sous ce rapport, même dans la province où il a été porté.

Quoi qu'il en soit de ces réglemens, qui n'ont par eux-mêmes qu'une autorité très circonscrite, on peut leur appliquer, ainsi qu'à l'espèce de prescription sur laquelle est fondée, dans nos diocèses, la réserve de certaines dispenses ou absolutions, ce que disait Yves de Chartres dans une affaire bien autrement importante pour l'église : " Des usages ou des règles qui ne " sont pas fondés sur la loi éternelle, et auxquels l'honneur et l'avantage de " l'église ont donné naissance, peuvent être abandonnés, pour un temps, " par des motifs aussi saints que ceux qui les firent établir ; et alors cet " abandon n'est pas une prévarication dangereuse contre la règle, mais bien " plutôt une dispensation louable et salutaire." *Cùm ea quæ æternâ lege*

*sancita non sunt, sed pro honestate et utilitate ecclesiæ instituta vel prohibita, pro eâdem occasione ad tempus remittuntur pro quâ inventa sunt, non est institutionum damnosa prævaricatio, sed laudabilis et saluberrima dispensatio.**

Cela est surtout vrai quand il s'agit du renoncement passager à une réserve qui n'est fondée sur aucune loi divine ou même ecclésiastique, et du retour temporaire à l'exercice d'un droit inaliénable de sa nature, tel que celui qui est inhérent au caractère épiscopal, d'accorder les dispenses que l'usage réservait au saint siége; et lorsque de puissans motifs d'utilité publique, du bien de la religion et des besoins spirituels des fidèles, déterminent les évêques à reprendre, pour un temps, l'exercice du droit suspendu par la réserve, alors, loin de pouvoir être accusés *d'une prévarication dangereuse contre la règle*, leur conduite à cet égard est, selon Yves de Chartres, *une dispensation louable et salutaire*, que leur prescrivent le bon gouvernement et les besoins de leurs diocèses.

Depuis long-temps, l'église gallicane a su mettre ces maximes en pratique. Au quinzième siècle, un schisme déplorable affligeait l'église, et la difficulté de reconnaître quel était le pape légitime équivalait à une sorte d'impossibilité de recourir à lui, afin d'en obtenir les absolutions ou dispenses dont les fidèles pouvaient avoir besoin. Alors fut convoquée l'assemblée du clergé, qu'on regardait *en ces rencontres*, dit le savant et religieux P. Berthier, *comme le souverain tribunal ecclésiastique de la nation.* Les évêques réunis en 1408, avec les députés des chapitres et des universités, dans la Sainte-Chapelle de Paris, firent, au mois d'octobre, le fameux réglement connu sous le titre d'*Advisamenta Ecclesiæ gallicanæ.* Le second article règle que les absolutions communément réservées au pape, les dispenses de mariage et d'irrégularités, seront données, *si cela se peut*, par le pénitencier de l'église romaine, sinon *par l'ordinaire*, ou, en certains cas, par le concile de la province.†

Une résolution semblable fut prise par le concile de l'église gallicane, assemblée en 1510 à Tours, sous Louis XII. On y statua (art. IV) que les prélats et sujets du roi se conformeraient à l'ancien droit commun. *Conclusum est per concilium servandum esse jus commune antiquum.*

Venant à nos temps modernes, nous voyons un pape aussi savant que zélé pour le maintien de la discipline de l'église, regarder la difficulté de recourir au saint siége comme un motif de s'écarter de la sage réserve qui attribuait au pape les absolutions et dispenses dont il s'agit. *Ultrò concedimus episcopis*, dit Benoît XIV, *relaxandi facultatem, modò facilè adiri non possit prima sedes.* Or, si ce grand pape accordait volontiers aux évêques la faculté de dispenser, lorsqu'il prévoyait qu'il ne serait pas facile de recourir au saint siége, à plus

* Ivo Carnot. Epistola 238.

† Hist. de l'Egl. gal., tom. XV, p. 266 et suiv.

forte raison croyait-il que, si des circonstances impérieuses ne permettent pas d'y recourir, les évêques doivent user provisoirement de la faculté de dispenser, dont l'usage ne peut jamais rester suspendu dans l'église. La raison en est, comme le dit fort bien l'auteur du *Traité des Dispenses*, que la réserve " doit cesser quand le vrai bien des fidèles l'exige ; et il n'y aurait ni prudence " ni sagesse à vouloir qu'elle subsistât dans des occasions où elle ne pourrait " subsister sans être préjudiciable à ceux pour l'avantage desquels on peut " assurer qu'elle a été et qu'elle a dû être établie.*"

La réserve des dispenses est odieuse, dit encore le même théologien, *parce qu'elle déroge au droit des évêques ;* et dans son *Traité du Mariage*, il prouve que cette réserve, qui n'a pu s'établir que pour le bien de l'église, lui deviendrait souvent préjudiciable, si elle ne cessait pas lorsqu'il est impossible ou même simplement incommode de recourir au siége apostolique : *Eò quòd ad apostolicam sedem, vel nullatenùs, vel opportunè recurri non possit.*†

A ces autorités il serait facile de joindre celles de M. d'Argentré, évêque de Tulle, dans son *Explication des Sept Sacremens ;* de Pontas ; du docteur Bailly, auteur d'une *Théologie dogmatique et morale à l'usage des séminaires ;* des Conférences de Paris et d'Angers. Le docteur Ducasse lui-même, qui a plaidé avec tant de zèle en faveur du droit exclusif qu'il attribue au pape d'accorder les dispenses de mariage, avoue que la réserve cesse en certains cas, notamment dans celui de la difficulté du recours, parce que, dit-il, " la réservation " qui est faite au pape et la puissance que Jésus-Christ lui a donnée, est pour " édifier et non pour détruire.‡"

En un mot, tous les théologiens et canonistes qui jouissent de quelque estime en-deçà comme au-delà des monts, s'accordent à penser que, si le recours au saint siége devient impossible, dangereux ou même simplement difficile, la réserve est suspendue pour tout le temps que durent l'impossibilité, la difficulté ou le danger de ce recours.

Ainsi nous répondrons à la première question que Sa Majesté nous a fait l'honneur de nous proposer, en disant : Lorsque des circonstances malheureuses interrompent, pour un temps, la communication entre le pape et les sujets de l'empereur, *c'est aux évêques diocésains que les fidèles doivent s'adresser, afin d'obtenir les dispenses qu'accordait le saint siége.*

Mais cette réponse qu'il a fallu généraliser, parce que la question nous était proposée en termes généraux, a besoin elle-même d'une explication dont nous avons indiqué le principe, en distinguant deux sortes de dispenses : les unes relatives à l'administration générale de l'église et à sa discipline intérieure, les autres qui ont pour objet les besoins journaliers des fidèles. C'est

* Tr. des Disp., liv. I, ch. II.

† De Matrim., p. 340.

‡ Tr. de la Jurid. eccl. tom. I, ch. X. § 4.

uniquement à ces dernières que doit se rapporter la réponse que nous venons de faire à Sa Majesté ; car il y aurait trop d'inconvénient à laisser à la volonté particulière de chaque évêque l'exercice du droit de disposer des lois que l'église a portées pour le bon ordre et l'uniformité de son gouvernement.

SECONDE QUESTION.

La seconde question que Sa Majesté nous fait l'honneur de nous proposer est celle-ci :

" Quand le pape refuse persévéramment d'accorder des bulles aux évêques " nommés par l'empereur pour remplir les siéges vacans, quel est le moyen " légitime de leur donner l'institution canonique ?"

Pour répondre à cette importante question, nous croyons devoir rappeler celle qui nous fut proposée l'année dernière en ces termes :

" Le gouvernement français n'ayant point violé le concordat, si, d'un autre côté, le pape refuse de l'exécuter, l'intention de Sa Majesté est de regarder le concordat comme abrogé ; mais, dans ce cas, que convient-il de faire pour le bien de la religion ?"

Après une exposition succinte de la doctrine catholique, concernant la juridiction de l'église, nous terminions notre réponse en observant que le conseil n'avait pas l'autorité nécessaire pour indiquer les mesures propres à remplacer l'intervention du pape dans la confirmation des évêques ; que son avis, à cet égard, ne serait que celui d'un très petit nombre de prélats, sans pouvoir, sans caractère pour représenter l'église de France. En conséquence, disions-nous, nous pensons que, dans une circonstance aussi délicate, où il est essentiel de ne point s'écarter des principes consacrés par la religion, de ne pas alarmer les consciences, Sa Majesté ne peut rien faire de plus sage et de plus conforme aux règles, que de convoquer un concile national, où le clergé de son empire examinerait la question qui nous est proposée, et indiquerait les moyens propres à prévenir les inconvéniens de refus des bulles pontificales.

En 1688, à l'occasion d'un refus semblable, fait par le pape Innocent XI aux évêques nommés par Louis XIV depuis 1681, le parlement de Paris, sur les conclusions du procureur-général Talon, rendit un arrêt portant que le roi serait supplié de convoquer les conciles provinciaux et même un concile national. Cet arrêt, dit d'Héricourt, est conforme à ce qui s'est pratiqué en France en des occasions pareilles. Les exemples en sont rapportés dans les *Preuves des libertés de l'Eglise gallicane.*

Sa Majesté jugea et nous fit dire que cette réponse ne satisfaisait pas entièrement à la question, en ce qu'elle ne déterminait pas si le concile national avait en lui-même l'autorité nécessaire pour suppléer au défaut des bulles apostoliques, ou s'il faudrait encore recourir à une autorité supérieure à la sienne.

Sans vouloir prévenir ni préjuger la décision du concile appelé à prononcer sur une matière d'un aussi grand intérêt, le conseil indique la marche qu'il

pourrait suivre, et conclut son opinion par ces réflexions que nous allons transcrire, parce qu'elles renferment le principe de la réponse à la question qui nous est proposée aujourd'hui.

" Jusqu'à présent, nous avons raisonné d'après les lois de la discipline " ecclésiastique, et dans l'état ordinaire des choses, il n'est jamais permis de " s'en écarter. Mais un point de discipline, établi pour le gouvernement et " la conservation des églises particulières, cesse d'obliger lorsqu'il est évident " qu'on ne peut l'observer sans exposer une grande église aux plus grands " dangers. Si le chef de l'église universelle paraît abandonner l'église de " France à elle-même, en refusant de concourir, comme il le doit, à l'insti- " tution de ses évêques, cette église si ancienne, et qui occupe une place si " considérable dans la catholicité, doit trouver en elle-même des moyens de se " conserver et de se perpétuer. Elle est autorisée à recourir à l'ancien droit, " lorsque, sans qu'il y ait eu faute de sa part, l'exercice du droit nouveau est " devenu impraticable à son égard.

" En conséquence, nous pensons qu'après avoir protesté de son attache- " ment inviolable au saint siége et à la personne du souverain pontife, après " avoir réclamé l'observation de la discipline actuellement en vigueur, le " concile pourrait déclarer qu'attendu l'extrême difficulté, ou l'impossibilité " de recourir à un concile œcuménique, vu le danger imminent dont l'église " de France est menacée, l'institution donnée *conciliérement* par le métropo- " litain, à l'égard de ses suffragans, et par le plus ancien évêque de la pro- " vince à l'égard du métropolitain, tiendra lieu des bulles pontificales, jus- " qu'à ce que le pape ou ses successeurs consentent à l'exécution du con- " cordat.

" Ce retour provisoire à une partie de l'ancien droit ecclésiastique serait " justifié par la première de toutes les lois, la loi de la nécessité que notre " saint père le pape lui-même a reconnue, à laquelle il s'est soumis, lorsque, " pour rétablir l'unité dans l'église de France, il s'est mis au-dessus de " toutes les règles ordinaires, en supprimant, par un acte d'autorité sans " exemple, toutes les anciennes églises de France, pour en créer de " nouvelles."

Telle est l'opinion que nous avions l'honneur d'exposer à Sa Majesté au mois de janvier 1810.

Depuis ce temps, le pape a continué de refuser des bulles, sans alléguer aucune raison canonique de son refus ; il ne s'est point rendu aux instances et respectueuses prières que lui ont adressées, au nom de toute l'église de France, les évêques qui se rencontraient à Paris, il y a près d'un an. Le nombre des diocèses qui n'ont point de premier pasteur augmente chaque année d'une manière effrayante, et bientôt l'épiscopat s'éteindrait en France, si l'on ne trouvait pas quelque moyen canonique de remédier à l'inexécution du concordat, et au refus persévérant des bulles apostoliques.

Louis XIV éprouva la même difficulté de la part des papes Innocent XI et

Alexandre VIII. Tant que dura la mésintelligence entre les deux cours, c'est-à-dire depuis 1681 jusqu'en 1693, les évêques nommés par le roi gouvernèrent leurs diocèses en vertu des pouvoirs qu'ils recevaient du chapitre de l'église vacante. Nous en avons la preuve pour quelques-uns; et notamment pour le célèbre Fléchier, nommé successivement à Lavaur et à Nîmes, et nous sommes fondés à présumer qu'il en a été de même des autres, sur lesquels il ne nous reste pas de renseignemens positifs.

Cette mesure, conseillée, à ce que l'on croit, par l'oracle de l'église gallicane, par l'immortel Bossuet, et parfaitement conforme aux principes de la hiérarchie, supposait les droits assurés au pape par le concordat, et tendait même à les conserver; et quoique les droits de la nomination royale parussent compromis par cette espèce d'accommodement, Louis XIV voulut bien y condescendre. Les papes Innocent XI et Alexandre VIII ne s'y opposèrent pas, et Innocent XII l'approuva tacitement, en accordant les bulles aux évêques nommés, sans leur faire un crime de la part qu'ils avaient eue dans l'administration de leurs diocèses.

C'est un principe reconnu dans toute l'église, et consacré par le concile de Trente (session 24, chap. 16,) qu'à l'instant même de la mort d'un évêque, la juridiction épiscopale passe de plein droit au chapitre cathédral; et dans l'église de France, c'est un usage immémorial que les chapitres confèrent les pouvoirs dont ils sont dépositaires, pendant la vacance du siége, à l'ecclésiastique nommé par le souverain à l'évêché vacant. S'il existe pour l'Italie, ou pour quelques autres pays, une loi, ou un usage contraire, cette loi, cet usage ne sont d'aucune autorité dans l'église de France, qui est toujours maintenue dans la possession de se gouverner selon son ancienne discipline.

C'est pour l'église de France, dans les circonstances actuelles, une précieuse ressource que le pouvoir donné aux évêques nommés d'exercer canoniquement, dans leurs diocèses, la juridiction épiscopale. Pourquoi faut-il que le pape ait tenté de les dépouiller d'un droit si légitime, et qui ne peut tourner qu'à l'avantage des fidèles?

Dans ses brefs aux chapitres de Florence, de Paris et d'Asti, le pape déclare, en principe général, que les chapitres des églises vacantes ne peuvent déléguer leurs pouvoirs aux évêques nommés par l'empereur, et il défend à ceux-ci d'accepter les pouvoirs qui leur seraient offerts, et de s'immiscer dans le gouvernement de leur église.

Nous savons bien que les brefs, qui ne sont reçus nulle part, ne prévaudront jamais contre notre antique discipline. Nous n'y voyons qu'une triste preuve des préventions inspirées au pape par des hommes peu instruits de nos usages, et de la situation de l'église de France. Ce vertueux pontife, qui a donné à cette église des preuves si marquées de son affection paternelle, se serait empressé d'accueillir toutes les mesures de conciliation, s'il n'eût pas été trompé par des rapports infidèles.

C'est dans cet état de choses qu'après nous avoir déclaré *qu'elle ne veut*

plus faire dépendre l'existence de l'épiscopat en France, de l'institution canonique du pape, qui serait ainsi le maître de l'épiscopat, Sa Majesté nous demande quelles sont les mesures à prendre *pour que les évêques aient le caractère requis pour exercer leur juridiction épiscopale. Sa Majesté s'en rapporte à nous pour lui faire connaître ce qui convient le mieux.*

Nous nous montrerons dignes de la confiance dont Sa Majesté nous honore, par une exposition franche et loyale des vues que nous suggéreront notre dévoûment à sa personne et notre zèle pour la religion. Ces deux sentimens se prêtent une force mutuelle : évêques et Français, nous ne séparerons jamais les intérêts de l'église de ceux de l'Etat.

En déclarant que désormais l'existence de l'épiscopat en France ne dépendra plus de l'institution canonique du pape, Sa Majesté abroge le concordat passé entre Léon X et François 1er, et renouvelé entre Sa Majesté et notre saint père le pape.

Ce concordat, en effet, donne au pape un avantage trop marqué sur nos monarques. Par une des clauses du concordat, le prince perd le droit de nommer, si, dans un temps fixé, il ne présente pas au pape un sujet capable. Pour qu'il y eût égalité de droits entre les augustes parties contractantes, il eût fallu que, de son côté, le pape se fût obligé de donner l'institution ou de produire un motif canonique de refus dans un temps déterminé, faute de quoi le droit d'instituer serait dévolu, par ce seul fait, au concile de la province où serait situé l'évêché vacant.

Au moyen de cette clause ajoutée au concordat, il ne serait plus au pouvoir des papes de prolonger à leur gré la vacance des siéges. *Les papes ne seraient plus les maîtres de l'épiscopat.* Nous conserverions tous les avantages du concordat, sans inconvéniens et sans danger.

Et puisque Sa Majesté nous permet de lui exposer ce qui nous paraît convenir le mieux pour assurer, dans tous les temps, le plein exercice de la juridiction épiscopale, nous oserons lui dire que, de toutes les mesures possibles, le concordat ainsi modifié est la plus simple, la plus conforme aux principes, la plus propre à railler tous les esprits et à rassurer les consciences timorées.

Le changement que nous proposons dans le concordat est trop essentiel pour ne pas demander le consentement des deux parties contractantes. L'empereur est en droit de l'exiger, pour que ses nominations ne soient plus éludées par des refus, ou par des délais arbitraires. Le pape doit y consentir, pour donner à l'empereur une garantie contre des abus qui se sont reproduits si souvent. Nous présumons de la justice et de la sagesse du saint père qu'il ne se refusera pas à une proposition si raisonnable ; mais s'il n'y accédait pas, son refus justifierait, aux yeux de toute l'église, l'entière abolition du concordat, et le recours à un autre moyen de conférer l'institution canonique.

Nous ne devons pas le dissimuler à Sa Majesté, dans une affaire de cet na-

ture, où le succès dépend uniquement de la persuasion, il s'agit moins de savoir ce que permet la rigueur des principes, que de consulter et de ménager l'opinion publique. Quelque juste que fût, d'après la conduite du pape, l'entière abolition du concordat, quelque légitime que pût être le rétablissement de la sanction pragmatique, ou tout autre moyen d'institution canonique, nous ne croyons pas qu'on doive les proposer sans y avoir préparé les esprits, sans avoir convaincu les fidèles qu'il ne reste pas d'autre ressource pour donner des évêques à l'église de France, et que ce n'est qu'après avoir épuisé tous les moyens de conciliation, que l'on se permet un changement si important dans la discipline de l'église.

Une autre considération n'échappera pas à la sagesse de Sa Majesté. On n'a pas oublié les troubles excités dans toute la France à l'occasion de la constitution civile du clergé; l'empereur, qui seul a pu les apaiser, ne voudra pas que de nouvelles dissensions, qu'un nouveau schisme viennent les ressusciter. Il ne faut donc pas que les fidèles tiennent pour suspecte la mission des évêques institués selon les formes nouvelles; il ne faut pas que la malveillance puisse emprunter de la religion mal entendue un prétexte pour former un parti dans l'Etat.

Sous un gouvernement aussi ferme que celui de Sa Majesté, nous ne craignons pas pour la chose publique. On ne verra pas renaître les séditions et la guerre civile; mais tout le monde sait que les divisions religieuses sont la source d'une infinité de maux particuliers, et n'eussent elles d'autre effet que de relâcher le ressort de la religion et d'affaiblir son heureuse influence sur les mœurs publiques, il n'est rien que l'on ne doive tenter pour les prévenir.

Nous n'ignorons pas qu'il serait injuste et déraisonnable de confondre le rétablissement de la sanction pragmatique, ou toute autre mesure adoptée d'après l'avis et sous l'autorité de l'église de France, avec la constitution du clergé, décrétée par une autorité purement séculière, malgré les justes réclamations du souverain pontife et de tous les évêques de France; mais nous savons aussi que le peuple ne saisirait pas cette différence, qui tient à des notions trop au-dessus de sa portée, et qu'il ne verrait dans les nouvelles mesures substituées au concordat que l'absence de l'intervention du pape, qu'il est accoutumé à regarder comme nécessaire.

En vain nous flatterions-nous de l'éclairer par nos instructions. Loin de le ramener, nous nous exposerions à perdre sa confiance: il nous croirait en opposition avec le chef de l'église, et hors de sa communion; il se partagerait entre le pape et nous, et la plupart des fidèles ne connaissant pas les limites précises de la juridiction pontificale, les uns refuseraient au pape l'autorité qui lui appartient de droit divin dans le gouvernement de l'église universelle, les autres abandonneraient des évêques qu'ils croiraient séparés du centre de l'unité catholique. Le schisme renaîtrait avec tous ses désordres; et quel remède pourrait-on y apporter, tant qu'il existerait une division entre le pape et les

Et qu'on ne croie pas que nous cédons à de vaines terreurs. Nous connaissons les sentimens et les dispositions des peuples confiés à notre sollicitude. Nous nous rappelons les difficultés que nous avons éprouvées au commencement de notre épiscopat, et les ménagemens qu'il nous a fallu employer pour les concilier avec des changemens amenés par les circonstances, mais contre lesquels d'anciennes habitudes les avaient prévenus. Nous savons que nous n'avons obtenu leur confiance et celle de leurs pasteurs immédiats, qu'en nous présentant à eux au nom du saint siége. Nous savons encore, et il est de notre devoir de le dire à Sa Majesté, qu'au premier bruit de la mésintelligence qui a éclaté entre les deux puissances, l'inquiétude s'est répandue dans les esprits, les consciences ont été alarmées, et que, malgré tous nos efforts pour les rassurer, les peuples craignent de se voir replongés dans l'anarchie religieuse dont la sagesse de Sa Majesté avait su les tirer.

Dans plusieurs diocèses, il s'est formé une secte de prétendus *catholiques purs* qui exercent un culte clandestin, auquel président des prêtres qui, se dérobant à la surveillance des évêques, ne donnent au gouvernement aucune garantie de leurs principes et de la morale qu'ils enseignent. Nous sommes instruits que cette secte, qui commençait à se dissiper, a pris une nouvelle force des circonstances actuelles, et sans doute elle s'accroîtra d'une multitude d'hommes simples et ignorans, à qui il ne sera pas difficile de persuader qu'un changement aussi important dans la discipline de l'église annonce le projet de détruire la religion de leurs pères.

Une autre classe d'hommes encore plus dangereux, et surtout dans les campagnes, ce sont les restes d'une faction trop connue par ses excès. Toujours prêts à saisir toutes les occasions de semer le mécontentement et de troubler l'ordre public, ils affectent souvent auprès du peuple un zèle ardent pour la religion. Au plus léger changement introduit dans le culte, ils s'écrient que tout est perdu ; ils se plaisent à alarmer la piété des bons villageois, pour les prévenir et les indisposer contre le gouvernement. C'est de la part de ces hommes sans religion, et par une suite de leurs perfides insinuations, que nous avons éprouvé les plus fortes oppositions à la suppression de quelques fêtes. Et qui peut prévoir l'effet des nouvelles manœuvres que mettent en jeu ces ennemis éternels de l'ordre et de la tranquillité publique, s'ils trouvent les esprits préparés à recevoir les impressions de la malveillance ?

Quelles conséquences prétendrons-nous tirer de ces réflexions ? Dirons-nous qu'il faut laisser les choses dans l'état où elles sont, et attendre qu'il plaise au souverain pontife d'accorder des bulles aux évêques nommés par l'empereur ?

Non, le besoin de l'église de France et la dignité de l'empereur ne le permettent pas.

La juridiction déléguée par les chapitres cathédraux aux évêques nommés ne peut être regardée que comme un expédient passager. Outre le gouvernement des églises, l'épiscopat a des fonctions qui lui sont essentiellement

réservées, et que les fidèles sont en droit de réclamer. Des évêques réduits à la qualité de simples administrateurs capitulaires ne pourraient remplir qu'une partie des devoirs de l'épiscopat, il faut que les pouvoirs de l'ordre soient unis aux pouvoirs de la juridiction ; il faut que chaque diocèse trouve dans son sein la plénitude du ministère épiscopal.

Nous nous sommes permis d'exprimer le désir que l'on déclarât à S. S., ou que le concordat, déjà rompu par son propre fait, serait authentiquement aboli par l'empereur, ou qu'il ne serait conservé qu'à la faveur d'une clause propre à rassurer l'empereur et l'église de France contre ces refus arbitraires qui rendent illusoires les droits que le concordat assure à nos souverains. Si l'empereur daignait accepter ce tempérament ; si, de son côté, le pape en reconnaissait la justice et les inestimables avantages, les bulles attendues depuis si long-temps seraient expédiées sur-le-champ ; l'ordre et la paix se rétabliraient dans l'église de France sans secousse et sans déchiremens, l'on aurait obtenu tout ce que l'on a demandé, et nous n'aurions plus à craindre pour l'avenir le retour de semblables difficultés.

Mais si l'empereur ne jugeait pas convenable de se prêter à cette proposition, si le pape refusait d'y acquiescer, le concordat devenant inexécutable tant que les choses demeureraient en cet état, par quel moyen faudrait-il le remplacer ?

A cette question, l'esprit se reporte naturellement au temps qui ont précédé les concordats, et la réponse qui se présente d'abord, c'est qu'il faudrait rétablir, pour ce qui concerne l'institution des évêques, les réglemens de la sanction pragmatique, rédigés dans l'assemblée de Bourges, en 1438, d'après les décrets du concile de Bâle.

Cependant la pragmatique ayant été abolie solennellement par la publication du concordat, on ne peut la faire revivre, à moins que l'autorité ecclésiastique n'intervienne dans son rétablissement. Car, ainsi que nous le disions l'année dernière, " au milieu de toutes les variations introduites dans la discipline de " l'église, relativement à l'institution des évêques, le principe de la nécessité " d'une institution ecclésiastique est demeuré invariable ; ces divers change- " mens se sont toujours faits du consentement exprès, ou tacite de l'église, et " c'est par son autorité que les élections ont pris successivement différentes " formes, que le droit de confirmer les évêques élus a passé des conciles pro- " vinciaux et des métropolitains aux souverains pontifes, et que les élections " capitulaires ont été remplacées par la nomination du chef de l'Etat ; et si ja- " mais il devenait nécessaire d'adopter un autre mode d'institution, il faudrait " commencer par le faire approuver par l'église.

" Nous disons plus : cette approbation de l'église serait indispensable " quand même on proposerait de revenir à l'une des méthodes adoptées dans " les siècles précédens. Une loi abrogée n'est plus une loi, et ne peut en re- " prendre le caractère que de l'autorité qui l'a abrogée. L'église ne se gou-

" verneraît plus elle-même, elle n'aurait plus le droit de faire des lois et des " réglemens pour sa discipline intérieure, si quelque autre puissance pouvait " la forcer à reprendre les lois et les réglemens qu'elle aurait abolis."

C'est dans le concile œcuménique que réside l'autorité suprême de l'église, et, au défaut du concile, c'est au souverain pontife qu'il appartient régulièrement de statuer sur ce que le droit appelle les causes majeures. Mais lorsqu'il s'agit de la discipline d'une grande église, lors, surtout, qu'il est question de pourvoir à sa conservation, si de malheureuses circonstances ne lui permettent pas de se fortifier de l'autorité du chef de l'église, nous pensons qu'on ne peut lui contester le droit et le pouvoir d'abroger, ou du moins de suspendre, pour un temps et provisoirement, des réglemens qu'il est devenu impossible d'observer, et d'y en substituer d'autres convenables à ses besoins.

L'église de France ne peut se passer du ministère des évêques. Si le pape refuse, sans motifs canoniques, de concourir à leur institution, quel autre moyen reste-t-il, sinon de recourir à l'ancien droit, selon lequel les bulles n'étaient pas nécessaires ?

C'est par une espèce de réserve, introduite insensiblement dans le moyen âge, et érigée en loi pour la France par le concordat, que les papes jouissent du droit de confirmer les évêques. Cette réserve, ainsi que celle des dispenses, est certainement de droit positif. Or il est certain qu'une réserve de droit positif cesse, lorsqu'on est dans l'impossibilité de s'adresser à celui en faveur de qui elle a été faite, et, à plus forte raison, si cette impossibilité vient de son propre fait.

Les règles de la discipline ecclésiastique ne sont établies que pour le bien de l'église. Il est dit dans le concordat de Léon X et de François 1er qu'il a pour but l'utilité commune et publique de la France : *Pro communi et publica regni tui utilitate.* (Chap. 2.) Or, s'il n'y avait aucun moyen d'instituer les évêques lorsque le pape refuse des bulles sans motifs canoniques, ce traité, conclu pour l'avantage de la France, lui deviendrait extrêmement préjudiciable.

Toutes les fois que nous avons eu à nous plaindre de la conduite ou des entreprises des papes, nous avons invoqué le retour à l'ancien droit ; et ce ne sont pas seulement nos rois et les parlemens qui l'ont réclamé, le clergé lui-même en a reconnu la nécessité dans certaines circonstances. Nous en avons deux exemples célèbres, l'un en 1408, l'autre en 1510.

Charles VI, de l'avis du clergé, des princes, des barons et des universités du royaume, avait ordonné, en 1407, la soustraction d'obédience à l'égard de Benoît XIII, celui des prétendans à la papauté qui avait été reconnu par la France. En 1408, il se tint un concile de l'église gallicane, à Paris, dans la Sainte-Chapelle du Palais, à l'effet de délibérer sur la manière dont l'église de France devait se gouverner pendant la soustraction d'obédience. Les résolutions de cette assemblée furent publiées sous le titre d'*Advisamenta super modo regiminis ecclesiæ gallicanæ, durante neutralitate*, etc.

En parlant de la manière de pourvoir aux bénéfices, l'assemblée ordonne que les élections et les postulations se fassent conformément au droit, *ut jura volunt;* que les évêques soient confirmés et ordonnés par le métropolitain, le métropolitain par le primat, ou même par les évêques de la province, s'il n'y a point de primat reconnu.

Louis XII, en 1510, convoqua à Tours tous les évêques de son royaume, et leur proposa diverses questions relatives au différend qui s'était élevé entre lui et le pape Jules II. A la troisième question, le concile avait répondu que, dans le cas d'une haine notoire et d'une agression injuste de la part du pape contre la France, le roi pouvait se soustraire à son obéissance, non pas cependant en tout et indistinctement, *non tamen in totum et indistincte*, mais autant que le demandaient la conservation et la défense de ses droits temporels. Cette réponse se rapportait également à la question suivante : en supposant la soustraction faite légitimement, que devront faire le roi et ses sujets, les prélats et tous les ecclésiastiques du royaume, dans les choses pour lesquelles on avait coutume de recourir au siége apostolique? Arrêté par le concile qu'il faudra se conformer au droit commun ancien, et à la pragmatique sanction du royaume, tirée des décrets du saint concile de Bâle : *Conclusum est per concilium servandum esse jus commune antiquum, et pragmaticam sanctionem regni, ex decretis sacro-sancti concilii basilecnsis de sumptam.*

A ces deux témoignages si exprès de l'église gallicane, nous pouvons ajouter celui des évêques députés à l'assemblée nationale, consigné dans l'*Exposition des principes sur la constitution civile du clergé.*

Après avoir établi, comme une maxime indubitable, que, dans la situation où se trouvait alors l'église de France, il fallait sacrifier à la nécessité des circonstances tout ce que l'on pourrait abandonner sans altérer le dépôt inviolable de la foi, ils laissent entrevoir, comme un moyen de conciliation, la possibilité du retour à l'ancien droit sur l'institution des évêques. Citons les paroles mêmes de l'*Exposition.*

" Il est, sans doute, conforme à l'antique discipline de l'église gallicane, d'at-
" tribuer aux métropolitains et aux plus anciens évêques des métropoles l'insti-
" tution des évêques.

" Mais il ne faut pas oublier que les métropolitains mêmes empruntaient
" leurs pouvoirs des conciles provinciaux.

" C'étaient les évêques de chaque métropole, qui s'assemblaient pour la con-
" firmation et la consécration des évêques de la province.

" C'étaient les conciles provinciaux qui donnaient l'institution canonique,
" par la voix des métropolitains ou des plus anciens évêques, et c'est au défaut
" des conciles provinciaux que les métropolitains ou les anciens évêques en ont
" exercé les droits.

" Si l'on veut rétablir les principes et les usages de l'église dans toute leur
" intégrité, il faut que les conciles provinciaux s'assemblent pour reprendre le

" droit de donner l'institution canonique, et il serait de toute justice qu'ils " fussent convoqués et consultés sur des articles qui concernent une partie " essentielle de leurs droits et de leurs pouvoirs.

Les évêques de l'assemblée nationale ne disent point que l'intervention du pape soit absolument indispensable pour opérer le retour à l'ancienne discipline : ils l'eussent certainement demandée, ils l'eussent jugée nécessaire, si elle eût été possible ; mais ils savaient que l'assemblée nationale n'aurait pas permis d'y recourir, et, dans cette supposition, et parce qu'ils ne voient aucun autre moyen de conserver en France la religion catholique, ils indiquent le rétablissement des anciennes formes par l'autorité de l'église gallicane réunie en conciles provinciaux. Sur quoi nous observerons, que si, dans une matière si importante, ils proposent seulement des conciles provinciaux, et non un concile national, ou une assemblée générale du clergé de France, c'est parce qu'ils présument avec raison que le pape ne refusera pas d'approuver les décisions des conciles provinciaux.

L'*Exposition des principes* est signée de tous les évêques de France, et des évêques étrangers qui avaient en France une partie de leurs diocèses. Le pape Pie VI l'approuva par un bref du 13 avril 1791.

C'est ainsi que la nécessité, qui est la loi suprême, l'emporte sur toutes les lois positives, quand, pour de grands maux, comme dit saint Augustin, " il " faut chercher de grands remèdes, quand il faut arracher tout un peuple à la " mort." C'est ainsi que saint Cyprien justifie le pape saint Corneille ; on l'accusait de faiblesse : " il a cédé, disait saint Cyprien, à la nécessité, à cette " nécessité des temps, à cette force des circonstances que Dieu permet, et que " l'homme ne commande pas."

D'après les raisons et les autorités que nous venons d'alléguer, nous ne craignons pas de dire que, dans l'extrême nécessité où se trouve l'église de France, sans qu'il y ait faute de sa part, elle peut avec le concours du souverain, son protecteur-né, pourvoir par elle-même à sa propre conservation. Pour assurer la perpétuité de l'épiscopat, elle peut, ou invoquer le rétablissement de la pragmatique de Bourges, ou adopter tout autre forme d'institution qui ne soit contraire ni aux canons, ni à l'autorité divine et imprescriptible du saint siége apostolique : *Salvâ etiam*, comme s'exprimait le concile de 1408, que nous avons déjà cité, *debitâ sanctæ sedi apostolicæ reverentiâ et domino Papæ*.

Mais dans une affaire d'une si haute importance, où tous les fidèles ont le plus grand intérêt, où il faut bannir de l'esprit des peuples toute anxiété, toute inquiétude de conscience, et ne laisser à des hommes malintentionnés aucun prétexte pour exciter des troubles, le vœu de l'église de France ne peut se manifester d'une manière trop imposante.

Le suffrage d'un petit nombre d'évêques serait compté pour rien. Il faut une délibération faite en commun, une décision solennelle rendue dans la

forme conciliaire. C'est ainsi que les grandes affaires se sont toujours traitées dans l'église.

Il n'est qu'une voie par laquelle l'église de France puisse manifester son vœu, et lui imprimer le caractère de l'autorité, c'est la réunion des suffrages du corps épiscopal, soit dans un concile national, auquel tous les évêques seraient appelés, soit dans une assemblée du clergé, composée d'un certain nombre d'évêques pour chaque métropole, nommés par leurs provinciaux et chargés de leurs procurations.

Sa Majesté pèsera dans sa sagesse les avantages et les inconvéniens de l'une et de l'autre forme de réunion.

Les résolutions prises dans le concile ou dans l'assemblée, à la pluralité des voix, seraient soumises, conformément à nos anciens usages, à l'approbation de Sa Majesté.

Les vœux de l'église de France seraient comblés, si elle pouvait obtenir l'assentiment de notre saint père le pape. On se fera du moins un devoir de le solliciter dans la forme la plus respectueuse, et s'il est refusé, on protestera que c'est avec la plus vive douleur que l'église de France voit se rompre un des liens qui l'attachent au saint siége ; qu'elle ne se départira jamais de l'obéissance et de la soumission que lui doivent toutes les églises particulières ; qu'elle désire ardemment que des circonstances plus heureuses lui permettent de revenir à cette forme d'institution qui multiplie ses rapports avec le chef de l'église, et dont elle ne s'écarte en ce moment que parce qu'elle y est forcée par la nécessité de pourvoir à sa propre conservation.

Tel est le vœu que nous avons l'honneur de déposer aux pieds de Sa Majesté. Nous osons nous flatter qu'elle y reconnaîtra le langage et les sentimens qu'elle a droit d'attendre des ministres d'une religion qui place au premier rang de ses préceptes l'amour de l'ordre, le respect pour les lois, et la fidélité au souverain.

Nous croyons aussi que Sa Majesté trouvera dans nos principes, et dans la mesure que nous prenons la liberté de lui proposer, une garantie suffisante contre toute entreprise de la part des papes, au préjudice des droits de la souveraineté.

Déjà l'empressement avec lequel tout le clergé de son empire a souscrit la déclaration de 1682, a convaincu Sa Majesté que les prétentions surannées de Grégoire VII, s'il était possible qu'on osât les reproduire, rencontreraient dans l'église de France une résistance unanime et insurmontable. Et, quant au refus arbitraire des bulles d'institution, cet abus n'aura plus lieu désormais, soit que l'on ajoute au concordat la clause que nous avons indiquée, soit que l'église de France adopte un autre mode de conférer, l'institution canonique à ses évêques.

Nous terminerons ce rapport comme les évêques assemblés par Louis XII, en 1510, ont terminé leur consultation : " Il semble au concile, disaient-ils,

" qu'avant tout il faudrait que l'église gallicane envoyât des députés au pape " Jules, pour lui faire entendre les admonitions et les conseils de la charité " fraternelle, et le rappeler à des sentimens pacifiques."

Si l'on croyait devoir cette déférence à Jules II, pontife ambitieux, implacable ennemi de la France, et armé contre elle, combien plus est-elle due à Pie VII! La droiture de ses intentions est généralement reconnue. Il n'a besoin que d'être éclairé sur le véritable état des choses, et nous sommes persuadés qu'il ne résisterait pas aux remontrances et aux prières de toute l'église de France, si elles lui étaient portées par quelques évêques à qui Sa Majesté aurait permis de se rendre auprès de lui.

Cette démarche, si conforme d'ailleurs aux maximes et à l'esprit de l'Evangile, est un devoir pour les évêques, à qui l'on ne pardonnerait pas de s'expliquer avec tant de liberté sur la conduite de leur chef, sans avoir tenté tous les moyens de le fléchir et d'éclairer sa religion.

Toutes les difficultés s'aplaniraient, si cette députation avait le succès dont nous osons nous flatter. Mais si, contre toute espérance, ce dernier effort était inutile, les peuples qui portent un œil inquiet sur nos délibérations reconnaîtraient que nous n'avons rien négligé de ce qu'exige de nous le profond respect dû par des évêques au chef de l'église universelle. Leur confiance et l'autorité de notre ministère ne seraient point affaiblies, et ils montreraient moins de répugnance pour un nouvel ordre de choses, que des circonstances impérieuses, et la nécessité de pourvoir à leurs besoins spirituels, nous auraient forcés d'adopter. .

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

MÉMOIRES

DU

DUC DE ROVIGO.

CHAPITRE PREMIER.

Singulière coïncidence de date.—Les portes de mon appartement sont enfoncées.—Le général Lahorie.—Le sergent.—Colloque avec les troupes.—J'ai l'épée nue sur la poitrine.—Le général Guidal.—Mon secrétaire.

PENDANT que notre armée se disposait à revenir sur ses pas, il se préparait à Paris une scène qui faillit être suivie des plus fâcheuses conséquences; en la racontant, il me sera d'autant plus facile de le faire d'une manière exacte, que je suis à peu près le seul qui en ait bien connu les détails. Il est remarquable que ce soit le 23 octobre qu'elle ait eu lieu, le même jour et à la même heure que l'on évacuait Moscou.

J'ai dit qu'en France tout était en plein repos. Je n'avais jamais rien de fâcheux à mettre dans le rapport que j'adressais régulièrement chaque jour à l'empereur.

Les estafettes qu'on lui envoyait de Paris partaient ordinairement le matin à six ou sept heures; j'étais dans l'habitude de faire ma dépêche le matin, c'est-à-dire, de me lever de très-bonne heure, et de ne plus me recoucher après l'avoir fermée. Ce jour du 23 octobre est le seul, de toute l'absence

de l'empereur, où m'étant trouvé obligé de me déranger de cette habitude, j'avais fait mes lettres toute la nuit, et m'étais recouché en défendant qu'on m'éveillât avant que j'eusse sonné, à moins que ce ne fût pour un cas de force majeure.

Mon habitude était de fermer toutes mes portes au guichet, surtout celles de mon cabinet et de ma chambre à coucher.

A sept heures du matin, je fus réveillé par un tumulte que j'entendais dans les appartemens à côté de celui dans lequel je me trouvais. J'étais très fatigué et m'efforçais de rester endormi, lorsque j'entendis, de mon lit, les panneaux de boiserie des portes de mon cabinet qui tombaient sur le plancher. La première idée qui me vint, fut que le feu était dans la maison, et que m'étant enfermé, on faisait tout ce vacarme pour m'éveiller; je me lève en toute hâte, et dans l'obscurité de ma chambre à coucher, je cherche la porte qui conduisait où j'entendais le bruit. En ouvrant la porte qui communiquait à mon cabinet, que les contrevens fermés tenaient dans l'obscurité, je ne voyais la lumière que par les fractures faites à la porte principale, à travers desquelles je distinguais des soldats en armes, qui non seulement remplissaient mes appartemens, mais encore la cour de l'hôtel que j'occupais; ils poussaient avec force les débris des portes qui tenaient encore, assemblés par le verrou; j'ouvre moi-même, et entrant en chemise au milieu d'eux, je leur demande ce qui les a amenés chez moi.

Mes appartemens en étaient si remplis, que je ne pouvais pas distinguer autre chose. Une voix s'écria: *Appelez le général.* Et je vis effectivement approcher le général Lahorie, ancien chef d'état-major de l'armée du Rhin sous le général Moreau. Lahorie avait été mon camarade pendant les premières campagnes de la révolution; il y avait entre nous deux une familiarité de tutoiement, et malgré la différence de nos opinions politiques, je lui avais conservé de l'amitié

SECONDE PARTIE.

de son épée qu'il avait été obligé de mettre sous le sien à cause de l'exiguité de l'appartement qui était rempli de soldats armés. Il semblait près de se rendre, j'allais prendre son épée, lorsque le malheureux manqua de caractère, et en me repoussant la main qu'il saisit avec force, il me dit d'un ton dur : " Non, vous marcherez où l'on me dira de vous con-" duire." " Allons, lui répondis-je, vous êtes un malheu-" reux, et vous ne vous en prendrez qu'à vous-même lorsque " vous serez à la fin de tout ceci."

Comme j'achevais, je vis, par la fenêtre, qui était en face de moi, le général Lahorie qui traversait ma cour d'un pas précipité ; il venait de la rue, et amenait avec lui un homme d'une figure atroce, que je pris pour le sergent qu'il avait été quérir.

Ils rentrèrent comme des furieux dans l'appartement où j'étais. Lahorie resta derrière les soldats, ce qui me parut d'un plus mauvais augure encore ; mais son compagnon venait à moi tête baissée, ne voulant pas lever les yeux. Il avait à la main une épée nue qu'il venait de prendre à un officier ; mais, en avançant sur moi, il trébucha violemment contre un meuble à la porte d'entrée, il en éprouva une douleur qui l'obligea de s'arrêter pour se frotter la jambe : cet accident l'ébranla et fit fléchir son courage. Il me posa la pointe de son épée sur la poitrine, en me demandant si je le connaissais. " Non, lui dis-je, je ne te connais pas." Il me répondit : " Je suis le général Guidal que vous avez fait " arrêter à Marseille et conduire à Paris.—Ah ! ah ! dis-je, " je sais cela ; mais si on m'avait obéi, tu serais maintenant " à Marseille, où, depuis près d'un mois, j'ai ordonné que " l'on te reconduisît." Le général Guidal se montait tant qu'il pouvait, et je n'avais d'armes que mon sang-froid ; comme je voyais qu'il se battait les flancs pour s'échauffer, je lui criai : " Es-tu venu chez moi pour te déshonorer par un " lâche assassinat?" Il me répliqua vivement : " Non, je

" ne vous tuerai pas, mais vous allez venir avec moi au sénat."

" Eh bien ! dis-je, va pour le sénat, mais laisse-moi m'habiller ; il répondit : " Oh ! non, on va vous apporter vos habits." Ce qu'on fit effectivement faire à mes gens, qu'on ne laissa pas approcher de moi. Pendant que je m'habillais le plus lentement que je pouvais, un de mes secrétaires, ancien officier des chasseurs, et qui venait d'être averti, descendit au milieu de cette foule qu'il voulait brusquer sans la marchander ; je lui fis signe de ne pas se faire arrêter lui-même, et lui dis à haute voix : " Allez dire à mon voisin d'être sans inquiétude, que je n'ai point de mal."—Il me comprit à demi mot, et courut chez M. Réal, conseiller d'Etat, chef du premier arrondissement du ministère qui demeurait immédiatement à côté de moi près la rue des Saints-Pères : ce furent eux deux qui donnèrent l'alerte à l'archi-chancelier et au ministre de la guerre.

Lahorie et Guidal me tenaient toujours chez moi avec cette troupe de soldats, qui était composée de trois compagnies de la dixième cohorte ; ils décidèrent de m'envoyer à la Force, et Guidal se chargea de m'y conduire.

CHAPITRE II.

On me conduit à la Force.—Tentative d'évasion.—M. Pasquier et M. Desmarets.—Ma détension ne dure qu'une demi-heure.—Le général Lahorie dans mon cabinet.—Il est arrêté.—Paris ne voit que le côté ridicule.—Considérations.

J'AVAIS chez moi un poste de la garde soldée de la ville de Paris, qui ne demanda même pas ce que signifiait le désordre, et cependant il n'était placé dans mon hôtel par l'état-major de la place que comme garde de sûreté.

Il me dit en m'abordant: "Tu es arrêté; félicite-toi d'être "tombé entre mes mains, au moins il ne t'arrivera point de "mal." Je ne comprenais rien à ce que je voyais. Lahorie me dit en quatre mots: "L'empereur a été tué sous les "murs de Moscou le 8 octobre.—Tu me fais des contes, "lui dis-je; j'ai une lettre de lui de ce jour-là: je puis te "la faire voir." Lahorie, en me fixant, me répondit: "Cela ne se peut pas, cela serait-il possible?" Il était dans un état nerveux qui avait excité en lui un branlement de mâchoire, comme s'il avait été attaqué du tétanos, et il me répétait: "Cela n'est pas possible."

Voyant que je ne gagnais rien sur Lahorie, je m'adressai aux troupes, pendant qu'il était allé appeler un certain sergent auquel il avait parlé le long du chemin, en venant chez moi; mais ce sergent, qui était un honnête homme, n'était pas entré avec la troupe qui avait suivi Lahorie. Il l'avait appelé plusieurs fois à haute voix, mais il était probablement resté dans la cour ou sur le quai, où la troupe s'était placée. En voyant Lahorie chercher avec tant de soin le sergent, je soupçonnai que c'était un assassin aposté, d'autant plus que le général criait: "Faites approcher le "sergent auquel j'ai parlé en chemin."

Je ne songeai qu'à ma défense. Pendant que Lahorie était dehors de mes appartemens, je demandai au commandant de la troupe qui il était. Il me répondit: "Je suis "capitaine adjudant-major de la 10ème cohorte de la garde "nationale.—Fort bien! lui dis-je. Ces soldats sont-ils "votre troupe?—Oui, monsieur, me répondit-il.—Ainsi, "ajoutai-je, vous n'êtes point des soldats révoltés?" Tous les soldats s'écrièrent: "Non, non; nous sommes avec nos "officiers. C'est un général qui nous a amenés.—Eh bien! "repris-je, connaissez-vous ce général?" Ils répondirent: "Non."—Alors, dis-je, ce que je vois ne m'étonne pas.

" Moi, je le connais, et vais vous faire connaître la position " dans laquelle il vous place.

" C'est un ancien aide-de-camp du général Moreau, qui " était en prison à la Force, d'où il ne devait pas sortir sans " mon autorisation. C'est un conspirateur ! Me connaissez-" vous ?" Ils répondirent : " Non. . . ." —" Savez-vous chez " qui vous êtes ?" Ils répondirent : " Non." Un seul officier répliqua : " Moi je vous connais, je sais que vous " êtes le ministre de la police.—En ce cas-là, lui répondis-" je, je vous ordonne, et au besoin vous requiers d'arrêter " sur-le-champ le général Lahorie, qui vous a amenés chez " moi."

Le capitaine adjudant-major, qui me tenait par le bras droit, ainsi qu'un autre de ses officiers par le bras gauche, me semblaient d'assez braves gens ; toute cette troupe me paraissait d'autant plus égarée, que je remarquais que les soldats n'avaient pas même de pierres à feu à leurs fusils. Je dis à cet adjudant major, qui avait la croix de la Légion-d'Honneur : " Mon cher monsieur, vous jouez là un jeu " auquel il ne faut pas perdre, et prenez garde d'être fusillé " dans un quart d'heure, si je ne le suis pas moi-même ; " il ne faut que ce temps-là à la garde impériale pour être " à cheval, et alors, gare à vous."*

Je dois à sa mémoire de dire qu'il était ébranlé moins par la peur du danger que par la crainte de faire une mauvaise action, c'est-à-dire une action déshonorante.

Le voyant chanceler, je saisis ce moment pour lui dire : " Si vous êtes homme d'honneur, ne vous laissez pas souiller " d'un crime, et ne m'empêchez pas de vous sauver tous. " Je ne vous demande que de me laisser faire. En achevant cela, j'avançai mon bras droit pour saisir la poignée

* La caserne de la garde était à trois cents pas de mon hôtel.

voitures, pour me faire conduire, avant d'avoir pris le parti de me faire emmener en cabriolet, s'était ensuite servi lui-même de ma voiture, pour aller à l'hôtel-de-ville, où son instruction lui apprenait qu'il devait se rendre après m'avoir enlevé ou tué.

Il venait de rentrer lorsque les employés arrivèrent, et en même temps qu'eux, M. Laborde, adjudant de place de la garnison, qui venait de chez le général Hullin; il était déjà au courant de ce qui se passait, comme on va le voir. Il fit arrêter le général Lahorie par mes domestiques, qui le lièrent sur un des fauteuils du salon même, dans lequel s'était passée toute la scène du matin, et c'est dans cette situation que je le trouvai en arrivant chez moi.

Laborde était venu de mon hôtel à la Force avec mon secrétaire-général, qui s'était fait suivre afin de pouvoir répondre aux troupes, si elles avaient voulu s'opposer à mon retour; je l'envoyai à la préfecture de police pour la faire évacuer par les troupes qui s'y tenaient encore, et qui non seulement ne voulurent point y laisser rentrer M. Pasquier, mais qui plus est, arrêtèrent M. Laborde lorsqu'il se présenta; à la vérité, cela ne dura qu'un moment. Paris eut à peine le temps d'être informé de tout cela, que déjà les choses étaient remises à leur place, et le mal se borna au ridicule qui fut jeté sur l'administration de la police, aux dépens de laquelle le public est toujours bien aise de s'amuser. Cette fois il avait beau jeu de se venger de toutes les petites tracasseries dont il croyait avoir à se plaindre, et l'administration militaire, de son côté, ne négligea rien pour rejeter le reproche loin d'elle.

Je voyais tout si tranquille, que je ne pouvais douter que je ne m'étais point abusé en me persuadant que ce qui venait de se passer n'avait aucun antécédent qui m'eût échappé. Je voyais tout le monde se creuser la tête pour trouver les

traces d'une conspiration ; je laissai faire, mais ne voulant rien céder à qui que ce fût des attributions de mon emploi, je fis malgré tout ce qui s'y opposa, amener chez moi les individus militaires et civils qui avaient été arrêtés tant par mes ordres que par ceux de l'état-major de la place ; je voulus faire faire sous mes yeux l'information de cette singulière affaire.

Je vais en donner le détail exact et vrai ; ceux qui le liront verront à quel point un Etat peut être troublé, en quelques heures, par un conspirateur audacieux qui marche droit à son but, et combien un gouvernement est à plaindre lorsque des rivalités de pouvoirs divisent les autorités auxquelles il a confié le soin de l'administration publique.

Cette question était entre le ministre de la guerre (M. de Feltre) et moi.

On jugera lequel de nous deux a dit le plus courageusement la vérité, ou n'a cherché qu'à détourner sur son camarade une réprimande qu'il redoutait pour lui-même, et qui n'était cependant méritée ni par l'un ni par l'autre, parce qu'il n'y a personne qui soit hors de la merci d'une troupe qui se portera inopinément à son domicile ; le souverain lui-même est à la disposition du simple officier qui commande le piquet de gardes à la porte de son palais. S'il y avait eu des antécédens à cette entreprise, et que les informations subséquentes les eussent fait apercevoir, j'aurais pu être blâmé de ne les avoir pas saisis, et on l'aurait probablement fait sans ménagement.

Mais le plus habile homme du monde ne peut pas entrer dans une tête, il peut tout au plus se mettre entre deux têtes, quoique l'espace soit étroit.

De même le ministre de la guerre n'était pas responsable de la conduite d'un régiment qui partait en ordre de sa caserne avec son colonel à sa tête ; il n'y avait donc pour lui

J'avais également un gendarme d'ordonnance qui se trouvait sorti pour aller porter mes dépêches à la poste au moment du départ de l'estafette. Il ne me fut donc ni nuisible ni utile, cependant le ministre de la guerre lui fit donner la croix de la Légion-d'Honneur pour les services qu'il rendit dans cette journée; à coup sûr cela ne pouvait pas être à moi. Tout ce que je viens de raconter se passa en moins d'une heure, pendant laquelle je fus constamment saisi par les deux bras, et hors de la possibilité de m'emparer d'une arme, quand bien même il y en aurait eu là à ma disposition.

Lahorie et Guidal envoyèrent chercher un cabriolet; je me plaçai dedans le premier et fis mettre Guidal, qui me conduisait, à ma gauche. Il fit marcher un détachement en avant et prit le chemin de la Force. Il passa le long du quai des Lunettes, cela me donna l'idée de m'échapper; je décrochai doucement la portière du cabriolet, et en arrivant près de la tour de l'horloge, je sautai en bas et pris la course vers le palais de justice, où il y a toujours du monde de grand matin; mais je n'avais pas vu une troupe de soldats qui suivaient le cabriolet: ils se mirent à courir après moi en criant: Arrête! arrête! A Paris, il n'en faut pas d'avantage pour que chacun arrête; aussi m'arrêta-t-on. Les soldats et Guidal, m'ayant rejoint me prirent bras-dessus, bras-dessous, et me menèrent à pied à la Force.

Ce fut le concierge de cette prison qui m'apprit tout ce qui s'était passé le matin, à six heures, à la porte de la Force, où Lahorie et Guidal étaient renfermés.

Il se conduisit en brave homme, me demanda mes ordres, et m'assura que, quoi qu'il pût arriver, il me sauverait; il se hâta de faire sortir de sa maison Guidal, ainsi que le demi-bataillon qui l'avait suivi en m'amenant. Pendant la demi-heure que je passai ainsi entre les mains de cette troupe, d'autres détachemens du même corps amenèrent successivement à la Force M. Pasquier, préfet de police, et M. Desmarets,

chef de la première division de mon ministère ; mais ils n'entrèrent qu'au greffe, parce qu'aussitôt que les troupes, qui obstruaient la petite rue qui mène à la Force, furent retirées, mon secrétaire, ainsi que le secrétaire-général du ministère survinrent : ils avaient donné l'alerte partout, et avaient amené une voiture, dans laquelle je montai avec le préfet de police, et pris le chemin de mon hôtel. Je rencontrai sous l'arcade de l'hôtel-de-ville le bataillon qui m'avait arrêté.

Il s'y rendait d'après les ordres qu'il avait reçus, et quoique je m'enfonçasse dans la voiture, autant que je pouvais, plusieurs soldats me reconnurent, et néanmoins ils ne dirent rien ; j'arrivai chez moi en même temps que les troupes de la garde impériale, qui s'y rendaient pour apprendre où l'on m'avait transporté.

Je trouvai tous les employés de mon administration à leurs postes, et je pouvais agir ; j'étais revenu très vite, en sorte que je pus faire joindre, sur la place de Grève ce bataillon de la dixième cohorte, par un détachement de la gendarmerie d'élite, qui était arrivée chez moi la première, parce qu'étant casernée à l'Arsenal, elle avait appris presqu'aussitôt ce qui s'était passé à la Force, qui en est très près. Son attachement pour moi, aussi bien que son devoir, l'avait fait monter à cheval sans attendre d'ordre.

Ce détachement m'amena tous les officiers du bataillon, ainsi que les sous-officiers. Ils étaient dans une consternation facile à comprendre.

A peine avais-je été emmené de chez moi, que ma maison s'était remplie de tous les employés de mon administration qui y arrivaient : c'était à peu près l'heure de leur travail. Ils trouvèrent le général Lahorie maître de mon cabinet, la garde qui était à la porte de mon hôtel, n'ayant rien dit au moment de la violence qui avait été exercée contre moi ; ils ne savaient que penser de tout cela.

Lahorie, qui avait fait mettre mes chevaux à une de mes

conduire à cette destination; elle différa à exécuter l'ordre que j'avais donné, et Guidal se trouvait encore dans la prison de la Force le 23 octobre.

Il en était de même de Lahorie. Depuis le procès du général Moreau, il était caché en France. L'empereur avait souvent réitéré l'ordre de le faire partir; M. Fouché l'avait laissé à Paris. Lahorie était Breton, et il avait facilement trouvé les protecteurs dont il avait besoin. L'empereur m'ordonna de le faire partir pour l'Amérique, et de l'arrêter d'abord; ce qui fut fait. J'avais également mis de la diligence à préparer son départ sur un vaisseau qui devait mettre à la voile de Nantes pour les Etats-Unis.

J'avais, depuis plus de quinze jours, signé tous les ordres nécessaires pour le faire conduire dans cette ville, et il se trouvait comme Guidal à la Force par suite de la même négligence.

Mallet, toujours occupé de son projet de changer le gouvernement, crut ne pouvoir saisir une meilleure circonstance que celle où le grand éloignement des armées et de l'empereur lui applanissait les difficultés d'une entreprise aussi hardie, et dont le succès reposait sur une supposition qu'on n'aurait pu éclaircir assez tôt pour détruire la crédulité dont il avait besoin pour réussir.

Après avoir beaucoup pensé aux divers moyens d'exécuter son projet, il s'arrêta à celui-ci. Il supposa l'empereur mort le 8 octobre sous les murs de Moscou, il ne pouvait pas prendre un autre jour sans se trouver contredit par l'estafette, qui pouvait arriver, comme cela avait lieu chaque jour. L'empereur mort, il concluait que le sénat devait être investi du suprême pouvoir; ce fut donc l'organe du sénat qu'il choisit pour parler à la nation et à l'armée. Il fit aux soldats une proclamation dans laquelle il déplorait la mort de l'empereur; après avoir annoncé l'abolition du régime impérial, et le retour du gouvernement populaire, il fit connaître la nouvelle

organisation de ce gouvernement, en désigna les branches et en nomma les directeurs. Toutes les pièces étaient revêtues des signatures de plusieurs sénateurs dont il avait retenu les noms, mais avec lesquels il n'avait eu aucun rapport depuis un bon nombre d'années.—C'était lui-même qui avait signé le nom de tous ces sénateurs, il fit un décret au nom de ces mêmes sénateurs par lequel lui, Mallet, était nommé gouverneur de Paris, et commandant des troupes dans la première division militaire.

Cela posé, il fit aussi des décrets semblables pour promouvoir à des grades plus élevés tous ceux qu'il comptait employer à l'exécution de son projet.

C'était le général Hullin qui alors était commandant de Paris; l'adjudant commandant Doucet était son chef d'état-major. Il nommait celui-ci général de brigade, lui conservait sa place, et joignait à l'instruction qu'il lui donnait un bon de cent mille francs à vue sur le trésor public.

Il y avait derrière la maison de santé où était Mallet une caserne dans laquelle était établie la 10ème cohorte de garde nationale et un dépôt du 32ème régiment de ligne.

Cette 10ème cohorte était commandée par le colonel Soulier, un des braves et anciens officiers de l'armée d'Italie, mais en revanche aussi borné qu'il était brave. Il était venu depuis très peu de jours d'Espagne pour prendre le commandement de cette 10ème cohorte.

Mallet était marié, et sa femme demeurait fort loin de lui à Paris; elle allait le voir fréquemment, et ne s'apercevait pas qu'il roulait quelque projet dans son esprit.

Il y avait peu de temps qu'un prêtre espagnol qui était détenu dans la même maison que Mallet, avait été mis en liberté et s'était retiré dans un appartement qu'il avait loué à la Place Royale. Mallet était dans sa maison de santé avec un certain abbé Lafond, qui avait été arrêté depuis longtemps pour des affaires de religion. Comme il était toute la

aucune raison de redouter le blâme, ni d'employer le mensonge et l'adulation pour égarer le jugement de l'empereur, qui se trouvait au fond de la Russie lorsque cet événement arriva.

S'il le lui avait rapporté tel qu'il était, l'empereur eût peut-être pensé plus tôt au danger d'avoir une armée composée comme l'était la sienne, et surtout à celui d'aller aussi loin de la capitale.

CHAPITRE III.

Le général Mallet.—Ses liaisons avec Lahorie et Guidal.—Pourquoi ces deux généraux étaient à la Force.—Plans de Mallet.—Il fait des décrets et des nominations.— Le colonel Soulier.— L'abbé Lafond.—Le général Mallet s'échappe de la maison de santé.

Le général Mallet était un ancien gentilhomme de la Franche-Comté. Avant la révolution, il avait servi dans les mousquetaires de la maison du roi. Il entra de bonne foi dans la révolution, et en professa les principes avec une grande ferveur. Il était républicain par conscience, et avait pour les conspirations un caractère semblable à ceux dont l'antiquité grecque et romaine nous a transmis les portraits.

Il était devenu officier-général à la guerre, et long-temps avant l'avènement de l'empereur au trône, il avait obtenu un commandement dans l'intérieur. Il s'occupait continuellement d'idées de gouvernement, et toujours il était fidèle à ses principes politiques. Il serait trop long de rapporter ici les détails d'un projet à peu près semblable à celui dont il s'agit qu'il avait cherché à exécuter pendant que l'empereur était en Prusse en 1807. Cela fut taxé de folie, et néan-

moins le ministre de la police crut devoir le faire arrêter ; après l'avoir tenu en prison fort long-temps, il l'avait mis dans ce que l'on appelle à Paris une maison de santé, où il était encore à mon entrée au ministère, et dans laquelle je l'avais laissé. Cette maison était la dernière à gauche du faubourg Saint-Antoine, près de la barrière du Trône.

Mallet avait été long-temps le camarade de Lahorie à l'armée du Rhin ; il avait su qu'il était à la Force par d'autres prisonniers de cette maison qui avaient obtenu d'être placés dans la maison de santé où il était lui-même. Il avait su également que Guidal y était ; il avait connu ce général dans le temps du directoire, chez le directeur Barras qui l'employait particulièrement. Avant de parler de Mallet, je dois dire par quelle fatalité ces deux hommes se trouvaient encore à la Force, d'où ils auraient dû être partis depuis quinze jours, d'après les ordres que j'avais donnés.

Guidal avait été arrêté dans les environs de Marseille pour une affaire de jacobinisme, et il avait été amené à Paris, parce que l'on en espérait quelques renseignemens d'après ce qu'avait mandé l'administration locale du département du Var, dont la tranquillité avait paru menacée, au point que le préfet de ce département avait eu besoin de recourir à l'emploi de moyens extraordinaires. Pendant que Guidal était à Paris, on éventa à Marseille une affaire semblable qui mena à la découverte d'un ancien espionnage exercé à la côte de Provence par des Français, au bénéfice de l'amiral anglais qui croisait devant Toulon. Guidal fut accusé d'avoir été lui-même à la flotte anglaise, et d'y avoir envoyé son fils. Cet espionnage durait depuis nombre d'années, sans qu'on s'en fût douté. Par suite des dépositions des personnes qui avaient été arrêtées on redemanda Guidal à Marseille, pour le juger, et il y avait plus de quinze jours que j'avais envoyé à la gendarmerie tout ce dont elle avait besoin pour le re-

journée avec cet abbé, il avait été obligé de lui confier ce qu'il allait entreprendre. L'abbé Lafond attira à lui, sans leur faire aucune confidence, deux jeunes gens de sa connaissance qui étaient à Paris ; l'un était un jeune caporal de la garde de Paris, qui était de son pays, et le second était un jeune Vendéen qui étudiait le droit à Paris. Ce dernier, étant d'un caractère jésuitique, fut goûté par Mallet, qui, la veille de jour où il devait exécuter son projet, dit à ce jeune homme d'aller au Palais-Royal acheter une écharpe aux trois couleurs ; il lui donna en même temps une lettre pour sa femme, à laquelle il mandait de mettre ses uniformes et ses armes dans sa malle, ainsi que ceux d'aide-de-camp qu'il avait chez lui (probablement à dessein) et de remettre sa malle avec la clef au porteur.

Celui-ci, d'après les ordres de Mallet, la porta chez le prêtre espagnol qui était à la Place Royale. Le lendemain 22, Mallet invita à dîner, ainsi que l'abbé Lafond, les deux jeunes gens dont je viens de parler, et au moment de se séparer, il leur dit d'aller l'attendre chez le prêtre espagnol.

A dix heures du soir, lorsque les portes de la maison de santé étaient fermées, il saute avec l'abbé Lafond par la fenêtre de sa chambre qui était un rez-de-chaussée sur le jardin, et au bout duquel était un mur de très peu d'élévation, après quoi l'on était sur la voie publique. Il fit tout cela sans bruit, et vint à pied à la Place Royale chez le prêtre espagnol. Il y fit apporter du punch, et lorsqu'il vit les têtes des jeunes gens un peu échauffées, il leur parla de son projet, comme d'une chose déjà convenue depuis long-temps entre lui et le sénat ; mais il leur dit qu'elle ne devait être exécutée qu'après la mort de l'empereur, dont il n'avait été prévenu qu'hier : il abusait ainsi les deux jeunes gens, qui le savaient bien un homme mécontent du gouvernement impérial, mais qui ne se vantait pas de ce qu'il se proposait de faire.

Mallet leur montra tous les ordres que venait de lui envoyer la commission du gouvernement établie au Luxembourg, sa nomination au gouvernement de Paris, un crédit considérable sur le trésor public, et enfin l'ordre d'installer de suite les nouvelles autorités à la place des anciennes. Toutes ces pièces étaient de sa fabrication. Sans donner à ces jeunes gens le temps de la réflexion, il ouvre sa malle, revêt son grand uniforme d'officier-général, fait prendre au jeune caporal qui était avec l'abbé Lafond l'habit d'aide-de-camp qu'il avait aussi fait venir, et donne au jeune Vendéen l'écharpe aux trois couleurs.

CHAPITRE IV.

Le général Mallet à la caserne de Popincourt.—Il se fait passer pour le général Lamotte.—La 10ème cohorte prend les armes.—Mallet délivre Lahorie et Guidal.—Le préfet de police me fait prévenir.—Dispositions que prend le général Mallet.—L'adjudant-général Doucet.—Mallet est arrêté.—Le général Hullin.

Accompagné comme je viens de le dire, seulement de trois personnes, le général Mallet sort de chez le prêtre espagnol vers une heure du matin, et se rend à la caserne de Popincourt où était la 10ème cohorte. On ne laisse pas entrer la nuit dans les casernes de Paris, aussi Mallet affecta-t-il de dire qu'il n'avait affaire qu'au commandant. On le conduisit chez le malheureux Soulier, qui demeurait hors du quartier ; il était malade, et ne put se lever pour recevoir Mallet.

C'est ici que fut joué le tour le plus adroit, et sur le succès duquel reposait tout celui de l'entreprise. Mallet entra chez le colonel Soulier, sans lui dire son nom ; celui ci, après s'être excusé de ne pouvoir se lever, demanda au général ce qu'il avait à lui dire.

Mallet lui dit : " Je vois bien que vous n'êtes pas informé; " nous avons eu le malheur de perdre l'empereur." A ce mot, Soulier fond en larmes ; Mallet a l'air de partager sa douleur, et lui dit : " Le gouvernement vient d'être changé, " et voici l'ordre que le général Mallet m'a remis pour vous, " il y a un instant.

Soulier lit : c'était un ordre du général Mallet, qui lui ordonnait de faire prendre les armes à la cohorte, de lui donner connaissance des événemens nouvellement arrivés, et de suivre exactement tout ce que lui commanderait le général Lamotte, qu'il rendait porteur de sa lettre, et qui avait reçu les instructions de la commission du sénat investi du gouvernement.

Voilà donc Mallet qui joue, près du colonel Soulier, le personnage de Lamotte ; Soulier salue le général Lamotte, fait venir l'adjudant de sa cohorte, lui commande de l'assembler, et de venir ensuite prendre le général Lamotte, auquel il fait des excuses de ne pouvoir l'accompagner.

Lamotte (Mallet) se rend donc dans la cour de la caserne, où la troupe était assemblée, et lui fait lire aux flambeaux la nouvelle de la mort de l'empereur, la proclamation du sénat à l'armée, et lui donne connaissance des nouvelles formes du gouvernement. Il ne vint dans la tête de personne de chercher à vérifier si cela était vrai, assurément rien n'était plus clair que les termes dans lesquels Mallet s'expliquait.

Lamotte (Mallet) emmène la cohorte, forte de douze cents hommes, sans lui faire prendre les dix milles cartouches à balles, qui étaient en réserve chez le colonel, ainsi que cela était d'usage dans la garnison de Paris, et même sans faire changer les pierres à bois, que les soldats sont dans la coutume de mettre à leurs fusils pour l'exercice.

Mallet marcha à la tête de cette cohorte, dont il ne laissa qu'une seule compagnie au quartier, pour accompagner le colonel Soulier à l'hôtel-de-ville, où il lui avait ordonné d'aller

l'attendre, et faire disposer le bureau nécessaire pour la commission de gouvernement. Il avait eu soin de donner à ce colonel sa nomination au grade de général de brigade, et un bon de cent mille francs sur le trésor public.

Le 23 octobre tombait un vendredi, jour de parade pour la garnison de Paris, laquelle parade, depuis l'absence de l'empereur, avait lieu tous les vendredis sur la place Vendôme.

Les troupes du faubourg Saint-Antoine étaient obligées de partir de bonne heure pour s'y rendre : c'est ce qui fit que le spectacle de la 10ème cohorte avec armes et bagages ne parut pas étonnant.

Lamotte amène sa cohorte par la grande rue Saint-Antoine, jusqu'à la porte de la prison de la Force ; il se la fait ouvrir, et, sans y entrer lui-même, il se fait amener les généraux Guidal et Lahorie, qui y étaient détenus ; il ferme ensuite la porte de la prison d'où il défend de laisser sortir qui que ce soit ; il embrasse Lahorie et Guidal, leur fait part de la mort de l'empereur et de tout ce qui en était la suite, et leur dit : " Il n'y a pas de temps à perdre ; voilà vos instructions, pre- " nez cette troupe pour les exécuter : je n'ai besoin que d'une " demi-compagnie pour aller m'emparer du gouvernement, " où j'attendrai de vos nouvelles. Ensuite nous nous réuni- " rons à l'hôtel-de-ville."

Lahorie crut de bonne foi à la mort de l'empereur, et comme il avait été dans la confiance du général Moreau, il savait ce qu'il avait eu le projet de faire ; il avait mémoire du 18 brumaire, auquel il avait assisté ; ces idées-là revinrent à son esprit, surtout en voyant Mallet en habit brodé et suivi d'une troupe régulière. Il lut l'instruction que lui donnait Mallet, prit la cohorte dont celui-ci n'avait gardé que cinquante hommes, et courut s'emparer de la préfecture de police. Il trouva M. Pasquier, qui avait coutume de se lever de bonne heure, déjà à son cabinet ; il l'arrêta et lui substitua le jeune Vendéen, ainsi que l'abbé Lafond. Le préfet de police, quoi-

que dans cette situation, trouva le moyen de m'envoyer bien vite un de ses employés, pour me prévenir de ce qui se passait ; cet employé, en arrivant chez moi, n'insistait que pour me voir et me parler au plus vite, sans rien dire de plus. Comme il était connu du portier de l'hôtel, il aurait pu commencer par faire fermer la porte ; il ne le fit pas, et trouva la consigne que j'avais donnée à cinq heures du matin (en me couchant), pour qu'on me laissât en repos à moins de force majeure. Comme il était venu à pied, il ne devançait que de très peu la colonne du général Lahorie, qui était sur ses pas, et qui entra comme un trait, ainsi que je l'ai dit.

Lahorie avait envoyé le général Guidal, qui était venu avec lui arrêter le ministre de la guerre ; mais le sergent par lequel il voulait me faire assassiner lui ayant manqué de parole, il courut lui-même après ce général, qu'il atteignit dans la rue des Saints-Pères, et ramena chez moi avec son détachement. C'est à ce seul incident, que le ministre de la guerre doit de n'avoir pas eu la même aventure que moi.

Mallet, en quittant Lahorie, à la porte de la Force, avait envoyé par des soldats de la 10ème cohorte, aux deux commandans des régimens de la garde soldée de Paris, des paquets renfermant des pièces semblables à celles qu'il avait lues à sa troupe avant de l'emmener, et de plus une instruction que ces deux régimens devaient suivre de point en point.

Il employa l'un à fermer toutes les barrières de Paris, avec défense d'en laisser sortir qui que ce fût ; ce qui fut fait, en sorte que dans les villes du voisinage, d'où on aurait pu avoir des secours, si l'on en avait eu besoin, on n'aurait rien su de ce qui se passait à Paris. Il employa l'autre à occuper la banque, la trésorerie et autres points de l'administration publique. A la trésorerie, il éprouva de la résistance ; le ministre s'y était rendu et sut se servir de la garde de sa maison, pour ne pas laisser méconnaître son autorité. Mais dans les deux régimens entiers de la garde soldée de Paris qui faisaient

le service de la place, il n'y eut pas une objection opposée à l'exécution des ordres de Mallet.

En même temps que Mallet faisait ainsi agir sur plusieurs points à la fois, il descendait la rue Saint-Honoré avec sa petite troupe. Il tourna le coin de la rue qui mène à la place Vendôme, et de là, il expédia un officier avec vingt-cinq soldats de sa troupe, auxquels il ordonna d'aller se mettre en bataille devant la porte du bureau de l'état-major, qui était dans la maison placée dans l'angle de la place Vendôme, à gauche, et de n'en laisser sortir personne.

En même temps, il donna à l'officier un paquet pour l'adjudant-général Doucet; le paquet contenait les mêmes pièces que les autres, la mort de l'empereur, l'acte du sénat, les proclamations, la nomination de Mallet au gouvernement de Paris, une nomination de général de brigade, et un bon de 100,000 francs pour lui Doucet. A ce paquet il avait joint une instruction en forme de lettre confidentielle, dans laquelle il témoignait à Doucet le plaisir qu'il éprouvait à entrer en relation de service avec lui, et le priait d'envoyer tels et tels ordres aux troupes qui étaient à Saint-Denis, Saint-Germain et Versailles, et à celles qui étaient à Paris, il n'exceptait que la garde soldée, qu'il avait employée, et la 10ème cohorte, qu'il avait chargée de l'arrestation du préfet et du ministre de la police, ainsi que de celle du général Hullin; il ajouta que, connaissant les relations d'amitié qui existaient entre lui et le général, il avait voulu lui éviter ce que cette commission aurait eu de pénible pour lui, et qu'il s'en était chargé; seulement il lui recommandait de ne pas s'y opposer, et de garder à sa porte, jusqu'à nouvel ordre, le piquet que commandait l'officier qui lui remettrait le paquet.

L'adjudant-général Doucet était couché quand l'officier arriva chez lui. N'ayant pas voulu parler à d'autres, on le fit entrer chez l'adjudant-général, qui ne comprenait rien à tout ce que cette dépêche contenait. Il relut plusieurs fois

toutes ces pièces, et demanda à l'officier de la 10ème cohorte qui les lui avait apportées, et qui avait son détachement de garde à la porte, ce qui s'était passé à leur caserne. Ce jeune homme le lui raconta; il avait vu prendre les armes à son corps, avait suivi Mallet à la Force, en avait vu extraire Lahorie et Guidal, et avait suivi Mallet jusque sur la place Vendôme, d'où il avait continué son chemin pour aller chez le général Hullin, où il était encore. "Je vois d'ici, ajouta-"il, notre détachement qui est devant la porte du général "Hullin." Et il le voyait effectivement par la fenêtre de l'appartement de M. Doucet.

Doucet ne pouvait plus douter de l'existence d'un projet dont Mallet lui donnait les détails dans son instruction; à la vérité, cela pouvait s'appeler une folie, mais cependant cela s'exécutait. Il ne pouvait en douter, tant par ce qu'il voyait que par ce que lui disait le jeune officer de la cohorte, qui lui-même agissait. Non seulement il ne bougea point, mais perdit la tête au point d'avoir peur de sa responsabilité. Mallet lui avait ordonné de mettre M. Laborde aux arrêts, se méfiant sans doute de son activité. Doucet venait de faire appeler M. Laborde, qui demeurait dans le même hôtel; ils lisaient ensemble toutes les pièces, lorsque Mallet, de retour de chez le général Hullin, entra dans la pièce où ils se trouvaient; il demanda à l'adjudant-général Doucet, pourquoi M. Laborde n'était pas aux arrêts, ainsi qu'il l'avait ordonné, et lui dit de s'y rendre. Laborde résista, et il s'était engagé une petite discussion à la suite de laquelle Laborde sortit en disant: "Pour me rendre aux arrêts, il "faut que je sorte; ce n'est point ici ma chambre." Ce qu'il fit, et c'est en descendant l'escalier de l'adjudant-général Doucet, qu'il aperçut l'inspecteur-général du ministère de la police, qui se rendait au bureau de l'état-major de la place, pour prendre des renseignemens dont il avait besoin. Ce piquet de la 10ème cohorte lui en refusait l'entrée, d'après

son instruction, et ce fut Laborde qui, du haut de l'escalier, cria aux soldats de le laisser monter, ce qu'ils firent, parce que tous étaient depuis long-temps dans l'habitude d'obéir à Laborde. Ce dernier lui apprend de quoi il est question, et le conduit dans la chambre de Doucet, qui causait avec Mallet.

Dans le moment la scène changea. La présence de l'inspecteur fit perdre le sang-froid à Mallet. L'inspecteur dit tout haut: "Monsieur Mallet, vous n'avez pas la permission "de sortir de votre maison sans que j'aille vous chercher;" et, s'adressant à l'adjudant-général Doucet, il lui dit: "Il y "a là-dessous quelque chose; arrêtez-le d'abord, je vais "aller au ministère pour savoir ce que cela signifie." Mallet était adossé contre la cheminée de l'entresol dans lequel cela se passait. Se voyant perdu, il met la main à un pistolet qu'il avait dans la poche de son habit; ceux qui étaient en face de lui virent ce mouvement dans la glace, et tous les trois ensemble ils le saisirent et le désarmèrent.

Pendant qu'il était arrêté, on apprit ce qui s'était passé chez le général Hullin, où Mallet avait été avant de venir chez Doucet.

Il avait demandé à lui parler en particulier; il s'était fait accompagner par un capitaine de la compagnie qui le suivait.

Le général Hullin vint le recevoir. Mallet lui dit qu'il est chargé d'une commission bien pénible à remplir, puisqu'il est chargé par le ministre de la police de l'arrêter, et de mettre les scellés sur ses papiers. Le général Hullin lui dit: Voyons votre ordre. Mallet lui répond: Entrons dans votre cabinet, je vous le montrerai. Hullin passe le premier; Mallet le suit, la main à un pistolet qu'il tenait dans sa poche, et, accompagné du capitaine de la cohorte, au moment où Hullin se retourne pour voir ce que Mallet allait lui présenter, celui-ci lui tira son coup de pistolet dans la figure à bout

portant, et l'étendit sur le carreau. Il ne le tua pas : la balle entra au milieu de la joue, et resta dans la tête du général Hullin, sans que l'on pût la faire sortir. Ensuite il sortit pour venir chez l'adjudant-général Doucet, sans que le capitaine trouvât rien d'extraordinaire à ce dont il était le témoin et devenait le complice.

CHAPITRE V.

Mésintelligence entre le ministre de la guerre et moi.—Je prends la défense du général Lamotte.—Confrontations.—Ce qui eût pu arriver.—M. Frochot.—Conduite du ministre de la guerre.—Il envoie un exprès à l'empereur.—Je n'envoie personne.—On me croit perdu.—Belle occasion de connaître mes amis.

Le général Mallet arrêté, tout était fini. On put commencer les confrontations qui devenaient nécessaires à la suite de tous ces interrogatoires pour se faire une idée juste de l'affaire : les opinions variaient de tant de manières sur le parti dont on disait que Mallet n'était que l'agent, que je mis de l'amour-propre à les éclairer, bien convaincu que l'on gagne toujours à se pénétrer de la vérité, quelque tort qu'elle puisse faire, et que rien n'est si dangereux que de se livrer à des illusions, ou de se laisser aller à la passion. C'est à cette occasion qu'il s'éleva des nuages entre le ministre de la guerre et moi. Il me supposa le projet de lui nuire, et de nuire aux militaires. Il prêta l'oreille à une foule de bavardages dont il n'aurait pas dû se laisser atteindre, et qui le firent agir vis-à-vis de moi comme il me croyait capable de faire vis-à-vis de lui. Comme je ne le fis pas, il resta le maître du terrain. Il rechercha de l'importance pour lui dans cette affaire, et en la rattachant à plusieurs invraisemblances, il fit arrêter à

tort et à travers les uns et les autres, en cherchant à les inculper dans cette conjuration de Mallet. Moi, au contraire, j'en détachai tout ce qui pouvait n'y pas être compris.

Le ministre de la guerre me faisait un grand grief de défendre l'innocence du général Lamotte, qu'il avait fait arrêter, parce qu'il soutenait qu'il était le complice de Mallet, et que c'était lui qui avait été prendre la 10ème cohorte dans son quartier.

Il ne voulait pas croire que Mallet avait pris le nom et joué le rôle de Lamotte. Je fus obligé, après la déclaration du colonel Soulier, de faire entrer dans mon cabinet le véritable général Lamotte, qu'il ne reconnut point. Peu après, sans lui rien dire, je fis entrer le général Mallet, qu'il reconnut pour être celui qui était venu le prendre le matin à son quartier, où il s'était présenté, sous le nom du général Lamotte.

Après cette confrontation relative au général Mallet et au général Lamotte, le ministre de la guerre prétendit qu'il y avait eu connivence entre le général Mallet et le colonel Soulier, commandant de la 10ème cohorte; sans quoi il n'aurait pas choisi cette cohorte préférablement à une autre troupe.

C'était également deux opinions mal établies. La preuve qu'il n'y avait point de connivence entre Mallet et Soulier, c'est qu'il prit le nom de Lamotte pour entrer chez lui: à quoi cela lui aurait-il servi, s'ils avaient été d'accord auparavant?

Quant au choix que Mallet avait fait de la 10ème cohorte, c'est parce qu'elle se trouvait la mieux placée pour être employée loin des regards des autorités que l'on pouvait redouter; il y avait loin du faubourg Saint-Antoine à la place Vendôme et au ministère de la guerre.

Mais s'il n'avait pas pris cette cohorte, il n'aurait pu en

trouver une autre qu'à la rue Verte ou au faubourg Saint-Honoré, c'est-à-dire, sous les yeux de l'état-major de la place, qui aurait été averti avant qu'il eût été à la Force, à la préfecture de police et au ministère.

Toutes ces observations avaient beau être raisonnables, on ne les écoutait pas, et la passion prenait le dessus.

Cette folie de Mallet conduisit devant un conseil extraordinaire de guerre quatorze malheureux qui furent condamnés à la peine de mort. Ils étaient bien coupables assurément; mais au moins faut-il accorder à ces officiers la justice de convenir que ce qui les rendait inconsolables, c'était la pensée qu'on les crût capables d'avoir coopéré sciemment à ce que Mallet leur faisait faire. Ils disaient tous que, si l'empereur avait été là, ils n'auraient pas tous péri. Ils avaient bien raison, car je crois que si l'empereur avait été à Paris, hors Mallet, Lahorie et Guidal, il eût fait grâce à tout le reste; jamais il n'aurait permis une exécution comme celle qui a eu lieu.

Je m'interposai tant que je pus pour repousser l'idée que le sénat avait la moindre part à tout ce dont Mallet se disait être muni de sa part.

Sans le contre-temps qui lui fit manquer l'arrestation du ministre de la guerre, et qui me rendit aussitôt à mes fonctions, le général Mallet aurait été maître de beaucoup de choses en peu de momens, et dans un pays si susceptible de la contagion de l'exemple. Il aurait eu le trésor, qui était riche dans ce temps-là, la poste et le télégraphe, et il y avait cent cohortes de gardes nationaux en France. Il aurait su par l'arrivée des estafettes de l'armée la triste situation où étaient alors les affaires, et rien ne l'aurait empêché de saisir l'empereur lui-même, s'il était arrivé seul, ou de marcher à sa rencontre, s'il était venu accompagné.

Malgré cela, Mallet n'aurait pas joué long-temps le rôle d'un nouveau Cromwell, parce que la fourberie aurait été

reconnue, et que tout le monde en France, était las de mouvemens ; vraisemblablement, il aurait bientôt été seul pour consolider l'exécution de son projet.

Mais le danger dont la tranquillité publique fut menacée était grand, et l'on reconnut, malgré soi, un côté faible dans notre position, que chacun croyait mieux affermie.

On fut surtout frappé de la facilité avec laquelle on persuada les troupes de la mort de l'empereur, sans qu'il vint à la pensée d'un seul de leurs officiers de chercher à s'en assurer, et surtout sans penser à son fils. Ces mêmes soldats se portèrent sur les individus investis du pouvoir, trouvèrent cela naturel, et enfin virent tuer le commandant de Paris, leur général, sans faire un seul geste pour le défendre. Cette réflexion était affligeante, et à moins d'aimer les illusions, on en était forcé de songer à tout ce que cela préparait de malheurs.

Le préfet du département de Paris était à la campagne, lorsque le colonel de la 10ème cohorte, Soulier, arriva à l'hôtel-de-ville ; il y fit connaître la mort de l'empereur, et annonça qu'il venait prendre possession de l'appartement destiné à la commission du gouvernement, qui allait arriver à l'hôtel-de-ville.

Un employé de la préfecture envoya bien vite chercher le préfet. L'exprès qu'on lui avait expédié le rencontra dans la rue du faubourg Saint-Antoine par laquelle il revenait lui-même à Paris, ignorant ce qui s'y passait. Le messager lui remit le billet dont l'employé de la préfecture l'avait rendu porteur, et dans lequel il marquait au préfet d'arriver au plus vite ; il finissait par ces mots latins : *fuit imperator.* Le préfet accourt, il trouve l'hôtel-de-ville occupé par Soulier, qui lui montre tous les actes en vertu desquels il agissait, et qui lui apprend que le ministre de la police venait de sortir et avait recommandé que l'on hâtât les dispositions pour recevoir la commission du gouvernement.

Le préfet croit d'abord que c'est moi, et ne peut rien comprendre à ce qu'il voit; il demande ses chevaux pour aller chez l'archi-chancelier, et dit à ses gens : " Faites ce " que ces messieurs ordonnent," mais avant que sa voiture fût avancée, la comédie avait cessé. On vint arrêter le colonel Soulier pendant qu'il exécutait les ordres de Mallet, ainsi que tout ce qui l'accompagnait. On fit un grand crime au préfet de la Seine d'avoir dit à ses gens : " Faites ce que " ces messieurs ordonnent," et on persuada à l'empereur de le déplacer. L'autorité militaire l'attaqua vivement, et il fut disgracié; cependant que pouvait faire le préfet contre un colonel et sa troupe, supposant même qu'il eût ordonné à ses domestiques le contraire de ce qu'il leur dit ?

Assurément le préfet de la Seine était un homme incapable d'une lâche trahison, et s'il avait été chez lui au moment où cette troupe s'y présenta, il ne l'eût reçue qu'après de bonnes informations; mais qui aurait pu croire que des troupes entières seraient sorties de leurs quartiers, leurs officiers en tête, sans l'ordre de leurs généraux, et surtout pour un objet comme celui-là ?

Le préfet de la Seine fut généralement plaint; il lui resta des amis, et l'empereur témoigna des regrets que cela lui fût arrivé. Il l'estimait particulièrement, et je suis sûr que, sans l'opiniâtreté du duc de Feltre, le préfet de la Seine n'eût pas succombé. S'il lit ces Mémoires, je suis bien aise de lui apprendre qu'à bord du *Bellérophon*, m'entretenant de cette affaire, l'empereur parlait de lui avec intérêt et presque avec amitié.

C'est ainsi que finit cette singulière entreprise de Mallet. Rien n'égale la ruse et l'audace avec laquelle elle fut conduite; elle surprit la réflexion de tout le monde, comme aussi ce même monde reconnut sa faiblesse; on en fut honteux, mais on n'en devint pas plus sage. A Paris, on en fut effrayé, parce que l'on se voyait encore sur un volcan, lorsque, depuis long-temps, on se croyait sur un rocher.

Le ministre de la guerre entreprit de justifier les troupes ; pour le faire, il accusa la surveillance de la police; mais en supposant même que celle-ci eût eu un moyen de suivre un fil de cette conjuration, qui n'était que dans la tête d'un homme, rien ne pouvait excuser les troupes qui avaient marché contre l'autorité, quelle que soit la manière dont on s'y soit pris pour les y déterminer; l'intelligence la plus commune a toujours été obligée de reconnaître cette partie de ses devoirs.

Le ministre de la guerre fit grand bruit, envoya la garde à cheval à Saint-Cloud, sous prétexte que le parti de Mallet voulait enlever le fils de l'empereur, tandis que Mallet et ses complices étaient déjà arrêtés : tout ce que faisait le ministre de la guerre était inutile, il le savait bien ; mais il ne voulait que montrer du zèle, pour prendre place dans l'opinion et conjurer l'orage qu'il voyait arriver. Il fit le cheval de parade, lorsque le danger était passé, et cela lui réussit.

Les détails du procès ne ramenèrent point la tranquillité dans son esprit, et il ne fut en repos qu'après qu'il eut envoyé un officier de son état-major à l'empereur pour surprendre son opinion sur cette affaire, et il l'égara complètement. L'empereur le reconnut après ; mais il avait déjà prononcé, et il ne voulut point avoir l'air d'être trompé : néanmoins le ministre de la guerre n'y gagna rien.

Moi, je n'envoyai personne à l'empereur, je ne voulais ni surprendre son jugement ni accuser qui que ce fût, je me mis même au-dessus de tout ce que je prévoyais qu'il allait m'en écrire. J'ai été bien souvent grondé par lui, mais je n'ai jamais pu m'accoutumer à une lettre dure : aussi calculai-je le jour où je devais recevoir de l'empereur une réponse au rapport de cet événement. Ce jour-là, je fis ouvrir par mon secrétaire les lettres que je reçus de lui (l'empereur), et lui donnai l'ordre de me

remettre ce qui ne respirerait pas l'humeur, et de jeter la réprimande au feu, s'il en venait une, qui effectivement arriva comme je l'avais prévu, et il n'y manquait rien que de l'avoir méritée. Je ne m'en tourmentai point, parce que je prévoyais ce qui avait été pratiqué pour s'emparer de l'opinion de l'empereur. J'ai toujours eu confiance dans son jugement et cru à sa bonté, et je ne me serais pas mis dans le cas de la perdre, pour avoir manqué dans une circonstance semblable.

Je souffris des suites de cette affaire. Bon nombre de personnes se détachèrent de moi, persuadées que je ne pouvais plus rester en place. On me chercha un successeur, tant cela paraissait probable. Les dames disaient: "Ah! on ferait bien mieux de s'occuper de ce qui se "passe dans les casernes que dans nos boudoirs."

Dans tous les temps du monde, les battus ont toujours payé l'amende, il ne me fallait qu'un peu moins d'honneur pour en faire supporter les frais à un autre.

Mais l'occasion était trop belle pour se venger de la découverte faite dans les bureaux de la guerre, de l'espionnage de la légation russe, et on la saisit. J'aurais pu, quelques mois après, en tirer une satisfaction éclatante comme on le verra par la suite de ces Mémoires, et ne le fis pas. Je fus plaint, parce que l'opinion m'était redevenue favorable, et que je n'avais fait de mal à personne, mais qu'au contraire j'avais obligé beaucoup de monde. On fut fâché de ce qui m'était arrivé, mais on n'en crut pas moins que le premier courrier de l'empereur allait annoncer la nomination de mon successeur; on se conduisit donc en conséquence, et les intrigues s'agitèrent pour partager ma dépouille. Je n'eus pas l'air de m'en apercevoir, et je profitai de cette occasion pour apprendre à reconnaître mes amis.

CHAPITRE VI.

Les Russes ne veulent entendre à aucune proposition.—Anxiété de la capitale.—Retraite simultanée des armées russe et française à Mojaïsk.—Départ de l'empereur.— Considérations qui le déterminent.— Arrivée à Paris.—Audience des ministres.—Attitude des courtisans à mon égard.—L'empereur prend une idée juste de la tentative de Mallet.—Mon crédit est assuré.—Mes amis me reviennent.

PENDANT cette fin d'octobre, nous étions dans la persuasion que l'empereur passerait l'hiver à Moscou; mais nous reçûmes bientôt les bulletins qui annonçaient la retraite de l'armée, et les événemens qui y avaient donné lieu.

Les Russes ayant fait le sacrifice de Moscou, n'écoutèrent aucune proposition d'armistice. Ils étaient bien placés à Kalouga. Nos communications étaient impossibles à entretenir; les troupes légères ennemies ne laissaient que des villages brûlés aux nôtres, elles enveloppaient Moscou; l'armée y aurait été enfermée et étrangère à tout ce qui aurait pu se passer derrière elle, où il y avait encore de quoi faire une puissante armée.

Les privations avaient introduit le désordre dans tous les corps auxquels on ne pouvait point faire de distributions. L'empereur, par beaucoup d'autres considérations, s'était décidé à la retraite, bien mécontent que notre cavalerie n'eût pas su garder les traces des Russes. S'il eût connu leur marche, il aurait été les éparpiller après la bataille de la Moskowa, au lieu de pousser à Moscou.

A Paris, tout le monde avait des cartes de Russie, sur lesquels on pointait avec des épingles les lieux cités dans les bulletins; il n'y avait guère de salons, dans toutes les classes de la société, où l'on ne recherchât avec avidité

pes nouvelles d'une armée dans laquelle chacun avait un frère, un fils ou un ami. La distance qu'elle avait à parcourir pour retrouver des quartiers d'hiver à l'époque où l'on se trouvait, donnait de vives alarmes, qui n'étaient que trop fondées, ainsi que le désastreux vingt-neuvième bulletin ne tarda pas à l'apprendre.

L'arrivée de l'empereur à Paris acheva de ruiner l'opinion publique. Une fois que l'on eut commencé à faire des calculs noirs, l'imagination ne s'arrêta plus, et on ne voyait plus dans l'armée qu'une immense caravane de gens transis de froid et épuisés de besoin, au lieu de cette masse de bouillantes cohortes qui, depuis tant d'années, étaient l'admiration des contemporains, et fournissaient une multitude de faits d'armes glorieux à histoire.

L'on allait ainsi se tourmentant l'imagination, qui ne rencontrait pas de point d'arrêt, lorsque l'on apprit l'arrivée à Wilna des débris de notre armée, qui avait perdu tous ses chevaux, par conséquent toute son artillerie, et qui était revenue jusqu'à la Bérésina, successivement coupée et flanquée par les corps de l'armée russe, partie de Kalouga pour intercepter la route de Smolensk à Moscou. A la Bérésina, elle avait trouvé la rive droite de cette rivière occupée par l'armée russe qui était revenue de Moldavie après le traité de Jassy. Ce contre-temps acheva de détruire les espérances des débris de notre armée. L'empereur ne pouvait pas comprendre comment le prince Schwarzemberg et le général Reynier ne l'avaient pas garantie de la marche de cette armée russe. Il fallut bien la combattre, et il n'y avait pas beaucoup de momens accordés par la fortune pour ouvrir le passage de la Bérésina, ou pour voir arriver l'autre armée russe, qui suivait à la queue de la colonne.

En partant de Moscou, l'empereur avait prévu tout ce que l'armée aurait à souffrir en traversant un pays que

les passages successifs de deux armées aussi considérables avaient déjà dévasté. C'est pourquoi, en quittant Moscou, il prit la route de Kalouga, à travers un pays neuf dans lequel l'armée eût trouvé de quoi satisfaire ses besoins.

Mais les Russes l'avaient devancé ; il les attaqua, les battit sans pouvoir les mettre en déroute. Ils se retiraient cependant sur Malojaroslavetz. Malheureusement l'empereur ne fut pas averti. Il crut ne pouvoir les débusquer qu'à l'aide de combinaisons que le temps ne lui permettait pas de faire. Il rétrograda sur Mojaïsk. Les Russes revinrent occuper les positions qu'ils avaient abandonnées ; et nos malheurs commencèrent. Enfin l'armée atteignit la Bérésina. Les ponts de Borisow étaient détruits ; l'ennemi nous attendait sur la rive opposée, notre perte semblait inévitable : mais l'empereur veillait sur nos débris. Wittgenstein fut enfoncé, et les lieux qui devaient être témoins de notre défaite virent fuir ceux qui devaient l'assurer. Nous franchîmes cette funeste rivière ; mais le froid, les privations, la fatigue, continuaient leurs ravages. Il fallait courir au-devant des malheurs dont nous étions menacés. L'empereur les mesurait dans toute leur étendue. Il savait les sentimens que nous portait l'Allemagne, les espérances que nos rêves allaient réveiller. Il résolut de les prévenir et de s'assurer du moins des moyens capables de les comprimer. Une autre considération contribua à le déterminer. Il venait d'apprendre les détails de l'affaire de Mallet, et malgré les contes divers que chacun lui adressait là-dessus, selon sa manière de voir, ses rivalités, ou même son ambition*, la vérité ne lui avait pas échappé. Il avait le tact si juste, qu'il la démêla lui-même, et jugea le danger mieux que personne, non pas par ce que Mallet avait fait, mais par ce que n'avaient pas fait ceux qu'il avait inves-

* Tout ce qui briguait le ministère et la préfecture de police lui écrivait pour le porter à changer ceux qui en étaient pourvus.

tis de sa confiance dans différentes parties de l'administration. Cette idée le frappa, et ramenait son esprit à de tristes réflexions sur ce qu'il croyait avoir déjà donné de solidité à son système. Cette considération ne contribua pas peu à lui faire hâter son retour à Paris où il supposait bien que la nouvelle du désastre de l'armée porterait la terreur.

Il arriva le 19 décembre à huit heures du soir et fit demander les ministres pour le lendemain à dix heures du matin.

J'allai voir M. de Caulaincourt le soir même du 19. Il m'apprit lu ruine absolue de tout ce qui avait été à Moscou, et comme il venait de passer quinze jours en tête à tête avec l'empereur, qui avait lu vingt fois tout ce qu'on lui avait mandé sur l'affaire du 23 octobre, il ne me cacha point que, quoique l'empereur mît une grande partie de cela sur le compte de l'animosité, il avait encore passablement d'indisposition contre moi. Il avait trouvé ma défense faible, il supposait qu'il y avait quelque raison pour cela. Je ne pouvais pas désirer mieux que de voir l'empereur un peu indisposé, parce que, avec des rapports clairs et naturels, on le ramenait toujours à la vérité, et alors on était près de lui dans une meilleure position qu'avant qu'on eût cherché à vous y nuire. L'empereur avait causé avec l'aide-de-camp que le duc de Feltre lui avait envoyé; et il revenait avec l'opinion du ministre de la guerre. Caulaincourt m'avait servi de son mieux, et je lui en dois obligation.

Le lendemain, 20 décembre, les salons de l'empereur étaient remplis dès le matin; tous ceux qui s'y trouvaient n'y étaient pas venus aussi contens les uns que les autres.

L'empereur reçut d'abord l'archi-chancelier et ensuite les ministres, l'un après l'autre, en suivant l'ordre de leur ancienneté d'exercice, en sorte que le grand-juge et tous les autres ministres, celui du commerce excepté, passèrent avant moi.

De tous ceux qui étaient là, pas un n'eût voulu être à ma place : on avait l'air de ne pas oser me parler, pour ne pas me faire une doléance. L'empereur n'avait pas gardé chaque ministre long-temps, hormis celui de la guerre, en sorte que je ne tardai pas à être introduit. Lorsque je traversai la foule qui était à la porte du salon dans lequel était l'empereur, elle s'écarta comme pour laisser passer un convoi funèbre, qui allait prendre congé de la cour. Ce qui avait beaucoup contribué à établir cette opinion, c'était le retour à Paris du duc d'Otrante, que l'empereur avait rappelé d'Aix en Provence, où il se trouvait ; tout le monde le regardait déjà comme mon successeur. Quelques amis de ma première prospérité ne m'ont rien laissé ignorer de tout ce qui s'était dit là pendant que j'étais chez l'empereur.

J'y restai deux heures moins quelques minutes, qui furent bien exactement comptées par des observateurs, qui n'étaient pas aussi bienveillans pour moi que l'archi-chancelier, qui resta dans le salon jusqu'à ma sortie.

L'empereur me demanda mille détails sur l'intérieur avant d'en venir à l'affaire de Mallet. Comme je n'avais que de bons rapports à lui faire, et que lui-même avait jugé de la vérité de ce que je lui disais par ce qu'il avait vu en venant de Mayence à Paris, il fut fort content, et particulièrement de ce que je ne lui disais de mal de personne. On n'a jamais connu en France combien on rendait l'empereur heureux en ne lui portant de plainte sur qui que ce fût. Lorsqu'il eut bien poussé à fond tout ce qu'il voulait savoir, il commença le chapitre de Mallet ; il parla le premier, et d'après tout ce qu'il me disait, je jugeai par qui il avait été informé. On y avait mis de la méchanceté, car on savait toute la vérité sur des faits qu'on lui avait désignés ; on n'avait cherché qu'à surprendre son opinion, et on y était parvenu.

Il me disait : " Je conçois bien que vous ayez été arrêté " par cinquante hommes : il eût été à désirer pour vous que

" vous eussiez pu vous défendre. Au reste, je suis moi-
" même à la merci du chef de bataillon qui est de garde à
" ma porte; mais je ne comprends pas que vous n'ayez pas su
" que Mallet et le colonel de la cohorte se voyaient depuis
" long-temps, ainsi que Lahorie."

Il était dans toutes ces idées que lui avait données la police militaire; je lui en montrai l'inexactitude en lui faisant les observations que j'ai rapportées plus haut.

Il ne voulait d'abord pas y croire, et me répétait: " Com-
" ment, avec de l'esprit, pouvez-vous me faire un conte
" comme celui-là?" J'insistai, et commençai à le persuader, lorsque je lui appris que le colonel de la 10ème cohorte n'était que depuis peu de jours à Paris, qu'il revenait de Barcelonne, où il s'était distingué, ce qui lui avait valu d'être appelé au commandement de cette cohorte, et que non seulement il n'avait pas donné de cartouches à ses soldats, mais qu'il ne leur avait pas fait mettre de pierres à feu à leurs fusils; ce qu'il n'aurait pas omis de faire, s'il avait eu part au complot. La police militaire n'avait pas mis cela dans son rapport.

L'empereur était toujours dans l'opinion que le général Lamotte avait eu part à l'entreprise de Mallet; il me désapprouvait de n'avoir pas été de l'opinion du ministre de la guerre, qui l'avait fait arrêter et le tenait encore en prison. Je répondis à cette observation ce que j'ai dit quelques pages plus haut. L'empereur ne voulut pas admettre cette opinion sans en avoir parlé en conseil, et me dit: " Si cela est ainsi, ce sera vous qui aurez vu juste sur
" cette affaire."

Le ministre de la guerre ne lui avait pas parlé de l'adjudant-général Doucet, qui avait marchandé Mallet, au lieu de courir au secours du général Hullin: au contraire il le créa général de brigade; ce qui fit dire que Doucet ne pouvait manquer de le devenir, puisque Mallet de son côté, l'avait déjà nommé.

L'empereur ne me parla jamais avec plus de bonté; il regrettait seulement que je n'eusse pu me défendre; il me disait: Cela est fâcheux; mais il n'y a pas de votre faute.

Il demanda aussi pourquoi l'on arrivait jusqu'à moi sans trouver vingt gardes dans mes antichambres. S'il y avait eu seulement, me disait-il, un coup de fusil de lâché, toute cette troupe se serait retirée. Il avait raison; mais il fallait d'abord avoir les bras libres, " et c'est bien, lui dis-je, parce " que Lahorie me connaissait d'humeur à ne pas me laisser " saisir, qu'il avait pris cette précaution.

" Ensuite, lui observai-je, il y a toujours huit ou dix " hommes chez moi la nuit uniquement comme guet; mais " au jour, ils s'en vont; et lorsque les trois compagnies de la " cohorte arrivèrent, ils venaient de sortir."

Il ne revenait pas de ce que la garde de ma porte eût vu mettre en pièces mon cabinet, m'eût laissé enlever sans faire la moindre résistance.

Je voyais son opinion se redresser sur tout cela; il me congédia en me disant de lui envoyer le soir même M. Réal avec lequel il était bien aise de causer.

Lorsque je sortis de chez l'empereur, il fallait voir la curiosité des courtisans qui cherchaient dans mes yeux s'ils devaient m'aborder. Cependant ils auguraient bien d'une conversation qui avait été aussi longue, et c'est de ce soir-là (car il était 4 ou 5 heures du soir) que cessèrent les bruits ridicules dont j'étais le sujet depuis un mois. J'ai eu depuis plusieurs belles occasions d'en faire repentir les auteurs; je ne l'ai pas fait.

Avec la faveur reviennent les amis; je les reçus tous, et ne gardai de rancune à aucun.

L'empereur m'avait paru indisposé contre M. Pasquier, préfet de police; je le défendis courageusement, et lui fis obtenir la justice qu'il méritait: je n'eus pas grand'peine, parce que l'empereur l'estimait particulièrement.

L'empereur tint un conseil pour résoudre tout ce qui était relatif à l'affaire du général Mallet; il se fit présenter l'exposé exact de tout ce qui s'était passé, et prit la véritable opinion qu'il devait avoir de cette entreprise. Il ordonna la mise en liberté du général Lamotte, destitua cependant le préfet de la Seine, malgré tout ce que je pus dire en sa faveur; enfin il cassa la garde soldée à pied et à cheval de la ville de Paris.

Il m'ordonna dans le même conseil de lui présenter un projet d'organisation d'un corps de gendarmerie pour Paris, et de le placer entre l'autorité civile et l'autorité militaire, de manière à n'avoir rien à redouter du mauvais emploi que l'une ou l'autre de ces autorités pourrait en faire.

Le même jour, on avait reçu la nouvelle de la belle défense qu'avait faite le château de Burgos, qui avait soutenu plusieurs assauts de la part des Anglais, sans perdre un seul des ouvrages de la place. Il se trouvait dans la garnison qui le défendait un détachement de la garde soldée de Paris; le ministre de la guerre proposa à l'empereur de recréer sur ce détachement les corps que l'on licenciait à Paris; l'empereur ne le voulut pas, et me réitéra l'ordre de m'occuper sans délai du projet qu'il m'avait demandé.

CHAPITRE VII.

Impôts.—Ressources à créer.—Nouvelle armée.—Mouvement national.—Députations des départemens.—Murat retourne à Naples.—Défection de la Prusse.—Conseil privé.—Opinions qui y sont émises.—Négociations par l'intermédiaire de l'Autriche.—M. de Bubna.

La malheureuse campagne de Russie était le premier événement fâcheux qui arrivait à l'empereur et à la France depuis qu'il la gouvernait; on le supporta avec courage, quoiqu'en en parlant beaucoup, et l'on fit avec générosité tous les sacrifices que le besoin de réunir une armée exigeait.

C'est à cette époque qu'on commença à voir établir des impôts qui furent perçus par des moyens illégaux. C'est aussi de cette même époque que l'on vit l'application de quelques mesures qui n'étaient pas moins arbitraires; mais l'embarras de la situation du moment avait forcé à y avoir recours.

Le mal était grand, et le temps pour le réparer était court; il fallait faire vite pour arriver à temps.

Ce serait être sévère jusqu'à l'injustice, que de juger l'empereur par les deux dernières années de son gouvernement, elles ont fourni des armes à ses ennemis, mais nous ne devons pas les imiter. Ces deux dernières années ont été remplies d'événemens hors de la prévoyance humaine, et l'on y employait des remèdes hors de toutes règles; on ne s'attachait qu'à ce qui pouvait être exécuté le plus rapidement. Sans les mesures arbitraires, on n'eût pas été en état de se remettre en campagne avec autant de moyens qu'on le fit au mois de mai suivant. Il n'y avait que l'empereur qui eût l'art de tirer parti des ressources qu'il possédait et de créer celles qui lui manquaient.

Tous les convois d'armes et d'équipages militaires avaient été laissés dans les canaux de la Prusse, ainsi que dans les rivières de la Pologne, où ils étaient restés arrêtés par les glaces.

L'empereur eut à recréer un matériel d'artillerie complet avec les attelages. Il eut toute la cavalerie à remonter et la moitié de son infanterie à renouveler.

Cette situation aurait fait reculer un autre courage que le sien ; mais lorsqu'il eut bien lu dans ses états de situation (c'était son expression), il mit la main à l'œuvre, et en moins de quelques semaines il eut rassemblé les matériaux d'une nouvelle armée.

L'artillerie existait dans les arsenaux ; on n'eut à acheter que les chevaux et qu'à les équiper.

On en trouva une suffisante quantité ainsi que pour remonter la cavalerie. On doubla partout les ateliers de confection d'effets militaires, et cette partie alla encore bien.

On prit les cent cohortes de la garde nationale ainsi que tout ce qui se trouvait dans les dépôts des différens régimens. On joignit à cela une levée d'hommes, et on reconstruisit une armée aussi nombreuse que l'était la première, mais qui ne pouvait lui être comparée pour l'espèce des hommes, leur force et surtout leur expérience.

L'empereur avait bien soin de faire placer dans chacun de ses nouveaux bataillons des officiers et des sous-officiers anciens que l'on tirait des corps de l'armée ; mais comme cette opération avait déjà été faite plusieurs fois, ces sous-officiers n'étaient plus eux-mêmes que de bons soldats, parce que la classe des hommes de choix était épuisée. La cavalerie particulièrement n'était composée que d'enfans montés sur des chevaux aussi inexpérimentés que leurs cavaliers. La marine fut d'un très grand secours dans cette occasion ; en ce qu'elle donna de suite son corps d'artillerie, qui était fort nombreux et compensa bien au-delà les pertes que l'on avait faites dans

cette arme ; il fournit de plus une belle division de bonne infanterie. Le mouvement national fut très beau en France. Le Piémont aussi se distingua par le zèle qu'il mit à aller au-devant de tout ce qu'on pouvait lui demander.

Il y eut de tous les points de la France des députations qui vinrent présenter à l'empereur des assurances de dévoûment. On semblait un peu consolé du malheur survenu, par la pensée de saisir une occasion de montrer le zèle dont on était animé. C'était à qui fournirait quelque chose. A aucune époque de la révolution on ne fit des dons patriotiques de meilleur cœur ; on donna du mouvement à toutes les classes de la population, à toutes les corporations et professions, qui contribuèrent pour un nombre déterminé de chevaux et d'équipages de guerre.

Pendant que l'empereur se donnait ainsi beaucoup de peine à Paris, on lui gâtait ses affaires à l'armée.

Le roi de Naples, non seulement n'avait pu parvenir à rallier l'armée à Wilna, mais il avait évacué cette ville et ramené l'armée en troupeau vers la Vistule. Il acheva ainsi de la perdre. On était dans le mois de janvier, et le froid était des plus rigoureux. Arrivé à la Vistule, il la quitta lui-même pour retourner à Naples, en laissant le commandement au vice-roi d'Italie. L'empereur était bien mécontent de la conduite de ce prince qui fit bien de ne pas passer par la France, car il aurait pu y rencontrer une mauvaise réception : il se dirigea par la Saxe, la Bavière et le Tyrol.

L'armée russe faisait suivre la nôtre par des nuées de Cosaques qui passaient les rivières sur la glace, en sorte que l'on ne pouvait prendre de position nulle part ; aussi l'armée revint-elle successivement sur Posen, puis sur l'Oder et sur l'Elbe, qu'on ne put même pas garder.

Le contingent prussien, sous les ordres du général Yorck, était à la gauche du corps du maréchal Macdonald. Le général prussien traita particulièrement pour son corps avec le

général russe qui le suivait ; il conclut avec lui un armistice par lequel il mit ses troupes hors de l'état d'hostilités, exposant ainsi le reste du corps d'armée à une perte certaine. Il compromit par contre-coup le roi de Prusse son maître, qui était dans sa capitale au milieu de notre armée.

Ce fut lors de cette première défection que nous sentîmes le poids de l'ingratitude du maréchal Bernadotte, qui pouvait, en attaquant la Finlande, retenir le corps qu'il avait laissé venir en Courlande. La réunion des Suédois avec l'armée russe arriva fort mal à propos pour nous, et eut lieu pour ainsi dire, au moment où les autres souverains alliés s'empressaient de renouveler à l'empereur leurs sentimens pour lui, en chargeant des ambassadeurs extraordinaires de lui en porter l'assurance.

Le roi de Prusse désavoua la conduite de son général ; il envoya un ambassadeur à l'empereur au mois de janvier ; il fit condamner le général Yorck par un conseil de guerre, mais telle était la rapidité de la marche des événemens, que moins de trente jours après, il était dans les rangs de nos ennemis.

Le roi avait résisté long-temps aux instances dont il était obsédé en Prusse pour se joindre aux Russes. La droiture de son caractère le retenait encore dans notre alliance malgré les funestes résultats qu'elle ne pouvait manquer de lui amener. Il fut contraint au parti qu'il prit par les hommes de mouvement qui lui déclarèrent nettement, mais avec respect, qu'ils étaient prêts à agir avec lui comme sans lui. Le roi leur répondit alors : " Eh bien, messieurs, vous m'y " forcez ; mais souvenez-vous qu'il faut vaincre ou être " anéanti."

Lorsque l'empereur apprit la defection du corps prussien, il assembla un conseil privé, auquel assistèrent l'archi-chancelier, M. de Talleyrand, les ministres, le président du sénat, des ministres d'Etat, ainsi que plusieurs grands officiers de sa

maison. Il exposa lui-même la situation des choses, fit donner lecture des pièces relatives à cet événement, et posa la question suivante: "Dans cette conjoncture, qui complique "encore notre mauvaise position, me conseillez-vous de né- "gocier pour la paix ou de faire de nouveaux efforts pour la "guerre?"

J'étais en mon particulier très fâché de voir soumettre cette question au jugement de tant de monde; elle aurait dû être traitée dans le cabinet de l'empereur, entre deux ou trois personnes qu'il y aurait appelées l'une après l'autre. Les conseils trop nombreux ont l'inconvénient de ne produire aucune résolution, parce que personne n'ose y émettre une opinion courageuse. Aussi à celui-là c'était à qui ne parlerait pas.

L'empereur demanda à l'archi-chancelier son opinion. Elle fut pour la paix. Mais l'empereur était accoutumé à plaisanter avec Cambacérès toutes les fois qu'il n'était pas question de législation ou de jurisprudence; il s'adressa à M. de Talleyrand, il lui demanda son opinion. M. de Talleyrand ne répondit pas aussi franchement que je l'attendais. Soit qu'il ne voulût pas parler devant tant de monde, ou qu'il eût un autre motif pour se taire, il fut de l'opinion de négocier. L'empereur lui dit: "Voilà comme vous êtes toujours: vous "allez disant partout qu'il faut faire la paix; mais comment la faire?" M. de Talleyrand répliqua: "Votre majesté a "encore entre les mains des effets négociables: si elle attend "davantage, et qu'elle vienne à les perdre, elle ne pourra plus "négocier." L'empereur, s'impatientant un peu, lui dit: "Mais expliquez-vous." Et comme M. de Talleyrand hésitait à le faire, il ajouta: "Vous n'avez pas changé." Puis passant de suite au duc de Feltre, quoiqu'il y eût deux ou trois personnes avant lui, il lui demanda son opinion sur la question posée; s'il convenait de négocier, ou de faire de nouveaux efforts. M. de Feltre répondit d'une voix ferme,

et après y avoir réfléchi : " Je regarderais votre majesté " comme déshonorée si elle consentait à l'abandon d'un seul " village réuni à l'empire français par un sénatus-consulte." L'empereur reprit : " Voilà qui est clair. Alors que faut-il " faire ? " dit l'empereur. " Il faut armer, sire," répondit M. de Feltre. L'empereur continua à recueillir les opinions, mais personne ne s'avisa d'être d'un sentiment opposé à celui qui parut lui convenir.

M. de Feltre crut avoir décidé l'opinion du conseil. Il était dans l'erreur ; et dut voir comme moi, en sortant de ce conseil, combien chaque membre en particulier désapprouvait qu'on n'eût pas adopté l'opinion de Talleyrand. L'empereur avait bien raison de dire que lorsqu'il demandait l'avis de tout le monde, personne ne voulait parler, mais qu'à peine était-on sorti de chez lui tout le monde récusait ce qu'il avait dit.

Il fut donc résolu à ce conseil que l'on armerait tout ce que l'on pourrait. La corde de l'arc était déjà bien tendue, et certainement elle se serait rompue en d'autres mains que dans celles de l'empereur. L'on apprit peu de temps après la part que les Suédois prenaient à la coalition, en même temps que l'entrevue de l'empereur de Russie et du roi de Prusse, qui avait été à sa rencontre depuis Berlin jusqu'à Breslaw.

Là, il renouvela avec lui tous les traités qui l'attachaient à l'autocrate avant la guerre malheureuse qu'il nous avait faite en 1806 et 1807. Cette défection de toute la Prusse nous fit un grand mal dans l'intérieur, surtout parce qu'on en entrevoyait d'autres, et qu'alors on ferait une bien mauvaise paix, à moins qu'on achevât de ruiner la nation en efforts qui devaient tous les jours devenir d'autant plus grands que le mal augmentait, et que notre moral perdait sensiblement. Napoléon, en passant à Dresde, avait réclamé l'exécution des promesses que lui avait faites l'em-

pereur d'Autriche. Il lui avait demandé de mobiliser un corps de la Galice et de Transilvanie, de porter ce contingent à soixante mille hommes et d'envoyer près de lui quelqu'un qui remplaçât le prince Schwarzemberg, dont la présence était utile à l'armée. " L'alliance que nous avons contractée, avait-il ajouté, forme un système permanent dont nos peuples doivent retirer de si grands avantages, que je pense que V. M. fera tout ce qu'elle m'a promis à Dresde, pour assurer le triomphe de la cause commune, et nous conduire promptement à une paix convenable." L'Autriche, dont la jubilation s'était déjà trahie, se hâta de revenir sur ses pas. Elle fit partir M. de Bubna en toute hâte, et le chargea de fortes protestations pour Paris. Il devait prendre les idées de l'empereur sur la réorganisation du contingent et s'entendre avec lui sur les mesures qu'exigeait la mobilisation des troupes stationnées dans les provinces qui touchaient au théâtre de la guerre. Quant à la paix que voulait l'empereur, l'Autriche la désirait plus encore. " Ce n'était pas néanmoins pour la France, elle savait que sa position était toujours la plus brillante, c'était pour l'Europe, c'était pour elle-même. Les progrès de la Russie, la prépondérance que cette puissance s'efforçait de saisir l'alarmaient, et son système politique l'attachait plus étroitement encore à l'alliance après nos revers. La France, de son côté, avait aussi besoin de repos, son bonheur intérieur, celui de l'impératrice altéré par les inquiétudes de la guerre, étaient des considérations qu'un même intérêt rendait communes aux deux souverains. L'Autriche désirait donc ardemment la paix qui la laisserait dans la seule position qu'elle enviait en Europe, et qui ne pouvait que consolider la puissance de son allié. Si on voulait qu'elle agît officieusement, elle était prête, non qu'elle prétendît influer par son importance propre, mais par la force que donne un esprit de conciliation, aussi *désintéressé que le sien*. L'empereur Napoléon n'avait qu'à faire connaître ses vues, elle les ferait valoir : lui seul

était intact; lui seul était en mesure de dicter la paix. Tout ce qu'on lui demandait, c'était de *ne pas faire connaître les bases très généreuses qu'il proposait*, de laisser faire le cabinet autrichien, et de *presser les préparatifs pour une nouvelle campagne*.

L'empereur n'était pas trop dupe de ces protestations, mais il n'avait rien de mieux à faire, il laissait dire et prenait ses mesures. Le général Bubna, de son côté, ne se prêtait qu'avec peine aux déceptions qu'il semait, et voyait semer parmi nous. Il répétait à tous ceux qui voulaient l'entendre, qu'il fallait faire la paix; il me l'a dit à moi-même sans doute pour que je le répétasse à l'empereur, et il ajoutait: " Ceux d'entre vous qui l'aiment doivent le lui conseiller." M. de Bubna parlait comme un galant homme; il ne compromit rien de ce qu'il ne devait pas dire, mais ce qu'il conseillait n'était pas facile. Il était à Paris pendant que nous faisions tous les grands efforts qui ont recréé l'armée. Il en était étonné et concevait lui-même quelques espérances que l'on pourrait faire la paix.

CHAPITRE VIII.

Quelques mots sur les affaires d'Espagne.—Visite de l'empereur au pape.— La culotte du pape. — Générosité de l'empereur avec ses maréchaux.— M. de Narbonne nommé à l'ambassade de Vienne.—Gardes-d'honneur.— Motifs de cette institution.—Insurrection d'un de ces régimens à Tours.— Le colonel de Ségur.—M. de Nétumière. — L'impératrice est nommée régente.—Confiance de l'empereur dans M. de Menneval.—Vive apostrophe du ministre de la guerre.

L'HIVER se passa en armemens de toutes parts ; on espérait quelque chose des négociations de l'Autriche, mais pendant qu'elles marchaient, les événemens avançaient aussi.

L'empereur était encore à Paris, travaillant jour et nuit à tout ce qui pouvait augmenter ses moyens pour la campagne suivante. Avant d'en parler, je dois dire ce qui était arrivé en Espagne depuis la bataille des Aropiles.

Le maréchal Soult avait rejoint, dans le royaume de Valence, l'armée sous les ordres du maréchal Suchet, à laquelle se trouvait le roi d'Espagne. Ils marchèrent tous deux sous les ordres du roi, d'abord par Madrid, puis par le Guadarama et Arevalo jusqu'à Salamanque, où ils avaient atteint l'armée anglaise qui s'était retirée de Burgos au bruit de la marche de ces deux armées. On dit que le soir du jour même de leur arrivée, elles pouvaient attaquer l'armée anglaise avec succès, et qu'elles ne voulurent le faire que le lendemain, mais que l'on trouva l'armée ennemie partie.

On raisonne toujours des événemens après qu'ils sont arrivés. Il semble cependant que l'on ne peut adresser de grands reproches à des généraux qui ont eu la prudence de ne pas vouloir engager une action sérieuse à la fin du jour,

et éviter un désordre dont ils n'auraient pas été les maîtres pendant la nuit.

Quoique l'empereur fût revenu fort tard de Russie, il fit encore un voyage à Fontainebleau où il alla voir le pape. Ils furent réciproquement bien l'un envers l'autre ; ils dînèrent ensemble, et convinrent d'une partie de ce qu'on n'avait pu obtenir dans les négociations de Savone. Le pape céda en témoignant cependant des scrupules sur les conséquences que pouvaient avoir ses concessions sur les prétentions temporelles. L'empereur le rassura et lui adressa même, pour le tranquilliser, une lettre spéciale.* Le Saint Père parut satisfait, mais le vieillard rusait. Il demanda son conseil, c'est-à-dire les cardinaux dont il prétendait avoir besoin. L'empereur ordonna qu'on les lui rendît ; mais ils ne furent pas plutôt en liberté, qu'ils remplirent de terreur la tête du Saint-Père et le firent revenir sur le concordat qu'il avait consenti. Il protesta et adressa à l'empereur une longue lettre pleine de componction et de réserve. L'empereur, impatienté, prit de l'humeur et ordonna que, malgré ce ridicule désaveu, le concordat fût promulgué partout et devînt loi de l'état.

Le pape était avare, et malgré que l'on eût pourvu amplement à tous ses besoins, il comptait fort exactement quelques douzaines de pièces d'or qu'il avait dans son secrétaire.

Il suivait le compte des moindres objets de sa toilette, depuis ses simarres jusqu'aux bas, et menu linge.

Il n'ouvrait pas un livre dans toute la journée ; il s'occupait à des choses que l'on aurait de la peine à croire, si on ne l'avait pas vu : il cousait et raccommodait lui-même quelques petites déchirures qui se faisaient à ses vêtemens ; par exemple, il remettait lui-même un bouton à sa culotte,

* Voyez à la fin du volume.

il lavait le devant de ses simarres, sur lesquelles il avait l'habitude de laisser tomber beaucoup de tabac, dont il faisait un grand usage.*

Il fallait avoir une bonne dose d'illusion pour croire à l'infaillibilité d'un souverain pontife que l'on voyait si près des misères humaines.

Il avait à Fontainebleau mille moyens d'employer son temps : il avait une bibliothèque superbe, il n'y toucha pas et ne voulut, pour ainsi dire, voir personne que les cardinaux qu'on lui avait rendus.

L'empereur fut si pressé par les événemens, qu'il n'eut pas le temps de terminer cette affaire avant d'être obligé de partir pour la campagne de 1813.

Il avait fait venir quelques maréchaux d'empire à Paris pour leur faire prendre un peu de repos.

En les renvoyant prendre le commandement de leur corps, il fut, envers eux, généreux jusqu'à la magnificence. Il donna au maréchal Ney cent mille écus ; au maréchal Oudinot cinq cent mille francs ; celui-ci en eut deux cent mille de plus, parce que sa maison venait d'être brûlée à Bar-sur-Ornain.

A cette époque, on dénonça à l'empereur le général Lecourbe, comme cherchant à vendre ses terres pour passer au service de Russie.

Comme cela pouvait être vrai, l'empereur ordonna d'y prendre garde ; c'est ce qui fit envoyer le général Lecourbe en surveillance en Auvergne, au lieu de le laisser en Franche-Comté où il était. Pour plus de précaution on mit entre les mains du général Dutailli une opposition au paiement de la terre qu'il venait d'acheter du général Lecourbe.

Avant de commencer la campagne, l'empereur envoya M. de Narbonne à Vienne, en qualité d'ambassadeur, en place de

* Voyez à la fin du volume.

M. Otto, qui s'était un peu trop laissé prendre aux protestations de M. Metternich.

Malheureusement, lorsque M. de Narbonne arriva, l'Autriche avait déjà résolu de profiter de notre situation, pour revoir ses comptes avec nous. Les armées combinées des Russes et des Prussiens s'approchaient; nous venions de repasser l'Elbe; ils étaient entrés à Dresde, d'où le roi de Saxe avait été obligé de se retirer en toute hâte; il était venu, ainsi que ses troupes, en Bohême, sur les pressantes sollicitations de l'empereur d'Autriche, qui ne négligeait aucun moyen de le surprendre, pour le faire entrer dans la coalition contre la France.

L'empereur le voyait bien, et ce fut, je crois, particulièrement pour retenir l'Autriche et la Saxe, qu'il se hâta de partir afin de ramener la fortune de son côté. Il ne regrettait que de n'avoir pas eu un mois de plus pour faire rejoindre tout ce qui était en chemin pour l'armée, particulièrement sa cavalerie; il en avait tiré une bonne partie de celle d'Espagne. C'est à cette époque que l'on créa les régimens des gardes d'honneur, mesure contre laquelle on a cherché à soulever l'opinion: il y avait, dans la levée de ces jeunes gens, deux buts que je vais expliquer.

La nécessité d'avoir de la cavalerie était reconnue: on avait pris, pour l'infanterie, tout ce qu'offraient encore de disponible les états de la conscription; d'ailleurs les gens de la campagne ne pouvaient pas faire de suite des cavaliers. Ils ont d'ailleurs besoin du manège et de tout ce qui compose l'instruction du cavalier, que l'on n'avait pas le temps de leur donner; la classe des jeunes gens aisés, au contraire, était abondante en bons écuyers, auxquels il ne manquait que de la vocation pour être de très bons cavaliers de guerre. On observait bien que la plupart des familles auxquelles ces jeunes gens appartenaient les avaient déjà rachetés du service militaire, ou qu'ils avaient satisfait entièrement à la

conscription. Mais l'on revisait les listes de conscription elles-mêmes, on rappelait au tirage des hommes qui y avaient déjà satisfaits; pourquoi aurait-on ménagé la classe qui offrait le plus d'hommes propres au service militaire, lorsque l'embarras de la circonstance obligeait à être injuste envers celle qui avait moins de moyens de supporter cette charge, qui est toujours ruineuse pour les familles qui sont accoutumées à vivre du travail de leurs enfans.

Il eût sans doute mieux valu que l'on ne fût pas dans le cas d'avoir recours à une telle mesure; mais puisqu'on ne pouvait pas sortir d'embarras autrement, on était suffisamment autorisé à l'employer; elle a beaucoup indisposé, parce que toute cette jeunesse avait une nombreuse clientelle de parens qui jetèrent les hauts cris, tandis que les gens de la campagne partaient sans mot dire. On eût pu demander aux gardes-d'honneur ce qu'ils étaient de plus que les autres pour prétendre rester chez eux, lorsque toute la France courait aux armes.

Le second but était de sortir de l'état d'oisiveté des jeunes gens dont l'esprit ardent est toujours prêt aux entreprises hasardeuses, et qui pouvaient devenir dangereux dans la main d'un homme entreprenant auquel ils auraient accordé leur confiance.

Cette jeunesse des gardes-d'honneur ne fit de façons que pour quitter le toit paternel; une fois enrégimentée elle prit l'esprit militaire au plus haut degré de perfection, et hormis quatre ou cinq récalcitrans, tout au plus, sur toute la quantité des jeunes gens appelés, il ne fut besoin d'aucune mesure extraordinaire pour les faire rejoindre. On eut beau crier à la tyrannie on leva au-delà de dix mille hommes de cette classe, dont on fit quatre beaux régimens de deux mille cinq cents hommes chacun.

Celui de ces régimens, qui s'organisait à Tours, fut le seul qui devint l'objet d'une surveillance.

J'avais été informé qu'on excitait les jeunes gens qui le composaient à l'insurrection, et qu'on leur donnait les plus coupables conseils.

M. de la Rochejacquelain, qui avait servi autrefois dans la Vendée, allait et venait, paraissait souvent à Tours, dont cependant il demeurait assez loin. J'avais des informations assez précises pour me décider à prendre un parti.

J'écrivis au colonel de ce régiment des gardes-d'honneur, qui était M. Philippe de Ségur, de faire arrêter un ou deux de ces jeunes gardes que je lui désignai, et de me les envoyer à Paris.

Pendant qu'il se disposait à les faire partir, il éclata une petite insurrection parmi cette jeunesse; desquels un nommé M. de Nétumière vint chez M. de Ségur lui demander la liberté de son camarade; et sur le refus du colonel, il lui tira un coup de pistolet à bout portant. Les grains de poudre de la charge s'incrustèrent dans le visage de M. de Ségur, la balle lui perça sa cravatte, mais il n'eut pas d'autre mal.

On m'envoya le jeune de Nétumière à Paris, ainsi que ceux des autres jeunes gens que j'avais demandés : la position du premier était claire, et il n'y avait aucun moyen de le sauver; au fond ce n'était qu'un étourdi, mais il était incapable de méditer un crime. Je donnai à mes recherches la suite que je voulais. M. le duc de Feltre m'écrivit plusieurs fois de lui remettre le jeune Nétumière, afin de le faire juger; je donne à penser ce qu'il serait devenu si j'y eusse consenti. Je fus obligé, pour le sauver, de le comprendre dans l'information que je faisais faire pour ses autres camarades; par ce moyen je le retins en prison où il resta à ma seule disposition.

Les événemens de 1814 survinrent : le duc de Feltre lui eût alors plutôt donné le commandement d'un régiment qu'il ne l'eût fait rechercher par un conseil de guerre.

L'empereur, avant de quitter Paris, voulut prévenir les suites d'une seconde entreprise comme celle de Mallet. Jusqu'alors, pendant ses absences, le gouvernement avait résidé dans le conseil des ministres, présidé par l'archi-chancelier, mais il pouvait arriver qu'un ministre vint à mourir ou à tomber malade au point de ne pouvoir s'occuper; dans ce cas, personne n'était autorisé à prendre sa signature, à moins d'un décret de l'empereur; faute de l'avoir, tout ce qui se serait ordonné dans cette branche d'administration aurait couru risque de ne pas être exécuté.

Pour obvier à cet inconvénient, il nomma l'impératrice régente, et lui composa un conseil; de cette manière il y eut un pouvoir toujours présent, qui pouvait déléguer celui dont on aurait besoin dans un cas extraordinaire. L'empereur confia cette autorité à l'impératrice avec beaucoup de grâce.

Il fit travailler pendant plusieurs jours à la rédaction d'une organisation de régence; on compulsa tout ce qui avait été fait en France aux différentes époques de l'histoire où des régentes avaient gouverné l'état; lorsque tout fut prêt, il convoqua un conseil privé auquel l'impératrice se rendit en cérémonie, accompagnée des personnes de son service d'honneur: elle vint prendre place à côté de l'empereur. Après un instant de silence on donna lecture du décret d'organisation de la régence, et de l'étendue de son autorité; le même décret faisait connaître qu'elle était confiée par l'empereur à l'impératrice. En conséquence elle prêta serment d'administrer l'Etat selon les lois et la constitution, et de remettre le pouvoir aussitôt que la volonté de son époux lui serait notifiée.

Après cette cérémonie, elle rentra dans ses appartemens où l'empereur l'accompagna.

On fut généralement satisfait de voir l'impératrice Marie-Louise revêtue de cette autorité; on la savait bonne et sensi-

ble, on l'aimait et on l'estimait beaucoup; il ne revenait que de bonnes choses pour tout ce qui avait des rapports avec son intérieur, et on pouvait avec raison dire qu'elle avait conquis l'estime de la nation, qui avait beaucoup de bienveillance pour elle. Cela provenait de ce que dans toutes les occasions où elle devait paraître, elle ne se montrait jamais qu'accompagnée de tout ce que la plus rigoureuse bienséance exigeait. En montrant beaucoup d'égards pour le public, elle l'avait capté plus sûrement que n'auraient pu le faire les soins administratifs. Pour faciliter à l'impératrice le travail qu'allait lui donner la régence, l'empereur plaça près d'elle l'homme dans la probité duquel il avait le plus de confiance, son secrétaire intime M. de Menneval. Il s'imposa cette privation et recommanda à ce dernier de lui écrire directement tous les jours.

Avant de quitter Paris, l'empereur organisa définitivement la nouvelle garde soldée de la capitale, telle qu'elle l'est encore aujourd'hui; il fit un conseil des ministres lecture du projet d'organisation que je lui avais présenté à cette occasion, et auquel il avait fait quelques changemens, puis il demanda au ministre de la guerre: " Que dites-vous de cela, monsieur le " ministre de la guerre?" Celui-ci lui répondit, rouge de colère: " Sire, votre majesté est la maîtresse de faire ce " qu'elle veut, mais avec un projet comme celui-là, il ne " me reste plus aucun moyen d'empêcher M. le ministre de " la police de se faire maire du palais, et de détrôner vous ou " le fils de votre majesté. Oh! oh! répliqua l'empereur, " vous dites là une sottise, ce ne serait pas ce ministre-ci " qui pourrait faire cela; et lui-même il faut bien qu'il ait " des moyens contre vous, comme vous en demandez contre " lui. Si vous n'avez que cette objection-là à faire au " projet, je ne l'admets pas." Et le projet passa.

Je pris la parole; je répondis au ministre de la guerre, que le premier de nous deux qui abandonnerait l'empereur ou

son fils, ne serait pas moi, je ne me doutais pas que j'en verrais l'expérience aussitôt. M. de Feltre ne pensait pas à ce qu'il disait, aussi ne lui en ai-je gardé qu'une très-petite rancune; on en verra la preuve dans le chapitre suivant.

CHAPITRE IX.

L'affaire de la capitulation de Baylen devant un conseil de guerre.—Comment elle finit.—Vengeance que je tire du ministre de la guerre.—Quelques indices de troubles dans la Vendée.—Grand zèle du duc de Feltre.—La montagne accouche d'une souris.

C'est vers cette époque que l'empereur fit mettre en jugement l'affaire du général Dupont (pour sa capitulation de Baylen), parce qu'il y avait plusieurs généraux qui y étaient impliqués, et qu'il les aurait employés si une fois ils avaient été hors de cette situation. D'ailleurs, l'information de toute cette longue affaire était faite depuis long-temps, et en tardant autant à la juger, on avait l'air de vouloir agir despotiquement, en refusant aux prévenus de les mettre en présence de la justice. Leur caractère ne les rendait justiciables que d'une haute cour nationale, et avant de former ce tribunal, l'empereur voulut savoir si les prévenus étaient véritablement coupables; il ne voulut pas émettre d'opinion qui eût servi de règle à ce que chacun aurait eu à dire. En conséquence il renvoya l'affaire devant le conseil-d'état pour y être examinée, et entendre les prévenus dans leurs moyens de défense. Il fit adjoindre (pour ce cas seulement), au conseil-d'état, tous les maréchaux d'empire qui se trouvaient à Paris. Cette cause excita l'attention publique; les faits étaient clairs et positifs, et, malgré que des rela-

tions de société eussent rendu de grands services au général Dupont, en faisant supprimer, dans le dossier du procès-verbal, plusieurs pièces qui pouvaient être à sa charge; les conséquences de l'événement de Baylen avaient été si fatales, qu'il était difficile que le ressentiment n'en fût pas vif; et il n'y a nul doute que si le conseil-d'état avait émis l'opinion qui résultait de l'exposé des faits eux-mêmes, les prévenus eussent été déclarés coupables, et conséquemment exposés à toute la sévérité d'un jugement qui eût été un grand exemple.

Puisque le conseil-d'état ne prononça pas nettement la culpabilité, ce ne pouvait être que parce qu'il avait reconnu l'impossibilité d'épargner des hommes qui avaient été les camarades de plusieurs de ses membres; et s'il les renvoya à la clémence de l'empereur, c'est qu'il était assuré de son indulgence: autrement c'eût été l'équivalent d'une condamnation.

Effectivement l'empereur n'en envoya aucun devant les tribunaux; il se contenta de faire enfermer le général Dupont, et de lui ôter les honneurs qu'il avait obtenus par d'anciens services: il renvoya du service militaire les généraux qui avaient participé à cette capitulation de Baylen, regrettant toutefois le général Vedel, pour le courage duquel il avait une estime particulière, et qu'il avait le projet d'employer à la suite de ce procès. Ce ne fut que pour être impartial qu'il le sacrifia.

Ainsi finit cette honteuse affaire de Baylen. Il faudrait être bien impudent calomniateur pour trouver tyrannique la conduite de l'empereur envers des généraux qui, hormis Vedel, avaient manqué aussi essentiellement. On pourrait, à plus juste titre, lui reprocher une bonté, qu'il a souvent poussée jusqu'à la faiblesse; il a toujours pardonné: c'était un besoin de son cœur que d'être généreux; je suis convaincu qu'il n'aurait jamais fait mourir un de ses ennemis.

Et le vit-on jamais faire de la fortune de ses armes l'usage que ses ennemis ont fait de la leur contre lui? Je dois compte ici d'une anecdote qui concerne M. de Feltre.

L'enlèvement des papiers du cabinet du général Dupont, avait porté à ma connaissance plusieurs lettres du général Clarck (duc de Feltre) au général Dupont. Elles étaient toutes d'une date fort ancienne et d'Italie: en les examinant je vis qu'elles étaient des rapports que le général Clarck adressait au général Dupont sur le général Bonaparte, après que celui-ci se fut expliqué avec lui sur la nature de la mission dont il était chargé en Italie.

On se rappelle que Dupont était alors chef du dépôt de la guerre, sous le directeur Carnot, et que Clarck était sous le général Dupont, qui lui avait fait donner une commission (qui n'était elle-même qu'un masque), pour aller résider au quartier-général de l'armée d'Italie, et rendre compte des démarches et des projets ultérieurs du général Bonaparte, dans le cas sans doute où il aurait aspiré au suprême pouvoir. C'était pendant ce séjour qu'il avait écrit les lettres dont je parle. Il était encore observateur du directoire, près du général Bonaparte, lorsque le 18 fructidor renversa la faction du directoire, à laquelle il était attaché, et lui fit perdre sa faveur avec son emploi. Ce fut cependant ce général Bonaparte qu'il espionnait, même après que celui-ci eut eu avec lui une explication sur la nature de sa mission, qui l'accueillit, vint à son secours et le couvrit de sa puissance, lorsqu'il n'avait qu'à retirer la main qui lui servait d'appui pour le perdre.

J'étais le maître de ces lettres, qui déshonoraient le caractère que M. le duc de Feltre affectait de vouloir prendre exclusivement sur tout ce qui faisait profession d'être attaché à l'empereur.

Je pouvais les communiquer, et lui nuire capitalement: non-seulement je n'en ai point parlé, mais je les lui ai

fait rendre. Je ne voulus ni avoir l'air d'être dominé par des ressentimens, ni altérer la confiance que l'empereur paraissait mettre dans un ministre qui lui était utile, et qui professait tout haut un dévoûment exclusif à sa personne.

Il le témoigna dans une autre occasion qui se présenta avant le départ de l'empereur pour l'armée, et toujours en cherchant à prouver que sans lui la tranquillité intérieure serait troublée, qu'il n'y avait que son zèle pour le service de l'empereur dans lequel on pourrait avoir confiance. Les demandes successives d'hommes qui avaient été répétées en aussi peu de temps, avaient produit un très mauvais effet dans les campagnes; celles de l'Ouest ne se soulevèrent pas, mais il y eut de nouveau du brigandage, c'est-à-dire qu'une bande d'une quinzaine de mauvais sujets se mit à courir les chemins, tirant sur la gendarmerie et dépouillant tout ce qui possédait quelque chose. Ces misérables ayant besoin d'exciter en leur faveur une partie de la population, afin d'en être protégés, et d'en recevoir des informations sans lesquelles ils ne pouvaient pas se soutenir, ni éviter les poursuites dont ils étaient l'objet, imaginèrent de se dire royalistes, et envoyés par le roi pour organiser une armée dans la Vendée.

Ils défendirent aux jeunes gens, appelés par la conscription, de marcher, sous peine de voir les maisons de leurs parens brûlées, et eux-mêmes fusillés si l'on parvenait à les prendre.

L'apparition subite de cette petite bande fut un coup de tocsin pour toutes les branches de l'administration. On la signala de tous côtés, mais en même temps l'on était complètement rassuré sur l'état de tranquillité, que les campagnes étaient décidées à faire respecter. Il n'y eut que le ministre de la guerre qui cria *tolle* jusques sur les toits, disant que si on n'y prenait pas garde, les

Bourbons viendraient à Paris pendant que l'empereur irait faire la campagne; il ne craignit pas de citer ce qu'un général qui commandait dans l'Ouest, lui avait mandé, qu'un gentilhomme du pays avait parcouru la contrée à cheval en cocarde blanche, cherchant à enrôler, etc. Le bon sens suffisait pour apercevoir le ridicule de ce rapport, d'un homme qui court la campagne en cocarde blanche dans un temps où celui qui l'aurait portée n'aurait pu faire quatre pas sans être mis en pièces.

L'empereur sans accorder beaucoup de confiance à cet avis, ne le méprisa pas: il m'ordonna d'approfondir la vérité. J'appris que ce prétendu gentilhomme était un fermier habitant sur la route d'Alençon au Mans; c'était un ancien officier de la révolution, acquéreur des domaines nationaux. L'empereur leva les épaules de pitié, en voyant avec quelle crédulité on venait lui faire des rapports, qui ne tendaient à rien moins qu'à lui faire prendre des mesures de sévérité envers des citoyens paisibles, qui redoutaient plus qu'ils ne désiraient le retour des divisions intestines; car enfin la conséquence de la délation du ministre de la guerre aurait été l'arrestation de la presque totalité de l'ancienne noblesse du Maine, de l'Anjou et du Perche.

Si cette mesure ne fut pas prise, c'est que toutes les fois que l'empereur était exactement informé, il avait toujours la meilleure idée, et il était naturellement porté à l'indulgence. Que voulait donc le duc de Feltre, si lui-même n'était pas dupe du faux zèle de son informateur? rien sans doute que de manifester le sien à l'empereur en lui prouvant que, malgré l'excès de sa besogne, il portait ses regards sur tout ce qui intéressait personnellement l'empereur; et que, sans sa prodigieuse surveillance l'empire serait à chaque moment bouleversé.

Pendant que le ministre de la guerre faisait ainsi des histoires, je menais vivement la poursuite de cette bande, qui

avait paru et commis des assassinats dans le département de la Sarthe. On lui prit plusieurs individus, et on amena le reste à la soumission, sous condition qu'ils quitteraient le département. Ils y consentirent, et vinrent se rendre à la préfecture du Mans, d'où ils furent conduits dans le département de l'Yonne, et distribués dans des communes où ils se livrèrent au travail de la campagne avec assiduité. Cette petite pacification prouva que j'avais deviné juste, et que ces prétendus royalistes n'étaient autre chose que des déserteurs qui fuyaient la poursuite de la gendarmerie, contre laquelle ils se défendaient à coups de fusil.

La gendarmerie de ces contrées était excellente, et elle était commandée par le colonel Henry, qui était un homme brave et juste tel qu'on rencontre rarement. Il était propre à exécuter habilement tout ce qui était droit et honnête. On lui dut beaucoup de bien, que son caractère conciliant lui donnait le moyen de faire. Avant de partir pour l'armée, l'empereur avait appris l'évacuation de Hambourg, par le général Carra Saint-Cyr, le même qui fut malheureux à Wagram. Cet événement lui donna beaucoup d'humeur parce qu'il fut suivi d'une irruption des troupes légères ennemis qui vinrent jusque sur le Weser et l'Esler, qui les passèrent sur plusieurs points. Il envoya le maréchal Davout commander les troupes qui devaient reprendre Hambourg, et appela à l'armée le général Lauriston, qu'il avait primitivement envoyé à Hambourg, puis à Magdebourg. Les grandes armées russe et prussienne avaient passé l'Elbe à Dresde et s'avançaient vers Leipzig.

CHAPITRE X.

L'empereur quitte Paris.—Position de l'armée.—Manœuvres de l'empereur.—Bataille de Lutzen.—Mort de Bessières.—Réflexions sur la conduite de l'Autriche.—Le général Thielmann.

L'AUTRICHE ne s'était point encore déclarée contre nous, mais elle avait fait connaître que le contingent qu'elle avait eu dans notre armée pendant la dernière campagne, ne prendrait aucune part aux hostilités, en sorte, qu'en même temps que cela nous ôtait des moyens, les ennemis pouvaient en réunir autant et plus contre nous.

Le temps était court; les insurrections commençaient en Westphalie et dans le pays de Berg; les événemens approchaient, lorsque l'empereur partit pour aller se mettre à la tête de l'armée. Il avait donné le commandement d'un corps au maréchal Marmont, et avait fait venir de Leybach en Illyrie le général Bertrand avec le reste des troupes françaises qui étaient dans son gouvernement: elles traversèrent par le Tyrol, la Bavière, et se formèrent en corps d'armée à Augsbourg, d'où elles se mirent en mouvement pour le pays de Bamberg et les bords de la Saale.

Notre armée s'était successivement retirée jusque dans la Thuringe. L'empereur la rejoignit et lui eut bientôt rendu sa première audace.

Il passa quelques jours à réunir ses différens corps d'armée, et observer les projets des ennemis. Il eut bientôt jugé les généraux qu'il avait en tête.

Il était de beaucoup inférieur en nombre; ses troupes étaient médiocres; mais son génie compensait la supériorité du nombre: le succès n'était pas douteux.

Il trouva son armée dans la position suivante:

Le vice-roi, qui commandait les débris de l'armée de la campagne précédente, avait repassé l'Elbe à Magdebourg, et était venu se placer à Mersbourg. Il avait éprouvé une perte assez considérable à Halle où il repassa sur la rive gauche de la Saale. Il avait avec lui le maréchal Macdonald et le maréchal Victor. Les troupes qui venaient de France arrivaient par Weimar, et passaient la Saale sur le pont de Kësen près de Naumbourg.

Celles qui venaient d'Italie arrivaient par la vallée du Mein, Cronach, Schleist, Nauma et Gera.

L'empereur n'avait pas dix escadrons de cavalerie; les ennemis en comptaient plus de six cents. En revanche, nous avions une artillerie formidable.

L'empereur commença son mouvement dès qu'il apprit que l'armée russe venait au-devant de lui. Il prit sa route par Leipzig, en faisant marcher le vice-roi de Maesbourg à Marck Ranstadt, pendant qu'il suivait lui-même le grand chemin de Weissenfels Leipzig à Lutzen.

Il faut observer que la manœuvre de l'empereur avait pour but de s'approcher des places de l'Elbe où il avait des ponts et des garnisons: c'était Torgau, Wittemberg et Magdebourg.

Le 2 mai, toute l'armée était en marche entre Weissenfels et Leipzig; sa tête avait déjà dépassé Lutzen, lorsqu'elle fut attaquée à Kaya, sur la route de Lutzen à Pégan où avaient passé les deux armées russe et prussienne, qui marchaient pour intercepter notre ligne de communication, lorsqu'elles attaquèrent le maréchal Ney, qui se trouvait posté à Kaya.

L'empereur forma sur-le-champ son armée en bataille dans l'ordre suivant: le vice-roi à la gauche, appuyant à Mark Ranstadt, avait le maréchal Macdonald avec lui. A la droite du prince, était le général Lauriston qui commandait un corps d'armée; en revenant vers la droite, se trouvaient le maréchal Marmont, puis le général Bertrand;

le maréchal Mortier était en réserve avec l'infanterie de la jeune garde; le maréchal Oudinot n'était pas encore arrivé de France avec les troupes qu'il en amenait, enfin le maréchal Ney était à Kaya. L'armée avait le chemin de Weissenfels à Leipzig à dos, et le champ de bataille était traversé diagonalement par un gros ruisseau, appelé dans le pays le Flossgraben.

La clef de la position était le village de Kaya, qu'occupait le maréchal Ney, par lequel passe le chemin qui vient de Pegau à Lutzen. Si les ennemis eussent réussi à l'enlever, ils seraient venus à Lutzen, et auraient ainsi coupé l'armée française en deux parties, qui n'auraient pu se réunir que par l'autre rive de la Saale. Aussi fit-on de grands efforts pour conserver le poste qui fut pris et repris plusieurs fois dans la journée.

L'affaire avait commencé à onze heures du matin, le 2 mai 1813; à quatre heures du soir le maréchal Ney fut forcé au village de Kaya. L'empereur s'y porta lui-même, au milieu d'une grêle de mousqueterie; les troupes n'étaient point en déroute, mais elles avaient affaire à trop forte partie. Il les rallia, il se plaça à la droite du corps du maréchal Ney, d'où il découvrit les colonnes d'infanterie ennemie, dont la terre était noire. Elles marchaient de Pegau sur le chemin de Kaya, que les ennemis occupaient déjà, et par où ils allaient déboucher sur Lutzen; ce mouvement décidait de la victoire ou de la perte de la bataille: l'empereur ordonna à son aide-de-camp, le général d'artillerie Drouot, de réunir au plus vite soixante pièces de canon de la réserve, d'en prendre le commandement et de se porter le plus près possible des colonnes ennemies, de manière à les battre en écharpe par leur gauche.* Cette disposition fut exécutée à la lettre, et fit un tel ravage dans les colonnes ennemies, pendant une heure, qu'elles ne purent pas résister à l'attaque vigoureuse

* Le cours du Flossgraben offrait une position avantageuse.

que l'empereur fit renouveler sur Kaya, par le corps du maréchal Mortier qu'il avait fait avancer de la réserve : le village fut emporté, et décida de la retraite des deux armées russe et prussienne, qui repassèrent l'Esler à Pégau et à Zwickau.

Si l'empereur avait eu vingt mille hommes de cavalerie pour les faire donner vigoureusement après la canonade de ces soixante pièces de canon, il n'y a nul doute qu'il aurait obtenu des succès qui eussent décidé de toute la campagne ; mais il n'en avait pas, il fut obligé de suivre les armées ennemies en colonnes serrées.

Il était trop faible pour détacher aucun corps de son armée, sans quoi il aurait fait marcher droit à Berlin ; il fut donc obligé de subordonner ses projets à ce que les ennemis pouvaient eux-mêmes entreprendre s'ils avaient autant d'infanterie et d'artillerie que lui et de plus toute leur immense cavalerie.

L'empereur fit à Lutzen, c'est-à-dire un jour auparavant, une perte qui lui fut très sensible ; celle du maréchal Bessières qui fut tué d'un coup de canon à Posarna entre Weissenfels et Lutzen. Cette mort d'un aussi ancien et aussi fidèle serviteur fut un vide pour l'âme de l'empereur qui l'aimait ; la fortune lui enlevait ses amis, comme si elle avait voulu l'avertir des coups qu'elle lui préparait.

Le soir de la bataille de Lutzen on fit rester l'armée dans sa formation de colonnes serrées : tant on avait peur de la cavalerie ennemie qui en effet tenta plusieurs charges à travers l'obscurité, mais elle fut si bien accueillie qu'elle ne jugea pas à propos de réitérer ses attaques. La nuit était profondement obscure, l'on n'y voyait point à dix pas, et il y avait si peu d'hommes à cheval dans l'armée, que les carrés d'infanterie avaient ordre de faire feu sur tout ce qui paraîtrait à cheval ; tant on était persuadé que ce ne pouvait être que des ennemis.

Après cet événement, l'empereur renvoya de nouveau son

aide-de-camp le général Flahaut près du roi de Saxe pour lui en faire part. Lorsque ce prince avait évacué Dresde, il s'était retiré à Prague et sur les instances de la cour de Vienne, il avait résolu de se retirer en Autriche, peut-être même à Vienne. L'empereur lui avait envoyé un de ses aides-de-camp avant la campagne, pour le prévenir de ce qu'il allait faire et l'engager à rester en Bohème, et y attendre les événemens; cet aide-de-camp de l'empereur avait joint le roi de Saxe à Lintz en Autriche, et ce qu'il lui dit le détermina à revenir à Prague, où M. de Flahaut le retrouva.

La bataille de Lutzen nous fit un bien incalculable; elle nous préserva de nouvelles défections en Allemagne,* et par là nous rendit une confiance que l'on n'avait plus dans l'avenir. On chanta des *Te Deum* partout; l'impératrice en fit chanter un à Notre-Dame, où elle se rendit en grand cortége. Elle était accompagnée de sa cour et des troupes de la garde; elle fut accueillie du public avec un enthousiasme qui tenait du délire, et lorsqu'elle entra dans Notre-Dame, les applaudissemens fendaient la voûte de ce majestueux édifice.

On revient vite d'une grande extrémité en France! tout le monde se regardait comme perdu avant la bataille de Lutzen, et immédiatement après l'on crut à la paix, du moins on avait l'espérance qu'elle suivrait de près un aussi glorieux événement. Cette consolation donna du courage; de tous côtés on n'admirait plus que l'habileté avec laquelle l'empereur s'était relevé d'un péril aussi imminent, en sorte que l'attachement qu'on lui vouait depuis si long-temps n'avait rien perdu de sa force ni de sa sincérité.

C'est ici le cas d'observer que si les Autrichiens, au lieu de tergiverser, nous eussent aidé du contingent qu'ils nous devaient, d'après nos traités avec eux, et qu'ils avaient exacte-

* S. M. l'impératrice elle-même en témoignait une grande joie. Parce que disait-elle, cela retiendrait ses compatriotes, qu'elle soupçonnait d'être ébranlés.

ment observés pendant notre prospérité, la paix se serait faite immédiatement après la bataille de Lutzen ; car les alliés n'eussent pas couru les chances d'une nouvelle campagne, ou s'ils l'eussent fait, la cavalerie autrichienne nous aurait donné les moyens de profiter de la victoire ; mais ils n'eussent eu garde de s'aventurer ainsi : s'ils n'eussent pas connu les dispositions de l'Autriche, ils n'eussent pas passé l'Elbe, peut-être même fussent-ils restés de l'autre côté de la Vistule. Ils recueillirent le fruit de la conduite qu'ils avaient eux-mêmes tenue en 1809, en ne prenant aucune part à la campagne ; on appelle cela de la politique : il n'y avait pas un monarque qui aurait osé la mettre en pratique au quinzième siècle, il en aurait rougi ; et il fallait arriver au dix-huitième siècle pour en voir l'exemple souvent réitéré, et perfectionné comme toutes les connaissances qui distingueront le siècle.

Il eût été plus noble à l'Autriche de refuser de marcher en Russie ; elle savait où on la menait, et pourquoi on l'y conduisait ; certainement si elle avait refusé de coopérer à cette entreprise, on ne l'y aurait pas obligée.—Son refus eût été noble, et eût peut-être fait abandonner l'entreprise.

Après la bataille de Lutzen, l'empereur fit marcher son armée sur Dresde, où se retirait l'armée combinée russe et prussienne. Lorsque son mouvement rétrograde fut bien prononcé, et qu'il devint évident qu'elle n'accepterait point la bataille en avant de l'Elbe, l'empereur commença à manœuvrer pour approcher de ce fleuve sur plusieurs points. Le maréchal Ney alla le passer à Wittenberg ; après quoi il vint, par sa droite, se placer à une marche en avant de Torgau. Il fut remplacé en avant de Wittenberg par le maréchal Victor.

Le général Lauriston passa l'Elbe à Torgau. Il y avait dans cette place une garnison saxonne, commandée par le général Thielmann, de la même nation. Tout dévoué aux nouvelles doctrines qui couraient l'Allemagne, cet officier

refusa de livrer la forteresse aux alliés, mais courut, de sa personne, se ranger sous leurs drapeaux, dès qu'il vit que son souverain l'ouvrait aux Français.

L'empereur, avec le reste de l'armée, marcha sur Dresde, où il arriva le 9 ou le 10 de mai. Il avait été rejoint par le maréchal Soult, qu'il avait rappelé d'Espagne depuis que l'armée d'Andalousie avait été dissoute après sa réunion avec les troupes que commandait le roi Joseph.

Le pont de Dresde avait été coupé par nous dans la retraite de Varsovie sur l'Elbe en venant de Russie; les ennemis l'avaient rétabli pour passer le fleuve, et l'avaient ensuite rompu en se retirant. L'empereur le fit à son tour réparer pour y faire passer son armée. Il resta à Dresde une dizaine de jours, tant pour observer les ennemis que pour manœuvrer et attendre les troupes qui étaient en marche pour le joindre. Le roi de Saxe revint de Prague, et entra dans sa capitale le 12 ou le 13 juin. Celui-là du moins nous resta fidèle dans la mauvaise comme dans la bonne fortune.

L'empereur fit porter l'armée vers les frontières de Silésie. La gauche, composée des corps du maréchal Ney et du général Lauriston, passa par Dobrilugk et Hoyersverda, pendant que ce qui avait passé à Dresde se portait sur Bischofsverda. Cette partie de l'armée était composée des corps du maréchal Oudinot, qui avait rejoint l'armée, du maréchal Marmont, du général Bertrand, de Macdonald, de la garde à pied et à cheval, des Saxons, et de la cavalerie venue d'Espagne et de France. Le vice-roi avait été envoyé de Dresde en Italie, où il devenait indispensable de se mettre en mesure contre les mauvaises dispositions qu'annonçait l'Autriche.

CHAPITRE XI.

Les ennemis se rapprochent des frontières de Bohême.—Armistice.—Duroc blessé à mort.—Il refuse les secours de l'art.—Ses derniers momens.—Détails sur ce maréchal.—Etat des choses après la conclusion de l'armistice.

L'ARMÉE ennemie avait pris la route de Silésie, et s'était postée à Bautzen, qu'elle occupait ainsi qu'une double position en arrière, beaucoup plus forte que la première.

L'empereur la fit reconnaître. Les officiers du génie la jugèrent abordable, et rapportèrent que c'était celle-là même qu'avait autrefois occupée le grand Frédéric. " Cela est vrai, " répondit Napoléon, mais Frédéric n'y est plus."

L'armée se mit en mouvement par la gauche. L'action commença. Débordé sur la droite, rompu au centre, l'ennemi fut obligé de nous abandonner le champ de bataille.

Cette affaire, qui eut lieu dans les journées du 20 et du 21 mai, avait été précédée d'une reconnaissance qui occasionna un engagement assez sérieux entre le général Bertrand, le général Lauriston, et les corps des généraux ennemis Kleist et Barclay de Tolli, qui étaient venus pour reconnaître notre armée.

La bataille de Bautzen fut encore une action de guerre vigoureuse, en ce qu'elle mit l'armée française dans l'obligation de ne présenter que des masses d'infanterie au canon et à la mousqueterie des ennemis. Cependant ils se retirèrent, nous laissant le champ de bataille, mais rien de plus. En sorte que les affaires n'en étaient pas plus avancées.

L'armée russe et prussienne se retira par Gorlitz, Bunslau, Hanau et Liegnitz, sur Schweidenitz. Cette singulière marche des ennemis vers la frontière de Bohême était la

preuve évidente qu'ils étaient en intelligence avec les Autrichiens ; autrement ils se seraient exposés à une destruction complète, parce que, en nous abandonnant ainsi Breslau, ils nous mettaient à même d'arriver avant eux sur l'Oder, s'ils avaient voulu le repasser sur le pont de cette ville. S'ils avaient eu, dessein de le franchir ailleurs, nous pouvions encore nous-mêmes les devancer sur le point qu'ils auraient choisi, soit qu'ils eussent voulu défendre la Prusse dont ils se trouvaient ainsi séparés, et où ils n'avaient laissé que le corps du général Bulow pour couvrir Berlin ; soit qu'ils eussent voulu couvrir la Pologne ; car il faut observer que nous avions dans la place de Glogau (sur l'Oder) une garnison qui la défendait toujours ; en sorte que notre gauche, c'est-à-dire le maréchal Victor, pouvait, comme je l'ai dit, arriver sur le fleuve avant les ennemis. Il était donc facile de prévoir ce qui allait survenir, d'après la position qu'avaient prise les armées russe et prussienne qui s'étaient mises à la merci de l'Autriche, et avaient abandonné la Prusse à tout ce qui pouvait être entrepris contre elle.

L'empereur ne s'abusait pas sur la position et la crise où était l'Europe ; il avait proposé l'ouverture d'un congrès, où chaque puissance pût discuter ses intérêts, faire valoir ses prétentions. Ses propositions étaient restées sans réponse ; mais la victoire avait tempéré les rêves de l'ambition. Les alliés acceptaient, après leur défaite, les propositions qu'ils avaient repoussées auparavant. Il se flatta qu'une trève pourrait amener un rapprochement, et consentit à un armistice. Il était très-affecté de la perte du grand maréchal, tué le lendemain de la bataille de Bautzen. Duroc venait de le quitter pour donner un ordre relatif à son service ; il causait avec le général Kirgener, lorsqu'un boulet perdu les atteignit l'un et l'autre. Il abattit roide Kirgener, et ouvrit le bas-ventre au grand-maréchal, qui vécut encore trente heures, sans vouloir qu'on le pansât, disant que cela était

inutile, et ne pouvait que le faire souffrir davantage. Il demandait avec instance qu'on lui donnât quelque chose pour l'aider à mourir. Et en vérité il y aurait eu de l'humanité à le faire ; mais personne n'osa lui rendre ce triste service. L'empereur alla le voir et lui dire adieu. Duroc causa avec lui sans paraître occupé de sa situation. Il lui parla de la France, lui recommanda sa fille, ne témoigna aucun regret de quitter la vie, et répéta plusieurs fois qu'il n'avait rien à redouter du jugement de Dieu et des hommes ; que l'on trouverait tous les comptes de son administration dans le plus grand ordre.

La visite se prolongeait ; il prie l'empereur de se retirer, en lui observant que le tableau qu'il avait sous les yeux était trop pénible, et rendit l'âme quelques heures après. Le sort priva ainsi l'empereur de l'homme qui lui était le plus nécessaire, dans une circonstance surtout où son zèle, son esprit d'ordre, l'austère franchise de ses rapports, pouvaient lui être si utiles. Cette perte fut grande, ainsi que celle du maréchal Bessières ; l'empereur ne la répara jamais, aussi l'entendait-on souvent rendre hommage à la mémoire de cet officier. Duroc, Duroc, s'écriait-il toutes les fois qu'une chose était mal faite ou lui déplaisait. Duroc était un ancien élève de l'Ecole-Militaire de Paris ; passé dans celle de Pont-à-Mousson lorsque la première fut supprimée, il était rentré bientôt après dans l'artillerie ; il commandait l'artillerie de la place de Monaco lorsque l'empereur fut nommé au commandement en chef de l'armée d'Italie. Le général eut occasion de voir le jeune officier ; il apprécia son mérite, l'emmena comme son aide-de-camp, et ne s'en sépara plus. Peu de têtes étaient aussi bien organisées que celle du maréchal Duroc ; il avait un esprit prompt, analytique ; il saisissait avec une sagacité rare. Quelque mal arrangé que fût un rapport, il démêlait sans effort ce qu'il renfermait.

Il avait tant d'ordre, qu'obligé de prescrire de l'armée

diverses choses qui devaient se faire à Paris, il indiquait les papiers de son cabinet dans lesquels on trouverait les renseignemens dont on aurait besoin pour l'exécution de ce qu'il commandait.

C'était lui qui avait établi cet ordre admirable qui régnait dans les palais impériaux, à la réparation et à l'ameublement desquels il avait présidé. Le service économique de l'intérieur de la cour était réglé comme la dépense d'une administration publique, et cependant le luxe et la somptuosité étaient étalés partout.

En offrant de suspendre le mouvement de ses troupes, l'empereur espérait se mettre en communication directe avec les Russes et se soustraire à l'intervention d'une puissance dont les projets ne lui échappaient pas. Il voulait la paix, mais il la voulait solide, honorable, fondée sur les intérêts des divers états, et non sur les convenances de ses ennemis. Aussi ne cessait-il, dans ses instructions comme dans sa correspondance, de recommander à son plénipotentiaire d'aviser aux moyens de *préparer quelque ouverture directe*. L'Autriche, à ses yeux, était déjà dans la coalition ; il s'adressait au chef et se souciait peu de passer par l'intermédiaire d'un des membres de la ligue armée contre lui ; mais tout était déjà convenu entre les souverains : ils avaient *déféré la question de paix au cabinet de Vienne ;* c'était à lui qu'il fallait s'adresser. Ainsi déçu dans ses espérances, Napoléon se résigna et accepta la médiation. L'Autriche avait enfin obtenu ce qu'elle avait poursuivi à travers tant de ruses et d'artifices ; mais quelle était notre position naturelle ? Le traité de Paris subsistait-il ? L'alliance était-elle rompue ? Voilà ce qu'il s'agissait de déterminer. Le duc de Bassano demanda des explications à cet égard. Le comte de Metternich accourut et s'épuisa à le convaincre qu'il n'y avait pas opposition entre ces deux actes, qu'il s'agissait seulement de faire quelques réserves. Pressé de s'expliquer sur la

nature de ces réserves, il déclara modestement qu'elles devaient s'étendre à toutes les stipulations qui pouvaient affecter l'impartialité du médiateur. Il abusait des mots, car placer toutes les stipulations dans les réserves, c'était annuler le traité. L'empereur, blessé de ces bas artifices, offrit de briser les liens qui paraissaient être à charge à l'Autriche. Metternich refusa; mais, passant au mode de discussion qui devait être adopté au congrès, il ne craignit pas d'afficher la prétention que la France n'y parût que par l'intermédiaire du cabinet de Vienne. L'empereur repoussa bien loin une inconvenance semblable et lui fit remettre un projet* où, cherchant à replacer sur ses bases l'Europe ébranlée par trente ans de guerre, et à substituer à la paix partielle une paix générale, négociée non dans le cabinet, mais à la face

* 1° S. M. l'empereur d'Autriche offre sa médiation pour la pacification générale.

2° Sadite majesté, en offrant sa médiation, n'entend pas se présenter comme arbitre, mais comme un médiateur animé du plus parfait désintéressement et de la plus entière impartialité, et ayant pour but de concilier tous les différends, et de faciliter, autant qu'il dépendra de lui, la pacification générale.

3° La médiation s'étend à l'Angleterre, aux Etats-Unis, au roi d'Espagne, à la régence de Cadix et à toutes les puissances des deux masses belligérantes.

S. M. l'empereur d'Autriche leur proposera les villes de Vienne ou de Prague pour le lieu du congrès.

4° S. M. l'empereur des Français accepte pour lui et ses alliés la médiation de S. M. l'empereur d'Autriche, telle qu'elle est proposée par l'article ci-dessus.

Elle accepte également pour le lieu des congrès celle des deux villes de Vienne ou de Prague qui sera le plus à la convenance des autres parties belligérantes.

5° Les plénipotentiaires français, russes et prussiens se réuniront dans les dites villes, dans les cinq premiers jours de juillet, sous la médiation de l'Autriche, afin de commencer les négociations, et soit par des préliminaires, soit par une convention, soit par un traité de paix particulier, de faire cesser l'effusion de sang qui afflige le continent.

6° Si au 20 juillet l'une des deux parties belligérantes dénonce l'armistice conformément à la convention du 4 juin, les négociations des congrès n'éprouveront pour cela aucune interruption.

de l'Europe, il appelait tous les peuples, tous les partis, à débattre leurs intérêts respectifs, comme il en avait été usé à Munster, à Nimègue, à Riswich, à Utrecht, etc. Metternich n'avait pas d'objection bien plausible à opposer. Il élagua ce qu'il y avait de plus généreux dans le projet, signa le reste et se retira.

L'empereur d'Autriche était venu se placer à Prague, sous prétexte d'être plus près pour les communications qu'il avait à faire à l'un et à l'autre parti, comme médiateur.

Le roi de Prusse et l'empereur de Russie avaient leurs quartiers à Schweidnitz, ils pouvaient par conséquent communiquer avec Prague autant que cela leur convenait. Cette époque aura une place si importante dans l'histoire, que l'on ne saurait entrer dans trop de détails et d'observation pour mettre le lecteur en état de juger comment sont arrivés coup sur coup les malheurs qui ont détruit le plus bel édifice de gloire qui ait été élevé par la puissance du génie.

Il y avait armistice ; cette mesure était au moins la preuve que l'empereur ne se refusait pas à faire la paix, puisqu'il était le maître de ne pas accorder une suspension d'armes qui faisait perdre les avantages qu'il avait pris sur les armées ennemies depuis l'ouverture des hostilités. On ne pouvait pas douter, dit-on, du désir des Russes de faire la paix ; cependant elle ne s'est pas faite. Voyons comment.

Les Autrichiens avaient été nos alliés dès la campagne de 1812 ; si elle eût réussi, elle aurait sans doute été suivie de quelques arrangemens politiques préjudiciables à la Russie, et favorables à la Prusse et à l'Autriche.

Dans la situation où les choses étaient arrivées, il ne pouvait plus être question de ce projet ; la paix ne pouvait se faire que sur d'autres bases ; aussi il n'a jamais été dans les intentions de l'empereur de reprendre les projets de la campagne précédente ; les événemens de Lutzen et de Bautzen ne l'avaient pas assez avancé pour cela.

Mais si l'on croyait ne pas devoir demander de sacrifices aux Russes et aux Prussiens, il devait paraître tout au moins injuste de songer à demander à l'empereur d'en faire de son côté d'assez grands pour satisfaire tout le monde ; c'était cependant ce qu'on lui proposait : et qui ? des alliés qui non seulement avaient fui, et reconnu par des traités la cession des provinces qu'ils redemandaient, qui avaient marché sous ses drapeaux pour lui en acquérir de nouvelles, à la seule condition qu'il leur en reviendrait quelque part.

Si les Autrichiens n'eussent voulu que faire faire la paix, ils n'avaient autre chose à faire qu'à ne pas se mêler de la guerre, même sans rester nos alliés, puisqu'ils avaient cru pouvoir honorablement nous abandonner dans les circonstances où nous étions.

S'ils fussent restés neutres, la Prusse et la Russie étaient obligées de faire la paix. Elles étaient déjà au bout de leurs ressources, et avaient été obligées de prendre le parti de la retraite dès le début de la campagne. Elles auraient traité sur l'Oder, pour avoir des conditions plus raisonnables que celles qui leur auraient été imposées sur la Vistule ou le Niémen.

Si donc elles n'ont pas traité pendant cet armistice, c'est qu'elles étaient, comme je l'ai dit, assurées de l'Autriche. Et pourquoi avaient-elles recherché l'Autriche ? Ce n'était pas pour obtenir les conditions qu'elles savaient bien qu'on ne leur refuserait pas, ni pour rejeter celles qu'on ne pourrait plus leur proposer ; mais parce que l'empereur de Russie ne voulait pas s'exposer de nouveau au danger auquel il avait échappé à Tilsitt et dans la campagne d'hiver précédente.

La meilleure preuve que la Russie et la Prusse étaient dans l'impuissance de refuser de traiter, c'est qu'ils s'adressaient tous deux à l'Autriche pour contre-balancer par son poids la prépondérance que l'empereur avait déjà reprise sur eux.

On parlait sans cesse de cette prépondérance, et on ne permettait pas à la France de faire d'objections à tout ce que ces mêmes puissances avaient acquis pendant qu'elle faisait sa révolution.

L'empereur de Russie, en faisant déclarer l'Autriche, a fait quelque chose de très-habile. S'il n'avait pas eu la fortune favorable, il aurait repris le chemin de ses états avec son armée, bien persuadé que les Français n'auraient pas la fantaisie de l'y suivre une autre fois, et prendraient de préférence la route de Vienne, que la même circonstance leur aurait ouverte.

Il aurait ainsi laissé ses alliés dérouler la fusée, et se serait mis hors de cause. Si, au contraire, la fortune lui avait été favorable, il aurait, au moment de traiter, ajouté à ses prétentions celles de ses alliés, qui ne pouvaient plus alors être satisfaites qu'aux dépens de la France. C'est-à-dire que cela amenait sa ruine, ce que la Russie voulait pour n'avoir plus rien à en redouter, et que, devenant la plus forte des puissances qui restaient intactes, elle était naturellement l'arbitre des destinées du monde.

C'est assurément une grande monstruosité que cette conduite de la part des gouvernemens, qui n'eurent pour maximes d'Etat que la soumission envers la prospérité et la mauvaise foi envers l'adversité. Ces sentimens-là ne devraient jamais habiter sur les trônes, mais puisque le malheur des temps avait porté la corruption jusque-là, il fallait s'arranger de ce que l'on y rencontrait, sans chercher à triompher par de l'équité, qu'on n'écoutait plus, de ce qu'on ne pouvait pas empêcher par la force.

CHAPITRE XII.

Congrès de Prague.—Politique de l'Autriche.—L'empereur après ses victoires. —M. de Metternich.—Résultat des conférences.

L'EMPEREUR, après Lutzen, avait écrit à l'empereur d'Autriche pour proposer aux alliés la réunion d'un congrès à Prague.

Le congrès eut lieu; la Russie y envoya, comme son négociateur, un alsacien, que nos lois ne nous permettaient pas de reconnaître comme un agent des puissances étrangères. La Prusse y envoya M. Trardenberg, qui s'attacha à l'envoyé de Russie. La France y envoya M. de Caulaincourt et M. Narbonne, le même qui était ambassadeur à Vienne. L'autriche y envoya M. de Metternich. L'Angleterre fit mettre en route lord Aberdeen, pour assister à ces conférences comme son ministre plénipotentiaire; mais il n'arriva pas avant la rupture de l'armistice. Ce cas paraissait avoir été prévu, car il avait aussi une mission d'envoyé près l'empereur d'Autriche, dont il prit le caractère.

Napoléon avait agréé la médiation dès le moment où, après la bataille de Lutzen, il proposa d'entrer en négociation pour la paix. Un mois s'était écoulé depuis que l'empereur avait demandé l'ouverture d'un congrès. Il faisait presser, le 15 juin, pour parvenir à la convention qui devait régler l'offre et l'acceptation de la médiation, et déclarait qu'il était prêt à la signer. Il faisait connaître en même temps, pour prévenir toutes difficultés, qu'*il ne pouvait négocier que dans les formes consacrées par l'usage, et par des plénipotentiaires qui, réunis à ceux des autres puissances, échangeraient leurs pleins pouvoirs, et entreraient en explication*, ce qui était

une definition claire et précise d'une négociation par conférences.

M. de Metternich adhéra assez exactement à ces dispositions par une note datée du 22, qu'il remit lui-même à Dresde le 26. La question y fut de nouveau traitée, comme tenant essentiellement à celle de la médiation. On fut parfaitement d'accord. Ces mots, " Les plénipotentiaires fran- " çais, russes et prussiens se *réuniront*," furent choisis d'un commun accord pour instituer une négociation par des conférences, et éloigner l'idée d'un arbitrage où chaque partie aurait plaidé séparément sa cause devant le plénipotentiaire du médiateur, arbitrage contre lequel l'empereur s'était justement et fortement prononcé, et dont M. de Metternich, niait que sa cour eût jamais eu la prétention. Les formes ainsi convenues furent prescrites aux plénipotentiaires français dans leurs instructions. Le comte de Narbonne était depuis long-temps à Prague: ses pouvoirs lui avaient été expédiés le 16. Les procédés et les lenteurs des ennemis et de l'Autriche, au sujet de la prolongation de l'armistice, occasionnèrent un retard de quelques jours dans le départ du duc de Vicence, qui, de son côté, jugeant sans doute les dispositions de l'étranger, et prévoyant l'événement, ne se pressait pas de partir, élevait des incidens sur des demandes d'argent et sur d'autres arrangemens économiques. Il partit enfin le 27.

L'empereur, qui avait reçu sous le sceau du secret des notions sur les engagemens contractés à Trashenberg par l'Autriche avec les alliés, était parti le 25, à quatre heures du matin, pour Mayence, afin d'y régler les dispositions à faire en France, dans le cas, sinon certain, au moins probable, de la guerre, et de se *mettre en mesure*, même contre l'*Autriche*, comme il le dit, dans sa lettre du 29 juillet, au duc de Vicence. L'on voit en effet l'influence qu'exerçait sur son esprit l'aspect général des affaires.

M. de Metternich, à l'arrivée de M. de Vicence, savait l'empereur absent, et n'ignorait pas que lui seul pouvait autoriser de modifications aux formes convenues pour les négociations. Il fit son plan en conséquence; au moment où il désespérait d'empêcher le congrès de s'ouvrir, et où les plénipotentiaires français demandaient que les pouvoirs fussent échangés en commun, il repoussa la forme convenue des conférences, et mit en avant celle des transactions par écrit, appliquant fort mal à propos l'exemple du congrès de Teschan, exception unique à l'usage général, où il y avait *deux médiateurs*, au lieu d'un, qui négociaient ensemble, chacun représentant l'intérêt de la partie qui l'avait choisi, et où il ne s'agissait pas comme à Prague, d'une négociation générale des grands intérêts du droit public de l'Europe, mais de la succession de Bavière. M. de Metternich, douze jours avant la déclaration de l'armistice, arrêtait ainsi dans le premier pas la négociation, par une difficulté au moyen de laquelle il forçait les plénipotentiaires français à attendre les ordres de l'empereur, qui était en France. L'Autriche, dans son manifeste écrit par M. de Gentz, avoue en quelque sorte l'artifice de son cabinet. " La forme dans laquelle les pleins " pouvoirs devaient être réunis, et les déclarations réciproques entamées, objets sur lesquels il y avait déjà eu des " pour parlers de tous les côtés, devint la matière d'une dis- " cussion qui fit échouer tous les efforts du ministre média- " teur."

Au reste la conduite que cette puissance tint à Prague était digne de celle qu'elle avait tenue depuis le commencement des négociations. Elle commença par mêler ses prétentions particulières à celles des autres alliés, puis elle voulut se constituer arbitre des contestations qui les divisaient, en sorte qu'il n'était plus question de terminer la première guerre, mais d'en commencer une nouvelle, en

revenant sur tout ce qui avait été conclu dans les traités qui avaient suivi celui de Lunéville. Elle s'intitulait médiatrice, c'est-à-dire que, placée entre les deux parties, elle ne s'occupa des intérêts d'aucune, mais songea aux siens, se ménageant la faculté de prendre parti avec la puissance qui lui offrirait des facilités pour recouvrer à bon marché ce qui faisait l'objet de son ambition. Or, comme tout ce qu'elle avait perdu pendant les guerres qu'elle avait eues avec nous était, ou entre nos mains, ou dans celles de nos alliés, il n'en coûtait rien à l'empereur de Russie de lui en promettre le recouvrement, parce que, dans tous les cas, il n'aurait pas été forcé de le garantir, si les affaires militaires avaient mal tourné, ainsi que cela faillit arriver.

L'Autriche savait bien qu'elle n'avait de droits à ce qu'elle demandait, que par l'impuissance dans laquelle nous jetait sa conduite. Elle était forte de cela d'une part ; elle l'était de l'autre, de ce que la Russie et la Prusse n'auraient pu faire qu'une mauvaise paix sans son concours. Elle eut cela de supérieur, qu'elle connut bien sa situation et en tira parti, parce que, faisant la guerre pour la guerre, il était raisonnable de suivre le parti où il y avait le plus à gagner. On devait connaître tout cela avant d'aller à Prague combattre des argumens, et réfuter des propositions qui, quoique déloyales et même peu raisonnables, étaient celle du plus fort. Ou il ne fallait pas y aller, ou bien il fallait y porter en habileté ce qu'on n'en avait plus de prestige pour triompher de l'astuce de M. de Metternich. Mais nous étions dans une position difficile ; nous devions être accablés, et pourtant l'empereur, loin d'outrer la victoire, avait toujours refusé d'accabler les vaincus. Toujours il arrêta ses triomphes, ne voulant pas, comme il le disait lui-même, pousser une nation au désespoir. Ce fut lui qui fit en Italie la première démarche pour réconcilier la révolution française avec l'Europe, et qui jeta les bases de la paix qui fut signée à Campo-Formio.

Ce fut lui qui s'arrêta après les batailles de Marengo et de Hohenlinden, qui pouvaient le rendre maître de Vienne. Il s'arrêta de même après la bataille d'Austerlitz, où il avait confondu la plus honteuse des agressions. Il en fit autant après Friedland, à Tilsitt, de douloureuse mémoire, où il renonça à tous les avantages d'une guerre plus heureuse encore que la première, et ne poursuivit pas ses succès contre une puissance qui n'avait plus d'armée, afin de rendre la paix moins difficile, et d'assurer enfin d'une manière stable le repos de toute l'Europe. Tant de magnanimité ne méritait pas qu'on l'oubliât.

Une autre considération encore n'eût pas dû être perdue pour les souverains. Il avait calmé la fièvre révolutionnaire, et donné des lois à la démagogie qui les avait si long-temps menacés. On parlait de son insatiable ambition de gloire, de la fureur des batailles qui le tourmentait ; mais il avait donné un gage de son désir de vivre en paix, en s'alliant avec la maison qui devait avoir contre lui le plus de ressentimens, et qui était celle dont il lui était le moins difficile de consommer la ruine.

Une dernière chose qu'on n'eût pas dû perdre de vue, c'est que Metternich se trouvait dans une position toute particulière. Placé entre les reproches de l'empereur d'Autriche pour lui avoir conseillé la guerre de 1809, que la France lui attribuait aussi, et ceux de sa nation, qui avait été victime des calamités qu'elle avait attirées sur elle, ne pouvait se dissimuler que, tôt ou tard il éprouverait le ressentiment de la France, si jamais elle reprenait de l'influence à Vienne. Ce qu'il venait de faire, et ce qu'il avait fait en 1809, lui avoit été trop préjudiciable pour qu'elle l'oubliât jamais. Il refit sa position avec son maître en menant chaudement la négociation qui avait été commencée sans son insinuation, pour faire conclure le mariage de l'archiduchesse avec l'empereur. Il fit par là croire à

la France qu'il disposait de tout à Vienne; et à Vienne, qu'il était agréable à la France. Cela fini, il eut quittance de la France; mais comme cela n'avait rien fait sur l'opinion publique en Autriche, où l'on savait qu'il n'avait pas eu la pensée du mariage, il regagna celle-ci en saisissant l'occasion de faire recouvrer à l'Autriche tout ce qu'elle avait perdu depuis dix et vingt ans.

Il ne devait pas compte des moyens qu'il employait pour y parvenir; il ne faut juger que du résultat, et il a été le plus habile.

CHAPITRE XIII.

Prétentions des alliés.—Mesures que prend l'empereur.—Le roi de Naples revient à l'armée.—M. Fouché à Dresde.—Conduite de l'impératrice-régente.—Sa recommandation au sujet des cas non graciables.

Les ennemis de l'empereur se sont plu à répandre qu'il avait été le maître de faire la paix moyennant l'abandon de Dantzig et de Hambourg. Cette assertion est fausse; les alliés redemandaient à peu près tout ce qu'ils avaient perdu, les uns par le traité de Tilsitt, et les autres par le traité de Vienne, sans compter ce qu'ils n'avaient point reconnu, tel que, la réunion de la Hollande, des villes anséatiques et autres objets. Aucun d'eux ne parlait des compensations qu'ils avaient reçues, car enfin tout n'avait pas été des pertes pour eux, puisqu'ils avaient reçu des indemnités dans les mêmes traités qui concernaient ces concessions. A la vérité, ils avaient fini par être obligés de les recéder par une conséquence des autres malheurs qu'ils avaient éprouvés à la suite de nouvelles agressions de leur part; mais puisqu'il était question de rétablir l'équilibre de puissance entre les

différens Etats, ce n'était pas le moyen d'y parvenir, car les uns auraient non seulement recouvré ce qu'ils avaient, mais même ce qu'ils n'avaient pas avant le bouleversement général dont ils avaient été les moteurs.

Je ne suis entré dans tous ces détails que pour prouver que l'empereur n'a pas eu pour faire la paix autant de facilité que ses ennemis se sont plu à le répandre et qu'on l'a forcé de faire la guerre, en ne lui offrant pas une paix complète et durable pour lui ; aucune espèce de sacrifice ne lui eût coûté pour obtenir celle-là. Il avait d'ailleurs remis le soin des négociations à son ministre, et ne s'occupait principalement que de renforcer son armée, parce qu'il avait bien jugé que ses ennemis avaient résolu de miner sa puissance par la guerre. Il fortifiait Dresde, dont il avait fait sa capitale, et autour de laquelle il avait le projet de manœuvrer, si une reprise d'hostilités suivait l'armistice ; il pressurait tout ce qui pouvait lui donner un homme ou un cheval.

Il faisait fortifier Hambourg, et en tirait à peu près toutes les troupes qu'il y avait, pour les approcher de Dresde ; elles furent remplacées à Hambourg par les troupes danoises, dont le gouvernement était rentré dans notre alliance depuis les batailles de Lutzen et de Bautzen.

L'empereur fit faire les plus grands efforts à tous les princes confédérés qui lui étaient encore attachés, et ne négligea rien de ce qui pouvait augmenter sa puissance physique pour qu'il en rejaillit quelque chose sur sa puissance morale.

Il rappela le roi de Naples à l'armée. Ce prince avait cru l'empereur perdu sans ressource, lorsque les batailles de Lutzen et de Bautzen le ramenèrent à son devoir. Après la campagne de Russie, il avait abandonné l'armée dont l'empereur lui avait confié le commandement, pour courir en toute hâte à Naples s'occuper de ses propres affaires ; il avait eu la bonne foi de croire qu'il pourrait rester roi sans l'appui de l'empereur : l'expérience a prouvé, comme on le verra, que déjà à

ce voyage qu'il fit à Naples il avait eu des rapports avec les ennemis.

La reine de Naples avait été déclarée régente du royaume avant le départ du roi pour la campagne de Russie. Elle aimait l'autorité, et avait eu besoin de celle de l'empereur pour prendre à Naples le titre qui était l'objet de son ambition. Elle faisait un bon usage du pouvoir, et eut le rare talent de l'employer à se faire aimer; elle avait la main ferme, mais le cœur si généreux, que son gouvernement n'était qu'une suite de bienfaits répandus autour d'elle; elle estimait et respectait son mari, mais elle aurait volontiers conservé son autorité sans partage, en sorte qu'elle ne nuisit point au retour du roi son époux, à un commandement qui rendait au sien toute l'étendue qu'il avait primitivement. Le roi de Naples rejoignit l'empereur à Dresde pendant l'armistice, et reprit le commandement du peu de cavalerie que nous y avions.

L'empereur avait également appelé de Paris à Dresde le duc d'Otrante (M. Fouché) : on augurait de là qu'il voulait l'employer aux négociations. Je savais le contraire, l'empereur n'avait appelé M. Fouché que pour être dispensé de s'occuper de lui encore une fois d'une manière désagréable, car il était informé qu'il commençait à intriguer à Paris, et qu'il y aurait infailliblement fait faire quelques sottises, pour faire dire ensuite que, durant son administration, pareille chose ne serait pas arrivée. M. Fouché était d'une nature impatiente, avait toujours besoin d'être occupé de quelque chose, et le plus souvent contre quelqu'un. Il s'était déjà rapproché de l'intérieur de l'impératrice, où il cherchait à établir son crédit pour s'en servir lorsqu'il en serait temps.

Je ne fus personnellement pas fâché de cet éloignement, qui me dispensait d'entendre davantage les condoléances des uns et des autres, qui regardaient comme impossible que M. le duc d'Otrante ne revînt pas à un poste auquel chacun le croyait exclusivement propre.

Si l'empereur ne l'eût pas appelé à Dresde, il est vraisemblable que nous n'aurions pas vécu long-temps en bonne intelligence, car j'étais bien résolu de lui faire un mauvais parti au premier pas que je lui verrais faire dans une intrigue dont le but ne pouvait être que de jeter du ridicule sur moi : nous aurions vu lequel des deux aurait gagné l'autre de vitesse. J'étais bien éloigné de partager l'opinion de ceux qui lui prêtaient tant d'habileté. Nous verrons si l'expérience a justifié mon opinion.

Le gouvernement de l'impératrice-régente était doux, et semblait fait pour la malheureuse circonstance dans laquelle nous nous trouvions. Elle présidait le conseil des ministres, guidée de l'archi-chancelier. Ce prince allait lui-même la prévenir dans son appartement, lorsque le conseil était réuni, et il la suivait jusque dans la pièce où il avait lieu.

L'impératrice avait fait ordonner que, dans le ministère du grand juge, qui rendait compte des opérations des tribunaux, on ne lui soumît pas de cas non graciable, parce qu'elle ne voulait pas mettre son nom au bas d'un jugement quelconque, si ce n'était pour faire grâce ; effectivement, elle l'a faite bien des fois ; elle n'y mettait point d'ostentation ; on ne prenait aucun soin de lui en faire les honneurs en répandant partout le bruit de sa bonté ; on le savait par ce qui l'entourait et qui l'aimait. Elle ne faisait point de frais pour conquérir ; elle était simple et naturelle ; elle recevait tout ce qui cherchait à se rapprocher d'elle, mais n'aurait jamais fait quoi que ce fût pour attirer ceux qui n'y étaient pas portés naturellement.

Sans doute elle aurait eu aussi ses ennemis, comme toutes les souveraines, mais jusqu'alors elle n'était l'objet que du plus profond respect et de l'admiration générale. J'aime à répéter que, dans aucune circonstance, je n'ai été dans le cas d'avoir recours à des moyens particuliers pour la faire bien accueillir d'un public qui l'estimait particulièrement, et qui était naturellement porté à l'aimer.

Tout allait fort bien en France; on s'y taisait sur les maux que l'on avait soufferts, on comptait sur une heureuse issue des conférences de Prague, qui étaient devenues le sujet de la sollicitude générale; on était plein de l'espérance d'une paix prochaine, parce que l'armistice, qui devait expirer le 8 juillet, avait été prolongé jusqu'au 17 août. Il y avait tout lieu d'espérer que ce temps serait bien employé, et suffisant pour régler et terminer des discussions sur lesquelles il fallait bien finir par s'entendre.

C'est dans ces circonstances qu'il arriva en Espagne un désastre qui ne pouvait que nuire aux espérances de l'opinion publique en France, et embarrasser les négociations de Prague, en ce que les ennemis pouvaient tirer avantage d'une position que nous n'occupions plus en Espagne.

CHAPITRE XIV.

Manœuvres de l'armée anglaise.—Bataille de Vittoria.—Pertes immenses de matériel.—Retraite.—L'empereur reçoit cette nouvelle à Dresde.—Le général Moreau.—Bernadotte.—Madame de Staël.

Après la réunion des armées des maréchaux Soult et Suchet, l'armée anglaise était retournée dans ses positions au-delà de Salamanque.

Après le départ du maréchal Soult pour Paris, son armée resta sous les ordres du roi.

On retomba dans la même faute que l'année précédente, on ne s'occupa point de l'armée anglaise, devant laquelle on aurait dû être campé à vue, ou bien ne pas la combattre. Mais il y avait un mauvais génie qui avait soufflé sur la direction de nos armes dans ce pays-là; chacun alla reprendre sa petite vice-royauté, s'occupant peu de ce qui pourrait arriver.

Le maréchal Suchet retourna en Catalogne. Le ministre de la guerre, le duc de Feltre, auquel l'empereur avait laissé en partant la direction des opérations en Biscaye et en Navarre, avait employé l'ancienne armée du maréchal Marmont à parcourir les deux provinces en colonnes mobiles pour poursuivre des guérillas qui ne méritaient assurément pas autant d'importance que l'armée anglaise, en sorte qu'il ne restait réuni en corps d'armée que ce qui était venu d'Andalousie. Le roi était, je crois, à Valladolid ou même à Madrid lorsque l'armée anglaise se porta en avant. Il suffira, pour donner une juste idée de la manière dont l'empereur était servi, de dire que ce fut de Paris qu'on fit partir l'ordre adressé au général Clausel, qui commandait l'armée qu'avait eue Marmont, de se réunir à l'armée du roi. Ses troupes étaient en colonnes mobiles dans la Navarre lorsqu'il le reçut. L'on peut juger du temps qui fut perdu pour la marche des troupes, par celui qui fut employé à faire parvenir depuis le point menacé, d'abord à Madrid ou à Valladolid, l'avis de l'approche des Anglais, ensuite à en faire part à Paris, et y demander l'emploi des troupes qui étaient en Navarre, enfin à faire recevoir à celles-ci l'ordre de marcher; il y avait en sus une ligne d'échelons très-forte pour maintenir la communication entre Bayonne et le quartier du roi.

On avait accumulé à Vittoria un matériel immense d'artillerie, provenant de toutes les évacuations successives auxquelles on avait été forcé; tout ce matériel aurait dû être renvoyé, ou à Bayonne, ou au moins mis dans une autre place d'Espagne; mais faute de chevaux ou d'autre chose, il avait été laissé à Vittoria. La situation de notre armée était à peu près telle que je viens de le dire. Pendant que tout ce temps se perdait dans l'armée française, l'armée anglaise commençait un grand mouvement, qu'elle exécuta

avec autant de tranquillité que si elle n'avait point eu d'ennemis devant elle.

Le général anglais avait sans doute bien calculé tout ce qui était à l'avantage de ses projets, et une fois qu'il eut pris l'initiative des mouvemens, il la conserva jusqu'au moment où la fortune couronna ses efforts dans les champs de Vittoria.

La reddition d'Astorga et l'évacuation de tout le royaume de Léon lui donnèrent la possibilité de manœuvrer avec toute son armée (après avoir rallié la division espagnole qui venait de la Galice), et de la conduire par le revers des montagnes en prolongeant la route de France, de manière à venir menacer la communication de Bayonne avec notre armée, en débouchant sur Biviesca, Miranda ou Vittoria, selon ce que la fortune lui offrirait de plus avantageux à faire.

Ce mouvement, qu'il n'aurait osé entreprendre devant un ennemi actif et manœuvrier, s'exécuta sans coup férir, comme une marche simple en pleine paix.

Lorsque l'armée française en fut informée, il était déjà trop tard pour rallier toutes les troupes avec lesquelles on pouvait combattre le général anglais, qui, ne dépendant de personne, était absolu dans tout ce qu'il entreprenait.

L'armée française prit le parti de se retirer successivement du Douro sur Burgos, puis sur l'Ebre, et enfin sur Vittoria, parce que l'armée anglaise, de beaucoup supérieure à elle, prolongeait notre droite, sur laquelle elle avait de l'avance. On arriva ainsi jusqu'à Vittoria, où l'on comptait attendre la réunion des troupes qui devaient venir joindre l'armée du roi ; mais l'armée anglaise arriva avant nous, déboucha sur la droite de la nôtre, qui combattit ayant Vittoria en arrière de sa droite, et faisant face à l'ouest : le succès ne fut pas long-temps indécis.

Des troupes que l'on ramenait ainsi en retraite depuis Cadiz jusqu'aux frontières de France, voyaient, aussi bien que leurs généraux, qu'elles auraient beau faire des efforts, qu'elles n'empêcheraient pas l'armée anglaise de les repousser, parce qu'elle était éminemment plus forte.

Pendant que l'action était engagée sur toute la ligne, l'armée anglaise fit déboucher un corps de cavalerie par sa gauche, et se porta jusque sur la route de Vittoria à Bayonne. Ce mouvement mit le désordre dans l'armée française, parce que cette troupe de cavalerie poussa jusqu'au parc d'artillerie et à celui des voitures de tous les réfugiés qui la suivaient. Chacun ne pensa plus qu'à son bagage, en un instant cette armée fut mise dans une déroute complète. Voilà comment des troupes qui, quelques années auparavant, étaient supérieures à ce que furent jamais les armées romaines, perdirent par la licence, et le peu de soin que l'on eut d'elles, cette discipline et cette élévation de courage sans laquelle les peuples les plus belliqueux ne parviendraient jamais à la supériorité qu'ils obtiennent sur les autres.

La bataille de Vittoria fut une faute: elle ne devait être ni donnée, ni l'être où elle le fut, ni enfin engagée comme elle le fut, et par-dessus tout cela, elle ne fut qu'une fuite honteuse.

On y perdit cent cinquante pièces de canon, et le triple ou le quadruple de voitures tant d'artillerie que d'équipages; les troupes revinrent par la route de Navarre, n'emmenant avec elles qu'une pièce de canon et pas une seule voiture. Elles se rallièrent, et prirent la route de France par Pampelune, sans même songer à ce qu'allait devenir le corps du général Clausel, qui avait reçu l'ordre de joindre l'armée du roi. Ce général était déjà arrivé en Aragon, et remontait le long des bords de l'Ebre par Tudela pour gagner Miranda, d'où il aurait été en communication avec cette armée; heureusement une de ses

reconnaissances ayant poussé jusque sur la grande route de Miranda à Vittoria, à un lieu nommé la Puebla, y fit quelques prisonniers anglais, qu'elle ramena au général Clausel à qui ils apprirent l'événement arrivé la veille à notre armée, et à la suite duquel elle s'était retirée par la route de Pampelune, où l'armée anglaise la suivait.

Le général Clausel fut en conséquence obligé de retourner sur ses pas, et de descendre le cours de l'Ebre pour aller se mettre en communication avec le maréchal Suchet en Catalogne, et lui faire part de ce qui était arrivé; il put ensuite exécuter l'ordre qu'il avait reçu, de rejoindre l'armée du roi, en passant par Jaca et Yverdun. Nous étions ainsi hors de toute l'Espagne de ce côté-là, et il semblait que l'on eût fait exprès de faire naître toutes les occasions de fonder la gloire de l'armée anglaise, qui, pour la troisième fois, remportait un succès complet sur la nôtre, laquelle, quoique composée des mêmes troupes qui avaient vaincu les Russes, les Prussiens, fut battue par celles des Anglais. Mais le général anglais doit convenir lui-même que ce n'était ni le nombre ni la qualité des troupes qui nous manquait en Espagne; il n'y fallait qu'un homme qui, sans même avoir une capacité extraordinaire, eût été actif, ferme, probe, sévère jusqu'à la rigueur et prudent.

Personne n'eût osé piller, ni manquer à son devoir, et lorsqu'il aurait commandé à ses lieutenans de se réunir à lui, ils n'auraient été occupés que du soin d'obéir promptement, et non pas de chercher des prétextes pour éluder ses ordres, ou justifier des retards qui nous ont successivement conduits au bord de l'abîme.

Cette affligeante nouvelle vint bouleverser toutes les têtes à Paris; il y en avait qui allaient jusqu'à en être bien aises, sous prétexte que cela hâterait le dénouement d'une guerre qui était insupportable à la nation.

L'empereur reçut cette nouvelle à Dresde, lorsque l'ar-

mistice était déjà renouvelé, sans quoi les hostilités eussent peut-être recommencé de suite. On doit penser comment il accueillit cette nouvelle, et quelles tristes réflexions il dut faire.

Ce fut à peu près à la même époque que le général Moreau parut en Prusse. Son arrivée au milieu de nos ennemis surprit tout le monde; car que venait-il faire dans le camp des Russes? pourquoi lui avaient-ils envoyé une frégate? à quoi le destinaient-ils? Ce n'était pas à commander ni diriger leurs armées. Sans faire tort aux talens du général Moreau, il n'en avait pas déployé de si extraordinaires à la tête des armées françaises, pour qu'ils allassent le chercher au fond de l'Amérique, et le prier de leur donner des leçons. Je rends plus de justice à l'armée russe, que j'ai connue. Elle a un bon nombre d'officiers-généraux auxquels il ne manque que des occasions pour égaler au moins le général Moreau. Ce n'était pas de sa réputation militaire que les Russes avaient besoin; ils ne voulaient que tirer parti de la célébrité que ses malheurs lui avaient donnée. C'était un moyen nouveau que l'empereur de Russie mettait en usage; il espérait, avec le général Moreau, mettre de la division dans notre armée. Et comment douter qu'il n'eût déjà alors des projets de bouleversement, et de substituer le général Moreau à l'empereur, en cas de succès? Que doit-on penser des sentimens dans lesquels on recherchait l'alliance de l'empereur d'Autriche, avec une arrière-pensée de flétrir sa fille, et enfin de ses ministres, qui lui firent contracter cette alliance sans demander ce que signifiait la présence du général Moreau à Prague, où il venait d'arriver? On devait le deviner à l'étiquette du sac. J'ai toujours cru particulièrement que cette idée d'envoyer chercher le général Moreau en Amérique avait été suggérée à l'empereur de Russie par le maréchal Bernadotte, à la conférence d'Abo, qui avait

eu lieu l'année précédente. Je ne serais même pas surpris qu'Alexandre se fût servi de Bernadotte pour écrire au général Moreau, et le décider à accepter ce qu'il lui proposait.

Je crois d'autant plus que l'idée première vient de Bernadotte, qu'il n'y avait guère que lui qui alors pouvait avoir démontré à l'empereur de Russie les facilités qu'offrait l'exécution d'un pareil projet, en le mettant au fait des antécedens qu'il y avait entre Moreau et Fouché, auxquels Bernadotte lui-même n'avait pas été étranger, et que l'empereur Alexandre ne connaissait pas, du moins aussi bien que lui. A son tour, Bernadotte n'avait pas trouvé cette idée tout seul, et je crois que ce fut madame de Staël qui la lui donna à son passage en Suède pour se rendre en Angleterre, lorsque, croyant devoir fuir la *tyrannie*, elle quitta Coppet vers le commencement de 1812.

Puisque l'occasion s'en présente, qu'on me permette de dire quelques mots sur madame de Staël, qui a jugé convenable d'en dire tant de moi.

Elle a cru bien faire en n'épargnant, dans un de ses ouvrages, ni l'injure ni la calomnie, et cependant un esprit éclairé comme le sien ne pouvait pas ignorer que ce sont des moyens faibles. Toutefois elle est peut-être excusable, parce que, vivant loin de la scène dont elle a voulu retracer le tableau, ses ombres ont pu la tromper, et d'après ce qu'elle ajoute elle-même, que, dans ces temps-là, " hors de Paris, elle ne voyait ni n'apprenait rien," on peut penser que, faute d'avoir vu le grand jour à cette époque, il ne lui a pas été possible de mieux juger ce qu'elle ne pouvait pas pénétrer. Tout ce qu'elle dit à ce sujet est plein d'aigreur, et cette aigreur vient des mesures sévères qui furent prises contre elle. Peut-être bien aussi vient-elle d'une vanité offensée qui donne à sa vengeance tout l'éclat de sa célébrité.

Toute injure qui porte sur un fait faux ne blesse pas;

elle ne doit et ne peut nuire qu'à celui qui n'a pas rougi de la prononcer.

Madame de Staël m'a fait l'honneur de me distinguer pour m'insulter exclusivement. Je suis sensible à cette bienveillance, et je suis seulement surpris qu'elle n'ait pas remarqué que cette préférence de sa part pouvait me sortir de l'obscurité qu'elle me reproche. C'est du reste le moindre des cas où son animosité ait égaré sa raison.

Si j'aimais à me venger, j'aurais ici une belle occasion de le faire, et pour cela, plus heureux que madame de Staël, qui a été obligée d'avoir recours à son imagination, je n'aurais qu'à raconter. Son esprit fort s'oubliait parfois, Corinne avait ses faiblesses, et j'ai bonne mémoire.

Je me renfermerai donc dans mon sujet, et je ne dirai que quelques mots sur son voyage dans le Nord. Suivant elle, c'était une fuite pour se soustraire à la *tyrannie*. Elle manifesta le désir de se rendre en Amérique; on n'y apporta aucun obstacle; de là elle eût pu se rendre en Angleterre, puisqu'elle ne voulait que respirer un *air libre*. Elle a cependant préféré aller à Coppet. Quelle *tyrannie* pouvait-elle y craindre? De Coppet, qui pouvait l'empêcher d'aller au bout du monde? Coppet, d'ailleurs, était en Suisse alors comme aujourd'hui, et on y respirait un *air libre*. Mais ce n'était pas la tyrannie impériale que fuyait madame de Staël; ce n'était pas celle qu'elle redoutait le plus, et nous eussions pu même lui en faire trouver le poids léger. L'espèce humaine est si méchante et si imparfaite, qu'elle semble chercher à se venger de toute supériorité qu'elle est forcée de reconnaître; or, celle de madame de Staël était incontestable, aussi n'a-t-on pas manqué les occasions de s'égayer, et on n'a guère ménagé les défauts de la cuirasse. Le meilleur remède à de semblables positions, c'est un voyage; mais c'est le comble du bien joué dans une femme quand elle peut, d'un seul coup, sauver les apparences et se venger.

C'est elle qui, en passant à Saint-Pétersbourg, se chargea d'amener Bernadotte à ce que désirait alors l'empereur Alexandre, qui, dans ce temps-là, avait bien autre chose à faire que de penser à des constitutions, comme veut le faire croire madame de Staël. Elle a été le chaînon de l'entrevue d'Abo où Bernadotte s'est livré à l'empereur Alexandre : ce fut elle qui donna l'idée d'envoyer chercher Moreau en Amérique.

Voilà comment madame Staël a servi la restauration ; elle s'est bien gardée de dire un mot de cela dans son ouvrage ; on le conçoit aisément, parce qu'elle aurait dû renoncer aux éloges qu'elle y répand sur un dénouement qu'elle n'avait pas prévu, et tout-à-fait opposé à la tournure qu'elle espérait faire prendre aux affaires. Il faut convenir qu'elle avait bien des droits à la restitution des deux millions qu'on lui a rendus, malgré la Charte, qui prononce l'irrévocabilité de la vente des biens nationaux. M. Necker (son père) n'avait pas été plus injustement saisi que tous ces malheureux paysans de la Vendée, que l'on enterrait dans leurs propres champs pour se donner le droit de les vendre au gré de convenances particulières, et M. Necker avait été une des premières causes de tous ces malheurs publics. Mais madame de Staël méritait à tous égards une préférence, et si le moment de la lui accorder n'était pas favorable, elle a bien saisi celui de la demander.

Si j'avais connu madame de Staël, nous y aurions gagné tous deux ; je vois maintenant la sorte d'ennemis qui la tourmentaient, c'étaient des rivaux qui craignaient qu'elle ne les surpassât en talent, ou d'anciens entrepreneurs politiques, qui, ayant renoncé à un métier devenu dangereux, redoutaient les moindres rapports avec elle.

A l'époque où elle me sollicitait, je n'étais pas encore assez étayé pour me charger de ses ennemis réunis aux miens ; elle ne m'aurait apporté de force que celle qu'elle aurait reçue

de moi, et il m'aurait fallu la soutenir lorsque je me conduisais à peine seul : je ne pouvais donc faire qu'un mauvais marché ; elle crut me pétrir comme un novice, et m'a su mauvais gré de m'en être méfié. Je vois maintenant que son fils avait raison en m'assurant que sa mère n'avait que du dépit contre l'empereur, et que rien n'aurait été si facile que de la mettre à ses pieds, parce qu'au fond elle en était l'admiratrice sincère. Je n'y ai pas cru, parce qu'il n'y avait qu'un cri contre elle, lancé même par ceux qu'elle croyait ses amis, et assurément il en est quelques-uns qui n'ont pas été étrangers à son exil.

Je connais aujourd'hui qu'elle avait moins d'inconvéniens que beaucoup d'hommes ; je suis même sûr que c'est elle qui a fait faire dans le temps la paix entre la république et la Suède, uniquement pour rester à Paris et y établir sa puissance au milieu des ruines de la bonne compagnie.

Madame de Staël traite mal l'empereur ; mais elle ne l'atteint pas, tandis qu'elle prouve avoir été la plus malheureuse femme du monde de se voir dédaignée par celui qu'elle aurait voulu servir. Elle aurait effectivement tiré un bien meilleur parti pour sa gloire de tous les matériaux qu'une autre conduite de sa part eût pu mettre à sa disposition, que des basses calomnies auxquelles elle n'a pas craint de descendre.

Puisque je viens de parler du général Moreau, c'est le cas de dire qu'en cette occasion l'empereur fut si mal servi par ses agens diplomatiques, que le général Moreau était déjà arrivé à Berlin sous un nom supposé, lorsqu'il m'écrivit de Dresde pour que je cherchasse à approfondir quel était ce personnage mystérieux qui était arrivé à Berlin.

Je lui répondis courrier par courrier que c'était le général Moreau, et que je lui avais envoyé quelque temps auparavant l'avis de son départ d'Amérique, qui m'avait été apporté par un bâtiment américain entré dans les ports de France.

L'empereur n'avait point lu mon rapport ; et lorsque le second lui parvint, l'armistice de Dresde était dénoncé. Ce qui me porte à croire que l'idée d'envoyer chercher Moreau avait le but que je suppose à l'empereur de Russie, c'est qu'en se reportant à la situation dans laquelle étaient alors les affaires des Russes (au moment de la conférence d'Abo), il n'est pas déraisonnable de penser que le réveil du trouble et de l'anarchie en France était le maximum des succès que l'empereur Alexandre pouvait se flatter d'obtenir pour opérer une diversion qui lui était si nécessaire dans ce moment-là. Il était bien loin encore, à cette époque, d'envisager comme possible tout ce qu'il vit depuis par lui-même après son entrée à Paris.

On doit se rappeler qu'à l'époque où Moreau était à l'armée alliée, M. le comte d'Artois se rendit d'Angleterre, par mer, dans la Baltique, et Bernadotte lui refusa de le laisser descendre à terre : il s'en retourna en Angleterre. Bernadotte ne lui avait refusé le passage que parce qu'il voulait être favorable au général Moreau. Jusqu'alors on n'avait pas osé admettre la supposition que les souverains alliés projetaient la chute de l'empire, en sorte qu'on n'avait pas de raison de s'expliquer le voyage du comte d'Artois, qui n'était vraisemblablement venu se présenter à l'armée alliée que parce qu'il savait que ce principe de subversion avait eté adopté.

Je dirai, en suivant l'ordre que je me suis prescrit, toutes les raisons que j'ai à l'appui de mon opinion. Je les ai prises dans la conversation qu'eut avec l'empereur de Russie feu le général Reynier, qui avait été fait prisonnier à Leipzick et échangé à Troyes, où l'empereur Alexandre lui donna son audience de congé.

La bataille de Vittoria produisit partout l'effet le plus nuisible à nos intérêts ; elle embarrassait notre position à Prague, et achevait d'ébranler la confiance de ceux de nos alliés qui nous étaient encore fidèles.

CHAPITRE XV.

Le maréchal Soult va prendre le commandement de l'armée d'Espagne.—L'impératrice se rend près de l'empereur à Mayence.—Je demande à l'accompagner.—Mes motifs.—Réponse de l'empereur.—M. de Cazes.—Reprise des hostilités.—Le général Jomini.

L'EMPEREUR envoya en toute hâte le maréchal Soult, qu'il avait près de lui, prendre le commandement des troupes qui revenaient avec le roi d'Espagne. A cette occasion, il chargea le duc de Feltre d'écrire à ce prince pour le prévenir de cette disposition, afin qu'il ne fît aucune difficulté de remettre le commandement de l'armée au maréchal contre lequel on le savait personnellement indisposé depuis l'occupation de l'Andalousie.

Le maréchal Soult arriva à Paris avec la rapidité d'un trait, ne s'y arrêta que quelques heures pour prendre connaissance des ressources que le ministre de la guerre pouvait mettre à sa disposition, et courut prendre le commandement de l'armée, qui était à peu près sous les murs de Bayonne, où elle vint s'établir presque aussitôt. Le mois de juillet était écoulé, et on ne voyait pas encore les conférences de Prague suivies de quelque résultat; on n'osait plus se flatter de voir finir la guerre, et on aurait pu dire avec justesse que l'impatience publique s'était fait un calus qui la rendait insensible au mal.

Les espérances de paix achevèrent de s'évanouir, lorsque l'on vit que l'empereur appelait l'impératrice à Mayence, au lieu d'annoncer qu'il allait lui-même revenir à Paris; elle partit effectivement pour cette ville, où elle ne resta que très

et au service de France, avait jugé l'empereur comme devant succomber contre autant d'ennemis, et qu'alors se trouvant sans état, il avait préféré saisir l'occasion d'une nouvelle fortune, qui lui semblait aussi assurée que la première lui avait paru l'être, au moment où il s'y était attaché.

S'il a eu quelques motifs particuliers pour prendre ce parti, je ne les ai point connus.

Le corps du maréchal Oudinot, qui était dans la direction de Glogau, se concentra et prit sa direction par Cotbus, Enbenau et Cossen; il avait avec lui le corps saxon commandé par le général Reynier, et celui du général Bertrand: le tout faisait un total de plus de quatre-vingt mille hommes, qui devaient marcher sur Berlin, et attaquer le corps ennemi qui était commandé par Bernadotte, arrivé depuis peu avec ses Suédois; il avait avec lui le corps du général prussien Bulow, et beaucoup de milices de cette nation avec quelques troupes russes.

On évaluait ce corps à une centaine de mille hommes; il était posté à quelques lieues en avant de Potzdam.

Le corps du maréchal Macdonald se concentra dans les environs du Lœwemberg en Silésie, sur le Bober; il avait avec lui le corps du général Lauriston.

Les corps des maréchaux Marmont et Mortier se concentrèrent dans les environs de Dresde ainsi que le corps organisé avec des troupes nouvellement arrivées, et qui étaient commandées par le général Gouvion-Saint-Cyr, aussi nouvellement arrivé à l'armée.

Le maréchal Augereau avait été envoyé avec une seule division en Bavière pour soutenir le corps bavarois qui s'était organisé dans l'Inn-Firteld, après la déclaration de guerre des Autrichiens, à laquelle on s'était attendu.*

* Je prie le lecteur de considérer que je ne parle sommairement des évènemens militaires, que parce qu'ils font partie de l'époque dont j'écris l'histoire. N'ayant plus été à l'armée depuis 1809, je ne puis prononcer sans appel sur tout ce qui est mouvement d'armée; je renvoie mes lecteurs que

Je ne me souviens pas où était le maréchal Victor, je crois qu'il était sur la rive gauche de l'Elbe, dans la direction de Vittenberg ou de Torgau, mais il se réunit aussi à Dresde. Le général Vandamme commandait le corps du maréchal Davout, qui avait été envoyé à Hambourg comme gouverneur général, et où l'empereur avait de grands projets ; le maréchal Davout avait avec lui les troupes danoises, et de nombreux détachemens de conscrits venus de France, dont il fit un magnifique corps d'armée.

Depuis la nouvelle occupation de Hambourg par nos troupes, on avait mis cette portion de territoire hors du régime constitutionnel; on s'est beaucoup élevé contre cette mesure, mais l'on n'a pas considéré qu'elle ne fut prise que pour retenir les peuples de ces contrées dans l'obéissance, et arrêter des projets d'insurrection.

L'empereur avait le projet d'ouvrir les hostilités en pénétrant par la Silésie en Bohême, où les trois armées combinées étaient amoncelées, et formaient une multitude si considérable, qu'il fallait un grand talent et une grande habitude du mécanisme des masses pour être en état de déployer tous les moyens qu'offraient celles de cette armée.

Les militaires, de quelque nation qu'ils soient, qui on fait la guerre d'Italie, ainsi que celles de 1805 et de 1807, doivent convenir que, si l'empereur avait eu en Saxe une armée composée de soldats aguerris et rompus à la marche, comme l'étaient ceux qui l'ont suivi dans ses immortelles campagnes, il eût dispersé toutes les armées autrichienne, russe et prussienne, en très peu de temps. Il les aurait obligées à manœuvrer sans cesse, et à cette partie-là les Français auraient infailliblement été les plus forts ; malheureusement il n'avait que des soldats peu exercés, et nullement

cela peut intéresser aux auteurs militaires qui ont traité avec la plus scrupuleuse exactitude des mouvemens de nos troupes en 1812, 1813, 1814 et 1815. Placé comme je l'étais alors, je n'ai pu en apercevoir que les conséquences sur l'opinion publique.

formés à la marche, aussi la fortune l'abandonna-t-elle bien vite.

Il ne laissa sur la rive gauche de l'Elbe que le corps du maréchal Saint-Cyr, qui se plaça à Pirna pour couvrir Dresde, que l'on avait fortifié par six bonnes redoutes.

Pendant qu'il faisait marcher le corps du maréchal Oudinot sur Berlin, il se porta avec le reste de son armée, par Dresde et Bautzen, sur le Bober; mais à peine était-il arrivé à Lœwemberg, qu'il eut connaissance du mouvement qu'avaient fait les armées ennemies, elles étaient passées de Silésie en Bohême, par Schweidnitz, et avaient pris la route de Teplitz et de Peterswald, pour se porter sur Dresde, par la rive gauche de l'Elbe. Le maréchal Saint-Cyr, qui était à Pirna, s'était retiré dans la ville, dont il garnissait l'enceinte. L'empereur ramena toute l'armée sur Dresde, à marches forcées, excepté le corps de Macdonald, qu'il laissa sur le Bober. Le 26 août, il parut à Dresde au moment même où les ennemis forçaient les redoutes dont il avait entouré la ville.

Il était temps que l'armée arrivât. Elle déboucha, attaqua sur-le-champ, reprit les redoutes qui avaient été emportées, et se déploya en avant de Dresde. Ce fut la jeune garde qui frappa ce coup de vigueur. L'armée se plaça le soir, ainsi que pendant la nuit du 26 au 27 août, de la manière suivante: son aile droite, où se trouvaient les corps des maréchaux Ney et Victor, était à la droite de Dresde, adossée à l'Elbe, et ayant en réserve toute la garde ainsi que la cavalerie. Dresde formait le centre de la position. L'aile gauche avait la route de Pirna en avant de son front, appuyant la droite à Dresde. Cette aile gauche était composée des corps de Vandamme et de Saint-Cyr, et, je crois, du maréchal Marmont.

L'armée ennemie formait la circonvallation parfaite; les Russes ainsi que les Prussiens composaient sa droite, la gauche était presque entièrement formée d'Autrichiens.

CHAPITRE XVI.

Bataille de Dresde.—Mort du général Moreau.—Retraite des alliés.—Echec du corps de Vandamme.—Ce général est fait prisonnier.—Revers.—L'empereur est forcé de changer ses premières combinaisons.—La fortune cesse de nous être favorable.

Le 27 août, l'empereur fit commencer l'attaque par son aile droite, où j'ai dit qu'était placée toute sa cavalerie. Il fit déborder l'extrême gauche des Autrichiens, et en suivant la ligne de circonvallation que formait cette immense armée ennemie, il combattit avec des forces supérieures chacune de ses parties, sans que les masses énormes par lesquelles elles auraient pu être secourues, se missent en mouvement. Le bonheur voulut encore que le temps, qui était couvert, amenât un orage qui versa des torrens de pluies, au point que le feu de la mousqueterie ne prenait pas. On profita de cette circonstance pour faire charger toutes les massses ennemies par notre cavalerie, qui n'était presque composée que de très jeunes gens. Elle les rompit et fit autant de prisonniers que l'on en avait fait dans nos plus brillantes batailles.

C'est dans cette journée que le général Moreau, qui suivait l'empereur Alexandre, eut les deux cuisses emportées d'un coup de canon. On a prétendu que cet accident lui était arrivé en portant un ordre de l'empereur de Russie, mais je n'ai pas entendu deux versions semblables à ce sujet.

Ce n'est pas la mort du général Moreau qui mit du désordre dans l'armée ennemie, elle ne contraria qu'une

partie des projets de l'empereur de Russie, qui substitua bientôt une autre idée à celle qu'il avait eue en appelant le général Moreau près de lui.

Nous avions si bien profité du moment de l'orage pour nous étendre et prendre une position qui non seulement débordait la gauche des ennemis, mais qui de plus nous permettait de côtoyer toute leur ligne par derrière, qu'ils furent obligés de changer leur position; c'est alors que le désordre se mit parmi leurs innombrables colonnes. Elles prirent le mouvement qu'on leur faisait faire pour un mouvement de retraite qui, du reste, paraissait commandé par le revers qu'elles venaient d'essuyer.

Les chemins, naturellement mauvais dans ce pays, étaient devenus impraticables; la pluie avait surtout gâté les traverses. Les différentes colonnes ennemies étaient trop éloignées du défilé de Péterswald dont nous étions maîtres, et notre cavalerie les suivait de si près qu'elle ne leur laissa pour rentrer en Bohême que des défilés pénibles et jusqu'alors peu pratiqués. Les alliés perdirent un matériel énorme en voitures de toute espèce, et un personnel considérable, puisque nous comptâmes trente-deux ou trente-trois mille prisonniers de guerre. Jusque-là tout allait à merveille.

Lorsque l'armée ennemie fit son mouvement de retraite, les corps qui composaient sa droite étaient trop éloignés des défilés de la Bohême pour qu'ils pussent y arriver sans tomber dans les mains de notre cavalerie qui côtoyait déjà l'armée ennemie en la remontant derrière sa gauche; mais ils étaient assez près du défilé de Pirna pour qu'il ne fût pas déraisonnable, de la part du général ennemi, de leur ordonner de se retirer par ce point. Il n'y en eut que deux qui purent y arriver: le premier était composé de Russes sous les ordres du général Osterman-Tolstoi, qui tenait l'extrême droite de l'armée ennemie; le deuxième était composé de Prussiens

sous les ordres du général Kleist, qui était à la gauche de celui du premier.

L'empereur, en voyant le mouvement rétrograde des armées ennemies, avait bien pensé qu'une bonne partie de leurs troupes, c'est-à-dire leur droite, ne pouvait rentrer en Bohême que par Peterswald. Il avait en conséquence ordonné le mouvement suivant. Son extrême gauche était, comme l'on sait, composée du corps de Vandamme. Il avait à sa droite le maréchal Saint-Cyr, et celui-ci à la sienne le maréchal Marmont, qui s'appuyait sur Dresde. Ces trois corps avaient l'Elbe derrière, et la route de Pirna à Dresde devant eux.

L'empereur ordonna à ces trois corps de marcher par leur gauche et de suivre la route de Pirna. Le général Vandamme se trouvait ainsi en tête ; il était suivi par le maréchal Saint-Cyr, qui lui-même l'était par le maréchal Marmont.

La tête de cette colonne ne put arriver au défilé de Peterswald, que lorsque le corps russe du général Tolstoi l'eut passé ; mais le général Vandamme, ne pouvant se persuader qu'il ne serait pas suivi, ne balança pas à pénétrer dans le défilé, et à suivre le corps du général russe. Malheureusement, en descendant ainsi en Bohême, il ne fit pas garder le défilé de Peterswald, qu'il laissait derrière lui ; à la vérité, il comptait sur la marche du maréchal Saint-Cyr et du maréchal Marmont qu'il dit avoir prévenus du mouvement qu'il faisait en avant. Mais n'importe qui a failli dans cette occasion, le fait est que Vandamme ne fut pas soutenu, et que le défilé étant ainsi resté libre, le corps du général Kleist qui suivait celui du général Osterman, passa, sans se douter de cette circonstance *, entre le corps du maréchal Saint-Cyr

* Ce fait m'a été attesté par des officiers-généraux en 1821.

et celui du général Vandamme, qui se trouvait ainsi en avant de lui. On entendit bientôt le bruit du canon ; c'était le général Vandamme, qui était aux prises avec le général Osterman, et qui, pendant le plus fort de l'action, vit déboucher derrière lui des troupes qu'il prit d'abord pour celles du maréchal Saint-Cyr, mais par lesquelles il ne tarda pas à être attaqué. Ne pouvant s'expliquer comment cela avait pu arriver, il fit ses dispositions pour se défendre en avant et en arrière, ce qui l'affaiblit sur tous les points à la fois. Le moral de ses jeunes soldats n'était pas à la hauteur d'une position aussi difficile ; il les forma vainement en carré ; il fut enfoncé, perdit son artillerie avec sept ou huit mille prisonniers parmi lesquels il était lui-même. Le reste s'éparpilla, gagna les bords de l'Elbe à la faveur des bois, et rejoignit l'armée.

On marcha tant que l'on put au bruit du canon du général Vandamme ; mais on ne put pas arriver avant sa défaite, et voilà comment le corps prussien du général Kleist, qui aurait dû être pris, décida la dispersion de celui de Vandamme ; chose qui ne serait pas arrivée, si, au lieu de descendre en Bohême, ce général était resté au défilé de Peterswald, où il aurait intercepté les Prussiens, ou si, lorsqu'il eut fait son mouvement, le maréchal Saint-Cyr fût venu le remplacer.

Lorsqu'on vint annoncer cet événement à l'empereur, il était à Dresde, tourmenté par des coliques violentes que lui avait occasionnées la pluie froide qu'il avait reçue sur le corps pendant toute la bataille du 27. Il en eut de l'humeur, mais le mal était sans remède ; il ordonna à son aide-de-camp, le comte de Lobau, de prendre le commandement des débris du corps du général Vandamme. On rassembla quinze à vingt mille hommes ; on les réarma, on les équipa, et en très peu de temps, ce corps se trouva remis, au moral, de la perte

qu'il avait éprouvée. Elle n'aurait eu qu'un bien faible effet sur le reste de la campagne sans deux événemens qui la suivirent coup sur coup.

La bataille de Dresde avait eu des effets si surprenans, que l'empereur avait songé à leur donner toute la suite que rendait possible le vaste plan sur lequel les opérations des alliés paraissaient basées. Les masses énormes de leurs troupes rentraient en Bohême par des chemins déjà difficiles, et gâtés par le mauvais temps. Elles ne pouvaient y arriver qu'en désordre, et, avant que toute cette multitude eût été ralliée et reformée d'après un nouveau plan, l'initiative des mouvemens ne pouvait lui être contestée.

Avant le malheur arrivé à Vandamme, il voulait marcher lui-même par la route de Pirna avec le corps de ce général, ceux de Saint-Cyr et de Marmont, qu'il aurait fait suivre par la garde; de cette manière, il serait arrivé, avec la plus grande partie de l'armée, sur n'importe quel point de l'intérieur de la Bohême, long-temps avant la réunion des colonnes ennemies. De plus, il entrait en communication naturelle avec le corps du maréchal Macdonald, qui était resté sur le Bober. Si ce mouvement eût réussi, il aurait été bientôt suivi d'un événement de guerre qui aurait surpassé tout ce que l'empereur avait fait jusqu'alors, et ses ennemis eussent éprouvé une défaite d'autant plus grande, que leur nombre les rendait moins mobiles. Mais le temps qu'il fallut pour réorganiser le corps du général Vandamme fit perdre des momens précieux que les ennemis mirent à profit.

La fortune avait cessé de nous être favorable. Le maréchal Macdonald, qui avait reçu ordre de déboucher du Bober, et de passer cette rivière, éprouva un échec encore plus grave que celui de Vandamme; il fut obligé de se retirer en désordre, ayant perdu beaucoup de monde, ainsi qu'un matériel d'artillerie énorme.

Le maréchal Oudinot avait reçu ordre de se porter sur Berlin, qui était couvert par le corps du général Bulow, lequel venait d'être rejoint par les Suédois, commandés par Bernadotte.

Le maréchal Oudinot avait avec lui les corps du général Bertrand et du général Reynier, qui commandait les Saxons: il avait encore d'autres troupes; son corps dépassait quatre-vingt mille hommes; il marcha jusque près de Potsdam. Le général Reynier faisait tête de colonne; il rencontra les ennemis, et les attaqua, à ce que l'on dit, assez précipitamment, afin d'agir hors de l'influence de son général en chef, ce qui était devenu un peu trop ordinaire dans l'armée. Mais toujours est-il vrai que le maréchal Oudinot aurait pu et dû arriver plus tôt sur le champ de bataille. C'était à lui à empêcher le général Reynier de s'engager seul, ou à le faire soutenir par ses autres corps, une fois qu'il fut engagé. Au lieu de cela, il ne fit rien; Reynier combattit avec ses seuls Saxons contre tout le corps de Bulow. Ses troupes, voyant qu'elles étaient inhumainement sacrifiées sans qu'on s'occupât à les appuyer, plièrent bientôt, et prirent la fuite. On essaya de les rallier, on voulut faire donner les troupes du général Bertrand; mais le mouvement était imprimé, la confusion fut bientôt extrême. Le maréchal Oudinot éprouva des pertes considérables en tout genre, et fit à la hâte sa retraite sur l'Elbe, dans la direction de Torgau. Il vint jusques sous le canon de cette place.

Ce funeste événement, arrivé en même temps que celui qu'avait éprouvé le maréchal Macdonald, dérangea totalement les projets de l'empereur. Au lieu de chercher à profiter des succès de la journée du 27, il fallut songer à défendre la rive droite de l'Elbe.

L'empereur répara les pertes du maréchal Oudinot en le faisant joindre par des troupes que lui conduisit le maréchal

Ney, qui était dans les environs de Wittemberg. Ce maréchal prit le commandement de tout ce corps, nouvellement réorganisé; il reporta en avant son armée, qui n'était pas encore remise du coup qu'elle avait essuyé: son mouvement coïncidait avec celui que l'empereur faisait lui-même sur le Bober, où il s'était porté avec la meilleure partie de l'armée pour réparer l'échec qu'y avait reçu le maréchal Macdonald.

Si ces deux mouvemens avaient réussi, la conséquence raisonnable qui aurait pu en résulter aurait été d'obliger la majeure partie des forces des alliés qui étaient en Bohême, de repasser en Silésie pour venir s'opposer à l'empereur; mais la fortune en ordonna autrement.

Les choses allaient bien sur le Bober où l'empereur s'était porté de sa personne, lorsqu'un nouveau malheur, arrivé au maréchal Ney, vint encore lui faire abandonner ses premiers projets.

Le maréchal, ne consultant que son ardeur, marcha droit devant lui sur une très grande profondeur; il fut attaqué pendant son mouvement, tant en tête que par son flanc gauche, sur lequel Bulow donna avec ses Prussiens. Il rompit ainsi la ligne d'opérations du maréchal Ney, et y mit un tel désordre, que toute cette armée revint à la hâte sur l'Elbe, d'où elle était à peine partie; elle éprouva une perte encore plus grande que la première fois. Cet événement ramena l'empereur sur Dresde, et l'obligea d'abandonner toute espèce de plan d'opérations sur la rive droite de l'Elbe pour concentrer ses troupes sur la rive gauche. Il avait toujours les places situées sur le cours de ce fleuve et espérait former quelque combinaison nouvelle pour améliorer une situation de choses que cette suite d'accidens avait successivement aggravée. Il se trouvait dans la même position que Frédéric dans sa dernière campagne; mais il était moins heureux que ce grand roi, en ce que là où il n'était pas en personne, on n'éprouvait

que des revers, tandis que Frédéric avait quelques généraux qui savaient gagner des batailles.

Le moral était rentré dans l'armée ennemie qui s'accroissait de tous les revers partiels de la nôtre. L'empereur n'avait plus de troupes à appeler à lui, et celles qu'il avait commençaient à souffrir des privations de vivres, qui devenaient plus rares à mesure que le cercle du terrain qu'elles occupaient rétrécissait.

CHAPITRE XVII.

Marche du maréchal Augereau.—Défection de la Bavière.—Irruption des alliés en Saxe.—Mouvement de l'empereur.—Bataille de Leipsig.—Défection des Saxons.—Passage de l'Elster.—Mort du prince Poniatowski.

Depuis la bataille du 27, l'empereur avait songé à appeler à lui le peu de troupes françaises qui, sous les ordres du maréchal Augereau, étaient réunies à l'armée bavaroise sur les bords de l'Inn. Ces troupes formaient deux petites divisions. Si les succès de la bataille gagnée à Dresde le 27 rendaient leur présence inutile sur l'Inn, les revers dont elle fut suivie rendaient impérieux l'appel de ces troupes à l'armée; sans ces revers, la réunion des deux divisions du maréchal Augereau à la grande armée eût été une imprévoyance, parce qu'indubitablement les ennemis auraient été obligés de se renforcer de tout le corps autrichien qui était commandé par le général Frimont dans les environs de Lintz et de Wels aux frontières de la Bavière. Alors l'armée française et bavaroise combinée sur l'Inn, devenait inutile. L'arrivée de cette petite armée fit beaucoup de bien, mais n'était pas, à beaucoup près, proportionnée au besoin que l'on éprouvait partout de voir paraître de quoi ranimer les espérances.

Son départ livra la Bavière aux intrigues qui l'agitaient. Le général de Wrede se trouva affranchi de toute contrainte, jeta l'effroi partout, et bientôt la nouvelle de nos désastres, qui y arriva promptement, détermina ce pays à suivre le parti que lui commandait notre mauvaise fortune. Je reviendrai sur ce point tout à l'heure.

L'empereur était avec toute son armée sur la rive gauche de l'Elbe, menaçant toujours de porter l'offensive sur la rive droite, lorsque toute la grande armée ennemie sortit une seconde fois de la Bohême, où on avait été obligé de la laisser se réorganiser, au lieu d'aller la disperser comme cela avait été le premier plan de l'empereur.

Elle entra en Saxe, et vint, par l'intérieur de ce pays, occuper toutes les communications que l'empereur pouvait avoir avec la Saale et Leipzig ; elle s'étendait beaucoup par sa gauche pour donner la main au corps de Bernadotte, qui, après avoir battu le maréchal Ney, avait passé l'Elbe un peu au-dessus de Magdebourg. La grande armée ennemie exécuta cette marche en évitant toute espèce d'action entre elle et l'armée que commandait l'empereur. Si ce prince était resté sur les bords de l'Elbe, l'armée ennemie eût effectué son mouvement sans coup férir, et l'eût infailliblement affamé dans son camp, en le resserrant successivement, et en évitant les batailles, ce qu'elle pouvait faire, puisque ses derrières étaient libres.

L'empereur, pour déjouer ce projet, quitta les bords de l'Elbe et vint se placer en avant de Leipzig, ayant l'Elster à dos, et comme il ne cherchait qu'une bataille générale, à la suite de laquelle il voulait reprendre tous les projets qu'il avait après celle de Dresde, il laissa le corps du général Saint-Cyr à Dresde, ainsi que de bonnes garnisons dans Torgau et Wittemberg.

A la guerre, les plus vastes combinaisons sont taxées d'ex-

travagances, lorsqu'elles ne sont pas couronnées par le succès; il faut réussir, c'est là la condition indispensable. Mais quelle que soit la sévérité du jugement de l'histoire sur les événemens de cette époque, il est juste de dire que, si cette célèbre bataille de Leipzig avait été gagnée par l'empereur comme l'avait été celle de Dresde, rien ne s'opposait à ce qu'il remarchât vivement sur cette place, ou sur un des autres points qu'il occupait sur l'Elbe, selon la direction que l'armée ennemie aurait donnée à sa retraite. Placé par cette manœuvre sur la corde de l'arc que les ennemis auraient eu à parcourir pour arriver à un appui qui ne pouvait se trouver qu'en Bohême, rien, dis-je, ne s'opposait à ce que l'empereur y arrivât avant eux, et ne réparât par un coup d'éclat tous les malheurs de cette campagne. Si cela était arrivé ainsi, on aurait manqué d'expressions pour le louer, et il n'y a nul doute qu'avec l'armée d'Austerlitz et l'espèce de troupes qu'il eut jusqu'au fatal hiver de 1812, il eût vu son audacieuse conception couronnée du succès qu'elle méritait. Quant à moi qui l'ai servi dans les glorieuses années de sa carrière, je ne me permets de blâmer son entreprise à Leipzig que parce qu'il jouait sa dernière ressource; je voyais bien ce qu'il pouvait gagner, mais je ne le trouvais pas proportionné à ce qu'il courait le risque de perdre, surtout ayant des troupes médiocres, et ayant déjà appris la guerre à ses ennemis. Néanmoins beaucoup de considérations étaient en sa faveur.

En se retirant de Dresde à Leipzig, il avait emmené avec lui le roi de Saxe et sa famille Les princes qui composaient la confédération du Rhin étaient ébranlés, mais aucun n'avait encore abandonné son alliance; il recevait au contraire de leur part des assurances d'un constant attachement dans sa mauvaise comme dans sa bonne fortune. En se retirant de la Saxe, il perdait d'abord l'armée de ce pays, et avec elle successivement les contingens de tous les autres, dont les armées

alliées se seraient grossies, c'est-à-dire que le résultat de sa retraite eût égalé les pertes de la bataille sans en entraîner aucune pour l'ennemi.

Bien plus, s'il s'était retiré, tout ce qu'il avait laissé sur l'Elbe était perdu. Un malheur de la situation de l'empereur, c'est que, parmi tant de guerriers éprouvés sur les champs de bataille dans mille occasions difficiles, pas un ne se fût élevé jusqu'aux hautes conceptions à l'exécution desquelles ils ont si noblement concouru.

Pendant qu'après la perte de la bataille de Leipzig, l'empereur ramenait les débris de son armée vers le Rhin, il y avait dans Dresde trente mille hommes, dans Torgau et Wittemberg, vingt-cinq mille au moins, dix à douze mille dans Magdebourg, plus de trente mille dans Hambourg. Tout ce monde devint inutile, on n'en tira aucun parti.

Malgré toutes les considérations qui semblaient porter l'empereur à risquer encore le sort des armes dans une bataille rangée, l'on ne peut penser, lorsqu'on l'a connu particulièrement, qu'il ne l'eût pas évitée, s'il avait été informé, comme il devait l'être, que tout ce qu'il pouvait craindre, soit après l'avoir perdue, soit en se retirant sans la livrer, était déjà arrivé d'un côté, et se préparait de l'autre.

Assurément, s'il avait su qu'aussitôt le départ des divisions du maréchal Augereau des bords de l'Inn, l'armée bavaroise avait ouvert des communications avec l'armée autrichienne, et que, par suite des fâcheux effets que nos malheurs avaient produits sur les princes confédérés d'Allemagne, le gouvernement bavarois, oubliant tout ce qu'il devait à l'empereur, avait signé presque aussitôt un traité d'alliance avec l'Autriche; s'il avait su qu'en conséquence de ce traité, les trois divisions bavaroises, qui, quelques jours auparavant, étaient campées à côté de celles du maréchal Augereau, s'étaient aussitôt mises en mouvement avec l'armée autrichienne qui leur était opposée, pour venir à marches forcées lui couper la retraite par la

rive gauche du Mein, qu'elles passèrent à Aschaffembourg, il eût sans doute regardé comme inutile de combattre pour prévenir ce qui était déjà effectué. Il fut on ne put pas plus mal servi, sous ce rapport, pendant toute la campagne.

Il y avait encore dans l'armée même une division bavaroise sur laquelle il n'était plus permis de compter.

Mais ce qui ne peut s'expliquer, c'est que ses agens diplomatiques lui aient laissé ignorer que toutes les cours des princes confédérés se communiquaient déjà leurs intentions réciproques, en sorte que le parti de chacune d'elles était pris ; il ne leur fallait que l'occasion d'éclater sans trop se compromettre.

L'armée saxonne, qui était campée avec la nôtre, était travaillée sourdement, et montrait les dispositions les plus hostiles ; il n'y avait que les Polonais qui fussent inébranlables. Ils restaient ce qu'ils avaient constamment été, toujours prêts à verser leur sang pour celui auquel ils s'étaient attachés.

Les fonctionnaires qui, par état, devaient avoir un œil vigilant sur ces relations, sont bien à plaindre d'avoir été abusés, ou bien coupables de n'avoir pas tout bravé, pour découvrir ces pénibles vérités, et n'avoir pas averti du danger que l'on courait. On avait l'habitude de se retrancher derrière l'empereur, il était le remède et la consolation à tout ; personne ne l'aidait, il fallait qu'il pensât, devinât et agît pour tous.

Il vit cependant, quelques jours avant la bataille, toutes les chances défavorables qu'il avait à la livrer. Mais il n'était plus possible de l'éviter, d'une part, l'armée ennemie s'était tellement avancée, qu'une marche de retraite eût été bien difficile, quoiqu'elle n'eût jamais été comparable à la défaite qui suivit la fatale journée de Leipzig : on ne dérange pas aisément le plan d'opérations d'une armée entière, pour la faire agir dans un sens diamétralement opposé à ce

que l'on avait projeté : il eût fallu pouvoir disposer de quelques jours, pour tenter de retirer au moins ce que l'on avait laissé sur l'Elbe ; et déjà les heures que la fortune se lassait de nous accorder étaient comptées. Je n'étais pas à l'armée, et n'ai su que sommairement les incidens et les résultats de la bataille de Leipzig, dont les suites ont été immenses. L'empereur avait pris position en avant de la place, avec le projet de prendre l'offensive dans l'attaque, aussitôt que les armées ennemies se seraient assez approchées pour lui faciliter l'exécution de ses vues, qui demandaient une grande rapidité de mouvemens décisifs. Mais indépendamment de ce que les incidens dont je viens de parler apportèrent une grande différence entre ce qu'il voulait entreprendre et ce qu'il lui fut possible d'exécuter, il eut encore le désavantage d'être prévenu dans l'attaque.

La veille du jour décisif, il y eut un combat extrêmement meurtrier qui acheva la destruction du maréchal Ney. Les troupes y combattirent avec leur valeur accoutumée, mais elles épuisèrent cette dose de moral dont les courages les plus héroïques même ont toujours besoin. Enfin dans l'événement qui suivit, elles furent mises dans un état de décomposition complet. L'armée fit son devoir, mais elle fut écrasée par le nombre, et surtout par une quantité prodigieuse d'artillerie. Cette méthode avait été introduite dans les armées depuis la guerre de 1809, où l'espèce médiocre des troupes que nous avions avait obligé d'y suppléer par le nombre des pièces de canon. L'artillerie fut augmentée au point que, sur le champ de bataille de Wagram, nous eûmes jusqu'à sept cent cinquante-six bouches à feu, y comprenant les pièces de position qui avaient protégé le passage du Danube*.

Les ennemis, qui, depuis plusieurs années, imitaient

* Je tiens ce détail du général Lariboissière, qui commandait l'artillerie de l'armée en 1809.

l'empereur en tout, avaient aussi accru leurs forces dans cette arme ; comme lui, ils avaient pris l'habitude de réorganiser l'artillerie étrangère, et de la faire servir sur le champ de bataille, en sorte que celle que les trois puissances déployèrent à Leipzig surpasse l'imagination.

Le grand usage de cette arme terrible rend en général les batailles peu décisives ; mais lorsqu'elle est appuyée par une forte cavalerie, comme l'était celle que les puissances alliées déployèrent, elle devient un moyen de victoire assuré, surtout lorsqu'il est question de combattre en force double une armée qui a une rivière à dos, comme l'avait l'armée française à Leipzig.

Dans l'affaire qui avait eu lieu la veille ou l'avant-veille, on avait fait prisonnier le général autrichien Meerfeld ; l'empereur le reçut au bivouac, eut avec lui un long entretien, et le renvoya avec des propositions pacifiques. Il était trop tard, les ennemis avaient la conscience de leurs forces ; ils voyaient que la fortune nous avait tout-à-fait abandonnés. Ils ne pouvaient plus craindre un revers, particulièrement les Russes, dans les bras desquels toutes les puissances d'Allemagne s'étaient jetées ; une victoire leur livrait le monde, tandis qu'une bataille perdue n'entraînait que des résultats médiocres, attendu la disproportion du nombre qu'il y avait entre eux et nous.

Il n'y a nul doute que si l'empereur avait eu avec lui les corps qu'il avait laissés sur l'Elbe, il aurait abandonné l'Allemagne. Il a fallu qu'une suite d'incidens fâcheux le missent dans la nécessité de jouer le tout pour le tout, ce qu'il n'a jamais fait depuis les belles époques de sa gloire.

Les ennemis attaquèrent l'armée en avant de Leipzig, je crois, le 18 octobre ; le feu fut meurtrier. On fit de part et d'autre des prodiges de valeur. Ils devaient surprendre davantage de la part des troupes françaises, dont les plus vieux corps étaient les cohortes de gardes nationaux, qui

avaient été mobilisées et mises en campagne depuis le mois de mars. La cavalerie n'était non plus composée que de recrues; les hommes et les chevaux étaient aussi neufs les uns que les autres; il n'y avait que l'artillerie qui fût en bon état. Quel que fût néanmoins l'appui qu'elle tirait de cette arme, l'armée n'eût pas résisté quelques heures à une attaque aussi vigoureuse sans la présence de l'empereur, qui se reproduisait partout.

Les ennemis étaient si nombreux, qu'ils apercevaient à peine les pertes qu'ils essuyaient. Leurs masses nous pressaient dans tous les sens; la victoire ne pouvait leur échapper. Elle aurait cependant été plus indécise sans la défection des Saxons. Au milieu de la bataille, ces troupes s'ébranlèrent, marchèrent à l'ennemi, comme si elles eussent voulu l'attaquer, et, faisant tout à coup volteface, elles ouvrirent un feu violent d'artillerie et de mousqueterie sur les colonnes à côté desquelles elles combattaient quelques instans auparavant. Je ne sais à quelle page de l'histoire il faudrait remonter pour trouver un semblable trait. Cet événement apporta tout à coup une grande différence dans nos affaires, qui déjà allaient mal. C'est ici le moment de rappeler qu'avant la bataille, l'empereur avait renvoyé la division bavaroise qui était avec lui; il parla aux officiers en des termes qui sortiront difficilement de leur mémoire. Il leur dit que " les lois de " la guerre les rendaient ses prisonniers, puisque leur gou- " vernement avait pris parti contre lui, mais qu'il ne pouvait " pas oublier les services qu'ils lui avaient rendus; qu'en " conséquence ils étaient libres de retourner chez eux." Ces troupes quittèrent l'armée, où on les aimait, et prirent la route de la Bavière.

Le passage des Saxons dans l'armée ennemie obligea l'empereur à des mouvemens qu'il n'aurait pas faits, surtout au milieu d'une action aussi chaude. Ces mouvemens jetèrent le désordre parmi les troupes, dans un moment où on ne

pouvait désirer trop de calme et de ce silence froid qui peut remédier à tout quand une bataille se décide. Il fallut bientôt songer à la retraite, qui s'exécutait déjà par suite de l'épuisement des forces physiques et morales des troupes, qui combattaient depuis le matin avec un désavantage marqué.

Les ennemis s'en aperçurent bientôt. Leurs attaques n'en devinrent que plus vives ; il n'y avait plus que par le pont de Leipzig que la retraite pouvait s'effectuer, et l'on ne conçoit pas que l'état-major de l'armée eût négligé de faire construire plusieurs ponts : la chose aurait été d'autant plus facile, qu'une ville comme Leipzig offrait plus de matériaux et d'ouvriers qu'il n'en fallait, si ceux de l'armée n'avaient pas été suffisans.

Le prince de Neuchâtel dit avoir donnés des ordres ; l'artillerie et le génie soutiennent n'en avoir pas reçu. Oubli ou négligence, les conséquences n'en furent pas moins désastreuses.

Presque toute la gauche et une partie du centre étaient déjà retirées, et avaient repassé l'Elster, lorsque l'empereur le repassa lui-même. Il recommanda à l'officier d'artillerie qui était de garde au pont, où l'on avait préparé des artifices pour le détruire, de ne pas s'absenter, et de ne mettre le feu que lorsque les dernières troupes seraient en sûreté.

Les corps s'écoulèrent d'abord sans incident fâcheux ; mais le désordre était tel que personne ne pouvait dire si sa colonne était ou n'était pas la dernière. Les tirailleurs ennemis avançaient ; on se pressait sur le pont, la confusion était au comble.

L'officier, ne sachant pas quel était l'état des choses sur la rive ennemie, court à un officier-général pour s'en assurer. La foule le porte au loin, il ne peut revenir sur ses pas ; ses artilleurs, qui voient déboucher des Allemands, des cosaques, mettent le feu aux artifices ; le pont s'écroule, et

le corps de droite, qui contenait les masses ennemies, est coupé.

Le bruit de ce malheureux événement lui arriva bientôt. Il se mit à son tour en désordre, et vint chercher un passage à travers champs et marais. Ce fut là le comble du désastre : les troupes furent prises en entier, et avec elles les généraux Lauriston et Reynier. Le prince Joseph Poniatowski, qui venait d'être fait maréchal de France, gagnait en ce moment les bords de l'Elster ; il était blessé, mais ne consultant que son courage, il se jeta à cheval dans la rivière, où il périt malheureusement. On n'était pas plus brave que ce prince ; impétueux, magnanime, plein d'aménité, il fut aussi regretté du parti qu'il servait qu'estimé de celui qu'il avait combattu.

Ainsi finit cette fatale journée de Leipzig, qui fit perdre à la France une belle et nombreuse armée et tous ses alliés.

CHAPITRE XVIII.

Position du roi de Saxe.—Part que Bernadotte prend à la défection des Saxons. —Etat de l'opinion.—Mesures diverses.—Murat, ses intrigues et son départ. Le général de Wrede.—Bataille de Hanau.—Irruption des cosaques à Cassel. —Arrivée de nos troupes à Mayence.—Déplorable état des choses et de l'opinion.

Le roi de Saxe était resté dans Leipzig ; l'empereur alla lui dire adieu, et lui témoigna de sincères regrets de ce qu'il l'enveloppait dans sa mauvaise fortune. La position de ce prince était d'autant plus mauvaise, qu'il se trouvait exposé à tous les ressentimens des puissances qui avaient tenu une conduite moins estimable que la sienne. Son armée passa de nos rangs dans ceux des ennemis, mais ce ne fut ni par son ordre ni avec sa participation. On se servit cependant de son nom pour la séduire ; on lui dit que le roi était entré

dans l'alliance contre la France, et on l'enleva. Il n'y avait sorte de petits moyens de cette espèce que la Russie ne mît en jeu pour détruire l'influence de la France sur les armées des princes d'Allemagne. Mais celui de tous les coalisés qui abusa le plus de ces indignes moyens, fut Bernadotte. Il avait commandé les Saxons pendant qu'il combattait dans nos rangs, il se servit des relations que cette circonstance lui avait données parmi eux pour les égarer; correspondances, proclamations, séductions de toute espèce, rien ne fut épargné.

Après l'affaire de Leipzig, qui fut une véritable destruction, il ne restait pas d'autre parti à prendre à l'empereur que de regagner les bords du Rhin. L'armée prit la route d'Erfurth, Gotha, Fulde et Hanau; mais les subsistances manquaient partout. Cette fâcheuse circonstance acheva de mettre le désordre dans les troupes; je ne sais comment cela arriva, mais tous les frais qui avaient été faits pour remonter les équipages des vivres furent en pure perte. L'armée, ne trouvant pas de quoi vivre dans les villages situés sur la route qu'elle suivait, se répandit dans les terres, où elle croyait trouver de quoi satisfaire ses besoins. Il résulta de là qu'elle ne présentait plus d'organisation; c'était une multitude harcelée par les troupes légères ennemies, et qui se rapprochait presque par instinct de la frontière.

En passant à Erfurth, l'empereur laissa une garnison dans la place, afin de retarder la poursuite des ennemis, en les obligeant à aller prendre un détour pour venir rejoindre la route de Hanau, où se dirigeait notre armée.

L'on sut bientôt à Paris la nouvelle de l'état déplorable dans lequel étaient nos affaires: ce fut pour l'opinion publique un coup de massue qui acheva de détruire ses espérances de repos et de bonheur. On avait su la défection de la Bavière avant même que l'empereur en fût informé, et, qui plus est, on avait appris la marche de l'armée combinée de Bavarois et d'Autrichiens sous les ordres du général ba-

varois de Wrede, que l'empereur avait tant affectionné dans les campagnes précédentes. Il arriva à marches forcées à Hanau avant nos colonnes, et se préparait à donner le coup de grâce à l'armée française, qui avait si généreusement combattu pour l'indépendance de son pays, et qui en même temps avait fondé sa gloire et sa fortune particulière. Quand on est ingrat, on ne l'est jamais à demi. Il ne lui suffisait pas d'avoir soulevé son pays contre la France, il voulait donner le coup de mort à nos débris. Les Bavarois devinrent en un jour nos ennemis les plus implacables. Au lieu de combattre pour leur indépendance, ils oublièrent que, si l'empereur eût voulu les sacrifier à l'Autriche, il aurait éteint tous les ressentimens de cette puissance, et aurait, une bonne fois pour toutes, terminé avec elle.

Cette bataille de Leipzig augmentait prodigieusement la puissance morale des alliés ; leurs forces physiques se grossirent encore des armées bavaroise, wurtembergeoise, enfin de tous les princes confédérés du Rhin.

Le ministre de la guerre servait encore l'empereur avec beaucoup de zèle ; il jugea le danger que courait l'armée, et fit fort sagement marcher sur Francfort tout ce qu'il put rassembler de troupes à Mayence : en même temps, il proposa à l'impératrice, qui présidait le conseil des ministres, de lever et d'organiser promptement la garde nationale de la Lorraine, de l'Alsace, des bords du Rhin et de la Franche-Comté. Cette proposition fut adoptée, mais elle présentait mille difficultés dans son exécution, en ce que les arsenaux étaient dépourvus d'armes, qui avaient été envoyées en Pologne, avant le désastreux hiver de 1812, où elles tombèrent au pouvoir des ennemis.

On s'aperçut des embarras qu'on allait avoir pour subvenir aux besoins de l'armée. La position qu'avaient prise les Bavarois interceptait les communications de l'empereur avec la France, en sorte que l'on était livré aux conjec-

tures; et lorsqu'une fois l'on pense en noir, l'imagination ne trouve plus de bornes qui l'arrêtent. La consternation était partout, on ne prévoyait plus que des malheurs, qui ne tardèrent pas à arriver.

C'est ici le moment de parler d'une anecdote qui mérite une place dans l'histoire.

Depuis quelque temps, la police de Rome avait rendu compte que, d'après des bruits publics qui venaient de Naples, le gouvernement de ce pays avait prêté l'oreille aux propositions des Anglais, et se préparait à suivre le parti de la coalition. Quelque absurde que parût un semblable bruit, on le répandait avec tant de détails et de circonstances, qu'il était bien difficile de ne pas reconnaître qu'il y avait eu au moins quelques rapports entre le ministère napolitain et les agens du gouvernement britannique. Il fallait donc que le roi de Naples, qui était près de l'empereur à l'armée, où il commandait la cavalerie, eût donné des instructions particulières pour ouvrir ces négociations, ou qu'il ne se fût pas opposé à ce que la reine régente les ouvrît en son absence. De quelque manière que la chose se fût passée, le fait n'en était pas moins criminel, en ce qu'il donnait aux ennemis une idée de plus de l'état désespéré dans lequel étaient les affaires de l'empereur que le roi de Naples lui-même abandonnait. On trouvait cela si coupable en France, que l'opinion en était soulevée; on se refusait à le croire, parce que le roi de Naples y avait la réputation d'un homme brave et loyal. Cependant rien n'était plus vrai, comme on va le voir.

Pendant que ces bruits s'établissaient à Rome, où ils ruinaient la confiance publique, l'on me rendait compte de Florence du passage par cette ville d'un personnage napolitain de haute considération, le duc de Rocca-Romana, grand écuyer de la cour de Naples, qui allait rejoindre son souverain à l'armée.

En comparant l'époque du passage de cet individu par les départemens français au-delà des Alpes, avec la défection du gouvernement napolitain, on voit évidemment qu'il en était le messager, et qu'il n'avait pas d'autre mission que de prévenir le roi que tout était prêt, et qu'on n'attendait plus que lui.

Il passa par Lyon, gagna de là Strasbourg et Mayence, d'où il rejoignit l'armée au-delà de Hanau qu'il traversa avant qu'il fût occupé par les Bavarois. Il trouva le roi de Naples à Eisnach, où était son quartier général; et, sur le rapport qu'il reçut, le prince partit précipitamment. Avait-il eu l'ordre de se porter en avant pour éclairer la marche de l'armée, dont la retraite était déjà menacée d'assez près pour que l'on ne pût plus en douter, ou bien se tenait-il loin de l'empereur pour pouvoir lui échapper, soit qu'il craignît qu'on fût informé de ses projets, ou que le moment de se dérober à ses regards fût arrivé? Je n'en sais rien, mais j'appris presque en même temps le passage par Mayence de M. de la Romana, et le départ du roi de Naples. Il traversa Mayence, Strasbourg, et les Alpes, qu'il franchit par le Simplon.

Il eut aussi le bonheur de passer par Hanau avant l'arrivée de l'avant-garde bavaroise, qui intercepta cette route presque aussitôt après, en sorte que l'empereur ne put lire tous les détails qu'on lui avait envoyés à ce sujet que lorsqu'il n'était plus temps.

Le passage subit du roi de Naples par la France surprit tout le monde. La première pensée qui se présenta fut que l'empereur l'envoyait en toute hâte en Italie pour réunir son armée et la joindre à celle du vice-roi, afin de préserver l'Italie d'une invasion dont elle paraissait menacée; cela semblait d'autant plus vraisemblable, qu'on savait les troupes anglaises de Sicile en mouvement. On n'attribuait pas le voyage du roi de Naples à un autre but; on était bien loin de la vérité.

on les attaqua avec furie, et les soldats firent un traitement impitoyable à tous ceux qui leur tombèrent dans les mains. Ils ne revenaient pas de voir que des troupes pour lesquelles ils avaient combattu en 1805 et 1809 eussent tourné aussi perfidement leurs armes contre eux.

Le passage fut bientôt ouvert. L'armée bavaroise reprit la route du Mein, où on ne pouvait pas perdre à la poursuivre un temps trop précieux pour la retraite de la grande armée; on en hâta la marche autant qu'on le put, et on ramena enfin à Mayence cette grande multitude qui n'offrait que du désordre, et n'avait plus rien d'une armée. La dispersion des soldats des différens régimens était au comble, et pour surcroît de malheur, l'administration, accoutumée à compter sur des succès, n'avait aucun magasin à Mayence, ce qui obligea de disperser l'armée dans les villages, où on la fit vivre chez les habitans; cette mesure, qui aurait été bonne si les corps avaient été réorganisés, devint désastreuse en ce qu'elle retarda la réunion des soldats épars. Les revers, les fatigues et la misère les avaient abattus au point qu'ils étaient devenus indifférens à tout. Ils s'arrêtaient dans les premiers lieux qu'ils rencontraient, et s'y établissaient. Combien l'on regretta de n'avoir pas fait des approvisionnemens de tous genres à Mayence, où l'on aurait pu tenir l'armée réunie sur un terrain assez rétréci pour visiter souvent les troupes et les ravitailler! On serait alors indubitablement parvenu à les remettre en ordre, et à leur faire reprendre une attitude respectable. Au lieu de cela, leur dispersion rendit l'activité du chef presque inutile, les ordres restaient pour la plupart sans exécution, et l'état de l'armée, loin de s'améliorer, empira; les maladies contagieuses se mirent parmi les troupes et achevèrent de les ruiner. Jamais les armées françaises n'avaient offert un si triste tableau: on appelait la paix à grands cris, comme le seul remède qui pût donner le

temps nécessaire pour réparer tant de maux; mais nous allons voir combien il était difficile de la faire.

L'empereur était arrivé à Mayence; il avait le cœur déchiré de cet état de choses, mais il n'adressait de reproches à personne: sa situation était affreuse. Il avait une avant-garde à Hocheim, sur la rive droite du Rhin; une garnison dans Dantzick, à l'embouchure de la Vistule; une dans chacune des places de Stettin, de Custrin, et, je crois, de Glogau, sur l'Oder, et une à Spandau près Berlin.

Sur l'Elbe, il avait, comme je l'ai déjà dit, trente mille hommes dans Dresde, environ dix-huit mille dans Torgau, cinq à six dans Wittemberg, environ dix mille dans Magdebourg, et trente mille dans Hambourg. Il en avait aussi laissé quatre ou cinq mille dans Erfurth en se retirant.

Toutes ces garnisons lui auraient donné une armée fraîche s'il avait gagné la bataille de Leipzig; il la perdit, et non seulement ces troupes lui devinrent inutiles, mais leur absence acheva de ruiner ses affaires. Le système de guerre avait changé depuis que les armées que l'on mettait en campagne étaient devenues aussi considérables. On ne faisait plus de siéges, on bloquait une place avec des troupes légères, et l'on attendait paisiblement que la garnison eût mangé son dernier boisseau de farine. Pendant ce temps les grandes armées agissaient offensivement l'une contre l'autre, et celle des deux qui gagnait la dernière bataille faisait Charlemagne.

Joachim passa par Turin, Florence et Rome, sans laisser échapper un mot qui trahit ses projets. Le prince Borghèse, qui gouvernait en Piémont, ni la princesse de Lucques, qui gouvernait la Toscane, n'en eurent le moindre soupçon. On s'en douta encore moins à Rome, où commandait le général Miolis. L'arrivée du roi de Naples fut bientôt suivie d'un nouveau danger pour l'Italie, où il ouvrit peu de temps après les hostilités contre les troupes françaises.

Ce fut dans le même temps qu'arriva la défection de la Westphalie. Les malheurs qu'avait éprouvés l'armée la rendait inévitable ; mais, hâtée comme elle le fut par une irruption subite de cosaques, elle produisit en France une impression fâcheuse en ce qu'elle portait le cachet d'un abandon général de tous les alliés de l'empereur. On y était bien préparé, mais l'on avait de la peine à se persuader qu'une simple apparition de troupes légères pût le consommer. Voici comment cet événement eut lieu.

Pendant que l'armée de l'empereur était encore près de Leipzig, un corps de cosaques passa l'Elbe au-dessous de Magdebourg, marcha par le Hanovre, et vint avec une grande rapidité jusque près de Cassel, où le roi de Westphalie était encore.

La sécurité y était telle que l'officier-général russe qui commandait les cosaques arriva jusqu'aux lieux où l'artillerie westphalienne faisait l'exercice du tir du canon. Il y trouva quelques pièces avec leurs munitions qu'on avait crues suffisamment gardées par le voisinage de la capitale ; il les emmena et poussa sur Cassel, que les cosaques traversèrent au galop.

Dans le premier moment, tout prit la fuite. Le roi fut obligé de se retirer, mais il fut fidèlement accompagné par les troupes de sa garde ; il n'alla qu'à très peu de distance de sa capitale. Il apprit bientôt la force du corps qui l'attaquait.

L'infanterie qui était en garnison dans la ville s'était renfermée dans la citadelle. Les ennemis furent obligés de se retirer presque aussitôt qu'ils furent entrés; mais cela n'avança pas beaucoup les affaires du roi de Westphalie, qui fut obligé de suivre le mouvement de la grande armée et de venir derrière le Rhin, qu'il passa à Bonne ou Cologne. Ses gardes le suivirent jusque sur les bords du fleuve, où il les congédia; la plus grande partie retourna à Cassel, et les autres se retirèrent chez eux. Le roi vint à Paris ainsi que la reine, avec les personnes qui suivaient leurs destinées.

Il y avait déjà plusieurs jours que l'on était sans nouvelles de l'empereur. On n'en avait pas eu depuis que la communication était interceptée par la prise de Hanau. Ce prince était bien mécontent de la conduite du gouvernement bavarois, et cette mauvaise disposition de sa part était aigrie encore en reconnaissant combien il avait été mal servi sous le rapport des informations extérieures; il reçut presque en même temps l'avis de l'arrivée du corps du général de Wrede à Hanau, et un rapport de son ministre à Munich, qui lui rendait compte que la Bavière resterait dans son alliance, malgré les revers de sa fortune; et ce qui paraîtra plus extraordinaire encore, c'est que cette lettre du ministre de France à Munich était datée du jour même que fut signé le traité qui fut conclu à Ried,* et d'après lequel les troupes bavaroises et autrichiennes réunies se mirent en marche pour les bords du Rhin.

Il fallait ou que le ministre de France eût écrit bien précipitamment, ou qu'il eût été singulièrement trompé, car il était trop homme d'honneur pour être suspecté.

La tête de l'armée qui revenait de Leipzig déboucha enfin par la route de Fulde à Hanau, où elle trouva les Bavarois en position depuis plusieurs jours. On ne les marchanda pas,

* Ried est un village d'Autriche à quatre lieues au-delà de Braunau, sur la frontière d'Autriche et de Bavière.

pressai de venir lui-même à Paris pour imprimer le mouvement national, sans quoi on ne se sauverait pas.

Le temps pressait, et la malveillance, jointe au découragement, aurait été plus puissante qu'une impulsion qui aurait été donnée de Mayence. L'empereur arriva à Paris dans les premiers jours de novembre, et fut suivi de tout ce qu'il avait emmené avec lui à l'armée.

Un incident qui survint presque aussitôt fit un instant trêve aux sombres idées qui remplissaient les esprits. Le ministre de France près du duc de Saxe-Weimar avait été enlevé par un détachement ennemi, qui viola la résidence de ce prince. Il fut envoyé à Tœplitz, rappelé au quartier-général des alliés, et mandé par M. de Metternich, avec lequel il eut une longue conversation, dont il rendit compte lui-même à son retour.

" Après avoir été, dit M. de Saint-Aignan dans son rapport, traité pendant deux jours comme prisonnier de guerre à Weimar, où se trouvait le quartier-général des empereurs d'Autriche et de Russie, je reçus l'ordre, le jour suivant, de partir pour la Bohême avec un convoi de prisonniers. Jusque-là je n'avais vu personne ni fait aucune réclamation, pensant que le titre dont j'étais revêtu était une réclamation suffisante. Outre cela, j'avais déjà protesté contre le traitement qu'on me faisait éprouver. Cependant je crus, dans ces circonstances, devoir écrire au prince de Schwarzemberg et au comte de Metternich, pour leur représenter l'inconvenance d'un pareil procédé. Le prince de Schwarzemberg m'envoya sur-le-champ le comte Paar, son premier aide-de-camp, pour excuser la méprise commise à mon égard, et m'inviter soit chez lui, soit chez le comte de Metternich. Je me rendis de suite chez ce dernier, parce que le prince de Schwarzemberg n'était pas chez lui. Le prince de Metternich me reçut avec des égards distingués; il me dit quelques mots sur ma position, dont il se chargea de

me tirer, s'estimant heureux, me dit-il, de me rendre ce service, et de me témoigner en même temps l'estime que l'empereur d'Autriche a pour le duc de Vicence. Ensuite il me parla du congrès, sans que je lui aie fourni matière à ce nouveau tour de conversation. " Nous désirons sincèrement " la paix, me dit-il, et nous la conclurons. Il s'agit de saisir " la chose ouvertement et sans détour. La coalition res- " tera unie : les moyens indirects que l'empereur Napoléon " pourrait employer pour parvenir à la paix ne peuvent plus " avoir d'effet. Que toutes les parties s'expliquent claire- " ment l'une envers l'autre, et la paix pourra être conclue." Après cette conversation, le comte de Metternich me dit que je devais me rendre à Tœplitz, où j'aurais dans peu de ses nouvelles, et qu'il espérait me voir à mon retour. Je partis le 27 octobre pour Tœplitz, où j'arrivai le 30. Le 2 novembre, je reçus une lettre du comte de Metternich, d'après laquelle je quittai Tœplitz le 3, et me rendis au quartier-général de l'empereur d'Autriche, à Francfort, où j'arrivai le 8. Je fus le même jour chez le comte de Metternich. Il me parla de suite des succès des puissances alliées, de la révolution qui se passait en Allemagne, et de la nécessité de faire la paix. Il me dit que les alliés, longtemps avant la déclaration de l'Autriche, avaient salué l'empereur François du titre d'empereur d'Allemagne, mais qu'il n'avait point accepté ce titre insignifiant, et que l'*Allemagne, de cette manière, lui appartenait plus qu'auparavant ;* qu'il désirait que l'empereur Napoléon se persuadât que la plus grande impartialité et la plus grande modération régnaient dans les conseils des alliés, mais qu'ils se sentaient d'autant plus forts qu'ils étaient plus modérés ; que *personne n'avait des projets contre la dynastie de l'empereur Napoléon ;* que l'Angleterre était bien plus modérée qu'on ne croyait ; que jamais il n'y avait eu un moment plus favorable pour traiter avec cette puissance ; que, si l'empereur Napoléon voulait réellement conclure une paix durable, il épargnerait de grands

maux à l'humanité, et de grands dangers à la France, en ne retardant pas les négociations ; qu'on était prêt à s'entendre ; que les idées qu'on s'était formées de la paix étaient de nature à poser à l'Angleterre des bornes équitables et assurer par mer à la France toutes les libertés auxquelles pouvaient prétendre les autres puissances de l'Europe ; que l'Angleterre était prête à rendre à la Hollande, comme état indépendant, bien des choses qu'elle ne lui rendrait pas comme province de l'empire français ; que ce que M. de Meerfeldt avait été chargé de dire de la part de l'empereur Napoléon pouvait donner lieu à plusieurs déclarations, qu'il me prierait de rapporter ; qu'il ne demandait de moi que de les rendre exactement, sans y rien changer ; que l'empereur Napoléon ne voulait pas concevoir l'idée d'un équilibre entre les puissances de l'Europe ; que cet équilibre cependant était non seulement possible, mais nécessaire ; que la proposition avait été faite à Dresde de prendre en compensation différens pays que l'empereur ne possédait plus, comme, par exemple, le duché de Varsovie, et que, dans le cas présent, on pouvait encore donner de semblables compensations. Le comte de Metternich me fit prier de me rendre chez lui le 9 au soir. Il venait du palais de l'empereur d'Autriche, et me remit la lettre de S. M. à l'impératrice. Le comte me dit que le comte de Nesselrode allait venir à l'instant chez lui, et qu'en sa présence il me chargerait de ce que je devais annoncer à l'empereur. Il me chargea de dire au duc de Vicence qu'il avait toujours pour lui les mêmes sentimens d'estime que lui avait en tout temps inspirés son caractère noble. Peu d'instans après, le comte de Nesselrode entra. Celui-ci me répéta en peu de mots ce que le comte de Metternich m'avait déjà dit sur la mission dont j'étais invité à me charger ; il y ajouta qu'on pouvait considérer M. de Hardenberg comme présent et agréant tout ce qui avait été dit. Ici M. de Metternich développa les intentions des alliés, ainsi que je devais en rendre compte à l'empereur. Après que je l'eus entendu, je

répliquai que, puisque mon rôle ici n'était que d'écouter sans parler, je n'avais rien à faire que de répéter mot à mot ses paroles, et que, pour en être plus sûr, je demandais la permission de les écrire, simplement pour mon usage, et de les lui mettre après sous les yeux. Le comte de Nesselrode proposa que j'écrivisse cette note sur-le-champ, et le comte de Metternich me conduisit seul dans un cabinet où j'écrivis la note qui suit.* Lorsque je l'eus terminée, je rentrai dans l'appartement. M. de Metternich dit: Vous voyez lord Aberdeen, l'ambassadeur anglais; nos intentions sont les mêmes, ainsi nous pouvons continuer à nous entretenir en sa

* *Note de M. de Saint-Aignan.*

Le comte de Metternich me dit que la circonstance qui m'avait conduit au quartier-général pouvait être utilisée, en me chargeant de porter à S. M. l'empereur la réponse aux propositions qu'il avait fait faire par le comte de Meerfeldt. En conséquence, le comte de Metternich et le comte de Nesselrode m'ont invité d'annoncer à S. M. que les puissances alliées s'étaient unies par des liens indissolubles, par lesquels elles étaient puissantes, et auxquels elles ne renonceraient jamais. Que, d'après les engagemens qu'elles avaient contractés, elles avaient pris la décision de ne point conclure d'autre paix qu'une paix générale. Qu'au temps du congrès de Prague, il était encore possible de penser à une paix continentale, parce que, d'après les circonstances, on n'avait pas encore eu le temps de s'entendre sur une autre négociation; mais que, depuis, les intentions des puissances et de l'Angleterre étaient connues, et qu'il serait en conséquence inutile de penser à un armistice ou à une négociation qui n'aurait pas pour but une paix générale. Que les souverains coalisés, sous le rapport de la puissance et de la prépondérance, sont unanimement d'accord *que la France doit être conservée dans son intégrité et dans ses limites naturelles, le Rhin, les Alpes et les Pyrénées.* Que l'indépendance de l'Allemagne était une condition *sine quâ non*, et qu'en conséquence la France devait renoncer, non pas à l'influence que tout grand Etat a nécessairement sur un Etat moins puissant, mais à toute espèce de souveraineté sur l'Allemagne; que S. M. avait elle-même posé en principe que les grands Etats doivent être séparés par de plus faibles. Que, du côté des Pyrénées, l'indépendance de l'Espagne et le rétablissement de l'ancienne dynastie étaient également une condition *sine quâ non*. Qu'en Italie, l'Autriche devait obtenir une frontière qui serait un des objets de la négociation, et que le Piémont, ainsi que l'Etat italien, offrait plusieurs lignes qui pourraient être un objet de négociation, pourvu que l'Italie, ainsi que l'Allemagne, fût gouvernée dans l'indépendance de la France et de toute autre grande puissance. Que de même l'Etat de la Hollande serait un objet de négocia-

présence. Alors il demanda que je lusse ce que j'avais écrit. Lorsque j'en vins à l'article concernant l'Angleterre, lord Aberdeen parut ne pas m'avoir bien compris ; je le lus encore une fois, et alors il observa que les expressions *liberté du commerce et droit de navigation* étaient très vagues. Je répondis que j'avais écrit ce que M. de Metternich m'avait chargé de dire. M. de Metternich ajouta que ces expressions pouvaient en effet embrouiller la question, et qu'il serait mieux d'en mettre d'autres à la place. Il prit la plume, et écrivit : *que l'Angleterre ferait les plus grands sacrifices pour une paix fondée sur ces bases* (celles énoncées plus haut). Je fis l'observation que ces expressions étaient tout aussi vagues que celles qu'on avait retranchées. Lord Aberdeen fut de la même opinion, et dit qu'il serait mieux de rétablir ce que j'avais écrit d'abord : en même temps, il répéta l'assurance que l'Angleterre était prête aux plus grands sacrifices ; qu'elle possédait beaucoup et rendrait à pleines mains. Le reste de la note ayant été trouvé conforme à ce que j'avais entendu, la conversation tomba sur des objets indifférens. Alors entra le prince de Schwarzemberg : tout ce qui avait été traité fut répété. Le comte de Nesselrode, qui s'était éloigné un instant pendant la conversation, revint, et me chargea, de la part de l'empereur Alexandre, de dire au duc de Vicence qu'il ne changerait jamais d'opinion sur son caractère et sa loyauté, et que tout serait bientôt arrangé, s'il était chargé d'une négociation. Je devais partir le lendemain, 10 novembre, au matin ; mais le prince de Schwarzemberg me fit prier d'attendre jusqu'au soir, n'ayant pas en-

tion, toujours en partant du principe qu'elle doit être libre. Que l'Angleterre était disposée à faire les plus grands sacrifices pour une paix établie sur ces bases, et à reconnaître la liberté du commerce et de la navigation, que la France a le droit de demander. Que si S. M. *adopte ces bases d'une paix générale, on pourrait déclarer neutre une ville jugée convenable, sur la rive droite du Rhin, où les plénipotentiaires de toutes les puissances belligérantes se réuniraient, sans que le cours des événemens de la guerre soit arrêté par ces négociations.*

core eu le temps d'écrire au prince de Neuchâtel. Dans la nuit, il m'envoya le comte Woyna, son aide-de-camp, qui me remit cette lettre, et me conduisit aux avant-postes. J'arrivai le 11 au matin à Mayence."

Ainsi il fallait abandonner ce qui nous restait de nos conquêtes, sanctionner les conséquences que nos revers avaient entraînées, livrer l'Italie, évacuer la Hollande, et tout cela pour obtenir, non pas la paix, mais l'ouverture de négociations qui ne sauveraient pas la France des ravages dont elle était menacée. On ne pouvait faire de communications plus dures ni plus suspectes. On ne les repoussa pas néanmoins. Elles avaient été transmises le 15 novembre; le 16, M. de Bassano répondit qu'une *paix fondée sur l'indépendance de toutes les nations*, tant sous le point de vue continental que sous celui des relations maritimes, avait toujours été l'objet des vœux de l'empereur; que ce prince acceptait la réunion d'un congrès à Manheim. Mais l'horizon politique avait changé; la réponse ne parut ni assez claire, ni assez précise; le cabinet des Tuileries n'admettait pas assez nettement les bases qu'on lui proposait. C'était jouer sur les mots, mais les circonstances étaient trop graves pour le remarquer. Le duc de Vicence, qui avait succédé au duc de Bassano, réitéra l'adhésion dans les termes qu'exigeait Metternich. Ce furent alors d'autres difficultés. Les souverains n'étaient pas tous à Francfort; les négociations ne pouvaient s'ouvrir qu'ils ne se fussent entendus.

L'empereur voyait la déception et la ressentait d'une manière cruelle. Mais tout se réunissait pour nous accabler. L'épidémie s'était mise parmi nos troupes. Les fatigues, les besoins, et, plus que tout cela, l'impression morale de nos désastres, avaient semé les maladies dans nos cantonnemens. Les hôpitaux étaient encombrés, et nos soldats, habituellement si fiers devant l'ennemi, étaient sans force contre les

dégoûts et les privations. Ils succombaient à leurs misères ; chaque jour voyait affaiblir des rangs que le fer avait déjà tant éclaircis. Les affaires n'allaient pas mieux en Espagne. Le maréchal Soult avait été prendre le commandement de l'armée battue à Vittoria. Parvenu, à force de soins et de peine, à la réorganiser, il résolut de tenter un coup capable de rétablir les affaires au-delà des Pyrénées.

L'armée anglaise et espagnole, qui s'était avancée sur la Bidassoa, bloquait Pampelune avec une division, en même temps qu'avec le gros de ses forces elle pressait le siége de Saint-Sébastien. Le maréchal Soult saisit avec beaucoup de sagacité le parti qu'il pouvait tirer de cette circonstance pour la couper. Il marcha par la gauche, et arriva devant Pampelune, que Wellington était encore sous les murs de Saint-Sébastien. L'attaque commençait, le succès allait couronner cette belle combinaison, lorsqu'une averse affreuse, versant des torrens de pluie sur les montagnes, le força à rappeler ses colonnes. Les Anglais ne furent pas arrêtés par les mêmes obstacles. Ils n'avaient ni cols, ni ravins à franchir ; ils arrivèrent à la course et se trouvèrent en ligne lorsque nous fûmes en mesure de reprendre notre opération. Un autre contre-temps encore : le maréchal avait ordonné au général Drouet, qui occupait une position intermédiaire de laquelle il contenait un corps anglais aux ordres du général Picton, de marcher pour venir le joindre en dérobant son mouvement ; ce fut justement le contraire qui arriva : le corps anglais aux ordres du général Picton rejoignit celui du général Wellington, devant Pampelune, au moment où le maréchal Soult l'attaquait, et le général Drouet ne parut que lorsque tout était fini. Le corps qu'il devait contenir avait pénétré dans le flanc droit du maréchal, et l'avait obligé à se mettre en retraite après avoir essuyé une perte notable. Le mal était désormais irréparable, les troupes que Drouet amenait se

mirent même en désordre ; il n'y eut d'autre parti à prendre que celui d'une prompte retraite pendant laquelle le soldat éprouva toute sorte de privations.

L'armée anglaise une fois réunie sous les murs de Pampelune, il n'était plus possible d'intercepter sa ligne d'opérations ; mais la concentration faite, le maréchal eût encore réussi à dégager la place, si le général Drouet était venu le joindre, ainsi qu'on devait l'espérer, au moins quand le corps du général Picton se présenta sur le champ de bataille. Cet effort n'ayant été suivi d'aucun succès, Pampelune capitula, et nous perdîmes la dernière place que nous occupassions sur cette partie du territoire espagnol.

Ce triste événement ne pouvait arriver dans une circonstance plus fâcheuse ; il acheva de détruire les faibles espérances qu'on nourrissait encore de sortir de la cruelle position où tant de revers nous avaient placés. Une autre conséquence non moins grave, c'est qu'il contribua beaucoup à changer les dispositions que les alliés avaient manifestées par l'organe de M. de Saint-Aignan. On blâma beaucoup le duc de Bassano de n'avoir pas accepté dans toute leur étendue les bases qu'ils avaient posées. L'accusation était injuste. Le projet de la lettre qu'il écrivit le 16 novembre à M. de Metternich renfermait, conformément à l'intention manifestée d'abord par Napoléon, l'acceptation explicite des bases de Francfort. Cette partie fut supprimée, et en lisant la lettre* avec atten-

* *Au Comte de Metternich.*

Paris, le novembre 1813.

Monsieur, le baron de Saint-Aignan est arrivé hier ici à midi, et il annonce que, d'après les communications faites par V. Exc., l'Angleterre accède à la proposition relative à l'ouverture d'un congrès pour la paix générale, et que les puissances sont portées à déclarer neutre une ville sur la rive droite du Rhin, pour la réunion des plénipotentiaires. S. M. désire que cette ville puisse être Manheim. Le duc de Vicence, qu'elle nomme son plénipotentiaire, s'y rendra aussitôt que V. Exc. me fera connaître le jour que les puissances fixent pour l'ouverture du congrès. Il paraît convenable, monsieur, et

tion, on voit bien qu'elle a été trompée. Elle le fut à dessein. Napoléon, qui avait reconnu à Prague le degré de confiance que méritaient les alliés lorsqu'ils parlaient de paix, jugeait qu'il leur serait très facile de désavouer ce qui aurait été dit dans un entretien confidentiel à une personne sans mission et sans caractère spécial, et qu'il serait plus habile de les amener à donner à leurs propositions une consistance officielle. Son ministre lui proposait, à cet effet, de renvoyer à Francfort M. de Saint-Aignan, avec autorisation de faire et de signer en son nom une déclaration d'acceptation des bases, en présence des ministres qui les avaient dictées. Cette déclaration, si elle n'avait pas été éludée, aurait nécessairement été reçue par une note écrite, et le terrain de la négociation se serait ainsi trouvé établi diplomatiquement; mais Napoléon préféra le moyen d'une lettre par laquelle les bases de la négociation seraient acceptées implicitement par la nomination d'un plénipotentiaire pour négocier. Il connaissait assez le comte de Metternich, et sa politique, qui le portait à saisir toutes les occasions de se donner un vernis de bonne foi, pour ne pas douter qu'il ne répondît par la demande de l'acceptation formelle des bases proposées, lesquelles recevraient de cette réponse le caractère officiel et irrévocable qui leur manquait. " J'en suis si convaincu, disait Napoléon à son ministre, que je dicterais sa lettre dès au-

même conforme à l'usage, qu'il n'y ait point de troupes à Manheim, et que le service soit fait par la bourgeoisie, pendant que la police serait confiée à un employé du grand-duché de Baden. Si on jugeait convenable d'y avoir des piquets de cavalerie, leur force doit être égale de part et d'autre. A l'égard des communications du plénipotentiaire anglais avec son gouvernement, elles pourraient avoir lieu par la France et par Calais. *Une paix fondée sur l'indépendance de toutes les nations, tant sous le point de vue du continent que sous celui du commerce maritime*, a toujours été l'objet des vœux de l'empereur. S. M. conçoit un heureux présage du rapport que le baron de Saint-Aignan lui a fait sur les assurances du ministère anglais.

J'ai l'honneur, etc.

Le duc de BASSANO,

jourd'hui." Il ne cherchait pas, comme on le répandit alors, à gagner du temps, puisqu'il était convenu que les négociations n'arrêteraient pas le cours des opérations militaires. La lettre, attendue* combla les espérances qu'on en avait conçues ; car elle engageait les *hautes puissances alliées* de la manière la plus formelle : " Leurs Majestés, disait M. " de Metternich, sont prêtes à entrer en négociation dès " qu'elles auront la certitude que Sa Majesté l'empereur des " Français admet les bases générales et sommaires que j'ai " indiquées dans mon entretien avec le baron de Saint-" Aignan." Ce qui ne l'empêcha pas, lorsque cette certitude lui eut été donnée,† de dire, dans une lettre tardive, que les

* *Au Duc de Bassano.*

Francfort-sur-le-Mein, 25 novembre 1813.

" Monsieur le duc, le courrier que V. Exc. a expédié de Paris le 16 est arrivé ici hier. Je me suis empressé de mettre sous les yeux de LL. MM. II. et de S. M. le roi de Prusse la dépêche dont vous m'avez honoré. LL. MM. ont vu avec plaisir que l'entretien confidentiel avec M. de Saint-Aignan a été considéré par S. M. l'empereur des Français comme une preuve des intentions pacifiques des hautes puissances alliées. Animées des mêmes intentions, constantes dans leurs vues et inséparables dans leur alliance, elles sont prêtes à entrer en négociation, aussitôt qu'elles auront la certitude que S. M. l'empereur des Français reconnaît les bases générales et sommaires que j'ai indiquées dans ma conférence avec le baron de Saint-Aignan. Il n'est pas fait mention de ces bases dans la dépêche de V. Exc. Elle se borne à énoncer un principe auquel tous les gouvernemens européens prennent part, et qui forme le premier objet de leurs vœux. Mais enfin ce principe, étant trop général, ne peut pas remplacer les bases énoncées. LL. MM. désirent donc que S. M. l'empereur Napoléon veuille se déclarer sur ces bases, afin d'empêcher que des difficultés insurmontables n'arrêtent les négociations dès leur ouverture. Les alliés n'ont aucune difficulté à admettre le choix de la ville de Manheim. Sa neutralisation, et les règles de la police, telles que V. Exc. les propose, sont parfaitement conformes à l'usage, et peuvent avoir lieu en tout cas.

Agréez, etc.

METTERNICH.

† *Au Prince de Metternich.*

Paris, le 2 décembre 1813.

Prince, j'ai mis sous les yeux de S. M. la lettre que V. Exc a adressée au duc de Bassano. La France, en acceptant sans restriction comme bases de la

puissances alliées n'étaient plus *prêtes à négocier les bases générales, et qu'il fallait les consulter.**

L'empereur ne s'était pas laissé abuser par les artifices des alliés : il avait poussé ses préparatifs avec vigueur. Si les propositions qu'on lui transmettait étaient sincères, l'attitude qu'il cherchait à prendre ne pouvait nuire aux négociations. En conséquence, il fit un appel à la nation pour la déterminer à prendre les armes ; quoique cette

paix, l'indépendance des nations, tant sous le point de vue du continent que sous celui des mers, a *déjà reconnu en principe ce que les alliés paraissent encore trouver manquant ;* S. M. accédait par là à toutes les conséquences de ce principe, dont le résultat final doit être une paix basée sur l'équilibre de l'Europe, sur la reconnaissance de l'intégrité des nations dans leurs limites naturelles, et de l'indépendance totale des Etats, en sorte que personne ne puisse prétendre à une domination ou à une suprématie, sous quelque forme que ce soit, sur les autres. Cependant c'est avec la plus vive satisfaction que j'annonce à V. Exc. que je suis autorisé par l'empereur, mon auguste souverain, à déclarer que S. M. accepte les bases générales et sommaires qui ont été communiquées par M. de Saint-Aignan. Elles entraîneront de grands sacrifices du côté de la France ; mais S. M. les fera sans peine, si après cela l'Angleterre fournit les moyens d'arriver à une paix générale et honorable pour chacun, qui, ainsi que V. Exc. l'assure, est le vœu non seulement des puissances coalisées, mais même de l'Angleterre.

Agréez, etc.

Le Duc de VICENCE.

Au Duc de Vicence.

Francfort-sur-le-Mein, 10 décembre 1813.

Monsieur le duc, la note officielle dont V. Exc. m'a honoré en date du 2 décembre, m'est arrivée de Cassel par nos avant-postes. Je n'ai pas tardé à la mettre sous les yeux de LL. MM. Elles y ont vu avec plaisir que S. M. l'empereur des Français a adopté les bases essentielles pour le rétablissement d'un état d'équilibre, et pour la tranquillité future de l'Europe. Elles ont décidé de communiquer sans délai cette pièce officielle à leurs coalisés. LL. MM. II. et RR. sont convaincues qu'aussitôt après la réception de leurs réponses les négociations pourront être ouvertes. Nous nous hâterons alors d'en prévenir V. Exc., et de concerter avec les mesures qui paraîtront les plus propres à atteindre le but qu'on se propose.

Je vous prie, etc.

Le Prince de METTERNICH.

mesure fût commandée par une impérieuse nécessité, elle devint le prétexte que les ennemis saisirent pour revenir sur les dispositions qu'ils avaient manifestées dans les ouvertures dont ils avaient rendu porteur M. de Saint-Aignan. Ils firent paraître une déclaration imprimée* qui fut répandue avec profusion. Cette pièce, rédigée avec beaucoup d'art, présentait l'empereur comme un éternel artisan de troubles, comme un furieux qui ne répondait à des ouvertures de paix que par des levées de conscription. On cherchait à l'isoler; on annonçait que c'était à lui, et non à la nation, qu'on faisait la guerre. On la flattait de l'espoir de ne perdre aucune de ses conquêtes. On caressait son orgueil, on lui disait qu'une nation ne perd pas ses droits à l'estime de ses rivales, qu'elle ne doit pas cesser d'être grande pour avoir à son tour éprouvé des malheurs.

* Le gouvernement français vient d'arrêter une nouvelle levée de trois cent mille conscrits; les motifs du sénatus-consulte renferment une provocation aux puissances alliées. Elles se trouvent appelées de nouveau à promulguer à la face du monde les vues qui les guident dans la présente guerre, les principes qui font la base de leur conduite, leurs vœux et leurs déterminations. Les puissances alliées ne font point la guerre à la France, mais à cette prépondérance hautement annoncée, à cette prépondérance que, pour le malheur de l'Europe et de la France, l'empereur Napoléon a trop long-temps exercée hors des limites de son empire.

La victoire a conduit les armées alliées sur le Rhin. Le premier usage que LL. MM. II. et RR. ont fait de la victoire a été d'offrir la paix à S. M l'empereur des Français. Une attitude renforcée par l'accession de tous les souverains et princes de l'Allemagne, n'a pas eu d'influence sur les conditions de la paix. Ces conditions sont fondées sur l'indépendance de l'empire français comme sur l'indépendance des autres Etats de l'Europe. Les vues des puissances sont justes dans leur objet, généreuses et libérales dans leur application, rassurantes pour tous, honorables pour chacun.

Les souverains alliés désirent que la France soit grande, forte et heureuse, parce que la puissance grande et forte est une des bases fondamentales de l'édifice social. Ils désirent que la France soit heureuse, que le commerce français renaisse, que les arts, ces bienfaits de la paix, refleurissent, parce

CHAPITRE XX.

Alexandre refuse de passer le Rhin.—Communication qui le décide.—Artifices des alliés.—Défaut de ressources.—Le corps législatif.—Dispositions des esprits.—L'histoire jugera.—Insurrection de la Hollande.—Encore le roi de Naples.

Le ton de bonne foi qui était adroitement répandu dans cette pièce artificieuse ne pouvait pas manquer de faire bien des dupes dans un pays où l'on n'apercevait plus de portes de salut.

Cependant l'empereur de Russie refusait de passer outre. La France était humiliée, il avait atteint son but, il ne voulait pas courir de nouvelles chances qui ne devaient profiter qu'aux Anglais. Mais la conspiration de l'intérieur s'agitait déjà à Francfort. Un homme connu par les malheurs qu'il attira sur son pays, et l'inquiétude qu'il promena de Pétersbourg à Paris, la représentait dans cette

qu'un grand peuple ne saurait être tranquille qu'autant qu'il est heureux. Les puissances confirment à l'empire français une étendue de territoire que n'a jamais connue la France sous ses rois, parce qu'une nation valeureuse ne déchoit pas pour avoir à son tour éprouvé des revers dans une lutte opiniâtre et sanglante, où elle a combattu avec son audace accoutumée.

Mais les puissances aussi veulent être heureuses et tranquilles. Elles veulent un état de paix qui, par une sage répartition de forces, par un juste équilibre, préserve désormais leurs peuples des calamités sans nombre qui, depuis vingt ans, ont pesé sur l'Europe.

Les puissances alliées ne poseront pas les armes sans avoir atteint ce grand et bienfaisant résultat, noble objet de leurs efforts. Elles ne poseront pas les armes avant que l'état politique de l'Europe se soit de nouveau raffermi, avant que des principes immuables n'aient repris leurs droits sur de vaines prétentions, avant que la sainteté des traités n'ait enfin assuré une paix véritable à l'Europe.

place. Il avait inutilement usé un reste de crédit, et n'avait recueilli de ses instances que l'annonce bien positive qu'on ne passerait pas le Rhin. Mais un incident survint qui fit évanouir cette résolution. La Suisse correspondait avec un brouillon comme lui, quoi, tout couvert des bienfaits de l'empereur, ne respirait que sa ruine. Celui-ci lui avait dépêché son secrétaire, il le conduisit chez Alexandre, livra son chiffre à ce prince avec les données que l'émissaire apportait. Elles étaient si détaillées, si précises, que l'autocrate n'hésita plus.

Nous étions au mois de décembre, on venait de convoquer le corps législatif, et pour surcroît de malheur, on ajourna successivement de plusieurs semaines l'ouverture de la session, ce qui donna à tous les députés de cette assemblée le temps de se gâter l'opinion par les lamentations dont retentissait la capitale. Elles se répandaient dans les départemens, abattaient le peu d'énergie qu'ils conservaient encore, et revenaient dans la capitale où elles achevaient de tout perdre, de tout troubler; de sorte que l'on vivait dans une atmosphère d'inquiétudes et de mauvais bruits qui anéantissaient les restes de l'esprit public. La déclaration de Francfort parvint à Paris; elle y trouva des hommes crédules qui eurent la simplicité d'ajouter foi à ses promesses. On se flatte aisément de ce que l'on espère, on s'accoutume à croire à la sincérité des alliés; on ne les regarda plus comme des ennemis de la nation, on alla même jusqu'à admirer leur magnanimité, et à vanter une modération dont on reprochait à nos généraux d'avoir manqué.

L'empereur luttait seul contre ce funeste aveuglement; il avait trop de connaissance des hommes pour être dupe de l'artifice: mais aussi on le croyait trop intéressé à le combattre, pour lui accorder la confiance qu'on n'aurait jamais dû cesser d'avoir en lui. Il s'en plaignait quelquefois dans son intérieur, et disait à ceux qui l'écoutaient: "Vous verrez, mes-

"sieurs, ce qu'il en coûte pour croire à la foi punique," et il citait la fable du traité des loups avec les brebis.

Son courage et le calme de son esprit étaient intacts. Il travillait à toute heure du jour et de la nuit à se créer une armée avec laquelle il pût défendre le territoire; mais les tableaux de la conscription ne présentaient plus d'hommes disponibles; les états des arsenaux n'offraient que des ressources insignifiantes: tout avait été épuisé pour la campagne de 1812 et pour celle de Saxe. L'on avait très peu travaillé dès-lors; les fusils, entre autres choses, manquaient totalement. Depuis plusieurs années, on avait suggéré à l'empereur de retirer ceux que l'on avait donnés à la garde nationale: c'était à peu près tout ce que contenaient les arsenaux; mais ces armes étaient dans un si mauvais état, que l'on dût établir partout des ateliers pour les réparer. Cette situation était cruelle. Aussi l'empereur répétait-il fréquemment: "Mais pourquoi "ne m'a-t-on pas dit tout cela? pourquoi m'a-t-on caché "l'état des arsenaux?"

Les besoins de chevaux de toute espèce étaient immenses, et cette branche n'était pas moins épuisée que les autres. On se flattait d'y pourvoir avec de l'argent. L'empereur avait une forte épargne, fruit de ses économies. Il fit porter 30 millions au trésor; mais cette ressource était loin de suffire aux besoins. Le crédit du gouvernement était ébranlé, on ne pouvait sans argent comptant assurer aucun service; c'est ce qui fit recourir à la mesure de la vente des biens communaux. Cette ressource aurait été suffisante, mais quoiqu'elle fût exploitée de suite administrativement, elle n'en devint pas moins un des griefs dont le corps législatif se servit pour achever de priver le gouvernement du dernier appui qui lui restait.

Le corps législatif était depuis long-temps à Paris, et on n'ouvrait pas la session. Quelle responsabilité ne pèse pas sur ceux qui en détournaient l'empereur, pour servir de petits

intérêts particuliers ! Déjà la malveillance et les brouillons s'occupaient de machinations. Ils s'attachaient aux députés, qui étaient déjà mécontens de leur oisiveté, et surtout d'un état de choses qu'ils s'exagéraient encore, parce qu'on ne le leur exposait pas. Il s'éleva bientôt parmi eux toute sorte de réflexions, entre autres, que si la constitution était plus forte, et que si les ressources, tant de la population que des finances, n'étaient pas livrées à l'arbitraire du gouvernement, de pareils malheurs n'arriveraient pas, et ne pourraient pas arriver. A ces réflexions vinrent se mêler des ressentimens particuliers. Le corps législatif renfermait quelques anciens fonctionnaires publics qui imaginaient avoir à se plaindre à l'empereur, ceux surtout qui n'avaient obtenu ni faveur, ni distinction ; ils crurent le moment favorable pour compter rigoureusement avec lui. Ils se laissèrent aller à leurs passions particulières, au lieu d'envisager le danger où se trouvait l'Etat. Tous avaient encensé le gouvernement de l'empereur pendant sa prospérité ; ils s'étaient répandus en éloges sur tous les actes de son administration, lorsqu'il n'avait que faire de leur assentiment ; ils lui avaient fait mille protestations de fidélité et de dévoûment, lorsqu'il était le maître du monde ; et dans la seule circonstance peut-être où il eût besoin de leur concours pour tirer l'Etat d'un péril qui devait les engloutir eux-mêmes, ils se montrèrent difficiles, et choisirent ce moment pour régler les limites d'un pouvoir qui ne pouvait être trop absolu dans la circonstance où l'on se trouvait, et dont ils auraient eux-mêmes reculé les bornes dans un temps où l'on pouvait véritablement en abuser.

Cette conduite du corps législatif mit le comble au mal, et il arrivera un jour où le temps, qui éclaire et analyse tout, donnera à l'histoire la force de reprocher à chacun de ces mauvais citoyens d'avoir prostitué le caractère dont la confiance de leurs compatriotes les avait investis, et d'avoir trahi le pays pour satisfaire des passions particulières.

Les mois de novembre et de décembre de cette année furent féconds en événemens. Le premier qui arriva fut la capitulation du corps qui était resté dans Dresde pendant la bataille de Leipzig. Il avait obtenu de sortir avec les honneurs de la guerre pour rentrer en France avec armes et bagages, mais après quelques jours de marche on le désarma, au mépris des conventions stipulées.

Peu de temps après arriva l'insurrection de la Hollande; l'empereur avait été obligé d'en tirer les troupes pour les réunir à un corps d'armée qu'il organisait dans la Belgique. Le pays se trouvant sans autre défense que les garnisons du Helder et de Gorcum, un corps russe arriva des bords de l'Ems à ceux du Wall, passa ce fleuve, et vint offrir aux nombreux mécontens de la Hollande un appui dont ils profitèrent. L'insurrection éclata à Amsterdam et à Rotterdam presque en même temps; elle se fit, pour ainsi dire, sans effusion de sang; on mit en fuite les autorités françaises, et surtout les employés des douanes contre lesquels la haine était plus prononcée.

On cria partout *vive Orange*, et les anciennes couleurs du stathouder furent arborées. Jamais un pays ne rentra avec si peu d'effort sous la domination de ses anciens chefs; le corps russe qui protégait ce mouvement s'avança jusqu'à la frontière du côté de Gorcum. Le prince d'Orange arriva d'Angleterre presque aussitôt, et tout fut fini pour la Hollande, c'est-à-dire que nous en fûmes complètement expulsés. Si le corps du général Davout, qui était dans Hambourg, avait eu ordre de quitter les bords de l'Elbe, lorsque l'armée revenait sur le Rhin, et qu'on l'eût fait passer en Hollande, bien certainement l'insurrection n'eût pas éclaté, et la guerre eût peut-être eu une tout autre issue.

La position de l'empereur était terrible, et cependant il ne faisait que préluder aux malheurs qui devaient l'accabler.

Depuis son retour, le roi de Naples avait rassemblé son armée, et s'était mis en communication immédiate avec les agens anglais. Comme il était trop faible pour faire respecter son indépendance, et que sa co-opération changeait totalement la position des Autrichiens en Italie, il était bien évident que la première condition qui lui serait imposée pour mériter les bonnes grâces des alliés serait d'abord d'abandonner l'empereur, puis enfin de tourner ses armes contre lui ; ce qu'il fit, comme on le verra tout à l'heure.

L'empereur, qui connaissait toute l'inconstance d'esprit de ce prince, prévit ce qu'il allait faire. Déjà l'armée autrichienne avait renforcé le corps qu'elle avait en Italie. Il était devenu si supérieur à celui que nous y avions, que la lutte ne pouvait être incertaine. Il pénétra d'abord en Illyrie, dont on se souvient que M Fouché avait été nommé gouverneur pendant l'armistice de Neumark.

Le pays s'insurgea à l'approche des Autrichiens, et M. Fouché fut obligé de se retirer. L'empereur le chargea de se rendre à Naples pour diriger le roi, dont la position devenait délicate ; mais au lieu de s'occuper des intérêts de la France, M. Fouché s'occupa des siens. Il négocia, usa le temps pour obtenir le paiement de quelques réclamations qu'il avait sur le duché d'Otrante. Si on l'en croit, il fit pis encore, puisqu'il se vantait d'avoir fixé les irrésolutions de Murat, et de l'avoir décidé en faveur de la coalition.

Si, au lieu d'employer l'ascendant qu'il avait sur ce prince à vaincre la pudeur qui le retenait encore, il l'eût engagé à marcher contre ses ennemis et les nôtres, qui sait la tournure qu'eussent pris les affaires ? Qui sait si les alliés eussent même osé franchir le Rhin ? Cette détermination n'eût-elle d'ailleurs rien changé à la marche des affaires, ils eussent du moins fait l'un et l'autre ce qu'ils devaient faire, Murat surtout : car ce prince était du nombre de ceux auxquels leur

position avait tellement tracé leur devoir, que toute conduite même équivoque était une lâche trahison.

On ne garde pas plus un trône après la perte de l'honneur, qu'on ne reste sur un trône déshonoré.

CHAPITRE XXI.

Considérations que je présente à l'empereur.—Elles paraissent faire impression.—M. de Talleyrand est sur le point de rentrer au ministère.—Condition qu'y met l'empereur.—Wellington doit aspirer à la couronne d'Angleterre.—Il faut appuyer ses prétentions.—Réponse de l'empereur.—Changement de ministère.—Le duc de Vicence aux relations extérieures.

Je voyais de tous côtés le danger si pressant, et en même temps je voyais faire si peu d'efforts pour en triompher, que je me décidai à en parler à l'empereur.

Il m'en fournit lui-même l'occasion après un lever à Saint-Cloud. Il me demanda mon opinion sur l'état des affaires; je lui répondis qu'elles ne pouvaient pas être plus mauvaises, et, qui plus est, que les intentions des alliés étaient visibles, qu'il n'y avait pas à s'y méprendre, que sa perte était résolue. —" Vous le croyez ? me dit-il avec un regard animé.—Je le sais, sire. Votre Majesté est nécessaire au repos de l'Europe; mais les passions ne voient pas l'avenir, tout leur est bon; pourvu qu'elles se satisfassent, peu leur importe ce qui vient après. Assurément l'Autriche ne devrait pas tremper dans ces complots; mais Metternich sait à quelles conditions il a pactisé avec l'Angleterre, il sait que vous ne l'ignorez pas. C'est aussi son trône qu'il défend, pour son pouvoir qu'il combat; il poussera tout à l'extrême, si Votre Majesté ne se hâte de le prévenir." L'empereur écoutait, avait l'air d'at-

tendre les moyens que j'allais indiquer. J'ajoutai : " Il n'y en a qu'un, sire ; ils sont là-bas un tripot de diplomates à traditions communes, il faut les mettre aux prises avec un des leurs.—M. de Talleyrand ?—Oui, sire ; mêmes antécédens, mêmes mœurs, même religion ; vous ne pouvez mieux faire.—Mais le duc de Bassano ?—Le duc de Bassano vous est tout dévoué, mais il appartient à une autre école." Ici l'empereur m'interrompit pour faire l'éloge de toutes les bonnes qualités du duc. " Je sais, lui dis-je, tout ce que Votre Majesté me fait l'honneur de me dire, et c'est parce que je le sais que je conseille à Votre Majesté le choix que je lui propose." Il me comprit alors, m'ordonna de partir pour Paris, et lui envoyer M. de Talleyrand. Je montai en voiture, je me rendis chez ce diplomate pour lui transmettre les ordres dont j'étais chargé, mais apparemment que ce que j'avais dit à l'empereur avait fait impression sur son esprit, car j'étais encore chez le prince de Bénévent, qu'un page lui apporta l'invitation de se rendre à Saint-Cloud.

J'étais persuadé que M. de Talleyrand allait rentrer au ministère ; mais, retourné au château le soir, j'appris par l'empereur lui-même, qui eut la bonté de me le dire, comment les choses s'étaient passées. Il avait assez goûté tout ce que M. de Talleyrand lui avait dit, et lui proposa, après une longue conversation, de reprendre la direction des affaires étrangères, à la condition cependant qu'il donnerait sa démission de la charge de vice-grand-électeur. M. de Talleyrand accepta la direction des affaires, mais ne voulut pas donner la démission qu'on lui demandait. Il observa que c'était le priver d'un moyen de bien servir, que de diminuer sa considération en le portant à une place à laquelle on le rappelait dans un moment où elle était plus difficile à faire que jamais ; il hésita, et l'empereur ne conclut rien.

La conversation continua ; M. de Talleyrand, qui avait vu le but de toutes les coalitions précédentes, ne s'abusait

point sur les vues de celle-ci. Il m'a rapporté avoir dit à l'empereur: " Voilà votre ouvrage détruit; vos alliés, " en vous abandonnant successivement, ne vous ont laissés " d'autre alternative que de traiter sans perdre de " temps, de traiter à leurs dépens, et à tout prix. Une " mauvaise paix ne pourra pas nous devenir aussi funeste " que la suite d'une guerre qui ne peut plus nous être favorable; le temps et les moyens de ramener la fortune " vous manquent, et vos ennemis ne vous laisseront pas " respirer.

" Il y a parmi eux des intérêts différens qu'il faudrait " faire parler: les ambitions particulières sont les moyens " que l'on peut saisir pour préparer une diversion.

Ici l'empereur le força de s'expliquer. M. de Talleyrand continua: " Voilà en Angleterre une famille qui acquiert " une gloire favorable à tous les genres d'ambition; il est " naturel de lui en supposer, ou du moins il est permis de " penser qu'en lui montrant l'intention de la seconder, on " ferait naître en elle le désir de s'élever, et qu'elle trouverait en Angleterre assez d'hommes aventureux pour " courir les chances de sa fortune; en tout cas, cette proposition ne peut pas nous nuire. Bien plus, si elle est " écoutée, elle peut amener des changemens tels que nous " n'ayons bientôt plus que peu de chose à réparer. Une " autre considération: vos alliés vous ayant manqué, vous " ne pourrez rien faire de solide qu'avec des hommes nouveaux, liés d'origine à la conservation de votre système."

L'empereur écoutait M. de Talleyrand et lui disait encore de s'expliquer, en lui reprochant qu'il était toujours le même, qu'on ne pouvait pas le deviner. Ainsi pressé, Talleyrand nomma la famille Wellesley, en ajoutant: " Voilà un Wellington, qui doit avoir quelque arrière-pensée. S'il se " résigne à vivre sur sa réputation, il ne peut pas ignorer " qu'il ne sera bientôt plus question de lui; il a plusieurs

" modèles devant les yeux, et un talent comme le sien ne " s'arrêtera pas tant qu'il y aura quelque chose à convoiter."

L'empereur n'adopta pas ces suggestions; il observa qu'avant de songer à favoriser l'ambition des autres, il fallait être en état de se faire respecter chez soi. Il ajouta même que, pour le moment, c'était la seule chose à laquelle il fallait penser. M. de Talleyrand me rapporta qu'il avait vu l'empereur fort pénétré de ce qu'il lui avait dit; il espérait qu'il lui en reparlerait.

On a blâmé M. de Talleyrand de ne s'être pas sacrifié dans une circonstance comme celle-là. On a prétendu que c'était un crime de faire des conditions, lorsqu'on avait besoin du concours de son talent. Le blâme est facile à répandre, mais dans ce cas-là il n'était pas mérité. M. Talleyrand connaissait sa position; il craignait que les haines qui le poursuivaient depuis long-temps ne parvinssent encore à le faire éloigner. Démis alors de sa place de vice-grand-électeur, il se serait trouvé sans appui et même sans argent, car il avait éprouvé une faillite énorme l'année précédente.

Il observait avec raison que, si l'empereur n'avait pas d'arrière-pensée en lui rendant sa confiance, il ne devait pas lui en refuser le témoignage, qu'il devait lui accorder tout ce qui pouvait lui donner de la sécurité.

Dans le cas contraire, il devait prendre garde à lui, afin d'éviter de se trouver en spectacle d'une manière trop fâcheuse. Il ne voulut pas se dessaisir du titre qui était sa sauvegarde, et le projet de lui rendre le portefeuille en resta là. Le choix tomba sur le duc de Vicence, à qui l'on attribuait une sorte d'ascendant sur la cour de Russie.

L'empereur retira aussi le ministère de la justice au duc de Massa (M. Regnier), et celui de l'administration de la guerre au comte de Cessac.

Il n'était mécontent ni de l'un ni de l'autre; mais le premier était fort âgé, il avait déjà eu une attaque d'apoplexie sérieuse, et était menacé d'en avoir une seconde. L'em-

pereur craignait qu'elle ne lui arrivât pendant qu'il serait absent; il le nomma président du corps législatif, et le fit remplacer dans son ministère par M. le comte Molé, qui était alors inspecteur-général des ponts-et-chaussées.

L'empereur aimait M. Molé. Il y avait long-temps qu'il cherchait à le rapprocher de lui, et quoiqu'il fût étranger à la connaissance des lois, il le mit à la tête de la magistrature, parce qu'il y a des places qui semblent faites pour les noms, comme il y a des noms qui semblent convenir aux places; c'était le cas de M. Molé. Sa nomination fut le sujet de quelques réflexions, car la place avait plusieurs prétendans; lorsque les malheurs arrivèrent, M. Molé justifia l'opinion que l'empereur avait conçue de lui.

L'empereur n'avait non plus aucun grief contre M. de Cessac; mais M. de Bassano était rentré à la secrétairerie d'Etat, il fallait pourvoir M. le comte Daru: il le fit ministre de l'administration de la guerre. M. Daru, qui s'était toute sa vie occupé d'administration militaire, était particulièrement propre à gérer ce ministère. Il avait suivi les armées, et connaissait parfaitement le mécanisme des troupes; il était d'ailleurs plus jeune que M. de Cessac, auquel l'empereur donna pour retraite le titre et les émolumens de ministre d'Etat.

Ces trois changemens eurent lieu le même jour à la fin de novembre; ils ne soutinrent pas long-temps l'espérance du public, qui vit cependant avec plaisir le choix de M. le duc de Vicence, qu'on lui présentait comme l'homme de la paix. Celui-ci se mit, comme je l'ai dit, aussitôt en communication avec M. de Metternich; il donna aux bases transmises par M. de Saint-Aignan une adhésion aussi explicite que ce ministre le désirait; mais la réponse se faisait attendre, le temps coulait, l'avenir se présentait chaque jour sous un aspect plus menaçant.

CHAPITRE XXII.

L'empereur ne désespère pas.—Activité avec laquelle il pousse ses préparatifs. —Manie des délations.—Les flatteurs.—L'empereur se décide à négocier avec Valancey.—Intrigues de ce château.—Passion subite de Ferdinand pour le cheval.—Comment je réussis à la calmer.

L'EMPEREUR, qui n'avait pas pris le change sur les vues des alliés, employait à assembler des moyens de défense le temps qu'on perdait à espérer autour de lui. Il s'occupait sans relâche à réunir une armée, à l'équiper et à la mettre en état de prendre la campagne. Il faisait approvisionner les places de l'ancienne frontière auxquelles on ne pensait plus depuis 1795; mais ses ordres, ses mesures de prévoyance même ne servaient qu'à faire sentir la pénurie de nos moyens.

Toute cette formidable ligne de forteresses qui faisaient une ceinture à la France était à peu près désarmée. L'artillerie dont elle était autrefois pourvue avait été transportée dans les places de la nouvelle frontière, et conduite de place en place jusqu'à l'embouchure de l'Elbe et de la Vistule. On se donna des peines incroyables pour créer ce qui n'existait pas, et pour porter ce que l'on avait sur les points où il était nécessaire. L'administration déploya une grande activité que la population seconda généralement de son mieux; mais son zèle se rebutait lorsque le tableau de nos dangers s'offrait à ses yeux. On demandait des armes d'un bout de la France à l'autre, et, au lieu d'en donner, l'on retirait des mains de la garde nationale le peu de fusils qu'elle avait encore, pour en faire un magasin, afin d'être en état de subvenir aux besoins de l'armée.

Le manque de chevaux de traits pour l'artillerie se fit sen-

tir, et apporta de nouveaux embarras. On fut obligé d'avoir recours à l'emploi de toute sorte de moyens vexatoires pour accélérer des fournitures qui ne pouvaient être faites assez tôt en suivant les formes prescrites par les réglemens. Les plaintes se firent entendre de tous côtés, et l'on opposa partout la force d'inertie.

L'empereur ne s'abusait pas sur les événemens qui s'approchaient; je crois fermement que, dans ces instans pénibles, il jugea bien ces hommes qui, six mois auparavant, lui disaient en plein conseil " qu'ils le considéreraient comme " déshonoré, s'il faisait la cession d'un seul village réuni à " l'empire par un sénatus-consulte," ainsi que ceux qui lui dissimulaient le véritable état des choses. Ces hommes savaient cependant dans quelle situation était la France. Si au lieu d'écouter les inspirations d'un fol orgueil où d'un zèle intéressé, ils eussent fait entendre les plaintes qui retentissaient à leurs oreilles, ils nous eussent épargné bien des maux.

Mais ils n'ont jamais ambitionné que la faveur exclusive de l'empereur: ils avaient la fièvre lorsqu'ils le voyaient parler deux fois de suite avec une personne qui avait la réputation de leur être supérieure en talens. Aussitôt ils prenaient leurs mesures pour écarter l'importun, ils n'avaient pas de repos qu'ils ne l'eussent éconduit. Cette funeste tactique porta bientôt son fruit, la vérité fit place à la flatterie, et l'empire succomba. Il n'y eut plus alors ni zèle ni dévoûment. Nos malheurs n'étaient pas l'ouvrage de ceux qui les avaient causés, mais les résultats d'une opiniâtreté qu'ils n'avaient pu vaincre. Ils se targuent d'une rudesse qu'ils n'ont jamais eue; ils se donnent un vernis d'opposition qu'on ne leur connut jamais; ils auront beau faire, leurs noms sont inséparables des calamités publiques, nos neveux sauront par quelles mains à péri un édifice de gloire que nous comptions avec orgueil leur transmettre en héritage.

Ce sont toujours les hommes dont le métier n'est pas de se trouver sur le champ de bataille qui sont les plus avides de guerre ; ils cherchent à s'attribuer les honneurs et la considération dont on récompense ceux qui courent les dangers. Entendez-les, ils tranchent sur le mérite des généraux, pèsent leurs talens et leur courage ; s'ils ne peuvent en faire des hommes médiocres ou lâches, ils en font des hommes immoraux ou des spoliateurs. Combien j'en ai vu accuser près de l'empereur, parce qu'on lui savait de l'estime pour eux ! et lorsqu'on était parvenu à leur nuire, on cherchait à leur persuader qu'on leur était favorable, mais que l'empereur avait sur eux des rapports dont on n'avait pu triompher. J'ai vu souvent l'empereur obligé d'imposer silence à la malveillance, et se plaindre avec amertume du besoin que l'on avait de se nuire les uns aux autres ; je l'ai vu quelquefois entrer en fureur en lisant des rapports faits par des officiers-généraux qui croyaient lui donner des preuves de dévoûment en calomniant leurs camarades. J'ai connu une grande partie de toutes ces infâmes délations, et le seul reproche qu'on puisse faire à l'empereur, c'est d'avoir été bon jusqu'à la faiblesse pour des hommes qui ne recherchaient que la faveur. Ils l'obsédaient pour faire leur fortune particulière, mais ils étaient sans affection pour lui, ou du moins ils n'avaient rien de cette exaltation, de ce dévoûment dont ils ne cessaient de se targuer.

J'ai dit que l'empereur, en voyant tant de difficultés, ne s'en faisait point accroire sur les résultats dont sa pénible situation pouvait être suivie ; en voici la preuve.

Il n'avait aucune confiance dans les sentimens manifestés par les déclarations des alliés. Il avait dit depuis long-temps en parlant d'eux : " Ils se sont donné rendez-vous sur ma " tombe, mais aucun d'eux n'ose y arriver le premier." Il ajoutait dans cette circonstance : " Le moment de leur " rendez-vous est arrivé ; ils regardent le lion comme mort,

" c'est à qui lui donnera le coup de pied de l'âne : si la " France m'abandonne, je ne puis rien ; mais l'on ne tardera " pas à se repentir de ce que l'on aura fait."

Il jugeait bien qu'il était impossible que les alliés ne sussent pas à peu près d'une manière exacte tous les embarras dans lesquels il était plongé. Il ne se dissimulait pas que cette circonstance, loin de leur donner des dispositions pacifiques, ne les rendrait que plus exigeans ; mais au lieu de l'abattre, cette circonstance ne fit que redoubler son activité.

On vit, dans cette occasion, ce que peut un génie comme le sien. On jugera de ce qu'il aurait fait, s'il avait été secondé : il semblait que l'infortune, en l'accablant de ses rigueurs, les eût proportionnées à la force de son âme ; rien ne l'étonnait ni ne l'ébranlait.

L'empereur résolut de terminer les affaires d'Espagne. S'il l'avait fait deux mois plus tôt, il n'y a nul doute qu'il était sauvé : car l'armée d'Espagne aurait pu se trouver en Bourgogne lorsque celle des alliés arrivait sur les frontières de Suisse. Il parla de ce projet à Cambacérès, qui l'approuva fortement. Le ministre des relations extérieures eut ordre de s'en occuper sur-le-champ. Celui-ci me demanda un permis d'entrée et de séjour à Valancey, tant que bon lui semblerait, pour M. de la Forest, qui était attaché aux relations extérieures, ainsi qu'un passe-port pour le duc de San-Carlos, qui avait été séparé du prince des Asturies sous l'administration de M. Fouché, et résidait à Lons-le-Saulnier, en Franche-Comté.

Les princes d'Espagne vivaient dans un isolement absolu à Valancey. On n'ignorait cependant rien de ce qui se passait dans leur intérieur, et il ne faut qu'avoir connu les mœurs espagnoles pour croire que l'on était dispensé de recourir à des moyens vexatoires pour être informé de ce que l'on désirait savoir. Il y avait autant d'intrigues à cette

petite cour qu'il y en a jamais eu à celle de Madrid. On s'y disputait la confiance du prince comme la vice-royauté du Mexique; celui qui avait le plus d'ambition était toujours prêt à sacrifier son rival, comme celui-ci était disposé à éloigner celui qu'il redoutait.

Les princes d'Espagne n'ont jamais été surveillés par moi que de cette manière, il suffisait d'ouvrir les yeux et de faire parler. J'ai toujours recommandé qu'on les laissât aller et venir. Je m'en suis bien trouvé, car cela m'a dispensé de recourir à l'emploi des moyens coercitifs, que l'embarras des affaires générales aurait peut-être excusé.

Je n'eus d'inquiétude que dans une occasion. Le prince des Asturies se prit tout à coup de belle passion pour le cheval, tandis qu'auparavant il ne sortait presque pas, ou s'il le faisait, c'était en calèche. J'étais un peu embarrassé, parce que je ne voulais ni être sa dupe ni lui manquer d'égards, en le privant avec violence d'un amusement qui paraissait lui plaire. Je pris mes mesures en conséquence: ses chevaux de selle se trouvèrent tout à coup détestables; chaque fois qu'il voulait les monter, ils étaient encloués ou boiteux. Comme il n'était pas très bon écuyer, on mettait sur son compte une foule de petits accidens qui étaient le fait d'un homme stationné sur les lieux pour tenir ses chevaux dans un état de clopection continuel. Je fis si bien, que l'envie de l'équitation lui passa. J'avoue que j'en fus fort aise.

Du reste, je ne laissais échapper aucune occasion de lui faire part de tout ce qui pouvait l'intéresser. Je veillais surtout à éloigner l'intrigue qui s'attache toujours au malheur, et qui aurait pu lui attirer quelques désagrémens. L'empereur m'avait particulièrement recommandé d'agir, vis-à-vis de ce prince, avec beaucoup de respect et d'égards, en faisant cependant concorder le tout avec les devoirs qui m'étaient imposés.

CHAPITRE XXIII.

Conventions de Valancey.—Elles ne s'exécutent pas.—Parti qu'il eût fallu prendre au sujet du pont de Bâle.—Je propose que les fonctionnaires restent à leurs postes.—Mes motifs.—Envoi de commissaires extraordinaires.—Etat de l'opinion.—Artifices des alliés.—Ouverture du corps législatif.

On disputait à Valancey sur des misères, et on était d'accord sur le point principal. On avait bien eu la pensée de demander au prince des Asturies l'abandon de la Catalogne; mais on jugea sagement qu'abuser de sa situation pour exiger des sacrifices contraires à sa dignité, et qui décèleraient la contrainte, ce serait lui fournir une fois rentré chez lui, un prétexte pour annuler tout ce qu'il aurait fait. En conséquence, il fut arrêté que les princes de la maison de Bourbon d'Espagne retourneraient en Espagne, et que le roi Joseph, frère de l'empereur, se désisterait de toutes les prétentions qu'il pouvait avoir sur le royaume, en vertu des actes antérieurs qui avaient été reconnus par toutes les puissances de l'Europe, hormis l'Angleterre. Le prince des Asturies s'engagea, de son côté, à maintenir la paix entre la nation espagnole et la France, et à retirer par conséquent toutes les troupes espagnoles qui se trouvaient à l'armée anglaise; enfin à ne pas donner passage par ses états aux troupes étrangères pour attaquer la frontière de France.

Cet arrangement fut signé, et l'on a toujours ignoré la bonne foi avec laquelle l'empereur le concluait: il ne faudrait, pour en être convaincu, qu'avoir connu ce qu'il lui en coûta de soins et d'instances près de son frère pour lui faire faire la pure et simple renonciation au trône d'Espagne. L'empereur, qui me fit l'honneur de me parler

de cela, me disait que, dans une discussion pendant laquelle son frère lui résistait, il lui avait dit : " Mais en vérité, " ne dirait-on pas que je vous enlève votre portion de " l'héritage du feu roi notre père ?" Il n'y avait que le maréchal Berthier qui connaissait tous ces détails, parce que c'était lui que l'empereur avait chargé de suivre les négociations avec Joseph. Ce que l'on ne peut pas comprendre, c'est que lorsque l'on fut d'accord sur tout, et qu'après avoir mis autant de chaleur à faire conclure un arrangement qui permettait de disposer de forces presque doubles de celles qu'avait l'empereur, on ait mis tout à coup de la lenteur dans son exécution, au point qu'il devint de nul effet dans nos affaires.

M. de San-Carlos était venu de Valancey rapporter le traité, et voilà en quel état les choses se trouvaient tombées depuis l'ouverture de ces négociations.

Jamais le temps ne fut aussi précieux qu'il l'était alors, ni le danger si pressant. Quelques mois auparavant, on n'avait pas craint de perdre la confédération du Rhin en retirant le corps du maréchal Augereau de la frontière de Bavière pour le réunir à l'armée ; et dans cette occasion, où il y allait de la France, on négligea de faire faire le même mouvement à l'armée d'Espagne, qui pouvait encore arriver sur le théâtre des événemens, où sa présence eût tout changé.

On ne saurait trop regretter que les ordres de l'empereur aient été mal exécutés, ou même éludés dans un intérêt particulier. Je dirai à ce sujet ce que j'ai appris par mes canaux d'informations, afin de rendre cette énigme claire ou au moins compréhensible ; l'on verra que l'intrigue marchait toujours, et que l'on était occupé de toute autre chose que du salut de l'Etat.

L'empereur m'avait ordonné de ne rien négliger pour lui procurer des informations certaines sur les projets des

armées alliées. Je me trouvai avoir un moyen naturel de mettre une personne qui m'était attachée, en relation avec un de ses amis qui suivait le quartier-général de la coalition, et qui avait accès à la chancellerie du prince de Schwarzemberg. En conséquence, je l'envoyai par la Suisse jusqu'à l'armée ennemie, dont la réunion générale dans le Brisgau décelait bien assez les projets.

Cette personne m'écrivit de Bâle d'employer toute mon influence pour faire, sans délai, détruire le pont que cette ville possède sur le Rhin, soit en l'achetant aux Suisses, soit de toute autre manière. Le temps était trop court pour faire de cette idée l'objet d'une négociation, d'autant plus qu'elle se serait ressentie de l'influence des ennemis, qui ne l'auraient pas vue avec indifférence. Il aurait fallu acheter le pont immédiatement après la défection de la Bavière, et le faire détruire sur-le-champ.

Cette même personne revint en poste à Paris m'apporter tout ce qu'elle avait appris à l'armée ennemie, qui commençait son mouvement offensif vers la frontière.

Je crus alors de mon devoir de me rendre importun, jusqu'à ce que l'empereur eût pris des mesures et donné des instructions sur ce qu'auraient à faire les autorités locales en cas d'une invasion que je regardais comme imminente. Je mis tant d'instances à cette affaire, qu'enfin je fus écouté ; il y eut un conseil à ce sujet. Indépendamment des ministres qui avaient des départemens, l'empereur y fit appeler les ministres d'Etat et les grands dignitaires.

Je rappelai le souvenir des dangers qu'avait courus le territoire aux premières époques de la révolution, et que ce n'était qu'aux mesures énergiques du gouvernement d'alors que l'on avait dû le déploiement des forces gigantesques qui avaient sauvé l'Etat.

Je m'étendis beaucoup sur le danger, qui ne pouvait être plus grand, ni, je crois, le temps plus court, et j'insistai pour

l'emploi prompt de tout ce qui pouvait exciter un mouvement national, sans lequel il fallait s'attendre aux plus grands malheurs.

Je citai la conduite des Autrichiens, lorsque nous avions occupé leurs provinces; ils avaient eu la bonne politique de donner des instructions à tous leurs employés civils, et de les faire rester à leurs postes. Ceux-ci régularisaient tout; à la vérité, ils nous étaient utiles, mais ils préservaient le pays de plus grands maux, et surtout observaient leurs administrés, que leur présence et leur autorité contenaient dans le devoir.

Ici je fus interrompu par une observation que me fit un membre du conseil: il me dit que les Autrichiens ne nous avaient jamais rendu l'occupation de leur pays plus facile qu'en laissant chaque administrateur à sa place, qu'il fallait bien se garder de les imiter, qu'ils seraient obligés de tout désorganiser, et seraient ainsi embarrassés à chaque pas lorsqu'ils trouveraient les administrations parties.

J'insistai, malgré cette observation, pour que les administrateurs restassent à leurs places et eussent des instructions pour faire de bonne grâce ce que l'on ne pouvait refuser de force. J'ajoutai que le pays y gagnerait, qu'il éviterait le pillage, et qu'en second lieu, si la fortune amenait une occasion favorable à un mouvement national, on pourrait le tenter, car on saurait à qui s'adresser. Aucun fonctionnaire n'oserait alors méconnaître l'autorité qui lui écrirait, quelle que fût la direction dans laquelle on voudrait le faire agir.

J'observai que la position dans laquelle nous nous trouvions était bien différente de celle dans laquelle s'était trouvée l'Autriche; il était bien vrai que, si le gouvernement de ce pays avait retiré ses employés civils à notre approche, il nous aurait embarrassés pour pourvoir à leur remplacement, parce que sa population offrait moins de gens lettrés que la nôtre, mais c'était précisément une raison pour ne pas imiter sa conduite. En retirant nos autorités, nous nous priverions de

beaucoup de moyens d'informations et de leviers pour mettre la population en mouvement, si l'occasion s'en présentait, tandis que nous n'arrêterions pas les progrès des ennemis, parce que le premier conseiller de préfecture, ou même le premier employé de bureaux qui se trouverait sur les lieux, serait suffisant pour faire marcher la machine autant que les ennemis auraient besoin de la faire aller. J'ajoutai que ces fonctionnaires provisoires ne s'exposeraient pas à perdre la vie pour nous servir, d'autant plus qu'ils auraient toujours une excuse à donner pour se refuser à ce qu'on serait dans le cas de leur demander, en supposant même que l'on parvînt à les connaître. Enfin je conclus à ce que le moindre désavantage pour nous était de laisser les administrations à leur place. Cette partie de mon opinion ne prévalut pas: on persista à croire que leur éloignement, au moment de l'approche des ennemis, embarrasserait leur marche; on leur donna l'ordre d'évacuer successivement leur résidence à mesure que les alliés s'avanceraient. Je fus particulièrement très fâché de cette disposition, parce que je ne m'abusais pas sur les projets des souverains, et que je voyais que cette mesure leur était moins nuisible que favorable.

On résolut, dans le même conseil, d'envoyer un commissaire du gouvernement dans chaque division militaire, pour y exciter l'émulation et réchauffer, s'il était possible, l'ancienne énergie nationale qui avait fait tant de prodiges. Ces commissaires trouvèrent partout de la bonne volonté, mais de l'espérance nulle part; or, sans elle, point d'enthousiasme: l'énergie était usée; on se résignait à ce que le sort déciderait. Il y eut cependant quelques parties de la France où l'on vit encore briller des étincelles du feu sacré; mais c'était le même cri d'un bout du territoire à l'autre: des armes! des armes! On entendait de tous côtés crier à la trahison; on accusait le ministre de la guerre, et il m'en coûta quelques soins pour lui rendre l'opinion de beaucoup de monde

moins défavorable. A la vérité, les fabriques d'armes ne travaillaient pas, et tout le monde se demandait comment, dans un moment aussi pressant, on n'avait pas songé à faire monter une manufacture d'armes à Paris, ainsi que cela avait eu lieu dans la révolution ; comment celles de Liége, de Charleville, de Maubeuge et d'Alsace n'avaient pas été dirigées sur Paris pour n'en faire qu'une générale. Si cette mesure avait été prise immédiatement après la perte de la bataille de Leipzig, la manufacture de Paris, aidée de la quantité d'ouvriers dont cette ville fourmille, aurait donné deux ou trois mille fusils par jour. Cela seul aurait sauvé la France ; et puisque le ministre de la guerre s'était prononcé pour la continuation des hostilités, il devait au moins aviser au moyen de les pousser avec vigueur. Il faut dire cependant que le temps lui manquait plus que la besogne, et qu'il était difficile de prévoir que les événemens marcheraient aussi vite. Je lui ai souvent entendu dire qu'il regardait comme une folie de ne pas faire la paix ; il se repentait alors de l'avis qu'il avait ouvert au retour de la campagne de Russie.

Les commissaires du gouvernement ne purent pas tous se rendre à leur destination, quelques-uns rencontrèrent l'ennemi en chemin.

Quelque faibles qu'ils fussent, nos préparatifs n'avaient pas laissé de faire impression sur les alliés. Ils tremblaient que la nation ne prît fait et cause dans la querelle qui se débattait, et ne négligeaient aucun moyen de répandre partout la déception. Les mesures de défense qui avaient été prises furent taxées de projets de conquêtes. Ils affectaient de la modération, avec une armée sextuple de tout ce que l'empereur pouvait réunir ; ils venaient au cœur de la France l'accuser d'ambition, et lui faire un crime d'avoir appelé les Français à la défense de leurs domiciles et de leurs familles.

La tête avait tourné à tout le monde. On crut aux paroles

artificieuses des ennemis, et on repoussa les prévisions de l'empereur.

L'ouverture du corps législatif, qui avait été successivement ajournée, fut enfin fixée au 20 décembre; l'empereur voulait donner à cette assemblée une communication de la réponse des alliés; c'était un des motifs qui avaient tant retardé la session. Cette cérémonie eut lieu dans les formes accoutumées jusqu'alors; l'empereur prononça le discours d'usage. Je trouvai qu'il ne s'étendit pas assez sur les événemens qui avaient amené la situation actuelle. On était trop occupé en France du passé et de l'avenir pour se contenter d'un exposé aussi simple que celui qui fut fait au corps législatif, et j'ai toujours pensé qu'il eût mieux valu ne lui en point faire du tout, que de lui cacher quelque chose, ou pour mieux dire de ne pas lui montrer une confiance entière; car le moindre des inconvéniens qui pouvait résulter d'une telle réticence, c'était de s'en faire un ennemi qui saisirait la première occasion de restreindre un pouvoir qui lui portait ombrage, et de le soumettre à l'empire de l'opinion.

Les membres du corps législatif étaient depuis un mois à Paris, où ils étaient rassasiés de tous les mauvais bruits qui y étaient répandus. Ils s'attendaient à une communication qui redresserait leur opinion formée sur tout ce qu'ils avaient entendu; faute de cela, ils restèrent dans leurs préventions. Ils furent toutefois flattés qu'on leur eût communiqué l'état de la négociation, mais ils surent qu'on leur avait caché quelques pièces; la chose était peu importante, et cependant elle devint le prétexte qu'ils saisirent pour rester dans leur état de méfiance. Il faut convenir qu'il n'y avait rien d'aussi facile que d'influencer cette assemblée, parce qu'elle n'était pas encore indisposée personnellement contre l'empereur, et encore moins disposée à refuser ce qui serait en son pouvoir de faire pour sortir de la crise où l'on se trouvait. Je le répète, le corps législatif n'était point mauvais; il renfermait bien

quelques mécontens, mais la plupart étaient flattés de se trouver dans une session qui promettait aux uns des occasions de faveur, et aux autres celles de montrer leur patriotisme, ou de faire remarquer leurs talens. Il ne fallait que de l'habileté pour démêler ces dispositions-là. Ceci a besoin d'être expliqué.

CHAPITRE XXIV.

Intrigues pour s'interposer entre le gouvernement et le corps législatif.—Préventions qu'on inspire à l'empereur.—Communications diplomatiques.—L'assemblée montre de l'indépendance dans le choix de la commission.—Inconvenance du rapport.—M. Lainé.—Conseil privé pour aviser aux moyens qu'exige la circonstance.—Avis divers.—Le corps législatif est ajourné.—Combien il eût été facile de tirer parti de cette assemblée.

L'EMPEREUR avait, comme je l'ai dit, nommé président du corps législatif M. le duc de Massa, auquel il avait depuis peu retiré le portefeuille de la justice.

Les sessions du corps législatif ont toujours été des circonstances de crédit pour les intrigans; ils ont soin de semer à l'avance de l'inquiétude parmi les membres qui le composent, et, après avoir récolté les fruits de ce qu'ils ont semé, ils viennent sonner l'alarme auprès des personnes qui approchent du gouvernement. Celles-ci, qui sont immédiatement intéressées au succès des affaires, ne manquent pas d'en faire un rapport confidentiel, dans lequel elles nomment leurs auteurs.

C'est une manière de faire parvenir au souverain une preuve du zèle dont on est animé pour son service, ou de se faire inscrire au bureau des grâces.

Le séjour qu'avaient fait à Paris les députés du corps législatif avait fourni un vaste champ aux intrigans; et comme l'ordinaire de ces hommes est d'être jaloux de tout le monde, cette année-là ils eurent encore soin de faire rejeter sur l'influence des individus qu'ils redoutaient, ou qu'ils voulaient perdre, toutes les mauvaises dispositions qu'ils croyaient apercevoir parmi quelques membres du corps législatif.

J'observais exactement la marche que prenaient les affaires sans chercher à donner une direction à qui que ce fût, parce qu'avant d'essayer de remettre les gens en bon chemin, il faut s'assurer qu'ils se trompent. Souvent, en voulant lui faire prendre une route, on rend méfiant celui que l'on prétend conduire; il en suit une autre par esprit d'opposition: c'est ce qui arriva dans la circonstance dont il s'agit. On avait peint à l'empereur le duc de Massa comme incapable de diriger l'assemblée dans une circonstance aussi difficile. On alléguait que les suites des deux attaques d'apoplexie dont il avait été frappé avaient affaibli ses facultés. S'il en avait été ainsi, on aurait au moins dû en faire l'observation avant sa nomination à la présidence; mais probablement on n'était pas prêt à saisir l'influence qu'on voulait avoir, ou bien on craignait qu'un autre président fût moins facile.

Ils réussirent, à l'aide de quelques rapports, à se faire charger par l'empereur de se mêler des agitations qu'ils lui disaient exister dans le corps législatif.

Ces messieurs avaient tellement pris la besogne à cœur, qu'ils redoutaient jusqu'à ce qui n'existait pas. Ils me firent donner l'ordre positif, qui me fut même exprimé sèchement, de m'abstenir de toute démarche vis-à-vis du corps législatif, dans lequel je n'avais aucune pratique que la surveillance ordinaire qu'il était dans mon devoir d'y

exercer ; et je dois dire à la louange de cette assemblée, que je n'y remarquais encore que des sentimens qu'il était bien facile de faire tourner à l'avantage du grand intérêt national.

Les premières démarches des hommes qui voulaient ainsi diriger le corps législatif se firent apercevoir dans la formation du bureau, dans la nomination des questeurs et autres charges dont la nomination est soumise à l'élection. L'assemblée vit de suite qu'on voulait la mener, et aux mouvemens que se donnaient certains individus dont la livrée était connue, elle aperçut sous quelle influence on voulait la ranger.

Un mouvement naturel à l'homme est de repousser tout ce qui attaque sa dignité, et un corps principalement se trouve toujours blessé qu'on veuille le conduire dans un chemin qu'il connaît aussi bien que celui qui prétend être son mentor. Mais les hommes habitués au mouvement ont un besoin continuel d'être comme la mouche du coche, autrement ils n'auraient point de mérite, on ne leur tiendrait aucun compte d'efforts superflus, et pour lesquels ils se promettaient cependant de demander des récompenses. Ils auraient au moins dû ne pas se laisser apercevoir en se servant d'orateurs connus pour leur appartenir ; leur maladresse gâta une assemblée qui pouvait faire tant de bien, et dont la dissolution combla les vues des alliés, qui cherchaient à séparer l'empereur de la nation.

L'assemblée céda à l'influence qui pesait sur elle, et nomma pour questeurs les individus qui avaient été désignés à son choix ; mais elle reprit son caractère, repoussa nettement tout ce qui sentait l'officiel, et nomma M. Lainé son vice-précédent*. Dès ce moment, les intrigans furent aux abois. Par suite des communications que l'empereur fit faire au corps législatif sur l'état des affaires, celui-ci nomma une commission pour examiner les pièces du portefeuille des

* M. Lainé, alors avocat de Bordeaux, était considéré comme républicain de bonne foi ; c'est ce qui décida le choix qu'on fit de lui.

relations extérieures que l'on portait à sa connaissance, et prouva par les choix qu'il fit qu'il voulait rester indépendant. On ne pouvait pas le blâmer en cela; il ne fallait pas l'assembler, ou lui faire connaître franchement la position dans laquelle on était, parce que d'abord on le devait, et qu'ensuite il était lui-même intéressé à ce qu'on sortît d'embarras; aurait-il même demandé des concessions injustes, il fallait encore les lui accorder: il ne pouvait rien y avoir de déshonorant à céder à la nation. D'ailleurs cette assemblée ne demandait rien de déraisonnable; il y avait très peu de distance entre ce qu'elle réclamait, et ce que l'empereur a toujours été dans l'intention d'accorder. On pouvait donc s'entendre, il n'y avait même au fond qu'à faire prendre au discours une forme moins choquante, ce que les ressources de notre langue donnaient mille moyens de faire, et tout était aplani. Au lieu de cela, on peignit à l'empereur le rapport de cette commission du corps législatif comme une attaque personnelle dirigée contre lui, en même temps comme un coup de cloche qui allait faire surgir de tous côtés des assemblées populaires. On lui dit que de cette manière on ruinerait insensiblement son pouvoir, qu'il n'y avait pas un moment à perdre pour se mettre en garde contre les suites de vues aussi hostiles. Je ne puis disconvenir qu'il y avait dans cette opinion quelque chose de vrai, mais ce n'était pas le moment de compter.

L'empereur m'écrivit de me procurer le rapport de la commission du corps législatif, qui était imprimé et devait être distribué à la séance du lendemain.

Il m'avait défendu de m'immiscer en rien dans ce qui concernait cette assemblée, je me l'étais tenu pour dit. Je n'avais voulu ni m'exposer à lui déplaire, ni contrarier ce qu'il voulait faire faire par d'autres voies. Cependant ces messieurs, qu'animait tant de zèle, auraient bien pu se procurer le rapport avant de laisser aller les choses aussi loin;

mais ils n'en faisaient pas d'autres dans toutes les occasions.

J'avais heureusement ce rapport ; je l'envoyai à l'instant même aux Tuileries. Comme il devait paraître le lendemain, on convoqua le soir même un conseil privé extraordinaire auquel assistèrent le roi Joseph, les dignitaires de l'Etat, les ministres et les ministres d'état. Le président du corps législatif s'y trouva en cette dernière qualité.

Il y avait dans la composition de ce conseil tout ce que l'on pouvait désirer, soit comme réunion des lumières, soit comme dévoûment à l'empereur.

M. de Bassano, en sa qualité de secrétaire d'Etat, donna lecture du rapport de la commission du corps législatif. Il est bon d'observer que les jours précédens, on avait mis toute sorte de moyens en œuvre pour faire connaître à cette commission ce que l'on désirait qu'elle dit, tant dans son exposé que dans ses conclusions. On avait échoué, et son rapport était en ce moment l'objet de la délibération du conseil privé. Il faut convenir que cette pièce avait quelque chose de choquant pour le gouvernement, et pourtant ce n'était qu'une première attaque.

L'empereur laissa parler tout le monde ; on lui donna de fortes raisons en faveur du corps législatif, particulièrement l'archi-chancelier ; mais personne ne voulait s'engager à lui répondre qu'il n'y avait pas quelque arrière-pensée de raviver des principes dont la profession avait causé tant de désordres*. Lorsque, dans le discours, on arrivait à ce point, chacun faisait un pas en arrière et témoignait de l'inquiétude, en disant qu'il ne répondait pas de ce qui pouvait être la suite de telle ou telle chose, etc.

L'empereur s'était plaint souvent que toutes les dis-

* On redoutait de la part du vice-président, M. Lainé, une direction révolutionnaire.

cussions des conseils qu'il assemblait finissaient par prendre cette tournure ; mais dans le cas dont il s'agit, la chose fut pire encore. Il semblait que l'on prévoyait une catastrophe, et que chacun cherchât autant à n'y point attacher son nom, qu'à se garantir de ses effets.

L'empereur résuma la question, et demanda si, dans l'état des choses, la direction que prenait le corps législatif pouvait amener plus de mal que de bien. Il alla jusqu'à demander s'il pouvait être à craindre que, dans un cas de revers éprouvé à l'armée, ou de l'approche de la capitale par les ennemis, cette assemblée se déclarât permanente et s'emparât du gouvernement. Il demanda si on la croyait à l'abri d'une influence ennemie au dedans aussi bien qu'au dehors, et il ajouta ces paroles : " Parlez, messieurs, vous avez l'ex-" périence de la révolution, vous avez vu où nous ont mené " les bonnes intentions qu'avait l'Assemblée Constituante; " celle-ci a-t-elle plus de moyens d'éviter de tomber dans " des erreurs que n'en avait la première ?"

Personne n'osa l'affirmer, mais tout le monde la défendit contre la possibilité qu'elle cédât à une influence venant du dehors ; que quant à une influence intérieure, elle existerait toujours ; les événemens seuls détermineraient la direction qu'elle prendrait.

" Alors, repartit l'empereur, je n'ai aucun secours à en " espérer, puisqu'elle-même attendra pour se décider que " la fortune prononce. Qu'ai-je besoin de cette assemblée, " si, au lieu de me donner de la force, elle ne me présente " que des difficultés ? C'est bien le moment, lorsque l'exis-" tence nationale est menacée, de venir me parler de cons-" titutions et de droits du peuple. Dans un cas semblable " à celui où se trouve l'Etat, les anciens étendaient le pouvoir " du gouvernement, au lieu de le restreindre : ici au contraire " on va perdre son temps en puérilités, pendant que l'ennemi " s'approche. Je ne voulais pas m'en rapporter à mon

" opinion, mais puisque je vous vois pour la plupart du même " avis que moi, mon parti est pris, et je vais ajourner une " assemblée qui se montre si peu disposée à me seconder."

Il en signa le décret sur-le-champ, et me donna l'ordre de saisir tous les exemplaires du discours de la commission du corps législatif.

Cette mesure fut prise un vendredi soir, et le lendemain samedi il en fut donné connaissance à chaque membre du corps législatif.

D'après les ordres de l'empereur, je vis les membres de la commission. Ils vinrent sans doute chez moi avec de l'inquiétude, parce que l'on ne manqua sûrement pas de leur dire qu'ils allaient être victimes de quelques violences. J'avais un tout autre langage à leur tenir, et j'eus occasion de me convaincre que, si l'on en avait usé autrement qu'on avait fait, non seulement on aurait prévenu ce malheur, mais l'on aurait fait imprimer un grand mouvement à la nation au moyen d'un levier comme le corps législatif. On eût même découvert parmi ses membres beaucoup d'hommes à talens, dont l'administration publique commençait à éprouver le besoin, parce que la coterie qui disposait des places ne faisait de choix que dans le cercle de ses amis; ceux-ci amenaient les leurs, et ainsi de suite. J'étais déjà convaincu de cet abus depuis long-temps. Je fus particulièrement fort content des membres de la commission du corps législatif, il n'y avait pas de mauvaises intentions parmi eux. Il était bien déplorable qu'on eût manqué d'une aussi petite dose d'habileté que celle qu'il fallait pour rapprocher des idées qui différaient si peu les unes des autres.

L'ajournement du corps législatif produisit dans Paris autant d'effets divers qu'il y avait de cercles. Cet événement aurait paru inouï même dans des circonstances ordinaires; il le parut bien plus dans celles-ci. On avait rattaché quelques espérances à cette assemblée, on les voyait s'évanouir;

tout le monde fut navré. On cherchait ce qui avait pu donner lieu à cette mesure, et comme on ne communiquait aucun détail qui en expliquât les motifs, les imaginations divaguèrent, ainsi que cela arrive toujours. On se disait : Il faut donc qu'il y ait quelque chose que nous ne savons pas, et que l'empereur ait eu avis de quelques projets semblables à celui du 23 octobre ; autrement il n'aurait pas renoncé à tous les avantages qu'il pouvait retirer de cette assemblée. Cette opinion fut la plus commune ; elle contribua à terrocifier les esprits qui avaient conservé quelque espoir.

Le dimanche suivant, les membres du corps législatif vinrent prendre congé de l'empereur, dans les formes accoutumées, ainsi que cela était d'usage dans les cas ordinaires de session de clôtures.

Ils furent introduits dans la pièce où se trouvait l'empereur par M. l'archi-chancelier ; l'on venait d'entendre la messe.

L'empereur était descendu de l'estrade sur laquelle le trône était placé, pour s'approcher d'eux ; il leur parla sans aigreur, et leur tint à peu près ce discours :

" Messieurs les députés, vous allez retourner dans vos départemens. C'est avec beaucoup de regret que j'ai reconnu que l'esprit d'agitation qui s'est manifesté parmi vous ne pouvait qu'aggraver les maux de l'Etat, au lieu de me donner les moyens d'en triompher. Je vous avais assemblés avec confiance, et comptais sur votre concours pour illustrer cette époque de notre histoire. Vous pouviez faire un grand bien en ne vous séparant pas de moi, et en me donnant toute la force dont j'ai besoin, au lieu de vous occuper de me disputer le pouvoir, ou de vouloir me renfermer dans des bornes que vous viendriez vous-mêmes me prier de reculer, lorsque vous auriez reconnu les funestes effets de vos discordes.

" Le temps prouvera si les hommes qui vous ont poussés

dans cette direction étaient mus par leur intérêt particulier ou par l'amour du bien général ; je n'ai jamais été inaccessible à tout ce qui m'a été demandé en faveur de ce dernier, et si vous aviez des observations à me faire concernant les libertés publiques, ce n'était pas le moment d'en faire le sujet d'une question qui suspendait l'élan national dans une occasion où il était aussi essentiel de l'exciter.

" D'ailleurs, qui vous a donné le droit de borner l'action du gouvernement dans un moment comme celui-ci ? Avez-vous reçu de vos commettans le droit de mettre la légitimité du pouvoir en question ? Est-ce de vous que je tiens celui dont je suis investi ? Je ne tiens mon autorité que de Dieu et du peuple. Avez-vous oublié comment je suis monté sur ce trône que vous attaquez ? Il y avait à cette époque-là une assemblée comme la vôtre : et si j'avais cru son autorité et son élection suffisante, pensez-vous que je manquasse de moyens pour réunir ses suffrages ? Je n'ai jamais pensé qu'un souverain pût être légitimement élu de cette manière ; c'est pourquoi j'ai voulu que le vœu qui m'était généralement exprimé, de revêtir l'autorité suprême, fût soumis à un vote national, donné par chaque individu ; c'est comme cela que j'ai voulu monter au trône. Ce droit-là est bien autre chose que celui que je pourrais tenir de vous ; et dans aucun cas il ne peut vous être permis d'en mettre l'authenticité en délibération ; vos pouvoirs me sont subordonnés lorsque vous tendez à outrepasser ceux que vous avez reçus. Les droits du trône sont hors de vos atteintes, parce que le trône est indépendant de vous. Croyez-vous que j'appelle le trône un morceau de velours étendu sur des tréteaux ? Vous êtes dans l'erreur : le trône consiste dans le vœu unanime de la nation. Je suis, comme empereur, le garant de son intégrité ; je veux le conserver tel que je l'ai reçu, autrement il cesserait de me convenir, et ne serait plus fait pour moi. Si jamais il doit cesser d'en être ainsi, vous vous gouvernerez comme vous

l'entendrez. Jugez-vous, et voyez quelles circonstances vous choisissez pour me susciter des embarras. N'aurait-on pas le droit de penser que vous servez nos ennemis ? La position dans laquelle nous nous trouvons est difficile. Vous eussiez pu m'être d'un grand secours en ne vous séparant pas de moi. J'espère cependant qu'avec l'aide de Dieu et l'armée je m'en tirerai, si l'on me reste fidèle. Si je succombe, vous aurez de grands reproches à vous faire, et l'on ne pourra attribuer qu'à vous les malheurs qui désoleront la patrie. Vous verrez ce qu'il en coûte pour se fier à la foi punique : vous pourrez alors rappeler les Bourbons, il n'y a qu'eux qui pourront vous gouverner : puisque vous renoncez à défendre votre indépendance, ils ne seront pas obligés de la faire respecter."

Il y eut quelques députés qui répliquèrent à plusieurs parties du discours de l'empereur ; il les écouta, mais ne reçut point leurs excuses, et persista dans ce qu'il leur avait dit.

Cette audience dura un grand quart d'heure : ce fut la dernière qu'il donna au corps législatif.

CHAPITRE XXV.

Opinion de l'archi-chancelier sur le renvoi du corps législatif.—Ce que Fouché pensait des corps délibérans.—Violation du territoire helvétique.—Les armées alliées pénètrent en France.—Genève.—Marche générale de l'invasion.—Il manque deux mois à l'empereur.

L'EMPEREUR étant rentré dans ses appartemens, fit appeler l'archi-chancelier, M. de Bassano et moi. Il n'était pas du tout animé contre le corps législatif ; il se plaignait d'une manière générale que l'on ne pût parvenir à composer une assemblée qui marchât franchement dans le même sens que

le gouvernement, qu'elle envisageait toujours comme ennemi, et il faisait remarquer que c'était en manifestant aussi les meilleures intentions au roi Louis XVI que petit à petit on l'avait conduit à l'échafaud. Il disait qu'il fallait que l'on eût perdu l'esprit, ou que l'on voulût amener les ennemis en France, pour se conduire ainsi; que, dans l'un comme dans l'autre cas, il était dangereux de laisser derrière soi un semblable état de choses, lorsqu'on était au moment de partir pour l'armée, où il y avait bien assez à faire sans se donner encore l'embarras de diriger une telle assemblée. Ayant demandé à l'archi-chancelier son avis, celui-ci lui répondit qu'il avait, depuis long-temps, manifesté son opinion sur les corps constitués, et qu'il persistait à croire qu'on aurait bien de la peine à s'en passer, mais qu'il n'approuvait pas l'opposition qu'avait montrée une partie du corps législatif; comme aussi il était d'avis que, si l'on s'y fût pris différemment, on aurait pu éviter une mésintelligence qui ne pouvait amener que des malheurs. Je n'avais pas la même expérience que M. l'archi-chancelier; l'empereur se souciait peu de mon opinion sur cette matière: aussi ne me la demanda-t-il point.

Il répondit à l'archi-chancelier: " Que vouliez-vous que je " fisse avec un corps qui n'attend que le moment favorable " pour troubler l'Etat? Il ne me laissait aucun côté par lequel " je pusse éclairer les opinions; il ne m'offrait que de la mau- " vaise volonté. D'ailleurs, ajoutait-il, je me rappelle que " M. Fouché, qui était lié avec tout ce monde-là, en avait cette " opinion. Il m'a long-temps parlé de la nécessité de sup- " primer le corps législatif; il me disait que ses membres ne " venaient à Paris que pour obtenir quelques faveurs pour " lesquelles ils importunaient les ministres du matin au soir, " se plaignant de n'être pas servis sur-le-champ; que, quand " on les invitait à dîner, ils crevaient de jalousie en voyant " l'opulence des maisons dans lesquelles ils étaient reçus, et " qu'à la suite de tout cela, ils s'en retournaient dans leurs

" départemens, persuadés que le gouvernement volait tout " pour enrichir des favoris; que c'était là le langage qu'ils " tenaient dans leurs sociétés, où ils étaient regardés comme " des oracles au moment de leur retour."

L'empereur ajouta que M. Fouché ne pouvait pas être suspect lorsqu'il émettait une opinion comme celle-là, puisqu'il avait toujours professé des principes républicans. Néanmoins l'archi-chancelier persista dans son opinion.

Le corps législatif avait ouvert la session le 21 décembre, et ce fut, je crois, le 1er janvier que son ajournement fut prononcé. Pendant ce court laps de temps, on avait appris la violation de la neutralité de la Suisse, et l'entrée des troupes de nos ennemis sur son territoire pour venir envahir le nôtre; la nouvelle en arriva vite à Paris par des courriers du commerce de Bâle. C'est le moment de rapporter que, lors de l'accumulation des troupes alliées dans le Brisgau, les cantons suisses, auxquels la France avait demandé une explication sur la conduite qu'ils se proposaient de tenir dans le cas où les ennemis demanderaient le passage à travers le territoire helvétique, avaient répondu qu'ils feraient respecter leur neutralité, et avaient envoyé une députation pour assurer l'empereur de la fidélité de la Suisse, et de la résolution où elle était de ne pas souffrir qu'on violât son territoire. Cette députation était encore à Paris lorsqu'on y apprit ce qui s'était passé à Bâle.

Les alliés avaient en effet donné au corps helvétique l'assurance qu'ils respecteraient ses frontières; mais l'intrigue était en mouvement là comme ailleurs. Elle tendit paisiblement ses réseaux; et, quand tout fut prêt, l'explosion eut lieu. La Suisse apprit tout à coup qu'elle n'était pas libre, mais que la coalition, jalouse de lui rendre son indépendance, allait la fouler avec un million de soldats*. Le général qui

* Les soussignés ont reçu l'ordre de leurs cours, de remettre à S. Exc. le landammann de la Suisse la déclaration suivante:

La Suisse jouissait depuis plusieurs siècles d'une indépendance bienfai-

devait faire respecter le territoire des cantons, trouva que c'était peine superflue. " Les hautes puissances alliées avaient " déclaré que la neutralité de la Suisse ne pouvait pas être " reconnue dans les circonstances présentes, et que l'acte de " médiation était annulé, avec toutes ses conséquences; dès " lors, l'objet par lequel l'armée fédérative avait été réunie " n'existait plus. Il licencia ses troupes, et leur ordonna de

sante pour elle, utile à ses voisins, et nécessaire pour le maintien de l'équilibre politique. Le fléau de la révolution française, les guerres, qui depuis vingt ans ont détruit le bonheur de tous les états de l'Europe, n'ont pas épargné la Suisse. Ebranlée dans son intérieur, affaiblie par d'inutiles efforts pour s'opposer aux effets destructeurs du torrent, elle fut dépouillée par la France, qui se disait son amie, des plus importans boulevards de son indépendance. L'empereur Napoléon fonda enfin sur les ruines de la constitution fédérative helvétique, et sous un titre jusqu'alors inconnu, une puissance suprême formelle et permanente, incompatible avec la liberté de la confédération: avec cette antique liberté, respectée par toutes les puissances de l'Europe, le premier garant des relations amicales que la Suisse a entretenues jusqu'au jour de son oppression avec les autres puissances de l'Europe, la première condition d'une véritable neutralité. Les principes qui animent les souverains coalisés dans la guerre présente sont connus. Tout peuple qui n'a pas perdu le souvenir de son indépendance doit les reconnaître. Les souverains veulent que la Suisse participe de nouveau, avec l'Europe entière, à ce premier droit national, et obtienne, en recouvrant ses anciennes limites, le moyen de le soutenir. Mais ils ne peuvent reconnaître une neutralité qui, dans les relations actuelles de la Suisse, n'est que purement nominale. Les armées des puissances coalisées espèrent, en entrant sur le territoire suisse, ne rencontrer que des amis. LL. MM. s'engagent à ne pas poser les armes sans avoir assuré à la Suisse la restitution des pays arrachés par la France. Elles ne se mêleront pas de sa constitution intérieure, mais elles ne peuvent permettre qu'elle demeure soumise à une influence étrangère. Elles reconnaîtront sa liberté du jour où elle sera libre et indépendante; et elles attendent du patriotisme d'une nation respectable, que, fidèle aux principes qui, dans les siècles passés fondèrent sa gloire, elle ne refusera pas son accession aux nobles et généreuses entreprises, pour lesquelles les souverains et tous les peuples de l'Europe se sont réunis en cause commune. Les soussignés sont en même temps chargés de communiquer à S. Exc. le landammann, la proclamation et l'ordre du jour que le général commandant en chef la grande armée coalisée publiera, en entrant sur le territoire suisse. Ils se flattent que S. Exc. ne méconnaîtra pas, dans cette publication, les véritables intentions de LL. MM. II. envers la confédération helvétique.

Signé, LEBZELTERN, CAPO D'ISTRIA.

20 décembre 1813.

" rentrer dans leurs foyers." L'acte était inouï, mais les contingens durent se retirer, et nous fûmes assaillis par la partie la plus vulnérable de nos frontières.

Le prince Schwarzemberg commandait en chef les armées alliées; il avait amené avec lui la plus grande partie des troupes des ci-devant princes confédérés du Rhin, afin d'en tirer un meilleur parti; cette nombreuse armée arriva des plaines de Friedling en face de Huningue, à la tête du pont de Bâle, le 20 ou 21 décembre au matin, dans le moment même où l'empereur se rendait au corps législatif à Paris. Les Suisses n'avaient pas détruit le pont de Bâle, ils en avaient seulement enlevé les madriers, mais sans faire tomber les poutres dans le courant, c'est-à-dire, qu'en deux heures on pouvait tout rétablir; c'est ce qui arriva.

Le prince Schwarzemberg se présenta lui-même à la tête du pont sur la rive droite, et demanda le passage au nom des souverains alliés. Il somma les Suisses de rétablir leur pont sous peine de voir incendier leur ville; il fut obéi: on replaça les madriers, on livra passage, et, pendant huit jours consécutifs, Bâle vit traverser son territoire par cette innombrable quantité de troupes qui venaient dévaster la France, tout en proclamant des principes de modération et d'humanité.

Une partie de l'armée alliée, composée d'Autrichiens, traversa la Suisse pour venir déboucher par Genève; elle arriva devant cette place le jour même où le brave officier-général qui la commandait était attaqué d'apoplexie; la garnison n'était que de quinze cents hommes mal armés et la plupart vétérans. La population était nombreuse et une de celles qui accordaient le plus de confiance au langage des ennemis, en sorte qu'il fallait que la garnison contînt cette population, toute disposée à ouvrir ses portes.

Les malveillans de Genève voyaient bien son impuissance; ils ne restèrent pas inactifs, et mirent tout en œuvre pour déterminer l'officier qui commandait la garnison, à la place

du général, à accepter une capitulation qui lui permettait de sortir avec les honneurs de la guerre ; les autorités civiles étaient déjà retirées, l'officier céda, et la frontière se trouva de ce côté reculée jusqu'au fort de l'Ecluse.

L'empereur Alexandre, de son côté, établit d'abord son quartier-général à Bâle, et poussa un corps en Alsace ; c'étaient les Bavarois qui nous témoignaient leur reconnaissance en venant rouvrir les blessures que nous avions reçues pour défendre leur indépendance.

Ce corps bavarois était commandé par le même général Wrede, celui des officiers de toute l'armée bavaroise que l'empereur avait le plus affectionné. Il lui avait donné une terre de trente mille livres de rentes, qui se trouvait à sa disposition par suite du traité de paix de 1809, et avait l'avantage d'être située dans la portion du territoire autrichien qu'acquit alors la Bavière.

Wrede était un des hommes dont le caractère avait particulièrement plu à l'empereur ; il aimait à le voir et à lui faire du bien. Le corps bavarois vint sommer Huningue, qui ne voulut entendre à aucune proposition ; les ennemis en firent le blocus, et poussèrent une reconnaissance jusque vers Colmar, pendant que leur armée principale pénétrait en France par Alkirck, Béfort et Vesoul. Il y avait une garnison très faible dans Béfort, mais, en revanche, la population était très martiale : cette petite place fit une belle et vigoureuse défense. L'armée ennemie se porta de Vesoul à Langres, et attendit dans cette position que l'armée prussienne, qui avait passé le Rhin au-dessus et au dessous de Mayence, c'est-à-dire à Oppenheim, à Worms et Manheim, pour la partie au-dessus, et depuis Bingen jusqu'à Coblentz, pour la partie au-dessous, fût réunie et arrivée sur la Moselle, et la communication établie entre elles pour se porter en avant.

Cette armée prussienne, qui marchait sous les ordres du général Blucher, s'avança par Kaiserlautern, Saarbruck,

Château-Salins, Saint-Avold ; elle laissa Metz à sa droite, se porta par Vic sur Nancy, Pont-à-Mousson et Toul. Dans cette position, les armées ennemies étaient en ligne : elles n'auraient jamais osé faire un tel mouvement à travers tant de places, si l'empereur avait seulement eu le tiers de leurs forces, et que cette masse d'hommes eût été assez disponible pour qu'il pût de suite prendre l'offensive, en se jetant avec elle au milieu de ces mêmes places. Si la fortune lui avait laissé cette ressource, nous aurions vu bien des gloires anéanties, et ce triumvirat d'aigles qui venaient dévorer le nôtre, chassé par autant de routes qu'il était venu.

Il faut convenir que l'empereur pouvait avoir cette armée, si l'on avait donné aux négociations d'Espagne l'activité qu'exigeait le danger qui avait déterminé à les ouvrir. On avait encore le temps de conclure et faire arriver les troupes ; pourquoi ne saisit-on pas cette dernière planche de salut ? on le verra tout à l'heure.

L'empereur reçut la nouvelle de l'envahissement du territoire sur autant de points à la fois avec une fermeté imperturbable : " Il me manque deux mois, nous dit-il ; si je les " avais eus, ils ne l'auraient pas passé (le Rhin). Ceci peut " devenir sérieux : mais je ne puis rien seul. Si l'on ne " m'aide pas, je succomberai. L'on verra alors si c'est à " moi que l'on en veut."

L'activité était grande partout : on travaillait de tous côtés ; mais rien n'était achevé nulle part. L'envahissement vint glacer tous les courages. Ce ne fut pas tout ; outre l'effet moral qu'il produisit, il eut encore l'inconvénient de diminuer nos moyens de toutes les ressources qu'offrent les populations belliqueuses de l'Alsace, de la Franche-Comté et de la Lorraine. C'était là le plus grand mal, et celui qui fut le plus vivement senti.

La France entière était dans le plus grand calme ; il n'y avait aucune étincelle d'agitation sur quelque point que

ce fût : on souffrait, mais on était patient ; on désirait la fin de tant de maux, sans que personne songeât aux désordres.

L'empereur était satisfait de cet état de choses au dedans ; mais il ne voyait pas les bataillons se grossir, et les ennemis s'avançaient.

Il fit réunir sur Châlons-sur-Marne les troupes qui se retiraient par les deux routes de Metz et de Strasbourg, et en même temps il fit partir la garde impériale pour Arcis-sur-Aube.

Le théâtre des opérations ne présentait pas encore d'autres points intéressans, comme cela eut lieu dans le courant de février et de mars.

L'empereur était dans une position bien extraordinaire. Il avait de quoi former une bonne armée dans les places d'Allemagne qu'il occupait encore. Il avait des troupes dans quelques-unes de celles de la Hollande et de la Belgique, et depuis l'envahissement du territoire, on avait mis autant de garnisons que l'on avait pu dans les places de l'ancienne frontière. Indépendamment de huit mille hommes qui étaient dans Anvers, il y en avait dix mille dans Wesel, douze ou quinze dans Mayence. Il y avait en outre, en Italie, une armée qui était à peine assez forte pour se défendre ; un petit corps occupait Rome, un autre défendait Florence ; deux corps luttaient sur la frontière d'Espagne, l'un en Roussillon et l'autre sous Bayonne ; enfin l'empereur, à la tête d'une petite armée, défendait Paris contre toute l'Europe, et faisait échec au roi presqu'à chacun de ses mouvemens.

Il n'y a que les premières puissances de l'Europe qui aient sous les armes autant de troupes que l'empereur en avait encore, éparses sur tous les points que je viens de nommer ; s'il avait pu prendre l'offensive plus tôt, il se serait successivement fait joindre par toutes les garnisons, hormis celles qui

se trouvaient si éloignées, qu'elles étaient devenues étrangères à la guerre.

Il est triste qu'un héros qui luttait avec tant de force contre les revers n'ait pas été mieux secondé. J'ai déjà dit qu'on avait pris l'habitude de se reposer sur l'empereur du soin de tout faire et de penser à tout ; il avait lui-même accoutumé tout le monde à cette manière de servir, de telle sorte que le plus souvent on agissait machinalement, parce qu'on ne faisait qu'exécuter à la lettre ce qu'il avait ordonné ; cela plaisait d'autant plus que l'on était dispensé de travaux d'esprit et de combinaisons, et qu'il suffisait d'une prompte exactitude.

Si l'empereur avait été aidé par un esprit capable de s'élever jusqu'à ses conceptions, toutes les troupes qu'il avait dans les places au-delà du Rhin auraient été mises en mouvement dès le mois de décembre, lorsque l'armée alliée s'approchait de la Suisse. Elles l'eussent été par une conséquence du principe qui a établi que les garnisons des places fortes sont destinées à tenir l'armée ennemie en échec, à la suite d'une bataille perdue, ou à favoriser un mouvement de l'armée qui agit pour elles. Il était raisonnable de supposer que les garnisons de toutes ces places auraient été réunies. Si cela eût été fait, elles eussent présenté une masse qui eût été suffisante pour attirer l'attention de l'armée ennemie et la rendre circonspecte, puisqu'elle n'avait accordé aucune considération à ces places prises isolément, et qu'elle les avait laissées derrière elle.

Le ministre de la guerre n'ignorait pas que, depuis la perte de la bataille de Leipzig, il m'avait remis des lettres importantes pour les faire parvenir au maréchal Davout, à Hambourg, et que j'avais réussi en les faisant passer par l'Angleterre.

Il n'était pas besoin d'un grand génie pour juger de ce qu'il

y avait à faire dans cette circonstance pour servir l'empereur et la France ; il ne fallait que se rappeler que ce prince avait mis moins de deux mois, en 1806, pour se porter des bords du Mein sur l'Oder ; qu'après avoir fait capituler en rase campagne l'armée prussienne entière, il était arrivé au-delà de la Vistule avant la fin du troisième mois de campagne, depuis son départ de Mayence.

Il n'était donc pas impossible à ceux qui se trouvaient sur l'Oder et l'Elbe d'arriver sur le Rhin pendant les mois de décembre, janvier et février ; la liberté des communications n'avait pas été assez gênée pour l'empêcher. Pourquoi ne le fit-on-pas ? c'est à ceux qui dirigeaient à répondre ; quant à moi, je sais qu'il était tellement dans l'intention de l'empereur de faire faire ce mouvement, qu'il crut l'avoir ordonné, et qu'au mois de mars il me fit l'honneur de m'écrire et de me mander qu'on ne lui obéissait plus. C'est après avoir reçu cette lettre que le ministre de la guerre, M. le duc de Feltre, m'envoya des petites boules de papier à faire passer à tous les commandans des garnisons enfermées dans ces places. Ces ordres étaient écrits sur des bandelettes si petites, que, roulées, elles n'étaient pas plus grosses qu'une fève ; j'eus l'indiscrétion d'en ouvrir une, elle ne contenait que ces mots : " Monsieur le général, l'empereur trouve que vous n'occupez " pas assez les ennemis." Je l'avoue, j'eus un chagrin mortel qu'on ne mandât que de pareilles choses à des généraux dont on eût pu tirer d'autres services.

CHAPITRE XXVI.

Le duc de Vicence est refusé aux avant-postes ennemis.—Des plénipotentiaires se réunissent à Châtillon-sur-Seine.—Murat.—Opinion de Napoléon sur ce prince; il ne peut croire à sa défection.—M. de La Vauguyon.—M. de Laharpe.—Conversation sur son élève.—Organisation de la garde nationale.

MALGRÉ toutes ces imprévoyances, l'armée alliée, à la tête de laquelle étaient les trois souverains principaux, ne s'approchait qu'avec une extrême circonspection, tant elle craignait que quelque manœuvre imprévue ne vînt tout à coup porter la désorganisation dans ses colonnes. L'empereur resta encore un mois à Paris, où certainement il serait arrivé en quinze jours s'il avait été à la place des chefs de la coalition. Pendant ce temps, il acheva de réunir tous les moyens sur l'emploi desquels il pouvait compter; en même temps il fit partir M. le duc de Vicence pour le quartier-général de l'empereur Alexandre, plutôt pour satisfaire l'impatience de ceux qui étaient dans l'opinion qu'il ne tenait qu'à lui de faire la paix, que dans l'espérance que le duc parviendrait à ouvrir des négociations. Il lui donna des instructions qui peignent à la fois le désir qu'il avait de mettre fin à une guerre malheureuse, et la résolution bien arrêtée de descendre du trône plutôt que de souscrire une paix honteuse: " Monsieur le duc " de Vicence, lui disait-il, je pense qu'il est douteux que les " alliés soient de bonne foi, et que l'Angleterre veuille la " paix; moi je la veux, mais solide et honorable. La France " sans ses limites naturelles, sans Ostende, sans Anvers, ne " serait plus en rapport avec les autres états de l'Europe. " L'Angleterre et toutes les puissances ont reconnu ces li- " mites à Francfort. Les conquêtes au-delà du Rhin et des " Alpes, ne peuvent compenser ce que l'Autriche, la Russie,

" la Prusse ont acquis en Pologne, en Finlande, ce que " l'Angleterre a envahi en Asie. La politique de l'Angle- " terre, la haine de l'empereur de Russie, entraîneront l'Au- " triche. J'ai accepté les bases de Francfort, mais il est plus " que probable que les alliés ont d'autres idées. Leurs propo- " sitions n'ont été qu'un masque. Les négociations une fois " placées sous l'influence des événemens militaires, on ne " peut prévoir les conséquences d'un tel système. Il faut " tout écouter, tout observer. Il n'est pas certain qu'on " vous reçoive au quartier-général : les Russes et les Anglais " voudront écarter d'avance tous les moyens de conciliation " et d'explication avec l'empereur d'Autriche. Il faut tâcher " de connaître les vues des alliés et me faire connaître jour par " jour ce que vous apprendrez, afin de me mettre dans le cas " de vous donner des instructions que je ne saurais sur quoi " baser aujourd'hui. Veut-on réduire la France à ses an- " ciennes limites ? C'est l'avilir.

" On se trompe si on croit que les malheurs de la guerre " puissent faire désirer à la nation une telle paix. Il n'est " pas un cœur français qui n'en sentît l'opprobre au bout de " six mois, et qui ne la reprochât au gouvernement assez lâche " pour la signer. L'Italie est intacte, le vice-roi a une belle " armée; avant huit jours j'aurai réuni de quoi livrer plusieurs " batailles, même avant l'arrivée de mes troupes d'Espagne. " Les dévastations des cosaques armeront les habitans et dou- " bleront nos forces. Si la nation me seconde, l'ennemi " marche à sa perte ; si la fortune me trahit, mon parti est " pris, *je ne tiens pas au trône.* Je n'avilirai ni la nation, " ni moi, en souscrivant à des conditions honteuses. Il faut " savoir ce que veut Metternich. Il n'est pas dans l'intérêt " de l'Autriche de pousser les choses à bout; encore un pas " et le premier rôle lui échappera. Dans cet état de choses, " je ne puis rien vous prescrire. Bornez-vous pour le mo- " ment à tout entendre et à me rendre compte. Je pars pour " l'armée. Nous serons si près, que vos premiers rapports

" ne seront pas un retard pour les affaires. Envoyez-moi
" fréquemment des courriers. Sur ce, etc. NAPOLÉON."

" Paris, le 4 Janvier 1814."

L'empereur avait deviné juste, les alliés ne voulaient qu'un simulacre de négociations. Le duc de Vicence ne put se faire admettre. Il s'arrêta à Lunéville, où étaient déjà les troupes ennemies, se mit en communication avec Metternich, et insista vainement pour obtenir d'aller plus loin. On allégua la marche que devaient suivre les affaires; on se retrancha sur la nécessité de s'entendre, de consulter, et on laissa le plénipotentiaire français se morfondre seize jours à Lunéville.

Cependant l'empereur d'Autriche continuait de correspondre avec Marie-Louise, il l'assurait toujours de toute sa tendresse, et protestait que *quels que fussent les événemens, il ne séparerait jamais la cause de sa fille et de son petit-fils, de celle de la France.* Comme cela pouvait avoir trait à des projets conçus par d'autres puissances en faveur des Bourbons, l'empereur chargea le duc de Vicence de faire une démarche confidentielle auprès de Metternich, et lui exposa de nouveau les vues, les considérations qui devaient le guider dans la discussion des grands intérêts qui lui étaient confiés. " La France devait conserver ses limites naturelles. C'était " une condition *sinè quâ non*. Toutes les puissances, l'An- " gleterre, continuait-il, avaient reconnu ces bases à Franc- " fort. La France, réduite à ses anciennes limites, n'aurait " pas aujourd'hui les deux tiers de la puissance relative qu'elle " avait il y a vingt ans; ce qu'elle a acquis du côté des Alpes " et du Rhin ne compense pas ce que la Russie, l'Autriche " et la Prusse ont acquis par le seul démembrement de la Po- " logne; tous ces états se sont agrandis. Vouloir ramener la " France à son ancien état, ce serait la faire déchoir et l'avi- " lir. La France sans les départemens du Rhin, sans la Bel- " gique, sans Ostende, sans Anvers, ne serait rien. Le sys- " tème de ramener la France à ses anciennes limites est insé-

" parable du rétablissement des Bourbons, parce qu'eux seuls " pourraient offrir une garantie du maintien de ce système, et " l'Angleterre le sentait bien. Avec tout autre, la paix sur " une telle base serait impossible et ne pourrait durer. Ni " l'empereur, ni la république, si des bouleversemens la fai- " saient renaître, ne souscriraient jamais à une telle condi- " tion. Pour ce qui est de S. M., sa résolution est bien prise; " elle est immuable. Elle ne laisserait pas la France aussi " grande qu'elle l'avait reçue. Si donc les alliés voulaient " changer les bases acceptées et proposer les anciennes li- " mites, elle ne voyait que trois partis : ou combattre et " vaincre, ou combattre et mourir glorieusement ; ou enfin, si " la nation ne le soutenait pas, abdiquer. Elle ne tenait pas " aux grandeurs, elle n'en achèterait jamais la conservation " par l'avilissement. Les Anglais pouvaient désirer de lui " ôter Anvers, mais ce n'était pas l'intérêt du continent, car " la paix ainsi faite ne durerait pas trois ans. Elle sentait " que les circonstances étaient critiques, mais elle n'accepte- " rait jamais une paix honteuse. En acceptant les bases " proposées, elle avait fait tous les sacrifices absolus qu'elle " pouvait faire ; s'il en fallait d'autres, ils ne pouvaient porter " que sur l'Italie et la Hollande. Elle désirait sûrement ex- " clure le stathouder, mais la France conservant ses limites " naturelles, tout pourrait s'arranger, rien ne ferait un obs- " tacle insurmontable."

Les armées ennemies avaient continué leur mouvement, un tiers de la France était envahi, le duc de Vicence reçut du quartier-général ennemi l'autorisation de se rendre à Châtillon-sur-Seine, où s'acheminèrent aussi les ministres des souverains alliés, savoir : les lords Aberdeen, Cathcart steward pour l'Angleterre, M. le comte Razoumowski pour la Russie, M. de Stadion pour l'Autriche et M. de Humboldt pour la Prusse.

L'empereur, comme je l'ai dit, s'attendait à la difficulté

qui avait été opposée à M. de Caulaincourt; il hasarda cependant une démarche, et fit proposer une suspension d'armes. La coalition refusa, il ne fallut dès lors rien attendre que de son courage. L'empereur se disposa à prendre l'offensive avec une armée d'à peu près 60,000 hommes, contre environ 4 à 500,000 qui agissaient sur le point où il se trouvait. Pour surcroît de malheur, le roi de Naples venait de jeter le masque. Cet événement fut accompagné de circonstances si pénibles qu'on ne peut se dispenser de les rapporter.

Depuis le retour subit du roi de Naples dans ses Etats, la correspondance de ce pays, comme celle de Rome, ne parlait que des intelligences du gouvernement napolitain avec les agens du gouvernement anglais. L'empereur avait-il demandé des éclaircissemens sur ces bruits étrangers? je l'ignore, mais je le crois. Quant à moi, je ne lui laissai pas ignorer la moindre des particularités qui me venaient de tous côtés à ce sujet. Il répugnait à y croire; il me fit même un jour l'honneur de me dire qu'il ne pouvait pas ajouter foi à tout ce qu'on me rapportait, car M. Fouché, qu'il avait envoyé près du roi de Naples, non-seulement ne parlait pas dans ce sens, mais rendait au contraire témoignage des bons sentimens du roi, qu'il y ajoutait foi, d'autant plus que le prince lui écrivait et lui protestait de sa constance et de sa fidélité.

L'empereur ajoutait: " Il n'a pas beaucoup d'esprit, mais " il faudrait qu'il fût bien aveugle pour s'imaginer qu'il " puisse rester là lorsque je ne serai plus, ou lorsqu'il " m'aura manqué si je triomphe de tout ceci."

Néanmoins les lettres de Rome ne tardèrent pas à apprendre le passage par cette ville de M. Fouché, qui se rendait de Naples en Toscane, près de la princesse Eliza: très peu de jours après, elles annoncèrent l'entrée des troupes napolitaines à Rome, ayant à leur tête le général

Carascosa, et le général La Vauguyon, qui commandait la garde du roi de Naples.

Ce dernier signifia aux autorités françaises l'ordre de cesser leurs fonctions, qu'il prenait possession de la ville de Rome et de son territoire au nom du roi de Naples.

Les autorités civiles évacuèrent Rome, et se retirèrent sur Florence; le général Miollis, qui gouvernait la place, se renferma dans le château Saint-Ange, avec une partie des troupes qui occupaient les états romains: le reste prit la route de Toscane.

Le général La Vauguyon, qui figurait dans cette défection, est fils de l'ancien ambassadeur de France en Espagne sous Louis XVI.

Le roi d'Espagne donna l'hospitalité à cette famille, et la combla de biens pendant les orages révolutionnaires. Il avait placé ce général La Vauguyon, encore enfant, dans ses armées. En 1807 celui-ci quitta le service d'Espagne; il vint joindre l'armée française après la bataille d'Eylau, et demanda du service. On ne lui devait rien assurément; cependant l'empereur le fit placer comme aide-de-camp à la suite du roi de Naples, qui était alors grand-duc de Berg; il lui rendit une portion des biens de sa famille qui n'avaient pas été vendus, et, qui plus est, fit des avantages pécuniaires considérables à M. de Carignan, parce qu'il épousait une demoiselle de La Vauguyon. L'année suivante, M. de La Vauguyon suivit le grand-duc de Berg à Naples, et témoigna enfin à l'empereur sa reconnaissance en se mettant à la tête des troupes qui marchaient contre nous.

Le roi de Naples ne s'en tint pas à l'occupation de Rome; il poussa en Italie, joignit ses troupes à celles des Autrichiens qui attaquaient le prince Eugène, et n'eut pas honte de souiller, par cette conduite sacrilége, le territoire qui avait été le berceau de sa gloire.

Ce prince voulait passer pour un Bayard; il affectait la loyauté, courait après le danger, prodiguait sa vie, et cherchait à fixer l'attention jusque par son costume. Jamais acteur tragique n'eut de mise semblable: les habits à la Henri IV, à la Tancrède, ne lui suffisaient pas: il fallait chaque jour qu'il imaginât quelque accoutrement nouveau. Il était malheureux qu'une sœur de l'empereur, belle, spirituelle, qui savait se faire aimer, eût voulu, presque malgré sa famille, unir sa destinée à celle d'un homme dont le mérite ni la réputation, à l'époque où elle l'épousa, n'avaient rien de bien transcendant. Cette alliance l'avait élevé à la couronne, et cependant il n'était pas satisfait. Que lui fallait-il donc? qu'espérait-il en s'armant contre son bienfaiteur?

Les événemens commençaient à se presser; l'empereur jugea qu'il ne pouvait plus long-temps rester à Paris. Avant son départ, j'eus à l'entretenir d'une demande de passe-port qui m'avait été faite par M. de La Harpe, ancien instituteur de l'empereur Alexandre, puis membre du directoire de la république helvétique, qui désirait aller en Suisse. Je lui en rendis compte, et fus autorisé à le délivrer.

M. de La Harpe vint me voir; nous causâmes beaucoup de la Russie et de son élève. Je ne lui cachai point que j'étais persuadé qu'il le verrait en passant par Troyes, où il serait probablement lorsqu'il y arriverait lui-même. Je lui dis que la guerre semblait avoir réservé un beau rôle à l'empereur Alexandre, et lui avait ménagé une occasion d'offrir une paix aussi généreuse que celle qu'il avait reçue à Tilsitt, lorsque la position de ses affaires était désespérée; qu'il ne pouvait pas ignorer que c'était le vœu du pays qu'il avait inondé de ses soldats, et qu'à moins d'être insensé on ne pouvait pas croire que l'empereur Napoléon ne désirât pas mettre fin à la

guerre; sans doute, il ne se fiait pas beaucoup au langage dont les armées ennemies se faisaient précéder; mais que moi qui connaissais particulièrement la sincérité de ses vœux pour la paix, je ne pouvais concevoir que le plus mauvais augure du peu de grâce avec laquelle on avait accueilli M. le duc de Vicence, lorsque l'Europe se souvenait encore de la manière dont l'empereur avait agi avec Alexandre, lorsque celui-ci, après avoir repassé le Niémen, à la suite de la bataille de Friedland, crut n'avoir eu rien de mieux à faire qu'à demander la paix.

Je dis entre autres choses à M. de La Harpe que je souhaitais me tromper, mais que je ne pouvais me défendre de la pensée que l'empereur Alexandre avait banni de son cœur tout sentiment de générosité, qu'il avait épousé de nouveau tous les projets qu'il avait formés en 1805, lorsqu'il s'était fait le moteur de l'agression dont nous avions failli être les victimes, et que, quoi qu'il m'eût paru les avoir franchement abandonnés après Tilsitt, il était à croire qu'il les avait repris. J'ajoutai qu'avant de faire la guerre de 1812, l'empereur Napoléon n'avait pas cessé de témoigner à l'empereur Alexandre son désir de ne pas rompre une harmonie qui avait été heureusement rétablie, et qu'assurément, dans la situation où les événemens l'avaient jeté, ce ne serait pas lui qui apporterait des obstacles à la paix.

M. de La Harpe défendait l'empereur Alexandre d'un soupçon aussi injurieux; il en disait sa manière de penser franchement, et a dû bien réfléchir à notre entretien depuis que les événemens ont justifié mes conjectures.

Avant de quitter la capitale, l'empereur voulut terminer l'organisation de la garde nationale de Paris, qu'il s'était décidé à appeler aux armes. Cette question était le sujet de fréquentes discussions et de beaucoup d'objections, en ce que tout le monde observait que la garde nationale de

Paris avait été le moyen le plus puissant dont les agitateurs politiques n'avaient cessé de disposer pendant la révolution, et qu'il était dangereux de le leur remettre de nouveau entre les mains. A la vérité la situation n'était pas la même ; de plus on se flattait que les temps étaient changés. Sous ce dernier rapport on était dans une trop grande sécurité ; mais la nécessité où l'on était d'avoir recours à la population pour la défense de la capitale, faisait que l'on s'abusait sur quelques vérités dont au fond l'on était convaincu ; d'ailleurs on était moins opposé à la levée de la garde nationale de Paris, qu'embarrassé de la composer d'hommes qui ne laissassent rien à craindre en cas d'agitation, et qui fussent disposés à la fois à défendre leurs murailles et à faire respecter leurs domiciles.

Ces deux qualités étaient à peu près impossibles à réunir, parce que l'espèce d'hommes qui convenait à la défense de la ville, était celle qui est toujours généreuse, qui prodigue ses efforts et son sang ; c'est la moins opulente, celle qui n'a rien à perdre, et chez laquelle l'honneur national parle toujours haut ; mais on la considérait comme dangereuse pour la classe opulente et les propriétaires, et on était d'avis de l'éloigner de la formation des cadres.

Les opinions étaient tellement partagées là-dessus que l'empereur ne voulut ni renoncer à l'emploi d'un moyen dont il avait besoin, ni le mettre en usage sans avoir entendu d'avance tous les avis et jugé lui-même les différences qu'il y avait entre toutes les opinions. Il réunit à ce sujet un conseil privé qui était composé comme ceux dont j'ai déjà eu occasion de parler ; il était d'environ dix-huit ou vingt personnes.* L'empereur y posa la ques-

* Les princes de la famille, les trois dignitaires, les ministres, les ministres d'Etat, les présidens des sections du conseil d'Etat, le président du sénat, le grand-maître de l'université, le premier inspecteur de la gendarmerie.

tion de la nécessité de lever la garde nationale de Paris, et laissa un libre cours à toutes les observations qui furent développées sur les inconvéniens qui pourraient résulter du ré-armement de cette partie de la population. On parla beaucoup sur ce point; on rappela tout ce que la garde nationale de Paris avait fait aux époques marquantes de la révolution, et l'on était généralement de l'avis de ne la point armer, à quoi l'empereur répondait qu'il y avait nécessité absolue, que conséquemment les observations ne devaient porter que sur le choix à mettre dans sa composition, mais que sa réunion était urgente.

Il laissa encore parler une bonne heure, puis il mit la proposition aux voix; une chose remarquable, c'est que tous les membres du conseil qui avaient acquis de la célébrité dans la révolution furent d'abord d'avis de ne point lever la garde nationale de Paris, et qu'ensuite, obligés de se rendre sur ce point, ils conseillèrent de ne point mettre de choix dans la composition des cadres. Les autres membres du conseil opinèrent pour la levée de la garde nationale, en surveillant la nomination des chefs qui devaient commander cette milice urbaine. L'empereur adopta cet avis; il ordonna en conséquence la mise en activité de la garde nationale de Paris: je n'eus plus qu'à exécuter des dispositions qui avaient été prises à l'avance. Il était trois heures du matin lorsque le conseil se sépara.

CHAPITRE XXVII.

M. de Talleyrand.—L'empereur refuse de le faire enfermer.—Propos qu'on lui attribue.—Présentation des officiers de la garde nationale.—Le roi de Rome.—Allocution de l'empereur aux officiers de la garde nationale.—Effet qu'elle produit.

On ne cessait d'entretenir l'empereur des menées de M. de Talleyrand ; on précisait des faits, on indiquait des intrigues, on faisait remarquer les fatales conséquences que trop de longanimité pouvait avoir. L'empereur écoutait, s'indignait de l'audace du diplomate, sans pouvoir se décider à sévir. La question lui paraissait trop grave pour être résolue autrement que par la victoire, il crut sans doute pouvoir laisser aller des intrigues que la fortune étoufferait. Un homme qui lui était tout dévoué, essaya de le faire revenir de cette erreur. " Vous n'avez pas de faits, à la bonne heure ; mais vous ne pouvez, lui dit-il, vous faire illusion sur les projets qui roulent dans sa tête. L'occasion est trop forte, il y succombera. Quand M. de Sartine voyait approcher une fête, une cérémonie qui devait attirer la foule, il mandait les personnages équivoques que contenait sa vigilance : " Je n'ai pas " de reproche à vous faire, leur disait-il, mais demain peut- " être vous en mériteriez. L'habitude pourrait reprendre " son empire, vous succomberiez à la tentation ; je serais " obligé de sévir : pour vous et pour moi, prévenez une chute " fâcheuse, et rendez-vous à telle maison d'arrêt." Ils obéissaient, tout se passait avec calme, et personne n'était compromis. L'empereur applaudit à l'expédient sans vouloir l'employer. " Jamais, dit-il au dignitaire qui le lui in- " sinuait, jamais je ne donnerai les mains à la perte d'un " homme qui m'a long-temps servi." En revanche, il ne

lui épargna pas les reproches. Un jour, après la messe M. de Talleyrand étant dans le salon où étaient aussi M. l'archi-chancelier, le prince de Neuchâtel et moi, l'empereur s'échauffa, et lui dit les choses les plus amères. M. de Talleyrand soutint cette pénible scène avec sang-froid; l'empereur fut sur le point d'adopter les mesures violentes qu'il avait repoussées jusque-là. " Nous allons voir, dit-il dans un mouvement de vivacité: faites entrer M. de Bassano."

Malheureusement le duc était sorti; on ne le trouva point, l'empereur se calma, et le prince de Bénévent en fut quitte pour l'orage qu'il venait d'essuyer. Mais le souverain avait laissé échapper des paroles de colère contre lui: les rapports ne s'arrêtèrent plus; chaque jour, il lui revenait quelque propos coupable. La chose en était venue au point que, le lendemain du jour où l'on avait tenu le conseil relatif à la mise en activité de la garde nationale, on lui rapporta un prétendu propos de bourse qui avait fait un moment baisser les fonds. On racontait qu'immédiatement après la sortie du conseil, il avait été dit chez M. de Talleyrand, qu'il n'y avait que les jacobins qui n'avaient pas voulu que l'on armât les citoyens de Paris, parce qu'ils se proposaient encore de faire des leurs. Ce propos pouvait bien être vrai; mais il n'avait certainement pas été tenu par M. de Talleyrand, dans la circonstance où on le lui attribuait. Je voulus m'assurer du fait, et il fut constaté que, lorsqu'il était rentré, c'est-à-dire à trois heures du matin, il n'y avait plus personne chez lui*, qu'il se coucha en arrivant, et que le lendemain la bourse était fermée avant que l'on eût ouvert les rideaux de son lit.

Après la scène dont je viens de rendre compte, M. de Talleyrand ne fut plus autorisé à rien attendre de l'empereur.

* Ce fut madame de Brignolet qui sortit la dernière du salon de M. de Talleyrand, plus d'une heure avant qu'il revînt des Tuileries.

Il brûla ses papiers, fit disparaître tout ce qui pouvait le compromettre, et redoubla d'efforts pour échapper au sort que ses menées lui avaient fait.

L'empereur resta encore dix ou douze jours à Paris pour recevoir le serment de fidélité des officiers de la garde nationale. La cérémonie eut lieu dans le salon dit des Maréchaux.

Pendant la messe, madame de Montesquiou, gouvernante du roi de Rome, reçut ordre de porter ce jeune prince dans l'appartement de l'empereur. Elle le fit; l'office divin continua, et, quand il fut près de sortir de la chapelle, l'empereur l'envoya de nouveau avertir d'amener l'enfant jusqu'à la porte du salon qui communique immédiatement à celui des Maréchaux, et de faire en sorte d'entrer dans celui-ci en même temps qu'il y entrerait lui-même, en venant de la chapelle par la porte opposée.

La messe achevée, l'empereur emmena l'impératrice, qui d'ordinaire marchait avant lui. Il entra dans le salon des Maréchaux; la porte opposée à celle par laquelle il arrivait s'ouvrit, et l'on vit entrer madame de Montesquiou, qui portait le jeune roi sur ses bras; personne n'était prévenu, et on ne devinait pas ce que cela voulait dire.

L'empereur le fit poser à terre, et le prenant par une main, tandis que sa mère le tenait de l'autre, il s'avança au milieu du cercle des officiers de la garde nationale, qui garnissaient le pourtour du salon des Maréchaux; la singularité de ce spectacle, autant que le respect qu'il imprimait, avait établi un silence absolu.

L'empereur parla en ces termes : " Messieurs les officiers " de la garde nationale de la ville de Paris, j'ai du plaisir à " vous voir réunis autour de moi. Je compte partir cette nuit " pour aller me mettre à la tête de l'armée. En quittant la " capitale, je laisse avec confiance au milieu de vous ma " femme et mon fils, sur lesquels sont placés tant d'espé-

" rances. Je devais ce témoignage de confiance à tous ceux " que vous n'avez cessé de me donner dans les époques prin- " cipales de ma vie. Je partirai avec l'esprit dégagé d'in- " quiétudes, lorsqu'ils seront sous votre garde. Je vous " laisse ce que j'ai au monde de plus cher après la France, " et le remets à vos soins.

" Il pourrait arriver toutefois que, par les manœuvres que " je vais être obligé de faire, les ennemis trouvassent le " moment de s'approcher de vos murailles. Si la chose avait " lieu, souvenez-vous que ce ne pourra être l'affaire que de " quelques jours, et que j'arriverai bientôt à votre secours. " Je vous recommande d'être unis entre vous, et de résister à " toutes les insinuations qui tendraient à vous diviser. On " ne manquera pas de chercher à ébranler votre fidélité à vos " devoirs, mais je compte sur vous pour repousser toutes ces " perfides instigations."

L'empereur était ému en parlant aux officiers de la garde nationale, et il était au moment de terminer son discours, lorsque, prenant lui-même son fils entre ses bras, il le promena ainsi devant le cercle des officiers de la garde nationale, qui ne purent résister à ce spectacle, et qui éclatèrent par des milliers de cris de *vive l'empereur! vive l'impératrice! vive le roi de Rome!* Il resta long-temps au milieu d'eux après que l'impératrice et le roi de Rome furent rentrés dans leur appartement; il ne pouvait qu'être satisfait et plein d'espérances, en voyant tant d'élan; dans le fait, les idées de tout ce qui était là étaient bien éloignées de ce qu'on a vu arriver moins de deux mois et demi plus tard.

Le soir, l'empereur avait chez lui les personnes qui jouissaient de la faveur des entrées particulières, c'était le 21 janvier 1814; il se retira de bonne heure, en disant à ceux qui étaient près de lui: " Au revoir, messieurs; nous nous " reverrons peut-être." J'avais l'honneur d'être chez lui ce

soir-là : il m'accabla de tristesse, parce qu'il me fit l'effet de quelqu'un qui fait un dernier adieu.

La régence et son conseil avaient été organisés dans la même forme que pendant la campagne précédente ; l'empereur partit à minuit pour se rendre à Châlons-sur-Marne.

A aucune époque de l'histoire, la France ne s'était trouvée dans une position aussi critique ; il est inconcevable qu'avec une armée aussi peu considérable, l'empereur ait tenu en échec pendant autant de temps des forces ennemies qui n'avaient qu'à marcher franchement pour arriver à la capitale, et il faut croire que si elles ne l'ont pas fait d'abord, c'est parce qu'elles voulaient faire concorder les progrès de leurs opérations militaires avec quelques projets de désorganisation du système de gouvernement qui était établi en France. J'ai toujours cru particulièrement que l'empereur avait pénétré leurs desseins sous ce rapport, et que c'était là en grande partie la raison pour laquelle il n'avait jamais voulu croire à aucune disposition de paix de leur part, comme aussi j'ai cru m'apercevoir que c'était alors qu'il regrettait de ne l'avoir pas faite à Dresde avant que l'empereur de Russie eût acquis cette influence qui l'avait rendu l'arbitre des volontés de toutes les puissances de l'Europe.

A peine le ministre anglais lord Castlereagh avait-il quitté l'Angleterre pour se rendre à l'armée alliée, que l'on vit les princes de la maison de Bourbon se mettre en mouvement. M. le comte d'Artois suivit la même route que M. Castlereagh, et vint jusqu'à Vesoul, en Franche-Comté ; son fils aîné, M. le duc d'Angoulême, vint par mer au quartier-général du marquis de Wellington, qui était à Saint-Jean-de-Luz, près Bayonne ; et son second fils, M. le duc de Berry, vint à l'île de Jersey sur la côte de Normandie et de Bretagne. La présence de ces princes sur le territoire donna à

penser sérieusement sur les projets des ennemis, comme aussi elle fournit la preuve de la résolution où l'on était de ne point se prêter aux instances des ennemis pour un changement de gouvernement.

Il y avait avec chacun des princes un ou deux Français émigrés, qui essayaient de leur faire des partisans, et de réchauffer dans les esprits l'ancien attachement des Français pour la maison de Bourbon ; mais il n'obtenait aucun succès, comme on le verra par les détails que je vais donner.

Ils avaient si peu de partisans en France, que tout le monde s'empressait de les desservir sous main. M. de Talleyrand lui-même était un de ceux qui étaient le plus assidus à m'envoyer tout ce qu'il apprenait des alentours de M. le comte d'Artois, et des mouvemens que se donnait le marquis de Lasalle, qui était en exil à Châtillon-sur-Seine, d'où il courait toute la Bourgogne pour l'agiter.

J'étais parvenu à avoir un agent très près du duc d'Angoulême, et j'avais connaissance de presque tous les rapports qu'il adressait au roi ; assurément ils n'étaient pas satisfaisans, et ne présentaient pas grande espérance. L'empereur fut informé de cet état de choses, et il fit sans doute demander à Châtillon des explications sur une conduite qui devait faire suspecter les intentions où on lui disait être de vouloir la paix. Il paraît qu'il fut écouté puisqu'on lui fit répondre que les alliés avaient signifié aux princes de la maison de Bourbon l'ordre de se retirer. Ces menées eurent un effet fâcheux pour les alliés ; on entrevit leurs intentions, on perdit la confiance que l'on avait eue jusque-là dans leur langage, et vraisemblablement si l'on avait obtenu un succès, que l'on eût eu un peu de temps, on aurait réveillé la nation, qui commençait à s'apercevoir que les ennemis la trompaient.

Schwarzemberg s'avançait sur Paris par la route de Bourgogne, Blucher arrivait par celle de la Champagne. J'eus peur pour le pape, qui était encore à Fontainebleau, et je me

hâtai de demander à l'empereur la conduite que je devais tenir dans cette circonstance.

L'empereur venait d'apprendre de nouveaux détails sur la conduite du roi de Naples, qui avait joint ses troupes à celles des Autrichiens, et qui marchait lui-même contre le vice-roi d'Italie. Il m'ordonna de faire de suite repartir le pape et les cardinaux pour Rome, en évitant de les faire passer par des contrées déjà occupées par les alliés, et d'écrire au vice-roi d'Italie, ainsi qu'au Prince Borghèse, pour leur faire part de cette disposition. Le Saint Père passa par le Berri et Toulouse, puis Avignon, Grenoble, Chambéry. Les cardinaux le suivirent. Tout ce cortége fut remis aux avant-postes autrichiens vers Parme, et arriva juste à Rome pour en expulser toutes les autorités napolitaines ; l'opération était bonne, mais elle aurait dû être faite deux mois plus tôt.

CHAPITRE XXVIII.

Afrivée de l'empereur à l'armée.—Affaire de Brienne, de Champeaubert, etc. —Prise de La Fère, de Soissons.—Le maréchal Victor.—Conséquences de son inaction.—Nouvelle députation des traîtres à l'empereur Alexandre.—Situation de Paris.

L'EMPEREUR, en arrivant à Châlons, avait fait attaquer de suite l'armée prusssienne, qui s'avançait par la route de Toul, et il l'avait menée battant jusqu'au-delà de Saint-Dizier ; mais pendant ce mouvement, l'armée russe et autrichienne qui s'avançait par la route de Troyes, poussa jusqu'au confluent de l'Yonne et de la Seine, passa la première de ces rivières sur le pont de Montereau, et poussa un corps

de huit à dix mille hommes jusqu'à Fontainebleau, où il entra.

Les troupes que l'on avait tirées de l'armée d'Espagne se trouvaient heureusement au moment d'arriver. On leur envoya l'ordre de traverser Orléans et Étampes, pour passer sur la route de Paris à Fontainebleau : les ennemis ne les attendirent pas, ils se retirèrent par le même chemin qu'ils étaient venus.

L'empereur, après avoir poussé au-delà de Saint-Dizier, fit une marche par sa droite pour venir tomber sur les derrières de tout ce qui s'était avancé sur Paris par la route de la Bourgogne ; les ennemis avaient eux-mêmes fait un mouvement pour venir à sa rencontre, et il y eut un combat très sérieux à Brienne, qui fut emporté sur les ennemis, qui le reprirent presque aussitôt. Il y eut un désordre et un incendie presque total de Brienne, à la manière des Russes. La résistance que l'on trouva à Brienne fit perdre à l'empereur un temps qu'il espérait employer à d'autres opérations. Le corps du général Blucher s'était réorganisé ; il n'avait pas été très maltraité, il se porta de nouveau sur Châlons, où il prit l'ancienne route de Paris, qui mène par Étoge et Montmirail. Cela obligea l'empereur à se rapprocher de la Seine, pour avoir au moins un de ses flancs à couvert. Dans cette position, il fut joint par les troupes qui venaient d'Espagne ; c'est avec elles et sa garde qu'il partit à l'improviste, en laissant les maréchaux Macdonald et Oudinot pour imposer aux ennemis. Il passa par la traverse de Coulommiers à Sézanne, et vint prendre en flanc les corps russe et prussien qui étaient en pleine marche sur Paris. Ce fut ce mouvement qui donna lieu aux deux actions de Champeaubert et de Montmirail, où l'empereur mit en pièces le corps russe de Sacken, ainsi qu'un corps prussien, qui sans cela auraient pu être à Paris le 15 février. Il les poursuivit jusqu'au-delà de Château-Thierry. On fit, dans ces deux

journées, dix à douze mille prisonniers, que l'on amena à Paris. La population des cantons sur lesquels on s'était battu se livra à toute sorte de fureurs et de vengeances sur les ennemis épars ; elle en fit un grand massacre, et il n'y a nul doute que, si l'on avait eu des armes à donner, il en aurait été de même d'un bout de la France à l'autre.

Les ennemis se retirèrent de Château-Thierry, partie sur Epernay, d'où ils gagnèrent Châlons, et partie sur Soissons, qui venait d'être enlevé. Les troupes ennemies qui avaient passé le Rhin vers Wesel et Cologne, après avoir traversé la Belgique, étaient entrées en France par Liége et Beaumont, s'avançaient par Rethel, Reims et Soissons. L'empereur avait ordonné qu'on armât cette dernière place, qui depuis plus de deux siècles n'était plus regardée comme un poste militaire. On y avait mis à la hâte quelques pièces de canon que l'on avait tirées de La Fère, et, à l'aide de quelques palissades, on avait organisé une défense passable ; mais déjà le mauvais génie était dans nos armées : partout où l'empereur n'était pas, nous ressemblions aux armées que nous avions si souvent dissipées comme de la poussière.

Les ennemis s'approchèrent de l'Aisne ; ils sommèrent la place de La Fère, qui se rendit en effet, sous le prétexte inconcevable qu'elle n'était point une place de guerre, mais une école d'artillerie ; qu'elle ne devait pas compromettre les habitans ni leurs propriétés par une défense que ne comportaient ni le rang ni l'état de la place. Les ennemis y trouvèrent de quoi venir réduire Soissons, qu'ils prirent de vive force et livrèrent au plus affreux pillage. Cet événement contraria beaucoup l'empereur ; il y marcha sur-le-champ, parce qu'il était encore sur les lieux. Il y remit une garnison avec du canon, et partit de suite à marches forcées pour déborder le flanc droit de la grande armée ennemie, qui s'était portée en avant aussitôt qu'elle avait su l'empereur parti pour Montmirail. Les deux maréchaux chargés de la

contenir avaient sagement pris le parti de se retirer sans se compromettre. L'empereur les joignit vers Provins; il fit attaquer Montereau-sur-Yonne, l'emporta de vive force, fit rétablir le pont et poursuivre l'ennemi avec vigueur sur la route de Sens. Pendant ce temps-là, le corps du maréchal Victor, qui, par la direction qu'on lui avait donnée, arrivait à Bray-sur-Seine, au-dessous de Nogent, avait ordre de passer la rivière tout en arrivant, et de se porter sur la grande route de Sens, déjà obstruée par les colonnes ennemies, qui se retiraient. Il n'y a nul doute que, si ce corps d'armée avait exécuté ce qui lui avait été ordonné, la grande armée ennemie aurait été mise dans un désordre affreux, et aurait perdu un nombre prodigieux de prisonniers. Les officiers d'état-major de l'armée ennemie en sont convenus eux-mêmes quelque temps après, et ont même ajouté qu'il y avait eu un moment d'hésitation si l'on n'ordonnerait pas de se rapprocher du Rhin; mais que lorsqu'on vit que les troupes françaises qui devaient agir sur la haute Seine ne la passaient pas, on avait pris le parti de suspendre toute résolution de retraite, et que l'on était parvenu à remettre de l'ordre dans l'armée.

On m'a rapporté depuis que ce fut à ce moment-là qu'il arriva au quartier-général de l'empereur Alexandre une nouvelle députation des traîtres dont une ville comme Paris a toujours le malheur d'être empoisonnée; on m'a dit que l'empereur Alexandre avait hésité à se prêter aux vues qu'on lui proposait, tant cela lui paraissait odieux.

Pourquoi le corps du maréchal Victor n'a-t-il pas fait son devoir? Ce n'est pas sans doute par mauvaise intention, mais bien probablement, ou pour le dire sans contester aucune des bonnes qualités de ce général, parce qu'il n'était pas pénétré de la position des ennemis, ni de celle de l'empereur, ni par conséquent de l'importance du service qu'il pouvait rendre. En portant rapidement ses troupes au-delà

de la Seine, sur la ligne de retraite des ennemis, il aurait décidé leur mouvement rétrograde : en suspendant le sien, il a arrêté celui des ennemis, et rendu celui de l'empereur sans effet.

Il faut aussi compter pour quelque chose la lassitude universelle où chacun était, laquelle faisait que l'on était devenu insensible à tout ; l'on ne jugeait plus de ce qu'on pouvait faire, on ne comptait plus que le temps que pouvait durer encore une agonie à laquelle on ne voyait aucun remède.

Cette inactivité du corps du maréchal Victor donna de l'humeur à l'empereur, qui disait tout haut : " On ne m'obéit " plus, on ne me craint plus, il faudrait que je fusse partout."

Elle eut encore une conséquence plus funeste, non seulement en ce qu'elle rendit de nul effet le mouvement offensif dans lequel ce corps jouait un rôle principal, mais encore parce qu'il restait à l'empereur si peu d'occasions pour combiner d'autres opérations décisives, qu'il était doublement à regretter que le corps d'armée n'eût pas été confié à des mains plus habiles dans la circonstance qui venait d'échapper. La non réussite de cette entreprise sur la haute Seine était le cachet de notre impuissance, parce que les derniers moyens qui nous restaient y avaient été employés. Aussi on se hâta de conclure un armistice qui ne devait durer que quelques jours, et, comme l'on n'apercevait pas du côté des ennemis la nécessité d'une mesure semblable, on se berça encore de nouvelles espérances de paix. On se flatte aisément de ce que l'on désire, et on ne voyait pas un individu qui ne la demandât à grands cris. J'ai ouï dire à l'officier-général français qui avait été chargé de régler les conditions de cet armistice, que, s'il avait eu là les pouvoirs de traiter la paix, il aurait encore obtenu la frontière du Rhin et les sommités des Alpes. Pendant cet armistice, on ramassait les jeunes soldats épars qui, pendant les mouvemens perpétuels de ces marches forcées, avaient quitté les colonnes ; on ras-

semblait tout ce qui se trouvait dans les dépôts, en un mot on réorganisait le mieux possible tout ce qui avait besoin de l'être.

C'est le moment de parler de l'état politique dans lequel se trouvait Paris.

Nous étions alors dans les premiers jours de mars ; nos troupes étaient, à peu de chose près, sur l'Oise d'un côté, et sur l'Aube de l'autre.

Cette occupation du territoire national par les troupes étrangères avait fait refluer sur Paris une quantité prodigieuse de monde : 1° tous les fonctionnaires et employés des administrations ; 2° les familles françaises qui, ayant cru pouvoir s'établir dans des pays réunis à la France depuis près de quinze ans, en étaient parties à l'approche des ennemis, et s'étaient successivement retirées jusque sur la capitale ; 3° les indigènes de ces mêmes pays qui, ayant épousé chaudement les intérêts de la France, pensaient avoir quelque chose à craindre de l'esprit de parti et de réaction, et avaient suivi les premiers.

La terreur dont il n'était pas possible de guérir l'esprit de ceux qui en étaient atteints en avait aussi poussé un grand nombre d'autres sur leurs traces ; tous les individus qui avaient été éloignés de Paris par des mesures administratives y étaient rentrés à la faveur de ce désordre, en alléguant avec raison qu'on aurait pu leur imputer à crime d'être restés dans un pays occupé par les ennemis, et saisir ce prétexte pour rendre leur position plus mauvaise encore. Ce fut là le motif dont se servit M. l'archevêque de Malines pour quitter son diocèse, et il avait raison, cela lui était d'ailleurs ordonné. En même temps que les individus qui avaient été éloignés de Paris y rentraient, ceux qui avaient reçu ordre de quitter la Belgique pour des motifs semblables profitaient de cette occasion pour y rentrer aussi ; de manière qu'il en résultait un double mal. Les départemens de l'est et du midi où les

troupes ennemies avaient pénétré offraient les mêmes inconvéniens. L'administration était à peu près sans force; on lui rendait compte de tout, mais on éludait ceux de ses ordres qui pouvaient engager une responsabilité que l'on craignait déjà de compromettre, tant l'on regardait la chute de l'empereur comme probable; les esprits s'occupaient moins de la position des affaires intérieures que de chercher à démêler leur avenir à la suite des progrès des ennemis, auxquels on ne voyait plus de moyens de résister.

L'arrivée du comte d'Artois à Vesoul paraissait avec raison ne devoir pas être étrangère aux projets ultérieurs des alliés, et quoique l'on eût dit qu'il avait été invité par ces mêmes alliés à s'éloigner, l'on ne fut pas plus calme, parce que l'on apprit presque aussitôt son retour dans cette ville. L'on savait de même la présence du duc d'Angoulême au quartier-général de l'armée anglaise à Saint-Jean-de-Luze; mais le peu d'égards qu'avait pour lui le général en chef de cette armée, chose dont tous les habitans de ces contrées étaient témoins, suffisait pour empêcher que l'on crût qu'il entrait dans les projets des puissances étrangères de renverser le gouvernement établi en France, pour y replacer l'ancienne dynastie, dont on n'avait l'air de se servir que comme d'un moyen politique.

Un hasard extraordinaire avait mis à ma disposition un agent français, que M. de Blacas, qui était à Londres, avait envoyé à travers la France à M. le duc d'Angoulême J'avais eu avis de son voyage par Londres même, je l'avais fait arrêter; il avoua tout, et, pour se mieux sauver, il prit le parti de gagner de l'argent des deux côtés. Je le laissai aller et venir autant qu'il voulut, mettant beaucoup plus d'importance à savoir ce qui se rattachait au duc d'Angoulême, qu'à ce qu'il pouvait lui rapporter de l'intérieur de la France. Cela ne pouvait pas avoir un grand intérêt pour un prince qui n'avait de moyens que l'armée ennemie. C'est par cette

voie que j'ai eu connaissance de la plupart des rapports que le duc d'Angoulême adressait au roi, à Londres, où ce prince était encore, et comme je ne pouvais pas supposer qu'il le trompait, je voyais par ces rapports combien le duc d'Angoulême avait peu d'espoir de réussir, et combien il se louait peu de l'accueil qu'il rencontrait partout, sans omettre même le général en chef Wellington. C'est par ces mêmes rapports que j'appris que MM. Ravez et Lainé n'osaient même pas aller chez M. le duc d'Angoulême pendant le jour, et que, si M. de la Rochejaquelein ne leur eût ménagé une entrée furtive la nuit, par une fenêtre, ils n'auraient osé le faire. Ce qui me faisait prendre confiance dans ces rapports, c'est que le général Wellington lui-même avait dit à Saint-Jean-de-Luze, en parlant du duc d'Angoulême, qu'il n'avait reçu aucune instruction de son gouvernement pour favoriser la guerre civile en France, qu'il ne prêterait jamais les mains à l'exécution d'un projet qui exposait particulièrement les citoyens aux plus grands malheurs, d'autant plus que l'on traitait toujours à Châtillon; mais que, si la paix ne suivait pas cet armistice, ce serait alors que l'on ferait bonne guerre à l'empereur.

Je laissais parvenir très exactement à Londres les rapports qui étaient adressés de Saint-Jean-de-Luze au roi, après toutefois en avoir tiré des copies que j'envoyais à l'empereur. Par toute la France on gémissait, mais l'on était tranquille; on attendait tout des événemens contre le cours desquels on ne pouvait rien.

En Bretagne, et même dans les départemens de l'ouest, il ne passait rien contre l'ordre de choses sous lequel on vivait depuis la fin de la guerre civile, ni contre l'obéissance que l'on devait au gouvernement. Cependant M. le duc de Berri était à Jersey, près des côtes de Bretagne; et comme depuis long-temps il y avait un espionnage organisé entre les côtes de Saint-Malo et les îles soumises à l'Angleterre, on aurait

connu d'une manière positive tout ce qui aurait pu se pratiquer autour de ce prince de la part des anciens chefs du parti royaliste dans cette province : mais, d'après ce que j'ai appris depuis, il y avait long-temps que le commissaire général de police trahissait son devoir, et néanmoins il ne sut point exciter de mouvement. Là, comme ailleurs, on attendait les événemens, et on ne se souciait pas de s'exposer à des malheurs particuliers avant de savoir quelles seraient les probabilités du succès d'une nouvelle entreprise.

La province même dans laquelle se trouvait M. le comte d'Artois ne s'agitait point, et les hommages qu'on lui rendait n'étaient que ceux qu'on ne pouvait pas lui refuser sans se compromettre, parce que, dans cette province, où l'on avait vu défiler les armées ennemies, on pouvait juger bien mieux que partout ailleurs de leur supériorité ; et si l'on ne se déclarait pas davantage en faveur de l'ancienne dynastie, c'est que les souverains alliés ne s'étaient pas encore prononcés. Paris était alors livré à des inquiétudes beaucoup plus grandes que celles qu'il avait jamais connues. Comment la politique n'aurait-elle pas été le sujet de toutes les conversations ? Dans cette circonstance, pouvait-on cacher à cette nombreuse population ce dont elle était menacée ? En s'entretenant de ce sujet, on exagérait les dangers de la mauvaise situation dans laquelle on se trouvait, et l'on ne s'arrêtait à rien de constant, parce que l'on n'entrevoyait point de moyen de salut.

Il y avait des réunions partout, depuis les salons jusqu'aux boutiques et aux lieux publics, ce n'était qu'un colportage continuel de tout ce qui pouvait le plus détériorer le peu d'espoir qui restait peut-être encore. Toutes ces différentes classes dans lesquelles on a continué de diviser la population, en réagissant les unes sur les autres, avaient fait disparaître jusqu'aux traces de l'énergie dont on avait si grand besoin.

CHAPITRE XXIX.

Etat de la capitale.—Contes divers.—Comités.—Complot contre la vie de l'empereur.—Le secrétaire de M. d'Albert.—M. de Vitrolle.—Calcul de M. Anglès.—L'empereur Alexandre et le général Reynier.

La capitale, comme je l'ai dit, était devenue à peu près le seul point où on était encore à l'abri des irruptions des troupes légères et de tous les maux qui les accompagnent. Dans un rayon de plus de trente lieues autour de Paris, on était venu y mettre à couvert sa famille, son mobilier et tout ce que l'on avait de précieux, et enfin les habitans des campagnes les plus voisines avaient fait entrer en ville jusqu'à leur bétail; les faubourgs en étaient remplis. Les logemens étaient devenus rares; dans toutes les maisons, on pratiquait des cachettes où l'on enfermait tout ce que l'on croyait exposé à une spoliation.

Que l'on se figure les contes vrais et faux qui circulaient au milieu d'un tel état de choses, que l'on y ajoute les propos des halles et marchés, des rues, des places publiques et des oisifs, et l'on aura une juste idée de la situation dans laquelle était Paris. La surveillance était inutile, parce que l'action des surveillans ne pouvait être suivie d'aucun effet. Les mesures coercitives eussent fait éclater une insurrection; et c'était bien le moindre soulagement que l'on pouvait donner à tant de monde qui souffrait, que de lui laisser le droit de se plaindre. Il y avait plus de motifs qu'il n'en fallait pour justifier des arrestations; mais pour être juste, il aurait fallu arrêter tant de monde que les prisons, eussent-elles été doubles, n'auraient pas suffi pour contenir tout ce qui aurait plus ou moins mérité d'y être enfermé.

D'ailleurs j'ai toujours été persuadé que la multitude n'est

jamais à craindre tant qu'il reste une ombre d'autorité. Il y avait quelque chose qui occupait davantage mon attention.

J'avais appris qu'à l'armée même, et après les succès de Champeaubert, il s'était manifesté de très-mauvais desseins parmi des officiers supérieurs. Cela était parvenu jusqu'à Paris, où l'on n'espérait déjà presque plus ; c'est seulement depuis ce moment que les hommes, accoutumés depuis vingt-cinq ans à fomenter des révolutions et à donner le mouvement dans tous les grands désordres, commencèrent à concevoir de l'espoir pour l'exécution de ce qu'ils rêvaient depuis nos désastres, et qu'enfin ils mirent de nouveau les fers au feu, comme ils l'avaient fait à différentes époques de la révolution, jusqu'au 18 brumaire. Ils s'occupèrent dès lors à rechercher les élémens de trouble ; ils les échauffèrent ; ils recueillaient les mauvaises nouvelles, les exagéraient, et les répandaient avec art sur les différens points de la capitale ; tout cela était connu de l'administration de la police. Les mauvaises dispositions étaient trop générales pour qu'elles échappassent aux esprits les plus bornés, mais aussi elles offraient un champ si libre aux excitateurs, qu'elles les dispensaient de se faire remarquer par aucune démarche ou fait particulier qui aurait donné occasion de les saisir, et de commencer une information qui aurait pu produire un résultat.

On voyait bien que l'on abandonnait l'empereur, mais on ne remarquait pas de quel côté ceux-là même qui l'abandonnait tournaient leurs regards ; ils ne laissaient rien apercevoir parce que l'on traitait encore à Châtillon, et qu'un mot de là aurait pu détruire tous leurs projets et les jeter dans la plus fâcheuse des positions.

Je n'ignorais pas l'existence de quelques petits comités dans lesquels se rendaient M. le duc d'Alberg ainsi que M. Anglès, qui était le chef du quatrième arrondissement de la police, et qui, au conseil de police était celui qui poussait aux

mesures extrêmes de répression. Il ne m'avait pas dit un mot de cette association, mais je n'eus pas besoin de lui pour être informé que l'on ne faisait qu'y parler, et que l'on n'agissait pas.

Il n'y avait chez ces messieurs que de la bonne volonté, de laquelle bien certainement je leur aurais demandé compte, si les choses avaient pris une tournure différente. Le seul fait duquel ce comité se soit rendu coupable, c'est, je crois, l'envoi de M. de Vitrolle à l'armée alliée, pour connaître si, en travaillant pour les Bourbons, on pouvait espérer d'être appuyé, et ne pas être exposé à perdre la tête.

Cette démarche était prudente, puisque tout ce que l'on pouvait faire était subordonné à ce que décideraient les alliés; et ce n'était qu'après s'être mis en communication avec eux que l'on pouvait commencer à travailler avec quelque espoir de succès.

J'ai pensé que M. Anglès n'était entré dans cette association qu'avec le projet de m'en rendre compte, si M. de Vitrolle avait apporté une réponse peu favorable, et avec celui de profiter de ce que cela aurait eu d'avantageux dans la supposition opposée. Avant cela M. d'Alberg avait déjà envoyé son secrétaire particulier à l'armée russe, pour y joindre M. *** et le général Jomini, avec qui ce secrétaire était lié. Il arriva au général russe, lorsqu'il était encore à Francfort-sur-le-Mein, et il marcha avec l'armée ennemie jusqu'au moment où elle passa le Rhin. Je fus avisé de son retour et je l'envoyai chercher; il me rapporta beaucoup de particularités qui, sans mériter une foi absolue, me laissaient suffisamment apercevoir que les ennemis allaient de nouveau organiser des communications régulières avec Paris. Mais en même temps je remarquai que ce secrétaire de M. d'Alberg, qui avait quitté le quartier général russe, avant l'arrivée de lord Castlereagh, ne croyait nullement à des projets favo-

rables à la maison de Bourbon, de laquelle on ne parlait point au quartier général de l'empereur Alexandre.

Ce n'était que depuis l'arrivée du ministre anglais que ce projet-là avait été adopté; c'était aussi pour s'en assurer que M. d'Alberg se décida à faire partir M. de Vitrolle. M. Anglès savait ce départ, et me le laissa ignorer. Je fus averti cependant le jour même de son départ, que l'on envoyait un émissaire au comte d'Artois, mais l'on ne me disait pas son nom.* Il était bien difficile de l'apprendre et de le saisir en aussi peu de temps. On m'a assuré que le rapport que fit M. de Vitrolle aux alliés ne fut pas sans influence sur la résolution que prit l'empereur Alexandre de précipiter du trône l'empereur Napoléon.

M. de Vitrolle était un agent des postes que M. de Lavalette avait placé par égard pour quelques-uns de ses amis. Depuis l'envahissement de la France il était devenu pour ainsi dire impossible de communiquer avec l'Italie, où était encore l'armée du vice-roi. M. de Lavalette avait imaginé de charger M. de Vitrolle, sur la reconnaissance duquel il comptait, d'aller organiser une communication régulière avec l'Italie, en passant par la Suisse et les derrières des armées ennemies.

Vitrolle, qui avait été témoin de l'état d'anxiété de Paris, accepta la double commission que lui donnèrent Lavalette et le duc d'Alberg qu'il connaissait; en conséquence, il se

* La personne qui me dénonçait le départ de Vitrolle, en s'exprimant ainsi, ne disait pas son nom; seulement elle rendait compte du fait; cependant elle avait vu M. de Vitrolles, et elle savait toute sa mission; mais cette personne, qui se disait mon amie, qui reconnaissait tout haut les obligations qu'elle m'avait, ne voulait pas en dire davantage, parce qu'elle voyait que l'édifice s'écroulait; et elle voulait se retirer de dessous, en se réservant les moyens de venir m'achever la dénonciation, si les affaires eussent mieux tourné.

Ce faux ami a été un des plus acharnés à ma perte, après les événemens du 22 juin 1815, et je l'avais protégé de mon pouvoir et aidé de ma bourse en 1812.

chargea de passer d'abord au quartier général ennemi, où on l'avait bien adressé, et d'y prendre des informations précises sur les intentions des souverains alliés, après quoi il devait, suivant les circonstances, aller exécuter les ordres de M. de Lavalette, ou se rendre au quartier de M. le Comte d'Artois, qui était alors à Vesoul ; dans tous les cas, c'était la route qu'il devait prendre. C'est en revenant de cette mission qu'il tomba entre les mains des troupes françaises, d'où il se tira par subterfuge, et fit bien ; mais il ne put être utile à ses commettans, parce qu'il ne rentra à Paris que lorsque le sort avait déjà prononcé sur l'avenir. Il s'en fallut peu qu'il ne payât cher la démarche dont il s'était chargé ; il fut arrêté sous le déguisement d'un domestique, que lui avait fait prendre le prince de Wurtemberg, commandant de l'avant-garde russe, à laquelle il s'était présenté pour être conduit près de l'empereur Alexandre. Le prince Paul le faisait conduire par un officier, dont il passait pour être le domestique, lorsqu'ils furent pris par le général Piré, qui commandait nos avant-postes ; il ne connaissait pas Vitrolle, et il les envoya au grand quartier-général, où on ne les reconnut pas non plus d'abord ; on n'y avait aucune idée d'une trame de cette espèce. On venait d'envoyer les prisonniers, lorsqu'arriva au grand quartier-général M. de Saint-Didier, officier de la maison de l'empereur, qui connaissait Vitrolle. Si celui-ci était parti une heure plus tard, c'en était fait de lui.

Les journaux anglais avaient rendu compte, dans les premiers jours de mars, de la mission d'un gentilhomme du Dauphiné, envoyé à M. le comte d'Artois ; ils avaient tiré ces détails de la correspondance du quartier-général russe, où l'on exaltait cette circonstance comme le passage d'un heureux succès dans les projets ultérieurs, mais ils avaient mal rendu le nom de Vitrolle ; ils l'avaient écrit Vitrieux ou Vitreux ; je cherchai dans tous les cahiers de statistique du Dauphiné, je ne trouvai pas un nom semblable. Je ne doutais déjà plus que ce ne fût l'émissaire dont on

m'avait annoncé le départ, mais ma pensée ne s'arrêta pas sur M. de Vitrolle, que je savais être employé aux postes, et en commerce de société assez habituel avec M de Lavalette et M. Pasquier, qu'il voyait chez madame de Vaudemont.

Dans tous les cas, la prise d'un tel homme n'aurait pas produit un bien grand résultat; sa mission ne pouvait être d'aucune utilité; elle ne tenait encore qu'à de l'obscure intrigue. J'ai toujours cru que M. de Talleyrand en avait été instruit, mais il ne l'avait pas vu avant son départ; j'expliquerai cela tout à l'heure.

Au milieu de cet état de dissolution apparente et déjà réelle, le général Reynier rentra à Paris; il avait été, comme l'on sait, fait prisonnier à la bataille de Leipzig, et venait d'être échangé; il avait passé par le quartier-général des souverains alliés, auxquels il avait eu l'honneur d'être présenté avant d'être renvoyé au quartier-général de notre armée.

L'empereur d'Autriche, en l'accueillant, lui avait dit de conseiller à l'empereur de profiter des leçons que lui-même avait reçues de lui; de suivre son exemple, en traitant à tout prix; qu'autrement lui, empereur d'Autriche, ne pourrait plus rien en faveur de sa fille et de son petit-fils.

L'empereur Alexandre fit particulièrement beaucoup d'accueil au général Reynier. Celui-ci lui demanda, dans la conversation, s'il ne le chargerait pas de quelque chose pour l'empereur Napoléon, près de qui il allait se rendre, et qui saurait qu'il avait eu l'honneur de le voir. L'empereur Alexandre lui répondit que non, qu'il avait à se plaindre de lui personnellement, et qu'il ne se sentait aucunement disposé à un rapprochement de quelque nature qu'il fût.

La conversation s'engagea plus avant, et sur les observations du général Reynier, que l'empereur était le chef de l'Etat, l'empereur Alexandre lui répliqua: Mais ce chef, c'est vous (l'armée) qui l'avez fait, et si l'on exige de vous

que vous en preniez un autre, pourquoi ne le feriez-vous pas pour vivre en paix avec tout le monde ? Le général Reynier répliqua qu'indépendamment de ce que l'on ne trouverait personne qui pût remplacer l'empereur, les souverains alliés seraient autorisés à concevoir bien peu d'estime pour une nation qui abandonnerait si légèrement un prince qu'elle avait si solennellement proclamé. L'empereur de Russie répondit qu'il n'y aurait aucun reproche à faire à la nation puisqu'elle aurait cédé à la force des circonstances; que quant au choix, il semblait déjà indiqué par le suffrage accordé par l'empereur à celui de l'armée qu'il considérait, sans doute, comme le plus capable de gouverner, et il désigna nominativement Bernadotte. Le général Reynier répondit comme il le devait, sans se permettre aucune réflexion défavorable au maréchal Bernadotte : il demanda congé, et revint à Paris, où il me raconta lui-même cette conversation. Assurément d'après le rapport du général Reynier, on peut croire sans invraisemblance que l'empereur de Russie voulait abattre l'empereur Napoléon. Le langage pacifique qu'on prêtait aux alliés, à Châtillon n'était qu'une feinte, et il n'est pas juste de dire qu'il a été au pouvoir de l'empereur d'obtenir la paix à ces conférences. J'en rendis compte à l'empereur le jour même, et il me fit l'honneur de me répondre qu'il désirait voir le général Reynier. Ce général partit à franc-étrier pour arriver plus tôt près de l'empereur,* mais à la deuxième poste, il fut attaqué d'un accès de fièvre si violent, qu'on fut obligé de le ramener à Paris dans un état de transpiration qui fut suivi d'un refroidissement, et enfin il eut une maladie inflammatoire qui l'emporta en très peu de jours, en sorte que l'empereur ne le vit pas.

* Un autre individu, nommé Thurot, se rendit au quartier-général russe, et s'y fit passer pour un envoyé du parti ennemi de l'empereur; on l'y accueillit, et, comme cet homme joignait à la plus honteuse immoralité beaucoup de perfidie d'esprit, il se fit écouter. Ce Thurot avait été secrétaire général du ministère de la police, sous le directoire, jusqu'au 18 brumaire; M. Fouché le renvoya peu après cette époque : depuis lors, il vécut dans l'intrigue. En

Les armées ennemies étaient si rapprochées de Paris qu'il était impossible d'empêcher les allées et venues continuelles qui ont lieu à la faveur des désordres qui accompagnent une armée; d'ailleurs les communications entre Londres et Châtillon passaient par Paris, d'après un accord qui avait été fait. On n'ignorait donc guère la supériorité des alliés ni leurs projets; tout cela rendait la malveillance active, et rejaillissait sur les provinces. Je n'avais pas attendu que le mal fût sans remède pour rendre compte à l'empereur de ce que je voyais, de ce que l'on me rapportait, et de ce que je pressentais, s'il ne faisait pas la paix à tout prix.

L'armistice n'était point encore conclu, je pouvais craindre que mon rapport ne tombât entre les mains des ennemis et ne portât à leur connaissance un état de choses qu'il était du plus grand intérêt de leur cacher; aussi je n'écrivis point sur une matière aussi délicate, je me servis de l'occasion du retour à l'armée d'un officier du premier mérite, connu de l'empereur particulièrement, et je lui répétai jusqu'à satiété tout ce que je le priai de dire de ma part à ce prince; il remplit exactement sa commission, j'en ai la preuve.

Enfin, voyant que cela ne produisait rien, je me décidai à écrire à l'empereur pour lui faire part de mes inquiétudes que je ne croyais que trop fondées, et je le priai de me permettre de lui donner la dernière marque de dévouement

1809, il fut condamné aux fers pour des affaires d'administration dans la grande armée; peu après avoir été relevé de ce jugement, il vint à Paris, où il s'était attaché à M. Anglès. De là il se mit à écrire au cabinet de l'empereur, sans y être autorisé, sur toutes sortes de matières et d'individus. L'empereur, révolté de son impudence, me demanda sur ce Thurot un rapport; pour le faire complet, je le fis arrêter et enlever ses papiers; ce qui s'y trouva était de nature à être soumis à un conseil privé, qui le condamna à être détenu dans une prison d'état, comme homme immoral et dangereux. On le conduisait au lieu de sa détention, lorsqu'il s'échappa en chemin, et alla au quartier-général ennemi se donner pour un envoyé du parti ennemi de l'empereur. En 1815, ce même homme resta à Paris, et s'attacha à un des chefs de l'administration, pendant que M. Anglès était à Gand. Quel parti servait-il ou trahissait-il? Je n'en sais rien; mais voilà l'espèce d'hommes qui a eu une influence sur nos destinées.

qu'il allait bientôt être en mon pouvoir de lui offrir, en le priant de me permettre de rester comme son commissaire à Paris pendant le séjour que les alliés allaient y faire.

Je lui disais qu'il était inutile de s'abuser sur la suite de ce funeste événement, mais qu'un homme qui se dévouerait pourrait par son exemple encourager tous ceux qui ayant la possibilité de mettre leur responsabilité à couvert derrière son autorité, opposerait du moins de l'inertie à ce que l'on se proposait de faire, et qu'une première opposition courageuse dans une pareille circonstance retiendrait bien du monde dans la voie de l'honneur et ferait parler le devoir. Je fis voir ma lettre à M. l'archi-chancelier et je la fis aussi voir à M. Pasquier, qui vint chez moi au moment où je la fermais; j'avais causé avec lui de tout ce que je craignais; il était persuadé comme moi de tout ce qui allait arriver; l'empereur me fit l'honneur de me répondre d'une manière flatteuse sur la proposition que je lui avais faite, mais il ne partageait pas mes opinions sur ce que je me flattais de pouvoir faire. Il me disait même que dans mon intérêt il m'ordonnait de ne pas rester à Paris, et ajoutait que je m'exposerais au plus grand malheur personnel si je me mettais à la discrétion des ennemis. Je dus donc abandonner mon projet, parce que si je n'avais pas réussi je n'aurais eu aucune excuse à donner après avoir éludé un ordre qui m'avait été adressé directement. Je voyais de tout côté que chacun songeait à soi; on plaignait l'empereur, mais l'on prenait petit à petit congé de lui. Quelques-uns des commissaires qui avaient été envoyés dans les départemens pour y réchauffer l'esprit public, ne correspondaient déjà plus, et ne disaient que ce qu'ils ne pouvaient plus faire. Il n'y avait plus d'énergie nulle part, l'agonie était complète, il y a même eu de ces messieurs qui ont cherché à se préparer une position nouvelle en se faisant un mérite d'avoir éludé les ordres qu'ils avaient reçus des ministres.

CHAPITRE XXX.

Le marquis de Rivière.—Comment on avait songé à lui.—Joseph, ses communications avec Bernadotte.—Folies qui remplissent la tête des frères de l'empereur.—Intrigue qui empêche l'armée d'Espagne d'accourir.—M. de la Besnardière.—M. de Talleyrand, ses menées, ses insinuations.

PENDANT ces pénibles momens, je reçus l'ordre de mettre le marquis de Rivière en arrestation. Cette mesure était probablement la conséquence de quelques rapports qui avaient été adressés du Berry, où M. de Sémonville avait été envoyé comme commissaire. J'ai toujours cru que c'était lui qui avait provoqué cette mesure, en s'adressant directement au cabinet de l'empereur; car, en vérité, on avait bien autre chose à faire à l'armée qu'à penser à ce que faisait M. de Rivière. Depuis long-temps on était attentif à saisir toutes les occasions de faire voir à l'empereur que la surveillance de son ministre de la police était en défaut, afin que, dans un moment favorable, que l'on guêtait, on eût une masse de petites anecdotes qui déterminassent ce prince à le changer. J'avais cependant entendu parler de tout ce que faisait M. de Rivière en Berry, et j'en avais écrit à M. de Sémonville, et à M. Didelot, qui y était préfet. C'est, je crois, lorsque le premier vit que j'avais les yeux ouverts qu'il se décida à écrire, pour éviter un reproche; mais lorsqu'il reçut l'ordre qui en fut la suite, d'arrêter M. de Rivière, les choses étaient tout-à-fait désespérées: il ne l'exécuta pas. Je ne cite cette anecdote que parce qu'elle vient à l'appui de ce que j'ai dit plus haut, et que j'ai lu, écrit de la main de M. de Rivière, " que M. de Sémonville aurait exécuté mon ordre s'il ne lui

" avait démontré qu'il servait la cause de Dieu et de la " justice."

J'avoue aussi que je faisais peu d'attention à M. de Rivière, parce que m'ayant lui-même donné sa parole d'honneur qu'il ne vivrait qu'en paisible citoyen, je croyais qu'il la tiendrait. Je devais le croire d'autant plus que, dans le temps de ses plus grands malheurs, il m'avait dit ces propres paroles: " Monsieur, je me regarde comme tellement obligé envers " l'empereur, que si M. le comte d'Artois lui-même arrivait " demain dans la plaine de Grenelle, à la tête de cent mille " hommes, je n'irais pas le joindre."

C'est cette réponse de M. de Rivière, que je rapportai à l'empereur, qui lui valut tous les adoucissemens que sa malheureuse position reçut successivement; car l'empereur a toujours cru à l'honneur de ceux qui savaient en donner des preuves: il croyait à celui d'un homme qui, après avoir servi sa cause avec autant de dévouement, disait lui-même qu'il s'en détachait de bonne foi; dès lors toute espèce de mauvais traitement n'eût été que barbarie.

Cependant M. de Rivière n'avait pas attendu que M. le comte d'Artois eût cent mille hommes, ni qu'il fût dans la plaine de Grenelle, puisqu'il avouait que s'il n'avait pas démontré à M. de Sémonville qu'il servait la cause de Dieu et de la justice, il aurait été arrêté.

Vers les premiers jours de mars, le prince Joseph avait envoyé (avec la permission de l'empereur) un agent au prince de Suède, qui venait d'arriver avec son armée dans les environs de Maubeuge ou de Liége. Il avait envoyé, afin de savoir de lui par quel moyen on pourrait porter les alliés à accorder la paix à des conditions supportables. Cet agent était revenu avec une réponse qui ne confirmait que trop les mauvais pressentimens que l'on avait déjà. Bernadotte annonçait qu'il était question d'ôter le pouvoir à l'empereur;

il engageait à traiter sur ces bases-là, parce que si les ennemis mettaient le pied à Paris, alors il n'y aurait plus rien à faire, parce que l'on rétablirait les Bourbons*.

Le message de cet homme resta secret; mais il fut transmis à l'empereur, qui déjà ne doutait plus du projet des souverains alliés. Il voyait que, tout en l'accusant de ne vouloir pas faire la paix, on lui présentait des conditions qui n'étaient que des sources de guerre, ou plutôt qui ne faisaient que donner aux ennemis le temps de reprendre haleine pour achever, la campagne suivante, ce qu'ils n'avaient pas la possibilité de terminer dans celle-ci.

Toutefois l'empereur ne se décida pas seul, car je me rappelle qu'il envoya à son frère Joseph les conditions qu'on lui imposait. Il lui manda d'assembler un conseil (je ne me souviens pas si ce fut celui de la régence ou celui des ministres), de les lui communiquer, de recueillir ensuite les avis et de les lui envoyer. Je ne pus assister au conseil pour cause d'indisposition, mais M. Molé, qui vint me voir à la sortie de la séance, me dit sommairement de quoi il avait été question. Je ne puis que la rapporter de même : les ennemis, en proposant le démembrement de toutes les conquêtes achetées par

* Il circula à cette époque des bruits étranges sur le prince Joseph. On prétendait lui avoir entendu dire que l'empereur ne pouvait plus faire la paix, mais que lui, Joseph, pouvait l'obtenir avec l'impératrice. Je n'y ajoutai foi que parce que ce n'était pas la première fois que je voyais les frères de l'empereur se persuader qu'ils pouvaient être quelque chose sans lui. Ce qui me surprenait dans la circonstance dont il s'agit, c'était de voir le prince Joseph donner dans des illusions de cette espèce ; il était moins avantageux que les autres, et puis il aimait sincèrement son frère. Cependant l'intrigue s'agitait vivement autour de lui ; il me parla lui-même d'un projet dont on l'avait entretenu. On voulait le faire proclamer régent par le sénat, qui aurait prononcé la déchéance de l'empereur. Joseph voyait bien que, si cela avait lieu, il serait à la merci des ennemis, après leur avoir ouvert le chemin de Paris, qu'un reste de prestige attaché au nom de l'empereur leur fermait encore; mais j'ai cru qu'en quittant la capitale, les meneurs ne l'avaient pas laissé partir sans lui donner des espérances.

la France au prix de tant de sang, demandaient encore des sûretés, comme Besançon, et je crois quelques autres places de première ligne qui ouvraient tout-à-fait la frontière ; on ne pouvait pas appeler cela faire la paix, ce fut l'opinion du conseil.

L'empereur ne se dissimulait pas que ces propositions n'étaient qu'un piége. Il était convaincu que les souverains alliés avaient déjà prononcé, et que tout ce qu'ils lui proposaient n'était que des subterfuges imaginés pour l'humilier aux yeux de la nation. Il aima mieux tomber que de se prêter à une transaction ignominieuse, qui peut-être ne se consommerait pas. C'était vraisemblablement aussi parce qu'on lui connaissait un caractère incompatible avec l'idée d'un outrage qu'on lui proposait des conditions inadmissibles, mais propres à accréditer l'opinion qu'il ne voulait pas la paix. On s'apercevait bien que les ennemis eux-mêmes n'avaient pas une grande confiance dans l'exécution d'un plan qu'ils faisaient marcher si lentement ; néanmoins ils n'avaient pas encore osé s'expliquer nettement sur leurs projets de changement de dynastie.

Si dans ce moment-là l'empereur avait été bien servi, comme il devait l'être, il aurait dû avoir près de lui, ou du moins sur la haute Loire, les différens corps qui composaient l'armée d'Espagne. S'il les avait eus, il aurait pulvérisé les Russes, les Prussiens, ainsi que tous ses anciens confédérés ; alors les Autrichiens auraient traité séparément pour eux, car l'on avait acquis la certitude que l'empereur d'Autriche ne voulait point que l'on allât à Paris ; c'était vraisemblablement par intérêt pour sa fille. Le malheur voulut qu'à la suite du mouvement offensif de notre armée sur la haute Seine, il quittât le quartier-général des alliés pour se retirer en Bourgogne, et ne reparût plus à l'armée : en sorte que l'empereur Alexandre et le roi de Prusse restèrent les arbitres de l'avenir, et soumirent à leurs vues les ministres et les généraux de

l'empereur d'Autriche. On a été fondé à croire que cette absence de l'empereur d'Autriche avait été calculée, car un reste d'affection pour l'impératrice se montrait encore dans les pièces qui émanaient de son cabinet. Il n'avait cessé de protester " qu'il ne séparerait pas la cause de sa fille et de " son petit-fils de celle de la France." Il avait confié au souverain qui régnait sur ce pays " son enfant de prédilec- " tion, il chérissait sa fille, il gémissait de la voir exposée à " de nouvelles inquiétudes, il souffrait que Napoléon mécon- " nût les intentions de son cabinet." Ces expressions d'intérêt, cette tendre commisération avaient sûrement effrayé ceux qui avaient arrêté la perte de Napoléon; ils ne voulurent pas s'exposer aux retours d'un père prêt à immoler sa fille, ils trouvèrent plus prudent de l'éloigner.

J'ai dit que l'empereur pouvait avoir l'armée d'Espagne; il me reste à raconter comment il ne l'eut pas.

Le duc de Bassano avait, comme je l'ai rapporté, entamé des négociations avec Valancey; elles ne pouvaient réussir qu'à la faveur du secret, toutes les mesures avaient été prises pour que rien ne transpirât. Cependant la transaction n'avait pas été mise à fin, qu'elles étaient déjà divulguées. Le parti qui conspirait prit l'alarme, et tel était son ascendant, qu'il réussit à présenter cette mesure de salut comme le coup de grâce de nos institutions. Le ministre qui eût dû le surveiller épousa ses inspirations, et poussa l'aveuglement au point de se jeter aux pieds de l'empereur pour lui faire abandonner un projet qui, disait-il, allait achever de détruire le prestige qui nous protégeait. L'empereur le traita durement: mais il était la clef de la politique de l'Etat, les Anglais avaient pris l'éveil; il était difficile désormais de faire réussir une combinaison qui d'abord ne présentait pas d'obstacles. Les événemens se pressaient, on ne doutait pas que tout ne fût disposé au-delà des Pyrénées pour paralyser une transaction qui devait être fatale aux alliés. On n'accorda

pas assez d'importance à un acte dont on eût dû presser l'exécution.

Le temps de l'expiration de l'armistice approchait, et l'on ne donnait aucune suite au traité. J'en écrivis à l'empereur; je lui marquai qu'en voyant commencer les négociations de Valancey, tout le monde avait conçu l'espoir qu'il en résulterait au moins l'avantage de pouvoir appeler à lui l'armée d'Espagne, mais que l'on avait abandonné cette espérance, puisque rien, pas même le départ des princes, ne s'effectuait.

Je ne sais si ce fut ma lettre qui produisit cet effet, mais, courrier pour courrier, l'empereur donna ordre de faire partir Ferdinand; ce qui prouve combien ce départ entrait dans son projet, et que, si on l'avait entretenu de cette affaire comme on le devait, elle aurait été terminée de manière à ce qu'il pût disposer de son armée qui était à la frontière d'Espagne.

Ce fut le 19 mars que les princes espagnols quittèrent Valancey pour se rendre en Espagne par Perpignan, et ce fut le 22 du même mois que l'armistice fut dénoncé. Jusqu'à ce moment l'intrigue s'était tenue muette à Paris, ou du moins s'était beaucoup observée; elle avait pu toutefois se mettre en communication avec les alliés peut-être les engagea-t-elle à rompre à Châtillon, et à marcher sur Paris. Plus je cherchais à la pénétrer, et plus je trouvais de preuves qu'elle attendait la certitude d'être appuyée pour développer ses projets, qui ne pouvaient qu'être subordonnés à la volonté des souverains alliés; tant que ceux-ci pouvaient traiter, elle ne s'était pas prononcée. Le moment arriva enfin; l'on vit rentrer à Paris tous les employés du ministre des relations extérieures qui avaient été appelés tant à Châtillon qu'au quartier-général de l'empereur pendant tout le temps qu'avaient duré ces conférences.

Parmi eux se trouvait M. de La Besnardière, qui avait

dirigé la négociation. Habitué comme il l'était aux affaires, il n'avait pu se méprendre sur les véritables intentions des alliés. Ce fut par lui que M. de Talleyrand eut connaissance de tout ce qui se fit à Châtillon. J'ai su plus tard que ce diplomate avait eu des communications directes avec quelqu'un de plus élevé, mais ce qu'il avait appris de M. de La Besnardière, la rupture de l'armistice, celle des conférences, lui prouvèrent que les paroles qu'il avait reçues n'étaient pas vaines. Dès-lors il prit plus d'assurance, et ne songea qu'à précipiter une révolution dont il avait longuement préparé les élémens, mais dont il n'avait pas arrêté la direction, quoique bien déterminé cependant à la faire servir à la chute de l'empire.

Il n'y avait rien dans les provinces ; tout se passait à Paris, et tout attendait le signal des alliés. S'ils ont été bien servis on peut se demander avec raison comment ils n'y sont pas arrivés plus tôt.

Quant à nous, nous avions déjà éprouvé les funestes effets de la mesure que nous avions prise à l'égard des administrations, auxquelles on avait ordonné de se retirer à l'approche des ennemis. Nous étions presque étrangers à la partie du territoire qui était envahie. La chose était au point que, lorsqu'il fallut faire parvenir aux places bloquées les ordres que le ministre de la guerre leur adressait le 19 mars, on fut obligé d'employer des transfuges ; au reste, ces ordres ne signifiaient rien, car en supposant que le duc de Feltre eût pris sur lui d'indiquer un rendez-vous général aux troupes qui défendaient nos places, le temps dont elles avaient besoin pour y arriver n'existait pas.* C'était au moment du passage du Rhin par les armées ennemies qu'il fallait appeler ces gar-

* Les ordres du ministre de la guerre, qui ne partirent de Paris que le 20 mars, n'avaient pas encore dépassé la frontière, que déjà le sort de Paris était décidé.

raisons, les réunir, les mettre en ligne, puisque les alliés ne s'occupaient pas de nos places.

Je me mis à observer de plus près M. de Talleyrand, qui avait plusieurs langages, et qui était d'ailleurs le seul autour duquel pouvaient se grouper les hommes de mouvement. Sa position était déterminée par une suite d'intrigues sur lesquelles il ne pouvait se promettre de donner le change. On n'avait pas à la vérité de données assez précises pour sévir contre un homme qui avait le rang qu'il occupait dans l'Etat. Mais la paix eût fait éclore les révélations, et M. de Talleyrand était trop habile pour ne pas voir qu'il n'y avait désormais que péril à s'arrêter. Je le considérais donc comme celui qui allait devenir le chef d'un parti contre l'empereur, mais non pas contre la dynastie qui était le résultat de la révolution à laquelle il avait eu tant de part.

Il était dispensé de s'envelopper de mystère, s'il avait eu besoin de se donner du mouvement, parce qu'il voyait bien que l'événement venait le trouver. Il connaissait la résolution des souverains alliés, il observait, attendait de quel côté s'écroulerait l'édifice. Il venait me voir quelquefois, m'attendait si j'étais sorti, et se répandait en conversations dans lesquelles il déplorait la situation où se trouvait la France. Il la comparait à celle de Tilsitt, et s'écriait: " Et cela en six " ans !" Puis il se déchaînait contre le duc de Bassano, parlait d'adulation, de flatterie, et arrivant enfin où il en voulait venir, il me disait: " Mais que faire dans des cir- " constances aussi fâcheuses ? Il ne convient pas à tout le " monde de rester dans une maison qui brûle ; prenez garde " à vous, il vous arrivera encore une scène comme celle du " 23 octobre. Vous le savez, il y a en Bourgogne un certain " marquis de Lasalle qui se donne beaucoup d'activité et " qui fait des prosélytes : cet exemple gagnera d'autres " provinces."

M. de Talleyrand avait raison en ce qui concernait le

marquis de Lasalle. J'étais informé de ses tentatives comme du peu de succès qu'il obtenait. Sans l'arrivée des ennemis à Paris, et ce qui en a été la suite, des moyens semblables à ceux du marquis de Lasalle n'auraient pas fait broncher un homme de tant soit peu d'importance. M. de Talleyrand ne le désirait pas, il avait bien d'autres projets que celui à l'exécution duquel il a été obligé de concourir par une suite de circonstances que j'expliquerai.

Je me doutais bien qu'il n'était si exactement informé des démarches du marquis que parce qu'il était en relation d'amitié avec quelqu'un qui en avait eu de très intimes avec M. de Lasalle; et comme en révolution, lorsqu'on n'a plus à penser à soi, on s'occupe de ses amis, il ne voulait plus me laisser faire naufrage et me tendait la main. J'avais l'ordre positif de ne pas sévir, je ne pouvais que laisser dire. J'affectai de ne pas comprendre, et ne me montrai que plus curieux; mais il avait trop d'expérience pour se laisser prendre à l'amorce. Je ne pus rien obtenir de précis.

Je savais exactement tout ce qu'il recevait, mais il avait ant d'art dans sa conduite, qu'il savait la rendre naturelle, en voyant successivement des hommes de toutes les opinions et de différens caractères. Je me gardai bien d'en faire aborder un seul; la position de nos affaires était trop désespérée pour qu'aucun d'eux renonçât aux faveurs qu'il entrevoyait déjà pouvoir obtenir. D'ailleurs que m'aurait-il dit? une conversation dans laquelle on n'aurait pu trouver aucun fait, ou bien il m'eût donné son opinion particulière sur les dispositions de M. de Talleyrand, desquelles je me doutais bien.

J'étais dans cette inquiétude, lorsque, me promenant à cheval, j'imaginai de passer près de l'hôtel de ce prince. Je vis la voiture de l'archevêque de Malines à sa porte; je l'avais aperçu d'assez loin: je pensai qu'ils étaient en conférence. Résolu de m'en assurer, au lieu de me faire ouvrir la

porte cochère, je descendis dans la rue, et entrai rapidement à pied. Le portier, qui me reconnut, n'osa m'arrêter. Je montai lestement l'escalier, et j'arrivai au cabinet de M. de Talleyrand sans avoir rencontré âme qui vive à l'antichambre : il était en tête à tête avec l'archevêque. J'entrai si brusquement, que je produisis sur eux le même effet que si je me fusse introduit par la fenêtre.

Leur conversation, qui était animée, s'arrêta net ; l'un et l'autre semblaient avoir subitement perdu la parole. La figure de l'archevêque était néanmoins celle des deux qui était la plus décomposée. Je devinai à ce trouble le sujet de l'entretien, et ne pus m'empêcher de leur dire : " Pour cette " fois, vous ne vous en défendrez pas ; je vous prends à cons- " pirer." J'avais deviné juste. Ils se mirent à rire, essayèrent de me donner le change ; mais j'eus beau les prier de continuer leur conversation ils ne purent pas la ressaisir. Je me retirai, avec la conviction qu'ils tramaient quelque complot, mais sans savoir au juste en quoi il consistait.

CHAPITRE XXXI.

Rupture des conférences de Lusigny.—Proclamation de Louis XVIII.—Les intrigues de l'époque n'avaient rien de royaliste.—M. Fouché, son expédient pour en finir.—Opérations de l'empereur.—Il se jette sur les derrières des alliés.—Sa lettre à l'impératrice est interceptée.—Angoisses de cette princesse.

L'on se rappellera que ce ne fut que le 20 mars que les conférences furent rompues. On en reçut la nouvelle à Paris le 22 ou le 23, avant que l'on eût pu y être d'accord sur la démarche qu'il convenait de faire près des alliés. Il eût fallu quelques jours ; on regardait sans doute la chose comme inutile, puisque l'on pouvait calculer le nombre de

jours dont les ennemis avaient besoin pour être aux portes de la capitale. Je fus cependant averti de l'arrivée soudaine à Paris de M. Adrien de Montmorency, sur lequel j'avais les yeux, et qui habitait, depuis ces événemens, chez M. de Chevreuse, à son château de Dampierre, dans les environs de Rambouillet; je l'envoyai chercher, mais il éluda le rendez-vous. On me rapporta qu'il avait vu M. de Talleyrand, après quoi il était, disait-on, reparti pour Dampierre. Il n'en était rien : il s'était mis en route pour se rendre, par un grand détour, auprès du comte d'Artois. Il était trop tard pour que le message pût amener quelque résultat; celui qui en était chargé était d'ailleurs d'un naturel trop prudent pour courir de nouveaux hasards, et s'aventurer sans avoir des chances à peu près sûres. Il n'y avait que son retour qui pouvait fournir la matière d'une observation sérieuse; or les événemens amenèrent les ennemis à Paris avant qu'il y pût rentrer. Je restai ainsi dans l'opinion que tout était subordonné aux événemens, et que le volcan ne ferait explosion qu'après la décision des souverains alliés. Les intrigues continuèrent : les uns y prenaient part pour les livrer à la police, si elles ne réussissaient pas; les autres pour se faire une position de faveur, si elles réussissaient. Tous ensemble n'avaient d'autres projets que d'adorer le chef nouveau qui leur serait présenté*.

* Les projets des intrigans étaient tellement circonscrits à eux-mêmes, qu'ils prenaient les plus grandes précautions pour se dérober aux recherches de la police. Ce ne fut qu'à la fin de février, et dans le courant de mars, qu'ils osèrent faire circuler la proclamation du roi aux Français. Elle était datée de Londres, et de l'époque à laquelle les princes de Bourbon en partirent pour venir sur le continent, c'est-à-dire de près d'un an. S'ils avaient eu un comité ou des intelligences avec les meneurs du jour, ils auraient reçu cette pièce presque aussitôt qu'elle eût paru en Angleterre. La vérité est cependant que ce fut l'empereur qui la reçut le premier pendant le dernier séjour qu'il fit à Trianon.

Je m'étais tellement rendu maître de toutes les voies de communication avec

Ce déplorable état de choses était la conséquence de celui où l'on était tombé, et qui était hors de la portée des intelligences ordinaires. Dans une circonstance comme celle-là, je me félicitais de n'avoir pas M. Fouché à Paris, parce qu'il n'aurait pas manqué d'entrer en accommodement avec celui qui lui aurait paru être le plus fort, et de lui livrer tout le reste pour se faire à lui-même un sort particulier. Le hasard avait voulu qu'à la suite des événemens qui avaient eu lieu en Italie, il fût revenu avec la princesse Eliza dans les départemens méridionaux, je crois à la sénatorerie d'Arles, où il attendait le dénouement de tout ce qui obscurcissait l'horizon politique*.

La rupture des conférences, en jetant l'épouvante dans les esprits, amena encore dans Paris une surabondance de population qui provenait de tout ce qui avait été atteint de la peur dans les campagnes. Chacun y débitait les contes qui pouvaient justifier sa frayeur, et il ne manquait pas de sots pour y croire. Il y aurait eu de la démence à vouloir empêcher cela : je laissai aller les propos, car comment les eussé-je arrêtés ? Si les mécontens avaient entrepris quelque chose,

l'Angleterre et les pays étrangers jusqu'au moment de l'envahissement de la France, que ce ne fut, comme je l'ai su depuis, que par l'un de mes subordonnés que l'archevêque de Malines se procura les gazettes anglaises où cette proclamation se trouvait. C'est aussi depuis ce moment que l'on commença à répandre dans Paris de petites copies imprimées de cette pièce ; on les semait le soir dans les rues ; on les glissait sous les portes, afin que les agens de police ne pussent pas les ramasser. On avait mis un tel mystère à les imprimer, que l'on ne s'était servi que d'une presse de cabinet ; les caractères étaient en désordre au point que les mots d'une même ligne étaient plus hauts ou plus bas l'un que l'autre, ce qui dénotait une grande circonspection de la part de ceux qui répandaient cet imprimé. On n'osa pas en hasarder un seul écrit à la main ; on aurait été bien plus hardi, si l'on avait été appuyé. Presque toutes les maisons où on les jetait les renvoyaient à la police.

* Je tiens d'un témoin auriculaire qui se trouvait chez la princesse Eliza, avant que Paris fût occupé, que M. Fouché osa dire à la propre sœur de l'empereur : Madame, il n'y a qu'un moyen de nous sauver, c'est de tuer l'empereur sur-le-champ.

'étais sans moyens de leur résister, et la moindre mesure de rigueur qui aurait été déployée eût été le signal d'un soulèvement.

Paris était devenu le seul point où l'on se croyait à couvert; partout ailleurs, l'on craignait de se trouver au milieu des ennemis extérieurs ou des troubles qui semblaient devoir être la conséquence de leur approche.

Les premières opérations qui suivirent la reprise des hostilités commencèrent par un mouvement vers l'Oise.

Les ennemis s'étaient renforcés dans cette partie par l'arrivée de différens corps de leurs troupes, qui avaient successivement passé le Rhin, depuis la Hollande jusque vers Coblentz.

L'empereur fit un mouvement offensif sur Soissons; il poussa vivement les alliés, les culbuta en avant de Craonne, et les suivit jusque sous les murs de Laon, où il eut une affaire malheureuse. Après une marche et des engagemens qui avaient duré toute la journée, nos troupes se remettaient de leurs fatigues, lorsque la cavalerie ennemie fondit sur elles à la faveur de l'obscurité. Elles ne purent résister au choc; le désordre gagna. Le corps du maréchal Marmont et celui du duc de Padoue éprouvèrent des pertes considérables: on hasarda néanmoins le combat, il ne réussit pas; il fallut se retirer. L'empereur marcha sur Reims, où il entra après avoir culbuté les Russes. Mais pendant ce temps-là la grande armée ennemie s'était remise en marche en descendant la Seine, pour nous resserrer sur Paris.

L'empereur avait été rejoint, dans la première de ces villes, par quelques troupes qu'il avait tirées de la garnison de Mézières et de celles des places environnantes. Il se rapprocha de la Marne, pour être à même de se porter vers la rivière d'Aisne à sa gauche, et sur la Seine à sa droite.

Comme je n'étais point à l'armée, je n'ai qu'imparfaitement connu la série des mouvemens par lesquels l'empereur contenait, depuis le mois de janvier, une armée qui était plus du quintuple de la sienne. On comptait les jours qu'il pourrait résister encore; on plaignait un héros auquel il ne manquait que des forces physiques pour étonner le monde par de nouveaux prodiges.

En quittant les bords de l'Aisne pour se porter sur la Marne, il laissa les deux corps des maréchaux Marmont et Mortier sur cette rivière, et il se dirigea par Meaux pour venir joindre la portion de son armée qui se retirait par la rive droite en descendant la Seine, et cela par suite du mouvement de la grande armée ennemie, à la tête de laquelle se trouvaient l'empereur Alexandre et le roi de Prusse. L'empereur d'Autriche était resté en Bourgogne, où on lui avait sans doute suggéré de se fixer, afin de lui épargner l'odieux des mesures qu'on allait prendre.

Le mal était si pressant, que de tous côtés on sollicitait l'empereur de prévoir le moment où les ennemis entreraient à Paris. Chacun lui demandait des instructions pour ce qui le concernait; il répondait aux uns et aux autres de manière à leur persuader ce qu'il ne croyait pas lui-même. La sécurité qu'il affectait ne rassurait plus, et chaque jour amenait de nouvelles alarmes.

Il paraît cependant qu'il avait été persuadé de tout ce qu'on lui avait écrit, et qu'il avait donné au prince Joseph des ordres précis pour le cas qu'il avait prévu lui-même, comme on le verra ci-après.

Les maréchaux Mortier et Marmont, qui s'étaient retirés sur Meaux, venaient d'y être attaqués par des forces supérieures, et avaient été contraints de se retirer. Quelque fâcheuse que fût la situation où étaient les affaires, l'empereur conçut un plan d'opérations qui pouvait remédier

" est vrai, me dit-elle, il n'est pas arrivé de courrier, et " je vous étonnerai encore davantage en vous disant que " c'est le maréchal Blucher qui m'a envoyé une lettre " de l'empereur, laquelle, à ce qu'il me dit, a été trouvée " parmi plusieurs autres dont un courrier était porteur " au moment où il a été pris par les ennemis. A vous " dire vrai, je suis dans des inquiétudes très vives depuis " que j'ai réfléchi aux conséquences qui peuvent résulter " de cet accident : l'empereur m'a toujours écrit en chif- " fres ; depuis son départ, toutes les lettres ainsi chiffrées " sont arrivées à bon port, celle-ci, qui ne l'est point, est " la seule dans laquelle il me parle de son projet, et il " faut qu'elle tombe entre les mains des ennemis ! Il y " a là une fatalité qui m'attriste."

Le bon jugement de cette princesse lui avait fait saisir sur-le-champ les conséquences fâcheuses que pouvait avoir cet incident, et elle ne se faisait point illusion, tout en ayant l'air de se laisser persuader de ce qu'on lui disait pour la rassurer. Je crois que l'on peut trouver dans cet accident l'explication de ce qu'a voulu dire M. de Castlereagh, au parlement d'Angleterre, lorsqu'en rendant compte à cette assemblée des opérations des armées alliées en France, il dit que l'on était indécis si l'on marcherait sur Paris, lorsqu'on reçut au quartier-général des communications tellement précises et si importantes, que l'on se décida à s'approcher de cette capitale.

Si ce n'est pas de la lettre de l'empereur à l'impératrice que parle le diplomate, ce ne peut être que des communications apportées par M. de Vitrolles, qui allait faire part aux ennemis, de l'état dans lequel était Paris, et du point où MM. de Talleyrand, Dalberg, etc., avaient amené les affaires. Paris, la France entière lui doivent une véritable reconnaissance.

On eut pendant quelques jours à Paris l'espérance que les ennemis s'attacheraient uniquement au mouvement de l'em-

pereur, parce qu'en effet ils agissaient lentement ; mais l'on fut bientôt dissuadé en apprenant la marche de la grande armée ennemie à travers la Brie. On voulait encore espérer, lorsque l'on sut que l'empereur Alexandre et le roi de Prusse avaient couché à Coulomniers, à environ quatorze lieues de Paris, sur la route qui, après avoir traversé la Brie, vient joindre la Marne à Lagny. Il n'y avait plus moyen d'en douter, car des habitans de Coulomniers étaient partis, pour rentrer à Paris après l'arrivée de ces deux souverains dans leur commune.

La foule des gens de la campagne fuyait de toutes parts à l'approche des ennemis, et revenait sur Paris, dont la nombreuse population était presque la seule sauvegarde qui restait. Le danger était imminent ; le ministre de la guerre, que cela regardait plus particulièrement, demanda à la régente de convoquer un conseil pour y exposer la situation où l'on était, et mettre du moins sa responsabilité à couvert pour ce qui le regardait. Il se fit autoriser par la régente à rappeler sur Paris, les corps des maréchaux Mortier et Marmont, qui étaient déjà en marche pour rejoindre l'empereur ; l'ordre qu'on leur envoya put recevoir son exécution, et ces deux corps arrivèrent à Charenton le jour où la grande armée ennemie poussait en arrière de Claye sur la route de Meaux, à six lieues de Paris, le faible corps que nous avions dans cette direction.

Le conseil dont le ministre de la guerre avait demandé la convocation fut assemblé le même soir au château des Tuileries. Comme cette séance est celle où l'on a pris la résolution qui a perdu la France, il est important de n'en omettre aucun détail.

CHAPITRE XXXII.

Conseil de régence.—L'impératrice doit-elle ou non quitter Paris ?—M. Boulay de la Meurthe propose de l'installer à l'Hôtel-de-Ville.—Le conseil adopte cette opinion.—Le duc de Feltre.—Joseph se range à son avis.—Le départ est arrêté.—On me propose d'insurger Paris.—Motifs qui m'arrêtent.—Les intrigues dont j'étais l'objet m'inspirent de la circonspection.—Encore M. de Talleyrand.

Les ennemis, instruits par la lettre de l'empereur du danger qui les menaçait, assemblèrent un conseil où la situation des choses fut vivement discutée : les uns voulaient marcher sur Paris, les autres opinaient pour se retirer sur le Rhin ; chacun faisait valoir des considérations qui lui étaient propres. On balançait, on ne savait que résoudre, lorsqu'un nouvel émissaire vint fixer toutes les indécisions. Alexandre annonça la résolution de tenter la fortune. Tout se mit aussitôt en mouvement, au lieu de se replier sur Chaumont, comme l'empereur se l'était promis. Schwarzemberg avait passé l'Aube, Blucher avait franchi l'Aisne, les armées alliées avaient opéré leur jonction, elles s'avancèrent en masse sur Paris ; ce qu'elles n'auraient jamais osé faire, si l'armée d'Espagne avait été seulement en marche pour venir joindre l'empereur. Si, au lieu de disséminer nos troupes sur les différens points du territoire, on les eût serrées en masse, on eût rassemblé une armée plus formidable encore que celle des alliés, et qui eût été composée de troupes accoutumées depuis long-temps à les battre ; c'est en cela que l'empereur fut mal servi. On devait lui réunir une armée, et l'on aurait vu comme les ennemis auraient été traités.

Le conseil qui fut réuni ce soir-là aux Tuileries était composé de :

L'impératrice.
Le prince Joseph.
Le prince de Bénévent.
L'archi-chancelier.
L'archi-trésorier.
Le grand-juge, M. Molé.
Intérieur.—M. de Montalivet.
La guerre.—Le duc de Feltre.
Cultes.—Bigot de Préameneu.
Commerce.—M. de Sussy.
Le duc de Cadore, comme secrétaire d'Etat.
Finances.—Le duc de Gaëte.
Trésor public.—M. Mollien.
Administration de la guerre.—M. Daru.
Police.—Le duc de Rovigo.
Marine.—Le duc Decrès.

Ministres d'Etat.

Le duc de Massa.
M. Regnault de Saint-Jean-d'Angély.
M. Boulay de la Meurthe.
M. Merlin (de Douay).
M. Muraire.
Le comte de Cessac.
M. de Fermont.
Le président du sénat, M. de Lacépède.

Je crois que les maréchaux Moncey et Serrurier assistèrent au conseil, mais je ne puis l'assurer.

Il était huit heures et demie lorsque le conseil s'assembla. La régente occupait le fauteuil; le prince Joseph, après lui en avoir demandé l'autorisation, fit connaître au conseil le motif de sa convocation, puis donna la parole au duc de Feltre, ministre de la guerre. Celui-ci fit un exposé exact des dan-

gers dont la capitale était menacée, et qui étaient si pressans, qu'il avait cru, comme je l'ai dit, de son devoir d'en rendre compte à la régente, ne voulant pas prendre sur lui la responsabilité des événemens. En comparant le temps qu'il fallait à l'empereur pour arriver, et la proximité à laquelle se trouvaient les ennemis, il ne voyait aucun moyen de leur résister. Il fit l'énumération de ce qu'il y avait de troupes, tant à Paris que dans les environs, et exposa que les corps des maréchaux Mortier et Marmont n'étaient pas encore arrivés. S'il n'ajouta rien à ce qui pouvait augmenter les inquiétudes, il ne dit rien non plus de propre à rassurer. Il découvrait attentivement tout ce qui pouvait alarmer, mais il était muet sur ce qu'il nous restait de ressources, et ne trouva rien de ce qui pouvait consoler. Il ne dit pas un mot de plus de dix mille hommes de troupes qui occupaient la route de Versailles à Vendôme, où il les avait envoyés d'avance, ayant sans doute arrêté le départ de l'impératrice. Il ne dit pas, entre autres choses, un mot de la situation de l'arsenal de Paris, dans le quel il y avait cinquante-quatre mille fusils de munition réparés à neuf. Il garda le même silence sur un parc d'artillerie de deux cent cinquante pièces de canon de différens calibres qui étaient montées sur leurs affûts, et accompagnées de leurs caissons de munitions, chargés et rangés avec les pièces dans le Champ-de-Mars, et cela indépendamment de l'artillerie qui se trouvait aux barrières, mais il prévint soigneusement que l'empereur n'avait pas laissé un seul cheval d'artillerie dont on pût disposer, qu'il avait successivement appelé à l'armée tous ceux que l'on était parvenu à réunir. En cela le ministre n'accusait pas vrai: les chevaux d'artillerie que l'empereur avait fait venir de Paris à l'armée avaient été réunis par les soins du préfet du département de la Seine pour le service de l'artillerie des barrières, si l'on avait eu besoin de la mouvoir; mais le ministre de la guerre, à qui aucun moyen de témoigner plus de zèle qu'un autre n'échappait, ne négli-

geait rien de tout ce qui pouvait faire croire à l'empereur que lui seul savait le servir, et enlevait d'autorité à la préfecture de la Seine les chevaux de trait qu'elle parvenait à réunir.

En écoutant parler le ministre de la guerre, il était difficile de se défendre de mauvais pressentimens : c'était un mélange de loyauté, de prudence, d'adulation et d'indépendance auquel on ne comprenait rien ; il semblait vouloir dire : Je vous ai prévenus de tout, je me lave les mains du reste.

Un tel exposé n'était pas propre à inspirer de la confiance à ceux qui étaient étrangers aux opérations militaires. En voyant le duc de Feltre désespérer des ressources qui lui restaient, qui pouvait se rassurer ? Je ne sais quelles considérations le portèrent à rembrunir un tableau par lui-même assez sombre. Il fallait cependant qu'il en eût, car la conséquence naturelle de son exposé était de mettre en discussion la nécessité du départ de l'impératrice et de son fils, qu'il venait de faire voir comme entourés de dangers.

Effectivement, l'on se borna à ouvrir la discussion sur la question de savoir si l'impératrice devait rester à Paris, ou s'éloigner. Les débats s'ouvrirent ; les membres du conseil parlèrent comme de bons Français et des hommes attachés à l'empereur et à son ouvrage. Ils développèrent tout le danger qu'il y avait d'abandonner la capitale à l'influence ennemie, en désintéressant les citoyens de Paris à sa défense ; ce qui arriverait dès qu'ils verraient que l'on manquait de confiance en eux pour la conservation de l'impératrice et du petit roi de Rome, que l'empereur leur avait fait jurer de défendre, et au nom desquels on avait armé la garde nationale de Paris.

On observa que la puissance qui nous restait était dans Paris, que la force de celle-ci consistait dans la présence de la souveraine au milieu de la population, qui se dévouerait lorsqu'elle verrait qu'on lui accordait de la confiance.

On proposa d'emmener l'impératrice à l'Hôtel-de-Ville au moment du danger, et de la montrer au peuple dans les rues, dans les faubourgs et sur les boulevards. Cet avis courageux, ouvert par M. Boulay de la Meurthe, fut appuyé par tout le conseil. M. de Talleyrand lui-même opina dans ce sens; il développa les motifs de son opinion, et ne cacha point la possibilité d'un bouleversement que la présence seule de l'impératrice pouvait arrêter. Le duc de Feltre parla à son tour, et fut d'un avis contraire. Le duc de Massa prit la parole après lui; il présenta des considérations tout opposées, et fut très énergique dans son opinion. Je parlai à mon tour, et insistai fortement sur le danger que l'impératrice s'éloignât. Je motivai particulièrement mon opinion sur les bonnes dispositions dans lesquelles je savais être la portion de la population que l'on prise le moins, et qui est celle qui ne met jamais de bornes à ses sacrifices. Il se fit quelques minutes de silence, l'archi-chancelier recueillit les voix; toutes, hors celle du ministre de la guerre, furent pour que l'impératrice restât à Paris. M. le duc de Feltre demanda la parole; il commença un long discours qui ne peut être sorti de la mémoire d'aucun de ceux qui l'ont entendu; il a eu trop d'influence sur nos destinées pour ne pas en rapporter les principaux traits. Après un exorde assez long dans lequel il rappela quelques faits d'histoire, et cita des traits de fidélité tirés de la même source, il fit une application de la situation du moment à celle dans laquelle s'étaient trouvés les souverains que des événemens de guerre avaient obligé de quitter leur capitale. Il dit que c'était une erreur de regarder Paris comme le centre de la puissance de l'empereur, que le pouvoir de ce prince le suivait partout, et que tant qu'il resterait un village où lui ou bien son fils seraient reconnus, c'était là que devaient se rallier tous les Français, là qu'était la capitale; qu'il ne fallait pas désespérer aussi vite du salut de l'Etat. Quant à lui, il ne concevait pas

comment des hommes qui faisaient depuis si long-temps profession d'attachement à la personne de l'empereur pouvaient proposer d'exposer son fils à tomber entre les mains des ennemis ; il n'y avait plus que ce lien qui intéressât l'Autriche ; il ne resterait plus de ressource, lorsqu'on se serait laissé aller à la perfide insinuation de livrer le fils d'Hector aux Grecs.

Le duc de Feltre était très-échauffé ; on voyait qu'il cherchait des tournures de phrases et des expressions pour marquer son dévoûment à l'empereur, en présence de l'impératrice, devant laquelle il ne craignait pas d'être d'un avis opposé à tout le conseil ; du reste, son discours ne resta pas sans réplique. On répondit aux différens tableaux qu'il avait faits, et, malgré le ton d'assurance avec lequel il s'était annoncé, le conseil, dont on recueillit de nouveau les suffrages, fut de l'avis que l'impératrice devait rester à Paris ; il n'y eut pas une seule voix de moins que dans le vote précédent.

Le prince Joseph opinait pour la retraite, mais on s'apercevait aisément qu'il combattait la résolution, moins parce qu'il l'improuvait que pour s'assurer de la franchise d'opinion de tous les membres du conseil. Obligé à la fin de voter à son tour, il appuya l'opinion du ministre de la guerre, en exhibant une lettre de l'empereur, qui lui avait marqué qu'il ne pouvait pas, à cause de la difficulté des communications, lui dire ce qu'il conviendrait de faire dans les cas qui pourraient survenir ; que c'était à lui à prendre conseil des circonstances et à se conduire d'après les événemens ; mais que le plus grand malheur qui pourrait arriver, était que le roi de Rome tombât au pouvoir des ennemis ; que, dans ce cas, il lui ordonnait positivement de faire partir l'impératrice et son fils pour Rambouillet, d'où il les dirigerait sur Tours. Je crois même que l'empereur ajoutait dans sa lettre que ce serait une trahison que d'exposer le roi de Rome à tomber entre les mains des ennemis. La communication de cette

lettre atterra les membres du conseil, et expliqua l'opinion qu'avait émise le duc de Feltre, qui en avait sans doute eu connaissance ; car depuis long-temps il sollicitait l'empereur de donner des instructions pour le cas qui était malheureusement arrivé. Il faut en convenir, l'empereur ne pouvait donner un ordre plus favorable à ceux qui aiment à recueillir des honneurs sans courir de dangers.

Malgré les intentions formelles manifestées dans la lettre de l'empereur, le conseil ne changea point d'avis ; le duc de Cadore proposa même de passer outre, et de faire rester l'impératrice à Paris. Tout le monde pensa que si l'opinion des membres du conseil devait décider la question qui était en délibération, l'impératrice ni le gouvernement ne devaient pas quitter la capitale ; mais que, si l'on voulait donner à l'ordre de l'empereur son exécution, il était inutile de les assembler, car on ne devait pas penser qu'ils eussent l'intention de désobéir à l'empereur ; c'était à ceux qu'il avait investis de son pouvoir à juger si le moment que ce prince avait indiqué pour la retraite du gouvernement était arrivé.

M. de Talleyrand observa encore que tout était perdu si l'on quittait Paris ; néanmoins on déclara, à une troisième épreuve, que, puisqu'il y avait un ordre de l'empereur, on devait y obtempérer, mais que cela était bien malheureux. M. l'archi-chancelier, après avoir recueilli toutes les voix, se déclara aussi pour le départ, en annonçant que S. M. partirait le lendemain, à huit heures du matin, pour Rambouillet, où elle emmènerait son fils.

Cette décision prise, chaque ministre demanda des instructions pour son département, et il fut résolu, 1° que le prince Joseph resterait à Paris, et que l'archi-chancelier seul accompagnerait l'impératrice et le roi de Rome ; 2° que les autres dignitaires, avec les ministres, resteraient à Paris jusqu'à ce que le prince Joseph leur eût signifié l'ordre de partir, que, pour éviter toute équivoque, il ferait parvenir à

chacun d'eux par le grand-juge, M. Molé; 3° il fut arrêté que le président du sénat accompagnerait l'impératrice, et qu'avant de partir, il écrirait à tous les membres de ce corps de ne se rendre à aucune convocation illégale, c'est-à-dire qui ne serait pas faite dans les formes prescrites par les constitutions.

Ces dispositions arrêtées, la séance fut levée : il était deux heures du matin.

Les membres qui composaient le conseil s'arrêtèrent dans la pièce voisine, déplorant la résolution qui venait d'être prise. Plusieurs me disaient : " Si j'étais ministre de la " police, Paris serait insurgé demain matin, et l'impératrice " ne partirait pas."

Paris sans doute était* disposé à s'insurger ; je n'avais pas été jusqu'à ce moment sans m'apercevoir qu'il était facile de le mettre en mouvement, et que cela dépendait de moi. " Mais, leur dis-je, quel est celui d'entre vous qui voudrait " prendre la responsabilité des événemens dont ce mouve- " ment peut être suivi, surtout après ce dont vous venez " d'être les témoins, c'est-à-dire, lorsque vous venez de " décider qu'il fallait obéir aux ordres de l'empereur. Vous " me conseillez de prendre sur moi ce que vous n'avez pas " cru pouvoir faire. Mais connais-je les projets de l'em- " pereur ? Suis-je même assuré que ce mouvement ne les " contrarierait pas ? et si je venais à échouer, à quoi auraient " servi le meurtre, le pillage, tous les désordres dont peut " être suivi un appel à la multitude ? Est-il sûr, est-il même " probable que le souverain qui refusa de couvrir sa défaite " par l'incendie de Leipzig, voulût régner au prix des " malheurs qu'une telle résolution peut attirer sur la capitale ? " Que répondrais-je à ses reproches ? Qu'opposerais-je aux

* L'empereur avait été exactement instruit par moi des dispositions des citoyens de Paris, qui ne demandaient que des armes qu'on leur refusait.

" plaintes de cent mille familles, dont l'une me demandera " son chef, l'autre ses habitations, sa fortune, que je lui " aurais ravis ? Ce serait trop de victimes, trop de larmes ; " je ne puis prendre sur moi de lancer toute une population " dans un abîme. D'ailleurs, quand j'en aurais la force, " l'esprit de mes instructions le défend. Loin de vouloir " que je compromette la population, l'empereur m'ordonne " de quitter Paris si les alliés pénètrent dans la capitale. " Je puis bien empêcher l'impératrice de partir ; mais il n'y a " qu'un fou qui osât se flatter de maîtriser les événemens " dont cette violence pourrait être suivie. En voulant " servir l'empereur, je puis détruire les chances qui lui " restent, et faire tourner au profit d'un parti les espérances " qu'il peut conserver. Passe cependant si je n'avais pas " d'ordres, que le cas fût fortuit ; mais tout a été prévu : " il ne me reste qu'à m'y conformer. Je déplore, comme " tout le monde, la funeste résolution qui vient d'être " arrêtée ; mais je ne veux pas me charger seul de ce que " vous n'avez pas osé faire tous ensemble."

J'avais plus d'un motif pour ne pas me rendre au conseil qu'on me donnait, et je vais les exposer. Je m'étais aperçu depuis long-temps que l'empereur, sans cesser de croire à mon dévoûment pour lui, n'avait pas été inaccessible aux insinuations qui lui avaient été faites sur mon compte : que je ne travaillais pas ; que j'étais mené par mes bureaux ; qu'une intrigue me dirigeait ; que j'avais les meilleures intentions possibles, mais que j'étais au-dessous de cette place, et étranger à la révolution qu'il importait éminemment de connaître pour la bien remplir.

La cabale qui avait été contrariée de ma nomination au ministère, n'avait pas perdu l'espérance de m'en éloigner pour y porter un des siens, comme elle faisait depuis quinze ans dans les sept huitièmes des places administratives. Je n'avais pu méconnaître, à l'occasion de l'affaire

du 23 octobre, que si l'empereur ne m'avait pas sacrifié après les calomnies du ministre de la guerre, c'est que la turpitude des rapports qui lui étaient parvenus lui avait été tellement démontrée, qu'il ne put disconvenir que je n'avais aucun tort dans cette affaire; mais comme il avait d'abord donné une sorte de sanction à ce qu'on lui dit, il ne voulut pas tout de suite en revenir. Le ministre de la guerre avait fait ses preuves dans les intrigues de la révolution; quelques frères et amis de l'époque s'étaient joints à lui, et tous ensemble tentaient tous les moyens imaginables pour me donner un successeur. Je voyais tout cela, on me le disait, je le croyais, et je n'en servais que mieux; mais aussi j'avais renoncé à compter jamais sur les effets de cette bienveillance que l'empereur avait pour moi, quand j'étais son aide-de-camp; j'étais persuadé au contraire qu'il compterait plus rigoureusement avec moi qu'avec tout autre, non pas qu'au fond il ne m'estimât, mais parce qu'on lui avait persuadé que j'étais disposé à me targuer d'une bienveillance particulière de sa part, et que je me permettais une foule de choses, parce que je me croyais sûr de l'impunité.

Depuis son voyage en Hollande, pendant lequel la reine de Naples vint à Paris, et surtout depuis son retour de Russie, j'avais eu lieu de me convaincre que j'avais baissé dans son opinion.

Je m'observai dès-lors, mais j'éprouvai constamment le chagrin d'un homme que l'on considère comme mal à sa place, et qui est obligé de se replier sur lui-même pour se consoler de l'injustice qu'il essuie. Je regrettais l'état militaire, et je sentais de l'aversion pour ces guerres continuelles qui n'étaient plus qu'un métier, au lieu d'être une carrière de gloire, comme dans les premières années du règne de l'empereur.

Dans la position où je me trouvais placé, sachant comme

je viens de le dire, toutes les intrigues dont j'étais l'objet, j'avais tout à craindre en traversant l'opinion du ministre de la guerre. En effet, il aurait sûrement rejeté sur moi toute la responsabilité de l'entreprise, et, pour être conséquent avec lui-même, et mettre sa responsabilité à couvert, autant que pour céder à un mouvement assez naturel au cœur humain, il n'aurait pas manqué de faire connaître aux troupes ce dont il aurait été question. Les généraux qui commandaient celles-ci m'eussent dès-lors abandonné, et je ne devenais plus qu'un chef de factieux. Or, qu'est un chef de parti au moment du danger, lorsque les troupes l'abandonnent? Les maréchaux Marmont et Mortier, instruits par le ministre de la guerre, eussent-ils voulu prendre part à une insurrection dans laquelle ils n'auraient pas même eu le premier rôle, tandis que leur responsabilité était à couvert en suivant la direction donnée par le ministre de la guerre.

Que me serait-il resté alors pour parti? Les hommes qui venaient de reconnaître qu'il fallait obéir à l'ordre que le prince Joseph avait exhibé? Ils n'auraient pas manqué de m'abandonner, d'autant plus qu'ils voyaient bien que cet ordre de l'empereur n'avait été donné que sur les remontrances et les sollicitations réitérées du ministre de la guerre.

En supposant que j'eusse mis en mouvement ce qu'on appelle vulgairement les hommes de la république, quels moyens me seraient restés pour prévenir leurs écarts? Ce parti était pour le moins aussi dangereux pour l'empereur que les ennemis. N'ayant aucun antécédent avec lui, je m'exposais à devenir sa victime dès qu'il serait réuni. Que n'aurait-on pas dit si les choses avaient pris cette tournure, comme cela pouvait arriver? On m'aurait couvert de ridicule; car, enfin, les alliés, qui ne voulaient que la chute de l'empereur, pouvaient s'arranger avec un parti auquel ils auraient fait accepter ce qu'ils auraient voulu; ils se seraient

même fait remettre l'impératrice et son fils. Une fois qu'ils auraient traité sur des bases opposées, ils étaient les maîtres, et en promettant de ménager Paris, ils auraient obtenu tout ce qu'ils auraient proposé. Il ne faut que se reporter au temps et aux circonstances d'alors pour ne pas trouver ces observations déraisonnables.

L'expérience des hommes que j'avais acquise m'avait assez pénétré de cette opinion, pour que je n'accordasse aucune confiance aux démonstrations que me faisaient ceux qui n'avaient pas l'ombre du courage indispensable pour ce qu'ils me proposaient.

Je me décidai donc à obéir et à suivre l'opinion émise dans le conseil. Dès-lors je ne me considérai plus que comme un administrateur de la tranquillité publique. En sortant du château des Tuileries, M. de Talleyrand s'approcha de moi, et me parla en ces termes : " Eh bien ! voilà donc la fin de tout " ceci ; n'est-ce pas aussi votre opinion ? Ma foi, c'est per- " dre une partie à beau jeu. Voyez un peu où mène la sot- " tise de quelques ignorans qui exercent avec persévérance " une influence de chaque jour. Pardieu ! l'empereur est " bien à plaindre, et on ne le plaindra pas, parce que son " obstination à garder son entourage n'a pas de motif rai- " sonnable ; ce n'est que de la faiblesse qui ne se comprend " pas dans un homme tel que lui. Voyez, monsieur, quelle " chute dans l'histoire ! donner son nom à des aventures, au " lieu de le donner à son siècle ! Quand je pense à cela, je " ne puis m'empêcher d'en gémir. Maintenant quel parti " prendre ? Il ne convient pas à tout le monde de se laisser " engloutir sous les ruines de cet édifice ; allons, nous ver- " rons ce qui arrivera. L'empereur, au lieu de me dire des " injures, aurait mieux fait de juger ceux qui lui inspiraient " des préventions ; il aurait vu que des amis comme cela " sont plus à craindre que des ennemis. Que dirait-il d'un " autre, s'il s'était laissé mettre dans cet état ?"

Il ajouta encore plusieurs autres phrases qui étaient à peu près la répétition des premières, et nous nous quittâmes*.

Il n'y eut presque aucun des membres de ce conseil qui, en sortant des Tuileries, ne dît un sincère adieu à son camarade, tant il était persuadé que c'était le dernier acte du gouvernement auquel il avait été associé.

* J'expédiai un exprès à l'empereur à la sortie de ce conseil, et je lui détaillai dans ma lettre tout ce qui s'était passé, ainsi que tout ce que je prévoyais devoir en être la suite avant quarante-huit heures. Je fis partir successivement jusqu'à quatre copies de ma lettre dans la même journée ; j'avais depuis long-temps fait usage des moyens usités dans les correspondances clandestines pour soustraire mes lettres aux événemens de guerre, et cela m'avait réussi.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

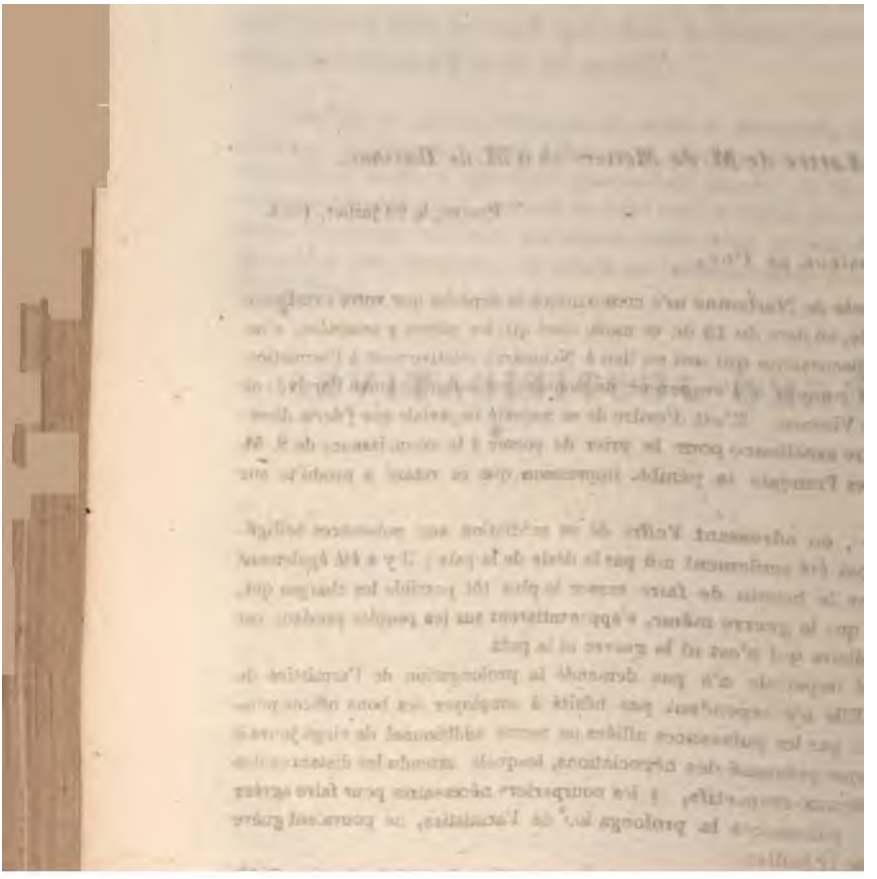

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

Lettre de M. de Metternich à M. de Bassano.

Prague, le 22 juillet, 1813.

MONSIEUR LE DUC,

M. le comte de Narbonne m'a communiqué la dépêche que votre excellence lui a adressée, en date du 19 de ce mois, ainsi que les pièces y annexées, concernant les discussions qui ont eu lieu à Neumarck relativement à l'armistice.

J'ai rendu compte à l'empereur du nouveau retard qu'éprouve l'arrivée de M. le duc de Vicence. C'est d'ordre de sa majesté impériale que j'écris directement à votre excellence pour la prier de porter à la connaissance de S. M. l'empereur des Français la pénible impression que ce retard a produite sur elle.

L'empereur, en adressant l'offre de sa médiation aux puissances belligérantes, n'a pas été seulement mû par le désir de la paix ; il y a été également déterminé par le besoin de faire cesser le plus tôt possible les charges qui, souvent plus que la guerre même, s'appesantissent sur les peuples pendant cet état intermédiaire qui n'est ni la guerre ni la paix.

Sa majesté impériale n'a pas demandé la prolongation de l'armistice de Pleiswitz. Elle n'a cependant pas hésité à employer ses bons offices pour faire admettre par les puissances alliées un terme additionnel de vingt jours à ajouter au terme présumé des négociations, lesquels, attendu les distances des quartiers-généraux respectifs, et les pourparlers nécessaires pour faire agréer à ces mêmes puissances la prolongation de l'armistice, ne pouvaient guère s'ouvrir que le 12 juillet.

L'engagement que, par l'article 4 de la convention du 30 juin dernier, S. M. l'empereur des Français avait pris envers la puissance médiatrice, de ne pas dénoncer avant le 10 août l'armistice existant, fut transmis par nous aux puissances alliées. LL. MM. l'empereur de toutes les Russies et le roi de Prusse accédèrent à la proposition de l'Autriche, et nous n'avons pas tardé à faire parvenir à S. M. l'empereur des Français l'information officielle de leur engagement formel à ce sujet. Que pouvait-il rester à désirer aux puissances

belligérantes pour entrer en négociation à Prague ? Par quelle autre voie plus l'égale l'engagement de la France et le contr'engagement des alliés de ne pas dénoncer l'armistice avant le 10 août pouvaient-ils être même rendus obligatoires de part et d'autre ? Quel surcroît d'assurances la France pouvait-elle attendre sur la détermination des puissances alliées ? Quelle garantie plus certaine pouvait-elle enfin recevoir d'une sincérité entière et parfaitement réciproque jusqu'au termeconvenu ?

Des ordres cependant furent expédiés au quartier-général français, aux commissaires à Neumarck. Une nouvelle discussion s'établit, de cette manière, à côté des garanties les plus formelles. Ce fait avait de quoi surprendre, mais nous étions loin de soupçonner qu'il entraînât les retards les plus précieux à la cause de la paix: Comment prévoir la possibilité que les plénipotentiaires de la puissance médiatrice et des puissances alliées, réunis à Prague dès le 12 juillet, jour convenu pour l'arrivée des plénipotentiaires de part et d'autre, s'y trouveraient le 22 du mois, non seulement sans que le plénipotentiaire français y fût, mais même dans l'incertitude la plus complète sur l'époque de son arrivée ?

Un office que vient de m'adresser le baron d'Anstett ne me laisse point de doute qu'à Neumarck même le différent qui s'était élevé entre les commissaires doit y être aplani. Dix jours précieux ne sont pas moins perdus pour les négociations de Prague ; ils ne pourront être mis ni sur le compte de la puissance médiatrice, qui a rempli dans la plus grande étendue les engagemens qu'elle avait contractés envers la France, ni imputés aux alliés, qui ont accepté, dans les formes diplomatiques, la prolongation de l'armistice, et dont les négociateurs sont arrivés ici le jour convenu.

La réunion des plénipotentiaires respectifs eût sans doute suffi pour ne pas laisser s'établir ailleurs des discussions sur des questions décidées d'avance entre les cabinets.

Il me reste à prier votre excellence de vouloir bien me faire connaître, le plus tôt possible, le terme auquel seront rendus ici les plénipotentiaires français, sa majesté impériale désirant vivement de ne plus voir de nouveaux incidens servir de motif à une perte de temps irréparable.

Je prie votre excellence, etc.

Signé METTERNICH.

Réponse du Duc de Bassano.

MONSIEUR LE COMTE,

M. le général de Bubna vient de me faire remettre la lettre de votre excellence, en date du 22 de ce mois. Ayant envoyé le même jour à M. de Nar-

bonne ses pouvoirs et ses instructions, j'avais satisfait d'avance à la demande que vous me faites l'honneur de m'adresser par cette lettre. Elle se trouvait ainsi sans objet, et je n'ai point été dans le cas de la placer sous les yeux de sa majesté.

Quant aux détails dans lesquels vous avez jugé à propos d'entrer, monsieur le comte, je prie votre excellence d'agréer que je me borne, pour y répondre, à lui rappeler les faits au moyen de la notice ci-jointe.

J'ai l'honneur de vous offrir, etc.

Signé, LE DUC DE BASSANO.

Dresde, le 24 juillet 1813, au soir.

1813

30 juin. Convention qui fixe au 5 juillet le jour de la réunion des plénipotentiaires et la prolongation de l'armistice au 10 août.

3 juillet. Lettre de M. le comte de Metternich. Son excellence propose que la réunion n'ait lieu que le 8.

8 *id.* Lettre du même. Son excellence propose que la réunion n'ait lieu que le 12.

9 *id.* Départ de M. le comte de Narbonne pour presser les réponses sur tout ce qui avait été convenu avec M. le comte de Metternich.

9 *id.* Lettre du duc de Bassano à M. le comte de Metternich. Il annonce la démarche faite à Neumarck.

12 *id.* Lettre de M. le comte de Metternich. Il donne avis de la nomination des plénipotentiaires russe et prussien, et de leur arrivée à Prague.

12 *id.* Lettre du même à M. le général de Bubna. Il voit avec plaisir l'ordre donné à Neumarck.

15 *id.* Envoi des déclarations des ministres russe et prussien, sur la prolongation de l'armistice.

16 *id.* Lettre du duc de Bassano, annonçant à M. le Comte de Metternich la nomination du duc de Vicence et du comte de Narbonne comme plénipotentiaires français.

17 *id.* Correspondance de Neumarck. Les commissaires russe et prussien ne veulent prolonger l'armistice que jusqu'au 4 août.

19 *id.* Lettre d'envoi de ces pièces à M. le comte de Narbonne, pour les communiquer à M. le comte de Metternich.

22 *id.* Correspondance de Neumarck. Les commissaires russe et prussien annoncent qu'ils sont autorisés à convenir de la prolongation de l'armistice, aux termes de la convention du 30 juin. Ils élèvent des difficultés sur l'envoi d'officiers français aux gouverneurs des forteresses, et sur la fixation des quotités pour l'approvisionnement des places.

22 juillet. Envoi des pouvoirs et des instructions de M. le comte de Narbonne.

23 *id.* Envoi à M. le comte de Narbonne de la correspondance de Neumarck et des instructions du prince de Neuchâtel, pour lever les dernières difficultés existantes.

25 *id.* Signature présumée des arrangemens à Neumarck.

26. *id.* Départ du duc de Vicence pour Prague, en conséquence de la conclusion des dits arrangemens.

Note de M. de Metternich aux Plénipotentiaires Français.

Le soussigné, ministre d'Etat et des affaires étrangères de sa majesté impériale et royale apostolique, désirant voir ouvrir dans le plus court délai les négociations qui, d'ici au terme très-rapproché de l'armistice, doivent conduire à la pacification des puissances belligérantes, a l'honneur de s'adresser à LL. EExc. MM. le duc de Vicence et le comte de Narbonne, plénipotentiaires de S. M. l'empereur des Français, roi d'Italie, en les invitant à se concerter avec lui sur le mode à adopter pour les négociations.

Il ne s'en présente que deux : celui des conférences et celui des transactions par écrit. Le premier, où les négociateurs s'assemblent en séances réglées, retardent par les embarras d'étiquette, par les longueurs inséparables des discussions verbales, par la rédaction et la confrontation des procès verbaux, et autres difficultés, la conclusion bien au-delà du temps nécessaire ; l'autre, qui a été suivi au congrès de Teschen, d'après lequel chacune des cours belligérantes adresse ses projets et propositions en forme de notes au plénipotentiaire de la puissance médiatrice, qui les communique à la partie adverse, et transmet de même et dans la même forme la réponse à ces projets et propositions, évite tous ces inconvéniens. L'extrait ci-joint en copie fera connaître à LL. EExc. MM. le duc de Vicence et le comte de Narbonne, la marche qu'on a observée dans cette occasion.

Sans préjuger les instructions que leurs excellences les plénipotentiaires de France peuvent avoir reçues sur un objet sur lequel l'Autriche a déjà d'avance fixé l'attention de leur cour, le soussigné a l'honneur de proposer de son côté ce mode, par le double motif de l'avantage énoncé plus haut, et de la brièveté du temps fixé pour la durée des négociations. La cour médiatrice se trouve surtout portée à préférer cette voie abrégée, par la considération que les hautes puissances actuellement en négociation sont les mêmes dont les plénipotentiaires ont été réunis pour le congrès de Teschen, et elle se plaît à voir dans l'heureuse issue des transactions d'alors, le gage d'un résultat satisfaisant des présentes.

Le soussigné saisit avec empressement cette première occasion d'offrir à LL. EExc. MM. le duc de Vicence et le comte de Narbonne, les assurances de sa haute considération.

Signé le Comte DE METTERNICH.

Prague, le 29 juillet 1813.

A LL. EExc. le duc de Vicence et le comte de Narbonne, plénipotentiaires de France.

Note des Plénipotentiaires Français à M. de Metternich.

Les soussignés, plénipotentiaires de S. M. l'empereur et roi, ont l'honneur de répondre aux notes qui leur ont été remises par S. Exc. M. le comte de Metternich, ministre d'Etat des affaires étrangères de S. M. I. l'empereur d'Autriche, plénipotentiaire de la puissance médiatrice.

La convention du 30 juin, par laquelle la France accepte la médiation de l'Autriche, a été signée après que l'on fut convenu des deux points suivans :

1°. Que le médiateur serait impartial ; qu'il n'avait conclu et ne conclurait aucune convention, même éventuelle, avec une puissance belligérante, pendant tout le temps que dureraient les négociations ;

2°. Que le médiateur ne se présenterait pas comme arbitre, mais comme conciliateur, pour arranger les différens et rapprocher les parties.

La forme des négociations fut en même temps l'objet d'une explication entre M. le comte de Metternich et M. le duc de Bassano. Il fut jugé convenable de s'entendre d'avance à cet égard, parce que, dès la négociation de l'armistice du 4 juin, la Russie avait manifesté ses intentions et donné à connaître qu'elle voulait ouvrir des négociations, non dans le but de la paix, mais dans la vue de compromettre l'Autriche et d'étendre les malheurs de la guerre. On s'arrêta à la forme des conférences.

Les soussignés ne peuvent que témoigner leur étonnement et leurs regrets de ce que, depuis plusieurs jours qu'ils sont à Prague, ils n'ont pas encore vu les ministres russe et prussien, et que les conférences n'ont pas encore été ouvertes par l'échange des pouvoirs respectifs, et enfin de ce qu'un temps précieux a été employé à discuter des idées aussi imprévues qu'incompatibles avec le but de la réunion d'un congrès, puisqu'elles tendent à établir que les plénipotentiaires doivent négocier sans se connaître, sans se voir et sans se parler.

La question posée par le plénipotentiaire du médiateur, dans sa note du 29 juillet, lorsqu'il invite les soussignés à se concerter avec lui sur le mode à adopter pour la négociation, soit celui des conférences, soit celui des transactions par écrit, a été résolue d'avance par les explications qui ont accompagné la convocation du 30 juin.

Toutefois voulant, autant que cela dépend d'eux, lever toutes les difficultés

et concilier les prétentions, même les moins fondées, les soussignés proposent au plénipotentiaire du médiateur de n'exclure ni l'un ni l'autre mode de négociations, et de les adopter concurremment tous les deux.

A cet effet, on traiterait dans des conférences régulières, qui auraient lieu une ou deux fois par jour, soit par notes remises en séance, soit par des explications verbales qui seraient ou ne seraient pas insérées au protocole, selon la demande ou la réquisition des plénipotentiaires respectifs. Par ce moyen, l'usage de tous les temps serait suivi, et si le plénipotentiaire russe persistait à vouloir negocier la paix sans parler, il en serait le maître et pourrait faire connaître par des notes les intentions de sa cour.

Les soussignés se flattent que leur proposition conciliera tout, et que les conférences ne tarderont plus à s'ouvrir.

Signé CAULAINCOURT, Duc de Vicence;

L. NARBONNE.

Prague, le 6 août 1813.

Réponse des Plénipotentiaires Français.

Les soussignés, plénipotentiaires de S. M. l'empereur des Français, ont reçu, avec les deux notes que S. Exc. M. le comte de Metternich, ministre d'Etat et des affaires étrangères, plénipotentiaire de la cour médiatrice, leur a fait l'honneur de leur adresser hier, les copies de celles de MM. les plénipotentiaires russe et prussien. Pénétrés de l'obligation sacrée que leur impose la nature même de leur mission, celle d'écarter toute discussion qui n'aurait pas pour but de réaliser les plus chères espérances des peuples, les soussignés ne considéreront, dans les notes qui leur ont été remises, que les points qui ont un rapport direct à l'œuvre de la pacification. Ils éviteront également de s'étendre en protestations de leur désir de la paix, parce que, quelque naturel qu'il soit de s'en honorer, ce désir règle l'esprit des négociations, mais non la marche des affaires, qui doivent se traiter suivant les usages reçus, dans leur ordre, et en levant les difficultés à mesure qu'elles se rencontrent.

C'est avec autant de surprise que de regret que les soussignés ont vu que ces notes avaient pour but de rejeter une proposition qui leur avait paru, et qui est en effet la seule propre à concilier la diversité d'opinion qui s'est élevée sur la forme des négociations.

Dans cet état de choses, ils s'adressent avec confiance au médiateur pour lui représenter, ce qu'il est impossible de ne pas reconnaître, que la seule ouverture qui ait tendu réellement à entamer la négociation, a été faite par eux. En effet, les dissentimens des deux parties laissant la question indécise, et l'o-

pinion du médiateur, quelque poids que lui donne sa sagesse et ses lumières, n'ayant pas pu la décider, les soussignés, autant par déférence pour le médiateur que par le désir d'aplanir toutes les difficultés, ont consenti à adopter entièrement le mode qu'il avait proposé, en demandant simplement qu'on admît aussi leur proposition.

C'était donc un pas de fait; car il serait injuste de ne regarder comme tel, en négociation, que le sacrifice total de ses prétentions qu'une des parties ferait à l'autre. Ils devraient espérer qu'après cette démarche de leur part, faite dans la forme que le médiateur avait désirée, il se déciderait enfin à faire valoir les motifs, non moins fondés sur la raison que sur l'usage, dont ils ont appuyé leur proposition dans les fréquentes conférences officielles qu'ils ont eues à ce sujet avec M. le comte de Metternich. Cependant ils voient que les plénipotentiaires alliés, sans combattre cette proposition, sans répondre aux considérations qui l'ont dictée, sans alléguer même d'autre raison que leur seule volonté, persistent dans eur prétention, et que le plénipotentiaire de la cour médiatrice se range entièrement de leur avis, quoiqu'on ne puisse se dissimuler que le seul motif qu'il ait fait valoir pour justifier cette préférence ne se trouve plus fondé depuis que les soussignés ont admis la forme qu'il proposait.

Toutes les objections que l'on peut faire contre le mode qu'ils ont indiqué dans leur note du 6, tombent d'elles-mêmes, si l'on réfléchit qu'il concilie toutes les prétentions, qu'il réunit tous les avantages des différentes formes, l'authenticité de la négociation par écrit, et la facilité et la célérité de la négociation verbale.

Il serait superflu de s'attacher à relever l'étrange assertion que ce mode est inusité, puisque le plus simple examen des faits suffit pour la détruire. Personne n'ignore que dans les principaux congrès dont l'histoire fait mention, dans ceux où, comme à présent, on a eu à débattre des intérêts aussi compliqués que variés, à Munster, à Nimègue, à Ryswick, cette double forme a toujours été employée. S'y refuser aujourd'hui, n'est-ce pas évidemment montrer que le but pacifique qu'on met tant de soins à annoncer, n'est pas celui qu'on se propose réellement? On affecte de nommer Teschen, de prendre pour règle ce qui a été une exception, et d'invoquer à l'appui le résultat de cette négociation, comme si celles qui viennent d'être citées en avaient eu un moins heureux, comme si elles n'avaient pas également réglé les intérêts des souverains, et assuré la tranquillité des Etats. Quel peut être, on le demande encore, le motif qui fait préférer une forme qu'on a suivie seulement dans une circonstance où il n'y avait qu'un objet à traiter, et où les bases étaient même posées d'avance?

Il est facile de juger par l'état actuel de la question, qui l'on doit accuser des retards apportés à la négociation, ou ceux qui, élevant une prétention opposée à l'usage, repoussent une proposition qui leur assure tous les avantages qu'ils réclament, ou ceux qui, ayant pour eux l'usage universellement suivi, consen-

tent à adopter en entier la forme choisie par leur partie adverse, et se bornent à demander qu'on n'exclue pas une manière de traiter qui, malgré toutes les allégations contraires, peut seule amener de prompts résultats.

Les soussignés se flattent que ces considérations seront d'autant mieux senties par S. Exc. M. le comte de Metternich, qu'il n'aura pu lui échapper que si la forme exclusive des négociations par écrit offre quelques avantages, ce n'est pas, à en juger du moins par les notes qu'il a communiquées aux soussignés, celui d'aider à concilier les esprits. Il remarquera sans doute aussi que les propositions des soussignés ont été, au contraire, une nouvelle preuve de leur constant désir d'aplanir toutes les difficultés pour arriver à la paix, lors même que leurs adversaires paraissent y avoir renoncé. Ils renouvellent donc la proposition qu'ils n'ont cessé de faire, d'échanger leurs pleins pouvoirs, afin d'ouvrir à l'instant les négociations selon la forme proposée par le médiateur, sans exclure néanmoins la forme des conférences, pour conserver les moyens de s'expliquer de vive voix.

Les soussignés ont l'honneur, etc.

Signé, CAULAINCOURT, duc de Vicence ;
L. NARBONNE.

Prague, le 9 août 1813.

Déclaration de Guerre de l'Autriche.

Le soussigné, ministre d'Etat et des affaires étrangères, est chargé, par ordre exprès de son auguste maître, de faire la déclaration suivante à son excellence M. le comte de Narbonne, ambassadeur de S. M. l'empereur des Français, roi d'Italie.

Depuis la dernière paix signée avec la France, en octobre 1809, S. M. impériale et royale apostolique a voué toute sa sollicitude, non seulement à établir des relations d'amitié et de confiance dont elle avait fait la base de son système politique, mais à faire servir ces relations au maintien de la paix et de l'ordre en Europe. Elle s'était flattée que ce rapprochement intime, cimenté par une alliance de famille contractée avec S. M. l'empereur des Français, contribuerait à lui donner, sur sa marche politique, la seule influence qu'elle soit jalouse d'acquérir, celle qui tend à communiquer aux cabinets de l'Europe l'esprit de modération, le respect pour les droits et les possessions des Etats indépendans, qui l'animent elle-même.

S. M. impériale n'a pu se livrer long-temps à de si belles espérances ; un an était à peine écoulé depuis l'époque qui semblait mettre le comble à la gloire militaire du souverain de la France, et rien ne paraissait plus manquer à sa prospérité, pour autant qu'elle dépendait de son attitude et de son influence au dehors, quand de nouvelles réunions au territoire français, d'Etats jusqu'alors

indépendans, de nouveaux morcellemens et déchiremens de l'empire d'Allemagne*, vinrent réveiller les inquiétudes des puissances, et préparer, par leur funeste réaction sur le nord de l'Europe, la guerre qui devait s'allumer en 1812 entre la France et la Russie.†

Le cabinet français sait mieux qu'aucun autre combien S. M. l'empereur d'Autriche a eu à cœur d'en prévenir l'éclat par toutes les voies que lui dictait son intérêt pour les deux puissances, et pour celles qui devaient se trouver en-

* *Observations dictées par Napoléon.*

L'Autriche a de plein gré renoncé à l'empire d'Allemagne. Elle a reconnu les princes de la confédération, elle a reconnu le protectorat de l'empereur. Si le cabinet autrichien a conçu le projet de rétablir l'empire d'Allemagne, de revenir sur tout ce que la victoire a fondé et que les traités ont consacré, il a formé une entreprise qui prouve mal *l'esprit de modération et le respect pour les droits des Etats indépendans* dont il se dit animé.

† Le cabinet de Vienne met en oubli le traité d'alliance qu'il a conclu le 14 mars 1812. Il oublie que, par ce traité, la France et l'Autriche se sont garanti réciproquement l'intégrité de leurs territoires actuels; il oublie que, par ce traité, l'Autriche s'est engagée à défendre le territoire de la France tel qu'il existait alors, et qui n'a depuis reçu aucun agrandissement; il oublie que, par ce traité, il ne s'est pas borné à demander pour l'Autriche l'intégrité de son territoire, mais les agrandissemens que les circonstances pourraient lui procurer; il oublie que, le 14 mars 1812, toutes les questions qui devaient amener la guerre étaient connues et posées, et que c'est volontairement et en connaissance de cause qu'il prit parti contre la Russie. Pourquoi, s'il avait alors les sentimens qu'il manifeste aujourd'hui, n'a-t-il pas fait alors cause commune avec la Russie? Pourquoi du moins, au lieu de s'unir à ce qu'il présente aujourd'hui comme une cause injuste, n'a-t-il pas adopté la neutralité? La Prusse fit à la même époque une alliance avec la France, qu'elle a violée depuis; mais ses forteresses et son territoire étaient occupés. Placée entre deux grandes puissances en armes, et théâtre de la guerre, la neutralité était de fait impossible. Elle se rangea du côté du plus fort. Lorsqu'ensuite la Russie occupa son territoire, elle reçut la loi et fut l'alliée de la Russie. Aucune des circonstances qui ont réglé les déterminations de la Prusse n'ont existé en 1812, et n'existent en 1813 pour l'Autriche. Elle s'est engagée de plein gré en 1812 à la cause qu'elle croyait la plus juste, à celle dont le triomphe importait le plus à ses vues et aux intérêts de l'Europe dont elle se montre protecteur si inquiet et défenseur si généreux. Elle a versé son sang pour soutenir la cause de la France; en 1813, elle le prodigue pour soutenir le parti contraire. Que doivent penser les peuples? Quel jugement ne porteront-ils pas d'un gouverne-

traînées dans la grande lutte qui se préparait. Ce n'est pas elle que l'Europe accusera jamais des maux incalculables qui en ont été la suite*.

Dans cet état de choses, S. M. l'empereur ne pouvant conserver à ses peuples le bienfait de la paix, et maintenir une heureuse neutralité au milieu du vaste champ de bataille qui, de tous côtés, environnait ses états, ne consulta, dans le parti qu'elle adopta, que sa fidélité à des relations si récemment établies, et l'espoir qu'elle aimait à nourrir encore que son alliance avec la France, en lui offrant des moyens plus sûrs de faire écouter les conseils de la sagesse, mettrait des bornes à des maux inévitables, et servirait la cause du retour de la paix en Europe.†

Il n'en a malheureusement pas été ainsi : ni les succès brillans de la campagne de 1812, ni les désastres sans exemple qui en ont marqué la fin

ment qui, attaquant aujourd'hui ce qu'il défendait hier, montre que ce n'est ni la justice ni la politique qui règlent les plus importantes déterminations de son cabinet.

* Le cabinet français sait mieux qu'aucun autre que l'Autriche a offert son alliance, lorsqu'on n'avait pas même conçu l'espérance de l'obtenir ; il sait que si quelque chose avait pu le porter à la guerre, c'était la certitude que non-seulement l'Autriche n'y prendrait aucune part contre lui, mais qu'elle y prendrait part pour lui. Il sait que, loin de déconseiller la guerre, l'Autriche l'a excitée ; que, loin de la craindre, elle l'a désirée ; que, loin de vouloir s'opposer à de nouveaux morcellemens d'Etats, elle a conçu de nouveaux déchiremens dont elle voulait faire son profit.

† Le cabinet de Vienne ne pouvait, dit-il, maintenir une heureuse neutralité au milieu du vaste champ de bataille qui l'environnait de tous les côtés.—Les circonstances n'étaient-elles donc pas les mêmes qu'en 1806 ? De sanglans combats ne se livrèrent-ils pas en 1806 et en 1807, près des limites de son territoire, et ne conserva-t-il pas aux peuples le bienfait de la paix, et ne se maintint-il pas dans une heureuse neutralité ?—Mais le gouvernement de l'Autriche, en prenant le parti de la guerre, en combattant pour la cause de la France, *consulta*, dit-il, *sa fidélité à des relations nouvellement établies ;* fidélité qui ne mérite plus d'être consultée lorsque ces relations sont devenues plus anciennes d'une année et plus étroites par une alliance formelle. S'il faut l'en croire aujourd'hui, ce n'était pas pour s'assurer des agrandissemens qu'il s'alliait à la France en 1812, qu'il lui garantissait toutes ses possessions, et qu'il prenait part à la guerre : c'était pour servir la cause du retour de la paix, et pour faire écouter les conseils de la sagesse. Quelle logique ! quelle modestie !

n'ont pu ramener dans les conseils du gouvernement français l'esprit de modération qui aurait mis à profit les uns, et diminué l'effet des autres.*

S. M. n'en saisit pas moins le moment où l'épuisement réciproque avait ralenti les opérations actives de la guerre, pour porter aux puissances belligérantes des paroles de paix, qu'elle espérait encore voir accueillir de part et d'autre avec la sincérité qui les lui avait dictées.

Persuadée toutefois qu'elle ne pourrait les faire écouter qu'en les soutenant de forces qui promettraient au parti avec lequel elle s'accorderait de vues et de principes l'appui de sa coopération active, pour terminer la grande lutte ;† en offrant sa médiation aux puissances, elle se décida à l'effort pénible pour son cœur, d'un appel au courage et au patriotisme de ses peuples. Le congrès, proposé par elle et accepté par les deux partis, s'assembla au milieu des préparatifs militaires que le succès des négociations devait rendre inutiles, si les vœux de l'empereur se réalisaient, mais qui devaient,

* Comment le cabinet de Vienne a-t-il appris que les succès brillans de la campagne de 1812 n'ont pas ramené la modération dans les conseils du gouvernement français ? S'il avait été bien informé, il aurait su que les conseils de la France, après la bataille de la Moskowa, ont été modérés et pacifiques, et que tout ce qui pouvait ramener la paix fut alors tenté.

† Le cabinet de Vienne met de la suite dans ses inconséquences. Il fait cause commune avec la France en 1812 ; et c'était, dit-il aujourd'hui, pour l'empêcher de faire la guerre à la Russie. Il arme en 1813 pour la Prusse et la Russie, et c'est, dit-il, pour leur inspirer le désir de la paix. Ces puissances, d'abord exaltées par des progrès qu'elles devaient au hasard des circonstances, avaient été rendues à des sentimens plus calmes par les revers éclatans du premier mois de la campagne : affaiblies, vaincues, elles allaient revenir de leurs illusions. Le gouvernement autrichien leur déclare qu'il arme pour elles : il leur montre ses armées prêtes à prendre leur défense, et en leur offrant de nouvelles chances dans la continuation de la guerre, il prétend leur inspirer le désir de la paix ! Qu'aurait-il fait, s'il avait voulu les encourager à la guerre ? Il a offert à la Russie d'en prendre sur lui le fardeau ; il a offert à la Prusse d'en changer le théâtre, il a appelé sur son propre territoire les troupes de ses alliés et toutes les calamités qui pesaient sur celui de la Prusse. Il a enfin offert au cabinet de Pétersbourg le spectacle le plus agréable pour un empereur de Russie, de l'Autriche, son ennemie naturelle, combattant la France, son ennemie actuelle. Si le cabinet de Vienne avait demandé les conseils de la sagesse, elle lui aurait dit qu'on n'arrête pas un incendie en lui donnant un nouvel aliment, qu'il n'est pas sage de s'y précipiter pour un peuple dont les intérêts sont contraires ou étrangers ; enfin qu'il y a de la folie à exposer à toutes les chances

dans le cas contraire, conduire par de nouveaux efforts au résultat pacifique que S. M. impériale eût préféré d'atteindre sans effusion de sang.*

En obtenant, de la confiance qu'elles avaient vouée à S. M. impériale, le consentement des puissances à la prolongation de l'armistice que la France jugeait nécessaire pour les négociations, l'empereur acquit, avec cette preuve de leurs vues pacifiques, celle de la modération de leurs principes et de leurs intentions.†

Il y reconnut les siens, et se persuada, de ce moment, que ce serait de leur côté qu'il rencontrerait des dispositions sincères à concourir au rétablissement d'une paix solide et durable. La France, loin de manifester des intentions analogues, n'avait donné que des assurances générales, trop souvent démenties par des déclarations publiques qui ne fondaient aucunement l'espoir qu'elle porterait à la paix les sacrifices qui pourraient la ramener en Europe.‡

La marche du congrès ne pouvait laisser de doutes à cet égard ; le retard de l'arrivée de MM. les plénipotentiaires français, sous des prétextes que

de la guerre une nation qui, après de si longs malheurs, pouvait continuer à jouir des douceurs de la paix. Mais l'ambition n'est pas un conseiller qu'avoue la sagesse.

* L'auteur de cette déclaration ne sort pas du cercle vicieux dans lequel il s'est engagé. La Russie et la Prusse savaient fort bien que le gouvernement autrichien armait contre la France. Dès ce moment elles ne pouvaient pas vouloir la paix. Ce résultat des dispositions du cabinet de Vienne était trop évident pour qu'il n'y eût pas compté.

† Le cabinet de Vienne avait fait perdre le mois de juin tout entier, en ne remplissant aucune des formalités préalables à l'ouverture du congrès. La France ne demanda point que l'armistice fût prolongé, mais elle y consentit. Ce qu'elle désirait, ce qu'elle demanda, c'est qu'il fût convenu que les négociations continueraient pendant les hostilités. Mais le cabinet de Vienne s'y refusa ; l'Autriche aurait été liée, comme médiatrice, pendant les négociations ; il préféra une prolongation d'armistice qui lui donnait le temps d'achever ses armemens, et dont la durée limitée lui offrait un terme fatal pour rompre les négociations et pour se déclarer.

‡ Comment le cabinet de Vienne s'est-il assuré *que la France ne porterait pas à la paix les sacrifices qui pourraient la ramener en Europe ?* Avant le moment qu'il avait fixé pour la guerre, a-t-il proposé un *ultimatum* et fait connaître ce qu'il voulait ?—Il a déclaré la guerre parce qu'il ne voulait que la guerre. Il l'a déclarée, sans s'assurer si elle pouvait être évitée, et avec

le grand but de sa réunion aurait dû faire écarter*, l'insuffisance de leurs instructions sur les objets de forme qui faisaient perdre un temps irréparable, lorsqu'il ne restait que peu de jours pour la plus importante des négociations†; toutes ces circonstances réunies ne démontraient que trop que la paix, telle que la désiraient l'Autriche et les souverains alliés, était étrangère aux vœux de la France‡; et qu'ayant accepté pour la forme, et

une précipitation à laquelle il est difficile de reconnaître l'influence des conseils de la sagesse.

* C'est par le fait de l'Autriche et des alliés que l'arrivée des plénipotentiaires a été retardée; cependant des difficultés suscitées à dessein n'étaient pas levées, que M. le comte de Narbonne était déjà à Prague. Ses pouvoirs, communs aux deux plénipotentiaires, l'autorisaient à agir concurremment ou séparément. M. le duc de Vicence arriva plus tard, parce que de nouvelles difficultés, où la dignité de la France était compromise, furent élevées par les ennemis. Mais à quoi bon ces observations? Qu'aurait fait un retard de quelques jours à un médiateur qui n'aurait pas voulu la guerre, et quel motif de guerre qu'un retard de quelques jours?

† Les plénipotentiaires avaient pour instructions d'adhérer à toutes les formes de négociation consacrées par l'usage. Le médiateur proposa des formes inusitées, et qui tendaient à empêcher tout rapprochement des plénipotentiaires, tout rapport entre eux, toute négociation. Il introduisit une discussion qu'avec une volonté sincère de la paix le médiateur n'aurait jamais occasionnée. *Il ne restait*, dit-il, *que peu de jours pour la plus importante des négociations.* Eh! pourquoi ne restait-il que peu de jours? qu'avait de commun la négociation avec l'armistice? ne pouvait-on pas négocier en se battant? Qu'importe quelques jours de plus ou de moins quand il s'agit de la paix? Si le cabinet de Vienne ne voulait pas la négocier, mais la dicter, comme on dicte des conditions à une place assiégée, peu de jours à la vérité pouvaient suffire; mais alors pourquoi n'a-t-il pas même proposé une capitulation? *Il ne restait que peu de jours pour la plus importante des négociations!* Quelle est donc la négociation qui a été faite en peu de jours? Le temps est l'élément le plus nécessaire quand il s'agit de s'entendre; le temps est un élément inutile pour un médiateur qui a pris d'avance son parti. Cependant lorsque c'est contre la France qu'il s'agit de se déclarer, une telle détermination n'est pas de si peu de conséquence qu'il soit indifférent d'employer quelques jours de plus ou de moins à y penser.

‡ Il faut rendre ici justice à la pénétration du cabinet de Vienne. Sans doute la paix telle que la voulaient les souverains alliés était étrangère aux vœux de la France, de même que la paix telle que la voulait la France devait être étrangère aux vœux des alliés. Toute puissance qui entre en négocia-

pour ne pas s'exposer aux reproches de la prolongation de la guerre, la proposition d'une négociation, elle voulait en étudier l'effet*, ou s'en prévaloir peut-être uniquement pour séparer l'Autriche des puissances qui s'étaient déjà réunies avec elle de principe, avant même que les traités eussent consacré leur union pour la cause de la paix et du bonheur du monde†.

L'Autriche sort de cette négociation, dont le résultat a trompé ses vœux les plus chers, avec la conscience de la bonne foi qu'elle y a portée. Plus alliée que jamais pour le noble but qu'elle s'était proposé, elle ne prend les armes que pour l'atteindre, de concert avec les puissances animées des mêmes sentimens. Toujours également disposée à prêter la main au rétablissement d'un ordre de choses qui, par une sage répartition de forces, place la garantie de la paix sous l'égide d'une association d'états indépendans,

tion veut tout ce qu'elle peut obtenir. Lorsqu'il y a un médiateur, il s'interpose entre les volontés opposées, afin de les rapprocher. Telle est sa mission : sa gloire est d'y réussir. Mais tel n'était pas le rôle que le cabinet autrichien s'était donné ; il n'a jamais été médiateur, il a été ennemi dès le moment où, selon son aveu, il n'a voulu d'autre paix que celle que voulait une seule des parties. Mais quelle était cette paix que voulait le cabinet de Vienne ? S'il voulait en effet la paix, une paix quelconque, pourquoi ne s'est-il pas expliqué ? Pourquoi ? parce qu'il avait adopté toutes les prétentions de la Russie, de la Prusse, et de l'Angleterre ; parce qu'il avait de plus ses prétentions propres sur lesquelles il ne voulait pas céder, enfin parce qu'il était résolu à la guerre.

* La France a proposé l'ouverture d'un congrès, parce qu'elle voulait sincèrement la paix ; parce qu'elle se flattait que ses plénipotentiaires, mis en présence de ceux de la Russie et de la Prusse, parviendraient à s'entendre avec eux, parce qu'un congrès, même sous la médiation de l'Autriche, était un moyen d'échapper aux dangers des insinuations que le cabinet de Vienne répandait.

La France a accepté la médiation de l'Autriche, parce qu'en supposant au cabinet de Vienne les vues ambitieuses sur lesquelles nous n'avions pas de doutes, on devait croire qu'il se trouverait géné par son rôle de médiateur, et qu'il n'oserait pas, dans une négociation publique et pour son seul intérêt, repousser nos vues modérées et les sacrifices que nous étions disposés à faire à la paix ; parce qu'enfin, s'il en était autrement, et si le médiateur et nos ennemis étaient d'accord sur leurs prétentions réciproques, le cabinet de Vienne proposerait un *ultimatum* qui soulèverait l'indignation de la France et de ses alliés.

† Ainsi l'*Autriche était déjà réunie de principes avec les ennemis de la France!* Qui lui demandait cet aveu ?

elle ne négligera aucune occasion de parvenir à ce résultat; et la connaissance qu'elle a acquise des dispositions des cours devenues désormais ses alliées lui donne la certitude qu'elles coopéreront avec sincérité à un but aussi salutaire*.

En déclarant, d'ordre de l'empereur, à M. le comte de Narbonne, que ses fonctions d'ambassadeur viennent à cesser de ce moment, le soussigné met à la disposition de S. Exc. les passe-ports dont elle aura besoin pour elle et pour sa suite.

Les mêmes passe-ports seront remis à M. de La Blanche, chargé d'affaires de France à Vienne, ainsi qu'aux autres individus de l'ambassade.

Il a l'honneur d'offrir, etc.

Prague, le 12 août 1813.

Signé, METTERNICH.

Dernière Note de M. de Bassano à M. de Metternich.

Le soussigné, ministre des relations extérieures, a mis sous les yeux de S. M. l'empereur et roi la déclaration du 11 août, par laquelle l'Autriche dépose le rôle de médiateur dont elle avait couvert ses desseins.

Depuis le mois de février, les dispositions hostiles du cabinet de Vienne envers la France étaient connues de toute l'Europe. Le Danemarck, la Saxe, la Bavière, le Wurtemberg, Naples et la Westphalie ont dans leurs archives des pièces qui prouvent combien l'Autriche, sous les fausses apparences de l'intérêt qu'elle prenait à son allié et de l'amour de la paix, nourrissait de jalousie contre la France. Le soussigné se refuse à retracer le système de protestations prodiguées d'un côté, et d'insinuations répandues de l'autre,

Le cabinet de Vienne craignait que la France ne se prévalût d'une négociation pour séparer l'Autriche des puissances ennemies! Sans doute, si l'Autriche s'était unie à elles pour les empêcher de faire la paix et avec la ferme résolution de nous faire la guerre, elle devait craindre une négociation où notre modération pouvait leur offrir des chances plus avantageuses dans la paix que dans la guerre; mais pourquoi donc le cabinet de Vienne a-t-il offert sa médiation et fait retentir l'Europe de ses vœux pour la paix?

* L'Autriche veut *établir un ordre de choses qui, par une sage répartition de forces, place la garantie de la paix sous l'égide d'une association d'états indépendans.* Elle ne fera la paix que quand une égale répartition de forces garantira l'indépendance de chaque état. Pour y parvenir, elle doit d'abord agrandir à ses dépens la Bavière et la Saxe, car c'est aux grandes puissances

par lequel le cabinet de Vienne compromettait la dignité de son souverain, et qui, dans son développement, a prostitué ce qu'il y a de plus sacré parmi les hommes, un médiateur, un congrès et le nom de la paix.

Si l'Autriche voulait faire la guerre, qu'avait-elle besoin de se parer d'un faux langage, et d'entourer la France de piéges mal tissus qui frappaient tous les regards ?

Si le médiateur voulait la paix, aurait-il prétendu que des transactions si compliquées s'accomplissent en quinze ou vingt jours ? Etait-ce une volonté pacifique celle qui consistait à dicter la paix à la France en moins de temps qu'il n'en faut pour conclure la capitulation d'une place assiégée ? La paix de Teschen exigea plus de quatre mois de négociation. Plus de six semaines furent employées à Sistow avant que la discussion, même sur les formes, fût terminée. La négociation de la paix de Vienne, en 1809, lorsque la plus grande partie de la monarchie autrichienne était entre les mains de la France, a duré deux mois.

Dans ces diverses transactions, les intérêts et le nombre des parties étaient circonscrits ; et lorsqu'il s'agissait, à Prague, de poser, dans un congrès, les bases de la pacification générale, de concilier les intérêts de la France, de l'Autriche, de la Russie, de la Prusse, du Danemarck, de la Saxe et de tant d'autres puissances ; lorsqu'aux complications qui naissent de la multiplicité et de la diversité des intérêts, se joignirent les difficultés résultant des prétentions ouvertes et cachées du médiateur, il était dérisoire de prétendre que tout fût terminé, montre en main, en quinze jours. Sans la funeste intervention de l'Autriche, la paix entre la Russie, la France et la Prusse serait faite aujourd'hui.

L'Autriche, ennemie de la France, et couvrant son ambition du masque de médiatrice, compliquait tout, et rendait toute conciliation impossible. Mais l'Autriche s'étant déclarée en état de guerre est dans une position plus vraie et toute simple. L'Europe est ainsi plus près de la paix ; il y a une complication de moins.

Le soussigné a donc reçu l'ordre de proposer à l'Autriche de préparer dès aujourd'hui les moyens de parvenir à la paix, d'ouvrir un congrès où toutes les puissances, grandes et petites, seront appelées, où toutes les questions seront solennellement posées, où l'on n'exigera point que cette œuvre, aussi

à descendre pour que les puissances du second ordre deviennent leurs égales ; lorsqu'elle aura donné l'exemple, elle sera en droit de demander qu'il soit imité. Ainsi le cabinet de Vienne veut combattre pour faire de toutes les puissances une république de souverains dont les élémens seront parfaitement égaux ; et c'est à de telles rêveries qu'il faudrait sacrifier le repos du monde ! Peut-on se jouer plus ouvertement de la raison publique, de l'opinion de l'Europe ? En rédigeant des manifestes, comme en réglant sa conduite, le cabinet de Vienne n'a pas *écouté les conseils de la sagesse.*

difficile que salutaire, soit terminée ni dans une semaine ni dans un mois; où l'on procédera avec la lenteur inséparable de toute opération de cette nature, avec la gravité qui appartient à un si grand but et à de si grands intérêts. Les négociations pourront être longues : elles doivent l'être. Est-e en peu de jours que les traités d'Utrecht, de Nimègue, de Ryswick, d'Aix-la-Chapelle ont été conclus ?

Dans la plupart des discussions mémorables, la question de la paix fut toujours indépendante de celle de la guerre : on négociait sans savoir si l'on se battait ou non ; et puisque les alliés fondent tant d'espérances sur les chances du combat, rien n'empêche de négocier, aujourd'hui comme alors, en se battant.

Le soussigné propose de neutraliser un point sur la frontière pour le lieu des conférences ; de réunir les plénipotentiaires de la France, de l'Autriche, de la Russie, de la Prusse, de la Saxe ; de convoquer tous ceux des puissances belligérantes, et de commencer, dans cette auguste assemblée, l'œuvre de la paix, si vivement désirée par toute l'Europe. Les peuples éprouveront une consolation véritable en voyant les souverains s'occuper à mettre un terme aux calamités de la guerre, et confier à des hommes éclairés et sincères le soin de concilier les intérêts, de compenser les sacrifices, et de rendre la paix avantageuse et honorable à toutes les nations.

Le soussigné ne s'attache point à répondre au manifeste de l'Autriche et au seul grief sur lequel il repose. Sa réponse serait complète en un seul mot. Il citerait la date du traité d'alliance conclu le 14 mars 1812 entre les deux puissances, et la garantie, stipulée par le traité, du territoire de l'empire tel qu'il était le 14 mars 1812.

Le soussigné, etc.

Signé le duc de BASSANO.

Dresde, le 18 août 1813.

Dernière Note de M. de Metternich à M. de Bassano.

Le soussigné, ministre secrétaire d'Etat et des affaires étrangères, a reçu hier l'office que S. Exc. M. le duc de Bassano lui a fait l'honneur de lui adresser le 18 août dernier.

Ce n'est pas après que la guerre a éclaté entre l'Autriche et la France que le cabinet autrichien croit devoir relever les inculpations gratuites que renferme la note de M. le duc de Bassano. Forte de l'opinion générale, l'Autriche attend avec calme le jugement de l'Europe et celui de la postérité.

La proposition de S. M. l'empereur des Français offrant encore à l'empereur une lueur d'espoir de parvenir à la pacification générale, sa majesté impériale a cru pouvoir la saisir. En conséquence, elle a ordonné au soussigné de porter à la connaissance des cabinets russe et prussien la demande de l'ouverture d'un congrès qui pendant la guerre même, s'occuperait des moyens d'arriver à une pacification générale. LL. MM. l'empereur Alexandre et le roi de Prusse, animés des mêmes sentimens que leur auguste allié, ont autorisé le soussigné à déclarer à S. Exc. M. le duc de Bassano que, *ne pouvant point décider sur un objet d'un intérêt tout-à-fait commun, sans en avoir préalablement conféré avec les autres alliés, les trois cours vont porter incessamment à leur connaissance la proposition de la France.*

Le soussigné les a chargés de transmettre, dans le plus court délai possible, au cabinet français, les ouvertures de toutes les cours alliées, en réponse à la susdite proposition.

Le soussigné a l'honneur, etc.

Signé le Prince DE METTERNICH.

Prague, le 21 août 1813.

FIN LA SECONDE PARTIE ET DU TOME TROISIÈME.

LONDRES :
DE L'IMPRIMERIE DE G. SCHULZE, 13, POLAND STREET.